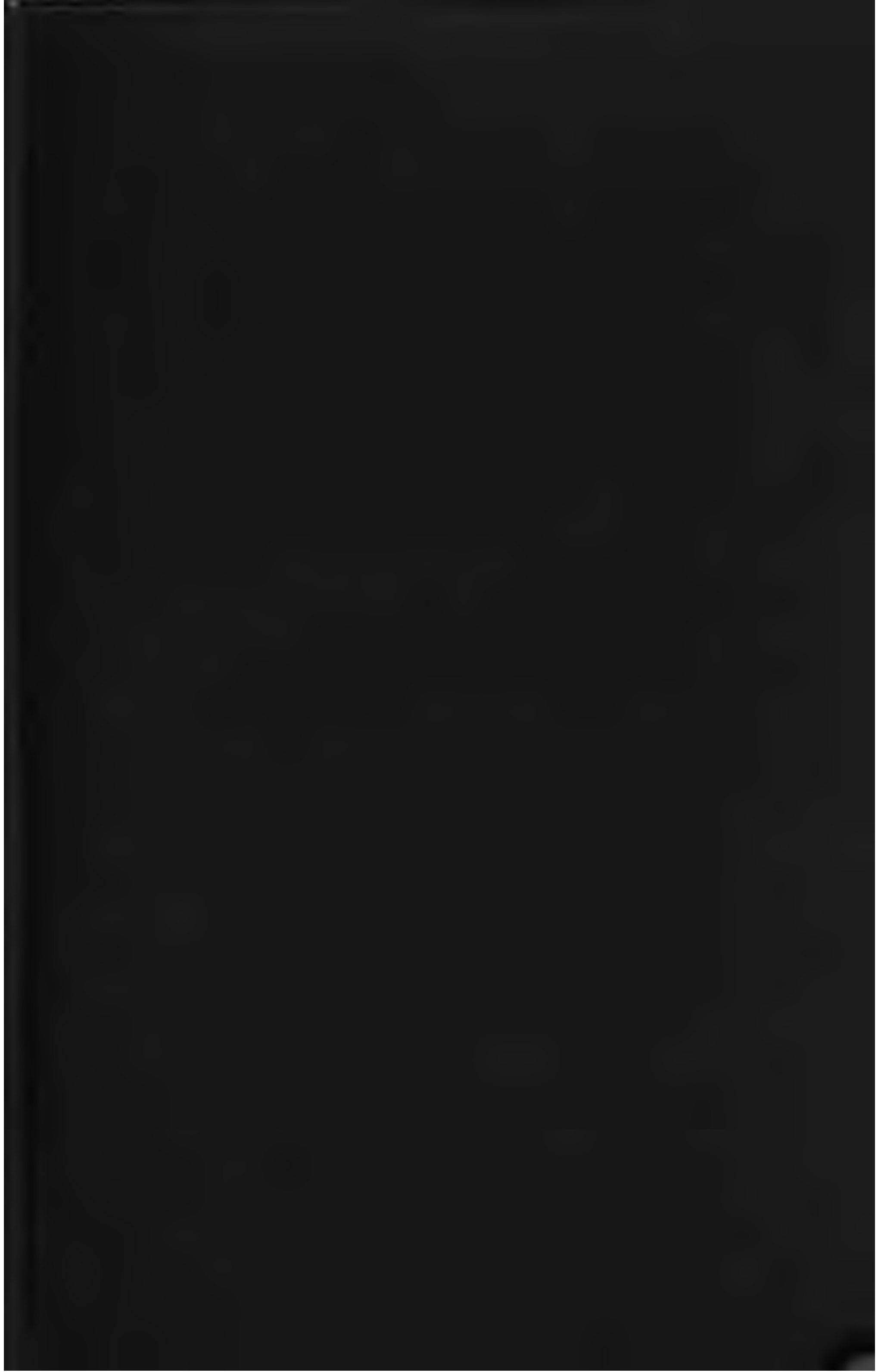








SOCIÉTÉ

DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE

ET DE L'INDUSTRIE

DE SAINT-DIZIER



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

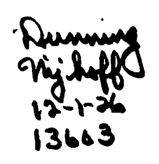
TOME X

(Premier Fascicule)

SAINT-DIZIER

TYP. ET LITH. O. GODARD ET A. BRULLIARD

1906



MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ

On peut se procurer ces volumes au prix de 2 fr. l'un (2.50 par la poste) chez M. Houdard, conservateur du Musée, r. de Bar, à St-Dizier.

TOME I. — Charte d'affranchissement de Saint-Dizier.
Notice sur Eclaron, par M. le Vte de Hédouville.
Les Oiseaux de la vallée de la Marne, par M. F. Lescuyer.
Notice sur un ancien cours d'eau à St-Dizier, par M. Cornuel.
Analyse des minerais de fer, par M. Barollet.

TOME II. — Plantation des Conifères, par M. le Vte de Hédouville.
Une visite au musée de Baye, par M. le Vte de Hédouville.
Utilité de l'oiseau, par M. F. Lescuyer.
La garde nationale mobilisée de Saint-Dizier, par M. P. Lescuyer.
Camps et enceintes fortifiés antiques, par MM. E. et H. Royer.
Manomètre à air libre pour la mesure des faibles pressions, par M. Adnet.
Chêne enfoui dans les alluvions de la Blaise, par M. Paulin.
Battage des pieux à l'écluse d'Allichamps, par M. Lagout.
Beurville, Blinfey et fontaine de Ceffonds aux xiie et xiiie siècles, par M. E. Royer.
Terrain crétacé inférieur du nord de la Haute-Marne, par M. Cornuel.

TOME III. — Flore de la Hte-Marne, par MM. Aubriot et Daguin.

TOME IV. — *Epuisé.*

TOME V. — Histoire du village de Mussey, par M. Mallet.

TOME VI. — Les origines de St-Dizier, par M. l'abbé Fourot.
Saint-Dizier d'après les registres de l'échevinage, par M. P. Guillemin.

Catalogue du Musée de St-Dizier, 0 50 chez le concierge de la mairie.

Emile HUMBLOT

Le Château
du
Grand Jardin

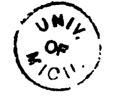
1546

Maison de plaisance
de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon
à JOINVILLE (Hte-Marne)

Clichés de Charles STAEDLER



Claude de Lorraine
Peinture à l'hôpital de Joinville


UNIV.
OF
MICH.

INTRODUCTION

Heureux les pays qui gardent leurs légendes ! La Légende est souvent un chapitre de la vie locale que dédaigne l'Histoire, et cette menue monnaie des grands événements sonne encore bien souvent, d'une façon poétique et troublante, alors que, depuis longtemps, la rumeur puissante des faits authentiques est dispersée dans le vent de l'oubli. Aux livres austères et contrôlés incombe la tâche de retenir les faits dont la réalité est indiscutable ; aux vieilles gens de repasser aux générations nouvelles le souvenir fané des « on dit » délicieux, que rien ne prouve, il est vrai, mais qu'il est si agréable d'écouter, et qu'on serait si coupable de démentir.

Joinville possède donc sa légende ; c'est la légende du Grand Jardin, autrement dit du Château d'en bas.

Elle est jolie comme toutes les fables, elle est éclairée du sourire mystérieux de la « belle inconnue », inséparable de tout beau conte d'amour, et le personnage principal est un prince charmant s'il en fut, le noble, valeureux et galant Claude de Lorraine. « Le noble baron, raconte-t-on, n'était pas toujours fidèle à Mme de Bourbon, son épouse, et la chasse n'occupait pas toujours ses loisirs. Souvent, prenant le chemin qui conduit à la ville et s'arrêtant à mi-côte, précisément à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui la Viergeotte, il entrait dans une humble demeure et, près d'une jeune fille charmante, oubliait le

luxe de son palais et l'illustre rang d'Antoinette (1). Cette dernière prépara sa revanche et l'exécuta sans bruit. Claude de Lorraine fut bien surpris, un jour, de trouver la modeste maison ornée comme son château et de voir sa maîtresse, qui n'avait à peu près que des charmes pour parure, habillée comme une duchesse. Il reconnut la générosité d'une épouse, et, touché de cette noble vengeance, il quitta, dit on, la maison de la Viergeotte pour faire construire un petit château, essayant d'oublier les plaisirs de l'amour dans les tracas de la bâtisse (2).

Nous avons tenu à conserver sa saveur à ce petit couplet légendaire transmis par Jolibois et par Fériel, qui l'empruntèrent eux-mêmes aux chroniques manuscrites de Fornier et d'Oudin.

Au surplus, ce ne serait point la première fois que l'épée aurait pris sa poignée dans les fils du rouet, et nous acceptons d'autant plus volontiers le fabliau d'autrefois qu'il a, du moins, le mérite de justifier, par un sentiment bien humain, la conception et la réalisation de ce château du Grand Jardin, dont nous faisons l'objet de ce modeste ouvrage. Pour mémoire et sans nous y attacher, nous retiendrons même les variantes selon lesquelles ce ne serait point du tout pour renoncer à la Viergeotte que Claude de Lorraine aurait fait édifier le Château d'en bas, mais pour donner à son amante un logis digne d'elle. Pour l'honneur de cette hautaine et probe figure qu'était le chef des Guises, honoré de l'amitié du

---

(1) Divers documents existent sur cette passion de Claude de Lorraine dans deux recueils de la Bibliothèque Nationale, 1° Fornier, T. I, fol. 10 et 11, fonds français 5802, et 2° Oudin (1647), fonds français 5798, 5799, 5800, 5801. Mais il ne faut qu'avec une extrême réserve accorder créance aux déclarations de ces deux historiens de la maison des Guises, qui sont, à plus proprement parler, des panégyristes assez peu dignes de foi.

M. de Pimodan, dans son remarquable ouvrage *La Mère des Guises*, Paris, 1889, n'attache que peu de valeur à ces deux sources historiques.

(2) Jolibois. — *La Haute-Marne ancienne et moderne*, Chaumont, 1858, page 271, article : Joinville.

roi et titulaire de la haute charge de gouverneur de la Champagne, nous préférons toutefois en rester à la version du renoncement et au triomphe de la vertu dans cette lutte de l'amour et du devoir. L'illustre prince n'avait à cela que plus de mérite : il était encore relativement jeune, bien qu'il approchât de la cinquantaine, mais c'était là un demi-siècle bien porté, si l'on en juge par les effigies qui nous restent de lui. Toujours est-il que le Grand Jardin s'éleva rapidement et que sur les murs de la nouvelle résidence on grava, par l'ordre du maître, les devises « TOVTES POVR VNE » faisant allusion à la foi jurée, « LA ET NON PLVS » indiquant qu'un repos champêtre sera désormais le seul plaisir de l'époux réconcilié (1).

Les maçons parurent au Grand Jardin un matin, en ce temps même où une belle fièvre stimulait les constructeurs sur cinquante points du territoire et faisait jaillir du cerveau des artistes tant de magnifiques inventions de pierre, où éclataient dans une splendeur et une jouvence exquise toutes les ressources de la Renaissance. Les seigneurs voulaient, en des décors royaux, connaître toutes les douceurs d'une vie facile et riante. On cherchait dans les campagnes de France les sites les plus nobles pour y dresser des palais, on osait même composer de toutes pièces des paradis artificiels dans des contrées déshéritées. Ainsi, depuis bien des années, depuis plus de trente ans, Chambord silhouettait la féerie de ses toitures sur les horizons désolés de la triste Sologne ; Anet venait de sortir de terre pour l'heureuse Diane de Poitiers ; Blois s'enorgueillissait de son château, qui devait être fatal aux Guises. Cent merveilles sculptées à la manière d'Italie fleurissaient sur le sol du pays de France.

Claude de Lorraine, piqué au vif par les constructions qu'il avait vu édifier à Fontainebleau sur les ordres de

---

(1) Fériel. — *Notes et Documents pour servir à l'histoire de Joinville.* 1856, page 50.

son roi, connaissant peut être même certains des artistes qui avaient collaboré à cette œuvre, ne voulut point rester en retard sur son temps. Le goût était aux châteaux, il résolut de bâtir à son tour, et, dans le vallon joinvillois, choisit un emplacement, fit tracer des plans et appeler des ouvriers.

***

Il n'est pas interdit à l'historien d'imaginer telles scènes que rend rigoureusement véridiques la connaissance de certains faits précis. C'est ainsi que nous pouvons aisément voir descendre de son château d'en haut, au petit matin, impatient de tenir en mains les clefs de sa nouvelle demeure, le chef de la maison des Guises, Claude de Lorraine, duc de Guise et d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbeuf, baron de Joinville, pair et grand-veneur de France, sénéchal de Champagne, gouverneur de Champagne, de Brie et de Bourgogne, chevalier de l'Ordre du Roi et désormais époux fidèle d'Antoinette de Bourbon-Vendôme. Encore qu'il soit simplement vêtu, sans apparat, suivi de son chien blanc favori, et qu'il se rende par le coteau vers le chantier où l'on édifie son rêve, Claude de Lorraine justifie la parole de cet historien du XVIIIe siècle qui lui prêtait grande allure et disait de lui « qu'il était d'une taille avantageuse, très bien proportionnée, d'une mine et d'un air qui sentoit son grand Prince » (1). Sans doute, dans ses instants d'inspection, suppute-t-il déjà le bel effet que feront les quatre tours qu'il veut placer aux angles des murs de clôture. Il songe à tout, à l'agencement du parc boisé, à celui du jeu de mail ; surtout il veut que la chose aille vite. Il multipliera les ordres, il augmentera la main-d'œuvre, on recommencera pour lui ces miracles d'architectures improvisées, dont le souvenir emplit les temps

(1) Dom Calmet. — *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, 1728, tome II, page 1142.

antiques ; à l'entendre, il faudrait que le château fût debout dans les quarante jours. Sur le sentier, son chien le précède et il arrive à l'enclos où s'affairent, dans un beau désordre, les charpentiers et les tailleurs de pierre.

Ce soir, dans les hautes salles du vieux château des sires de Joinville, Claude de Lorraine reparlera de sa demeure nouvelle, attentivement écouté par son épouse qui triomphe ; il énumèrera les espèces d'arbres qu'il veut grouper ici et là, il insistera sur le choix qu'il a fait du « corinthien », style noble et exquis s'il en fut, et il décrira les emblèmes que composent, suivant ses conseils, d'habiles imagiers.

Enfin, au jour où à son tour Antoinette descend au Grand Jardin, dûment achevé, dans ce fier et élégant costume que nous lui voyons encore aujourd'hui en son portrait conservé à l'hospice de Joinville, la noble fille de François de Bourbon et de Marie de Luxembourg arrive au château, accompagnée de sa suite nombreuse. Antoinette, heureuse d'avoir reconquis son époux, est saluée par lui. C'est alors un beau prince de cour, qui garde en son âge mûr toute la grâce forte, la beauté de race et cette prestance de parfait gentilhomme qui le faisaient si fort admirer de l'assistance au jour de son mariage à l'hôtel des Tournelles, à la date, si lointaine déjà, du 9 juin 1513. Il porte le justaucorps blanc boutonné à petits boutons jusqu'à la ceinture molle. Les cuisses s'étoffent à la mode du temps, alors que le maillot moule les deux jambes nerveuses. Il se chausse de deux mules sans parures, qu'il porte étroites, fier de son pied fin qui pourtant fut longtemps prisonnier dans la botte de guerre. Sur ses épaules pèse le lourd manteau à revers d'hermine, tandis que les crevés bâillent sur ses arrière-bras et que du coude au poignet s'enchevêtre, sur la soie qui luit, un souple dessin de broderies. A son cou, retenu par un fil, pend un médaillon ; à son côté, fidèle au baudrier finement orné, est suspendue l'épée plate et longue que termine une garde cruciale. Sur sa tête s'incline la

toque sombre chère à son roi ; et son chien fidèle est à ses côtés (1).

Quant à Antoinette, Dieu la fit bonne si elle n'est point belle. En ce jour de fête même, elle conserve cette austérité qui lui est coutumière : son visage porte tous les caractères de ce type Bourbon qui semble composé pour le plat d'une médaille : nez long et recourbé vers une bouche grande où la lèvre inférieure dénonce la sensualité alors que la mince lèvre supérieure est toute de sécheresse et de dédain ; arcades sourcilières exhaussées, grands yeux pénétrants, inquisiteurs et rayonnant d'une lumière intérieure, méplats accusés, faciès serti de lignes nerveuses qu'encadrent le sombre bonnet à dépassant clair et la fraise gaufrée prisonnière au col évasé d'un manteau sans ornements. — (Portrait sur bois conservé à l'hospice de Joinville) (2).



Pour cette femme qui lui donna douze enfants, Claude vient de renverser la devise qu'avait adoptée son père René II, duc de Lorraine. « UNE POUR TOUTES » est devenu « TOUTES POUR UNE » et les initiales C. A. (Claude-Antoinette) se nouent maintenant et pour tou-

(1) D'après le portrait de Claude de Lorraine conservé à l'hospice de Joinville. Ce portrait porte, sur le collier du chien, la date de 1611 : c'est donc un portrait de galerie. (Voir la planche en regard du titre.)

(2) Deux portraits de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon figurent au musée de Cluny. Ce sont deux émaux provenant de l'hospice de Joinville et qui sont l'œuvre de Léonard Limousin.

jours, sur les piliers décoratifs de ce lieu charmant. Charmant en tout point, en effet, ce château du Grand Jardin, si l'on en croit un manuscrit de 1632 (1). « Du château, l'on a pour objet un beau jardin spacieux, planté de toutes sortes d'arbres fruitiers, orangers, citronniers, grenadiers et autres, à chacun des coins duquel sont quatre belles tours et au milieu un grand et beau pavillon où sont les cuisines et garde-manger. Il y a aux deux bouts deux grandes montées fort larges et au-devant un escalier de même pour monter à une grande salle qui est au-dessus, dans laquelle, au côté droit, une belle chapelle magnifiquement bâtie ; de l'autre côté, une chambre, antichambre et garde-robe. Dans les fenêtres de ladite salle étaient empreintes les armoiries royales et celles des alliances de la maison de Guise, du temps de Claude de Lorraine et de dame Antoinette de Bourbon, son épouse.

« Sur l'escalier sont bâtis deux dômes qui embellissent ce bâtiment par haut, et de l'autre côté, par derrière, il y a un cabinet qui sort de la muraille, lequel fait un autre dôme bien joli ; et tout autour de ce pavillon sont les devises et armoiries des sieurs et dames de Guise, des cardinaux de la famille et autres.

« Le parterre de ce jardin est arrosé de trois fontaines qui sortent du flanc du rocher et de la montagne qui sont au-dessus, lesquelles font un canal large d'une toise et demie passant au travers de ce jardin, où l'on voit une grande quantité de poissons qui y sont nourris. Ce parterre est embelli de compartiments, entrelacs, berceaux, arcades et tout autre qu'on pouvait souhaiter embellissaient ce parterre, où l'on trouvait encore un beau jeu de mail pour les plaisirs des seigneurs .. Par la permission d'iceux, les bourgeois du lieu pouvaient aller aussi s'y recréer et passer le temps. Entre le jardin et la Marne

(1) Histoire manuscrite de Joinville, dont il existe plusieurs copies, une entre autres dans la bibliothèque de l'auteur.

s'étendait un petit bocage épais et peuplé de grands arbres. »

Ainsi, au XVIe siècle, le vallon joinvillois se trouva enrichi d'une aimable résidence de plaisir par un des plus nobles princes qui y vécurent jamais, de même que, quelques siècles auparavant, le coteau de Joinville avait été coiffé d'un des plus beaux nids de guerre de la contrée.

Autres temps, autres architectures !

Une vie heureuse allait emplir les salles du château du Grand Jardin. La destinée des Guises avait grandi en France d'année en année, et la maison de Lorraine méditait déjà le projet de supplanter l'autorité royale. Hélas ! Antoinette de Bourbon, qui avait si sagement manœuvré, se berçait de ses espérances : Dieu devait en disposer autrement. Après quatre années de félicité, le chêne lorrain fut frappé dans ses racines : Claude mourut le 12 avril 1550. Son cœur « plein de courage et de générosité » cessa de battre. Joinville perdit le plus libéral de ses sires.

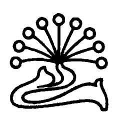
Revenu malade de Fontainebleau, il avait vu bientôt empirer son mal. Ses médecins impuissants accusaient le poison. Ses derniers moments furent d'un chrétien : « Je ne scais, dit-il à l'heure suprême, si celui qui m'a donné le morceau pour mourir est grand ou petit, mais quand il serait là présent et que je saurois son nom, je ne le nommerois ni accuserois mie, ainsi je prierois pour lui et lui ferois du bien et lui pardonne ma mort d'aussi bon cœur que je prie mon Sauveur de pardonner mes péchés. »

Chacun vit, avec une grande peine au cœur, s'éteindre ce prince aimé de tous qui, peu de jours avant sa mort, si l'on en croit son oraison funèbre, « le cœur renforcé contre les mortels assaulx, allait et venait par sa chambre et parfois jusqu'à son Grand Jardin où tout le peuple s'assembla en sa grand'salle le jour de *Dominica in passione*, et illect fut faict la prédication après disner, où il assista et ressiouyt son peuple par sa présence ».

On porta sa dépouille à l'église de Saint-Laurent, où il dormit son dernier sommeil, après des obsèques quasi royales (1).

Antoinette survécut trente-trois ans, après avoir fait élever à son époux un monument superbe ; « pour cet effet, elle envoya chercher dans les trésors de la nature le plus précieux et le plus beau de tous les marbres, ... dans les secrets de l'art les artistes les plus délicats et les plus doctes de la sculpture. En sorte que par ces soins curieux elle luy érigea la merveille de son temps » (2).

Lorsque, dans la tourmente de l'Histoire, les dernières feuilles qui pendaient à l'arbre des Guises furent dispersées, le Grand Jardin passa aux mains des princes d'Orléans. En 1747, Louis d'Orléans en décida la démolition. Le bailli de Joinville parvint à faire revenir le prince sur sa décision, répara l'édifice et y voulut lui-même demeurer. Plus tard, la famille d'Orléans reprit le château qu'elle avait cédé à bail et ce ne fut qu'en 1791 que fut vendue, cette fois définitivement, la maison de l'Amour Repenti, le Château d'en bas, construit jadis pour un cœur fidèle avec les morceaux d'un cœur brisé.



(1) Du Boullay. — *Le catholique enterrement de M. C. de Lorraine.*

(2) Fornier II, fol. 505. (Histoire manuscrite de la maison de Guise. Bibliothèque nationale). — M. de Pimodan, dans *La Mère des Guises*, indique par erreur, page 3, le volume manuscrit de Fornier sous la cote Supplément français 5802. La cote véritable est simplement : fonds français 5802. — Sur ce monument, voir : Bonnaffé. *Le Mausolée de Claude de Lorraine*, Paris, 1884. (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*). — Roserot. *Nouvelles recherches sur le mausolée de Claude de Lorraine*. (*Gazette des Beaux-Arts*, mars 1899).

CHATEAU
DU GRAND JARDIN

Aspect Général

Faisant face au Petit Bois, le château du Grand Jardin se présente aujourd'hui aux regards, singulièrement modifié depuis le temps où Claude de Lorraine y donna sa première fête. Si on en croit des documents anciens, si l'on examine les dessins et gravures qui subsistent, des douves profondes entouraient l'habitation seigneuriale, les balustrades qui courent au-dessus des corniches n'existaient point, non plus que les hautes mansardes de style qui se décrochent sur les toitures. Par contre, tous les ornements étaient intacts, les trois dômes étaient là. Le temps n'avait point fait son œuvre ! De même, dans les intérieurs, le plan primitif n'avait pas été modifié, l'escalier non encore dédoublé, la chapelle n'avait subi aucune transformation.

Nous nous proposons donc ici, partant de l'aspect actuel, de remonter aux origines de ce bijou d'architecture, de faire le relevé de ce qui n'a pas souffert, d'essayer la reconstitution de ce qui est endommagé ou disparu, et, autant que possible, dans la limite qu'autorisent les présomptions de vérité ou de vraisemblance, de faire modestement revivre sous notre plume

ce qui est détruit avec ce qui subsiste de la résidence de Claude de Lorraine.

Tel que nous le voyons actuellement, le château du Grand Jardin ne manque pas d'allure. Sa caractéristique première, celle qui frappe à première vue, c'est la distinction.

Avec une adresse intelligente, il a été plusieurs fois restauré : nous avons dit qu'on lui avait ajouté, notamment, six corps de mansardes de pierre qui — il en faut souvent moins que cela — auraient pu compromettre l'harmonie générale de ses lignes. Heureusement, le mal fut réduit à son minimum. Cette décoration à hauteur des combles reste adroitement solidaire et parente de l'agencement décoratif des parties inférieures. D'autres lucarnes jadis figuraient là, c'étaient celles du plan conçu par Claude de Lorraine : elles étaient plus modestes. Fériel, historien de Joinville, regrette leur disparition ainsi que celle de certains « clochetons et cheminées ». Il faudrait se lamenter encore, dit-il, sur la destruction des vitraux historiés et « la mutilation de tout ce qui pouvait présenter un caractère féodal ».

Néanmoins, le Grand Jardin de Joinville reste bien de la famille distinguée d'Anet, de Chenonceaux et de tant d'autres demeures princières, contemporaines de sa construction.

Nous avons maintes fois rendu justice à la valeur archéologique de Fériel, et ce nous est ici une occasion nouvelle de faire appel à cet historien de la localité. Nous ne pourrions, à vrai dire, mieux retracer qu'il ne l'a fait l'aspect et les dispositions de cette demeure. Aussi, nous reportons-nous à la notice qu'il fit paraître

en 1847, dans les ***Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Langres.***

« Elevé sur un plan rectangulaire long de 48 mètres, large de 12, le bâtiment n'a, à proprement parler, qu'un étage. Au-dessous de vastes salles qu'on a dû couper pour les rendre habitables, existent des celliers voûtés et parfaitement appareillés ; au-dessus étaient ménagés des logements de service. La porte d'entrée, à laquelle on arrive par un escalier à double rampe qui a remplacé la montée primitive, s'ouvre à l'aspect du couchant ; elle est surmontée d'un bas-relief représentant une bataille et d'une exécution aussi parfaite qu'elle est délicate.

« Au levant et au midi, les murs se reflètent dans les eaux d'un vivier, qui baigne le pied de l'édifice ; sur le milieu de la façade postérieure se détache un pavillon saillant plus orné que le reste. Les fenêtres sont séparées par des pilastres géminés, et les socles de ces pilastres présentent encore des fragments d'écussons avec des chiffres entiers. On y trouve la trace des armoiries de Guise et de Bourbon-Vendôme, au-dessus desquelles étaient placées les initiales de Claude et d'Antoinette. Les devises sont gravées en creux sur des cartouches qui s'attachent obliquement à la cannelure des montants.

« Il faut renoncer à décrire l'ornementation de la frise et de l'appui des fenêtres : des fleurs, des fruits et des feuillages s'attachent en groupes, se mêlent en guirlandes et parfois s'interrompent pour faire place à des têtes d'animaux ou à des figures humaines.

« Dans les entre-colonnements, au-dessous des niches, on voit des trophées d'armes, le symbole des saisons, les attributs mythologiques de Mercure. Çà et

là on remarque les alérions, la double croix de Lorraine et parfois un bras tenant une épée nue (1).

« N'oublions pas un guerrier à cheval, foulant aux pieds un captif : ce relief se détache d'un soubassement de la façade orientale.

« De l'ancienne chapelle, aujourd'hui coupée dans sa hauteur par un plancher, il reste la voûte à plein cintre, ornée de caissons et de cartouches ; mais la montée qui y conduit n'est plus couronnée, à l'extérieur, de son ancien clocheton ; il en est de même de l'escalier parallèle qui occupe l'angle nord-ouest et du pavillon saillant au milieu de la façade opposée (2).

« Le toit, recouvert en ardoises et depuis longtemps déjà privé de ses lucarnes, est lourd et triste au regard ; sa charpente est parfaitement conservée. Les tours (3), qui s'élevaient aux quatre angles du Grand Jardin, n'existent plus. Les murs de clôture ont été, dans certains endroits, reportés en avant pour agrandir l'enclos, mais le parc boisé qui se rattachait au château en a été séparé pour former, sous le nom de Petit-

---

(1) René de Lorraine, père de Claude de Lorraine, portait sur sa bannière : un bras sortant d'une nue et tenant une épée. L'épée nue marquait le droit du glaive et celui de protection souveraine sur les chemins tant par terre et par eau dans toute l'étendue de leur duché. (Dom Calmet.)

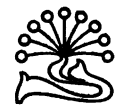
(2) Le texte de Fériel est parfaitement explicite en ce qui concerne la place des dômes, le premier sur la montée extérieure de l'escalier de la chapelle, le second sur l'escalier symétrique du nord-ouest, et le troisième sur le pavillon saillant de la face postérieure.

Ces déclarations sont pleinement confirmées dans un plan cavalier, admirable de finesse et d'exécution. — Ce plan de Joinville, exécuté en 1750 par Contenot, alors ingénieur à Joinville, appartient à l'auteur et il fournit sur la disposition et la forme des dômes des renseignements précis tout en étant, malheureusement, d'un tracé minuscule.

(3) Tours indépendantes de l'édifice et marquant les angles des murs de clôture. Plans Contenot et autres.

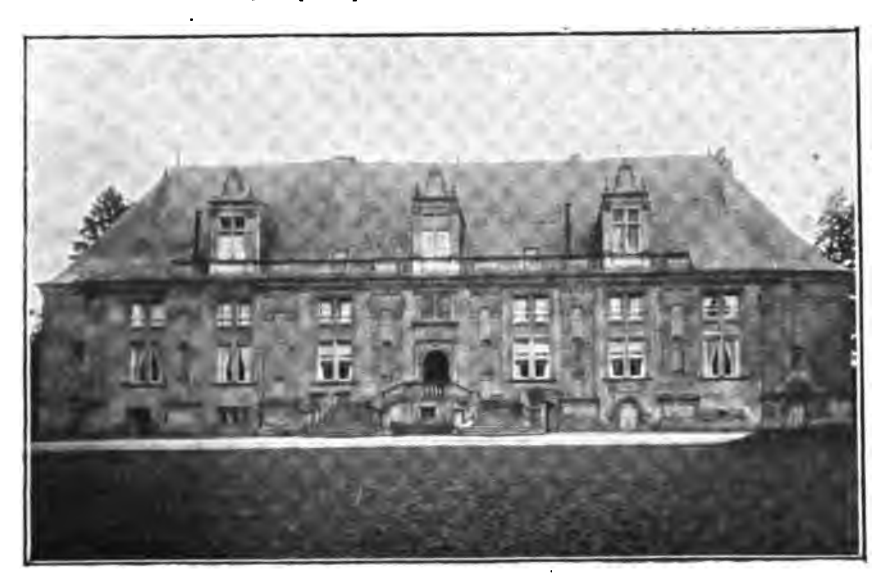
Bois, une promenade publique, dont la jouissance appartient à la ville ».

Si nous ne voyons pas, comme Fériel, les murs se « refléter » dans l'eau, si nous connaissons, par contre, les nouvelles lucarnes qu'il ne vit pas, car elles furent construites en 1857, sous la direction de l'architecte, M. Lebreton, de Paris, avec la balustrade (1), dans le même temps que l'on comblait les fossés, nous aurons le courage qui lui manqua, celui de ne pas « renoncer à décrire l'ornementation » du Grand Jardin, car nous croyons pouvoir apporter ainsi une contribution personnelle à l'étude de ce château de plaisance.



(1) Dans *La Mère des Guises*, M. le marquis de Pimodan dit, page III, que l'édifice du Grand Jardin est « singulièrement surmonté d'une balustrade en fonte peinte en blanc ». M. de Pimodan ne s'est certainement pas rendu compte de la matière dont est faite la balustrade, qui, nous l'avons constaté, est bien en pierre.

Façade principale du Château du Grand Jardin



Façade Principale

Le comte Alexandre de Laborde a publié en 1836 un ouvrage bien connu, intitulé *Monuments de la France*, et où figurent, à côté de documents littéraires et artistiques non sans valeur, des planches nombreuses dessinées par Bence et gravées par Pillemont et Lorieux. Le zèle de l'auteur, appliqué à réunir, en deux volumes, des témoignages épars relatifs aux plus intéressantes œuvres bâties de notre pays, a été, — il faut pourtant le dire une fois, — assez mal servi par le crayon ou le burin de ses illustrateurs. A bien des points de vue, on ne saurait trop recommander de vérifier aux sources les dessins qui figurent dans ce grand recueil. Trop

souvent une fantaisie déplorable a entraîné les artistes à interpréter plutôt qu'à transcrire, et, dans ce domaine de la gravure, nous devons, hélas, trouver une fois de plus la preuve que le proverbe italien « Traduttore, traditore » a bien souvent du vrai.

En ce qui concerne le Grand Jardin de Joinville (t. II, pl. 224-225), c'est pitié de constater avec quelle désinvolture on l'a relevé. Sans nul doute, l'agencement d'arbustes, de parterres, de rideaux de feuillages qui forment fond de décor, la haie d'arrière-garde des peupliers contribuent à donner à la résidence un aspect fort aimable, mais, pour ce qui intéresse l'architecture elle-même — qui est, croyons-nous, le point capital de l'affaire, — il faut constater que c'est là l'image d'un château, peut-être, mais, à coup sûr, point celle du Grand Jardin.

La cassure caractéristique des charpentes du toit au quart environ de la hauteur à partir des corniches n'est pas observée. La proportion même de la corniche est toute d'imagination. La porte d'entrée principale n'a pas conservé sa proportion et même, si l'on tient compte des modifications qui, dans la suite, ont été apportées à son couronnement, on ne retrouve pas dans les dessins de Bence le franc parti du linteau décoré d'une bataille que soutiennent deux Victoires ailées portant le laurier triomphal. La petite porte de gauche, en regardant la façade, prend une importance qu'elle n'a pas en réalité et les profils qui la surmontent n'ont qu'un rapport lointain, comme proportion et comme aspect, avec ce que nous pouvons observer sur place. Le caractère même de l'ornementation est méconnu, interprété avec sécheresse. Nous ne prendrons que deux exemples : 1° dans cette même petite porte dont

nous parlons plus haut, la partie recevant décoration est d'une fois et demie sa hauteur véritable ; 2° dans les écoinçons ménagés par le cintre de la porte principale, les figures de Bence ne sont point ailées et ne portent pas la couronne qui, dans le bas-relief, est passée à leur bras.

Nous devons reconnaître que la gravure de la face postérieure est quelque peu plus exacte. Mais nous avons dû, bien qu'à regret, rectifier ces importants détails iconographiques avant de tenter d'entreprendre une description plus scrupuleusement, mieux vérifiée.

⁂

La façade principale se compose suivant une disposition symétrique dont l'axe vertical passerait par le milieu de la porte cintrée ouverte au sommet du perron. Une ordonnance de pilastres corinthiens, deux à deux accouplés, se succède de part et d'autre, alternant avec trois surfaces murales formant travées, où s'élèvent de hautes fenêtres. Celles-ci ne présentaient pas autrefois la coupure horizontale qu'on leur voit aujourd'hui à mi-étage et éclairaient des intérieurs montant à toute hauteur. Les parties extrêmes de la construction sont occupées par des nus de murs percés de lumières rares et étroites ; ces angles formant, par leur masse voulue et par leur presque totale absence de décor, un contraste frappant avec la partie médiane toute de grâce, de relief discret et de larges percements. Deux tourelles s'élevaient autrefois sur ces parties de l'édifice. Un haut comble actuellement s'enlève par deux pentes longitudinales vers une poutre faîtière parallèle aux grands côtés du quadrilatère tandis que, latéralement,

deux autres pentes s'inclinent sous un angle un peu plus accusé.

Cela constitue, en somme, une toiture à quatre pans : le point de jonction des pans nord et sud avec les autres pans étant à peu près à l'aplomb de l'axe des grandes fenêtres extrêmes (dernière travée). Le tout est couvert en ardoise.

Ainsi que nous l'avons dit, un double perron a été ajouté au château, perron formant palier presque à la hauteur des planchers et regagnant la différence de niveau de ces derniers et du sol, l'espace ainsi limité étant affecté à des pièces de service où l'on accède, sur l'aile droite, par deux portes cintrées et sur l'aile gauche par une porte à linteau horizontal. Enfin, dans les parties pleines butant la construction, sont également ménagées deux portes qui ont donné prétexte à un arrangement exquis de couronnements et de frontons cintrés. L'une de ces portes (aile droite) est totalement détachée du motif central ; l'autre (aile gauche) est en quelque sorte solidaire du dernier groupe de pilastres accouplés. Avec un retrait de 0m25 sur le nu principal, cette petite porte se couronne d'un motif mouluré dont les profils inférieurs courent à la hauteur des profils du soubassement des colonnes. Toutefois, la mouluration de cette partie de corniche couronnant la porte est distincte de celle du soubassement : si elle se limite dans les mêmes niveaux horizontaux, elle garde, ainsi qu'on en pourra juger plus loin par les photogravures accompagnant ce texte, la proportion menue et gracile qui convient à un motif ornemental d'aussi peu d'importance dans l'ensemble.

Quand nous aurons rappelé que les trois lucarnes Renaissance et la balustrade qui court de l'une à

l'autre sont d'exécution moderne, nous pourrons aborder le détail de cette façade principale, en retenant tout d'abord les véritables dimensions du château du Grand Jardin : soit 49^{m}70 pour les grandes façades, 13 mètres pour les petites, et une hauteur de 10^{m}05 à fleur de l'arête du profil supérieur de la corniche (1).

Partant de l'angle droit, en regardant la façade, nous trouvons d'abord un pilastre d'angle retourné sur la façade latérale et séparé de l'arête du mur par un petit champ. Ce pilastre a sa base à la hauteur des planchers intérieurs et il repose sur un haut socle qui rachète la différence de ce niveau au sol du jardin. Le soubassement n'en est pas orné ; la base du pilastre est d'un profil corinthien classiquement tracé, le fût comporte 6 cannelures, mesure 0^{m}52 de large et s'achève par un chapiteau d'acanthes sous un entablement dans la partie médiane duquel vient buter un bandeau plat formant saillie sur le nu et se retournant sur l'aile latérale.

En façade principale, entre ce bandeau et la partie supérieure (corniche proprement dite), on voit un percement sans ornement, d'une forme allongée, à l'aplomb de la petite porte du rez-de-chaussée. Près de cette porte, se trouve une petite fenêtre calée par deux panneaux à table creuse que surmonte un fronton aux profils aigus, d'un joli caractère.

La porte compte 1^{m}10 sur 1^{m}90 de haut, sous tableau. Deux pilastres ioniques la flanquent, soutenant un entablement dont la frise comporte un décor de rinceaux. Le tout est dominé par une table saillante limitée par de souples mouvements de pierre, où s'inscrivent sous

(1) Fériel, nous l'avons vu, fixe par erreur à 48 mètres la longueur et à 12 mètres la largeur du château du Grand Jardin.

un profil horizontal deux têtes d'anges joufflus ailées, se faisant vis-à-vis et participant à un motif de fruits délicatement sculptés.



Au-dessus de cette porte, et suivant le même axe, une fenêtre de petites proportions, reposant sur un profil saillant, est couronnée de sobres ornements de fruits, en relief.

Identique au pilastre d'angle ($0^{m}52$ de large), un nouveau pilastre isolé marque la délimitation entre la partie d'angle et la partie médiane. Toutefois, dans la seconde moitié de sa hauteur, il présente, sur un cartouche traité en cuir Renaissance, l'inscription « TOVT POVR VNNE » (*sic*). Autre particularité : dans le socle figure un C sculpté, le C de Claude de Lorraine.

A la suite se trouve l'ordonnance des hautes fenêtres alternant avec les pilastres accouplés. L'imparfaite gra-

vure de Bence donne approximativement l'impression de ce que pouvait être le dispositif de ces sveltes baies montant tout d'une venue jusqu'au-dessous de l'entablement, et encadrées, sur leurs trois autres faces, par un chambranle à la fois souple et nerveux. Une des modifications qui leur ont été apportées fut, avons-nous déjà dit, la construction d'une partie pleine indiquant en façade l'existence de planchers intérieurs à mi-hauteur ; le caractère de l'habitation seigneuriale a malheureusement souffert de cette disposition d'après coup, fatale conséquence des nécessités d'une demeure moderne.

Une seconde modification, datant de 1857, fut la suppression d'ornements sculptés soutenant l'abaque des fenêtres de la partie gauche. Ils représentaient des têtes d'anges, des motifs de fleurs et de fruits sculptés dans le goût du temps. L'aspect princier a cédé le pas aux besoins de cette demeure aujourd'hui bourgeoise ; tout logiquement, la proportion de la façade s'en est trouvée modifiée et cette coupure a brutalement nui à l'élancement qu'avaient si rationnellement prévu les architectes du XVIe siècle. On doit pourtant reconnaître avec quel goût et quelle adresse le château du Lorrain a été remanié. La transformation eût pu être désastreuse, elle n'est que regrettable et il y a lieu d'accorder les circonstances atténuantes à ceux qui ont été chargés de placer ces planchers et de modifier partiellement ces nobles fenêtres. Ils ont su réaliser leur tâche coupable avec prudence et habileté.

Tout était si joliment prévu pour donner à ces façades une allure svelte et légère ! Les maitres d'œuvre d'autrefois s'étaient bien gardés de faire filer leur entablement. Par crainte d'alourdir l'ensemble, ils avaient

décroché leurs frises et la partie inférieure de l'entablement, ne les laissant saillir qu'à l'aplomb des pilastres et engageant, à leur lieu et place, dans le reste du nu de la muraille, le sommet de leurs fenêtres ainsi percées jusqu'à quelques centimètres de la corniche haute qui, elle seule, courait sur tout le front de l'édifice.

De même avaient-ils évité de barrer toute la partie inférieure de la façade par la ligne continue des moulures des soubassements. Le zéro du mur descendait entre ceux-ci jusqu'au sol, sans même que le moindre stylobate ne se profilât à la base. Ces inventions charmantes, jointes à l'art de proportionner les pleins et les vides, sont tout le secret de cette époque, faite de nuances et d'esprit méticuleusement dosé.

Un rien, et le château perdait de son élégance. Ah ! certes, ceux du temps passé n'auraient point songé à supprimer les deux tourelles d'angle, la tourelle sur l'avant-corps d'arrière, non plus qu'à chaperonner leur construction de ces trois lucarnes et de cette balustrade aux profils secs qui pèse sur la pure et sage ordonnance des pilastres et des baies !

A la suite de la fenêtre, et reposant sur un socle oblong, deux pilastres accouplés que sépare une niche en cul-de-four. Les pilastres sont cannelés (six cannelures) et portent, à la même hauteur que le pilastre précédemment cité, chacun un écusson gravé : « LA ET NON PLVS ». L'acanthe fleurit aux chapiteaux et dans la frise de l'entablement correspondant, une corne d'abondance figure parmi d'autres ornements. La niche dans son cul-de-four présente une coquille talon en dessus, et sa base est sculptée dans la pierre, avec le probe souci de se limiter au joint inférieur, d'un

motif de casque à panache reposant sur une massue de guerre et un espadon entre-croisés.



A la suite d'une fenêtre qui, comme la précédente, et d'ailleurs toutes les autres en façade, montre un meneau vertical rompu par le panneau plein dont nous avons parlé, se trouvent deux nouveaux pilastres, sur leur socle, flanquant une niche dans la partie inférieure de laquelle est un casque ailé avec un caducée.



Sous la grande fenêtre, une porte cintrée surmontée d'un baudrier orné ; sur les pilastres, les cartouches « TOVTES POVR UNE, LA ET NON PLVS ».



Dans les chapiteaux, une variante : deux mufles de lion aux angles, sommés dans l'axe d'une tête d'ange ;

dans la frise enfin, un carquois acompagné d'une hache et d'une flèche alterne deux fois avec des ornements floraux.



Sous la fenêtre qui vient à la suite, une petite porte en plein cintre avec fronton circulaire sans décor. Près de cette porte s'épanouit le rampant extérieur du perron qui masque une partie du mur inférieur et le socle sur lequel reposent les deux pilastres suivants, en sorte que la base de ceux-ci est au niveau du palier d'arrivée.

Ces pilastres portent le cuir « TOVTES POVR VNE » et la niche intercalée contient la même coquille que plus haut, talon en dessus ; les chapiteaux sont corinthiens, sans variantes. Le soubassement de la niche

est ici constitué par une dalle saillante ornée d'une



composition où l'on voit un homme nu sur un char, laissant s'envoler derrière lui une écharpe, alors que deux animaux fantastiques traînent l'ensemble.



Le perron, qui a remplacé la montée primitive, compte une première volée de 7 marches de 0^m17 de haut, montant par deux rampes cintrées, un palier, puis un groupe de deux marches perpendiculaires à la façade, et trois marches à la porte d'entrée. Les emmarchements, paliers, rampes et balustres sont modernes. Ces derniers sont analogues à ceux de la balustrade qu'on voit sur la toiture. Au fond du fer à cheval que créent les deux montées, est une petite fenêtre donnant jour dans les sous-sols.

Dans l'axe du perron s'ouvre la porte principale de la demeure, cintrée, ornée de deux colonnes engagées



Frise sculptée au-dessus de la porte du perron.

Perron du Château.

des deux tiers, de style corinthien, portant à la partie supérieure du chapiteau, au-dessus du deuxième rang de feuilles, une gaîne intérieure cylindrique et cannelée. L'arc repose sur deux parties moulurées et les écoinçons contiennent deux belles figures en relief, drapées d'un superbe mouvement, ailes déployées. Toutes deux soutiennent d'un bras tendu une couronne oblongue et feuillue. Elles portent chacune une couronne plus légère passée dans l'avant-bras. La figure de gauche soutient une grosse palme. Les figures sont d'un très noble caractère. Dans l'espace limité par les deux branches de la couronne, on voit le relief assez confus d'une décoration de feuilles de laurier.

La porte a 2m90 sous cintre et les colonnes sont d'un diamètre de 0m20 à la base. Le tableau de la porte, dans la partie cintrée, est orné de caissons défoncés. Au-dessus, existe un important linteau qui servit de prétexte à un agencement décoratif à la fois simple et alluré. Sur une largeur de 2m40 se déroule une composition de bataille à l'antique, très logiquement distribuée, au point de vue de l'appareillage, en trois pièces, dont les joints verticaux ne sectionnent aucune figure importante. La tradition gothique persistait au moment de la construction (et bien que l'on fût en plein XVIe siècle) de disposer le décor de telle sorte qu'il n'eût rien à craindre, dans ses parties délicates et fragiles, de l'effritement fatal qui guette toute pierre, et à plus forte raison tous les joints, plus vite effrités lorsqu'ils sont rendus irréguliers et moins résistants par l'existence de figures minutieusement sculptées. C'est ainsi qu'une mêlée met ici aux prises des cavaliers à boucliers et des soldats à pied brandissant le fer pour un grand carnage. Au seuil même de cette demeure qu'il avait consacrée à l'amour repenti, Claude

de Lorraine voulut commémorer, par un symbole durable, qu'il s'était couvert de gloire en combattant près de son roi François Ier, sur la terre d'Italie, aux champs de Marignan, puis, plus tard, à Fontarabie, à Hesdin, à Neufchâteau, à Saverne et à Péronne, en Champagne à la poursuite des gens d'Espagne, à Damvillers, à Montmédy, à Ivoy, à Arlon, à Luxembourg contre les Impériaux, à Landrecies, partout enfin où paraissait la double croix des armes de Lorraine.

Autrefois, si l'on s'en réfère au douteux témoignage de Bence, une partie pleine couronnait ce linteau si artistiquement décoré. On voit actuellement une baie à meneaux assez disgracieuse, comportant un treillage losangé, de pierre, peu en rapport avec l'esthétique générale de l'édifice. C'est encore là une modification faite par l'architecte Lebreton, cette fois, il faut l'avouer, assez mal inspiré.

Constatons, au passage, que la hauteur même du linteau disposé sur la porte principale a commandé celle des parties pleines surajoutées aux fenêtres, lors de l'établissement des planchers à mi-étage.

Ici commence une disposition symétrique de celle que nous venons d'étudier (1), c'est-à-dire deux pilastres accouplés à chapiteaux corinthiens avec niche médiane, les pilastres portant les cartouches « TOVTES

(1) Il faut pourtant tenir compte de ce que les tables d'appui de fenêtres, dans cette partie de l'édifice, étaient plus élevées au-dessus du sol que ne l'étaient celles des autres baies Une disposition analogue se retrouvait en façade postérieure. Nous n'avons pu découvrir pour quelle raison avait été adoptée cette disposition bizarre lors de la construction du château. Ces abaques étaient fort délicatement décorées. Nous avons, il y a quelques instants, signalé qu'en 1857 le dernier propriétaire du château, pour ramener toutes les fenêtres au même niveau. fit déposer ces appuis. L'ensemble en est fort heureusement conservé dans les greniers même du Grand Jardin.

POVR VNE » (pilastre de gauche), « LA ET NON PLVS » (pilastre de droite), la niche ornée d'une coquille, talon en dessous, la partie inférieure de la niche étant constituée d'une dalle saillante où l'on voit en relief deux chevaux galopant et trainant un char qu'occupent deux figures, le tout sortant d'un buisson feuillu ; une frise d'entablement décorée de trois têtes, une de face et deux de chaque côté, que relient des sortes de gourdes de pèlerins.





Puis une fenêtre type des fenêtres précédentes, au dessous de laquelle est une porte de service. On trouve ensuite deux pilastres accouplés portant les cartouches

« TOVTES POVR VNE » (pilastre de gauche), « LA ET NON PLUS » (pilastre droite) ; pas de niche entre ces pilastres : dans la construction primitive il en existait une, mais des restaurations l'ont supprimée, tout en réservant la dalle inférieure qui porte un casque vu de face accolé de deux retombées de fruits ; en frise d'entablement deux têtes de profil sur les angles, une tête de face dans l'axe et, reliant le tout, un arrangement de gourdes de pèlerins. Puis une fenêtre à meneaux (type décrit), au-dessous de laquelle sont trois baies formant motif d'un type analogue aux fenêtres du soubassement de la face postérieure, lesquelles sont contemporaines de la première construction. Il est à remarquer que cette fenêtre n'existe pas dans la planche de Bence, ce qui pourrait laisser supposer, en admettant l'exactitude du graveur sur ce point, que cette ouverture serait postérieure aux ouvertures similaires qu'on voit sur l'autre face. Mais nous avons vu que le témoignage de Bence n'offre qu'une garantie plutôt médiocre. Viennent ensuite deux pilastres accouplés avec niche, les cartouches portant « TOVTES POVR VNE, LA ET NON PLVS ». Des têtes d'anges figurent aux chapiteaux composite corinthien, la frise porte des casques, morions, boucliers, sabres et masses d'armes, la niche, talon en dessus avec coquille ; la dalle inférieure est décorée d'un char trainé par deux béliers,



char dans lequel est assise une femme nue qui présente une coupe, alors que deux figures apparais-

sent très peu en relief, à l'avant et à l'arrière du char.

Après une fenêtre à meneaux, sous laquelle est percée une porte sans décor, nous trouvons un pilastre isolé à chapiteau corinthien ; la frise de l'entablement portant une tête vue de face, et le cartouche cuir « LA ET NON PLVS ».

Dans la partie pleine qui suit, on voit une petite fenêtre à fronton triangulaire et à pendentif où sont deux têtes de chevaux dans un décor de feuillage. Puis une porte, butant dans le soubassement du pilastre sus-

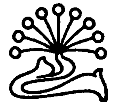


nommé, est encadrée d'un motif à pilastre ionique cannelé (un seul, l'emplacement de l'autre étant engagé), d'un couronnement de rinceaux très déliés avec, au centre, un buste d'enfant, le tout surmonté d'un trumeau triangulaire portant au milieu les lettres enlacées C. A., et sous son fronton supérieur la date

1546 (1). Un vase ardent, à l'aplomb du pilastre ionique, et de souples rinceaux feuillus et fleuris complètent la décoration de cette élégante porte. Tout ce nu est en retrait de $0^{m}25$ sur le nu du motif central.

Un pilastre d'angle, retourné sur la face nord, cale enfin cette façade principale avec le même dispositif de bandeau plat courant à hauteur du troisième tiers inférieur de l'entablement et ménageant entre lui et la corniche une partie de frise plate simplement appareillée et sans décor.

Quant à la corniche proprement dite, elle présente sur tout le front de l'édifice un profil très classique avec un beau larmier gras et souple, et de fines consoles entre lesquelles alternent des têtes fleuries, des rosaces, des mufles d'animaux stylisés reliés par un discret décor de fleurs.



(1) Cette date de 1546 semblerait devoir prouver que le château avait été commencé vers cette époque pour n'être achevé que plus tard. Il faut se souvenir, en effet, que cette année 1546 fut précisément celle où les nouveaux bâtiments du Louvre furent décidés. La même année, Philibert Delorme bâtit Saint-Maur. Le grand mouvement qui devait révolutionner l'architecture française n'en était qu'à ses premières manifestations.



Le Château du Grand Jardin, façade postérieure
(D'après la lithographie de Cicéri).

Façade Postérieure

Cet aspect de la maison de plaisance des ducs de Guise a été plusieurs fois reproduit dans des ouvrages relatifs à Joinville.

Nous citerons entre autres une planche, page 108, des *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Langres, 1847*, planche lithographique de Guesdon, dessinée par Girault de Prangey, en 1839, et imprimée par Lemercier, à Paris ; puis, dans les *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France*, du baron Taylor, à la série « Champagne », une lithographie de Cicéri, imprimée par Thiéry frères ; puis une phototypie publiée en 1887, d'après un document ancien, qui n'est qu'une planche de Bence, dont nous parlerons tout à l'heure, et transposée dans un recueil de vues joinvilloises édité par E. Lepoix, à Joinville, sous le titre : *Joinville ancien et moderne*. Citons encore, pour complé-

ter l'iconographie du château du Grand Jardin, dans un ouvrage publié chez Didot, 1859 : *Mémoires de Jean, sire de Joinville,* une gravure de Gaucherel et de Lamarche, qualifiée : *Maison de plaisance des ducs de Joinville,* et que n'accompagne aucun commentaire. La gravure a été reproduite par E. Lepoix, en frontispice d'une plaquette : *Notice historique sur le château de Joinville (Haute-Marne).* Ce même ouvrage contient une autre phototypie, établie d'après une photographie de la façade principale du Grand Jardin. Le commentateur de cette dernière planche atteste que la partie gauche de l'édifice a été ajoutée. Rien ne vient à l'appui de sa thèse et tout, au contraire, laisse entendre que cette aile est contemporaine du corps principal : on concevrait mal qu'il en fût autrement, dès l'instant que l'on prend soin de rapprocher le caractère d'ornementation des portes et fenêtres de cette aile de celui des décors de la construction médiane, où figurent les pilastres cannelés et les hautes baies décrites plus haut. Cette aile servait de base, ainsi que la partie correspondante de droite, à deux tourelles qui, malheureusement, ont disparu et auxquelles on accédait par des escaliers encore conservés intérieurement. L'existence des deux constructions à mur plein reste incontestable dès 1546.

Relativement à la façade qui nous occupe maintenant, la gravure de Bence, reproduite dans l'ouvrage de Lepoix, montre la disposition des fossés remplis d'eau qui enserraient l'édifice. Nous nous rallions, cette fois encore, à l'opinion de Fériel, qui dit, dans ses *Notes historiques sur la ville et les seigneurs de Joinville* : « La planche qui donne la vue de ce château, prise du côté du canal, c'est-à-dire par derrière, est de beaucoup supérieure à l'autre pour la fidélité et l'exécution. » On remarque dans cette planche qu'il y a de

l'eau sur trois côtés. La douve qui existait sur cette surface a donc été remplie avant 1835, car Fériel dit : « Au levant et au midi, les murs se reflètent dans les eaux d'un vivier que baigne le pied de l'édifice », et il ne parle pas du côté nord.

La planche de Guesdon ne présente qu'une partie de cette façade, celle qui comprend l'angle sud avec la fenêtre de la chapelle, trois travées de fenêtres et de pilastres, l'avant-corps reposant sur trois piles doriques et une travée de fenêtres. Le dessin, sans être rigoureusement fidèle, est consciencieux et a une certaine valeur documentaire.

La planche de Cicéri est élégante et est établie par un artiste délicat, soucieux du pittoresque, un pittoresque qui nuirait parfois à l'exactitude. Une des particularités de cette œuvre est qu'on y retrouve l'indication d'un ponceau de fer, à gauche, enjambant les douves encore existantes à l'époque où fut gravée la planche.



Façade postérieure actuelle du Château.

Un coup d'œil suffit pour nous rendre compte que les deux grandes façades s'ordonnent sur un parti identique : deux butées latérales, la même disposition de travées, et le remplacement (en façade postérieure) par un avant-corps intéressant de la partie médiane où existait (en façade principale) la montée d'accès au seuil du petit château.

Nous prendrons notre analyse par l'aile gauche, en regardant la façade, c'est-à-dire par la partie où existe la chapelle.

Après un pilastre d'angle retourné sur la façade sud, de style corinthien et cannelé comme les pilastres de la façade principale, mais ne portant pas de cartouche, vient une large baie cintrée éclairant le fond de la chapelle et montrant dans son tableau vertical un pilastre cannelé. Un nouveau pilastre sans cartouche fait pendant au premier, un entablement sans décor étant jeté de l'un à l'autre. Après quoi commence le dispositif alterné de baies et de pilastres. Un premier pilastre, formant motif avec le précédent, repose avec lui sur un socle sans ornement, alors qu'il est surmonté d'un entablement décoré de têtes de lion dans la frise et que ses cannelures sont coupées par l'écusson « TOVTES POVR UNE ».

Suit une haute fenêtre analogue à celles de la façade principale, au-dessous de laquelle s'ouvrent trois petites baies accouplées éclairant les services du rez-de-chaussée.

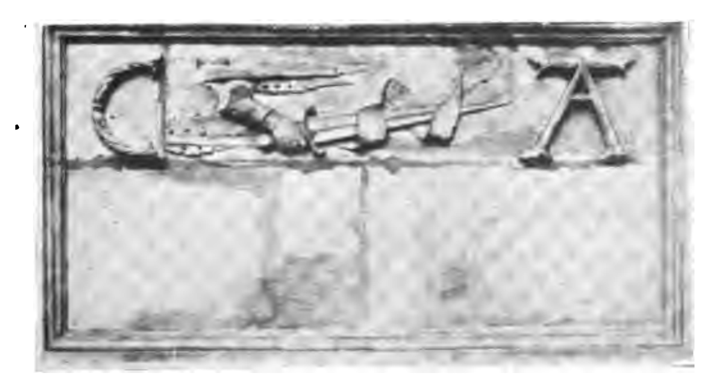
Puis viennent deux pilastres accouplés flanquant une niche où l'on retrouve la coquille, talon en dessus. Les inscriptions respectives des cartouches sont : « TVOTES (*sic*) POVR VNE, » et TOVTES POVR VNE ». La pierre inférieure de la niche est décorée d'une tête

d'ange dans un cartouche carré. La frise d'entablement porte au centre un petit cartouche.



Le socle de ces deux pilastres mesure 2 mètres de long sur une hauteur de un mètre, et sa base repose sur le talus appareillé qui, actuellement, est enfoui, mais dont les gravures anciennes nous montrent le fruit robuste plongeant dans les eaux du vivier.

Ledit socle est orné d'une table creuse, moulurée dans son cadre oblong et portant sur son plat, à gauche, le C, à droite, l'A, dans lequel apparait l'effigie



symbolique de René II, duc de Lorraine et père de Claude : un bras armé, sortant d'une nue, tenant une épée deux fois ceinte d'un roulet.

On trouve ensuite une fenêtre à meneaux surmontant le même percement trilobé du rez-de-chaussée, puis deux pilastres corinthiens avec les cartouches « LA ET NON PLVS » à droite et « TOVTES POVR VNE » à gauche, avec, entre les deux, la niche à coquille talon en dessus, une abaque ornée et, par-dessus le tout, un entablement à frises ornées de rinceaux Renaissance.



Le socle commun aux deux pilastres a 2 mètres de long sur 1m35 de large. Il ne comporte, cette fois, pas de table creuse, mais un simple nu sur lequel s'enlève, d'un beau relief, un cavalier nu, bouclier au bras gauche, menaçant, de la main droite armée d'un glaive, un soldat nu et tombé, qui s'abrite sous son bouclier et par-dessus lequel bondit le cheval, en se cabrant.

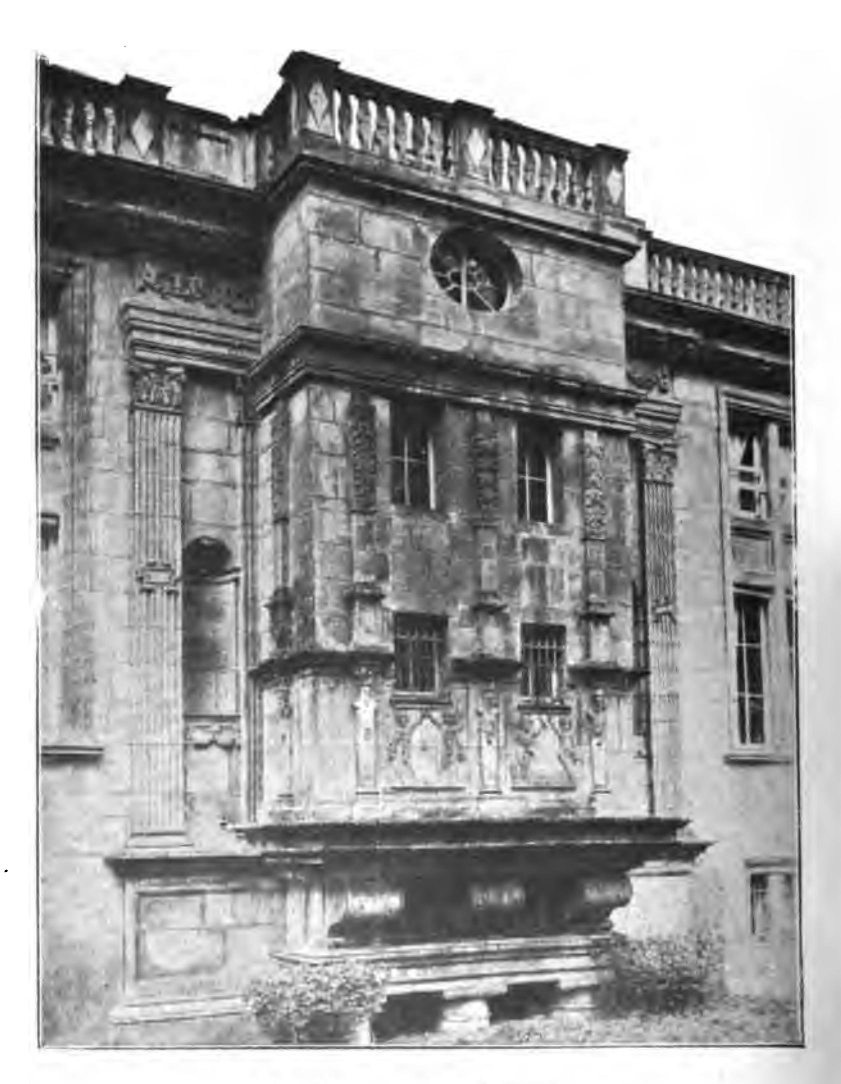


A la suite d'une fenêtre (type décrit), accompagnée des baies trilobées du rez-de-chaussée, se trouvent un pilastre et un demi-pilastre, séparés par une niche à coquille, à abaque ornée, les chapiteaux étant d'un corinthien extrêmement composite, le cartouche du pilastre plein portant « TOVTES POUR VNE » ; les initiales C. A., quoique grattées, paraissent encore dans le socle. Les profils de l'entablement viennent buter dans l'attique, dépourvu de tout ornement, qui coiffe l'avant-corps.

La saillie extrême de cet avant-corps sur le nu zéro de l'édifice est de 2m25. Il se compose de trois piles allongées rentrant sous l'édifice, arrondies sur leurs faces et terminées par un chapiteau dorique portant un lourd entablement décomposé : 1° en un premier corps de moulures ; 2° en une partie médiane, où trois robustes et grasses consoles sont séparées par de petites lumières donnant dans les celliers ; 3° en un couronnement formant corniche, de silhouette très vigoureuse et mesurant, sur la face, une longueur de 5 mètres, la largeur intérieure mesurée sur la face des consoles étant de 3m70. Chacune de ces consoles compte 0m72 de large (1).

Au-dessus de cette assise, s'élève un corps de maçonnerie rectangulaire distribué en un premier socle très orné, un parti de gaînes feuillues reposant lui-même sur des petits dés, le tout coiffé d'un profil très simple sur lequel, non sans élégance, vient se poser l'attique. Quatre fenêtres ajourent l'avant-corps proprement dit et un œil-de-bœuf troue le cube de maçon-

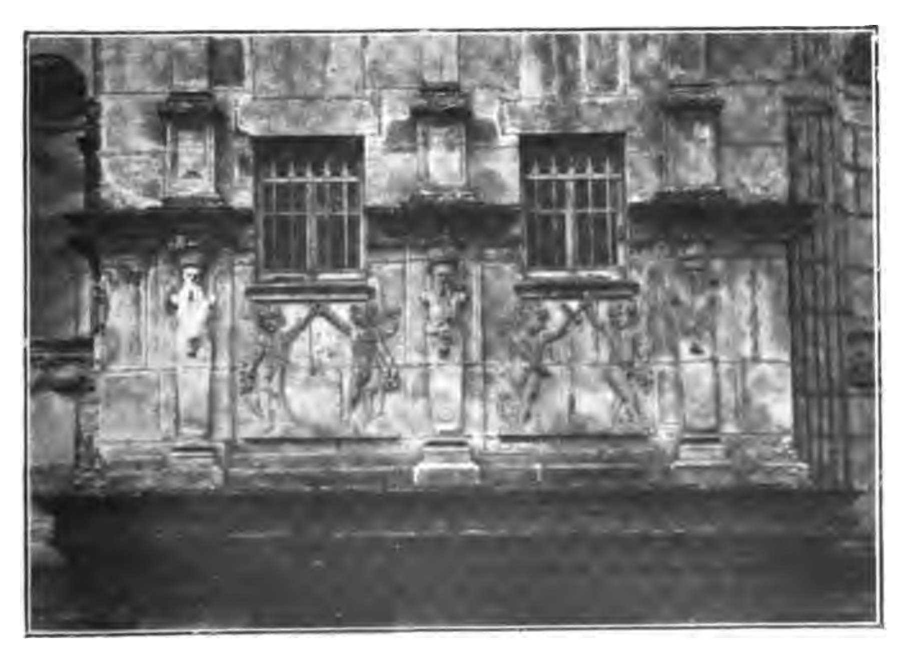
(1) Le tableau de la ville de Joinville (1639), plan en peinture conservé à la mairie de Joinville, donne la preuve de l'existence du dôme sur l'avant-corps, ainsi que le dispositif des dômes latéraux de la face principale.



Avant-corps, façade postérieure.

nerie de l'attique dans son axe. Par-dessus, enfin, l'on voit un bandeau filant avec le profil supérieur de la corniche du bâtiment, sur lequel bandeau prend place une balustrade moderne formant balcon à une lucarne également moderne.

La décoration de ce petit ensemble est des plus soignées et vraiment charmante. Les gaines de la partie inférieure (trois sur la face principale, une sur chaque face latérale) sont composées de fourreaux de pierre, couronnés à leur sommet par des bustes humains, sortes de termes qui portent sur leur tête des corbeilles fleuries où vient reposer une corniche saillante coupée par deux percements de baies. Sous chacune de ces baies sont des panneaux sculptés représentant l'un et



Détails de l'avant-corps.

l'autre deux anges ailés, qui, avec une grâce bien païenne, élèvent entre eux un anneau, alors que de l'autre main ils soutiennent des cornes d'abondance d'où roulent des fruits.

De même, les gaines supérieures sont fort habilement traitées. Deux baies sans caractère s'insèrent entre elles.

Dans la partie droite de la façade qui vient immédiatement après l'avant-corps, notons cette particularité que le pilastre d'angle est entièrement dégagé. On a donc un motif complet de deux pilastres avec cartouches « TOVTES POVR VNE, LA ET NON PLVS », avec, dans la frise, des têtes de bucrane, tandis que, cette fois, la coquille de la niche a son talon en dessous et que, dans la pierre d'abaque, se trouve un intéressant relief représentant un ange ailé et deux dauphins.



Viennent ensuite une fenêtre à meneaux surmontant les baies trilobées, puis deux pilastres à cartouche « TOVTES POVR VNE, LA ET NON PLVS ». La niche a été bouchée et il est à remarquer que, dans la façade principale, la niche de la même travée a subi semblable modification. Quant à l'abaque, elle porte une très jolie décoration de guirlande de fruits. La frise d'entablement est originalement ornée d'un motif de tortues fantastiques. Le socle des pilastres porte le C et l'A, le bras armé issant du nuage, ainsi que le roulet.

Ensuite on rencontre une travée de fenêtres (modèles décrits), deux pilastres à cartouches « TOVTES POVR

UNE, LA ET NON PLUS », une niche à coquille talon en dessous, la pierre d'abaque portant une femme assise dans un char que traînent deux chevaux, l'Amour, chargé de son carquois et de son arc, courant aux côtés de l'attelage.



Puis une fenêtre refaite. On voit encore, sur la droite, un retrait dans la maçonnerie. Au sommet, sur le côté droit, se distingue l'amorce d'un bandeau avec un motif sculpté; à la partie inférieure existe un piédestal que supporte un mufle de lion.

Après deux pilastres, dont le second est en retrait et a subi diverses réfections, vient la partie de maçonnerie où existent quatre percements pratiqués sans aucun souci des axes ni de la symétrie. La fenêtre supérieure porte un cartouche « LA ET NON PLVS », la fenêtre intermédiaire est soutenue par deux consoles.

Les deux petites baies, au rez-de-chaussée, sont coiffées d'un fronton qui s'orne de trois urnes fort simples, le fronton étant supporté par deux consoles sans grand intérêt, chaque baie comportant un cul-de-lampe de mascarons accompagnés de banderoles et de feuillages. Un pilastre d'angle limite cette aile latérale, qui compte 4 mètres de largeur.

Nous ne saurions trop déplorer la suppression des douves, qui donnaient à cette façade du Grand Jardin son caractère propre, justifiaient la structure de l'avant-corps, lui donnaient cette belle proportion qu'on lui voit dans la lithographie de Guesdon et dégageaient,

par un sensible abaissement de niveau, toute une ordonnance d'architecture, prévue pour être considérée sur le terre-plein de soutènement actuellement dissimulé par le remblai.

Verrons-nous jamais restituer ces fossés au château de Claude de Lorraine ? On doit toujours l'espérer, tout en en doutant bien fort. Un archéologue peut en rêver. Mais les conditions de la vie moderne et les lois de l'hygiène d'aujourd'hui en disposent autrement.



Façade nord du Château du Grand Jardin.



Façade Nord

Sans grand intérêt, elle se compose, sur ses 13 mètres de large, de trois panneaux circonscrits par quatre pilastres cannelés, exhaussés sur des socles dont les lignes filent avec celles des socles des autres façades. Les pilastres ne portent pas d'écussons.

Un entablement court sur le tout et dix baies percent la muraille ici et là. La première fenêtre en haut à gauche porte en fronton un motif décoratif et, sous sa pierre d'appui, une tête sculptée. Immédiatement au-dessous, se trouve une autre fenêtre qui comporte une

décoration de trois figures d'enfant jouant à taquiner deux fauves dont les têtes seules paraissent.



Au rez-de-chaussée, on voit, dans le même panneau de gauche, deux fenêtres analogues, à fronton et à consoles, reposant l'une et l'autre sur des reliefs très fouillés, dont le motif central est une tête d'homme dans des rinceaux.



Dans la frise d'entablement, l'on voit, à l'aplomb de l'un des pilastres médians, une ornementation dont la tête de chèvre fait les frais ; à l'aplomb de l'autre, deux faunes tiennent un écusson au centre duquel se trouvent des grappes de raisin.

Dans le panneau du milieu, la fenêtre supérieure est décorée d'un linteau orné et son abaque repose sur un papyrus à demi déployé où figure en relief une tête d'homme. Sous cette fenêtre existe une autre baie (1er étage), décorée de deux têtes d'anges, et la fenêtre du rez-de-chaussée, à fronton triangulaire,

repose sur un relief où nous reconnaissons la tête de bucrane.

Le panneau de droite comprend enfin, à mi-étage, entre le deuxième et le premier étage, une fenêtre sous laquelle sont sculptées deux têtes de chevaux réunies par une coquille et des palmettes ; puis, à hauteur du premier étage, une petite baie allongée et sans caractère ; enfin à demi-hauteur, entre le rez-de-chaussée et le premier étage, une autre fenêtre, à fronton triangulaire, reposant sur une fine abaque dont la partie inférieure est élégamment décorée d'un bucrane, des yeux duquel se détachent de souples banderoles.

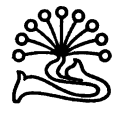




Bence a indiqué, dans sa composition, un ponceau de bois enjambant les douves et aboutissant à la façade que nous venons d'étudier. Le pittoresque du dessin y gagne sans doute, mais la vérité historique en souffre, car nulle porte n'a jamais existé sur cette façade et les hallebardiers de Bence n'auraient jamais pu passer par-là. La seule excuse de Bence est une faute de perspective. Le pont a presque sûrement existé de ce côté, sur un ruisseau alimenté par une fontaine venant de la colline, parallèlement à l'autre canal, dont on peut voir des restes de construction dans le jardin ; mais il était reporté bien en avant de l'angle du mur et se

trouvait aboutir au château, de telle sorte qu'il permit l'accès de la tour actuellement disparue. Mais cet accès était en face principale et non en face latérale.

Une particularité de construction est à signaler pour cette face : le mur, au lieu d'être en ligne droite, d'un pilastre à l'autre, présente un angle obtus ouvert et formant ainsi légère saillie au centre de la largeur. Le pilastre d'angle de la face principale étant d'équerre avec la portion de droite de la face nord, il s'ensuit que cette petite partie de la façade principale, où se trouve la porte portant la date 1546, est en retrait de 0m25 sur la ligne d'ensemble.





Façade sud du Château du Grand Jardin.

Façade Sud

Cette quatrième façade a une tenue architecturale un peu plus accentuée que la précédente. Elle se compose, comme elle, de trois panneaux limités par quatre pilastres (sans cartouche) dont deux d'angle.

Dans le premier panneau, à gauche, on voit deux baies : une au rez-de-chaussée, portant un fronton simple et soutenu par un cartouche Renaissance flanqué de deux têtes d'enfants ailés ; l'autre, percée dans le bandeau supérieur et encochant la muraille jusqu'un peu plus bas que la bague des chapiteaux ; un autre cartouche décore également l'abaque de cette fenêtre étroite et allongée.

Les deux autres présentent un dispositif identique. En l'un comme en l'autre, on voit une porte à rez-de-chaussée, sur le bandeau supérieur de laquelle s'étage une baie en plein cintre d'une très bonne proportion.



Les tableaux de ces deux baies cintrées sont décorés d'un discret pilastre dont le couronnement se trouve à la hauteur de la retombée des arcs. Ce sont là les deux portes-fenêtres de l'orangerie actuelle qui fut jadis, avant de passer par une série de transformations, la chapelle du château du Grand Jardin. Le plafond de cette chapelle a conservé encore, et c'est fort heureux, toute sa décoration qui pourtant est empâtée par des couches de badigeon de chaux qui la dénaturent. C'est là un plafond à caissons disposé selon une suite de nervures géométriques se recoupant en diagonale dans l'axe longitudinal de la pièce et déterminant, par leur croisement, des hexagones allongés et des carrés où s'enchâssent des cartouches nerveusement découpés et d'un fort relief. Ces ornements sont enrichis de thèmes floraux qui s'assemblent très heureusement avec les formes sèches et nettes des cartouches auxquels ils sont attachés. Une inscription — 1546 — figure dans le plafond, où l'on retrouve également le C et l'A de Claude et d'Antoinette.

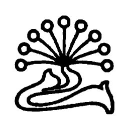
La chapelle mesure, dans son œuvre, 7^{m}40 sur 4^{m}15. Sans doute, dans cette chapelle vint souvent prier le

prince, fatigué de tant de prouesses, qui, sur le soir de ses jours, était tout à la fois revenu à sa femme et à Dieu. Dom Calmet dit « qu'au souvenir et en expiation de ses péchés galants, il portoit toujours, sur la chair, au haut du bras gauche, un bracelet de fer qui l'incommodoit extrêmement ».

Si l'on s'en rapporte au témoignage du même auteur, Claude aimait la musique autant que la chasse : « La musique lui servoit de délassement et il l'employoit, les jours de fête et de dimanche, à louer son créateur et à illustrer son culte. La vie étoit aimable au Grand Château. Le prince y tenoit toujours table largement ouverte à tout venant et il prioit chacun de ne point se priver des plaisirs de la plus large hospitalité. Toutefois il lui répugnoit de voir dégénérer l'amusement honnête en scandaleuse licence et il ne manquoit point de chasser sans rémission ceux de ses serviteurs qui s'abandonnoient à la faiblesse d'abuser des trésors de sa cave. La diversité de religion et l'insolence des libelles diffamatoires qui régnoient alors produisirent plusieurs mauvais écrits, où les princes lorrains étoient fort maltraitez de la part des protestants ». *(Histoire de Lorraine*, t. II, p. 1142.) Mais la piété de la maison de Lorraine ne saurait être contestée par l'Histoire, et les sculpteurs Dominique le Florentin, dit del Barbiere, Jean Picard, dit le Roux, et Richier, chargés par Antoinette de Bourbon de grouper des allégories dans les tympans du mausolée où reposa Claude de Lorraine, eurent raison d'y réunir, tout d'abord, la Foi et la Religion.

Au-dessus du deuxième pilastre, en partant de la gauche, est un cartouche portant une table creuse

rectangulaire ; au-dessus du pilastre suivant est un autre cartouche, très déchiqueté, dont le centre est occupé par un mascaron où figure, en relief, une tête de lion.



Intérieurs

En entrant par la porte de gauche (1m10 de large), au fronton de laquelle est inscrite la date de 1546, on se trouve dans la cage d'un escalier tournant, tout en pierre, comptant 53 marches, dont la largeur est de 1m50. Nous avons vu que c'était là l'emplacement d'une des anciennes tours recouvertes d'un dôme, tours depuis longtemps découronnées et modifiées.

La première partie de cette cage d'escalier est cylindrique; le noyau de la rampe est décoré d'une frise moulurée et de forme hélicoïdale. A partir de la première porte donnant accès aux appartements, la cage devient rectangulaire. Le palier à cet endroit, c'est-à-dire après 15 marches, compte une largeur de 3m50 et les murs une épaisseur de 1m20.

Dans toute la partie cylindrique, au-dessous des marches formant plafond, se trouve une banderole moulurée, large de 0m20, sur laquelle on distingue divers motifs dans l'ordre suivant : une croix à branches égales pattée, les lettres C. A. enlacées, le bras armé, la croix de Lorraine, une tête d'ange, un alérion, le bras armé, un alérion, la croix.

Dans chaque angle de la partie rectangulaire, montant jusqu'aux greniers (1) par 17 marches (deuxième palier), puis par 19 autres marches, se trouve une pier-

(1) Les charpentes des greniers sont très intéressantes comme tracés. Elles sont, pour la plupart, en bois de châtaignier et quelques-unes sont moulurées. Elles présentent de fréquentes analogies d'assemblage et de groupe avec celles du toit de l'hôpital de Joinville (1567).

re formant saillie et soutenant la marche extrême. Ces pierres encastrées, au nombre de quatre, dont le dessous porte un fleuron de feuillages, ont leur face diversement décorée. La première porte l'alérion, le bras armé, puis de nouveau l'alérion. La deuxième : le bras armé, entre deux croix de même forme que celles de la banderole ; la troisième : l'alérion entre deux croix de Lorraine ; la quatrième : le bras armé seul.

La porte de droite donne aussi accès dans un escalier tournant, plus monumental que celui de l'angle gauche. La cage en est cylindrique dans toute sa hauteur et le diamètre intérieur est de 4m80. Le nombre des marches est de 56 et la hauteur de chacune d'elles est de 0m17.

Deux portes accèdent sur cet escalier. La première présente deux vantaux, qui s'ouvraient probablement sur les appartements particuliers. Le fronton commun est frappé de deux croix de Lorraine, entre lesquelles se trouve une F surmontée d'une couronne. Une partie de cette F et les deux croix de Lorraine sont mutilées, mais encore distinctes. La seconde porte n'a qu'un seul vantail, qui s'ouvre sur la tribune de la chapelle.

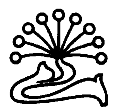
Chaque marche, dont l'arête du dessous est arrondie et apporte une gracieuse quoique très simple note décorative dans le plafond, vient s'appuyer sur une crémaillère moulurée prise à pleine pierre et saillant sur la muraille circulaire. Les marches, ainsi que la maçonnerie, sont en pierre blanche d'un beau grain.

Les portes du rez-de-chaussée de l'édifice donnent accès dans un immense sous-sol divisé en trois parties :

A droite, l'emplacement probable des anciennes cuisines seigneuriales (on y voit encore un immense évier et le tuyau de la cheminée), la voûte n'existe plus ; à

gauche, ce sont les caves avec leur voûte sur un plan d'arc surbaissé, d'une construction hardie et qui vient s'appuyer nerveusement sur les murailles, dont l'épaisseur est de 1m40. La largeur de cette partie est de 9m39 dans œuvre ; les pierres des voûtes sont taillées et appareillées par un jointoiement presque imperceptible ; elles ont conservé presque intacte leur couleur blanche et naturelle.

Au milieu, un escalier, également de pierre blanche, relie le sous-sol aux appartements supérieurs ; les premières marches, franchement cintrées, plus larges que les suivantes, sont d'un galbe des plus gracieux. Nous devons ajouter que cet escalier est de construction moderne et date de 1856-1860, époque où M. Lebreton apporta au château du Grand Jardin les modifications que nous avons signalées.



POSSESSEURS
successifs du Grand Jardin

MAISON DE JOINVILLE

1546. — Construction du château par Claude de Lorraine, premier duc de Guise.

1550. — François de Guise, fils aîné de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon.

1563. — Henri de Guise : « Logez-vous au Grand Jardin... Faites accommoder mon cabbinet au Jardin, tout ainsy qu'il estoit quant jen suis party », écrivait le duc Henri de Guise à Catherine de Clèves, son épouse, dans l'automne de 1575 (Mss Gaignières, vol. 351, fol. 25).

1588. — Charles de Guise.

1631. — « Le 6e octobre au dit an, Monsieur le Prince de Condé vint à passer à Joinville, visita le chasteau du Grand Jardin et fit pesché aux esculuges où fortuitement se rencontrèrent quelques truites, trouvant le lieu fort plaisant, délectable et récréatif ». (Manuscrit de 1575 à 1670, intitulé : *Curieuses recherches de ce qui s'est passé en ce pays joinvillois, tirées des tailles, pancartes, registres et comptes tant de la Chambre de la ville que du Trésor de l'église du dit Joinville.*) (Bibliothèque de l'auteur.)

1640. — Henri II de Guise.

1646. — Henriette Catherine de Joyeuse.

1654. — Louis de Lorraine.

1655. — Louis-Joseph de Lorraine.

1671. — François-Joseph de Lorraine.

1675. — Marie de Lorraine, dite Mademoiselle de Guise.

MAISON D'ORLÉANS

1688. — Anne-Marie-Louise d'Orléans, dite Mademoiselle de Montpensier, ou la grande Mademoiselle.

1693. — Philippe de France, duc d'Orléans, fils de Louis XIII.

1701. — Philippe II d'Orléans.

1723. — Louis Ier d'Orléans. En 1747, le château du Grand Jardin était devenu inhabité et inhabitable, et Louis d'Orléans, seigneur de Joinville, après avoir pris l'avis de son conseil, le 7 mars 1747, en avait décidé la démolition. Il ordonnait que le Château d'en bas serait démoli, « parce que l'eau des canaux de ce jardin et de ce château en a pourri les fondements des murs et des voûtes du rez-de-chaussée et que la vapeur des eaux en a endommagé les planchers. » Exception était faite en faveur des murs de clôture et des quatre tours qui se trouvent dans les encoignures de ces murs. Pareil sort était réservé aux arbres du parc, contemporain de l'édifice, et qui, comme lui, avaient été singulièrement négligés. Messire Jacques Faypoult, écuyer, était alors bailli de Joinville ; il sollicita du prince l'abandon du château, qu'il s'engageait à faire démolir, et de la coupe du Petit Bois, qu'il offrait de faire replanter en allées régulières de nouveaux arbres et des meilleures espèces. (Archives de la ville : *Extrait des registres du Conseil de Mgr le duc d'Orléans*)... Le prince de Joinville accepta ses offres... Heureusement, le bailli ne jugea point à propos d'user des droits qui lui étaient conférés. Il s'occupa, au contraire, de faire réparer l'édifice et il en fit son habitation. (J. Fériel.)

1747. — Bail emphytéotique cédant le château du Grand Jardin à Jacques Faypoult, écuyer, bailli de Joinville, en lui assurant la jouissance du sol et lui imposant l'obligation d'entretenir les lieux en bon état (Acte passé devant Doyen, notaire à Paris, le 24 mars 1747, entre

M. de Thury, intendant des finances du duc d'Orléans, et le fondé de pouvoirs des sieur et dame Faypoult).

En 1771, on avait construit des écluses avec des matériaux provenant de la démolition des tours du Grand Jardin (Collin, *Tablettes historiques de Joinville*, Chaumont, 1857).

1784. — Jacques Faypoult, bailli de Joinville, sollicite et obtient la rétrocession du bail de 99 années, consenti en sa faveur en 1747. (Acte du 26 novembre 1784, pardevant Lhomme et son collègue, notaires au Châtelet de Paris). Le château retourne à la maison d'Orléans : Louis-Philippe d'Orléans.

1785. — Louis-Philippe-Joseph, fils du précédent.

1791, 21 juin. — Vente des biens nationaux. Le Grand Jardin est acquis des mains de J.-C.-M. Choderlot, régisseur des biens de Louis-Philippe d'Orléans (acte reçu par Hanin et Perrin, notaires à Joinville), par Raphaël-Hippolyte-François de Thosse, officier de marine, moyennant 23 mille livres.

Une seule chambre y fut réservée, par acte sous seing privé, pour le dépôt des archives de l'ancien château, au loyer annuel de trois livres (*Archives de la maison d'Orléans,* carton de Joinville, 7 liasses 59 (1).

Mme Antoinette de Roussel, veuve divorcée de M. Raphaël de Thosse, à qui appartenait la seigneurie d'Annonville, au moins en grande partie, et qui s'était retiré à Joinville après la Révolution, où il s'occupa de sciences relatives à l'agriculture, reprit ensuite le Grand-Jardin, partie pour l'avoir acquise comme domaine national pardevant les administrateurs du ci-devant district de Joinville, le 25 pluviôse an II, et le surplus, comprenant un

(1) Mme Salin-Capitain, propriétaire actuelle du château du Grand Jardin, possède un dessin daté du 27 janvier 1798, où figure un projet d'habitation modeste destiné à remplacer le Grand Jardin et heureusement non exécuté. C'était là une maison sans caractère, où rien de la résidence de Claude de Lorraine n'était conservé.

grand nombre de parcelles, précédemment détachées du domaine, comme en ayant fait l'acquisition de diverses personnes, il y avait fort longtemps, moyennant des prix soldés (1).

En mourant, Mme de Thosse laissait pour héritières deux filles : 1° Mme Antoinette de Thosse, épouse de M. Charles de Klopstein, membre du Conseil général de la Haute-Marne, propriétaire, avec lequel elle demeurait à Prez-sur-Marne ; et 2° Mlle de Thosse, célibataire majeure, depuis interdite et ayant été pourvue d'un tuteur à son interdiction en la personne de M. Armand-Arnould-Joseph-d'Armand de Châteauvieux, propriétaire, demeurant à Courcelles, et d'un subrogé-tuteur en la personne de M. Charles Hanin, demeurant à Rouvroy. Mme de Klopstein est ensuite décédée postérieurement à sa mère, à Joinville, le 4 avril 1854, laissant son mari pour légataire universel, aux termes d'un testament olographe en date du 1er juin 1849, déposé, après décès, au rang des minutes de M. Henrion, alors notaire à Joinville, le 15 avril 1854. Mais M. de Klopstein n'ayant accepté que sous bénéfice d'inventaire, suivant déclaration faite au greffe du tribunal civil de première instance de Wassy, le 9 mai 1854, le legs universel que lui avait fait sa femme, en a été envoyé en possession régulière suivant ordonnance rendue par M. le président du tribunal civil de Wassy, le 10 dudit mois de mai 1854.

Sur demande formée par M. de Klopstein, comme légataire de sa femme, contre MM. de Châteauvieux et Hanin, en qualité de tuteur et subrogé-tuteur de Mlle Pauline de Thosse, le tribunal civil de Wassy a, par jugement du 20 décembre 1855, ordonné la vente sur licitation, après expertise préalable, du domaine de Joinville dépendant de la succession de Me de Thosse, et alors indivis entre M. de Klopstein et Mlle de Thosse.

---

(1) En juin 1819, le duc d'Angoulême, passant à Joinvile, s'arrêta au château du Grand Jardin.

26 février 1856. — Cette vente a eu lieu à la barre du Tribunal de Wassy par jugement du 26 février 1856, moyennant le prix de 60.000 francs, au profit de M. Pierre-Hyacinthe-Félix Salin-Capitain, maître de forges, demeurant à Abainville (Meuse). D'après la désignation établie en vue de cette vente, le domaine comprenait :

« Le domaine connu sous le nom de château du Grand Jardin, situé à Joinville, entouré de murs et contenant *intra muros* 4 hectares 34 ares 62 centiares et en dehors de ces murs et y attenant 16 ares 70 centiares de jardin, cotés articles 338 de la section B et 11 et 9 de la section E, moins, pour ce dernier article, environ 3 ares 10 centiares n'en faisant pas partie et qui joignent au midi et au levant Mme Vve Desnoyers, au nord le surplus du terrain, et au couchant l'allée ou avenue du château.

« Il joint, dans son ensemble, au couchant le chemin de dessous Grévisse conduisant à Sainte-Ame, au levant la route de Saint-Dizier à Joinville, au nord les Chenevières et au midi des jardins, et prend son entrée principale au moyen d'une allée donnant sur le prolongement de la rue des Tilleuls, puis sur la route de Saint-Dizier à Joinville, où existent diverses issues.

« Il se compose, à gauche de la porte d'entrée principale, d'un bâtiment servant de logement pour concierge, dans lequel se trouvent une chambre à feu et une chambre à four servant de lessiverie, avec grenier régnant sur le tout.

« A droite de ladite porte et dans l'angle sud est se trouvent :

« Une remise à fourrages, une vinée, une autre remise, puis un hangar avec issue donnant sur la partie du terrain, en nature de jardin, coté au plan cadastral sous le n° 9, section E, dépendant du domaine, lequel terrain aboutit sur la route impériale et contourne une tour dont le rez-de-chaussée sert d'écurie ; joignant à cette écurie et à l'aspect du nord, se trouve une autre écurie, ensuite

de laquelle en existe une troisième de moindre dimension ; grenier régnant sur lesdites écuries et tour, chenil à côté. En avant des remises se trouve un puits avec pierre à eau.

« Avant d'arriver au château, à une certaine distance des remises qui viennent d'être désignées, on traverse, au moyen de trois ponts, dont l'un est en fonte, l'autre en pierre, le troisième en bois, une pièce d'eau en forme de canal contournant le château aux aspects du sud et de l'est. Cette pièce d'eau est alimentée par une source d'eau très limpide et très abondante formant cascade. Elle est entourée de plantations.

« Entre le mur, au sud de la propriété, et cette pièce d'eau se trouve le jardin potager, en avant duquel existe une serre de construction moderne chauffée par un thermosiphon. Une partie de la propriété est en culture et l'autre partie est en jardin anglais. Près de la pièce d'eau se trouve le château bâti vers le milieu du XVI[e] siècle, élevé sur un plan rectangulaire long de 48 mètres sur 12 de large et n'ayant à proprement parler qu'un étage ; au dessous des vastes pièces dont se compose cet étage, auquel on parvient par un escalier de pierre à double rampe, existent des celliers voûtés parfaitement appareillés. Cet étage se compose d'une vaste antichambre, d'une grande salle à manger, de huit chambres, deux cabinets, une cuisine et une chambre de débarras.

« Au-dessus de cet étage se trouvent différentes chambres et cabinets, surmontés eux-mêmes d'un vaste grenier auquel on arrive par deux escaliers en pierre, tournant et à noyaux, existant aux deux extrémités nord et sud du château, qui est couvert en ardoise supportée par une charpente en châtaignier. »

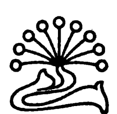
***

Il n'était pas inutile d'intercaler ici la liste des propriétaires de cette résidence seigneuriale. C'est par eux

que des modifications successives furent apportées à cette demeure d'abord choyée et chérie, puis, dans la suite, longtemps abandonnée, un moment même menacée d'une destruction imminente, enfin abritant diverses familles qui tour à tour transformèrent l'ancienne maison de Claude de Lorraine par des adjonctions de planchers, d'escaliers, de balustrades et de perrons.

Actuellement, en 1905, ce château appartient à Mme veuve Salin-Capitain, qui, gracieusement, a bien voulu mettre à la disposition de l'auteur de cette brochure tous les moyens de documentation dont elle pouvait disposer.

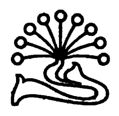
Que madame veuve Salin-Capitain veuille bien agréer l'expression de ses sentiments les plus respectueux et les plus reconnaissants.



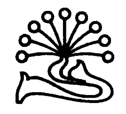
Principales Dimensions du Château du Grand Jardin

Longueur totale de la face principale	49 m. 70
Largeur des soubassements des pilastres. . .	2 m. 05
— des pilastres	0 m. 54
Distance moyenne entre les pilastres accouplés.	0 m. 78
Largeur des niches	0 m. 68
Haûteur des niches	2 m. 15
Largeur de la porte principale sur le perron.	1 m. 55
Hauteur sous cintre — .	2 m. 90
Diamètre des colonnes décorant cette porte. .	0 m. 20
Nombre de marches du perron	12 m.
Hauteur de ces marches	0 m. 17
L'intérieur est élevé d'une marche au-dessus du seuil de la porte, ce qui fait une différence de niveau au-dessus du sol de. . . .	2 m. 20
Largeur moyenne des grandes fenêtres à meneaux	2 m. 10
Hauteur de ces fenêtres	4 m. 85
Du sol à l'appui de ces fenêtres.	3 m. 30
La partie de droite est en saillie sur le corps principal de	0 m. 05
Largeur de la porte.	1 m. 10
Hauteur de cette porte sous bandeau	1 m. 90
La partie de gauche, à son point de réunion avec le corps principal, est en retrait de. .	0 m. 25

Largeur de la porte de 1516.	1 m. 03
Hauteur sous bandeau.	1 m. 95
Hauteur de l'édifice, du sol à l'arête du profil supérieur de la corniche.	10 m. 05
Largeur totale de la façade sud.	13 m. 05
— des soubassements des pilastres d'angle	0 m. 60
— du soubassement du pilastre sur la face.	0 m. 60
— des pilastres cannelés, angles et face.	0 m. 52
Longueur intérieure de la chapelle	7 m. 30
Largeur — —	4 m. 15
Hauteur sous voûte —	8 m. 62
Largeur totale de la face nord	13 m. 10
— des soubassements des pilastres d'angle	0 m. 60
— du soubassement du pilastre sur la face.	0 m. 60
— des pilastres cannelés, angles et face.	0 m. 52
Longueur totale de la face postérieure. . . .	49 m. 70
Saillie de l'avancée du milieu	2 m. 25
Largeur de cette avancée.	3 m. 70
Saillie de la partie droite et de la partie gauche	0 m. 35



TABLE



ÉPITAPHES

par

M. CHARMETEAU

Trésorier de la Société des Lettres, Sciences et Arts de St-Dizier

Officier d'Académie

ÉPITAPHES

Qu'elle soit en prose ou en vers, l'inscription que nous lisons sur les monuments funéraires est presque toujours l'expression toute naturelle de prières ou de souhaits pour le repos de l'âme du défunt, l'éloge plus ou moins pompeux de ses qualités ou de ses vertus, ou encore l'énumération détaillée de ses bonnes œuvres et des fondations dont il a enrichi l'église paroissiale ou quelque monastère.

Les vers ne brillent généralement que par l'idée à la fois noble, naïve et consolante qu'ils expriment ; mais, à défaut de poésie élégante, le sens chrétien se révèle toujours avec ce qu'il prête d'adoucissement à la pensée de la mort : brièveté de la vie, néant des richesses, illusions de la gloire, etc.

Les formules des plus anciennes épitaphes sont d'une extrême simplicité. Les mots HÎC REQUIESCIT IN PACE remontent aux premiers temps du Christianisme ; ils indiquent à la fois et l'endroit où se trouve le défunt et une sorte d'injonction de respecter l'asile du dernier repos ; BONÆ ou PIÆ MEMORIÆ est également d'origine fort ancienne ; HIC JACET a été usité vers le ve siècle.

Toutes ces expressions ont été conservées jusqu'au moyen-âge. Vers cette époque, on ajouta certaines qualifications applicables les unes à une classe de

dignitaires, les autres à tout individu : le prêtre est un vénérable homme, ou encore une sage et discrète personne ; le laïque est un honorable homme, un sage maître ou une bonne personne.

Le xive siècle mit à la mode les jeux de mots, les calembours et les énigmes. Quand on rencontre de pareils écarts de l'esprit jusque sur la pierre des tombeaux ou sur les murs d'une église, il est permis de se demander quel fut le plus à plaindre, ou du chrétien dont la mémoire recevait un tel hommage, ou du panégyriste. On trouvera dans le 3e volume des ***Antiquités nationales de Milnin*** quelques unes de ces épitaphes bizarres qui sont le comble de l'ineptie.

Il nous suffira d'en citer deux, celle d'un chantre de la cathédrale de Langres (Cloître Saint-Mammès) ; sur un cartouche placé entre deux têtes de mort sont les notes la, mi, la, ce qui signifie : Mort l'a mis là mort.

On en trouve une autre dans le Musée impérial des Monuments français (1810), elle est attribuée à François Gentil, né à Troyes, et fut composée pour Jean de la Porte, conciliateur pour le roi, décédé en 1442 :

BONNES GENS VOUS DEVES QV'ON DOIT SON TEMPS BIEN DIS	PENSER
CAR LA MORT HOMME NE DE TEMOING MAISTRE JEHAN DE LA	PORTE
CONCILIATEUR POUR LE AU CHASTELET ET SOUS DES	ROY
L'UN DES ESCUIERS EN SA DE PARIS SOUS D'AUTRUY EN	COUR
LEQUEL EN TERRE CY GIST COMME LA MORT RE	DEVANT

ET LAISSA CE MONDE HI MIL QUATRE CENT QUARANTE ET	DEUX
EN NOVEMBRE NEUFVIEME SI PRIES DIEU QUE TOUT LE	JOUR
DE SES PECHES PARDON LUI ET LE PUISE VOIR EN	FACE
LA SUS EN SON GLORIEUX OU IL DOMINE VIT ET	REGNE
ET QU'IL NOUS VEUILLE SI BIEN QU'EN LA FIN NOUS Y PUIST CON	DUIRE

L'église d'Eclaron possède plusieurs épitaphes curieuses ; la plus ancienne, qui porte la date du 21 avril 1628, se termine par cet avertissement salutaire :

JE SUIS ESTÉ CÔE VOUS
DEMAIN VOUS SEREZ CÔE MOI.

A Mognéville, sur le mur extérieur de l'église, on peut lire une pensée analogue, exprimée d'une façon assez originale :

Passant Pense Tv Pas Passer Par Ce Passage
Si Tv Ni Pense Pas Passant Tv Nes Pas Sage

Il est évident que le cimetière devait entourer l'église.

Cette inscription se rapproche beaucoup d'une autre qui se trouvait à Paris, à l'entrée du cimetière Saint-Séverin :

PASSANT, PENSES-TV PASSER PAR CE PASSAGE
OV PASSANT J'AY PASSÉ,
SI TV NI PENSE PAS, PASSANT, TV N'ES PAS SAGE
CAR EN Y PASSANT, TV TE VERRAS PASSÉ

Du Breuil cite une inscription dans laquelle on tire parti de la même idée :

PAUVRE PASSANT, CONSIDERE TA VIE
ET DE PECHER NE TE PRENDS PLUS D'ENVIE ;
CAR DE CE LIEU BIEN TOST IL FAUT SORTIR :
MAIS FAITS QUE SOIT AVEC GRAND REPENTIR :
CRAIGNANT LA MORT QUI ME TIENT AU TOMBEAU
ET T'Y TIENDRA, FUSSES-TU LAID OU BEAU :
PRIES DIEU POUR MOY, PRIES LE QU'IL ME PARDONNE
TOUS MES PECHES, ET QU'IL NE M'ABANDONNE
AINSY SOIT-IL

Quelquefois les paroles que l'on prête aux morts pour attendrir ou prêcher les passants sont assez irrévérencieuses :

HOMMES POUR UNE BAGATELLE
QUI VOUS DONNEZ TANT DE SOUCY
TOUTES LES TÊTES SANS CERVELLE
NE SONT PAS DANS CE LIEU CY

A Andelot (Haute-Marne), on peut lire une épitaphe qui se termine comme celle d'Eclaron. Elle indique la sépulture d'un nommé Guile, dit Lombard, décédé en 1277.

CI : GIST : GVILLE : DIT : LONBART :
QVE : DAME DEV : TRAIE : A SA PART :
MIL : DOVZ : CENS : SEPTANTE : ET : SEPT :
IL : DEVIA : SICON : DEV : SEIT :
PROIEZ : CELVI : QVI : TOVT : A : FAIT :
QVE : DE : SOVE : AYME : MARCI : AIT :
SI : AVRA : IL : PAR : SA : DOVCOUR :
QVE : TOVT : DONA : POVR : SOVE : AMOVR :



AVX : ABBAIES : AVX : ABBEIS :
ET : SI : RANDI : AVTRVI : CHATEIS :
TV : QVI : CI : VAS : LA : BOVCHE : CLOVSE :
GARDE : LOV : CORS : QVI : CI : REPOVSE :
TEIS : CVM : TU : EIS : ET : IE : IA FVI
ET : TV : SERAS : TEIS : CVM : IE : SVIS.

(Ci-gît Guillaume, dit Lombard,
Que le seigneur Dieu a attiré à lui.
En l'an mil deux cent soixante-dix-sept
Il mourut. Que Dieu soit son partage!
Priez le Créateur de toute chose
Qu'il ait pitié de son âme.
Il en aura certainement pitié par sa miséricorde,
Parce que le défunt a tout donné pour son amour
Aux abbayes, aux abbés
Et il a aussi restitué le bien d'autrui.
Toi qui vas ici la bouche close,
Prends garde au corps qui y repose.
J'ai été déjà tel que tu es
Et tu seras tel que je suis.)

Très souvent les épitaphes célèbrent la bravoure et les exploits des hommes d'armes. Nous ne saurions choisir de plus bel exemple que l'inscription relevée dans la cathédrale de Laon, sur la pierre tombale de Lalande, le vaillant défenseur de St-Dizier en 1544.

CI-GIST LE BELLIQVEUX
EUSTACHE DE BIMONT, SEIGNEUR DE LALANDE
MAITRE D'HOTEL DU ROY
GENTILHOMME DE LA MAISON DE MONSEIGNEUR D'ORLÉANS
CAPITAINE DE MIL HOMMES DE LA LÉGION DE PICARDIE
QUI TRESPASSA A SAINT DISIER LE 13 JUILLET 1544
PRIEZ DIEU POUR LUI

ENTRE LES NOBLES PREUX ET VAILLANS CHAMPIONS
QUI ONT MIS EN HAULT BRUIT LA QUERELLE DE FRANCE
CESTUY EST RENOMMÉ EN MAINTES RÉGIONS,
LANDRECY LOUE ENCOR SA PROUESSE ET VAILLANCE
IRON NE S'EN TAIT PAS OU PAR GRANDE DEFFIANCE
MONSTRÉE AUX ENNEMIS A FAICT TRES HAULTE EMPRISE.
SON CŒUR ÉTAIT DISPOS A AIMER CETTE ÉGLISE ;
PARTANT Y GIST SON CORPS, SON NOM MIS EN MÉMOIRE
DITES POUR LUY PRIANT : TOUTE OFFENSE REMISE,
EUSTAGE DE BYMONT, DIEU TE METTE EN SA GLOIRE.

L'épitaphe suivante, qui se trouve à Celsoy, fait l'éloge d'une autre célébrité haut-marnaise, un savant nommé Guibert, médecin des rois Jean II, Charles V et Charles VI.

CY GIST LA FLEUR A ODEUR FINE
DE SCIENCE DE MÉDICINE
MAISTRE GUIBERT DIT DE CELSOY
LEQUEL VO DI EN BON FRANÇOIS
A FAIT CESTE CHAPELLE FAIRE
ET FUNDÉE DE GRANT DOAIRE
MAISTRE FU ES ARS EXCELLENT
ET EN MEDICINE ENSENIENT
DE LA PRACTIQUE SOUVERAIN
PAREIL NAUOIT EU CORPS HUMAIN ;
MEDECIN FU DES ROIS DE FRANCE
JEAN ET DEUX CHARLES SANS DOUBTANCE
DE BENEFICES HABUNDANCE
VT ET DU SURPLUS SOUFISANCE :
TROIS PREBENDES UT CATHÉDAULX
LAON, CHALONS ET AUSI MEAULX
A PARIS EN SON BEL MANOIR
FINI SES JOURS, POUR DIRE VOIR

L'AN DE GRACE MCCC ET X
E IIII^{xx} CE M'EST ADVIS
AU MOIS DAOULT PRÈS DE LA FIN
JOUR DE S. AUGUSTIN
PRIEZ DIEU DE CUERT LOÏAL
QUIL LUI DOINT SON PALAIS ROÏAL

Citons encore l'épitaphe d'un artiste, originaire de la Haute-Marne :

PASSANT
VEUX-TU SCAVOIR QUI ESTOIT
RICHARD TASSEL
VAY
A LORRETTE TU LE VERRAS PELERIN
A ROME PEINTRE EN TOUT
VENISE ADVOURA QU'IL ESTOIT SCULPTEUR
ET
LYON A SUIVY LES ORDRES DE SON
ARCHITECTURE
PARIS DIRA QU'IL LA VEU CONSUL ESCHEVIN
DEFENSEUR DES PRIVILÈGES DE SA PATRIE
PARMI LES HASARDS DE LA PESTE ET LA GUERRE
ET
LANGRES LE LIEU DE SA NAISSANCE
S'EST SERVY DE LUY EN TOUTES SES QUALITÉS
IL EST MORT LE 12 OCTOBRE 1660
PRIE DIEU QU'IL LE METTE EN REPOS
AVEC DAME MARGUERITE LOUYS SON
ESPOUSE QUI DECEDA
LE 20 MAI 1648.

Sur le mur de la chapelle du cimetière de Joinville (Haute-Marne), nous trouvons une épitaphe intéressante,

qui se rapporte à un prêtre mort victime de son dévouement pendant une épidémie.

EPITAPHE SVR LE TREPAS DE FEU MAISTRE IEHAN HERBELET
CVRÉ DE IONVILLE QVI DÉCÉDA TOVCHÉ DE LA MALADIE CONTAGIEVSE
LE DERNIER IOVR DV MOIS DE IVILLET L'AN 1587

DES HERBES DE CE PRÉ LA PLVS BELLE HERBELETTE
EST ICY AMORTIE PAR LE BRVSLANT POISON
D'VN POVRPRE VENIMEVX, QVE SVS NOTRE HORISON
POVR NOS MAVX COMMANDOIT DV SOWERAIN LA PLANETTE
CE DOVX, GRAVE-TONNANT HERBELET, SOVCIEVX
PROMTEMENT SECOVRIR LA BREBIS ASSAYLLIE
COMME LE PELLICAN POVR AVX SIENS DONNER VIE
S'EXPOSE ET MEVRT AINSY, POVR LE SAWER ES-CIEVX,
PASSANT, IETTE DES FLEVRS OV DANS TA MAIN CREVSÉE
VIENS DE L'ONDE LVSTRALE HERBELET ARROVSER :
SOVDAIN TV LE VERRAS D'HEVR EN AVTRE POVSSER
COMME VN DIVIN SVRION DANS LA VOVTE AZVRÉE.

PONEBAT. I. V. JEAN VERET, SUCESSOR, DIE 12 X^{bris} 1598

Parfois le défunt prend lui-même la parole pour raconter sa vie, comme dans cette épitaphe d'un sieur de Tournefoc, qui, en récompense de ses services, avait eu de la maison de Guise la jouissance, sa vie durant, de la seigneurie de Saudron (Haute-Marne) :

JA PASSES SONT MES ANS SOUB LA CHARGE D'UN PRINCE
AU SERVICE DES ROIS ET EN TANT DE PROVINCE
QUAPRES AVOIR RECEU LE BIEN ET LES FAVEURS
J'AY QUITTÉ CE BAS LIEU LE MONDE ET LES HONNEURS
QUAND LE FATAL DESTIN EUT MON BIEN ENVIÉ.
JE FUS DES ROCHELOIS EN POITRINE ESTROPIÉ
OU CE GRAND DUC DE GUISE D'HEUREUSE MÉMOIRE
DE CE SIÈCLE PASSA EN IMMORTELLE GLOIRE

A SOY ME RESERVA ANTOINETTE DE BOURBON
QUOY QUE JEUSSE DES ROIS HONNESTE PENSION
J'AVAIS AUSSY ESTAT D'ESCUIER DESCURIE
TANT QUE MA CHERE DAME DE LUCEMBOURG EUT VIE
DONQUES AYANT PAYÉ LE TRIBUT A LA MORT
LE FUNÈBRE TOMBEAU ME RETIENT ET M'ENDORT

L'épitaphe est parfois touchante, comme celle que porte le tombeau de la femme de Gaspard de Daillecourt, seigneur de Buxereuilles, à Riaucourt (Haute-Marne) :

SI VIATEVR TV DESIRE SCAVOIR
QVI GIST ICY EN FVNEBRE MANOIR
C'EST CELLE LA QVI NE IVROIT QV'HELAS
ET QV'ON PENSOIT ESTRE VNE AVTRE PALLAS
ANNE EVT A NOM ET FEVT FEMME TRES SAGE
DE NOBLE SANG ET D'AMYABLE PARLER
FERME EN LA FOY OV FINISSANT SON AGE
ICY VOVLVT EN POVSSIERE EN ALER
PRIE QVANT A TOY DIEU DE MISERICORDE
QVE BONNE PLACE A SON AME IL ACCORDE
CE FEVT LE 6 OOVT L'AN 1563 QV'ELLE MOVRICT

Nous pouvons donner comme exemple d'épitaphe tout à fait sentimentale celle qui se trouve dans l'église de Magnicourt (Aube) :

EN L'HONNEUR DE DIEU
A LA MEMOIRE DE LOUIS DE LORMEAU
VIVANT ESCUYER
SEIGNEUR DE FALOURDET ET DE MAGNICOURT EN PARTIE
ET DE DAMOISELLE MARGUERITE
DE SANS AVOIR SON EPOUSE

LA VAINE AMBITION NE ME FLATTE OU M'ESGARE
DONNANT L'ESTRE AU DESSEING PAR MON ESPOUS CONCEV
POUR LUI COMME POUR MOI CE TOMBEAU JE PREPARE
AU MOINS SI MON PENSER PAR L'AMOUR N'EST DECEV

SI L'AIMÉ ET L'AIMANT SONT UNE MESME CHOSE
SI EN SOY-MESME ON MEURT POUR VIVRE HORS DE SOY
SI L'UN TRAVAILLE EN L'AUTRE ET L'AUTRE EN L'UN REPOSE
SUIS-JE PAS MORTE EN LUY PUISQU'IL EST VIF EN MOY

QUOIQU'IL SOIT MORT AILLEURS IL EST VIF DANS MON AME
NOS CORPS N'AVAIENT QU'UN CŒUR NOS CŒURS N'ONT PLUS QU'UN CORPS
QUAND DONC JE SERAI SEULE ENCLOSE EN CETTE LAME
NOTRE AMOUREUX DESTIN VEUT QU'IL Y AIT DEUX MORTS

PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES

Au-dessous de cette inscription, qui ne porte point de date, deux branches encadrent deux cœurs enlacés avec au milieu de chacun les initiales des deux défunts.

Les épitaphes sont pleines de renseignements curieux; très souvent elles constatent les libéralités du défunt, et les charges qui s'ensuivent sont énumérées parfois avec une profusion de détails d'acte notarié:

SISTE VIATOR ET ORA.

SOUS CETTE TOMBE DE MARBRE NOIR AU BAS DE LA PETITE PORTE DU CHŒUR GISENT LES CORPS DE Me ANTOINE DE LA VEFVE ECUYER Sr DU CHESNOY SECRETAIRE DU ROY PREVOT DE CE LIEU ET DE ROCHE S. MARNE DECEDE LE 31 AOUT 1742 AGE DE 63 ANS ET DEMI ET DE De SUZANNE BERANGER SON EPOUSE DECEDEE LE 23 FÉVRIER 1741 AGEE DE 62 ANS LEDIT Me DE LA VEFVE PAR SON TESTAMENT OLOGRAPHE DU 7 JVIN 1742 DEPOSE CHEZ FRANCOIS VARNIER NOTAIRE EN CE LIEU A FONDÉ EN CETTE EGLISE D'ECLARON A PERPETUITÉ TOUS LES JEUDIS DE LA 1ere SEMAINE DE CAREME UN SERVICE SOLENNEL POUR LE REPOS DE L'AME DE LA DITE EPOUSE ET DE LA SIENNE CONSISTANT EN VIGILES A IX LECONS, LAUDES, TROIS GRANDES MESSES A DIACRE ET SOUS-DIACRES, RECOMMANDACES SUR LA FOSSE ET AUTRES PRIERES ACCOUTUMEES LEQUEL SERVICE SERA

ANNONCÉ AU PRONE LE 1[er] DIMANCHE DE CAREME ET Y SERA FOURNY L'ARGENTERIE ET LES PLUS BEAUX ORNEMENS AVEC SIX CIERGES SUR LE GRAND AUTEL ET QUATRE SUR CELUI DE LA VIERGE. POURQUOI LE DIT M[e] DE LA VEFVE A LEGUE A LA FABRIQUE DE CETTE EGLISE TRENTE LIVRES DE RENTE ANNUELLE ET PERPETUELLE A PRENDRE SUR UNE PIECE DE PRE CONTENANT ENVIRON 3 FAUCHEES SITUEE DANS LE FINAGE DE S[te] LIVIERE APPELEE LE PRE NOTRE DAME LE DIT LEGS AUTORISE PAR M[gr] L'EVEQUE DE CHALONS LE 22 FEVRIER 1743 A LA CHARGE PAR LA DITE FABRIQUE DE PAYER POUR LE DIT SERVICE TOUS LES FRAIS HONORAIRES ET ASSISTANCES LE TOUT COMME IL EST PORTÉ PLUS AMPLEMENT AU DIT TESTAMENT.

PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE LEURS AMES.

(Eglise d'Eclaron).

L'épitaphe n'a pas toujours été le privilège des bienfaiteurs et des personnes de qualité ; voici par exemple une inscription qui se trouve dans l'église d'Aulnay (Aube) et qui se rapporte à un chantre :

CEANS REPOSE ET DORT VNG PERSONNAGE
QVI BIEN CHANTAIT ET AVQVEL DIEV FASSE PAIX
IL SCAVAIT L'ART, LA NOTE, AVSSI L'VSAGE
SON CORPS Y GIST MORT ET L'ÂME VIT EN PAIX

Dans la même église et sur le même pilier se trouve une autre épitaphe beaucoup plus curieuse. Elle porte la date du 15 août 1574 et était tout récemment encore recouverte d'une couche épaisse de badigeon :

SOVS LE PORTAIL EST GISANT A L'ANVERS (1)
VNG BON VELIARD QUI FEUT JEHAN LE BON
COÊ SERONS UIANDE IL EST A UERS
QUOIQU'IL FEUT BON ET DE FAICT ET DE NOM

(1) La chronique de Saint Denys dit que, par esprit d'humilité et de pénitence, Pépin le Bref voulut être inhumé ainsi, *adens*, c'est-à-dire face contre terre : « Enscpouturé fu à l'abbeïe Sainct Denys en France adens, fu couchié en sarcus, une croix dessous la fasce et le chief tourné devers orient, si dient aucuns que en le mist einsi en sépouture pour les péchiés de son père qui les dismes avait tollu aux églises ».

A TOY A MOY AUTANT EN PEND A L'EUIL
MOURIR NOUS FAULT C'EST DE DIEU LE DECRET
AMENDONS NOUS LAISSONS LA TOUT ORGUEIL
QVI SUIT VERTU EST FORT SAGE ET DISCRET

La plupart des épitaphes sont gravées non sur les tombeaux, mais à proximité; le plus souvent elles sont encastrées ou gravées dans les murs ou les piliers de l'église, soit qu'on ait voulu utiliser toutes les faces du monument pour un genre particulier de décoration, soit qu'on ait pensé qu'elles seraient plus remarquées à cet endroit, soit enfin que des raisons de renouvellement des sépultures aient obligé de changer l'emplacement primitif.

Les épitaphes ne sont que très rarement peintes sur vitraux; en voici cependant une qu'on peut lire dans l'église Saint-Jean de Dijon :

CI-GIT JEAN LE MENESTRIER.
L'AN DE SA VIE SOIXANTE ET DIX
IL MIT LE PIED DANS L'ETRIER
POUR S'EN ALLER EN PARADIS

Les inscriptions destinées à perpétuer le souvenir des hommes et de leurs œuvres remontent, nous l'avons dit, à la plus haute antiquité. Sans vouloir parler des Egyptiens, qui inscrivaient sur leurs pyramides et sur leurs obélisques la vie des empereurs et des rois, sans parler des arcs de triomphe qu'élevaient les Grecs et les Romains à la gloire et au souvenir des héros, on retrouve dans les catacombes, dès les premiers siècles de l'Eglise, le témoignage précieux du respect de la mort et de la croyance en l'immortalité.

C'est ce sentiment inné chez l'homme d'une autre vie qui explique le besoin invincible que nous avons de nous tourner vers Dieu et d'implorer sa miséricorde pour le repos de l'âme de ceux que nous avons perdus.

C'est enfin la conscience de l'inutilité de nos larmes et l'impuissance de nos récriminations qui excusent la nécessité d'auréoler la mémoire des défunts et justifient ces belles pages du passé, où le sens artistique de nos pères nous frappe moins que leur piété profonde.

Une Verrerie Champenoise

1630 - 1700

RIZAUCOURT

par

M. Paul EUVRARD

Ancien curé de Rizaucourt

Membre correspondant de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts,

de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier

Rizaucourt et sa Verrerie

CHAPITRE PREMIER

Situation géographique. — Climat
Flore et faune

I

Par le chemin de fer de Paris-Belfort, descendez à Bar-sur-Aube, traversez la ville du nord au sud, contournez l'hospice, passez devant le nouveau cimetière et vous êtes sur votre route.

La plaine apparait gracieusement ondulée et entourée de collines jurassiques, d'où jaillissent de clairs et rapides ruisselets.

A votre gauche, deux fermes, le moulin de La Folie et Orimont ; puis, au pied de coteaux escarpés, le village d'Arrentières et son château (1).

Un peu plus loin, à votre droite, une merveille qu'il faut voir : c'est le cellier de Colombé. Vaste bâtiment, dont plusieurs parties sont des débuts de l'époque go-

(1) Dans le chapitre *Verrerie*, nous citerons plus d'une fois le nom de ce village, où l'on voit encore aujourd'hui les vestiges du château-fort que Louis XIII fit démolir à cause du crime de félonie commis par un de ses seigneurs. Le château actuel n'est plus qu'une aile de l'ancien et appartient à la famille de Lassus.

thique. Des peintures, des boiseries, des statues et même une cloche remontant à plusieurs siècles ; de sorte que, si les vieux moines revenaient sur la terre, ils pourraient, en cet endroit, reprendre leurs habitudes cénobitiques, sans être fort peu dépaysés.

Sous l'édifice, c'est un monument qui a l'aspect d'une église du moyen-âge, admirablement réussi en son genre, un vrai chef-d'œuvre, qui n'est autre qu'un cellier monastique, dans lequel un char à quatre roues et attelé de plusieurs chevaux pourrait se mouvoir aisément.

Là, vous êtes en plein dans les vignobles renommés de la région, entre Colombé-la-Fosse et Colombé-le-Sec.

Laissez à droite ce dernier, longez le premier et montez une côte rapide. A peine êtes-vous au sommet qu'il vous faut descendre plus rapidement encore, puis traverser le village de Saulcy, pour monter à nouveau une autre colline et dominer un vallon, celui-là plus pittoresque que les autres : on dirait un petit vallon suisse. Arrêtez-vous-y un instant.

Au loin, sur la droite et au sud, Colombey-les-deux-Eglises, appuyé à un mamelon dont les contours tout ridés s'étendent jusqu'à vos pieds. A gauche, devant vous, vers le nord et l'est, la forêt de Blinfeix, que la butte de Blaise relie, comme un trait d'union, à la forêt de l'Etoile. Puis, dans cette vaste plaine sillonnée de vallons, les clochers d'Harricourt, Lamothe, Biernes, Pratz, Argentolles, Buchey, et là, tout près de vous, comme pour vous surprendre, tant il se cache, un riant petit village : Rizaucourt.

La descente est rapide, quoique contournée. Vous êtes à 14 kilomètres de Bar-sur-Aube, à 31 kilomètres de Chaumont, chef-lieu du département de la Haute-Marne, dont Rizaucourt fait partie, à 15 kilomètres de

Juzennecourt, chef-lieu de canton, par 48° 16' 70" de latitude nord et 2° 31' 90" de longitude orientale, à environ 280 mètres d'altitude.

D'après l'ancienne géographie, c'est en Basse-Champagne, dans le Barrois champenois, dont une partie s'appelait le Vallage, que se trouve ce village de Rizaucourt.

Son origine remonte à une époque que l'absence de documents rend difficile à préciser. Au dire de M. Roserot, ancien archiviste de Chaumont, l'étymologie du nom indiquerait une époque franque, comme tous les noms terminés en *cortis* ou *curtis*, *court*.

Il a été diversement écrit : *Risoncourt*, 1208 (Archives de l'Aube, Clairvaux) ; *Rizocourt*, 1222 (Clairvaux) ; *Risocort*, 1230 (Clairvaux) ; *Risaucuria*, 1244 (Clairvaux) ; *Risencourt*, 1249-1252 (Longnon, rôles n° 33) ; *Risocourt*, 1252 (Clairvaux) ; *Risaucourt-Risoncourt*, 1274-1275 (Longnon, Doc. I, n°s 6934, 7028) ; *Rizaucourt*, 1508 (Archives nationales, g[1] 691) ; *Rizaucour*, 1732 (Pouillé de 1732, p. 79) ; aujourd'hui *Rizaucourt* (1).

II

Ainsi, à l'abri des froids du nord-est, le climat y est assez doux et les hivers peu rigoureux.

Mais ce que Rizaucourt gagne d'un côté ne lui profite guère de l'autre. Exposé aux vents du sud-ouest, l'été y est chaud et les orages semblent l'avoir désigné comme un de leurs théâtres préférés.

Ne remontons en arrière que d'un peu plus d'un siècle. A la fin de mai 1781, sous forme de pétition col-

(1) Alphonse Roserot, *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne.*

lective, « les syndic, habitants, corps et communauté » de Rizaucourt exposaient leur misère « à Monsieur le « subdélégué de l'intendance de Champagne au dépar- « tement de Montiérender » et lui adressaient une supplique disant « qu'en 1778 et 1779 ils ont eu le malheur « de perdre leurs emblaves, tant il a tombé de pluie et « de grêle sur leur finage. Leur unique espérance, pour « réparer en partie leurs pertes, était fondée sur la ré « colte prochaine. Mails ils viennent d'en être frustrés. « Le 15 mai 1781, ils ont essuyé un orage si considé- « rable que les eaux et la grêle dont les grains étaient, « pour la plupart, gros comme des noisettes et de « petites noix, ont entrainé une partie des terres, coupé « les grappes et bourgeons de leurs vignes et détruit « les emblaves, notamment la contrée des Hacquines, « qui est la plus grande de leur finage.

« Le malheur laissait encore aux habitants quelques « espérances.

« La grêle n'avait pas frappé toute l'étendue de leur « finage. Mais un nouvel orage plus furieux que le pre- « mier arrive le 19 du même mois de mai et vient « mettre le comble à leur misère.

« La pluie a été si abondante, la grêle si grosse et si « forte que tout est saccagé ; les vignes qui étaient sur « des coteaux sont presque entièrement détruites ; les « paisseaux et les ceps sont cassés, arrachés et écrasés : « les terres ont été entrainées par les eaux dans les « vallons ; les emblaves de toute espèce sont couvertes « de terre et de pierres et sont comme engloutics ; les « chemins finagers sont totalement impraticables. Ici « ils sont couverts de terre qu'il est nécessaire d'en- « lever ; là, sont des trous profonds qu'il faut remplir, « ce qui exige un travail immense. En un mot la posi-

« tion des suppliants est la plus malheureuse qu'il soit « possible d'imaginer. »

Réduits à une telle misère, les suppliants demandent ensuite qu'on « n'ajoute pas à leur malheur en les for« çant à aller aux corvées royales ». Et la supplique se termine en sollicitant l'exemption de ces corvées pour « l'année présente et la suivante ».

Suivent vingt-deux signatures dont nous avons relevé les noms les plus lisibles : C. Blondeau, Béguinot, Ladmiral, Lagneau, Frotté, Vouillemont, Paulin, Sauvage, Voirin, Voguet, Jeudy, etc., etc. (1).

En 1845, une partie du territoire fut encore ravagée et les récoltes à peu près perdues.

En 1854, par une nuit des plus orageuses, la foudre tombait sur le clocher et mettait le feu à la flèche. La pointe seule fut brûlée, et la croix et le coq tombèrent dans le jardin du presbytère.

Cette même année, le choléra, dont 97 personnes furent atteintes, faisait 30 victimes. On conduisit au cimetière 4 cercueils le jour de la fête patronale (2).

Aucun jour cependant ne fut plus triste que le 28 juillet 1895 ; aucun ne frappa plus au cœur la population tout entière de Rizaucourt.

Les récoltes étaient abondantes et de qualité supérieure. La moisson n'était commencée que depuis quelques jours, quand le soir de ce 28 juillet, vers quatre heures, un nuage énorme, noir et épais, apparut soudain à l'horizon. On eut à peine le temps de réfléchir et de prendre les précautions commandées en temps d'orages, que déjà d'énormes tourbillons s'abattaient sur le village, jetant partout l'épouvante.

---

(1) Archives du département de la Haute-Marne, série C, liasse n° 8. Subdélégation de Bar-sur-Aube.

(2) Le choléra de 1832 et celui de 1849 épargnèrent Rizaucourt.

C'était une obscurité profonde, que tempéraient seules les lueurs d'incessants éclairs On n'entendait qu'un bruit assez semblable à celui des vagues en furie et les nuages roulaient à terre, poussés par un vent impétueux qui renversait et brisait tout. Les rues furent presque aussitôt transformées en torrents gonflés, ou bordées de monceaux de grêlons.

En cinq minutes, tout avait été détruit. Il ne restait plus rien, absolument rien de ce qui avait coûté tant de peines et de sueurs pendant une année. Plus de blé, pas même la paille qui supporte les épis, tant elle était hachée ; plus d'avoine, plus de raisins. Des vitres cassées partout, des cheminées renversées, des toitures endommagées, des arbres cassés et déracinés, des meules de paille emportées et la paille en bottes trainée sur plus d'un kilomètre; plus une feuille, plus un raisin dans les vignes, qui devinrent improductives pendant près de trois années (la grêle, dit-on, est un poison) ; des lièvres, des oiseaux tués par les grêlons et gisant dans la plaine. Un vrai cyclone, avec sa puissance dévastatrice, avait passé par-là.

A Champcourt, à 7 kilomètres de Rizaucourt, la flèche du clocher fut renversée.

Sur les routes, les chevaux aveuglés ne savaient où aller, et, après la tourmente, se retrouvèrent au milieu des champs. Les minutes semblèrent des heures d'une angoisse poignante.

Heureusement on n'eut à déplorer aucune mort d'homme.

Les âmes charitables s'émurent et des quêtes furent organisées. Rizaucourt reçut, pour sa part, la somme de 1.161 francs.

III

Ces catastrophes n'ont jamais découragé la population laborieuse de Rizaucourt. La terre, du reste, y est relativement fertile, et ses habitants aimèrent toujours à rester au village.

La superficie du territoire comprend 936 hectares : « 1.000 arpents de terre labourable, 42 de vignes, 408 « de bois, 5 de jardins » (1). Tel est ce qui, en 1773, occupait les 184 habitants de Rizaucourt.

Un recensement de cette époque constate que le village comptait : « 45 feux, 1 ecclésiastique, 74 hommes « et garçons, 80 femmes et filles au-dessus de 7 ans, « 17 garçons et 12 filles au-dessous de 7 ans ».

Il y avait, en outre, à cette même date : « 25 che- « vaux, 70 bêtes à cornes et 200 bêtes à laine. — 10 « laboureurs y avaient charrue ».

Les récoltes, cette même année, ne s'élevèrent qu'à « 150 muids de vin, à la mesure de Paris, au lieu de « 240 qu'on pouvait récolter en année commune, 1.500 « boisseaux de blé, 2.097 de seigle, 1.500 d'orge et « 4.194 d'avoine » (2).

La nature du sol n'a guère changé. Seuls les produits ont été plus ou moins abondants selon les années, selon aussi le travail de l'habitant.

Plus d'un coin jusque-là inculte a été défriché et planté de vignes, plus d'un coteau boisé, l'irrigation dans les prairies mieux organisée, les drainages prati-

---

(1) La mesure de l'arpent variait suivant les lieux. En France, on l'évaluait généralement à un demi-hectare. Dans la région qui nous occupe, il ne valait environ que 42 ares 20 centiares.

(2) Le muid de vin à la mesure de Paris valait 268 litres. — Le boisseau 13 litres 01.

qués dans plus d'un endroit, de sorte que, si le travail de la terre a augmenté, il en fut de même des revenus. Ainsi, en 1904, nous avons le résultat suivant : blé, pour 156 hectares, 2.028 hectolitres ; avoine, pour 174 hectares, 3.480 hectolitres ; seigle, pour 7 hectares, 84 hectolitres (1). Quant à l'orge, on n'en sème que très peu, parce qu'il ne sert plus à payer les moissonneurs, qui préfèrent du blé ou de l'argent.

La culture des céréales n'est pas cependant l'unique occupation et l'unique gagne-pain de la population de Rizaucourt. Si le nombre des cultivateurs a augmenté, on peut dire que tous les habitants, cultivateurs et manouvriers, sont vignerons et tous aiment leurs vignes et les cultivent avec soin.

La récolte de 1904, pour 27 hectares de vignes, s'élevait à 1.350 hectolitres de vin (2).

Plantée aux flancs de coteaux rocailleux, en un fond de terre un peu jaunâtre et ne gardant pas trop d'humidité, exposée aux vents doux du midi et du levant, la vigne s'y plaît très bien. Si les vins n'ont pas l'arôme et les parfums des meilleurs crus de Champagne, ils ont, malgré leur dureté, un bouquet fin et délicat. Ils peuvent se conserver longtemps. Ici, comme partout ailleurs, les années 1800, 1811, 1836, 1865, 1870, 1893 laissent bon souvenir de leurs produits exquis. Malheureusement le cyclone de 1895 n'a pu permettre à qui que ce soit de savourer le pur cru du pays.

Les espèces de cépages cultivés, du reste, ne peuvent que produire, par le mélange de leurs fruits, un vin délicieux.

C'est le ***Morillon noir,*** autrement dit ***Pineau,*** dont

(1) Rapport de la commune de Rizaucourt sur ses revenus, année 1904.

(2) Même rapport que ci-dessus.

le plant vient d'Auvergne. Le fruit en est doux, sucré, noir, excellent à manger. Il passe pour le raisin qui fait le meilleur vin.

C'est ensuite le ***Chasselas***, autrement dit ***Muscadet***, ou ***Bar-sur-Aube blanc***. Le raisin est gros, blanc et excellent. Il se conserve assez longtemps.

Le ***Muscat rouge***, ou ***de corail***. Son nom lui vient de la vivacité de sa couleur.

Le ***Muscat noir***, fort sucré et très recherché.

Le ***Mélié*** blanc et noir.

Le ***Gamay***, fort commun, surtout pour cette raison qu'il produit beaucoup.

Le ***Gouais***, dont le plant, dit-on, dure cent ans en terre. Sa grappe est plus grosse et plus longue que le gamay ; son jus est dur et piquant.

Citons encore le ***Damas***, dont le grain est très gros, long, ombré et n'a qu'un pepin.

Enfin, comme souvenir, la ***Malvoisie musquée*** ou l'***Arbanne***, dont le vin est le plus fin qu'on puisse rencontrer en Champagne. Il est regrettable que chaque année ce cépage disparaisse de plus en plus dans notre région ; on ne trouve plus que quelques pieds isolés, surtout aux environs de Bar-sur-Aube.

Malheureusement, les fléaux qui sévissent sur le vignoble de France ne respectent point celui de Rizaucourt. L'***oïdium***, le ***black-rot***, etc., etc., et le plus terrible de tous, le ***phylloxera***, y étendent leurs ravages, malgré la guerre acharnée qui leur est faite. Il faut aujourd'hui (et on a déjà commencé) arracher ce vieux plant que nos ancêtres conservaient et entretenaient avec un soin jaloux, pour le remplacer par un cépage américain, résistant, dit-on, aux maladies, produisant beaucoup, mais dont le vin plus noir restera, quoi qu'on fasse, d'une qualité bien inférieure.

La flore y est assez riche et produit des plantes aromatiques et amères, dont plusieurs procurent des aliments sains et agréables, tels que fraisiers, cresson de fontaine, valérianelle, asperges de bois, champignons d'avril, à côté desquels il faut ajouter les plantes vénéneuses, comme la jusquiame, la belladone et grand nombre de champignons, etc., etc.

Aux flancs de coteaux si bien exposés et dont les revers sont boisés et pour la plupart contigus à la forêt de Blinfeix, se rencontrent les oiseaux de toutes les espèces connues en Champagne et d'autres encore : la buse, le milan, le grand et le petit autour, le faucon, l'épervier, le balbuzard, la hulotte, le chat-huant, les corbeaux de toutes sortes, le geai, la pie, le coucou, l'alouette, la caille, la perdrix, le courlis et grand nombre de passereaux, auxquels il faut joindre, à certaines époques, le canard sauvage, le héron, les grues, les oies sauvages, les vanneaux, la bécasse et quantité d'autres, sans compter les reptiles, même dangereux, comme la vipère (assez commune) ; les mammifères ne manquent pas.

Ce sont les sangliers qui, sans attendre la proclamation des bans, commencent la vendange (1) ; les chevreuils, qui timidement viennent brouter parmi les luzernes et les sainfoins ; les lièvres, qui à l'ombre des feuilles de la vigne, montent silencieusement la garde

(1) Autrefois on ne recueillait les grappes de raisins qu'à leur complète maturité. On ne vendangeait pas arbitrairement. Les notables se réunissaient et, après mûres réflexions, proclamaient la date des *bans*, l'un pour les raisins noirs, l'autre pour les blancs. Personne ne devait vendanger avant la date fixée sous peine d'amende. Cette coutume n'existe plus et nous le déplorons. Car le vin en souffre dans sa qualité par suite de l'empressement de quelques-uns qui ne laissent pas le raisin mûrir, sans compter que l'honnêteté n'est pas toujours la règle de conduite de tous. De là un désordre et souvent de mauvais produits.

au pied des pierriers, jusqu'à ce qu'un bourreau, armé d'un fusil, les oblige à fuir prestement et sans bruit, sous peine d'un arrêt de mort, suivi, après son exécution, de la mise à la broche (1).

On parlera longtemps encore de certains curés de Rizaucourt, qui trouvèrent dans la chasse une récréation aussi innocente pour leur âme qu'utile pour leur santé. Ne les citons pas ; ils sont suffisamment connus : leurs exploits cynégétiques ont toujours fait trop de jaloux.



(1) Il faudrait citer encore, et sans être complet, le loup, le renard, le blaireau, la fouine, le putois, la belette, la taupe, par hasard le cerf quittant les forêts de Clairvaux pour chercher un refuge dans Blinfeix, où il ne reste que quelques jours, puis quelques lapins de garenne, etc., etc.

CHAPITRE II

Disposition du village et population — Revenus et impôts — Ecoles — Fontaines

I

Le village de Rizaucourt comprend deux groupes de maisons séparés par la Bierne, dont les eaux, venant de la butte de Colombey, s'écoulent vers le nord pour se jeter dans le Ceffondet, affluent de la Voire et de l'Aube.

A la droite de ce maigre ruisseau, qui pendant l'été est à peu près à sec et dans lequel on ne rencontre que quelques *moutelles* et vairons, au flanc du coteau, les maisons de la plus grande partie du premier groupe ouvrent leurs portes sur le chemin vicinal de Colombey-les-2-Eglises à Nully, qui relie entre elles les deux grandes routes nationales de Nancy à Orléans et de Paris à Bâle, à 12 kilomètres de la première et à 7 kilomètres de la seconde.

Ce chemin vicinal, assez rapide, fait que les maisons sont échelonnées ; il porte le nom de *rue Haute*, à laquelle fait suite la *rue du Chemin neuf*. La route s'enfonce ensuite dans la vallée, au nord, vers Beurville.

Au-dessous de cette route, c'est le centre du village, dont les deux rues de *la Ruelle* et *du Centre* donnent accès, par deux ponts et une passerelle, sur la rive gauche de la Bierne, au second groupe de maisons assises sur les rues *de Pichot* et *de Vogon*. La plupart

des habitations sont appuyées au coteau à la droite de la Bierne.

C'est là qu'en 1665 on comptait 38 feux et environ 152 habitants (1).

Un siècle plus tard, en 1773, il y avait 45 feux et 184 habitants (2). En 1787, l'accroissement est notable ; il y a 58 feux (3) et environ 230 habitants.

Dès lors la population ne cesse d'augmenter pendant un demi-siècle et, en 1855, malgré le choléra, Rizaucourt compte 375 habitants (4).

En 1869, Rizaucourt compte encore le même chiffre ; en 1885, ce n'est plus que 271, pour n'inscrire en 1891 que 246 habitants, 94 maisons et 95 ménages (5). En 1902, le recensement n'accuse plus que 215 habitants. La décroissance de la population est un mal et une inquiétude pour l'avenir ; ce mal existe à Rizaucourt comme à peu près partout, mal qui offense Dieu, outrage la nature et affaiblit le pays.

II

De bonne heure le village fut érigé en municipalité avec charge de s'administrer, tout en subissant plus ou moins, à certaines époques, l'influence de ses seigneurs.

---

(1) Archives du département de l'Aube, séries C et D, introduction. Nous ne pouvons donner exactement le nombre d'habitants. Comme en 1773 nous avons un chiffre officiel de 184 habitants pour 45 feux, nous établissons approximativement une moyenne de 4 habitants par feu. De même agirons-nous pour 1787.

(2) Archives du département de la Haute-Marne, série C, liasse n° 8. Subdélégation de Bar-sur-Aube.

(3) Archives du département de l'Aube, C 301. Assemblée provinciale de Châlons. Etat nominatif des assemblées municipales de toutes les communes de l'élection de Bar-sur-Aube, 1787.

(4) Annuaire du département de la Haute-Marne, 1855-1856.

(5) Annuaire du département de la Haute-Marne, 1869-1870. Recensement des communes, archives du département de la Haute-Marne.

Dès lors, comptes et budgets communaux établissant les recettes et les dépenses. Les détails que nous pouvons donner ne seront que des chiffres puisés aux archives. Mieux que toute parole ils feront voir la prospérité successive du village. Les voici sans commentaires : En 1659, taille 438 livres (1).

ANNÉES	RECETTES			DÉPENSES		
	livres	sols	deniers	livres	sols	deniers
1770 et 1771 réunies (2)	182	16	3	192	16	3
1772-1773-1774 réunies	581	»	»	601	»	9
1775.	291	»	»	298	4	6
1776.	200	»	12	214	4	6
1778.	215	8	6	165	»	»

En 1789, nous trouvons aux archives du département de la Haute-Marne, série C, 228, les chiffres suivants :

1° Taille : 524 livres 15 sols ;

2° Impositions accessoires, y compris le sol pour livre : 809 livres 5 sols 4 deniers ;

En total : 1334 livres 4 deniers.

En 1790, le total des impôts est de 1158 livres.

La livre, on le sait, valait généralement vingt sous de cuivre. Chaque sou se divisait en quatre liards et chaque liard en trois deniers.

	RECETTES	DÉPENSES
Année 1854 (3).	3465f50	3474f60
» 1869	4139.»»	4167.»»
» 1902	3651.»»	3449.»»
» 1904	3577.»»	3498.»»

(1) Archives du département de l'Aube, séries C et D, introduction. La taille était l'impôt que payaient avant 1789 tous ceux qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques. Ce n'était pas le seul impôt ; nous ne citons que celui-là parce que nous n'avons trouvé aucune inscription des autres.

(2) Archives du département de la Haute-Marne, série C, liasse n° 8. Subdélégation de Bar-sur-Aube.

(3) Le déficit est de 9 fr. 10 et la commune avait encore à payer une dette de 1400 fr. (Annuaire du département de la Haute-Marne, 1854). Il y avait un boni de 561 fr. à fin d'année 1868.

Pour être plus précis, voici comment s'établissent les recettes de 3.577 fr. pour l'année 1904.

Il y a quatre contributions principales dont le produit est partagé entre l'Etat et la commune.

	Revenu supposé et imposable	Impôt par franc	Total de l'impôt
1° Contributions foncières :	—	—	—
a) Les propriétés bâties sont estimées pour cette année 1904 au revenu imposable de	3324f »»		
Et comme pour chaque franc d'estimation le propriétaire doit payer. . . .		7c8193	
Le total de l'impôt est de			259f91
b) Les propriétés non bâties sont estimées	14548.82		
L'impôt par franc. . . .		17c4207	
Le total est de			2534.50
2° Contrib. des portes et fenêtres : Les loyers d'habitations sont évalués au revenu de . . .	1745.»»		
Le marc pour franc . . .		24c6985	
Le revenu total			430.99
3° Taxes personnelles : Il y en a 80 et chacune à 2 fr. 25, total			180.»»
4° Les patentes qui forment le reste, soit			171.60

Ainsi, pour l'année 1904, le village de Rizaucourt, avec ses 215 habitants, se trouve imposé pour 3577 fr. sur un revenu probable mais incertain, par suite de la gelée, de la grêle ou de la sécheresse, et coté à 19617 fr. 82.

Les revenus communaux sont facilement absorbés par les dépenses. Des chemins à construire ou à entretenir, des édifices à ne pas laisser tomber en ruines, des fontaines, des fossés à curer, un garde-champêtre à payer, etc., etc., de sorte qu'à la fin de l'année la commune équilibre à peu près ses comptes.

III

Les revenus permirent à la commune de Rizaucourt de construire tout le nécessaire à l'embellissement du village et aux besoins des habitants.

Encore longtemps après Charlemagne, qui dans un de ses capitulaires prescrit l'établissement d'écoles pour apprendre à lire aux enfants (1), l'instruction primaire ne se donnait pas dans tous les villages. Dans les communes de la région qui nous occupe, la proportion du nombre des maisons d'école n'était guère que d'un cinquième et cependant « partout, disent en 1787 « les procureurs syndics de l'élection de Bar-sur-Aube, « on voit percer les lumières ou le besoin d'en acqué- « rir » (2). Grâce à ses sacrifices, Rizaucourt fut privilégié et eut de bonne heure son recteur d'école nommé et agréé par le curé et le syndic.

Jusqu'en 1798, la commune louait pour lui une maison (3). En 1798, la commune cessa de louer et fit construire une école qui existe encore aujourd'hui. Elle est basse, sans apparence, sur le bord du chemin, au centre du village, en avant et près de l'entrée du château. Elle est sans luxe, sans décors extérieurs, comme l'étaient, du reste, toutes les maisons d'alors.

C'est là que nos pères, jusqu'en 1883, apprirent à lire, à écrire et à compter. Cette maison devint alors l'asile du berger, pour ne plus être aujourd'hui qu'un dépôt de fagots, écailles et sarments. Néanmoins, à

(1) Cap. Ed. Baluze, t. I, col. 237.

(2) Assemblée d'élection de Bar-sur-Aube, Alb. Babeau. — L'instruction primaire dans les campagnes.

(3) Archives académiques du département de la Haute-Marne, carton canton de Juzennecourt-Rizaucourt.

l'intérieur, les plâtres sont assez bien conservés, et c'est avec une noble fierté que les vieillards nous disent encore : « C'est ici qu'était autrefois la maison d'école. »

Son exiguité la rendit insuffisante et la commune acquit, en 1831, pour 3.500 fr., sur une dépendance de l'ancien château, un emplacement afin d'y construire une nouvelle maison avec des pièces convenables pour les séances municipales, la classe et le logement du maître. L'acte fut passé devant M. Petit, notaire à Colombey-les-2-Eglises, le 4 septembre 1831 (1). L'architecte fut Charles Silvestre, de Chaumont. Le devis s'élevait à 7.809 fr. 02, et la construction coûta 8.604 fr. 90 (2).

En 1833, les travaux étaient terminés ; l'école était ouverte et maitre Moret y donnait ses leçons.

Tous ces changements matériels n'entravèrent en rien l'éducation des enfants du village et de ceux du voisinage qui venaient assister aux leçons du maître. Aussi sont-ils nombreux les recteurs d'école, maîtres d'école ou instituteurs qui se succédèrent à Rizaucourt. Nous avons recueilli ceux de leurs noms qui sont conservés et nous sommes heureux d'en publier la très honorable liste :

TABLEAU DES INSTITUTEURS PRIMAIRES A RIZAUCOURT

Noms et prénoms	Entrée en fonctions	Date de sortie	Lieu d'origine
Perron Jean	1678	1683	
Jacob Antoine (3)	1683	1704	
Olivier Pierre	1704	1711	
Jacob Agnan	1711	1727	

(1) Rapport de M. Babouot aux archives académiques du département de la Haute-Marne.

(2) Archives du département de la Haute-Marne, liasse O-348, n° 21.

(3) Une enfant d'Antoine Jacob, recteur d'école et époux de Jeanne Voirin, fut baptisée en 1696 et reçut le nom de Jeanne. Elle eut l'honneur d'avoir pour parrain Bernard de Borniolle, gentilhomme de la verrerie de Rizaucourt, dont nous parlons plus loin.

TABLEAU DES INSTITUTEURS PRIMAIRES A RIZAUCOURT (Suite)

Noms et prénoms	Entrée en fonctions	Date de sortie	Lieu d'origine
Chappuis Jean	1727	1730	
Simon François	1730	1733	
Prignot Didier	1733	1772	né à Rizaucourt.
Boiteux Pierre	1772	1778	
Prignot Didier	1778	1785	le même que ci-dessus
Lasne Juste	1785	1792	né à Harricourt.
Paulin	1792	1795	né à Baudrecourt.
Marette	1795	1798	
Moret François	1798	1844	né à Nully.
Babouot Nicolas-Isidore	1844	1864	né à Orges.
Maitre Jean-Baptiste	1864	1865	Silvarouvres.
Simon Nicolas	1865	1867	Gonaincourt.
Ferrand Eléonor	1867	1874	Villiers-sur-Suize.
Jurvilliers Nicolas-Alexandre	1874	1880	Colombey-les-2-Eg.
Mariez Pierre-Ambroise	1880	1888	Flornoy.
Gruot Jean-Aug.-Gaston	1888	1900	Leffonds.
Demassez Fernand	1900	1905	Laneuville-aux-B.
Boucher Charles-Auguste	1905		Rouvroy.

Tous ces maitres n'eurent pas à Rizaucourt les mêmes avantages et la même aisance. Sans le salaire de quelque travail manuel, la plupart des plus anciens n'auraient pu vivre et nourrir leur famille.

Autrefois, le recteur d'école à Rizaucourt était chantre, sonneur et chargé d'accompagner le prêtre à tous les offices. A ce titre, jusqu'en 1816, il recevait de chaque habitant et chaque année 8 litres de blé et 1 fr. en argent (tous sans doute ne le payaient pas). A cela ajoutez le casuel des baptêmes, mariages et enterrements, puis la portion affouagère et la décharge, en totalité ou en partie, de la taille, de la corvée ou des autres impôts, quand l'âge forçait le maitre à se retirer (1).

(1) Archives académiques du département de la Haute-Marne. — Introduction à l'inventaire des archives départementales de l'Aube.

Le maître d'école avait aussi le droit de faire la tournée du village parmi les gens aisés afin de recevoir d'eux ce qu'ils voudraient lui donner comme compensation de ses peines pour avoir sonné l'Angelus, le couvre-feu et aux jours de nuées.

Comme rétribution mensuelle, chaque élève payait : « ceux qui portaient l'alphabet, la somme de quinze « centimes ; ceux qui portaient le petit psautier, vingt « centimes ; la pensée chrétienne et le psautier, vingt- « cinq centimes ; et enfin, pour les cas rares où les en- « fants arrivaient à l'écriture et à lire sur la civilité « et le manuscrit, quarante centimes (1).

Ainsi donc, jusqu'en 1816, le recteur d'école de Rizaucourt pouvait recevoir six hectolitres de blé, au prix moyen de 15 fr. : 90 fr. ; ensuite 60 fr. en argent ; la rétribution des élèves, 30 fr. ; le casuel d'environ 40 fr. ; la portion affouagère de 30 fr. Ce qui formait un total de deux cent cinquante francs (2).

En 1816, une somme fixe de 200 fr., à laquelle s'ajoutaient le casuel et la portion affouagère, remplaça ce mode de paiement et il en fut ainsi jusqu'en 1844 (3). Le traitement du maître d'école fut alors élevé à 375 fr., puis, en 1845, à 400 fr., et il resta tel jusqu'à l'époque où la loi prescrivit un minimum de 600 fr. (4). Depuis, tout a changé, et le traitement des instituteurs est doublé, même triplé selon l'âge de chacun et son temps d'exercice.

L'enseignement autrefois consistait en la lecture, l'écriture, un peu de calcul, jusqu'en 1844. Alors seule-

---

(1) Rapport de M. Babouot. Archives académiques du département de la Haute-Marne, carton Juzennecourt-Rizaucourt.

(2) Archives académiques du département de la Hte-Marne. Rapport de M. Babouot.

(3) Idem.

(4) Idem.

ment on commença l'étude des principes de la grammaire (1).

Jusqu'en 1844, l'école se faisait quatre mois dans l'année (2). Dès lors, l'enseignement fut donné autant de temps que les parents envoyaient leurs enfants, excepté toutefois le temps des vacances ; le jeudi même n'était plus qu'un jour de demi-congé.

Tout enfant était admis de cinq à treize ans. « La « surveillance de la classe était faite par M. le curé, « qui, seul, visitait l'école » (3).

En dehors de ses heures et de ses mois de classes, le maître d'école pouvait se livrer à un autre travail et en recevoir un salaire. Disons que plus d'un fut fier d'exercer un métier manuel selon ses aptitudes et ses goûts : par exemple, ceux de tonnelier, maréchal-ferrant, etc., etc. ; les habitants, de leur côté, estimaient ces laborieux d'autant plus qu'ils avaient plus besoin de leurs services.

Si l'instruction était donnée principalement aux enfants des gens aisés, les enfants des familles pauvres ne furent point empêchés par leur indigence d'apprendre à lire et à écrire. Des âmes généreuses firent des fondations en leur faveur, et les maîtres eurent pour ces déshérités des attentions et des soins.

---

(1) Dans son rapport, en 1855, M. Babouot, parlant du sieur Moret, qu'il remplaça le 1er avril 1844, écrit qu'il fut très surpris du peu de savoir de ses élèves. Il dit : « J'ai été bien étonné de trouver les enfants de Rizaucourt sans avoir aucune notion des principes de la langue française. Du reste, on était assez content de lui, attendu que le Conseil municipal lui avait fait une pension viagère de 100 fr. annuellement, qui a été autorisée par ordonnance royale le 22 mai 1844. Il n'en a joui que 2 ans, 4 mois, 10 jours. Il est décédé le 11 avril 1846. » Arch. acad. du département de la Haute-Marne, canton de Juzennecourt.

(2) Archives académiques du département de la Haute-Marne.

(3) Archives académiques du département de la Haute-Marne. Rapport de M. Babouot. — Rizaucourt.

Ainsi, « en 1832, par acte notarié passé devant M. « Petit, notaire à Colombey-les-2-Eglises, le 24 avril, « M. Louis-Nicolas Aubert, prêtre desservant à Saulcy « (Aube), fit une donation de la somme de 700 fr. à la « commune de Rizaucourt, à fin que les intérêts et « arrérages de cette somme fussent employés à faire « instruire les enfants des plus pauvres de la dite com- « mune, leur acheter des livres, leur fournir du pa- « pier, plumes et encre selon le besoin ». Le capital fut, dans la suite, après tous frais payés, arrêté à 680 francs, qui furent placés, et la rente de 34 fr. fut partagée, selon la destination voulue par le donateur, « moitié à l'école des garçons et moitié à l'école des « filles » (1). Ce capital et sa rente doivent exister encore.

Vers 1850, le nombre des enfants ne cessant d'augmenter, la commune crut bon d'établir une seconde école pour les tout petits enfants et les jeunes filles. La place, précédemment achetée, fut alors partagée et l'école des filles fut construite moyennant la somme de 6.274 fr. 19 (2). Elle n'a point l'apparence de celle des garçons, mais elle était suffisante. La direction en fut confiée aux religieuses de la Providence de Porticux (Vosges), et l'école ouverte en 1837 ; le nombre des élèves des deux sexes et des deux classes s'éleva cette année à 65 (3).

Les dignes sœurs de Porticux ne prodiguèrent pas longtemps leurs leçons et leurs soins aux enfants de Rizaucourt. Ne pouvant citer leurs noms, rappelons seulement le souvenir de l'une d'entre elles, sœur Fru-

---

(1) Archives académiques du département de la Haute-Marne. Rapport de M. Babouot. — Rizaucourt.

(2) Archives du département de la Haute-Marne, liasse O, 348.

(3) Fayet. Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne.

mence, qui, durant la guerre de 1870-71, servit d'interprète dans le village. Elle n'y a pas été oubliée, pas plus qu'elle ne le fut et ne l'est encore de certains officiers allemands, à qui elle en imposait par sa dignité (1).

En 1881, les religieuses durent abandonner leur école ; une institutrice laïque les remplaça, M[lle] Hélène Durand. A son tour, elle devait quitter ses leçons en 1889, car l'école des filles fut alors réunie à celle des garçons.

L'école des filles fut abandonnée et la maison sert d'habitation au garde forestier.

La curiosité de savoir si nos ancêtres savaient, pour la plupart, lire et écrire nous a fait parcourir les actes de catholicité et examiner les signatures. Sans les contrôler à une date trop rapprochée, nous les avons notées depuis 1651 à 1850, en nous arrêtant à certaines époques, de 24 ans en 24 ans, pour n'avoir pas trop de chiffres. Ainsi j'ai pu former les deux tableaux suivants. Ils ne sont pas sans lacunes, mais ils ont leur intérêt (2).

NOMBRE D'ACTES

Périodes	Baptêmes	Mariages	Décès
1651 a 1675 (3)			
1676 à 1700	275	42	180
1701 à 1725	166	42	140
1726 à 1750	162	38	105
1751 à 1775	164	32	116
1776 à 1800	270	48	200
1801 à 1825	242	55	241
1826 à 1850	294	81	215

(1) La guerre de 1870-71 coûta à Rizaucourt : montant des impôts et contributions payées, 1.382 fr. 94 : montant des amendes, 131 fr. ; montant des réquisitions en nature justifiées, 1.295 fr. : dépenses relatives au logement et à la nourriture des troupes, 560 fr. Total 3.368 francs 94.

(2) Voir les registres de catholicité.

(3) Généralement le curé et l'instituteur seuls signaient les actes.

NOMBRE D'ACTES signés dans les mêmes périodes

	BAPTÊMES				MARIAGES			
	Signés par le par.	Signés par la mar.	Non signés par le par.	Non signés par la mar.	Signés par l'époux	Signés par l'épouse	Non signés par l'époux	Non signés par l'épouse
1651 à 1675								
1676 à 1700	70	30	205	245	15	9	27	33
1701 à 1725	78	18	88	148	20	8	22	34
1726 à 1750	81	17	81	145	16	3	22	35
1751 à 1755	102	15	62	149	18	4	14	28
1776 à 1800	180	91	90	179	40	10	8	38
1801 à 1825	230	20	12	122	43	15	12	40
1826 à 1850	256	—	38	—	72	47	9	34

IV

Une école, dans un village, pourvu que l'enseignement y soit sain, c'est une précieuse ressource. Une eau également saine et des fontaines accessibles, c'en est une autre.

L'eau ne manque pas à Rizaucourt. On la voit sourciller un peu partout. Grâce à certains aménagements pour la préserver de l'approche des animaux, l'eau se puise à la main et facilement. La principale source est la fontaine de la Saulx, qui alimente le lavoir du même nom, situé sur la place. Construit en 1821, ce lavoir et sa fontaine coûtèrent environ 2.700 fr. (1).

Une autre fontaine, située à l'extrémité ouest du village, alimente aussi un lavoir qui porte son nom. C'est la fontaine de Vogon. Les travaux furent exécutés en 1843 et 1844, pour la somme de 1.134 fr. 15 (2).

Ces fontaines, sans compter les autres, plus petites, que je ne citerai pas, cette facilité d'avoir l'eau sous la

(1) Arch. du département de la Haute-Marne, O-348.

(2) Idem.

main, fit que la commune, pour se prémunir contre les incendies et en arrêter les ravages sans attendre le secours des villages voisins, acheta une pompe. Mais l'habitude d'ordre et de prévoyance qui règne généralement dans les ménages fait que cette pompe ne sert que fort rarement, et, si ce n'était l'exercice qui lui est donné, chaque premier dimanche du mois, par ceux qui en ont le soin, elle serait peut-être dans un état qui ne laisserait pas la population sans inquiétude en cas de sinistre.



L'église de Rizaucourt.

CHAPITRE III

L'église et les curés — Le château et les seigneurs — Les syndics

I

De bonne heure Rizaucourt eut son église, sa cure et son curé.

Ce qui donne un cachet à l'église, ce n'est point son architecture, mais sa position. Elle est construite à mi-côte. Le chœur semble se cacher dans la butte, tandis que la tour en avant de la nef s'élève majestueuse sur des terres soutenues par un mur d'au moins six à sept mètres de haut. Elle n'a que deux accès : celui du midi, sur le cimetière, de plain-pied ; et celui du couchant, plus abrupt, aboutissant à la porte d'entrée, après une montée de 25 marches larges et faciles. Un vieux tilleul, du temps de Sully, agrémente encore ce tableau pittoresque en venant au printemps embaumer du parfum de ses fleurs les tombes des morts, tout en abritant de ses longs bras la maison du Très-Haut contre les bourrasques et les orages.

Orientée au point de vue liturgique, ayant entrée au couchant et le chœur au levant, l'église, intérieurement, n'offre aucun intérêt artistique. C'est une grande salle, à l'extrémité de laquelle vous apercevez, en entrant, trois autels, dont la réunion fait un ensemble assez agréable. Le principal est plus en arrière, au fond d'un

carré et appuyé au mur. L'autel, tout en bois, ainsi que le rétable, semble être de la fin du XVIe ou du commencement du XVIIe siècle. Les deux autres sont en avant et de chaque côté, et dédiés à la Très Sainte Vierge et à saint Nicolas. La sacristie est au nord, derrière ce dernier.

D'après les contreforts du chœur, l'église semble remonter au XIIe siècle, mais elle ne fut pas toujours ce qu'elle est.

Primitivement, le mur de la nef du côté du nord n'était que la continuation du mur du chœur à celui de la tour du même côté. Plus tard, dans une adjudication de différents travaux à J.-B. Bouchey, passée le 20 mars 1772 et autorisée par le Conseil d'Etat le 27 octobre 1778, était projeté un agrandissement de la nef. « Le « mur du nord sera reculé à égale distance du mur du « midi par rapport à la ligne du milieu du chœur. Six « colonnes seront à construire en pierre de taille et « quatre demi-colonnes adaptées à des pilastres qui « joindront le mur du chœur et du portail. Le plafond « sera en forme circulaire, plus élevé que celui des « collatéraux ; il sera en planche. Les colonnes auront « 15 pieds de hauteur. Les murs seront faits à nouveau « et couverts d'une corniche ; la pierre de taille viendra « des carrières de Lamothe. La flèche du clocher sera « de forme octogone, plus grande que l'ancienne, qui « était trop petite » (1).

C'était un beau rêve, mais il ne fut pas réalisé complètement. Deux colonnes en avant du chœur soutenant un christ en plomb sur une croix en bois, le mur du côté du nord, auquel est appuyée la chaire, retiré selon le devis pour permettre d'élever l'autel de saint

(1) Archives du département de la Haute-Marne, série C, liasse n° 8.

Nicolas, furent les seuls travaux accomplis. C'est l'église actuelle.

Plus tard, en 1821, furent posés les deux tableaux des petits autels représentant saint Nicolas et l'Assomption de la Très Sainte Vierge, fête patronale de la paroisse. Cette même année, le christ en plomb fut reposé sur une croix en fer et de proportions convenables, tel qu'il existe aujourd'hui. En même temps, on réparait la toiture, on refaisait les jointements et les enduits, et sur les murs on posait du blanc à la colle et à la chaux (1). Six fenêtres en plein ceintre, dont deux au nord et quatre au midi, donnent une lumière très vive à l'intérieur; une septième, plus petite et carrée, projette sur le sanctuaire une clarté plus douce et fait face à un magnifique tableau de l'Assomption.

La tour du clocher est carrée et surmontée d'une flèche à six pans; en avant, la porte, avec fronton triangulaire sans décors.

Le beffroi, qui, en 1819, ne supportait qu'une cloche pesant 490 kilos, subit un changement, pour permettre de poser une seconde cloche du poids de 323 kilos. « Elle sera, dit le contrat, coulée en bon métal, com-
« posé de quatre parties de cuivre et une partie d'étain,
« et toutes les fournitures et ouvrages relatifs à la
« coulée, pose, seront à la charge de l'entrepreneur;
« le battant sera en fer battu et pésera 14 kilos » (2). Ces deux cloches ne contentèrent pas la population. Aussi furent-elles, en 1847, livrées à la fonderie Barret frères, à Breuvannes (Haute-Marne), pour y être refondues et servir au coulage des trois cloches qui existent aujourd'hui.

---

(1) Archives du département de la Haute-Marne, liasse O-348.

(2) Idem.

L'horloge fut placée dans la tour en 1821 (1).

A côté de l'église, sur le même plan, au nord, le presbytère. Il est modeste, simple, mais très agréablement situé. Quant aux pasteurs qui furent chargés de régir la paroisse de Rizaucourt, nous n'avons pas ici à raconter leur histoire, pas plus que nous ne l'avons fait pour les instituteurs, mais nous ne saurions omettre de signaler leurs noms, la durée et quelques particularités intéressantes de leur ministère. Le plus ancien que nous puissions citer est :

1° Humbert, vers 1240 à 1250.

En 1244, au mois de novembre, Etienne, abbé de Clairvaux, accorde à Humbert, curé de Rizaucourt et Buchey, sa vie durant, toute la part de dîmes de vin que lesdits religieux ont, tant à Buchey qu'à Rizaucourt, ainsi que celle qui leur revient *in finagio de Bosco Radulphi*. Au décès d'Humbert, lesdits religieux rentreront paisiblement et librement dans leurs droits. En récompense de ce bienfait, de son côté, ledit curé de Rizaucourt donne aux religieux ses biens, comme il est désigné dans la charte (2).

A la mort d'Humbert, les religieux rentrèrent en effet dans leurs droits ; mais, en 1251, une dispute eut lieu entre eux et Pierre, seigneur de Rizaucourt, au sujet de la donation faite par Humbert en leur faveur de tous ses biens meubles et immeubles. Pierre aurait saisi tous ces biens. De là un procès qui se termina en ce sens que les religieux abandonnèrent au seigneur tous les immeubles. L'acte est du mois de mars 1251 (3).

---

(1) Archives du département de la Haute-Marne, liasse O-348.

(2) Bibliothèque du département de l'Aube, fonds de Clairvaux, manuscrit 731.

(3) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit 731.

2° X***, vers 1400.

Relation de Oudinot Ancher, prévôt de Bar-sur-Aube, aux s[rs] du Parlement, à Paris, lequel a fait information contre le curé de Buchey (et Rizaucourt), sur certaines complaintes que les habitants des villages de Clairvaux avaient faites par devant mes dits s[rs] et avaient impêtré en mandement royal pour cause que le dit curé imposait, à ses paroissiens, grande somme d'argent pour les mortuaires et administrations des sacrements, au moyen de quoy plusieurs demeuraient sans recevoir le saint sacrement de l'autel. Lequel Oudinot avait trouvé le dit curé coupable de ce que dessus ; par quoy il lui avait fait deffense, sous peine de dix marcs d'argent, qu'il n'exigeat plus de ses paroissiens du dit lieu aucune somme excessive ou indue pour l'administration des sacrements de l'Eglise. — 14 décembre 1401 (1).

3° Nicolas Cugny, vers 1510 à 1515.

Il dut avoir des démêlés avec les religieux de Clairvaux, car une sentence du bailli de Chaumont ou de son lieutenant nous dit que messire Nicolas Cugny, prêtre, curé de Rizaucourt et Buché, doit jouir, sa vie durant, de certaine vigne à lui appartenant, séante au finage de Buché, sans payer aucune redevance à l'église de Clairvaux et, après son décès, la dite vigne sera redevable envers icette église de quinze deniers portant lots et ventes. Au dos de laquelle sentence est la quittance de 100 sols tournois que le dit curé a reçu pour les dépens du procès. Ce fut fait le 27[e] jour du mois de décembre 1514 (2).

4° N. Miguet, curé en 1516 (3).

---

(1) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit 731. — Le nom du curé n'est pas désigné.

(2) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit 731.

(3) Roussel. — Diocèse de Langres.

5° Jean d'Igny, vers 1530 à 1550 environ.

Jean d'Igny était religieux de Molesme quand il devint curé de Rizaucourt. Il était, de plus, de la famille d'Igny, seigneurs du lieu. Le produit des dimes amena entre lui et les religieux de Clairvaux différents procès et une sentence fut d'abord prononcée contre Jean d'Igny, religieux de Molesme, curé de Rizaucourt. Jean d'Igny revendiqua ses droits, mais la sentence touchant les dimes « tant anciennes que novales des grains et « fruits croissans es paroisses et finages de Buchey et « Rizaucourt fut maintenue en faveur des religieux à « la date du 16e jour de mai 1534, avec exécution de « ladite sentence par Maurice Baillot, sergent royal, « résidant à Bar-sur-Aube » (1).

Dans la suite, les deux parties transigèrent, et ce n'est qu'en 1542 que l'entente eut lieu (2).

Les dates nous permettent de supposer que le successeur immédiat de Jean d'Igny fut :

6° Jean Lefèvre, qui mourut en 1565.

Il était ex-secrétaire de l'évêché et ex-curé de Quincey (Aube).

Il eut deux vicaires successifs : Jacques Bouillevaux, en 1560, puis Bernard Nodot, à la fin de l'année 1560. Ce dernier devint curé de Maranville (3).

7° Martin Girard, gradué du diocèse de Troyes, en 1566.

8° Christophe Giffard, concurrent en 1566.

9° Pierre Tabert, en 1570, où il meurt.

10° Nicolas Carré, 1570 à 1576. Il était du diocèse de Rouen. Il eut un vicaire, Simon Durand, né à Ailleville

(1) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit 731.

(2) Idem.

(3) Roussel. — Diocèse de Langres. En 1560, Guillaume Legrand, prêtre retiré, mourait a Rizaucourt, son pays natal.

(Aube), ordonné prêtre en 1557, puis vicaire de Rizaucourt en 1570, et enfin prébendier de Bar-sur-Aube en 1574. Nicolas Carré mourut à Rizaucourt en 1576.

11° Jean Rainfroy, 1576 à 1580. Il était du diocèse d'Avranches et eut comme vicaire, en 1576, Bernard Martin, nommé curé d'Arconville.

12° Jean Jeffin, 1580 à 1587, religieux cistercien.

13° Hugues Lebon, 1587, cistercien. Il meurt cette année même.

14° Antoine Besançon, 1587. Il ne fait qu'apparaître.

15° Gérard Maitrot, 1587 à 1588, puis curé d'Arconville.

16° Robert Brocard, 1588, pendant quelques mois seulement. Il était ex-curé de Balot.

17° François Lancelot, ordonné en 1575, curé de Rizaucourt en 1588.

18° Jacques Pigeot, 1647 à 1678.

19° François Ragot, 1678 à 1680, puis curé de Maisey-les-Sec (Côte-d'Or).

20° François Jeudy, 1680 à 1745, où il meurt, âgé de 90 ans. François Jeudy eut des discussions répétées avec les religieux de Clairvaux au sujet du paiement de bineur à Buchey (1).

21° Edme Collin, né à Chaumont en 1710, prêtre en 1735, vicaire d'Ancy-le-Franc (Yonne) 1738, curé de Thors (Aube), puis curé de Rizaucourt, 1745 à 1759, et ensuite de Crenay.

22° Antoine-François Annequin, ex-vicaire de Velles, 1759 à 1761, puis curé de Voisines.

23° Nicolas Silvestre, ex-vicaire de Charmoy, 1761 à 1781, puis curé des Loges.

24° Louis Cousin, ex-vicaire de Rennepont, 1781 à 1791, fidèle et déporté.

---

1) Archives du département de l'Aube. 3 H., 69.

25° Antoine Verney, ex-curé de Cour-l'Evêque, 1791 à 1793, prêtre intrus et constitutionnel, installé dès le 21 février 1791, fit plusieurs mariages qui furent réhabilités par M. Babouot (1).

26° Claude Babouot, ex-vicaire et prébendier de Châteauvillain, desservant en 1795 à Rizaucourt. En 1797, le 8 septembre, il baptise Reine-Marguerite, née ce jour, de Pierre Frampas, vigneron, et Marguerite Blondeau. Puis son nom disparaît pour quelques années. A son retour à Rizaucourt, il écrit au bas de cet acte : « A ce moment j'ai été contraint de me rendre en ré- « clusion et n'ai pu revenir à Rizaucourt qu'au mois « d'août mil huit cent. Rizaucourt et Buchey furent « alors desservis quelque temps par M. Collas, religieux « bernardin, qui a laissé les notes ci-jointes, ensuite « par M. le curé de Saulcy et autres, dont il ne reste « aucun document. Pendant cette réclusion, M. Cousin, « curé légitime de Rizaucourt et Buchey, a fait sa dé- « mission en ma faveur entre les mains des légitimes « grands vicaires, qui m'ont nommé à sa place », signé : Babouot (2). Son premier acte, du 16 novembre 1800, est le baptême de Marie-Anne Ligerot (3). En 1803, il fut nommé curé de Vaudrémont, mais il refusa et voulut rester curé de Rizaucourt jusqu'à sa mort, arrivée le 24 février 1831.

27° Antoine Gaillet, ex-curé de Po[illegible] à 1836, puis curé de Germaines.

28° Denis Ballée [illegible] curé de [illegible] où il me[illegible]

[illegible] successeur de M. Ballée. Né [illegible] ordonné prêtre en [illegible] -sur-Blaise, [illegible] curé de Rizaucourt [illegible] l'emmena dans le [illegible] mortelle repose dans le [illegible] Demerson était parent et [illegible] Chanoine Maugère, doc- [illegible] Séminaire de Langres et [illegible]

(1) Rou[illegible]

(2) Acte[illegible]

(3) Les [illegible] et finissen[illegible]

29° Charles-Nicolas Multier, né à Maranville en 1799, ordonné prêtre à Troyes en 1826, vicaire de Mussy-l'Evêque 1826 à 1828, curé de Pel-et-Der 1828 à 1837, ensuite de Thors 1837 à 1844, revient alors au diocèse de Langres, comme curé de Rizaucourt 1844 à 1870, et enfin se retire à Marbéville, où il meurt.

30° Nicolas-Zéphirin Rozier, né à Gonaincourt en 1844, ordonné prêtre en 1867, vicaire à Sommevoire 1867 à 1871, curé de Rizaucourt 1871 à 1893, et curé de Chalvraines 1893...

31° Paul-Louis Euvrard, né à Morancourt en 1867, ordonné prêtre en 1891, vicaire à Melay 1891 à 1893, curé de Rizaucourt 1893 à 1898, puis curé d'Anglus 1898...

32° Camille-Eugène Donot, né à Saint-Dizier en 1871. Ordonné prêtre en 1896, vicaire de Brousseval 1896 à 1898, curé de Rizaucourt 1898 à 1902, puis de Cirfontaines-en-Ornois 1902...

33° Marie-Camille-Zenon Remy, né à Maisoncelles en 1865. Ordonné prêtre en 1890, vicaire à Wassy 1890 à 1892, curé de Thol-les-Millières 1892 à 1893, de Cirfontaines-en-Ornois 1893 à 1902, et de Rizaucourt 1902...

La paroisse de Rizaucourt fit de tout temps partie du diocèse de Langres. Avant la Révolution, elle dépendait du doyenné rural de Bar-sur-Aube et de l'archidiaconé du Barrois, avec Bar-sur-Aube pour chef-lieu. Après 1793, elle fut rattachée au doyenné de Juzennecourt et à l'archidiaconé de Chaumont, telle qu'elle est aujourd'hui.

Si depuis la Révolution la plupart des desservants de nos campagnes vivent d'un modeste traitement, auquel s'ajoute un casuel très souvent sans importance, il n'en était pas de même autrefois. La cure de Rizaucourt, sous ce rapport, n'était pas à dédaigner, surtout si l'on

compare la valeur ancienne de l'argent avec sa valeur actuelle. Voilà pourquoi Rizaucourt eut toujours son curé.

Sans parler de ce qui lui était accordé comme bineur à Buchey, le curé de Rizaucourt vivait du revenu de certains immeubles attachés à la cure ou à la fabrique, tels que terres arables, prés, vignes, maisons, et c'est ce qu'on appelait vulgairement *le bouverot,* dont le produit fut variable.

En 1600, il était de 50 livres.
En 1730 — 350 —
En 1732 — 350 —
En 1760 — 380 —
En 1765 — 637 —

Cette même année 1765, la dîme rapportait 24 livres 8 sous (1).

A la Révolution, on le sait, les biens possédés par le clergé, à différents titres, quel qu'en fût l'usage, furent confisqués et mis en vente au profit de la nation, et alors une rente annuelle de neuf cents francs remplaça le bouverot. Aux archives départementales de la Haute-Marne nous avons trouvé, sinon pour tout, du moins pour une partie, l'estimation qui en fut faite et le prix de vente :

1° Le 11 avril 1792, en exécution des décrets de l'Assemblée nationale des 14, 31 mai, 25, 26, 29 juin et 9 juillet 1791, sanctionnés par le Roy, le sieur J.-B. Lagneau, demeurant à Rizaucourt et déclarant « être dans « l'intention d'acquérir un bien national dont la dési- « gnation suit », il fut procédé à son estimation, savoir : quinze hommes de vignes, dont « onze en la « contrée appelée Roujet ; un homme aux Acquines ;

(1) Abbé Roussel. — Le diocèse de Langres. Histoire et statistique.

« trois hommes derrière la cure ». Le tout « nous les « avons estimés dans leur totalité être d'un revenu « net annuellement de 8 livres donnant. Conséquem- « ment, le principal étant de la première classe, le re- « venu est fixé à 176 livres ».

2° Ce même jour et sur la demande du même citoyen, « un quart de pré, au lieu dit la *Noire prairie*, « estimé de revenu annuellement 3 livres, formant le « principal, étant de la première classe, 66 livres ». Signé : Girard (1).

Ces deux lots, ainsi estimés comme revenu, furent-ils achetés par J.-B. Lagneau ? Nous l'ignorons, mais nous avons lieu de le croire.

3° L'an troisième de la République, en floréal (du 21 avril au 20 mai 1795), il est fait l'estimation de deux lots provenant de la Fabrique.

Le premier est « une maison située à Rizaucourt, rue « de Vaugon, consistant en une cuisine, chambre der- « rière et écurie attenant ; en une grange contre le « pignon ; au levant est adossé un four avec poulailler « dessus et rang à porc dessous. Contre le même pi- « gnon, jusque près le ruisseau, en laissant cependant « la largeur suffisante pour le chemin, est un empla- « cement à ladite maison. Au nord est un jardin pota- « ger entouré de haies. Estimation 1.490 livres ». Le 22 mars 1794, cette maison avait été louée, pour un an, moyennant 130 livres, à Hyacinthe Gérard, de Chaumont (2). Dans l'acte, il est stipulé que le prix en sera payé entre les mains du receveur des domaines de l'arrondissement.

Le deuxième lot consiste en « deux petits prés situés au lieu dit *sur le Ruisseau du Vaugon* » estimés « cha-

(1) Archives du département de la Haute-Marne, série Q, n° 69.
(2) Archives du département de la Haute-Marne, série Q, n° 460.

cun à 80 livres, total 160 livres ». Nous ne savons par qui ces deux lots furent achetés (1).

4° L'an 6 de la République, le 9 germinal (29 mars 1798), nous signale une vente de biens nationaux, savoir : « Une petite vigne d'une journée et demie, située « derrière l'église et provenant de la Fabrique ». Elle fut vendue le 18 germinal, au prix « de dix-huit cents « livres au citoyen Hilaire Ferrière, de Chaumont » (2).

Tels étaient approximativement, car nous n'avons pas tout dit, faute de documents, les biens constituant les revenus du curé de Rizaucourt, et ce n'était pas là ses uniques ressources. Outre une indemnité qu'il recevait pour les services religieux à Buchey, il percevait encore le produit des dîmes sur au moins tout ce qui n'appartenait pas au seigneur ou aux religieux de Clairvaux (3).

Il avait ensuite le casuel ou produit des honoraires et oblations pour les diverses fonctions du culte ; aussi, sans vivre dans l'opulence, il avait une certaine aisance qui ne s'est plus rencontrée depuis.

A côté du curé et du seigneur, les religieux de Clairvaux avaient, eux aussi, des revenus et des biens dus à leurs acquisitions autant, sinon plus, qu'aux libéralités des âmes pieuses.

C'est ainsi qu'Hulric Duménil vendit à l'abbaye de Clairvaux, moyennant 300 livres de provins, tout ce

(1) Archives du département de la Haute-Marne, série Q, n° 69.

(2) Archives du département de la Haute-Marne, série Q, n°s 395-396. L'abbé Roussel, qui, à son aise, put consulter les archives départementales, résume la vente en 1793 des biens nationaux, tant de la cure que de la fabrique :

A la cure : prés, 705 livres ; à la fabrique : prés en 9 lots, 13.130 livres ; maisons et dépendances, 12 100 livres ; terrages, 7.175 livres ; vignes en 4 lots, 865 livres ; total 33 975 livres.

Le diocèse de Langres. — Histoire et statistique.

(3) La dîme pour le vin était due à la treizième hottée. Les deux tiers étaient aux religieux de Clairvaux et le tiers au curé. — Archives du département de l'Aube, 3 H, 69.

qu'il possédait à Rizaucourt, Buchey, Beurville, etc. (1). La dime de tous leurs biens était versée au diocèse. « Parmi les charges annuelles de Clairvaux, lisons-« nous dans la déclaration des biens et revenus de « l'abbaye, 31 octobre 1773, il y a les dîmes que l'ab-« baye paie annuellement au diocèse et montant à « 15.573 livres 16 sols et 6 deniers, compris les dé-« cimes de la cure de Longchamps. Il y a d'autres « charges et prestations annuelles, mais les fermiers « sont chargés de les acquitter sans diminution du « prix de leurs baux » (2). Dans cette somme, Rizaucourt avait sa part proportionnelle. Car les religieux y possédaient 13 pièces de terres louées 10 livres à leur admodiateur de Buchey (Euvrard), et 3 au meunier du moulin à vent. Ensemble, ces terres formaient une contenance de 41 arpents et 20 cordes, ou, selon une autre mesure du temps, 54 fauchées 70 cordes. Le prix du bail montait avant 1777 à 410 livres, en 1777 à 610 livres, soit une augmentation de 200 livres. Des blés, avoines, sombres, prés, en formaient l'objet, et les locataires devaient encore donner aux religieux douze chapons estimés 9 livres (3).

A la Révolution, tous ces biens furent confisqués et vendus. « Deux pièces de prés sises à Rizaucourt, dé-« pendant de l'abbaye de Clairvaux, telles qu'elles se « consistent et telles qu'elles étaient louées au citoyen « Pierre Prignot, meunier à Buchey, moyennant 300

(1) Carnandet. — La Haute-Marne.

(2) Archives du département de la Haute-Marne, carton Clairvaux. L'acte est signé : H. Lebloy, abbé de Clairvaux ; Gervaise, prieur de Clairvaux ; Bautaire, maître de loix ; frère Gauthier, vertier employé dans les travaux d'imprimerie) ; frère Dreux, bouvier.

(3) Archives du département de la Haute-Marne, carton Clairvaux. Déclaration des biens en 1786.

« livres par an, furent adjugées à François Chaillon « pour seize mille deux cents livres de foin » (1).

L'acte eut lieu l'an 3 de la République, 7 prairial (27 mai 1795) (2).

II

A côté de l'autorité ecclésiastique et religieuse, il y avait, à Rizaucourt, l'autorité laïque et civile.

Né avec le château, avec lui le village devait suivre l'évolution des siècles.

Mais ce qui nous reste du château ne nous permet guère de préciser ce qu'il était autrefois.

Comme souvenir de son premier état, nous n'avons plus que des murs très épais au milieu desquels, au rez-de-chaussée, se trouvent deux vastes salles, dans chacune desquelles une cheminée haute et large. Comme les plaques du foyer, ces cheminées sont sans décors et sans armoiries. Ces salles n'étaient donc pas la résidence privilégiée des seigneurs. Leurs appartements réservés étaient au premier étage, aujourd'hui le grenier.

Là également les salles étaient spacieuses, mais plus décorées. De riches motifs de sculpture enjolivaient le manteau des cheminées.

Le manteau de l'une des deux qui nous restent se divisait en trois parties. Au milieu de la partie du centre, et surmonté d'un plumet, un écu d'azur chargé de deux lions d'or. La partie de droite, comme celle de gauche, est formée de quatre panneaux ; le premier, du

(1) Archives du département de la Haute-Marne, série Q, n° 460.

(2) L'abbé Roussel. — Le diocèse de Langres — nous dit que la ferme de l'abbaye de Clairvaux à Rizaucourt, unie à celle de Buchey, fut vendue 25 600 livres.

côté droit et dans le haut, représente un sujet méconnaissable, tant il est mutilé. A côté, un poisson plongeant. Les deux panneaux du dessous représentent, chacun en leur cadre, un guerrier. L'un, le premier, semble tenir une épée qu'il lève haut et ferme, comme pour aller au combat ; le second semble prêt à frapper fort. La suite du récit se continue sur la troisième partie du manteau. L'un des panneaux ne nous dit rien, parce qu'il est brisé. Le voisin, un guerrier y est représenté tenant un fanal, comme pour éclairer ceux qui dans les deux panneaux inférieurs semblent, l'un marcher de l'avant et charger l'ennemi, tandis que l'autre, gravissant une colline, présente un semblant de parchemin, indiquant sans doute les conditions de la paix si la place se rend.

Au-dessous de ce manteau, la bande de cheminée est ornée de trois médaillons représentant des têtes aujourd'hui méconnaissables, tant la colère des révolutionnaires s'est acharnée contre elles, qui, du reste, étaient plus à portée de leurs coups. Ajoutons enfin que la corniche au-dessous du plafond est ornée de denticules.

La cheminée de la seconde salle peut paraitre moins chevaleresque, mais elle n'en est pas moins artistique. Nous donnons le croquis d'une partie.

Son style gothique pur est du xiv[e] siècle. Comme celui de la précédente cheminée, le manteau de celle-ci se compose de trois parties. De chaque côté, des sculptures indemnes du vandalisme révolutionnaire. Au milieu, un écu surmonté d'un casque. A notre grand regret, nous ne pouvons dire, en figure, ce qu'étaient cet écu et ce casque, tant ils sont mutilés et difficiles à reproduire. Seul, le cimier terminé par une tête couronnée, à l'extrémité d'une hanche et flanquée au-dessous de la corniche, fut épargné. Cette

tête est d'or, le menton est couvert d'une longue barbe ; sur cette tête, une couronne d'or. A la voir, on croirait presque revivre au temps de la chanson de Roland, car elle semble nous rappeler ce vieux Charlemagne, à la barbe longue et chenue, et la valeur de ses preux. Il devait être un brave, ce vaillant baron de Rizaucourt, qui avait des armes de noblesse si belliqueuses.

Ces cheminées, à elles seules, suffisent pour nous permettre d'affirmer qu'autrefois le château était très élevé. Ce ne fut qu'après 1789 qu'il fut réduit à l'état lourd et abaissé dans lequel nous le voyons aujourd'hui, sans plus d'apparence extérieure que celle d'une grosse maison de culture.

Selon un plan de 1812, alors que déjà sans doute bien des transformations avaient eu lieu, il est représenté sous la forme d'un quadrilatère, dont deux côtés, le nord et l'ouest, sont le château proprement dit ; les deux autres, à l'est et au sud, sont composés de bâtiments séparés, formant les dépendances ou la résidence des serviteurs. Au centre de ce quadrilatère, une cour et, au dehors, des fossés qui n'existent plus, mais dont la trace est encore marquée sur le plan de cette époque. A l'ouest et au sud, signalons encore différentes pierres longues et larges, scellées dans les murs à l'intérieur de la cour et représentant les armoiries de différents seigneurs, mais les jacobins de 1789 ne les épargnèrent pas ; deux cependant étaient encore assez bien conservées quand, il y a quelques années, le propriétaire de l'ancien château, afin de mieux aménager sa maison, les fit enlever, et les enfants leur infligèrent le sort que la Révolution n'avait pas osé ou plutôt avait oublié de leur faire. A les bien examiner cependant, l'une nous laisse deviner, dans les armoiries, un vallon et, sur la colline, un château avec une tour carrée et surmontée

d'une flèche. Dans le lointain, on croit reconnaitre une colline. La cour intérieure du château possède une croix. L'entrée est représentée par un pont-levis. Répétons-le, tout cela est mutilé et nous n'osons l'affirmer comme très exact ; nous ne pouvons davantage dire quel seigneur elles représentaient.

« La seigneurie de Rizaucourt était laïque et avait le « titre de baronnie » (1). Bien que les seigneurs eussent été désignés sous le titre de chevalier, homme lige, escuyer, baron, ils n'en étaient pas moins tous barons, car autrefois ce titre n'était qu'un titre générique pour désigner toute espèce de grand seigneur, et c'est seulement quand la hiérarchie féodale fut constituée que le baron fut un seigneur inférieur au comte et supérieur au simple chevalier. En outre, « les baronnies, « nous dit J. Née de la Rochelle, avaient le droit de « marquer leur justice par quatre piliers, de dominer « sur trois châtellenies et d'avoir en leur justice une « abbaye ou un prieuré conventuel, ou un collège de « chanoines, avec des forêts, comme aussi de porter « des armes en figure carrée de bannière et non en « écus ». C'est pourquoi, si l'on se transporte dans la forêt, à mi-chemin entre Rizaucourt et la ferme de Blinfey, au lieudit « la Crosse Saint-Bernard », on y voit, au milieu d'une tranchée forestière, une borne séparant autrefois les bois des religieux de Clairvaux de ceux du seigneur de Rizaucourt. D'un côté, la crosse légendaire de saint Bernard, encore très visible ; de l'autre, les armoiries du seigneur du dit Rizaucourt, encore quelque peu visibles, mais trop mutilées pour pouvoir être décrites. Cependant la forme de l'écusson est assez bien conservée pour permettre de dire, avec

(1) Roussel, *Diocèse de Langres*. — Jolibois, *La Haute-Marne*.

Née de la Rochelle, qu'ils étaient vraiment barons, les seigneurs de Rizaucourt, bien que dans les actes ils n'aient exprimé que leurs titres plus personnels. Leur liste doit être longue. Voici les mieux connus :

Vers 1202, Guillaume, seigneur de Rizaucourt : « Il « fit des donations à l'abbaye de Clairvaux qui perce- « vait des dîmes sur le territoire » (1).

Vers 1251, Pierre, seigneur dont nous avons parlé plus haut à propos d'un différend avec les religieux de Clairvaux, au sujet d'une donation faite par Humbert, curé de Rizaucourt et Buchey (2).

Au mois de mai 1260 eut lieu un « eschange des « prez de la vallée de Rizaucourt avec le seigneur dudit « lieu, c'est-à-dire que les religieux de Clairvaux luy « ont donné les prés de l'entrée de la vallée proche du « dit Rizaucourt pour ceux qui sont au-dessous en « descendant vers le grand pré proche le puis Richard, « que le dit seigneur leur a cédé, le tout comme il est « contenu dans la charte en parchemin du mois de « mai 1260 » (3).

1267. Pierre, seigneur de Rizaucourt, chevalier, et dame Guillemette, son épouse, ont vendu aux religieux de Clairvaux la sixième partie de la forêt de Macuemont (Machaumont) et tout le droit qu'ils avaient dans la dite forêt. Ensuite deux pièces de prés selon la contenance désignée dans la charte (4).

Vers 1268, Pierre, seigneur de Risocuria, homme lige, fait hommage à Thibaut V « par deux fois, devant « tous, des choses qu'il a à Risocurium en sang, en « ban, en justice et en autres choses, de la moitié des

(1) Roussel. — Diocèse de Langres.

(2) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit n° 731.

(3) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit n° 731.

(4) Idem.

« maisons qui sont en pescherie de Bar-sur-Aube, des « moulins de Chaumont qui sont sur la Suize, des « merceries, des cordonneries » (1).

A la mort de Thibault V, 1270, Henri III, comte de Champagne, succédait à son frère. Il avait épousé, en 1269, Blanche, fille de Robert Ier, comte d'Artois, et nièce de saint Louis. En 1274, il meurt laissant une fille, Jeanne (plus tard épouse de Philippe le Bel), et la régence à sa femme, Blanche. Les seigneurs de Rizaucourt étaient ses vassaux : « c'est ce que messire « Pierre de Rizaucourt tient en fié de ma Dame la reine « de Navarre en la chatellerie de Bar-sur-Aube ; c'est à « savoir Risoucourt et les appartenances et ce qu'il a à « Bar-sur-Aube et c'est en la chatellerie de Bar-sur-« Aube » (2).

D'autres seigneuries leur appartenaient encore : « c'est « ce que Pierre de Rizaucourt tient en fief de madame « la reine en la chatellerie de Bar-sur-Saigne, c'est à « savoir vile nueve et les appartenances qu'elle a à « Bar-sur-Saigne » (3).

Vers 1274, Guioz ou Guido de Rizaucourt, escuyer, précédemment seigneur d'un fief de Jehan de Roichefort, vassal de madame la reine de Navarre, à Ausson [Auzon] (Aube), et pour lequel il devait XV livres en bourse en la foire de Bar-sur-Aube. Il abandonne ce fief de Jehan pour reprendre ensuite celui de Rizaucourt et ses apartenances ; et il le tient de madame la reine de Navarre (4). Quand le vassal s'apercevait que le produit de ce qu'il tenait en fief n'était pas suffisant

(1) Longnon. — Hommages faits à Thibault V, 1256-1276, n° 5407.

(2) Longnon. — Rôle de Blanche d'Artois, 1272-1274, n° 7028.

(3) Longnon. — Rôle de Blanche d'Artois, 1272-1274, n° 6534. — Darbois de Jubainville. — Histoire des ducs et comtes de Champagne.

(4) Longnon. — Rôle de Blanche d'Artois, 1274-1275, nos 6540 et 6934.

pour le dédommager des frais du service de guerre auquel ce fief l'assujettissait, il pouvait alors remettre son fief au suzerain, et par ce moyen se dégager de l'obligation de le servir.

Ainsi agirent Ebal de Riceys, qui devait deux mois de garde, rend son fief au comte. Ainsi Jean d'Argentolles et beaucoup d'autres.

Mais, de suite, ces nobles repassaient au service d'un autre seigneur, qui leur promettait un fief plus considérable. Ainsi agit Guioz de Rizaucourt (1).

1331. Jean de Blumereix, noble homme, chevalier et sire de Rizaucourt. Par suite de divers héritages, il tient de l'église de Clairvaux, en fief et en hommage, des terres sur les territoires de La Chapelle-en-Blésy, Baspré et Argentolles « et sera tenu le dit fief de telle « manière et de telle condition que le seigneur de Ri- « zaucourt et de la forte maison d'illec, tant présents « que futurs, tiendront et doivent tenir perpétuelle- « ment, l'un après l'autre, de la dite église en foy et « hommage toutes les choses dessus dites, et ne pour- « ront ny devront les dits seigneurs de Rizaucourt et « de la forte maison d'illec les aliéner ny mettre hors « de leurs mains si ce n'était par la licence et autorité « des dits religieux. Ce fut fait le 9e jour du mois de « novembre 1331. Item un vidimus sous le scel de la « prevoté de Bar-sur-Aube, 22 septembre 1442 (2).

1364. Jean de Chardoigne, chevalier. Ce seigneur voyait d'un mauvais œil les vénérables religieux de Clairvaux toucher des dimes tant de graines que de vin sur le territoire de Rizaucourt. Malgré toutes ses volontés, il fut contraint par M. le bailli de Chaumont de laisser

(1) Brussel. — Usage général des fiefs en France, liv. II, chap. XII.
(2) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit n° 731.

lesdits religieux user de tous leurs droits. L'acte fut donné à Chaumont le 4 juillet 1364 (1).

1426. Jean Viart, seigneur demeurant à Rizaucourt, a pris et retenu à titre de loyer pour le temps et terme de trois années, de Messieurs les Vénérables de Clairvaux, les dîmes de blé dudit Rizaucourt, appartenant auxdits Vénérables pour et moyennant la quantité de quatorze septiers de graines, par moitié froment et avoine, à la mesure de Bar-sur-Aube, que ledit Viard sera tenu de rendre et payer auxdits Messieurs Vénérables par chacun an, au terme de Saint-Martin d'hiver et la somme de 16 livres 8 sols tournois pour le droit du rentier. Ce fut fait le 2e jour du mois d'avril 1426 (2).

1449. Alain de la Roche, escuyer. Son nom est connu par un acte des chanoines de Saint-Etienne de Troyes, qui loue pour 19 ans à Alain de la Roche, écuyer, seigneur de Reseucourt, moyennant 40 sols tournois de rente annuelle, l'étang de Varnonvilliers. 24 mars 1449 (3).

1494. C'est à la date du 8 avril 1494 que, pour la première fois, on rencontre le nom de la famille d'Ogny ou Igny. C'est cette famille de nobles et barons qui fut le plus longtemps en possession de la seigneurie de Rizaucourt.

Les religieux de Clairvaux, voulant délimiter leurs propriétés sur les finages et territoire de Rizaucourt, Buchey, Corney, Saulcy, Beurville, Blinfey et Ceffonds-en-Barrois, durént s'entendre avec le seigneur de Rizaucourt, dont les terres étaient entourées par les leurs. Il y eut alors « un compromis entre noble dame « Madame Jeanne d'Ogny, dame du dit Ogny et de

(1) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit n° 731.
(2) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit n° 731.
(3) Archives du département de l'Aube, 6 G 5, registre 8· 19 V°.

« Rizaucourt, et noble seigneur Jean d'Ogny, son fils « d'une part » et lesdits religieux d'autre part. La transaction et l'accord eurent lieu, et c'est sans doute à cette date que fut posée la borne limitative au lieu dénommé aujourd'hui la Crosse Saint-Bernard (1).

1497. Malgré cette délimitation, les religieux de Clairvaux voulurent plus précise encore la déclaration de leurs biens, héritages et droits sur le territoire de Rizaucourt (2). Assignation fut alors donnée à Monsieur le Procureur général de Nancy pour comparaitre en qualité de tuteur des Messieurs Digny, seigneurs de Fontenay et de la terre de Rizaucourt (3), et ce n'est que plus tard que se termina le conflit avec Jean d'Igny.

1519. Jean d'Igny, seigneur de Rizaucourt, chevalier, époux de Marguerite de Dinteville, « fille de Pierre, seigneur de Dinteville, de Lisignes, Vireaux et de Louize de Tourzel d'Alègre » (4) et seigneur d'Anglus (5), octroie aux religieux, abbé et couvent de Clairvaux « un chemin pour passer un char double parmi ses « prés du dit Rizaucourt en temps et saison pour « charrier leurs foins et toutes autres fournitures de « bêtes pour leurs maisons de Cornay, Blinfay et toutes « autres maisons du dit Clairvaux ; moyennant cinq « journaux de terre ou environ appelés le Champ de « Puisat, tenant du côté devers Buché au Grand Che- « min et d'autre part aux terres du Chasset du dit « Rizaucourt, du bout devers Rizaucourt aboutissant

(1) Bibliothèque du département de l'Aube, manuscrit n° 731.

(2) Archives du département de l'Aube, 3 H 69 (7 pages).

(3) Archives du département de l'Aube, 3 H 69.

(4) La Chesnaye des Bois. Dictionnaire de la noblesse. Pierre, seigneur de Dinteville, était pannetier du roi et capitaine du château de Coiffy. Il eut divers emplois sous les règnes des rois Charles VII et Louis XII depuis 1446 jusqu'en 1479. De son épouse Louise d'Alègre il eut cinq enfants, dont le quatrième est Marguerite de Dinteville.

(5) Alph. Roserot. Rôle des fiefs du bailliage de Chaumont.

« contre les terres du dit Chasset, et de l'autre bout « aux terres de la Renterie de Clairvaux et à celles du « dit Chasset que les dits religieux lui ont donné pour « avoir le dit passage. Item, le dit seigneur reconnaît « qu'il ne prétend aucun droit en bois de Blinfay, « Cornay, Beurville, Saussy, Cefont et autres bois « appartenant aux dits de Clairvaux. Et ce qu'il y a « estê, ça estê, par leur congé et permission ; ne veut « et entend n'y prétendre, ny ses successeurs aucun « droit possessoire ou pétitoire quelqu'il soit. Sous le « seing manuel et scel d'iceluy seigneur le 7 juillet « 1519 (1).

Ces concessions n'amenèrent qu'un accord de très courte durée entre les religieux et le seigneur de Rizaucourt, car, en février 1520, des lettres royales terminaient de nouveaux différends survenus par suite de troubles que Philipbert d'Igny, se disant seigneur de Rizaucourt, avait jetés dans l'exercice des droits des dits religieux sur le territoire (2).

1532. Le 28 décembre 1532, Cleradius, seigneur d'Igny-Rizaucourt et Chémilly, époux de Claire de Clermont, teste, en laissant quatre filles dont la plus jeune est Claudine. La troisième, également du nom de Claudine, se marie en 1544 à Pierre de Monthuel, seigneur de Châteaufort et de Corcelles, bailly de Bugey, fils de Nicolas, seigneur de Châteaufort et de Françoise de Luyrieux. La seconde se fait religieuse aux Cordeliers du couvent de Besançon. L'ainée, Guillemette d'Igny, épouse le 28 décembre 1532, au jour du testament de son père, Claude de la Baume, troisième fils de Guy de la Baume, seigneur de la Roche du Vanel, baron du Mont Saint-Sorlin, chevalier de la Toison-d'Or, maré-

(1) Bibliothèque du département de l'Aube. Manuscrit 731.
(2) Archives du département de l'Aube, 3 H 69.

chal et gouverneur du comté de Bourgogne, veuf sans enfants de Claudine de Toulongeon (1).

1548. Quelque temps après ce mariage, Claude de la Baume mourait et sa veuve, Guillemette, épousait, dans de secondes noces, en 1548, Jean d'Andelot, seigneur de Myons. De ce mariage naquirent deux fils et deux filles (2).

Dès lors, l'histoire des seigneurs de Rizaucourt devient pour nous assez obscure, malgré nos recherches. Cependant la famille d'Igny n'abandonna pas son domaine. En 1540, E. Jolibois, dans son livre ***La Haute-Marne ancienne et moderne***, cite comme seigneur d'Anglus, Philibert, seigneur de Rizaucourt. Un autre auteur, Carnandet, nomme Philippe d'Igny, seigneur de Rizaucourt en 1559. Disons seulement qu'un contrat de vente de la terre de Rizaucourt eut lieu vers 1560, entre Philippe d'Igny et M. de Vaudrémont du nom de Saint-Belin, acquéreur, et, dans ce contrat, le seigneur de Rizaucourt veut que Messieurs de Clairvaux se désistent de la possession de la vigne de Trémevaux, au finage de Colombey-le-Sec, comme étant partie de la terre de Rizaucourt. Cette vigne venait de Philippe d'Igny. Malheureusement, les actes en notre possession ne nous fixent pas la date du contrat, qui nous aurait éclairci ce point ténébreux dans l'histoire de la famille d'Igny (3).

1558. En 1558, à l'époque des luttes entre catholiques et protestants, X··· (peut-être d'Igny), capitaine, seigneur de Rizaulcourt, veut, contre toute justice, occuper la région.

La ville de Bar-sur-Aube, afin de l'empêcher de venir

(1) La Chesnaye des Bois, Dictionnaire de la noblesse

(2) La Chesnaye des Bois, Dictionnaire de la noblesse

(3) Archives du département de l'Aube, 3 H 69.

avec ses soldats s'établir dans ses murs, s'était engagée à lui verser une certaine somme.

L'Assemblée des notables n'ayant pu s'accorder sur le paiement, le seigneur ne reçut que deux ou trois cents livres, recueillies librement parmi les gens de bonne volonté (1).

1614. Une chose certaine, c'est que, dans les premières années du XVIIe siècle, en 1614, la noblesse de Rizaucourt est représentée par Charles d'Igny, époux de Quinquempoix (2) et Claude d'Igny, baron de Rizaucourt. Bientôt ils vendent leurs biens (3), et leur nom n'est plus qu'un souvenir. Les armes de la famille étaient : burelé d'argent et de gueules de dix pièces (4).

1650. Dès 1650, le château et ses dépendances appartenaient au sieur Paillot, seigneur de la Voivre et Rizaucourt. C'est à cette famille que nous devons la verrerie dont nous parlerons au chapitre suivant. En 1672, le sieur Paillot, seigneur, transporta ses droits sur cette terre à Charles Paillot, chanoine de Saint-Maclou, de Bar-sur-Aube (5).

1772. Plus tard, nous ne savons comment, la seigneurie de Rizaucourt passe à la famille De Lavaulx, et en 1772, « Augustin Brice, Lepetit de Lavaulx, cheva-« lier, seigneur de Rizocour, capitaine au régiment de « Bretagne », ne pouvant, à la mort de ses parents, être présent au partage des biens de la communauté, « donne « procuration à sa sœur Mademoiselle Delavaux, à « Mathaut, de le représenter ». La lettre est du 28 mars 1722 et datée d'Anduze (6).

(1) Blampignon, Bar-sur-Aube, p. 249.
(2) Jolibois. *La Haute-Marne*.
(3) Archives du département de l'Aube. 3 H 69.
(4) La Chesnaye des Bois.
(5) Archives du département de l'Aube, 3 H 69.
(6) Archives départementales de l'Aube, E, 769 (21 pages in-folio). Anduze, département du Gard.

1787. Après ce partage, la famille de Lavaux disparaît. Le nouveau seigneur est ***M. de Lux de Vauthelet.*** Nous le trouvons cité comme membre des assemblées municipales de l'élection de Bar-sur-Aube en 1787 (1).

De Lux de Vautelet fut le dernier seigneur de Rizaucourt (2).

Nous étions arrivés à cette heure fatale dans l'histoire de France où le courage de la résistance faiblit devant l'audace du crime. L'autorité, qui n'était plus protégée, dut chercher un refuge à l'étranger. Le comte d'Artois donna le signal, la haute noblesse le suivit et Charles-Jean-Marie de Lux, seigneur de Rizaucourt, fit de même. Ses biens furent alors confisqués et loués en attendant qu'ils fussent vendus.

1° Aussi, l'an XII de la République, 8 vendémiaire (1er oct. 1803), est mise en vente une pièce de vigne, située au finage de Rizaucourt, lieudit les Grandes Vignes, contenant environ 1 hectare 60 ares (ou 30 journées), provenant du partage fait le 23 nivôse an VII (12 janvier 1799) entre la République, comme étant aux droits de Charles-Jean-Marie de Lux, émigré, et ses père et mère, telle qu'elle se consiste et comporte et telle qu'elle est louée pour neuf années à Nicolas Béguinot de Rizaucourt.

La vente eut lieu le 13 vendémiaire (6 octobre) au citoyen Charles-Jean-Marie Delux, demeurant à Ailleville (Aube), lequel a déclaré que la présente adjudication est pour le sieur Pierre Remy, de Chaumont, qui a

(1) Assemblée provinciale de Châlons. Archives départementales de l'Aube, C, 301. A cette assemblée étaient Bernard Sauvage, lieutenant, Charles Jeudy, laboureur, et Jean Paulin, de Rizaucourt.

(2) En 1789, la Révolution supprime les particules nobiliaires et son nom est écrit tantôt De Lux, tantôt Delux. Archives du département de la Haute-Marne, série C, 228.

accepté et signé à ce présent pour la somme de 656 francs (1).

2° Le même jour, un petit bois de broussailles de 2 hectares environ (ou 4 arpents), au lieudit la côte de Saulcy, tenant au levant à des friches, au couchant à des terres, fut vendu pour 650 fr. aux mêmes acquéreurs que le lot précédent.

Le même jour encore, un *moulin à eau* situé à Rizaucourt, consistant en une chambre basse, une chambre haute, la cage de l'usine, environ 94 ares de prés (ou 3 fauchées), 16 ares de terres labourables, tenant de tous les côtés et de tous les aspects au citoyen Vouillemont, provenant du partage fait le 23 nivôse an 7, entre la République représentant Charles-Jean-Marie Delux, émigré, et ses père et mère, tel que le tout se consiste et comporte et tel que le tout est loué par bail emphytéotique de 99 ans (2), dont restaient encore 88 ans à courir, fut vendu aux mêmes acquéreurs que ci-dessus (3).

4° Egalement aux mêmes et à la même date, furent vendus pour 1.325 fr. un terrage de 12 pièces de terre contenant 9 hectares 70 ares, et 4 pièces de terre de pré provenant du même seigneur (4).

---

(1) A l'assemblée du bailliage de Chaumont, en 1789, assistait Charles Antoine de Luz Duvantelet, seigneur d'Ailleville, Rizaucourt et Montier-en-l'Isle, qui en 1797 habitait Ailleville avec Thérèse Verpillat, son épouse (Raymond, *Histoire de Bar-sur Aube et son arrondissement*). Nous pensons que ce fut lui qui dans la vente des biens nationaux acheta sous le nom de Charles-Jean-Marie Delux, seigneur émigré dont il était très proche parent.

(2) Bail qui concède des droits très prolongés, mais qui ne doit pas excéder cent ans.

(3) Ce moulin n'existe plus et, si ce n'était une poutre qui, au fond du lit du ruisseau, à peu de distance en aval du pont de la rue de Vaugon, servait de base pour les vannes du bief, nous ne pourrions en aucune façon le préciser. Il était ainsi dans les dépendances du château, au nord, vers Beurville.

(4) Archives du département de la Haute-Marne, série 9, n° 426, liasse n° 8.

Nous n'avons pas trouvé l'acte de vente du château.

On le voit, tout ce que nous venons de dire des seigneurs et barons de Rizaucourt est loin d'être complet. Il aurait fallu préciser la date d'entrée de chacun d'eux en possession de ce fief et la date où il le quittait ; il aurait fallu dire également la généalogie des familles, et comment étaient composés leurs blasons ; mais le lecteur, nous l'espérons, sera indulgent à notre égard, s'il veut bien considérer que les manuscrits qui seuls pouvaient nous aider dans ce travail ont pour la plupart disparu, les autres sont dispersés dans différentes archives départementales ou relégués au fond de quelques greniers, en proie aux mites et aux vers ; tous enfin, ou presque tous, illisibles, sinon par ceux qui ont fait quelques études paléographiques. Ce n'est donc que pour aider à une étude plus complète que nous avons écrit ces lignes sur Rizaucourt.

III

Jusqu'au XIIe siècle, les seigneurs étaient tout puissants et les habitants de Rizaucourt durent subir l'humiliation du servage dans lequel gémissaient les campagnes.

Quand Louis le Gros monta sur le trône, il sentit le besoin de chercher dans les communes affranchies un auxiliaire contre les envahissements du pouvoir féodal devenu oppressif pour le pauvre peuple, en même temps que menaçant pour l'autorité royale elle-même. C'est de cette époque que datent les premières chartes des communes, qui furent octroyées par nos rois et et qui restituèrent aux villes, moyennant un prix de rédemption fixé par des conventions ou pactes préala-

blement consentis, l'exercice des droits dont elles avaient été jusque-là dépouillées, spécialement du droit de nommer leurs magistrats, de s'administrer et de se garder elles-mêmes.

Bientôt, à l'exemple des rois, les grands feudataires et les seigneurs suzerains, séduits par les redevances dont les villes payaient leur émancipation, s'empressèrent d'affranchir aux mêmes conditions celles de leurs domaines, sous l'approbation du souverain, qui se réservait expressément la sanction des pactes conclus entre la ville et le seigneur. Rizaucourt fut-elle une commune affranchie ? Nous l'ignorons ; et, si une charte d'affranchissement existe, nous ne savons ni sa date, ni le lieu où elle est conservée.

Toujours est-il que, si le droit de former une communauté, c'est-à-dire une corporation d'habitants s'administrant eux-mêmes, fut, de prime abord, restreint à quelques villes et villages ayant obtenu des chartes, dans la suite, il s'étendit, par la force des choses, à toutes les agglomérations d'habitations, bourgs ou simples villages. En sorte que, dès longtemps avant la Révolution, chacune de ces agglomérations formait une communauté distincte, ayant une existence légale, jouissant de la faculté de nommer ses officiers municipaux et gérer ses propres affaires, sous la direction d'un ou plusieurs dépositaires du pouvoir municipal, désignés différemment, selon les lieux, des noms d'échevins, mayeurs, consuls, jurats, vigniers, capitouls, syndics, etc., etc.

Ces droits, les communes les conservèrent longtemps intacts quand, sous Louis XIV (1643-1715), par suite des guerres ruineuses qui avaient appauvri la France, elles devinrent des offices de finances qu'elles furent obligées de racheter pour conserver le droit de nommer

leurs magistrats, et c'est vers 1770 à 1772 qu'elles rentrèrent dans la libre possession de leurs droits et prérogatives, dont elles continuèrent à jouir jusqu'à la Révolution de 1789 (1).

Les syndics étaient nommés chaque année par les habitants, convoqués à cet effet sur la place publique, ou, comme à Rizaucourt, dans la cour du château, lieu ordinaire des réunions des notables et de la communauté (2).

Citons ceux qui nous intéressent :

1770 et 1771. André Voirin.
1772, 1773 et 1774. Bernard Sauvage.
1775 et 1776. Claude Blondeau.
1777 et 1778. Antoine Jeudy.
1779 et 1780. François-Etienne Voguet.
1781 et 1782. Pierre Céard.
1783 et 1784. Jacques Paulin.
1785. Charles Jeudy.
1786. Pierre Simon.
1787. J.-B. Lagneau.
1788. Pierre Le Bœuf.
1789. Delux, (seigneur qui émigre) (3).

Quelquefois la nomination du syndic souffrait des difficultés. La communauté avait alors recours à l'in-

(1) Voir Davenne, ancien chef de division au ministère de l'intérieur — Exposé des principes qui président à l'administration des communes. Egalement Raynouard : Histoire du droit municipal.

(2) Nous lisons dans un procès-verbal ce qui suit : « Ce jourd'hui 1er août 1784, issue des Vêpres dit et chanté au château de Rizaucourt, sont comparus maitre Bernard Sauvage, Charles Jeudy, Antoine Jeudy, Nicolas Céard, François Tisserand, Lainé, notables de la première classe, Pierre Lebœuf, Pierre Gangneux, Antoine Sauvage, Claude Blondeau, notables de la seconde classe, etc. » (Archives du département de la Haute-Marne, série C, liasse 8).

(3) Archives départementales de la Haute-Marne, série C, liasse 8.

tendant de la province, qui, généralement, confirmait la nomination du syndic élu, ou bien, le nommait lui-même et l'imposait d'office.

De ce fait, il arrivait qu'entre le syndic et certains notables, comme aujourd'hui entre les maires et certains conseillers municipaux, existaient des divergences nuisibles à la bonne administration de la communauté et source de querelles regrettables. Le syndic, injurié dans ses fonctions, en référait à qui de droit et les supérieurs ne manquaient pas d'intervenir parfois très sévèrement. Le fait eut lieu à Rizaucourt en 1779, alors que Gaspard-Louis Rouillé d'Orfeuil, chevalier, était intendant de justice, police et finance en la province de Champagne. « Vu, nous dit l'intendant dans son « rapport, le procès-verbal dressé le 20 juin dernier « par François Etienne Voguet, sindic en exercice de « la communauté de Rizaucourt, nommé le 30 décem- « bre 1778..., il résulte que le dit jour, 20 juin der « nier, le dit syndic aurait convoqué une assemblée « générale des notables et habitants, à l'effet de pren- « dre une délibération sur différents objets commu- « naux....., le nommé Louis Malherbe, l'un des dits « notables, se serait emporté contre le dit sindic, en « engageant les dix autres notables et habitants à refu- « ser absolument de délibérer et ajoutant d'ailleurs « qu'il pouvait bien être le sindic de l'intendant et de « son subdélégué, mais qu'il ne le reconnaissait point « pour être celui de la communauté. Sur quoi le dit « syndic aurait requis le dit Louis Malherbe de rédiger « par écrit et signer ce qu'il avançait ; ce que le dit « Malherbe aurait fait sur le champ et sous les yeux de « tous les assistants en assurant qu'il le soutenait et « qu'il s'en moquait ; ce qui aurait tellement troublé « l'assemblée que tous les notables et habitants se sont

« retirés et qu'il n'a pu être pris aucune délibération.
« . . . .

« Vu aussi l'arrêt du Conseil du 31 juillet 1776, qui « entre autres dispositions nous maintient et confirme « dans le droit de connaître de la nomination des sin- « dics des paroisses et communautés, même de les « nommer d'office, ensemble les autres éclaircissements « que nous nous sommes procurés, Nous avons con- « firmé la nomination de la personne de M. François « Etienne Voguet, en qualité de sindic de la commu- « nauté de Rizaucourt ; enjoignons à tous et à un « chacun des habitants d'icelle de le reconnaitre et lui « obéir en tout ce qu'il leur commandera, en cette qua- « lité pour le bien et l'avantage de la dite communauté « à peine de désobéissance et de punition suivant l'exi- « gence des cas.

« Et pour, par le dit Louis Malherbe, avoir troublé « par ses propos et l'acte de lui signé, l'assemblée de « la dite communauté du 20 juin dernier nous l'avons « condamné et condamnons en cinquante livres d'a- « mende, au payment de laquelle somme il sera con- « traint par toute voye, même par corps, sans déport « et sur sa quittance en main des cavaliers de maré- « chaussée porteurs de notre présente ordonnance, « lesquels nous autorisons à retenir la somme de six « livres sur celle de cinquante livres dont ils auront « fait le recouvrement et que nous leur accordons pour « les vaccations qu'ils auront employées pour l'exécu- « tion de cette disposition de notre présente ordon- « nance qu'ils seront tenus de remettre ainsi que les « quarante-quatre livres restant, dans le même jour, « au commandant de leur brigade qui aura soin d'en- « voyer le tout dans le délai d'un mois au plus tard au « seigneur Lomar de Valcourt, trésorier des Ponts et

« Chaussées à Chalons et par nous nommé pour faire « la recette des amendes, lequel en délivrera son cer- « tificat de réception.

« Nous avons en outre destitué et destituons le dit « Louis Malherbe de sa qualité de notable de la dite « communauté; lui faisons en conséquence tres ex- « presses inhibitions et deffenses à peine de désobéis- « sance et de telle peine qu'il appartiendra, de se trou- « ver et assister à aucune des assemblées de la dite « communauté, ce, pendant l'espace de cinq années à « compter du jour de la notification qui lui sera faite « de notre présente ordonnance. Autorisons en consé- « quence les habitants de la ditte communauté à nom- « mer un autre notable au lieu et place dudit Louis « Malherbe.

« Et sera notre présente ordonnance lue et publiée « dans ladite communauté à l'issue de la messe pa- « roissiale d'icelle le premier dimanche ou jour de fête « qui en suivra la réception et copie d'icelle transcrite « sur les registres des délibérations de la ditte com- « munauté.

« Mandons au sieur Gehier, notre subdélégué à Bar- « sur-Aube, de tenir la main à l'exécution de notre « présente ordonnance et de nous en informer.

« Fait par nous intendant le 6 juillet 1779.

« Signé : Rouillé » (1).

Cette sentence, assez sévère, dut faire réfléchir les esprits acariâtres. Aussi, en 1780, la réélection d'Etienne Voguet comme syndic nous prouve que la leçon faite porta ses fruits.

En 1789, le titre de syndic disparait et ceux qui dans l'exercice des mêmes fonctions les remplacèrent furent

(1) Archives du département de la Haute-Marne, série C, liasse 8.

appelés maires. Nous ne donnons pas ici la liste des maires de Rizaucourt ; elle ne peut intéresser que les habitants de la localité, mais la plupart des vivants ont encore leurs noms dans la mémoire.

Pour être complet, il faudrait dire beaucoup de choses en elles-mêmes insignifiantes. On pourrait citer les noms plus ou moins bizarres des 150 contrées du village ; il faudrait donner quelques détails sur les cavernes *des Perrières* et les aménagements des routes, toutes choses de peu d'intérêt : aussi nous laissons ce soin et ce travail à qui voudra l'entreprendre. Ajoutons seulement, en terminant, que le premier plan complet de tout le territoire de Rizaucourt date du 18 mars 1813, échelle un dix millième.



CHAPITRE IV

Verrerie en général. — Verrerie de Rizaucourt

Mais, rien de curieux dans l'histoire de Rizaucourt comme celle de sa verrerie.

Rizaucourt, en effet, fut le berceau d'une industrie de ce genre qui, malheureusement, par suite de difficultés survenues entre seigneurs et maîtres verriers, ne put prospérer et grandir.

Elle dut s'exiler pour s'établir sur une terre plus hospitalière, où elle vit et prospère, à Bayel (Aube).

I

La découverte du verre se perd dans la nuit des âges. Des anecdotes plus ou moins légendaires la font remonter aux temps mythologiques. Le plus certain serait que l'art de la verrerie fut, autrefois, mélangé à l'art de la poterie ; il ne serait même que le perfectionnement de ce dernier. Keramos (κεραμος), dont on a fait le nom cérame et céramique, est le nom grec des poteries. Il désignait non pas la nature de la matière, ni son usage, mais surtout la corne des animaux qui était la matière et la forme primitive des vases à boire, forme conservée directement ou par imitation dans les vases de différentes matières, ainsi qu'on en voit plusieurs exemples dans les représentations des repas antiques.

Suivant quelques auteurs, ce nom viendrait d'ailleurs de *Céramus,* fils de Bacchus et d'Ariadne, considéré comme l'inventeur de la poterie. A Athènes, il y avait un grand quartier appelé « le Céramique », sans doute parce que là se trouvaient de grandes fabriques de poteries.

Les Latins, pour désigner cet art de façonner des vases et des ustensiles en terre, lui donnèrent le nom de *potum,* d'où *poterie.* Ils n'indiquent ni la forme ni la matière du vase, mais *l'usage*, celui de s'en servir pour boire (1). Au dire de Pline (2), les verreries de Sidon et d'Alexandrie produisaient, à son époque, des ouvrages très perfectionnés.

Il faut le dire, les vieux Francs pensaient plus à la guerre qu'à la culture des arts. Ils buvaient avec plaisir dans le crâne de leur ennemi vaincu, sans trop se soucier qu'un vase de cristal ou de terre cuite serait pour eux plus sain et plus facile. On comprend que, n'ayant point approfondi l'art de la verrerie, ils cherchèrent à imiter ce qu'ils avaient vu peut-être, mais n'y réussirent qu'à demi. Aussi leurs vases, reflétant un art mal compris ou mal étudié, sans cependant manquer de cachet, étaient des coupes et des gobelets à dépressions longitudinales, formant les côtes, faits de pâte très fine, noirâtre ou grise, lustrée par polissage ou recouverte, dans les poteries, d'une glaçure noire, unie et brillante. Tous rappellent les poteries rouges romaines, sans cependant les imiter, poteries réservées uniquement aux usages de la table, poteries qui n'accompagnaient pas les morts dans les tombeaux, on ne sait pourquoi, mais poteries qui, on peut

(1) Brongniart. — Traité des arts céramiques.

(2) Pline l'Ancien, né en l'an 23 avant J.-C., asphyxié par l'éruption du Vésuve en 79. Voir son Histoire naturelle, livre XXXVIII.

le croire, remplaçaient grossièrement ce dont l'art semblait quelque peu perdu.

Généralement, ces vases ou gobelets portaient des inscriptions bachiques ou des souhaits tracés en caractères romains, tels les suivants : ***Bibe* — *Bene bibo* — *Reple* — *Vivamus* — *Vivas felix***; etc. (1). C'étaient, en pâte plus ou moins transparente, les premiers verres des Francs, nos ancêtres, et l'enfance joyeuse de la verrerie dans notre pays.

Une certaine stagnation que nous ne pouvons déterminer dans l'art de la fabrication du verre put durer plusieurs siècles, mais, après les Croisades, l'art de la verrerie se développa. Là où on éclairait les maisons, soit en ouvrant un volet ou la porte, soit par des fenêtres faites de toile ou de parchemin, bientôt on vit la lumière pénétrer à travers des feuilles de verre grossier, épais et hérissé de gros nœuds en forme de culs de bouteille, tel qu'on en voit aux fenêtres d'une vieille abbaye, au bord de la Limmat, la Fraüenmunster, à Zurich ; tel ce verre à vitre qu'un receveur du roi Jean fit employer pour fermer les fenêtres de son bureau de recettes (2). Bientôt des ouvriers verriers commencèrent à se montrer un peu partout.

Grâce aux leçons reçues par eux à l'étranger, grâce à leur initiative personnelle, grâce surtout aux privilèges qu'ils demandent et dont ils jouiront bientôt, une grande émulation commença à s'établir dans l'art de la verrerie.

Les verres à vitres attirèrent d'abord l'attention des ouvriers verriers. De là, on comprend pourquoi, alors que les architectes rivalisaient de talent pour construire

---

(1) Voir au musée de Saint-Germain. — Edouard Garnier. Histoire de la céramique.

(2) Simon Luce. — Duguesclin et son époque.

nos superbes cathédrales et lançaient vers le ciel ces tours qui, malgré leur volume, semblent si sveltes, alors que les sculpteurs fouillaient si délicatement ces énormes blocs de pierre qu'ils transformaient en une dentelle d'une délicatesse inouïe, comme nous en retrouvons par exemple dans le Jubé de la Madeleine, à Troyes, dans le portail de la cathédrale de Reims, etc., nous comprenons, dis-je, que l'art de la verrerie ne devait pas rester en arrière, mais au contraire rivaliser de beauté, de limpidité et d'expression dans les nuances des couleurs mélangées pour figurer noblement dans les œuvres que le Moyen-Age produisait pour la gloire de Dieu.

Aussi, les écrivains de cette époque admirent-ils les brillantes couleurs que le soleil levant produisait au travers des vitraux. Forcément il nous faut convenir que dès lors les verres colorés étaient fabriqués et étaient plus estimés que les verres blancs, si l'on considère l'emploi que l'on faisait des uns et des autres.

Les premiers vitraux durent présenter comme des compartiments de mosaïques transparentes, dont l'effet agréable à la vue résultait de la variété et des combinaisons des couleurs. Ils ressemblaient à des pierres précieuses, dont la douce obscurité, venant de la lumière affaiblie qu'ils transmettaient, portait à la prière.

L'idée vint alors aux artistes verriers d'unir les couleurs de la peinture à l'art de la verrerie, en représentant des sujets tirés généralement de l'Ecriture.

C'est vers 1100 à 1140 que l'histoire nous fait remonter les plus anciens vitraux peints, parmi lesquels il faut citer ceux dont Suger décora son abbaye de Saint-Denis. L'état rudimentaire des peintures de cette époque prouve les difficultés de l'art, mais cette difficulté ne fit que stimuler les artistes verriers.

Pour aider les peintres, les vitriers composèrent leurs vitraux de deux couches, l'une de verre diaphane uniforme, l'autre d'un verre épais et coloré. Le bleu, le vert et le rouge étaient plus particulièrement employés. Au moyen de meules, on enlevait une partie de la couche colorée et on obtenait des verres plus ou moins épais et par conséquent plus ou moins clairs, permettant au peintre de reproduire plus facilement des ombres dans ses dessins.

L'art du dessin grandit alors en France, avec l'art de la verrerie, dans toutes les couleurs et dans toutes les nuances (1). Grâce à la merveilleuse impulsion donnée par ses comtes, la Champagne marcha rapidement dans la voie du progrès (2), et par ses foires nombreuses elle devint bien vite l'entrepôt du commerce de l'Occident (3).

Les marchands de toutes sortes y accouraient en foule, du nord et du midi, pour vendre leurs denrées à bon profit. Ils venaient de Flandre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Suède, de Grèce, etc., et chaque ville de commerce y avait une halle permanente, au front de laquelle on pouvait lire les noms de Barcelone, Valence, Lerida, Venise, Naples, Cremone, etc., etc. (4).

Thibaut II, prince noble et libéral, comte de Champagne, 1125-1152, comprit fort bien toute l'importance

---

(1) Encyclopédie des sciences et des lettres. — Firmin Didot. Verreries.

(2) Blampignon. — Bar-sur-Aube.

(3) Lescuyer. — Géographie du département de l'Aube. — Les foires de Champagne étaient un même marché qui se transférait à des époques fixes dans les villes de Troyes, Bar-sur-Aube, Provins, Lagny. On en comptait 6. La première s'ouvrait à Lagny, en janvier, la seconde à Bar-sur-Aube, à la mi-carême, la troisième à Provins, à l'Ascension, la quatrième à Troyes, à la Saint-Jean, la cinquième à Provins, à l'exaltation de la Sainte-Croix, et la sixième à Troyes, à la Toussaint, pour finir en janvier.

(4) Lescuyer. — Département de l'Aube.

de sa province. Aussi, en encourageant l'importation, il stimula le zèle des artistes qui voulurent bien s'y établir. Grâce aux canaux qui portaient les eaux des rivières là où elles étaient nécessaires, des manufactures se créèrent et se développèrent rapidement. L'art de la verrerie, comme les autres arts, subit l'influence de son temps. Toutefois, après quelques succès brillants qu'attestent les vitraux des cathédrales et autres églises de cette époque, cet art sembla quelque peu tomber en décadence pour céder sa place à l'art de la peinture.

En effet, le goût des peintures à fresque et à l'huile dont on se mit à décorer les églises réclamait une lumière vive. Il fallut aussi plaire aux populations qui aimaient à voir et à lire dans l'image la vie de leurs saints patrons, ou les scènes de l'Evangile. C'est pourquoi les vitraux de couleur et les vitraux peints devinrent moins en usage. Généralement on leur substitua des vitraux en verre blanc, entourés, pour la plupart, d'une étroite bordure de verre coloré. Ainsi donc, le goût des vitraux peints et des verres colorés s'affaiblit en proportion des progrès de la peinture. C'est plus tard que nous verrons cet art revivre avec nos artistes modernes qui, en joignant à la beauté et à la délicatesse des traits des personnages la finesse des couleurs, savent aujourd'hui laisser au verre peint une limpidité qui n'entrave en rien la vivacité de la lumière. Quoi qu'il en soit, l'abandon que l'on fit des vitraux peints ne porta pas grand préjudice aux verreries de Champagne.

Si, à la mort de Thibaut II (1152), cette province ne pouvait encore compter que quelques verreries, elle en vit s'établir de nouvelles sous Henri le Libéral (1152-1181). L'impulsion était donnée et bientôt plus d'une

trentaine (1) de verreries prospères se comptèrent dans la région qui porte aujourd'hui le nom de département de l'Aube, en s'étendant sur l'ouest du département de la Haute-Marne.

Toute cette région, du reste, prêtait à cette industrie. Le pays, couvert de forêts, présentait toutes les matières premières nécessaires à la fabrication d'un verre d'une pureté et d'un éclat remarquables. On trouvait, en bien des endroits, le cristal de roche ; le sable fournissait la silice ; les cendres de bois donnaient la soude et la potasse, et le bois était avantageusement employé pour la fusion de tous ces produits mélangés. Le verrier n'avait qu'à chercher le sous-sol renfermant une couche de sable suffisamment pur, aisément exploitable et à portée de faciles débouchés et, quand il avait trouvé le lieu désiré, il s'y installait.

Ce n'est donc point dans un lieu si propice, comme l'était la Champagne, que l'art de la verrerie devait disparaître. Du reste les ouvriers et les artistes verriers ne manquaient pas ; ils ne demandaient qu'à travailler.

D'autre part, la Champagne était le pays vignoble par excellence comme elle l'est encore aujourd'hui. La vigne y était cultivée avec soin de tous les côtés et les produits en étaient fort estimés. A défaut de fabrication de verres fins en grande quantité, il fallait toujours abondamment des bouteilles et des verres à boire.

L'art de la verrerie, qui, pendant les premiers siècles, n'avait consisté que dans la fabrication plus ou moins grossière de gobelets et bouteilles, pour s'épanouir aux XIe, XIIe et XIIIe siècles dans les chefs-d'œuvre des vitraux de nos cathédrales, dut, si l'on peut ainsi parler, revenir en arrière en ne produisant plus que des bouteilles ou

(1) Communication de M. Le Clert, conservateur du Musée de Troyes.

des verres blancs et de couleurs variées, s'arrêtant généralement à la production de ce qui était absolument nécessaire aux usages domestiques. Il semble que ce fut pour l'art un temps d'arrêt, mais un arrêt qui n'empêcha pas les artistes verriers de se perfectionner afin de produire un verre toujours de plus en plus limpide. Leur talent, ne pouvant plus leur servir que par hasard aux décors des monuments publics, s'employa à la perfection des verres blancs et de couleur pour la décoration des appartements et l'usage de la table.

Aussi, de grands privilèges furent accordés aux ouvriers verriers. Des ordonnances royales assimilèrent même les verriers aux nobles. De là cette qualification de « gentilshommes verriers » qui, dans l'esprit de la noblesse d'épée, avait un sens de dédain, même de mépris.

Avouons que la plupart des nobles verriers, pauvres, mal vêtus, dont l'existence avait le travail pour principe et pour base, prêtaient quelque peu le flanc aux railleries qui les accablaient de tous côtés, et s'il leur arrivait de tirer quelque orgueil des privilèges dont ils jouissaient comme des richesses qu'ils avaient pu acquérir dans l'exercice de leur art, la dédaigneuse qualification de « souffleurs de verre, souffleurs de bouteilles » ne tardait pas à leur rappeler ce que leur art avait de mécanique (1).

---

(1) Beaupré : Recherches sur l'industrie et les privilèges des verriers dans l'ancienne Lorraine. — Lepage : Recherches sur l'industrie en Lorraine (verreries). — Fournier : La verrerie de Portieux.

Une tradition populaire de l'Argonne (partie de la Champagne et de la Lorraine qui s'étend depuis Sedan jusqu'à Sainte-Menehould, sur les deux rives de l'Aisne), rapporte que Henri IV, lors du voyage qu'il fit à Metz en 1603, apercevant de loin les gentilshommes verriers de la forêt de l'Argonne qui accouraient se ranger sur son passage, au pont de la Biesme, entre Clermont et Sainte-Menehould, demanda ce que c'étaient que ces gens : Ce sont les « souffleurs de bouteilles », répondit le postillon qui conduisait la voiture du roi Eh bien ! dis leur de souffler au c .. de tes chevaux pour les faire aller plus vite (Beaupré).

Ces railleries n'empêchaient point cependant les gentilshommes verriers de jouir de certains privilèges capables de faire envie à plus d'un, car, dans certains endroits, « les ouvriers de verres, ensemble leurs hoirs et successeurs ouvrant dudit métier ez dites verrières et un chascun d'iceulx, voulons, octroyons estre tenus francs, quittes et exempts de toutes tailles, aydes, subsides, d'ost, de giste et de chevaulchiées. » Telle était la teneur de la charte des verriers octroyée en 1448 pour la Lorraine par Jean de Calabre et renouvelée en 1469 par Jean II, après son avènement au duché de Lorraine (1).

Nous avons tout lieu de croire que la Champagne, voisine de la Lorraine, dut accorder les mêmes privilèges à ses ouvriers verriers (2), qui furent, de ce fait, dispensés de suivre le seigneur non seulement dans les guerres publiques, mais encore dans ses guerres particulières (droit d'ost, service ou aide d'ost). Ils échappèrent également au droit de gite qui consistait en l'obligation de loger le souverain et de le défrayer avec sa suite; mais, de plus, ils eurent le droit de chasse dans les forêts voisines de leurs usines où ils travaillaient. Car, ajoute la même charte, « pourront les verriers et ouvriers chasser ez bois et forestz de Monseigneur, à l'environ desdites verrières, à bestes grosses et rousses, à chiens et harnois de chasse, quand il leur plaira sans pour ce estre reprins ». Et tous ces privilèges sont accordés non pas seulement aux maîtres verriers, mais aussi à leurs ouvriers *ouvrant le*

(1) Beaupré : Recherches sur l'industrie et les privilèges des verriers dans l'ancienne Lorraine.

(2) La forêt d'Argonne couvrait une partie de la frontière de Champagne, et il y avait des verreries fameuses jouissant des privilèges ci-dessus. N'en citons que deux, l'une à Chatrice, l'autre au bois Japin, près de Triamont (Volcyr de Serouville, an 1530).

verre, et tous les transmettent à leurs successeurs, soit qu'ils possèdent la verrerie par héritage, soit que, comme fils d'ouvriers ou non, ils y travaillent à la fabrication du verre (1).

Outre cela, « le gentilhomme verrier avait seul le « droit de souffler le verre et jamais il n'aurait souffert « qu'un roturier travaillât avec lui à moins que pour le « servir. Pour lui, l'exercice de l'art de la verrerie était « même une preuve de noblesse.

« Ces privilèges que les rois avaient bien voulu ac« corder pour faire subsister la pauvre noblesse ne « souffrirent d'altération que vers le milieu du XVIII[e] « siècle » (2).

En effet, l'histoire montre que le développement pris à cette époque par l'industrie verrière détermina de grands abus et en même temps une réaction. Les droits, les prétentions des verriers furent contestés. Il s'ensuivit des débats, des discussions, des procès qui aboutirent à faire admettre que la profession de verrier ne supposait pas la noblesse, ne la conférait pas, mais n'y dérogeait pas (3).

Mécontents de cette solution, les gentilshommes verriers désertèrent les usines. N'allons pas plus loin dans ces questions générales, qui nous éloigneraient trop de notre sujet, et revenons à nos verreries de Champagne.

Au dire d'un auteur assez versé dans l'histoire de la Champagne, certaines verreries des bords de l'Aube remonteraient à l'époque de Philippe IV, dit le Bel (4). Sans pouvoir confirmer ce fait, nous pouvons dire que

---

(1) Beaupré : Recherches sur l'industrie et les privilèges des verriers, dans l'ancienne Lorraine.

(2) Diderot : Encyclopédie méthodique (Verrerie).

(3) Beaupré. Ouvrage cité plus haut.

(4) Finot : L'Aube et ses bords.

sous Philippe le Bel le commerce se développa considérablement et que, pour l'encourager, ce roi donnait volontiers des lettres de dispense en faveur des gentilshommes pauvres afin de leur permettre d'exercer la profession de verrier sans déroger (1).

Pendant plusieurs siècles, l'industrie verrière ne dut pas s'installer à demeure dans un endroit déterminé et permanent. Il fallait compter avec la proximité et l'éloignement des matières premières, avec la difficulté des transports et l'écoulement des produits. Les verriers s'en allaient alors camper au flanc d'un coteau dans une clairière à portée du combustible, du sable et de la roche et, quand après quelque temps ils avaient épuisé le bois ou le sable, ils reconstruisaient ailleurs leur halle et leur four. Le four du reste ne pouvant se conserver trop longtemps, son changement devenait nécessaire et permettait ainsi à un établissement de se transporter sans trop de frais sur différents points d'un territoire même assez restreint (2).

Qui sait si quelques verreries de ce genre n'ont point

(1) Dictionnaire de la conversation : « Des gentilshommes de Champagne demandèrent à Philippe le Bel des lettres de dispense pour exercer la verrerie, et les verriers des autres provinces en obtinrent des semblables des rois ses successeurs, ce qu'ils n'auraient pas fait si cet art eut anobli ou s'il eut supposé la noblesse ».

(2) Augustin Cochin : Etudes sociales et économiques « On ne doit pas oublier que les verreries ont été longtemps des dépendances de l'exploitation forestière comme les petites forges. Il en est encore ainsi en Bohême. Dans ce pays, une verrerie se compose de deux fours sous un misérable hangar en bois au milieu d'une forêt. On la transporte plus loin quand le bois est brûlé. Dans tous les pays de bois, comme le Nivernais et la Lorraine, on trouve partout le nom ou la trace d'une verrerie et des familles d'origine allemande dans le lieu où existaient ces verreries. Or, les forêts appartenant jadis aux gentilshommes, ils ont dû de bonne heure demander la permission de fonder des verreries sans déroger à la noblesse. Puis, la faveur une fois accordée, le métier est devenu la ressource des gentilshommes ruinés et ensuite leur prétention. Ce qui était une exception à la noblesse est devenu une prétention à la noblesse. »

existé à Rizaucourt ou dans la région, et si leurs feux, bien qu'éteints, n'ont point suggéré à d'autres l'idée de profiter d'un lieu propice et favorable à leur art ?

Quoi qu'il en soit de ces origines supposées des verreries en Champagne, nous ne trouvons nulle part les noms des maitres de cristalleries. On le comprend d'une certaine façon, car en Champagne, comme ailleurs, les chroniqueurs du moyen-âge appartenaient, pour la plupart, au clergé et surtout aux ordres monastiques. Ces chroniqueurs n'avaient guère en vue que de transmettre à la postérité l'histoire de leur église ou de leur couvent. Le reste n'avait pour eux aucun intérêt, et ce n'est que par hasard qu'aux noms souvent répétés du fondateur, de l'évêque ou de l'abbé viennent de temps à autre se mêler dans leurs récits le nom du souverain, celui de quelque illustre chevalier ou de quelque redoutable seigneur féodal de la contrée.

Ce n'est donc pas à nos chroniqueurs champenois que nous devons demander des documents sur l'art de la verrerie dans la région qui nous occupe. Car à les lire ils n'ont rien vu, rien appris qui leur ait paru digne de mémoire. Et cependant Rizaucourt était tout proche du village de Buchey, dont tout le territoire, terres et maisons, appartenait aux religeux de Clairvaux.

Ce que nous savons, c'est que le roi Louis XIV (1643-1715), afin de faire fleurir l'art de la verrerie dans son royaume, fit venir en France des ouvriers vénitiens pour les établir, nous le pensons, dans la verrerie créée par la veuve de François de Bourbon Vendôme, sous Louis XII, située à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine à Paris, aujourd'hui la caserne de Reuilly (1).

Cette verrerie était alors remarquable par ses produc-

---

(1) Larousse : Cette verrerie s'établit en manufacture en 1685 avec Abraham Thévard et devint manufacture royale en 1692.

tions aussi abondantes que variées. On y fabriquait « des glaces à miroir de mesmes et diverses grandeurs, netteté et perfection que celles que l'on fait et fabrique à Moreau (Murano), près la ville de Venise, lozanges ou carreaux transparents servans aux chassis et fenestres, vazes de toutes façons, verroteries pour les Indes, esmaux, pièces de cheminées, verres de cristal, services entiers de table de toutes façons, figures, manières et grandeurs tant pour servir à l'ornement de nos maisons royales que pour la commodité publique, le tout par les ouvriers vénitiens qui y ont été conduits en notre royaume et qui pourront s'y rendre cy après, à cet effet sans que pendant le temps de vingt années aucun puisse faire un semblable establissement ».

Alors seulement on commença à connaitre le nom des artistes verriers.

A côté de l'un d'eux, des plus renommés de cette époque, l'inventeur du coulage des glaces, le fondateur futur des cristalleries de Saint-Gobain, Abraham Thévard (1), un Vénitien, mérite d'être cité et a droit à toute notre estime et à notre attention. Son nom est J.-B. Mazzolay, maitre de verrerie à Rizaucourt et plus tard fondateur de la verrerie de Bayel.

J.-B. Mazzolay, ou ***Mazzolai***, ou ***de Mazzolay***, ou ***Mazzola*** (2), écuyer gentilhomme, était originaire « de la ville et République de Venise » (3).

La date de sa naissance et l'histoire de ses premières années nous sont inconnues.

---

(1) Turgon : Les grandes usines. C'est en 1676 qu'Abraham Thévard invente le coulage des glaces.

(2) Registres de l'ancien état civil de la paroisse de Rizaucourt.

Le nom de Mazzola est le nom d'une famille illustre en Italie. Citons Mazzuoli ou Mazzola, dit le Parmesan, peintre illustre né à Parme en 1503, mort en 1540 : Mazzola Philippo, peintre, 1530 1539 : Mazzola Giuseppe, peintre, 1648 1738. J.-B. Mazzolay ne serait il point un parent de ces artistes ?

(3) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678.

C'est vers 1663 qu'il aurait été appelé à Paris, « par ordre de Sa Majesté, avec plusieurs autres gentilshommes verriers de son pays (de Venise ou Murano), pour la manufacture et fabrication de toutes sortes d'ouvrages de cristal » (1).

Mazzolay et ses collaborateurs répondirent aux espérances du roi et de son ministre Colbert. La preuve en est dans une requête de Mazzolay lui-même où il affirme que « Sa Majesté eut un jour la bonté de le voir travailler et de luy donner publiquement son approbation » (2) en la cristallerie du faubourg Saint-Antoine.

Ces sympathies royales nous font supposer la finesse du travail de Mazzolay, et, peut-être encore différentes améliorations qu'il dut introduire dans l'art de la cristallerie française. Aussi, « pour avoir lieu de s'attacher plus fortement au service de Sa Majesté » (3), Mazzolay se donna entièrement à son pays d'adoption. Ce qui lui valut des lettres de naturalisation et lui permit d'épouser Jeanne Quesnot, ou Guenot, ou Tiennot (4), dont nous ne pouvons fixer le lieu de naissance (5).

Où et comment Mazzolay a-t-il en effet pu faire connaissance de Jeanne Quesnot ? Sa sortie d'Italie vers 1663, l'appel du roi de France fait aux Vénitiens, l'existence d'une verrerie à Rizaucourt, sous J. Lacan, vers 1664, le nom de Guenot (transformation de Quesnot) existant encore aujourd'hui dans la région, plus tard, la demande de Mazzolay de venir s'établir en Champagne, nous permettent de supposer que Rizaucourt

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678.

(2) id. id.

(3) id. id.

(4) Registres de catholicité de la paroisse de Rizaucourt ; également anciennes minutes des notaires de Bar-sur-Aube.

(5) Aujourd'hui encore, à Lavilleneuve-aux-Fresnes, entre Rizaucourt et Bayel, il y a des familles du nom de Guenot.

ne lui était pas inconnu et que peut-être il s'y était arrêté, y avait travaillé en la verrerie et y aurait connu Jeanne Quesnot.

Toujours est-il que, la verrerie du faubourg Saint-Antoine ayant dû un instant fermer, soit, comme le dit Valsuzenet, « le manque de bois rendant à ce qu'il paraît les dépenses trop considérables » (1), soit pour d'autres motifs, les ouvriers obtinrent la liberté de travailler à leur compte personnel là où il leur plairait. Mazzolay obtint du roi la permission de se transporter en Champagne et de s'y établir. De ce fait, il se trouvait au centre du grand commerce et à proximité des grandes foires dont nous avons parlé plus haut.

Aucune preuve écrite ne nous confirme pourtant cette permission mentionnée dans plusieurs pièces, et nous avons tout lieu de croire qu'elle fut probablement verbale. On lit en effet dans un mémoire que « le feu roy, dans la vue de faire fleurir les arts, ayant permis au sieur de Mazzolay, gentilhomme vénitien, naturalisé français, et à la demoiselle Quenot, sa femme, d'établir une manufacture en la province de Champagne, en tel lieu qu'ils jugeraient convenable pour y fabriquer toutes sortes d'esmaux de cristal, il aurait, en conséquence, choisi le lieu de Rizaucourt pour l'establissement et l'exploitation de la fabrique des cristaux et verreries » (2). Or qu'était Rizaucourt ?

II

Le 11 novembre 1659, un appelé Jean Lacan, maître verrier, originaire de Béziers, en Languedoc, sollicita

(1) Bruslé de Valsuzenet. Tableau statistique du département de l'Aube.

(2) Arrêt du Conseil d'Etat en faveur de Jean de Villeprouvée.

et obtint « du Roy le privilège pour la fonte du cristal de roche et pratiqua son secret en divers lieux du royaume de France » (1).

Cinq années plus tard, en 1664, Lacan, passant à Bar-sur-Aube, eut une entrevue avec le receveur des tailles, le sieur Paillot père, qui le pria « d'aller à la terre de Risaucourt, dont il était fermier judiciaire, où ils firent construire une halle avec un fourneau pour la fonte et fabrique des cristaux, auxquels il travailla pendant quelque temps » (2).

La halle et le four furent construits dans les dépendances du château, au-delà des fossés, à 40 mètres en aval sur la rive droite, de la Bierne, et s'appuyaient au coteau, dans le flanc duquel se groupent aujourd'hui quelques maisons du village, assises sur la rue du Chemin neuf.

S'il faut noter que cette date 1664 est indiscutable, on pourrait cependant être tenté de croire qu'une verrerie existait déjà auparavant, dès 1630, et sur le même endroit, par conséquent bien avant l'arrivée de Jean Lacan.

Les seules hypothèses capables de contredire ce fait seraient que : ou bien Jean Lacan aurait apporté avec lui des verres de sa fabrication ou plutôt d'une fabrication étrangère pour servir de modèle, et ces verres, une fois cassés, n'auraient pas été rejetés dans le creuset ; ou bien, pour être remis au four, les verriers auraient acheté où ils le pouvaient des débris de verre qui n'ont pas été refondus. Les historiens à venir nous éclairciront peut-être ce fait.

---

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678, 28 décembre 1700. Dossier J.-B. Mazzolay aux Archives nationales. — *Mémoires de Pommereu aux Archives du ministère de l'intérieur.*

(2) Ibidem.

Toujours est-il que, si nous nous basons sur nos simples découvertes, nous pensons pouvoir faire remonter l'existence d'une verrerie à Rizaucourt vers 1630. Parmi les nombreux fragments de verre et cristal aux couleurs bleu, vert, blanc, même de la roche à demi calcinée, découverts dans les fouilles que nous fîmes faire en l'emplacement des cristalleries, nous avons trouvé entre autres une partie de la coupe d'un petit verre à pied de forme hexagonale, de couleur vert d'eau très claire, dont malheureusement nous n'avons que deux faces contiguës et portant sur chacune d'elles un chiffre, savoir 6 et 3. Ces deux chiffres, selon nous, ne peuvent guère que faire partie d'une date de fabrication remontant de l'année 1630 à l'année 1639 inclusivement.

Cette précieuse découverte, ainsi que de nombreux fragments de cristal bleu-vert et même de la roche à demi calcinée, nous les avons déposés au musée de Saint-Dizier (Haute-Marne), où tout amateur pourra les voir ; chacun conviendra que, par la limpidité du cristal, les verreries de cette époque jouissaient d'une renommée bien méritée.

Jean Lacan, enorgueilli sans doute par son privilège et bien vu du seigneur de Rizaucourt, crut pouvoir se mêler aux choses politiques de son temps.

Au lieu de rester un habile verrier, il conspira « contre la sûreté de l'Estat » et « s'est rendu indigne « de la grâce que Sa Majesté lui a faite, pour se réfu- « gier avec sa famille en la ville de Bruxelles, où il est « mort parmy les ennemis de l'Estat » (1).

Le départ de Jean Lacan laissait libre la cristallerie de Rizaucourt. Mazzolay, obligé de quitter Paris, résolut

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678.

alors de bénéficier de la situation. Il savait du reste trouver sur les lieux « le bois, les fougères et toutes autres herbes propres et convenables pour le fait de son métier de verrier ». Il y avait de plus, pour lui, l'avantage d'un établissement déjà créé et une clientèle assurée qu'il put exploiter, en vertu d'un privilège personnel, verbal sans doute, récompense de l'habileté qu'il avait montrée en la cristallerie royale du faubourg Saint-Antoine.

Une fois établi, il travailla pendant un certain temps « sans aucun trouble ni empeschement » (1); quand enfin Marie Lacan, fille et héritière de Jean Lacan, supposant la situation de Mazzolay entachée de précarité, crut pouvoir se réserver à elle seule tout le privilège de la fonte du cristal en la dite verrerie et disposer à son aise de l'établissement. Pour cela, elle commença par demander et obtenir du Roi, le 17 décembre 1672, le renouvellement du privilège accordé à son père; puis, le 18 septembre 1674, elle céda les cristalleries avec le brevet à un gentilhomme verrier, le sieur ...., de Borniolle des Blains (2), qui, deux ans après, céda à Jean Ory (ou Aury, ou Orry), bourgeois de Rouen, son bail en la terre de Rizaucourt et son droit d'y fabriquer les cristaux (3).

Pendant tout ce temps, Mazzolay n'avait cessé de travailler et, acceptant cette nouvelle situation, il consentit

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678.

(2) Nous pensons qu'il s'agit ici de Léonard de Borniolle, sieur des Belains ou Blains, membre d'une illustre famille.

Son nom, nous le trouvons à Rizaucourt, aux registres de catholicité, le 24 septembre 1679, 24 septembre 1680. — Nous ne connaissons ni le lieu ni la date de sa mort.

(3) Le mémoire de M. de Pommereu semble dire que ce sont les sieurs Bleins et Aury qui ont appelé Mazzolay. Ce mémoire date de 1700. Il est préférable de se baser sur les arrêts en rapport avec les années où eurent lieu les difficultés, tel l'arrêt du Conseil d'Etat 1678.

encore à donner son concours à Jean Ory, en qualité de fabricant et fournisseur de pièces de cristal, mais non comme associé. Ce fait est prouvé par Mazzolay lui-même qui, dans sa requête adressée au Conseil d'Etat, affirme deux points principaux, savoir :

1° Qu'avant le renouvellement du privilège accordé à Jean Lacan, lui, Mazzolay « aurait, pendant plusieurs années, travaillé en la province de Champagne en la verrerie de Rizaucourt sans aucun trouble ni empeschement » ;

2° Qu'après le bail, cédé à Jean Ory, Mazzolay « aurait continué son travail pendant quelques mois pour « les dits Ory et consorts, lesquels aiant dans la suite « crus de pouvoir se passer du suppliant pour perfec- « tionner ses ouvrages », lui cherchèrent des querelles, afin de l'obliger à quitter Rizaucourt. Mazzolay fut bienveillant. Il ne se fâcha pas, il attendit. Cette bienveillance et ce calme, au lieu de désarmer ses adversaires, produisirent un résultat contraire. Car Ory et ses amis, après les menaces, en vinrent aux actes.

Mazzolay articule en effet, dans sa requête, « qu'Ory « et consorts l'avaient sy maltraité qu'il fut obligé d'en « porter sa plainte en justice en sorte que, par deux « sentances confirmées par arrêt contradictoire du « parlement de Paris, il en aurait obtenu la réparation « aux amandes, despans, dommages et intérêts... » (1) Cette solution calma momentanément les esprits. Jean Ory et ses associés quittèrent Rizaucourt. De son côté, Mazzolay demeura « près d'un an sans rien faire » (2). On était alors à la fin de l'année 1677 ou au commencement de 1678.

Après réflexions, la nécessité de gagner sa vie l'y

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678.
(2) » »

poussant, ou plutôt, la souffrance morale de ne point travailler à un art qu'il aimait, Mazzolay résolut de rétablir la verrerie « non pas sur le privilège de Jean « Lacan ou de Marie Lacan, mais bien sur celui qu'il « prétendait avoir de son chef..... La réputation de son « ouvrage et le prix raisonnable que Mazzolay en fait « au public lui aiant atiré l'aprobation générale de tous « les marchands » (1) lui procurèrent bien vite une excellente clientèle.

Mais les adversaires veillaient. Abusant du privilège de Marie Lacan en date du 17 décembre 1672, enregistré seulement le 22 janvier 1678 par arrêt du parlement de Paris, Jean Ory fit saisir le 9 août 1678 « un panier « de verres et caraffes envoyées par le coche de Chau- « mont ». Les 12 et 13 du même mois, Ory fit saisir également « tous les ouvrages qui se sont trouvés en la « verrerie de Rizaucourt et establir des gardiens d'i- « ceux, prétendant sous prétexte de deffenses exclusi- « ves contenues au dit privilège, de ruiner l'establisse- « ment de Mazzolay et de lui empescher de travail- « ler. » (2)

En présence de ces agissements, Mazzolay présenta aussitôt une requête au Conseil d'Etat pour obtenir la mainlevée de ces saisies, « lesquelles, dit-il, sont d'au- « tant plus injustes et injurieuses que le privilège en « vertu duquel elles ont été faites, ne porte point de « deffances de faire fabriquer des verres, caraffes et « autres ouvrages servant à l'usage journalier du pu- « blic, à l'exclusion portée par iceluy, n'estant qu'à l'é- « gard seulement de la fonte du cristal de roche que la « dite Marie Lacan a fait estendre aux cailloux, et le « suppliant ne se servant ni de l'un ni de l'autre pour

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678.
(2 » » »

« la fabrication de son ouvrage, on ne peut pas dire « qu'il y avait aucune entreprise ou contravention de « la part du suppliant en la matière et encore moins « en la forme qui est entièrement de son invention « qu'il a apportée de son pays sans avoir jamais rien « imité du prétendu secret de Lacan » (1).

Mazzolay allait même plus loin. Il affirmait que le privilège obtenu par Lacan avait été reconnu « sy abusif, « sy contraire à la liberté publique, au bien de l'Estat « et à l'intention que Sa Majesté a toujours eue de favo- « riser toutes sortes de manufactures pour atirer l'abon- « dance dans le royaume que dans toutes les occasions « qui se sont présentées, Sa Majesté n'y a eu aucun « esgard et a toujours accordé la main levée des saisies « faites en vertu d'iceluy ainsi qu'il est justifié par les « arrêts du Conseil des 22 novembre 1666 et 18 février « 1667 avec pleine liberté aux marchands verriers de « vandre touttes sortes de marchandises de leur pro- « fession partout où bon leur semblera, ce qu'ils ne pour- « raient pourtant pas faire sy la deffanse portée par le « privilège du dit Lacan avait lieu, mais quand cela « serait ces dites deffances ne s'étendant point aux « verres et caraffes et autres ouvrages du service per- « pétuel et journalier et le suppliant (Mazzolay) ne se « servant ny de la matière, ny de la forme portée par « iceluy, l'entreprise des dits Ory et Lacan ne peut pas « être tolérée en justice » (2).

Enfin, Mazzolay continue en demandant au Conseil d'Etat l'autorisation « de continuer son travail ordinaire « en la dite verrerie de Rizaucourt ou partout ailleurs « ou bon lui semblera » (3).

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678.
(2) » » »
(3) » » »

Le résultat fut que, par arrêt en date du 27 août 1678, rendu sur le rapport favorable du contrôleur général des finances Colbert, le Conseil d'Etat donna mainlevée des saisies pratiquées sous le nom de Marie Lacan et fit « deffenses à la dite de Lacan et à tous autres de don-« ner aucun trouble au suppliant en la fabrication de « ses ouvrages de cristal servant à l'ouvrage journalier « du public en la dite verrerie de Rizaucourt à peine « de dix mille livres d'amende et de tous dommages « et intérêts » (1).

Le procès était gagné. Mazzolay se remit à l'œuvre et continua ses travaux en la verrerie de Rizaucourt. Il lui restait au cœur cependant le souvenir de tous les ennuis au milieu desquels il avait vécu en agissant toujours de bonne foi. Il voulait s'éloigner d'un pays que la méchanceté des hommes lui faisait paraître ingrat ; et, sans quitter la Champagne, sans trop cependant s'éloigner de Rizaucourt, il résolut d'établir ailleurs sa verrerie.

C'était en 1679. « Ayant cru la situation de Bayel « plus propice à cet establissement, il y fit construire « une halle et un four » (2). C'est à cette date 1679 qu'il nous faut faire remonter la naissance de la verrerie de Bayel, et nous avons tout lieu de croire qu'elle fut établie sur l'emplacement des verreries actuelles, avec, sans doute, l'autorisation des abbés et religieux de Clairvaux, seigneurs temporels de Bayel, auxquels appartenaient les bois du lieu.

A Bayel, « Mazzolay travailla dix-huit à vingt mois « seulement pendant lesquels Rizaucourt fut aban-

---

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678.

(2) Mémoires du Conseiller d'Etat de Pommereu, dossier J.-B. Mazzolay, aux Archives nationales.

« donné » (1). Ce fait nous est confirmé par diverses pièces contemporaines. L'une nous dit en effet que « le dit sieur Mazzolay a travaillé longtemps à la fabri- « cation des dits cristaux et autres verreries dans la « terre de Rizaucourt et il a aussy fait de pareils ou- « vrages à Bayel » (2). D'autre part, en l'église de Bayel, nous voyons figurer « damoiselle Jeanne Quenot, « épouse de J.-B. Mazzolay de ce lieu de Bayel » (3).

Quoi qu'il en soit, le séjour à Bayel ne fut pas de longue durée, et, pour des motifs que nous ignorons, Mazzolay et ses compagnons quittèrent bientôt Bayel pour revenir rallumer les feux aux fours de la verrerie de Rizaucourt.

Alors on eût pu croire que la verrerie de Rizaucourt devait vivre et les feux ne plus s'éteindre ; jamais, du reste, elle ne fut plus prospère.

En effet, rien de plus intéressant que de lire et relire les actes de catholicité de Rizaucourt. Malgré quelques lacunes regrettables, nous y retrouvons à peu près la vie intime et familiale des gentilshommes verriers de cette époque, car leurs noms sont consignés dans un grand nombre d'actes de baptêmes, mariages et inhumations. Rizaucourt fut le séjour d'un grand nombre de descendants de familles dont la noblesse remontait fort loin dans l'histoire. C'étaient les de Borniolle, les Roch de Maillet, les du Bourg, dont le nom existe encore aujourd'hui, les Joseph de Fer (4), Dominique des

(1) Mémoires du Conseiller d'Etat de Pommereu, dossier J.-B. Mazzolay, aux Archives nationales.

(2) Idem.

(3) Registre de catholicité de Bayel.

(4) La famille de Fer a fourni plusieurs gentilshommes verriers. Le 21 juin 1614 Gaspard de Fer et deux autres gentilshommes verriers s'associent par contrat devant le notaire du duché de Nevers, pour fonder une nouvelle verrerie. Joseph de Fer, gentilhomme verrier à Rizaucourt, mourut à l'âge de 36 ans. Son acte d'inhumation est ainsi

Rivettes, gentilhomme vénitien, travaillant à la verrerie (1), François de Colnet (2) et d'autres encore que nous ne connaissons pas.

D'après la tradition, le maitre de cristallerie de Rizaucourt et la plupart des gentilshommes résidaient sur la rive gauche du ruisseau la Bierne, les tiseurs et apprêteurs dans tout le voisinage. A cette époque, on était loin déjà de l'habitation vulgaire primitive connue sous le nom de « houbette ». Toutefois, aucun luxe n'existait dans ces locaux, qui ont disparu. Car la modicité du salaire ne le permettait pas.

La plupart du temps, le maître de cristallerie soufflait lui-même le verre. Il était, du reste, généralement l'ouvrier le plus expérimenté, par conséquent le meilleur, le plus consciencieux et surtout le plus intéressé. Parfois, pour se rendre compte de l'opinion publique, autant que pour s'attirer de la clientèle, il ne dédaignait point de quitter son four pendant quelques jours et

---

conçu : « L'an 1698 le 16 du mois de juillet, a été inhumé dans l'*Eglise de Rizaucourt*, par moy, soussigné curé du dit lieu, le corps de défunt Joseph de Fer, vivant gentilhomme, travaillant à la verrerie du dit lieu après avoir *vescu chrestiennement* et reçu les sacrements de l'Eglise *avec piété*. Est décédé à l'âge de 36 ans : au convoi duquel étaient présents Antoine Jacob ; M. Edme Sauvage, procureur fiscal et plusieurs autres et ont les dits Jacob et Sauvage signé. Jeudy ».

(1) Dominique des Rivettes, gentilhomme verrier, travaillant à Rizaucourt, était époux de damoiselle Marie Richard (ou Tricard). Il eut une fille, Françoise, baptisée le 21 septembre 1694. Au baptême, Jean François de Colnet, gentilhomme de la verrerie, et demoiselle Jeanne Quesnot, épouse de M. de Mazzolay, furent parrain et marraine de l'enfant.

(2) Jean-François Colnet, écuyer, seigneur de Longchamp et seigneur de la Joncherois, en partie, n'est pas qualifié gentilhomme verrier, mais il est permis de croire que, pour divers motifs, il fut un des ouvriers de Mazzolay, ou du moins un de ses amis intimes, car nous rencontrons son nom à Rizaucourt. De son union avec demoiselle Marie de Legret, il eut un fils, Léonard-François. Le parrain fut Léonard de Borniolle, « escuier, sieur des Blains et la marraine Jeanne Quenot » ; c'était le 24 septembre 1680. Plus tard, deux autres enfants naquirent encore de cette union.

d'aller au loin. Alors, sur les épaules une « rafle ou harasse » (1) remplie de verres, il partait, acquittait partout où il le devait les droits seigneuriaux et fiscaux (2), exposait ses produits et revenait à son travail après avoir recueilli bien souvent de nombreuses commandes. Son absence de peu de durée ne faisait point souffrir l'établissement. Nous savons en effet que les gentilshommes verriers ne pouvaient que très difficilement quitter leur maître; c'eût été pour eux s'exposer à des peines très dures. Les arrêts du Parlement, en date des 21 septembre 1745 et 22 janvier 1746, confirmant ceux des 13 mai 1694, 12 août 1701 et 18 mars 1713, nous disent en effet qu'il est défendu à tous gentilshommes verriers, tiseurs, ouvriers, serviteurs, domestiques et autres employés aux dites manufactures, sous peine d'amende, même de punition corporelle, de quitter le service des maîtres de verrerie pour lesquels ils travaillent sans un congé par écrit, lequel ils seront tenus de demander, deux ans avant leur sortie et à tous maitres de verrerie de recevoir à leur service, sans un congé par écrit, les dits ouvriers et encore qu'ils les eussent reçus sans les connaître ou autrement ils seront tenus de les rendre à peine de trois mille livres d'amende.

(1) La « rafle ou harasse » est une hotte dont la partie supérieure déborde en avant, recouvre la tête du porteur et permet d'augmenter la charge à porter. Un vicaire de la paroisse de Charmes (Vosges), chargé par son curé de porter des verreries de Portieux à l'évêque de Toul, en mars 1772, demandait pour s'acquitter de cette corvée « une rafle qui pourrait en même temps lui servir de parapluie ». — Fournier. La verrerie de Portieux.

(2) Vu la proximité des lieux, nous ne pouvons ici passer sous silence un article du droit de péage du comté de Lesmont (aujourd'hui canton de Brienne), visant les verriers, art. 18 : « Un homme chargé « de verres et passant son chemin et avec bouteilles doit deux deniers ; « et, en exposant en vente dans les lieux du dit comté, doit aussi le « second verre au choix du sieur comte de Lesmont, en donnant le « dit sieur comte aux marchands du vin plein le dit verre », en sorte qu'il y avait compensation.

Ces arrêts rendaient donc quelque peu stables les ouvriers verriers, et c'est grâce à leur application rigoureuse que les cristalleries de Rizaucourt, au milieu des entraves qui surgirent à chaque instant, durent de se maintenir et de prospérer, sous la conduite de Mazzolay, leur maître.

En dehors du maître, il y avait, dans une verrerie, trois catégories d'ouvriers : le tiseur ou attiseur, l'apprêteur et le souffleur. A chacun, il faut ajouter un certain nombre d'apprentis, d'aides ou domestiques.

Le garçon tiseur surveillait la fusion du verre, alimentait la matière dans les creusets et soignait la trempe des objets manufacturés. Il avait plusieurs compagnons, dont l'office était de chauffer le four, entrer le charbon, vider les immondices de la cave et nettoyer la halle de celles qui s'y sont amassées pendant la fonte. Cet emploi était considéré comme servile et, pour la bonne disposition du travail, il ne permettait pas à celui qui en remplissait les fonctions de pénétrer les secrets de l'art du verrier. Cependant, d'après un article des statuts des cristalleries, les membres des familles alliées aux gentilshommes verriers pouvaient, après un apprentissage de quatre années comme attiseur ou tiseur et quatre autres années comme apprêteur, devenir maîtres souffleurs à leur tour.

Les apprêteurs formaient la composition du verre, préparaient les fours et assignaient le poste de chaque maître pour le travail. Ils servaient aussi d'aides au maître souffleur (1).

Le souffleur était habituellement le chef de maitrise. Son emploi consistait à faire les plus grosses pièces de

(1) Citons quelques noms d'ouvriers des cristalleries de Rizaucourt : Jean Sauget, Edme Sauget, J. Lalleman, de Cornet, garçon de la verrerie, Jacques Frampart, Dubourg Philibert, valet servant à la verrerie, etc.

verre comme les fiasques, les dames-jeannes, les bouteilles, etc. Le souffleur était habituellement gentilhomme (1).

Ainsi nous trouvons six gentilshommes verriers à la cristallerie de Rizaucourt. En leur attribuant à chacun deux aides, nous aurions une vingtaine d'ouvriers. Quelques journaliers en plus pour la manipulation, l'emballage et la surveillance, on arrive ainsi à vingt-cinq, à trente personnes, ce qui, d'après le fisc, constituait la moyenne du personnel d'une cristallerie.

Les travaux exécutés à Rizaucourt ne durent être autres que ceux autorisés par l'ordonnance donnée pour les manufactures royales du faubourg Saint-Antoine, dont nous avons parlé plus haut.

III

Jean-Baptiste Mazzolay mourut, nous le supposons, à Rizaucourt. Malgré nos recherches, l'acte d'inhumation est resté introuvable à Rizaucourt aussi bien qu'aux archives départementales (2). La dernière mention au sujet de Mazzolay, relatée sur les registres de Rizaucourt, consiste en sa présence comme parrain à un baptême, en date du 23 février 1695, avec son titre de maître de verrerie.

Or, comme sa veuve convole en secondes noces le 5 décembre 1695, il nous faut fixer sa mort entre le 23 février et le 5 mars 1695.

---

(1) Beautillier. — La verrerie et les gentilshommes verriers de Nevers.

(2) Les registres de catholicité de Rizaucourt, remontant à l'an 1678, nous donnent cinq signatures de Jean-Baptiste Mazzolay : 28 mai 1679, 20 octobre 1683, 1er mars 1685, 10 mars 1691, 23 février 1695.

Le double des registres de Rizaucourt, déposé au greffe de Chaumont (Haute-Marne), ne remonte qu'en l'an 1679 et il y manque les registres de 1681 à 1713.

La dépouille mortelle de Jean-Baptiste Mazzolay repose, selon toute vraisemblance, sous les dalles de la nef de l'église de Rizaucourt, mais aucune mention matérielle n'en consacre le souvenir.

La mort de Mazzolay n'arrêta pas l'essor de la verrerie de Rizaucourt. L'article 10 de l'ordonnance de mars 1600, signé par Henri IV, en faveur des verreries et ainsi conçu : « la veuve continuera la maison de « son défunt mary a moins qu'elle contracte un second « mariage hors du premier » donnait le droit à Jeanne Quesnot de gérer la manufacture de cristal. Aussi prit-elle à bail, pour trois années, la halle et le four des cristalleries avec le plus grand succès. La preuve en est dans le grand hommage qui est rendu à la vigilance, à l'habileté, à la prudence et au dévouement de la veuve de Mazzolay par le juge-commissaire de Champagne De Pommereu. « La veuve de Mazzolay, dit-il, y « est habile en l'art de la verrerie et tient son secret « d'un étranger attiré dans le royaume par sa capacité « dans cette fabrication ; elle a contribué à y retenir « cet ouvrier en quoy elle mérite encore quelques con« sidérations ; elle a travaillé longtemps pour lui et « depuis son déceds avec assez de succez » (1).

La renommée de Mazzolay, la réputation de ses ouvrages et de sa manufacture firent que bientôt la veuve Jeanne Quenot fut invitée à convoler en secondes noces. Le mariage eut lieu le 5 décembre 1695.

Elle épousa noble homme Pierre Simonnot d'Arrentières, écuyer (2), seigneur d'Arrentiè-

---

(1) Rapport du Conseil d'Etat de Pomereu.

(2) Pierre Simonnot, escuyer, seigneur du dit Arrentières, recevra aussi sur le dit écu étant aux droits du défunt, Edme Legas, sieur d'Aisé, en qualité de seigneur du dit Arrentières, deux sols suivant l'acquisition faite de ses biens. (Liasse E. 685, copie collationnée de la distribution des droits seigneuriaux d'Arrentières et Engente, 24 février 1702. — Archives du département de l'Aube.)

res (1), Engente (2), Fresnay (3), et Aunay (4), premier lieutenant de la grande fauconnerie du roi (5), né vers 1650, à Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

A ce mariage, assistaient en qualité de témoins, Jean-Baptiste Perrotti, avocat au parlement, résidant à Paris; Louis Vanier, notaire à Bar-sur-Aube; Dominique des Rivettes et Bernard Borniolle, gentilshommes verriers (6).

Le mariage eut lieu dans l'église de Rizaucourt. En voici le texte même, il mérite d'être lu.

« L'an mil six cent quatre vingt quinze, le cinquième
« jour du mois de décembre a été conjoint par le sacre-
« ment de mariage par moi soussigné curé de Rizau-
« court, publiquement Pierre Simonnot D'Arrentière,
« écuier, seigneur du dit Arrentière Engente Fresnay
« et Aunay, premier lieutenant de la grande fauconne-
« rie du roy, de la paroisse St-Maclou de Bar sur Aube
« avec demoiselle Jeanne Quenot, veuve de M[r] de Maz-
« zolay de ce lieu de Rizaucourt : Il y a eu un banc
« publié dans cette église et dans celle de St-Maclou,
« comme il m'apparait par le certificat de M. le Curé de

(1) Arrentières. — Commune du canton de Bar-sur-Aube. L'ancien fief seigneurial, au sud du village, appartient aujourd'hui aux héritiers de M. le comte de Lassus.

(2) Engente. — Canton de Bar-sur-Aube (Aube).

(3) Fresnay. — Canton de Soulaines (Aube).

(4) Aunay (très probablement Aulnay). — Canton de Chavanges (Aube), autrefois Aulnay-le-Châtel.

(5) Ce titre de premier lieutenant de fauconnerie du roi intriguera sans doute quelques esprits ; à notre grand regret, nous ne pouvons, malgré nos recherches, indiquer en quoi consistaient ses fonctions. Tout ce que nous savons, c'est que le grand fauconnier touchait 4.000 florins de pension et avait sous ses ordres cinquante gentilshommes. Les grands fauconniers s'arrogeaient le droit de chasser en tout temps et en tous lieux du royaume.

Les lieutenants de la grande fauconnerie avaient-ils un pouvoir aussi grand ou restreint à une province ? Nous n'osons l'affirmer. En 1675, Nicolas Dauvet, comte de Marets, possesseur du château de Saint-Phal (Aube), était grand fauconnier de France.

(6) Registre de catholicité de Rizaucourt.

« la dite paroisse, et on a obtenu dispense du deux et « troisième de M. Legrand vicaire, laquelle dispense « m'a été communiquée, dûment scellée, controllée et « insinuée ; ensuite le certificat du dit sieur vicaire « général, pour procéder au dit mariage, supposé qu'il « n'y ait point d'empeschement canonique, ensuite dis- « pense pour épouser pendant l'avent signée Amiot « vic. gén. dument insinuée le deuxième décembre « au dit an sans aucune opposition ou empeschement, « les fiancialles aiant été le jour précédent célébrées « par moi dans cette église. Laquelle cérémonie a été « faite présence de M. J. B. Perrot, avocat au parlement « demeurant à Paris, de Louis Vanier notaire demeu- « rant à Bar sur Aube, M. Dominique des Rivettes gen- « tilhomme, M. BernardBorniolle aussi gentilhomme « travaillant à la verrerie qui ont signé avec nous « comme témoins ».

« Ont signé : Quenot, Simonnot d'Arrentières, Per- « rot, De Rivettes, Vannier, Borniolle, Jeudy, curé du « dit lieu. »

Fac-similé des signatures des principaux propriétaires des verreries de Rizaucourt (Extrait des actes de catholicité de Rizaucourt).

Pierre Simonnot d'Arrentières portait pour armes : « d'argent à trois roses de gueules, pointées de sinople, « boutonnées d'or » (1). D'où lui venait sa noblesse ? Descendait-il ou était-il parent de messire Pierre d'Arrentières, « procureur et receveur des habitants de Troyes », accusé sous Charles VII, en 1429, de conspiration en faveur du duc de Bourgogne (2) et qui subit la peine capitale sur la place publique de Troyes avec plusieurs de ses compatriotes ? Nous ne le savons pas. Peut-être serait-il préférable de croire qu'il appartenait plutôt à une vieille famille bourgeoise anoblie en sa personne par suite de ses fonctions de premier lieutenant de la fauconnerie du roi.

Quoi qu'il en soit, après deux ans comme maîtres en la verrerie de Rizaucourt, Pierre Simonnot et Jeanne Quesnot crurent agir dans leurs intérêts en désirant quitter Rizaucourt pour transporter définitivement leur établissement à Bayel, et alors des pourparlers eurent lieu entre eux et messire Paillot, propriétaire des cristalleries. Ces pourparlers durèrent assez longtemps, selon la façon dont chacun envisageait sa situation au point de vue matériel comme au point de vue des relations de familles qui semblaient quelque peu tendues. D'autre part, messire Paillot désirait se retirer à Rizaucourt, peut-être avec la prétention de faire continuer la verrerie, si Simonnot d'Arrentières la quittait. Le 30 décembre 1697, il écrivait « qu'il n'a jamais combattu

(1) Raymond. — Histoire de Bar-sur-Aube et de son arrondissement.

(2) Ce duc, fâché de voir la ville de Troyes enlevée aux Anglais ses bienfaiteurs, voulut la regagner pour eux au moins par surprise et il avait engagé Pierre d'Arantières à la lui livrer. Mais ces intrigues furent découvertes. D'Arantières fut mis à mort et ses biens avec ceux de ses complices confisqués. La sentence fut rendue par Pierre de Tartles, licencié-e-loix, lieutenant général de Guillaume Beller, seigneur de Courcelles, maître d'hôtel du roi et son bailly de Troyes. (Courtalon. — Annales troyennes.)

« les raisons que le dit sieur d'Arrentières a pour faire « son establissement à Bayel et qu'il est entièrement « déterminé d'aller demeurer à Rizaucourt et même « sans y avoir de verrerie puisque le sieur d'Arren- « tières ne veut plus la continuer comme par le « passé » (1). C'était en quelque sorte accepter le départ de Simonnot d'Arrentières et son abandon du titre de maitre de la verrerie ; mais ce dernier temporisa en renouvelant, le 27 août 1698, par traité sous seing privé et pour 3 ans (2), le bail des cristalleries de Rizaucourt moyennant 200 livres de rente annuelle, avec cette clause que lui, Simonnot d'Arrentières,« ne serait « tenu d'y faire d'autres réparations aux cristalleries « que celles que bon lui semblerait et aurait la liberté « d'y faire travailler ou non » (3).

Paillot accepta, et, c'est en vertu de cette convention que Simonnot d'Arrentières « a continué le travail à « Rizaucourt », avec sans doute l'intention secrète de quitter aussitôt qu'il le pourrait. Aussi, a-t-il « en même « temps rétably la verrerie de Bayel que le défunt sieur « Mazzolay premier mari de sa femme y avait fait « construire en 1679 (4).

Les deux verreries durent alors, sous la conduite du même maître, pendant quelque temps, marcher de front ; voilà pourquoi quelques gentilshommes verriers, tout dévoués à leur chef, restèrent à Rizaucourt

(1) Mémoire du Conseiller d'Etat de Pommereu.

(2) » » »

(3) » » »

(4) Mémoire du Conseiller d'Etat de Pommereu. — Jolibois, dans la Haute-Marne ancienne et moderne, affirme formellement qu'à Rizaucourt « il y avait une cristallerie importante que la dame du dit lieu fit transporter à Bayel dans les dernières années du XVII[e] siècle ». Jeanne Quesnot ne l'a certainement fait qu'avec le consentement de son mari, si toutefois ce ne fut pas lui-même qui eut l'initiative de ce transfert.

jusqu'en 1701. Cette même année, on trouve le nom de messire Joseph Paillot, écuyer, sieur de Rizaucourt, major au régiment de la Reine, avec damoiselle Quesnot, épouse de M. d'Arrentières, comme parrain et marraine au baptême de la fille du principal verrier de Rizaucourt.

De ce fait, on peut conclure que, malgré bien des difficultés et des différends, les relations amicales des maîtres et des ouvriers verriers de Rizaucourt et Bayel ne se ralentirent pas entre eux, pas plus qu'avec les propriétaires des établissements. Simonnot d'Arrentières n'avait qu'à gagner, du reste, en entretenant ces bons rapports plus ou moins trompeurs. Il le comprit si bien qu'avant l'expiration du terme du traité conclu en 1698, bien que le paiement fût effectué à l'avance (1), la verrerie de Rizaucourt, sur son ordre, cessa ses feux et l'établissement commença à tomber.

Le motif fut qu'en dépit de l'autorisation donnée, tant par la lettre du 30 décembre 1697 que par le bail pour trois années du 27 septembre 1698, le sieur de Rizaucourt « fit donner assignation au sieur d'Arren- « tières au baillage de Chaumont » (2) pour le rétablissement du four de la halle de Rizaucourt et l'obtention de dommages-intérêts.

Charles Paillot de Rizaucourt allait même plus loin en émettant encore la prétention de faire revivre l'ancien privilège donné à Jean Lacan en 1659, en rétablissant les cristalleries. Il affirmait même que son père avait obtenu, en 1654, un privilège indépendant de celui de Jean Lacan pour faire travailler dans « sa terre de Rizaucourt une manufacture en pièces de cristal ». C'était l'ancienne querelle qui revenait sur le tapis et

(1) Mémoire de Pommereu.
(2) Id.

dont le résultat fut la ruine de la verrerie de Rizaucourt.

Le commissaire enquêteur de Pommereu, nanti de l'arrêt du Conseil d'Etat du 27 août 1678, comprit très bien que le sieur Paillot voulait avant tout ses intérêts personnels au détriment du maître de verrerie Pierre Simonnot d'Arrentières, sur la loyauté duquel on ne pouvait avoir de doutes. Aussi estima-t-il que ce dernier avait « agi dans la plénitude de son droit en éteignant les feux de l'usine de Rizaucourt et en rallumant ceux de l'usine de Bayel ».

« Le privilège étant personnel, écrivait-il, il est sans difficulté qu'il suit le maître et n'est point attaché à la verrerie ; il a esté libre, à cette veuve de Mazzolay et à son mari, de le faire valoir ou bon leur a semblé ; ils l'ont estably à Bayel, on ne voit rien en cela de contraire au droit que donnent ces sortes de privilèges ».

Enfin, le conseiller de Pommereu conclut au rejet de la demande de Charles Paillot pour les raisons ci-dessus d'abord et ensuite parce que « à ce qu'il nous paraît, le sieur de Rizaucourt n'a jamais ordonné de son chef et il n'est à présumer qu'il n'a acquis aucune expérience » dans la partie ; « il s'est contenté de louer son four et sa halle sans s'être mêlé d'entrer dans la composition des matières ». Tout ce qu'on pourrait lui accorder, ajoutait-il, serait « d'obliger d'Arrentières à prendre les matières servant à la composition qui sont à Rizaucourt au prix coutant » (1).

Les difficultés, on le voit, étaient donc questions de personnes et surtout questions d'intérêts. Ce n'était pas tout, car le sieur Paillot, ne voulant pas se tenir pour

(1) Mémoire de Pommereu.

battu, l'extinction des feux de la verrerie dont il était propriétaire lui causant un préjudice, et la prospérité de Simonnot d'Arrentières, à Bayel, lui portant ombrage, essaya d'intéresser à sa cause les habitants de la ville de Bar-sur-Aube.

Ces derniers se plaignirent de « l'establissement de « la verrerie de Bayel, en ce qu'elle renchérit leur bois « de chauffage qui se prend dans tout cet endroit ou « cette verrerie, en consommant une grande partye, le « rend plus rare dans la dite ville et par conséquent « plus cher, ce qui leur est préjudiciable et fort à « charge » (1). Mal leur en prit, car le conseiller rapporteur estima que la requête des habitants de Bar-sur-Aube était puérile, « les bois n'étant pas plus loin à « aller chercher à Rizaucourt qu'à Bayel », et il conclut qu'il est tout à fait indifférent pour la communauté de Bar-sur-Aube que la verrerie existât soit à Rizaucourt, soit à Bayel.

Sur ces rapports, le Conseil d'Etat, en date du 28 décembre 1700, rendait un arrêt par lequel il déboutait « le dit sieur de Rizaucourt et les dits sieurs habitants « de la ville de Bar-sur-Aube des fins de leurs requêtes « et a ordonné et ordonna que conformément au dit « arrest du Conseil du 27 août 1678, rendu en faveur « de Mazzolay, la demoiselle d'Arrentières ci-devant sa « veuve et le dit sieur d'Arrentières à présent son mary, « pourront continuer dans la dite verrerie de Bayel la « fonte et fabrication des cristaux et autres verreries. « Fait Sa Majesté deffenses au dit sieur de Rizaucourt « et à tous autres de les y troubler et de travailler ou « faire travailler aucun ouvrage de cristal ou autres « verreries dans la terre de Rizaucourt, sauf au dit

(1) De Pommereu.

« sieur de Rizaucourt à remettre au dit sieur d'Arren-
« tières les matières servant à la composition des cris-
« taux qui se trouveront chez luy, lesquels les dits sieur
« et damoiselle d'Arentières seront tenus de prendre
« et de payer au prix coustant » (1).

Cet arrêt ne découragea pas le sieur Paillot, qui, à tout prix, voulait voir revivre la verrerie dont il était propriétaire. Aussi, après ces précédentes chicanes, nous avons tout lieu de croire qu'il insinua à Nicolas Mazzolay, sieur de La Motte, gentilhomme, l'idée de se présenter en qualité d'héritier de J.-B. Mazzolay, décédé sans enfants. Celui-ci, en effet, se présenta et demanda d'entrer en possession de la cristallerie de Rizaucourt, « estant gentilhomme et de l'art de la verrerie ». Mais un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 14 octobre 1710, débouta purement et simplement Mazzolay de sa demande (2). Paillot comprit qu'il ne fallait plus espérer voir rallumer les feux de sa cristallerie, et il garda le silence.

Dès lors, Pierre Simonnot d'Arrentières et Jeanne Quesnot sa femme administrèrent paisiblement les cristalleries royales de Champagne, à Bayel, non sur la permission verbale du roi, mais d'après les arrêts du Conseil d'Etat en date du 16 août 1678 et du 28 décembre 1700.

Ajoutons que la plupart des gentilshommes verriers de Rizaucourt suivirent Pierre Simonnot d'Arrentières à Bayel. Citons : François Ponte, écuyer gentilhomme ; François Ponte fils, écuyer, « gentilhomme de la verrerie » ; J.-B. Massart, écuyer, seigneur de Ville, son

(1) De Pommereu.

(2) Arrêt du Conseil d'Etat, 14 octobre 1710.

fils ; et le plus illustre de tous, Bernard de Borniolle, neveu des propriétaires des cristalleries (1).

Avec Bernard de Borniolle, on eût pu un instant espérer voir rallumer les feux de l'ancienne cristallerie de Mazzolay. Ses succès en la verrerie de Bayel, où il était des plus estimés, et la conscience qu'il avait de son savoir-faire firent qu'il chercha à devenir maître verrier et créer un établissement dans le Bar-sur-Aubois. Aussi demandait-il le privilège de s'installer soit à Rizaucourt, soit à Thors, Beurville ou Bligny, avec « deffenses à toutes personnes de l'y troubler ni « inquiéter à peine de 3.000 livres d'amende, prétendant que de père en fils il a exercé en France et dans « les pays étrangers la profession de la verrerie, que « même il y a acquis une expérience particulière pour « les ouvrages de crystal de verres fins en pièces ».

Simonnot d'Arrentières se voyant lésé dans ses intérêts, protesta énergiquement contre cette prétention, en soutenant entre autres choses que « les villages de « Thors, Beurville et Bligny sont proprement les con- « tours de Rizaucourt dont Bayé est le centre, que si « l'establissement proposé par le sieur de Borniolle « était autorisé par le Conseil, la manufacture de luy, « sieur d'Arrentières, entreprise et soutenue à grands

---

(1) Né à Nevers, il fut appelé, dès son enfance, à Rizaucourt par ses parents, oncles ou cousins : Blaise de Borniolle, Léonard de Borniolle, sieur des Blains, et Michel de Borniolle, sieur du Rocher, gentilshommes verriers : Bernard s'attacha à l'art de la verrerie et à la maison d'Arrentières. Dans les actes de catholicité de Rizaucourt, nous le voyons figurer dès le mois de septembre 1693. Le 22 juin 1698, il épouse noble damoiselle Jeanne Feloix, d'une vieille famille troyenne de noblesse de robe et, par cette union, devient le neveu des maîtres des cristalleries. Le mariage eut lieu à Rizaucourt.

Ajoutons que Antoine Feloix, bourgeois de Paris, beau-père de Bernard de Borniolles, était époux de Marguerite Quenot, sœur de Jeanne Quenot, épouse de Pierre Simonnot d'Arrentières.

Boutiot. — Histoire de la ville de Troyes.

« frais, tomberait en fort peu de temps ce qui oblige-
« rait les ouvriers à quitter le royaume et à passer en
« Lorraine où on aurait grand soin de les retenir » (1).

Le Conseil d'Etat ne tarda pas à prononcer son arrêt, et le 23 septembre 1716 il enjoignit à Bernard de Borniolle l'ordre de cesser toute revendication à Rizaucourt comme aux autres lieux cités. Il lui fit même « deffenses de troubler le dit d'Arrentières et sa femme « dans leur verrerie de Bayë, même de travailler ou « faire travailler aucuns ouvrages de crystal dans la « province de Champagne à peine de trois mille livres « d'amendes et de tout dépens, dommages et inté- « rêts » (2).

Déçu dans ses espérances, Bernard de Borniolle quitta la province de Champagne et retourna à Nevers, où il mourut le 23 octobre 1745, laissant cinq enfants nés d'un second mariage avec Catherine Lévêque. Anne-Jeanne Feloix, sa première femme, était morte à Nevers (3).

C'en était fait des cristalleries de Rizaucourt et déjà elles n'étaient plus qu'à l'état de souvenir, quand la mort vint frapper ses anciens maîtres et fondateurs.

Jeanne Quenot, veuve en premières noces de J.-B. Mazzolay et épouse en secondes noces de Pierre d'Arrentières, mourut le 4 novembre 1720 et son corps fut inhumé dans l'église de Bayel. Son mari ne lui survécut que quelques mois et la rejoignit dans le tombeau le 10 février 1721, à l'âge de 71 ans.

Deux plaques de cuivre conservées à la sacristie de l'église de Bayel nous rappellent leur mémoire et leurs importantes donations faites en faveur de la cure et de

(1) Arrêt du Conseil d'Etat, 23 septembre 1716.
(2) » »
(3) Boutillier. — La verrerie et les gentilshommes verriers à Nevers.

l'église de Bayel, tant par eux-mêmes que par le regretté J.-B. Mazzolay.

De la verrerie de Rizaucourt il ne restait plus rien au milieu du XVIIIe siècle. L'emplacement conserva toutefois longtemps encore le nom de « place de la Verrerie ». Un acte nous dit que, le 7 novembre 1752, une pièce de terre d'un demi arpent, au lieu dit la « place de la Verrerie », fut vendue par « Messire Armand François « de Neuilly, chevalier de St-Lazare, seigneur de Neuil-« ly-sur-Suize et de Rizaucourt, à Nicolas Lagneau, la-« boureur, moyennant 3 livres de rente foncière et « censive annuelle et perpétuelle » (1).

Depuis, cette « place de la Verrerie », située à l'intérieur de l'angle formé par la rue du Centre avec la rue neuve, vit s'élever, sur les vieux débris de roche calcinée et de cristal à demi fondu, un groupe de maisons avec jardins appartenant, à l'heure où nous écrivons, aux familles Sauvage-Lebel, Gilbert Voguet, Berthelmot-Robin, Laujorrois-Voguet, Jeudy-Buchey. C'est dans les jardins des maisons Sauvage-Lebel et Gilbert Voguet qu'avaient été construits les fours.

C'est le cas de conclure avec le poète que :

Tout change, tout vieillit, tout périt, tout s'oublie. (2)



(1) Papiers de famille Sauvage-Lebel.

(2) Guinguené, *Le Vieux Rossignol*.

CHAPITRE V

Notes sur quelques localités, disparues ou encore existantes, à proximité de Rizaucourt : Ceffonds — Blinfey — Buchey

Si le site du village de Rizaucourt est pittoresque, ses alentours ne manquent pas de charmes, surtout les forêts qui s'étendent au nord et au nord-est. Ce ne sont que vallons sur vallons, tous creusés en pointe et au fond desquels un semblant de chemin ou une tranche forestière, partant du sommet du plateau, s'enfoncent profondément jusqu'à un vallon commun, un peu plus évasé, mais d'un aspect solitaire et sauvage. De tous les côtés, que de choses prêtent à la rêverie, comme aux pensées riantes ou tristes, selon les saisons, selon aussi le goût de chacun ! L'un de ces vallons mérite d'être cité : c'est celui du Ceffondet.

I

Située à environ 2 kilomètres 500 de Rizaucourt, la source du Ceffondet, sans jamais tarir, projette un mince filet d'eau. Pendant l'hiver, le trop plein s'écoule en zigzags au milieu d'un ruban tortueux de prés qui ne voient guère le soleil qu'aux grands jours d'été, tant ils sont enfoncés et ombrés par les forêts des coteaux à droite et à gauche. On se croirait au milieu de ces

endroits légendaires où des fées apparaissaient le soir au voyageur attardé et signalaient leur présence par un feu follet, une étoile filante ou le cri des hiboux. Et cependant cette source, ce petit coin de terre si impressionnant pour les timides, eut comme beaucoup d'autres ses jours de vie et de gaieté.

Autrefois, un groupe de maisons y formaient un village ayant un territoire déterminé comme les villages voisins : Rizaucourt, Buchey, Beurville.

Différentes découvertes faites il y a plus d'un demi-siècle, quand furent creusés les fossés qui séparent la forêt des champs voisins, et en 1888-1889, quand l'administration forestière construisit une route contournant les bois de l'Etat et suivant le fond des principales vallées, nous laissent croire que ce village remontait à l'époque gallo-romaine. Des pièces de monnaie, une entre autres attribuée à Claude Ier (41-54), des clefs, des armes, un bénitier et d'autres souvenirs que l'on peut voir au musée de Doulevant-le-Château, nous prouvent que ce village n'était pas sans importance. Il eut son seigneur (1), comme il eut son église. Les nombreux ossements recueillis dans un même endroit, en 1888, nous indiquent où était le cimetière (2). Alors on mit à découvert plusieurs murs de fondations, dont la pierre servit à construire les aqueducs que l'on voit aujourd'hui.

Le village portait le nom de Ceffonds (*Sexfunt*, *Sefunt*, *Seffons*, *Sefuns*, *Ceffons*). Le plus ancien document écrit que nous ayons sur son existence est de l'an 1196.

---

(1) Citons, vers 1200, Martin de Ceffonds ; 1225, Aubert de Ragecourt, chevalier ; 1294, Jean Bouquin, escuyer.

(2) Les ossements ont été enterrés pêle-mêle au pied d'un arbre, à environ 40 à 50 mètres en aval de la source, tout près de la route.

A cette date, Garnier de Trainel confirme une vente faite par l'abbaye de Beaulieu (1) à la maison de Clairvaux de tout ce qu'elle possédait sur les villages et territoires de Beurville, de Danet, de Boulevaux, de Ceffonds, de Rizaucourt et de Daillancourt (2). Depuis cette époque, petit à petit, le village passe aux mains des religieux de Clairvaux.

En 1225, au mois de mars, Aubert de Ragecourt, chevalier, du consentement de sa femme Helvède, vend aux dits religieux la 48e partie de tout ce qu'il possède en toutes choses au village et au-dessous des Croix de Ceffonds, et la 24e partie de ce qu'il possède en toutes choses hors des dites Croix, dans le finage du dit village, situé près de la grange de Blinfey, appartenant à Clairvaux, et de plus, en général, tout ce qu'il avait et pouvait avoir dans le dit village et le dit finage de Ceffonds (3).

En 1294, Jean Bouquin, escuyer, vend à Clairvaux tout ce qu'il a en la ville de Ceffonds, en toute justice grande et petite, pour 200 livres tournois (4).

En 1297, Jacquin, fils de feu Thierri de Ceffonds, donne aux religieux de Clairvaux une maison avec la mansarde et les dépendances et 7 journaux de terre (5).

En 1305, une discussion s'élève entre les religieux de Clairvaux et ceux de Montiéramey, touchant la justice haute et basse de la ville et finage de Ceffonds, dehors

(1) L'abbaye de Beaulieu était située sur le territoire de Trannes (Aube).

(2) Lettre de confirmation de Garnier de Trainel, 1196. Cartulaire de Clairvaux. Archives du département de l'Aube.

(3) Acte de vente en 1225. Cartulaire de Clairvaux. Arch. du départ. de l'Aube. — E. Royer. Notes sur la fontaine de Ceffonds.

(4) Bibliothèque de la ville de Troyes. Fonds de Clairvaux, manuscrit 731.

(5) Bibliothèque de la ville de Troyes. Manuscrit 731.

les Croix appartenant à l'église de Clairvaux et la moitié de dedans les Croix (1).

En 1315, un accord est conclu entre les deux monastères au sujet de la justice, tailles, hommes, femmes, mainmorte de la ville. Ce qui cependant n'empêcha pas différentes autres compositions qui eurent lieu en 1328 (2).

En 1339, Jean, fils de Payens d'Argentolles, devient homme de Clairvaux, à la condition de ceux de Buchey, en eschange de Collette, fille de Champagne, de Ceffonds, laquelle était femme de Clairvaux (3).

En 1342, les terrages et cornages de Beurville, appartenant à l'abbaye de Clairvaux, sont laissés par adjudication à Perrinel de Ceffonds (4). Ce serait vers 1393 que tout le village passa complètement aux mains des religieux de Clairvaux (5).

Comment depuis cette époque et à quelle date a-t-il disparu? Nous l'ignorons. Fut-il victime d'un incendie ou d'une soldatesque furieuse courant les campagnes? Fut-il volontairement abandonné par les religieux qui, en possession de la ferme de Blinfey, transportèrent dans cette dernière leur droit de justice? L'histoire nous le dira peut-être un jour.

Les ruines ne disparurent pas toutefois complètement dès l'an 1400. Il fallut encore des siècles avant que les ronces, les épines et les arbres eussent effacé leur souvenir. Vers 1700, il y avait encore quelque vieille mansarde sans doute abandonnée, mais qu'un receveur du

(1) Bibliothèque de la ville de Troyes. Manuscrit 731.

(2) Idem.

(3) Idem.

(4) Cartulaire de Clairvaux. Archives du département de l'Aube. — E. Royer. Notes sur la fontaine de Ceffonds.

(5) Bibliothèque de la ville de Troyes. Manuscrit 731.

Domaine réclamait pour servir de « giste de chiens », auquel il avait soi-disant droit sur la terre de Ceffonds. Les religieux gagnèrent le procès et le receveur fut condamné aux dépens. L'arrêt est du 29 juillet 1707 (1).

Depuis cette date, il n'est plus question du village de Ceffonds. Aujourd'hui, la source coule limpide et silencieuse dans ce vallon désert, qui a vu passer tant de générations.

II

Blinfey (*Belymfay, Bellyfay, Blifay, Blifayl, Blinfey, Blinfeix*) n'est qu'à quelques pas de la source du Ceffondet, sur le sommet du coteau au nord, au centre de la forêt domaniale du même nom.

La ferme et ses dépendances passèrent, comme le village de Ceffonds, en 1196, des mains des religieux de Beaulieu à l'abbaye de Clairvaux (2).

Pendant longtemps, Blinfey ne fut qu'une grange monastique (*grangiam*), exploitée par des frères convers tirés de l'abbaye en nombre proportionné à l'importance de l'exploitation. Cette grange faisait partie du village de Ceffonds ; c'est dans l'église de Ceffonds que les religieux, selon les règles monastiques, assistaient à la messe et recevaient la sainte communion ; c'est également dans son cimetière qu'ils étaient enterrés.

Dans le courant du XV[e] siècle, quand le village de Ceffonds commença à tomber en ruines, l'abbaye de Clairvaux établit à Blinfey son droit de haute, moyenne et basse justice. Elle y eut, de ce fait, son juge, devant lequel se portaient les délits qui se commettaient dans

(1 Bibliothèque de la ville de Troyes. Manuscrit 731.

(2) Lettre de Garnier de Trainel, 1196. Cartulaire de Clairvaux. Archives du départ. de l'Aube. Bibliothèque de Troyes Manuscrit 731.

ses possessions. De nombreux actes de cette justice existent dans les archives du département de l'Aube. Citons l'un d'entre eux :

En 1621, Jean Faitout et Charles Aubry sont condamnés à être rompus tout vifs à la porte de Blinfey pour avoir assassiné frère Nicolas Rigollot, religieux de Clairvaux et garde des bois de Blinfey. Ils sont exécutés le 20 janvier 1621 (1).

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, les religieux de Clairvaux avaient cessé d'exploiter la ferme par eux-mêmes.

Nicolas-Joseph Malherbes s'engage, comme fermier des dits religieux, en la métairie de Blinfey, moyennant une redevance de 1221 livres 15 sols en argent, un septier d'orge, 2 septiers de navette, 12 boisseaux de pois, 12 boisseaux de fèves, 6 milliers de paille et 12 chapons. Le bail fut passé pour 9 années, devant Chevillot, notaire royal à Clairvaux, le 8 avril 1767. (2)

Le 5 janvier 1774, Nicolas-Joseph Malherbes renouvelle son bail pour 9 années, commençant le 1[er] janvier 1775, moyennant « 2021 livres 15 sols en argent (soit « une augmentation de 800 livres), 1 septier d'orge, « 2 septiers de navette noire, 28 boisseaux de pois, « 12 boisseaux de fèves, 12 chapons, 400 bottes de « froment, la botte pesant 15 livres, et un cochon ».

Le premier paiement ou premier versement eut lieu le 11 novembre 1775 et le bail fut passé pardevant Chevillot, notaire royal à Clairvaux.

Ce bail eut son effet pendant 7 années et demie quand mourut Nicolas Malherbes. Son fils, Joseph Malherbes, fut contraint de le continuer et payer les arrérages ;

(1) Bibliothèque de Troyes, manuscrit 731. Le détail du procès est aux archives de l'Aube.

(2) Carton de l'abbaye de Clairvaux. Archives du département de la Haute-Marne.

mais, s'y étant refusé, tout ce qu'il possédait fut vendu le 8 mai 1782 pour 6.731 fr. 19 (1).

Quelques années plus tard, Blinfey et ses dépendances étaient inscrits parmi les biens nationaux. La forêt passa et resta à l'Etat, la ferme et ses terres labourables furent vendues. Elles sont aujourd'hui exploitées par deux fermiers qui habitent là où habitaient autrefois les religieux.

En elle même, la ferme de Blinfey est sans intérêt au point de vue artistique et comme souvenir des moines. Une seule chose pique la curiosité. C'est, au milieu de la cour de la ferme, l'entrée d'un souterrain dont on ignore l'issue. Pour les uns, ce souterrain conduisait à la forêt voisine, afin de permettre une fuite cachée en cas d'invasion. Pour d'autres, il mettait en relation secrète les religieux du village de Ceffonds avec ceux de la Grange. Ne serait il pas plutôt un couloir passant sous la cour et unissant les différentes ailes du bâtiment des religieux (2), ou bien un couloir conduisant à une chambre souterraine et secrète dans laquelle, en cas de nécessité, les religieux auraient pu cacher ce qu'ils avaient de plus précieux ?

Jusqu'à ce jour, aucune fouille, autant que nous le sachions, n'a été faite. Des sondages de distance en distance auraient vite résolu le problème, en ménageant des surprises et peut-être de riches trouvailles.

Nous nous sommes attardés à Ceffonds et à Blinfey parce que ce sont les deux buts favoris des promenades des habitants de Rizaucourt et des villages voisins.

---

(1) Archives du département de l'Aube, 3 H 69. — Archives du département de la Haute-Marne. Abbaye de Clairvaux.

(2) Les granges monastiques étaient ordinairement construites en la forme d'un parallélogramme.

L'intéressante étude de M. E. Royer (1) avait déjà fait passer ces deux sites au rang de l'histoire. Ce que nous venons de dire n'est que pour ajouter à ce qui a été écrit ; d'autres approfondiront et diront ce que nous ne pouvons pour ne pas trop nous éloigner de notre sujet.

III

Buchey, au point de vue civil, a toujours été indépendant de Rizaucourt. Il n'en est pas de même au point de vue ecclésiastique. Car l'église de Buchey n'eut jamais d'autre curé que le curé de Rizaucourt. Buchey (*Buscher*, *Buchier*, *Bucherium*, *Buischer*, *Bucher*, *Buscheum*, *Buchié*, *Buchey*, *Busché*) n'est qu'à 1 kilomètre au sud de Rizaucourt.

L'acte le plus ancien qui nous parle de ce village est de l'an 1200. Depuis cette date jusqu'à la Révolution, l'histoire de Buchey n'est qu'une page d'histoire de l'abbaye de Clairvaux ; c'est une suite de donations, acquisitions, échanges, procès à l'avantage des religieux. Résumons, autant que faire se peut, ce que nous savons de plus intéressant.

En 1200, c'est une donation faite à l'église de Clairvaux par Hugo de La Ferté, fils de Simon le Bègue (*Balbi*), de tout ce qu'il avait au finage de Bucher en terres, en prés, en bois, en cens et en toutes autres utilités (2). Cette donation amena quelques discussions entre les religieux et Josbert, chevalier seigneur de Buchey. En 1206, tous étaient d'accord (3).

---

(1) Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences et Arts de Saint-Dizier, années 1882 et 1883.

(2) Bibliothèque de la ville de Troyes. Manuscrit 731.

(3) Bibliothèque de la ville de Troyes. Voir aussi Roussel et Carnandet. — En 1202, différentes donations sont faites à l'abbaye de Clairvaux, comme l'atteste Hilvuin, évêque de Langres.

Entre temps, ces difficultés n'avaient pas indisposé le chevalier Josbert à l'égard des religieux, car en 1203, avec le consentement de son épouse et de ses enfants, il leur abandonne la dixième partie de ses terres. « Moi Bernard, doyen de Bar, je fais savoir aux pré« sents et aux futurs que Josbert de Buchey, chevalier, « donna à Dieu et à la Bienheureuse Vierge Marie et « aux Frères de Clairvaux, en aumône, la dîme de « toutes les terres que lui-même dans le finage de « Buchier, par ses mains ou par celles des siens peut « cultiver ; et ce qu'il avait près de Saucy et dans son « finage, en terre et en bois et en cens et en toutes « autres utilités et avantages ; et ce que les héritiers « de Rouvres tenaient de lui, de quelque façon qu'ils « le tiennent, en terres, en prés et bois et en toutes « autres utilités. Les témoins sont Hugo de Bologne « chevalier et Humbert prêtre de Buchey. »

« Le même Josbert échangea aux mêmes frères la « côte de ***Marcemont*** (***Machaumont***) à l'usage de Cor« nay, pour laquelle il eut en échange un champ sous « le chemin de Colombey derrière le village et une « pièce de terre à ***Matum Roë*** et trois parts que les « frères tenaient dans le ***Val Raerü*** et une pièce qui « était à ***Mazum Dostelant***. »

« Il leur donna, en outre, ses pâturages sur tout le « finage de Buchey, de Cepoy, de Couvignon de telle « sorte que si les frères ou les serviteurs ou leurs ani« maux portent dommage à qui que ce soit, ils paieront « ce dommage sans réclamation. De toutes ces choses « il fut loué par Ysabel son épouse, et Pierre et Villa « ses enfants. »

« Ces choses furent faites par la main de Humbert, « prêtre de Buchey, qui en est témoin, et Durand « Bodere. Et pour que ces choses demeurent ratifiées,

« je les ai fait confirmer par mon propre sceau l'an de « grâce mil douze cent trois (1).

En 1208, un autre différent surgit entre une veuve et les religieux. A la veille de sa mort, Durand de Buchey, dont nous venons de citer le nom, avait donné en aumône aux religieux de Clairvaux par volonté dernière, une partie de ce qu'il possédait, exception faite de ce qui revenait à Lambert, fils de sa fille. De leur côté, les religieux devaient annuellement livrer à Pulcelle, veuve de Durand, six septiers de blé. Mécontente, Pulcelle réclama mais perdit son procès. Il fut déclaré qu'annuellement elle n'aurait plus que 2 septiers de blé et 1 d'orge ; de plus, ce qui était de Durand de Buchey, ce qui est à son fils Lambert au cas ou il mourût sans héritier légitime, ce qui est à elle-même, à sa mort, reviendrait à la maison de Clairvaux. De plus, Pulcelle paiera annuellement aux religieux un modius de vin (2) pour la jouissance de ce qui lui est laissé. Les témoins furent Gauthier, célerier, Evrard, sous-célerier, Chrétien, grangier, Mannerins, moine de Clairvaux, Everard, prêtre de Longchamp, Guibert de Bar, etc., etc. (3).

Au mois d'avril 1228, Simon, fils de Joblin et d'Emengarde son épouse, vend à Clairvaux sa maison avec la mansarde derrière Buchey, près de la maison de Malignette, la meunière, et près de la cour de Martin, meunier, et Chrétien,dit Petit,de Bouzancourt, son frère (4).

Les dons en faveur des moines continuent, et Josbert, chevalier, seigneur de Buchey, prêche d'exemple en abandonnant aux religieux, en 1230, le jeudi

---

(1) Archives du département de l'Aube, 3 H, 153. Pièce justificative II.
(2) Le modius est une mesure ancienne valant 8 litres 80.
(3) Arch. du département de l'Aube, 3 H, 153. Pièce justificative III.
(4) Bibliothèque de la ville de Troyes, manuscrit 731.

avant la fête de St-Barthélemy, différentes dimes en tout ou en partie, auxquelles il a droit sur les territoires de Buchey et de Rizaucourt (1). Cet abandon ne l'empêche pas, à son tour, de recevoir de la part des religieux la dime de leurs revenus en sa châtellenie. Ceci le prouve :

« Moi, maitre André de Lecey, official du diocèse de « Langres, et moi, Bernard, doyen de la chrétienté de « Bar-sur-Aube, nous faisons savoir à tous ceux qui « verront les présentes lettres, que le seigneur Josbert, « chevalier de Buchey, et dame Galtère son épouse, « devant nous présents, reconnurent que les Frères de « Clairvaux leur payèrent deux cent soixante livres de « bonne monnâie de Provins, pour les dimes sur « Bucher et Risocort. Acte en l'an de grâce mil deux « cent trente et un, au mois de juillet ». L'acte est scellé de 2 cachets en cire, l'un du doyen de Bar, l'autre de la maison de Clairvaux (2).

Quelques années plus tard, le fief de Buchey passait à Thomassin, damoiseau seigneur de Buchey, lequel, au mois d'avril 1265, reconnait avoir concédé entre vifs, en pure et perpétuelle aumône, pour le salut de son âme et celles de ses ancêtres, *pro animâ suâ et antecessorum suorum remedio et salute*, aux religieux de Clairvaux, la tierce partie d'un pré au-dessous de Rizaucourt, moyennant 330 livres de Provins forts qu'il certifie avoir reçues, et il ajoute qu'il se rend garant contre tous du dit contrat (3).

Cinq mois après, cette même année 1265, le cinq novembre, ce même Thomassin vend tout son fief aux

---

(1) Archives du département de l'Aube, 3 H, 153. Pièce justificative IV.

(2) Archives du département de l'Aube, 3 H 153, pièce justificative V.

(3) Archives du département de l'Aube, 3 H 153.

religieux de Clairvaux, moyennant 1.262 livres de Provins forts, sans compter le denier quint dû au roi de Navarre et les autres frais et dépenses. Voici l'acte :

« Nous, maître André, doyen de la chrétienté de Bar-
« sur-Aube, et Jean, prévot du dit Bar, faisons savoir à
« tous ceux qui verront les présentes lettres, que de-
« vant nous à ce délégués, a comparu, en personne,
« Thomassin, de Buchey, damoiseau, et a reconnu
« avoir vendu par vente pure, perpétuelle et irrévo-
« cable, en l'année de N.-S. 1265, en la fête des onze
« mille Vierges, aux religieux, abbé et monastère de
« Clairvaux de l'ordre de Citeaux, le village de Buchey,
« avec hommes, femmes et justice de toute sorte, en
« ce village, avec aussi les censives, les impôts, les
« revenus, les produits, les terres labourables, à savoir
« deux charrues ou environ, les vignes, les maisons,
« les plàces et tous les fossés, les routoirs, ainsi que
« les bois et toutes autres choses qu'il possédait ou
« pourrait posséder, de quelque manière que ce fût et
« pour quelques raisons que ce fût, tant dans le village
« que dans son finage. De plus, la moitié de la vente
« de Vignory, le tout pour mille deux cent soixante
« deux livres de Provins forts, sans compter dans ce
« chiffre le denier quint dû au roi de Navarre, et les
« autres frais et dépenses. »

« De toutes et de chacune de ces choses ci-dessus
« désignées, le dit Thomassin s'est dessaisi en notre
« présence, pour en donner aux dits abbé et monastère
« de Claivaux vrai domaine et possession effective, ne
« se réservant rien sur toutes ces choses, ni à lui ni à
« ses héritiers. »

« De plus, le dit Thomassin a promis et s'est engagé,
« envers les dits religieux, au sujet de toutes et de
« chacune de ces choses susdites, de les garantir et de

« les défendre perpétuellement contre tous, de ne rien
« faire contre la présente vente et le présent écrit, et
« ne le permettre à personne à l'avenir ; de plus, à la
« faire approuver par son épouse Elisande, et lui faire
« concéder et donner à perpétuité aux dits religieux,
« tout ce qu'elle a et peut avoir dans les choses pré-
« citées, soit comme dot ou don à cause de son mariage
« ou pour toute autre raison. Et, pour l'observance et
« le plein accomplissement de toutes et de chacune de
« ces choses susdites, le même Thomassin remit au
« pouvoir des dits religieux, et s'oblige expressément à
« leur remettre tous ses biens meubles et immeubles
« présents et futurs, en quelque lieu qu'ils se trouvent,
« renonçant aux exceptions de dol, de mineur de trom-
« perie, au-delà de moitié du juste prix, à toute aide
« du droit canonique et civil de la coutume et délai et
« à tout ce qui pourrait être objecté contre le présent
« écrit et acte. En foi de quoi nous avons décidé, à la
« demande du dit Thomassin, d'apposer notre sceau
« aux présentes lettres, en témoignage d'authenticité.
« Fait l'an du Seigneur mil deux cent soixante-cinq,
« au mois de novembre. » (1)

Aussitôt la vente, le damoiseau Thomassin reçut un acompte de 200 livres tournois. Et, comme le fief de Buchey était du ressort du roi de Navarre, les religieux exigèrent que l'acte fût ratifié et approuvé par le roi. Thomassin promit que lui-même, autant qu'il serait en son pouvoir et aussi vite que possible, procurera que Monseigneur le roi de Navarre ratifie cette dite vente et confirme pour toujours, appartenir aux dits abbé et couvent, les susdites villes et ses dépendances. Que si cet assentiment fait défaut ou que le dit Monsei-

(1) Archives du départ. de l'Aube, 3 H 153. Pièce justificat. VI.

gneur le roi, *quod absit*, ne veuille pas le confirmer, le dit Thomassin promet et, sur sa foi, s'engage à rendre aux dits abbé et couvent, ou à leur délégué, la susdite somme. De plus, il sera tenu aux dommages qui pourront s'en suivre (1).

L'approbation du roi donnée, il fallut celle d'Elysande, damoiselle, épouse de Thomassin. Elle ne la refusa pas. L'acte fut passé en avril 1266, pardevant maître André, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, et Jean, maire de la commune de Laferté-sur-Aube. Par cet acte, Helysande abandonne tout aux religieux, sans rien retenir, et elle promet que dans la ville de Buchey, soit comme dot ou donations, à cause de ses noces, ou pour quelque autre raison, elle ne réclamera rien et ne fera rien réclamer par un autre. Que si quelqu'un veut plus tard réclamer ou protester contre cette vente, elle autorise le doyen de Bar comme le prévôt de Laferté de le frapper d'excommunication et lui prendre ce qu'il possède (2).

A son tour, Henri, frère dudit Thomassin, dut confirmer cette même vente sans recours possible d'aucun droit en succession. L'acte fut fait en mars 1266, avant celui d'Helysande (3).

Dès lors les religieux de Clairvaux étaient en possession complète du village de Buchey, et les habitants furent soumis à différentes charges, entre autres les tailles, servitudes, mainmorte et pitances (4).

---

(1) Archives du départ. de l'Aube, 3 H 153. Pièce justificat. VII.

(2) Archives du départ. de l'Aube, 3 H 153. Pièce justificat. VIII.

(3) Archives du départ. de l'Aube, 3 H 153.

(4) On donnait le nom de pitance aux mets supplémentaires qui à certains jours étaient ajoutés, chez les religieux, aux portions fixées par la règle et appelées *pulmenta regularia*. Primitivement les moines ne demandaient pas ce superflu. On le leur offrit par pitié et comme adoucissement passager à leur régime très rigoureux.

« Philippe, abbé de Clairvaux, assigne un revenu de « 15 livres tournois à percevoir chaque année sur le « revenu de Buchey par le couvent de Clairvaux pour « faire la pitance générale à tout le couvent, par sou- « venir et pour le salut de l'âme de Maître Lambert de « l'école de l'Eglise de Bordeaux, lequel donna à l'Abbé « et au couvent de Clairvaux, pour acheter le dit revenu, « deux cents livres tournois afin de procurer la dite « pitance. »

En souvenir de ce don, le monastère avait une charge à remplir chaque année. C'était « en la fête de la Bien- « heureuse Vierge Lucie, une messe conventuelle, les « prêtres à la messe privée diront la collecte, les plus « jeunes des prêtres réciteront les sept psaumes de la « pénitence et les frères convers sept ***Miserere mei* « *Deus*.** » Ce fut fait en 1266, au lendemain du Bienheureux Thomas, martyr (1).

Quelle était la situation des manants de Buchey à cette époque ? Différents actes nous laissent croire que, sous les religieux, la servitude était plus douce que celle des serfs des seigneurs, car plus d'un d'entre eux dans la région demanda à devenir homme de Clairvaux, à la condition de Buchey (2).

Un écrivain de ce temps nous dit : « Tout le monde « sait de quelle manière les maîtres séculiers traitent « leurs serfs et leurs serviteurs. Ils ne se contentent « pas du service usuel qui leur est dû, mais ils reven- « diquent sans miséricorde les biens et les personnes.

---

(1) Bibliothèque de la ville de Troyes, manuscrit 731.

(2) Voir le manuscrit 731, bibliothèque de la ville de Troyes. Citons seulement en 1402 Jean de Susenecourt et Jeannette Marolle, sa femme, demeurant à Sommevoire, se reconnaissent homme et femme des religieux de Clairvaux à la condition de Buchey.

En 1429, Oudotte, femme de Gillot-Oudin, de Buchey, fille de feu Thevenin, de Villers, se met sous la juridiction temporelle des religieux (5 novembre), etc., etc.

« De là, outre les cens accoutumés, ils les accablent de « services innombrables, de charges intolérables, trois « ou quatre fois l'an et toutes les fois qu'ils le veulent. « Aussi-voit-on les gens de la campagne abandonner le « sol et fuir en d'autres lieux. Mais, chose plus affreuse, « ne vont-il pas jusqu'à vendre pour de l'argent, pour « un vil métal, les hommes que Dieu a rachetés au prix « de son sang! Les moines, au contraire, quand ils « ont des possessions, agissent bien d'autre sorte. Ils « n'exigent des colons que les choses dues et légitimes; « ils ne réclament leurs services que pour les néces- « sités de leur existence; ils ne les tourmentent « d'aucune exaction ; ils ne leur imposent rien d'insup- « portable; s'ils les voient nécessiteux, ils les nourris- « sent de leur propre substance; ils ne les traitent pas « en esclaves ni en serviteurs, mais en frères » (1).

Il en fut ainsi jusqu'en 1509, quand le 11 juin « les « habitants de Buchey sont maintenus et affranchis de « toutes tailles, servitudes et main morte, en payant « pour le cheval deux moitons de graine par moitié « froment et avoine; pour le bœuf ou la vache un moi- « ton; et ceux qui n'auront point de bêtes un moiton « comme dessus. Le mariage 10 livres et une géline; « et tous forains tenant héritages en la dite ville et de- « meurant hors d'icelle 12 livres tournois pour la re- « connaissance de la dite manumission avec autres mo- « difications en deux chartes spécifiées toutes sembla- « bles. 11 juin 1509 » (2).

Après l'affranchissement, les religieux ne conservèrent que leur grange et leur moulin et les amodièrent à des censitaires libres appelés ***admodiateurs*** ou amo-

---

(1) Lettre de Pierre le Vénér. dans l'*Histoire de l'Abbaye de Cluny*, par Lorain.

(2) Bibliothèque de la ville de Troyes, manuscrit 731.

diateurs, se glorifiant quelquefois du titre de bourgeois, mais n'ayant d'autre noblesse que celle de cultiver et faire cultiver des terres franches, avec charge d'en payer l'impôt.

Ainsi fut amodié le moulin à vent, et en 1767, le 11 mars, Jean-Baptiste Chantrenne le prenait à bail pour neuf années, moyennant 230 livres et 6 chapons (1).

Ainsi fut également amodié le domaine de la seigneurie (les granges) à Félix Euvrard, désigné dès 1734 dans les actes de catholicité du titre d'admodiateur (2). A sa mort, son fils, Pierre Euvrard, lui succéda dans les mêmes fonctions, mais, à son titre d'admodiateur, il ajouta celui de bourgeois (3), et le 26 décembre 1765, il renouvelait son bail pour neuf années par devant maître Chevillot, notaire royal à Clairvaux, moyennant 600 livres plus dix septiers et demy de froment et pareille quantité d'avoine.

En 1777, Pierre Euvrard payait aux religieux 1.000 livres d'argent, 13 septiers et demi de froment, autant d'avoine et 12 chapons (4).

La Révolution arriva et il n'y eut plus ni seigneurs, ni religieux, ni amodiateurs. Les biens de la maison de Clairvaux comme les revenus de la fabrique furent vendus, ces derniers 8.000 fr., et le moulin à vent, aujourd'hui disparu, 4.500 fr. (5).

---

(1) Carton Clairvaux. Archives de Chaumont.

(2) Actes de catholicité de la mairie de Buchey.

(3) Actes de catholicité de la mairie de Buchey et archives du département de la Haute-Marne. Fonds de Clairvaux.

(4) Archives du département de la Haute-Marne, carton Clairvaux. Félix Euvrard, 1675-1758, époux de Germaine Clément, 1685-1735. Son fils aîné est Pierre Euvrard, 1709-1796, admodiateur bourgeois. D'un double mariage, il eut 9 enfants, dont J.-B. Euvrard, 1738-1814, époux d'Elisabeth Burot. Ils eurent 9 enfants, dont J.-B. Euvrard, 1781-1852, époux de Marie Lirot, père de J.-B Euvrard, 1808-1882, époux de Marguerite Parisot, père de Ernest Euvrard, 1838, époux de Rose Marchand, père de Paul Euvrard, curé de Rizaucourt en 1893.

(5) Roussel. — Le diocèse de Langres.

Quand le 11 novembre 1789, l'Assemblée nationale décréta la division de la France en départements, le département de la Haute-Marne, par décret du 28 janvier 1790, fut partagé en six districts et ces districts en cantons, par arrêté du 4 mars 1790. Buchey et Rizaucourt furent placés dans le district de Chaumont et dans le canton de Blaise, qui comptait 15 municipalités.

En 1795 commença le remaniement des départements en réduisant le nombre des cantons, dont la multiplicité entravait l'expédition rapide des affaires administratives. Le canton de Blaise fut supprimé et Rizaucourt et Buchey rattachés au canton de Juzennecourt, comme ils le sont aujourd'hui.

Buchey ne possède que 80 habitants et son église est dédiée à sainte Colombe. Puissent ces quelques notes sur Buchey intéresser le lecteur ! Nous ne regretterons pas ainsi les peines de nos recherches.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Arrêt du Conseil d'Etat, 27 août 1678. — Archives nationales, Registre E, 513 A.

Sur la requeste, présentée au Roy en son Conseil par Jean Baptiste de Mazzolay, gentilhomme natif originaire de la ville et république de Venise, naturalisé Français, contenant que s'estant, depuis plus de quinse ans, retiré en France, par ordre de Sa Majesté, avec plusieurs autres gentilshommes verriers du dit pays pour la manufacture et fabrication de toutes sortes d'ouvrages de cristal, le suplian y aurait sy heureusement réussy que dans le temps qu'il travaillait en la verrerie pour lors establie au faux bourg Saint-Antoine, Sa Majesté eut un jour la bonté de le voir travailler et de luy donner son approbation publiquement et pour avoir lieu de s'atacher encore plus fortement au service de Sa Majesté, il s'est marié et fait naturaliser Français, mais depuis, la dite verrerie du faubourg Saint-Antoine aiant cessé, le suplian aurait pendant plusieurs années travaillé en la province de Champagne en la verrerie de Risaucourt, sans aucun trouble ni empeschement, et dans la suite les nommés Ory et quelques autres marchands de Rouen s'estant establi en la dite verrerie de Rizaucourt, en vertu de certains privilèges surpris en l'année 1659 par feu Jean Lacan pour la fonte du cristal de roche, duquel Marie Lacan, sa fille, a depuis obtenu lettres de confirmation du 17 décembre 1672, dans lesquelles elle a subreticement fait comprendre la fonte des cailloux, le

suplian aurait continué son travail pendant quelques mois pour les dits Ory et consorts lesquels aiant dans la suite crues de se pouvoir passer du supplian pour perfectionner ses ouvrages l'avaient sy maltraité qu'il fut obligé d'en porter sa plainte en justice en sort que, par deux sentances confirmées par arrêt contradictoire du Parlement de Paris, il en aurait obtenu la réparation aux amende, dépens, dommages et interets, depuis lequel temps le suplian, qui a demeuré près d'un an sans rien faire, voiant que les dits Ory et consorts avaient abandonné la ditte verrerie de Risaucourt, il s'y est installé depuis le mois de mai dernier ou la réputation de son ouvrage et le prix raisonnable qu'il en fait au public luy aiant atiré l'aprobation générale de tous les marchands, ont eu débit considérable.

Les dits Ory et consorts ont témoigné tant de jallousie et de ressentiment que, sous le nom de la ditte Marie Lacan et usant de son dit privilège, ont eu la témérité de faire saisir, le 9 août dernier, un panier de verres et carraffes envoyées du supplian de la ditte verrerie de Rizaucourt par le coche de Chaumont, lesquelles saisies ils ont continué les douze et treize du dit mois, de tous les ouvrages qui s'y sont trouvés et estably des gardiens d'iceux en vertu des dittes lètres de privilège sans aucune signification, précédant et prétendant sous prétexte des deffanses exclusives contenues audit privilège de ruyner l'establissement du supplian et de lui empescher de travailler, lesquelles saisies sont d'autant plus injustes et injurieuses que le privilège en vertu duquel elles ont été faites, ne porte point de deffanses de faire et fabriquer des verres, carraffes et autres ouvrages servant à l'usage journalier du public à l'exclusion portée par iceluy n'estant qu'à l'égard seulement de la fonte de cristal de roche que la ditte Marie Lacan a fait estendre aux cailloux et le supplian ne se servant ni de l'un ni de l'autre pour la fabrication de son ouvrage, on ne peut pas dire qu'il y ait aucune entreprise ou contravention de la part du sup-

plian en la matière et encore moins en la forme qui est entièrement de son invention qu'il a aportée de son pays sans avoir jamais rien imité du prétendu secret de Lacan qui dailleurs s'est rendu indigne de la grâce que sa majesté lui a faite pour se reffugié avec sa famille en la ville de Bruxelles ou il est mort parmy les ennemis de l'Estat. Joint que le dit privilège aiant esté obtenu en 1659, avant le mariage de Sa Majesté et la conclusion de la paix généralle il a été reconnu sy abbusif, sy contraire à la liberté publique, au bien de l'Etat et a l'intention que Sa Majesté a toujours eu de favoriser touttes sortes de manufactures pour atirer l'abondance dans le royaume; que dans toutes les occasions qui s'y sont présentées Sa Majesté n'y a eu aucun esgard et a toujours accordé la main levée des saisies faites en vertu d'iceluy ainsi qu'il est justifié par les arrets du Conseil des 22 novembre 1666 et 18 février 1667 avec plaine liberté aux marchands verriers de vendre toutes sortes de marchandises de leur proffession partout ou bon leur semblera ce qu'ils ne pourraient pourtant pas faire sy la deffanse portée par le privilège du dit Lacan avait lieu; mais quand cela serait ces dittes deffanses ne s'estendant point aux verres et carraffes et autres ouvrages du service perpétuel et journalier; et le suppliant, ne se servant ny de la matière ny de la forme portée par Iceluy l'antreprise des dits Ory et Lacan ne peut pas être tolérée en justice.

Requérant à sa cause, le supplian qu'il plut à Sa Majesté sans s'arrester aux saisies et arrestement de la ditte Lacan des dits jours neuf, douze et treize août dernier et austres qui pourraient estre faites ny a tout ce qui peut s'en estre ensuivy, faire pleine et entière main levée d'icelles au supplian; ordonner que les ouvrages saisis luy seront rendus; à ce faire tous gardiens et dépositaires par toutes voies quoy faisant, ils demeureront bien valablement déchargés; permettre en tant que de besoin au supplian de continuer son travail ordinaire en la ditte verrerie de Rizaucourt ou partout ailleurs ou bon luy

semblera nonobstant le dit privilége et deffanses portées par iceluy ; faire deffanses au dit Ory Lacan et à tous autres de lui donner aucun trouble ny empeschement, à peine de trois mille livres d'amende, dépans, dommages et intérêts.

Veu la dite requête signée Donat advocat au Conseil, le dit privilège du sept novembre 1659, arrest du Conseil du 26 novembre 1666 et 18 février 1667 portant main-levée des saisies lettres de confirmation du dit privilège du 17 septembre 1678, certiffication des marchands verriers de Paris en faveur du supplian et de ses ouvrages, du 26 octobre 1677, les dites saisies et arrêts des dits jours, neuf, douze et treize août dernier et autres pièces attachées à la ditte requeste, ouy le rapport du sieur Colbert, conseiller du Roy en ses conseils, contrôleur général des finances, commissaire à ce député et tout considéré.

Le Roy en son Conseil, ayant esgard à la ditte requeste a fait pleine et entière main levée au suppliant des saisies et enlevemans faits de ses ouvrages de cristal à la requeste de la ditte dame Lacan les neuf, douze et treize aoust dernier en vertu des dittes lettres pattentes du 17 septembre 1772 ; ordonne Sa Majesté que les gardiens sequestres et dépositaires en videront leurs mains entre celles du supplian, à ce faire contraints par toutes voies dues et raisonnables moyennant quoy ils en demeureront bien et valablement déchargés ; fait Sa Majesté deffanse à la ditte de Lacan et à tous aultres de donner aucun trouble au supplian en la fabrication de ses ouvrages de cristal servant à l'ouvrage journalier du public en la ditte verrerie de Rizaucourt à peine de dix mille livres d'amende et de tous dépens dommages et intérêts.

Signé : Letellier, Villeroy, Colbert, Poncet.

A Fontainebleau, le 27 août 1678.

Arrest pour Jean Baptiste Mazzolay.

II

1203. — Donation faite par Josbert de Buchey aux religieux de Clairvaux en 1203.

(Inédit)

Ego Bernardus, decanus Barri, notum facio presentibus et futuris quod Josbertus de Buchier, miles, dedit Deo et Btæ Mariæ et Fratibus Clarevallis in elemosinam decimam omnium terrarum quas ipse in finagio de Buchier suis aut suorum manibus possent excolere et quidquid habebat apud Saucy et in finagio ejus in terris et in nemoribus et in censibus et in omnibus aliis utilitatibus et commodis et quidquid hœredes de Rovra tenebaut de eo quocumque modo tenerent terrarum, pratorum, nemorum et omnium aliarum utilitatum. Testes fuit Hugo de Belonia miles et Humbertus presbyter de Buchier. Idem Josbertus excambivit eisdem fratribus costam de Marcemont usus Cornay pro qua habuit in excambium campum sub chimino de Colombeio retro villam et unam petiam terræ ad Matum Roē et tres partes quas tenebant fratres in vallo Raerii et unam petiam quæ erat a Mazum Dostelant. Dedit et pasturas suas per totum finagium de Buchier et Cepoy et de Covignon ita quod si fratres vel servientes aut eorum animalia cuiquam damnum ibidem, damnum sine emenda reddent. Hœc omnia laudaverunt Ysabel uxor ejus et Petrus et Villa liberi eorum. Hœc facta sunt per manum Humberti presbyteri de Buchier qui testes est omnium istorum et Durandus Bodere et ut hœc rata permaneant feci ea sigillo proprio confirmari anno gratiæ 1203.

Arch. du départ. de l'Aube, 3 H. 153.

III

1208. — Discussion entre les religieux de Clairvaux et Pulcelle, épouse de Durand, qui leur avait abandonné ses biens par testament.

(Inédit)

Ego Bernardus decanus Barri super albam notum facio presentibus et futuris quod Durandus de Bucherio testamentum de rebus suis ultima voluntate disponens dedit domni Clarevallis in elemosinam duas partes omnium quæ habebat exceptis illis quæ reliquit Lamberto filio filiæ suæ. Post mortem vero ejusdem Durandi orta est controversia de eadem elemosina inter fratres clarevallis et uxorem prædicti Durandi, Pulcellam nomine, quæ quidem controversia tandem mediantibus viris prudentibus de assensu partium pacificata est in hunc modum. Sciendum est itaque quod medietas omnium de quibus idem Durandus dum viveret vestitus fuit et tenens integre remansit domui Clarevallis in terris, pratis, vineis, domibus et cœteris utilitatibus universis exceptis illis quæ prædictus Durandus reliquerat prœdicto Lamberto videlicet campum de Plateis et vallem de Tintefontanes et campum in exitum de Rizocurt et Varennam ex altera parte de Roillets et totam domum cum appenditiis hujus et vetus folatum Ranceres et medietatem vineœ de Ranceres ; Ita quod, idem Lambertus non possit vendere nec invadiare nisi fratibus Clarevallis, si tamen dicti fratres voluerunt eidem facere quantum cuivis alius faceret juxtà prudentiam et estimationem quatuor burgentium Barri super Albam qui fuerint boni opinionis et famæ. Si vero idem Lambertus sine legitimo herede obierit, prædicta ejus hereditas integre remanebit domui Clarevallis. Alteram vero medietatem supradictæ vineæ de Ranceres tenebit prædicta Pulcella quoad vixerit modium vini red-

dens annuatim pro recognitione domui Clarevallis. Quæ quidem medietas vineæ post ejusdem mulieris obitum cum terris pratis et rebus aliis omnibus quæ per hanc formam pacis in partem in ipsius mulieris venerunt integre ad domum Clarevallis et libere revertentur. De sex sectariis bladi quæ domus Clarevallis debebat annuatim mulieri prefatæ tria quitata sunt in hac forma pacis, ita quod domus Clarevallis reddet annuatim eidem mulieri pantum duo sextaria frumenti et unum ordei. Post cujus obitum hæc ipsa quoque quidita remanebunt domui Clarevallis. Hanc compositionem laudavit Falconius et prædictus Lambertus filius ejus. Actum anno ab Incarnatione Domini millesimo ducentesimo octavo presente et hoc ipsum testificante Domino Jacobo priore Clarevallis presentibus item et testificantibus Gallerio celerario. Everardo subcelerario, Christiano grangerio, Manerio monaco Clarevallis et D° Everardo presbytero Longicampi, Guiberto de Barro, Erardo de Porta, Jacobo preposito, Martino Cochet et Wichardo Belino de Barro.

Archives du département de l'Aube, 3 H, 153.

IV

1230. — Donation de différentes dîmes ou parties de dîmes aux religieux de Clairvaux par Josbert, chevalier seigneur de Buchey (1230).

(Inédit)

Ego Bernardus decanus Barri super Albam notum facio universibus presentes litteras inspecturis quod Dominus Josbertus de Bucherio miles dedit in perpetuam elemosinam fratribus Ecclesiæ Clarevallis donatione facta inter vivos duas partes quas habebat in decimis bladi de Bucherio et de Risocort et in finagiis earumdem villarum

et etiam totam decimam vini quam habebat in dictis villis et in finagiis earum et si quid amplius habebat vel habere debebat in grossis et minutis decimis dictarum villarum videlicet de Bucherio et Risocort et finagiorum earumdem totum contulit Ecclesiæ supradictæ. Dedit etiam in perpetuum dictis fratribus ad usus portæ Clarevallis quinque moyteones et dimidium bladi quos ipse percipiebat annuatim in illa quarta parte decimæ quam portarius clarevallis tenet apud Villarium siccum. In cujus rei testimonium ego ad instantiam dicti Josberty presentes litteras sigilli mei munimine roboravi. Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo tricesimo mense Augusto die jovis ante festum Barthomei.

Archives du département de l'Aube, 3 H. 153.

V

1231. — Dîmes payées par les religieux de Clairvaux à Josbert, chevalier seigneur de Buchey (1231).

(Inédit)

Ego magister Andreas de Lesseio officialis lingonensis et ego Bernardus decanus christianitatis Barri super Albam notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod dominus Josbertus miles de Bucherio et domina Galtera uxor ejus in presentia nostra constituti recognoverunt quod fratres Clarevallis solverunt eis ducentas et sexaginita libras pruvenientium fortium pro decimis de Bucherio et de Risocort. Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo tricesimo primo mense Julio. (L'acte est scellé des cachets en cire du Doyen de Bar et de la maison de Clairvaux.)

Archives du département de l'Aube, 3 H. 153.

VI

1265. — Vente du village de Buchey aux religieux de Clairvaux par Thomassin, seigneur de Buchey, en novembre 1265.

(Inédit)

Nos Magister Andreas decanus christianitatis Barri super Albam et Johannes christiani præpositus dicti Barri, notum facimus universis præsentes litteras inspecturis quod in nostra propter hoc potestate personaliter constitutus Thomassinus de Bucherio domicellus recognovit se vendidisse pura et perpetua et irrevocabili venditione facta anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo quinto in festo undecim millium virginum viris religiosis Abbati et Conventui Clarevallis Cisteriensis ordinis villam de Buchier cum hominibus et mulieribus et omnimoda justitia ejusdem necnon omnes census costumas, reditus, proventus, exitus, terras arabiles scilicet duo carrucagia vel circiter, vineas, domos, plateas et omnia fossata, rata et nemora cæteraque alia universa quæ tam in villa quam in finagiis ejusdem habebat vel habere poterat quibuscumque modis et quacumque ratione et medietatem vente Vangionis Rivi pro mille et ducentis et sexaginta duabus libris pruveniensium non computatis in eisdem quinto denario Domini regis Navarræ et aliis missionibus et expensis. De quibus omnibus et singulis supra dictis se devestivit coram nobis dictus Thomassinus et dictos Abbatem et Conventum investivit et in verum dominium et possessionem corporalem induxit nichil sibi vel hœredibus suis in eisdem retinendo. Promisit insuper et tenetur idem Thomassinus omnia et singula supradicta dictis reliogis garantire et deffendere perpetuo contra omnes et quod contra predictam venditionem sive contra præsens instrumentum non veniet nec aliquem venire permittet in

futurum et quod eamdem ab Elisandi uxore sua laudari faciet et concedi et dictis religiosis in perpetuum quietari quidquid in prædictis habet et habere potest et debet dotis causa vel donationis propter nuptias seu alia quacumque ratione. Et pro omnibus et singulis supra dictis observandis et melius adimplendis, idem Thomassinus posuit in manu dictorum religiosorum et eisdem obligavit expresse omnia bona sua mobilia et immobilia præsentia et futura ubicumque poterunt inveniri renuntians in hoc facto exceptioni doli, minoris et deceptionis ultra dimidiam justi pretii omnique juris canonici et civilis auxilio consuetudinis et statuti et omnibus quæ possunt obici contra præsens instrumentum seu factum in quorum memoriam et munimem præsentibus litteris sigilla nostra ad petitionem Thomassini duximus apponenda in testimonium veritatis.

Actum Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo quinto mense novembri. (Deux sceaux en cire dont l'un est de St-Maclou).

Archioes du département de l'Aube, 3 H. 153.

VII

1265. — Promesse par Thomassin de faire les démarches nécessaires près du roi de Navarre pour obtenir son assentiment à la vente du village de Buchey.

(Inédit)

Nos magister Andreas decanus Christianitis Barri super albam et Frater Hugo prior de Firmitate super Albam notum facimus omnibus præsentes litteras inspecturis quod cum Thomassinus de Buchié domicellus vendidit viris religiosis Abbati et conventui clarevallis villam de

Buchie cum pertinentiis ejusdem et dictæ venditionis pretio ducentas et viginti libras turonences jam recepit a supradictis abbati et conventui prout coram nobis spontanee recognovit, Domini regis Navarræ de cujus feodo predictæ villa et pertinentiæ movere dicuntur super dictam venditionem nondum habito consensu, idem Thomassinus voluit et per fidem suam in manibus nostris corporaliter præstitam promisit quod ipse pro posse suo quam citius expertæ dictorum abbatis et conventus super hoc fuerit requisitus, laborabit et procurabit quod Dominus Rex supradictus dictam venditionem ratam habeat et prædictas villam et pertinentias dictis Abbati et conventui in perpetuum confirmet. Quod si hoc defecerit vel dictus Dominus rex supradicta, quod absit, confirmare noluerit, idem Thomassinus promisit et per dictam fidem suam tenetur supra dictam pecuniam dictis Abbati et conventui vel eorum mandato reddere infra quindemnam postquam super hoc fuerit requisitus cum damnis et de perditis quæ propter hoc incurrerint. De quibus creditur Cellario ut medio Cellerario clarevallensis per suum simplex verbum sine alterius onere probationis, pro quibus omnibus et singulis supradictis melius adimplendis nec non de dicta pecunia pervinctus quondam præpositus Castinivallani pro Dominico Thomassino et ad ipsius requisitionem se constituit fide jussorem et principalem in solidum pagatorem et redditorem, et ad majorem securitatem idem Thomassinus posuit in manu dictorum abbatis et conventus et eisdem expresse titulo pignoris obligavit quadragentos bichetos bladi per medium frumenti et avenæ ad messuram Barri supra dicti qui sibi debentur apud Buchié ut dicebat de reditibus et proventibus ejusdem, et ducentos similiter per medium frumenti et avenæ qui sibi debentur ut dicebat apud alteram Villam de reditibus et proventibus ejusdem, promittens quod de illis nichil capiet nec ab aliquo capi faciet vel consentiet donec de prædictis pecunia damnis et de perditis dictis abbati et conventui ad plenum fuerit satisfactum. In cujus rei testimonium

præsentes litteras ad petitionem supra dicti Thomassini sigillis nostris dedimus sigillatas. Actum anno Domini 1265 mense februarii.

Archives du département de l'Aube, 3 H. 153.

VIII

1266. — Consentement donné par Helysande à la vente du village de Buchey faite par son mari Thomassin en faveur des religieux.

(Inédit)

Nos magister Andreas decanus X[is] Barri super Albam, Viardus præpositus Firmitatis super albam et Joannes major communiæ ejusdem Firmitatis notum facimus præsentibus et futuris quod cum Thomassinus dictus de Buchier domicellus vendidit viris religiosis abbati et conventui clarevallensis cisterciensis ordinis villam de Buchier cum hominibus et mulieribus et omnimoda justicia ejusdem necnon omnes census, costumas, redditus, proventus, exitus, terras arabiles scilicet duo carrucagia, vel circiter, vineas, domos, plateas, fossata, prata, nemora, cœteraque alia universa quæ tam in dicta villa quam in finagiis ejusdem habebat et habere poterat quibuscumque modis et quacumque ratione et medietatem vente Vangionis Rivi, domicella Helysandis uxor dicti Thomassini in nostra præsentia propter hoc personnaliter constituta dictam venditionem ratum habens et gratam datis religiosis benigne quitavit et libere in perpetuum tenenda concessit dictam villam et omnia alia prout superius fuit expressa, nichil sibi hujus juris possessionis aut proprietatis retinens in eisdem, promittens per fidem suam in manibus nostris corporaliter præstitam quod in dictis villa et finagiis et aliis omnibus et singulis supradictis

nichil de cœtera causa dotis vel dotalitii seu donationis propter nuptias seu quacumque ratione alia reclamabit nec ab aliquo faciet reclamari, renuntiavit autem dicta Helysandis per dictam fidem suam exceptioni doli et minoris omnique juris canonici et civilis auxilio consuetudinis et statuti. Voluit insuper et concessit eadem Helisandis quod si contra prædictas venditionem et quitationem aliquando, quod absit, venerit quod nos dictus decanus vel qui pro tempore decanus fuerit dicti Barri per excommunicationis sententiam et nos dictus prepositus vel qui pro tempore fuerit prepositus dictæ Firmitatis per captionem rerum suarum ipsarum possimus et debeamus compellere. Ad hoc quod dictas venditionem et quitationem ratas habeat et gratas et ne contra veniat in futurum quotiescumque a predictis religiosis vel eorum mandato fuerimus requisiti et quantum ad hoc juridictioni nostræ dicti decani se supposuit ubique se transferat ut moretur, in cujus rei testimonium ad requisitionem dictæ Helisandis presentibus litteris sigilla nostra duximus apponenda.

Actum anno Di 1266 mense Aprilis.

Archioes du département de l'Aube, 3 H. 153.



ERRATA

— Page 106, 23e ligne, 1883, lisez 1833.

— Dans les notes, où il est dit : Bibliothèque du département de l'Aube, comprenez : Bibliothèque de la ville de Troyes.

— Page 129, supprimer la 24e ligne : « Nous donnons le croquis d'une partie. ».



TABLE DES MATIÈRES

SOCIÉTÉS

avec lesquelles nous échangeons nos publications

Société des Lettres, Sciences et Arts, à Bar-le-Duc.

Société académique de l'Aube, à Troyes.

Académie de Dijon.

Académie de Stanislas, à Nancy.

Société des Sciences et Arts, à Vitry-le-François.

Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.

Société Historique et Archéologique, à Langres.

Société Éduenne, à Autun.

Société Belfortaine d'Émulation, à Belfort.

Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts, à Chaumont.

Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Société d'Histoire Naturelle, à Mâcon.

Société Historique et Archéologique de St-Malo.

TABLE GÉNÉRALE

Pages



Saint-Dizier. — Typ. et Lith. O. Godard et A. Brulliard.

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE

ET DE L'INDUSTRIE

DE SAINT-DIZIER



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

TOME X

(Deuxième Fascicule)

SAINT-DIZIER

TYP. ET LITH. O. GODARD ET A. BRULLIARD

1906

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ

On peut se procurer ces volumes au prix de 2 fr. l'un (2.50 par la poste) chez M. Houdard, conservateur du Musée, r. de Bar, à St-Dizier.

TOME I. — Charte d'affranchissement de Saint-Dizier.
Notice sur Eclaron, par M. le V[te] de Hédouville.
Les Oiseaux de la vallée de la Marne, par M. F. Lescuyer.
Notice sur un ancien cours d'eau à St-Dizier, par M. Cornuel.
Analyse des minerais de fer, par M. Barollet.

TOME II. — Plantation des Conifères, par M. le V[te] de Hédouville.
Une visite au musée de Baye, par M. le V[te] de Hédouville.
Utilité de l'oiseau, par M. F. Lescuyer.
La garde nationale mobilisée de Saint-Dizier, par M. P. Lescuyer.
Camps et enceintes fortifiés antiques, par MM. E. et H. Royer.
Manomètre à air libre pour la mesure des faibles pressions, par M. Adnet.
Chêne enfoui dans les alluvions de la Blaise, par M. Paulin.
Battage des pieux à l'écluse d'Allichamps, par M. Lagout.
Beurville, Blinfey et fontaine de Ceffonds aux XII[e] et XIII[e] siècles, par M. E. Royer.
Terrain crétacé inférieur du nord de la Haute-Marne, par M. Cornuel.

TOME III. — Flore de la H[te]-Marne, par MM. Aubriot et Daguin.

TOME IV. — *Epuisé.*

TOME V. — Histoire du village de Mussey, par M. Mallet.

TOME VI. — Les origines de St-Dizier, par M. l'abbé Fourot.
Saint-Dizier d'après les registres de l'échevinage, par M. P. Guillemin.

TOME VII. — Antiquités recueillies en Tunisie, par M. Houdard.
Cirey-le-Château, par M. l'abbé Piot.

TOME VII. — La Marquise du Châtelet et Voltaire, par M. l'abbé Piot.

anneaux étant nulles) — *b*) *éruciforme* (pattes thoraciques et abdominales développées) — *c*) *apode* (pattes nulles).

La jeune larve, avec son appareil buccal broyeur, est encore bien éloignée de la forme adulte, dont les pièces de la bouche sont le plus souvent destinées à sucer. Elle s'en rapprochera insensiblement par une série de mues, accompagnées ou non de métamorphoses ; et, à ce point de vue, les insectes pourront être partagés en trois groupes :

a) Les *Amétaboliens*. — L'embryon sort complet de l'œuf ; la larve devient adulte par simple développement des organes génitaux ; il n'y a pas de métamorphose *(Thysanoures)*.

b) Les *Hémimétaboliens*. — Les ailes, nulles chez l'embryon, se développent sous la cuticule et les pièces buccales se modifient ; il y a demi-métamorphose ou métamorphose incomplète *(Orthoptères, Hémiptères)*.

c) Les *Holométaboliens*. — Tout l'organisme se transforme profondément ; il y a métamorphose complète (*Lépidoptères*).

Pendant la phase nymphe (1), les organes internes, sauf les organes génitaux, sont détruits par dégénérescence graisseuse (*histolyse*) et phagocytose, en même temps que ceux de l'adulte sont reconstitués par histogénèse. Toute la durée de la métamorphose n'est donc qu'un développement post-embryonnaire, le corps de la larve et celui de la nymphe surtout pouvant être assimilés à un œuf véritable, dans lequel les tissus, se remaniant sans cesse, jouent le rôle d'un second vitellus qui nourrira les histoblastes et les disques imaginaux.

Les Lépidoptères sont des insectes holométaboles à larves éruciformes. Leur vie évolutive comprendra donc trois stades bien distincts, qui vont être brièvement passés en revue et, afin de ne pas sortir du cadre que nous nous sommes tracé, nous laisserons de côté ce qui a rapport à l'imago, renvoyant le lecteur désireux de plus amples renseignements aux nombreux ouvrages parus sur ce sujet.

---

(1) Chez les Lépidoptères, les stades larve, nymphe, insecte parfait ou imago sont désignés sous les noms de chenille, chrysalide et papillon.

1[er] Stade : ŒUF

Après l'accouplement, la femelle choisit un végétal approprié sur lequel elle déposera ses œufs. Ceux ci sont pondus sur la tige, à la surface ou dans les fentes de l'écorce, sur le limbe des feuilles ou le périanthe des fleurs. Placés isolément, par paires ou par groupes, ceux qui doivent hiverner sont recouverts d'une matière visqueuse ou d'une bourre soyeuse, le plus souvent enveloppée elle-même d'une couche de poils imbriqués.

A l'œil nu, ils paraissent tous à peu près semblables, mais, vus à un assez fort grossissement, leur aspect est des plus variés. La substance vitelline qui constitue chacun d'eux est limitée extérieurement par une enveloppe résistante ou chorion, généralement marquée d'ornements délicats, consistant surtout en stries longitudinales, méridiens, côtes, cannelures, alvéoles, etc. (1). Le sommet ou apex porte le micropyle, assemblage de cellules minuscules qui forment rosette et entourent des petits canaux dirigés vers l'intérieur et par lesquels pénètrent les spermatozoïdes (2). D'après les observations et les expériences de plusieurs naturalistes, notamment de Sheldon sur *Deilephila galii*, et de Barker sur *Smerinthus populi* (3), l'oviscapte seul est fécondé. Si, en effet, on y dépose un œuf stérile, après avoir au préalable brisé l'abdomen, cet œuf donne une chenille.

Quant à la couleur, elle diffère, elle aussi, avec les genres et les espèces. Verte chez les Sphinx et les Smerinthus, jaune pâle chez les Zygœna, brune chez les Sesia, elle est blanche ou jaune verdâtre chez un grand nombre de Rhopalocera. De façon générale, elle change avec l'âge, se modifiant profondément et virant surtout au foncé, à mesure que la larve se développe.

La résistance que les œufs opposent au chaud ou au froid est vraiment remarquable, et certaines espèces ont pu être sou-

---

(1) Nous ne donnons ici que les généralités. Quant aux faits particuliers, on les trouvera à la description de chaque espèce.

(2) L'accouplement se fait parfois entre deux espèces voisines et même deux genres différents, mais les œufs qui proviennent de cette union anormale sont souvent inféconds.

(3) *The Young Nat.* 1888, p. 220.

mises pendant quelques minutes à des températures de 80° au-dessus ou au-dessous de 0, sans que leur vitalité ait eu à en souffrir.

L'éclosion se fait sous l'influence de la chaleur atmosphérique. A l'exception de ceux qui passent la mauvaise saison, elle a lieu au bout de 4-30 jours. La limite est variable, sans doute, mais, à conditions climatériques égales, elle semble dépendre de deux facteurs principaux, la sculpture de la coque et surtout son poli (1). L'œuf brillant absorbe moins de rayons calorifiques que celui qui est mat ; aussi, bien qu'en réalité son enveloppe soit plus mince, il éclora plus lentement. Voilà pourquoi ceux qui sont pondus sur les feuilles ont le plus souvent un chorion luisant, tandis que ceux qui sont déposés à terre, n'ayant guère que l'humidité à craindre, sont plutôt ternes ; tel est le cas surtout des œufs hivernants, et, si parfois ces derniers ont la coque luisante, ils sont généralement recouverts d'une tente protectrice.

Lorsque la jeune larve est formée (2), c'est à dire lorsque les anneaux, les pièces buccales et les pattes thoraciques commencent à être visibles, elle est courbée en demi-cercle, le ventre tourné vers la périphérie. Peu à peu, elle change de position, elle se replie deux fois, en forme d'S, se renverse complètement et revient à la forme primitive, mais cette fois avec le ventre tourné vers le centre de l'œuf. Les yeux, le vaisseau dorsal, le tube digestif, etc., apparaissent alors et, quand le développement est complet, elle brise la coque qui, très souvent, lui sert de première nourriture. Dans certains cas cependant, l'éclosion est retardée et la jeune chenille attend plus ou moins longtemps avant de rompre son enveloppe. C'est ainsi que plusieurs espèces passent la mauvaise saison.

Les œufs sont parfois détruits par des parasites, et il n'est pas rare de voir ceux de *Pieris brassicæ* ou de *Lasiocampa trifolii* habités, les premiers par *Cosmocoma ovulorum Hal.*, les seconds par *Telemonus punctulatus Ratz.*

---

(1) Goossens. Les œufs des Lépidoptères, dans *Ann. Soc. ent. France*, 1884, p. 129 et suiv.

(2) Voir à ce sujet : Tutt, *A natural history of the british Lepidoptera*, et la remarquable étude de M. Goossens, sur *P. Machaon*. L. parues dans *An. Soc. Fr.*, 1885, p. CLXXXI et suiv.

2° Stade : CHENILLE

§ 1er. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX

A. — Fonctions de relation.

1. — Exosquelette. — *a) Ensemble du corps.* — Les chenilles se présentent à nos yeux sous des aspects bien divers. Les unes sont ramassées en limace (*Charaxes*) ou élargies à la manière d'un écusson, d'un cloporte (*Lycæna*) ; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont cylindriques et allongées, avec les extrémités plus ou moins atténuées. Parfois les côtés portent une saillie en bourrelet sur lequel sont placés les orifices des voies respiratoires. Mais, quelle que soit la forme, le corps comprend toujours 12 segments ou anneaux (1) séparés par les incisions, les trois premiers constituant le thorax, les neuf autres l'abdomen.

b) Tête. — Généralement arrondie, elle est partagée en deux lobes subelliptiques séparés par une pièce triangulaire, le Λ, dont l'angle au sommet atteint le milieu de la face ou se prolonge jusque sur le vertex. La bouche est armée de fortes mandibules et comprend, en outre, deux mâchoires et une lèvre qui est terminée en cône un peu arrondi à l'extrémité et percé d'un orifice formant filière ; c'est par là que sort le fil dont la matière visqueuse constituante a été élaborée par deux glandes internes placées sur les côtés du tube digestif. Sur les côtés de la tête se trouvent les ocelles, généralement au nombre de 6, placés le plus souvent en demi-cercles (2), et à l'angle inféro-antérieur les an-

---

(1) En réalité et morphologiquement parlant, il y en a 13 ; mais celui qui forme la tête est tellement différencié en vue de l'exploration du milieu, de la préhension et de la mastication des aliments fournis par ce milieu que nous lui donnons dans les diagnoses et les descriptions une valeur à part.

(2) Le nombre des ocelles permet de distinguer à première vue les larves de papillons de certaines larves de Tenthredinidæ ou fausses chenilles qui leur ressemblent d'une manière frappante. Ces dernières, en effet, n'ont qu'un seul œil chaque côté de la tête.

tennes toujours rudimentaires, parfois même invisibles. Chez quelques *Satyrides* on distingue nettement à l'angle du Λ deux petits prolongements charnus ; ce sont ceux-là que, dans les descriptions, nous appelons prolongements antennaires.

c) Thorax. — Il comprend trois anneaux que l'on nomme, en allant du premier au troisième, prothorax, mésothorax et métathorax. Le prothorax est parfois séparé de la tête par un étranglement en forme de cou (*Hesperiidæ*) ou porte sur le dos un écusson ou plaque cornée (*Agrotis*), celle-ci pouvant aussi s'étendre, chez les *Psychidæ*, sur les deux anneaux suivants.

d) Abdomen. — Il est fait de neuf segments et terminé par une plaque cornée (*clapet*), lisse ou granuleuse, qui dans certaines espèces s'allonge en visière ou est accompagnée de deux pointes caudales. Sur ses côtés se trouvent les stigmates (1) dont la forme est circulaire ou elliptique et la couleur bien tranchée ; ils sont généralement cerclés d'une autre teinte et fournissent de bons caractères pour la classification.

e) Appendices. — Ils sont de deux sortes : les pattes écailleuses, vraies ou thoraciques, et les pattes membraneuses, fausses pattes ou pattes abdominales. Les premières, faites de 4 articles qui décroissent successivement de longueur, sont, à de très rares exceptions près (*Stauropus*), égales entre elles ; de plus, elles sont constantes et c'est à peine si l'on pourrait citer comme exception apparente le genre *Cochlidion*. Elles servent à la marche et surtout à la préhension des aliments. Quant aux pattes membraneuses (ventrales et anales), elles sont terminées par un disque en ventouse, avec le pourtour garni de petits crochets chitineux. Elles servent à la marche et à la fixation, et leur nombre peut varier. On en trouve 4 chez les *arpenteuses*, 6 chez les *demi-arpenteuses*, 8 ou 10 chez les chenilles *complètes*, les premières paires formant les

(1) Il y en a également un sur les côtés du prothorax.

pattes ventrales proprement dites, la dernière paire donnant les pattes anales, celles-ci quelquefois remplacées par des filets (*Cerura*).

Lorsque la larve a 16 pattes, les membraneuses sont placées aux anneaux 6, 7, 8, 9, 12.

Lorsque la larve a 14 pattes, les membraneuses sont placées aux anneaux 6, 7, 8, 9 ou 7, 8, 9, 12.

Lorsque la larve a 12 pattes, les membraneuses sont placées aux anneaux 8, 9, 12.

Lorsque la larve a 10 pattes, les membraneuses sont placées aux anneaux 9, 12.

Les pattes membraneuses ne sont pas toujours d'égale longueur. Chez les *Catocalidæ*, la première paire est plus courte, tandis que chez *Pygæra* ce sont les pattes anales qui tendent à s'amoindrir. Celles-ci disparaissent même totalement dans certaines espèces, où elles sont remplacées par 1-2 filets, comme il arrive chez *Harpyia*, ou par une pointe aiguë, comme on le constate dans *Hybocampa* (1).

2. — Système nerveux. — Les chenilles ont un système nerveux double, l'un présidant à la vie animale (*système principal*), l'autre à la vie organique (*système sympathique*).

a) Système principal. — Il est placé dans la région ventrale et comprend une série de ganglions soudés en une chaîne longitudinale. Seuls, ceux de la partie supérieure de la tête (ganglions cérébroïdes) sont libres et réunis par une commissure. Ils se rattachent au suivant (ganglion sous-œsophagien) par deux connectifs, formant ainsi une sorte de collier autour du tube digestif.

Système céphalique. — Les ganglions cérébroïdes ou supra-œsophagiens émettent chacun deux filets : l'un qui innerve les antennes, l'autre qui se rend aux ocelles. Le ganglion sous-œsophagien donne naissance à trois rameaux : le mandibulaire, le maxillaire et le pharyn-

(1) Voir Goossens, *Les pattes des chenilles*, dans An. Soc. Fr. 1887, p. 385-404.

gien, une partie de ce dernier allant aussi à la lèvre inférieure.

Système thoracique. — Chacun des ganglions soudés donne une paire de nerfs, la première pour les pattes écailleuses, la seconde pour les muscles et le tissu adipeux de la région ventrale. De plus, de chacun des connectifs part un rameau qui se rend aux muscles du dos.

Système ventral. — Les ganglions, réunis deux à deux à chaque segment, émettent une paire de nerfs qui gagnent, la première la région ventrale, la deuxième la région dorsale. Seul, le dernier est terminé par une touffe, sorte de queue de cheval dont quelques branches semblent se rendre dans le voisinage des organes génitaux rudimentaires.

b) Système sympathique. — C'est une sorte de corde dilatée par intervalles et placée au-dessus du tube digestif. Les filets qu'elle émet se ramifient et s'anastomosent ; ils entourent le tube digestif, le vaisseau dorsal, etc., assurant une circulation et une respiration régulières et présidant à toutes les fonctions de la vie organique.

3. — Système musculaire. — Les muscles présentent un ventre et deux tendons les rattachant aux pattes et aux anneaux, ou sur les bourrelets qui joignent les épimères aux épisternums. Ils sont à fibres lisses ou striées, suivant qu'ils se rencontrent dans les organes dépendant du sympathique ou du système nerveux principal.

B. — Fonctions de nutrition.

1. — Appareil digestif. — Il comprend la bouche, l'œsophage, l'estomac et l'intestin.

a) Bouche. — Comme on l'a vu plus haut, la bouche de la larve est celle d'un broyeur. Elle comprend : une lèvre supérieure (*labre*) surmontée elle-même d'une pièce transversale, l'épistome ; une paire de mandibules ; une paire de mâchoires, généralement formées de trois

articles emboîtés les uns dans les autres ; enfin une lèvre inférieure avec deux petits palpes labiaux et la filière.

b) Œsophage. — C'est un tube rectiligne sur les côtés duquel s'ouvrent les canaux principaux de deux glandes salivaires formées de grappes d'acini plus ou moins développées. Il est un peu élargi à sa partie postérieure en un jabot qui retient les aliments avant la digestion.

c) Estomac ou *ventricule chylifique.* — C'est une poche volumineuse où les matières nutritives subissent les modifications qui doivent les rendre solubles et assimilables.

d) Intestin. — Court et droit, il communique chaque côté avec une sorte d'ampoule prolongée par trois tubes (*tubes de Malpighi*), qui jouent le rôle de canaux urinaires ; il se termine par le rectum et l'anus, celui-ci limité chaque côté par les pattes anales et fermé à la partie supérieure par une plaque résistante, le clapet.

2. — Appareil respiratoire.

Il comprend une série de trachées qui émanent des stigmates. Ceux-ci, au nombre de neuf placés sur les anneaux 1, 4-11, sont entourés chacun d'un cadre rigide, elliptique ou arrondi et leur intérieur est le plus souvent déchiqueté ou barbelé. Les trachées, maintenues béantes par un filament chitineux enroulé en spirale autour d'elles, se partagent en deux troncs principaux qui se dirigent vers la région dorsale et la région ventrale et se ramifient à leur tour en touffes arborescentes dont les parties sont réunies par des anastomoses. Grâce à ces nombreux canaux, l'air peut aller chercher le sang à travers tout l'organisme et lui fournir l'oxygène nécessaire à l'entretien de la vie.

3. — Appareil circulatoire.

Il est constitué par un vaisseau dorsal, sorte de muscle creux ouvert à ses deux extrémités et partagé

en plusieurs chambres ou ventriculites (au nombre de huit environ). Chacune de ces loges correspond avec la précédente par un étranglement qui, se prolongeant un peu à son intérieur, donne un repli formant cloison au moment de la systole. Leur partie postérieure est percée de deux orifices qui communiquent avec la cavité générale et par lesquels revient le sang lorsqu'il a baigné les organes.

Le sang, espèce de chyle purifié, progresse d'arrière en avant, grâce aux contractions de muscles triangulaires pairs (*muscles aliformes*) qui constituent un péricarde incomplet.

Le nombre des pulsations, facile à évaluer chez les chenilles à téguments peu épais et chez bon nombre de celles qui vont se transformer en chrysalide, est loin d'être constant et varie, non seulement avec les espèces, mais encore avec l'état pathologique de l'animal. D'après Tutt, ce nombre est de 48 à 52 chez *Acronycta psi*, 44 chez *Brotolomia meticulosa*, et il peut atteindre 100-120 chez quelques Micros. Nous en avons compté 42 chez *Mamestra trifolii*, 46 chez *Triphæna pronuba*, et le Dr Siepi en a trouvé 54 chez *Charaxes jasius* avant la métamorphose.

4. — Sécrétions (1).

a) Glandes salivaires. — Comme on a pu le voir dans l'étude de l'appareil digestif, lorsqu'elles existent, elles sont réduites à deux petites grappes formées d'acini plus ou moins développés.

b) Sécrétion urinaire. — Elle est assurée par les tubes de Malpighi. Ces tubes, au nombre de trois chaque côté, sortent d'une ampoule placée sur les parois latérales de l'intestin, remontent le long du ventricule chylifique, puis redescendent en formant des sinuosités et aboutissent enfin, en se pelotonnant, dans le cæcum.

(1) On pourrait placer ici les produits d'excrétion qui jaillissent des tentacules rétractiles (Papilio machaon) ou des vésicules de certains Bombycides Nous en parlerons lorsque nous traiterons la question du mimétisme et des organes de défense.

c) *Glandes séricigènes.* — Elles consistent en deux longs corps qui, partant d'un point situé en avant des ampoules de Malpighi, longent parallèlement le tube digestif et se réunissent pour déboucher en un pore unique qui constitue la filière.

C. — *Fonctions de reproduction.*

Ce rôle n'est pas directement dévolu à la chenille. Sans doute, certaines larves (*Miastor*) peuvent engendrer d'autres larves. Ce phénomène, connu sous le nom de pœdogénèse, n'est que « l'exagération de la progénèse ou l'accélération embryogénique compliquée de parthénogénèse » (1) ; il est très rare, et on ne l'a pas encore signalé chez les Macrolépidoptères.

La chenille ne possède donc pas d'organes génitaux bien développés. Les quelques rudiments que l'on peut remarquer se réduisent à deux capsules jaunâtres chez le mâle, plutôt blanchâtres et moins visibles chez la femelle. Elles sont placées à peu près au niveau du huitième segment, sur les côtés du vaisseau dorsal auquel elles sont rattachées par un tissu fibro-conjonctif, et chacune d'elles émet quelques expansions d'où partent deux canaux qui viennent aboutir à la partie postérieure du rectum.

§ 2. — VIE ÉVOLUTIVE

1. — Nourriture, Mœurs et Habitat.

Nous traiterons ces trois choses séparément en donnant la description de chaque espèce. Nous nous contenterons de dire ici que, si une certaine quantité de chenilles ne se nourrissent que d'une seule sorte de plante ou d'une série restreinte de plantes, il en est d'autres qui sont polyphages ; celles-ci semblent s'accommoder de tous les végétaux et, pour employer

---

(1) E. Aubert : *Reproduction chez les Animaux*, p. 38.

l'expression heureuse d'un lépidoptérologiste distingué, « elles mangeraient du pain ». Bon nombre de celles qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement plus ou moins prononcé prennent d'ordinaire, à leur réveil au printemps, la première verdure qu'elles rencontrent et y restent généralement fidèles. La plupart des Satyrides, par exemple, peuvent ainsi vivre indifféremment sur telle ou telle graminée. Ce fait, constaté à l'état de liberté aussi bien que dans les éducations, est encore vrai lorsqu'il s'agit d'espèces qui paraissent plus difficiles, et les *Argynnis*, dont les premiers états sont bien connus (*Brenthis selene*, *euphrosine*, etc.), s'accommodent tout aussi bien dans la nature de l'airelle que de la violette, qui, pour certains auteurs, semblait jusqu'à ces derniers temps composer leur nourriture à peu près exclusive.

2. — Ennemis et moyens de défense.

Certaines chenilles, surtout parmi celles qui vivent en société, sont nuisibles et peuvent causer de grands dégâts dans les jardins, les champs ou les plantations de diverses natures. Citons en rapidement quelques-unes :

a) *Jardins et potagers.* — Pieris brassicæ et rapæ, Mamestra brassicæ et oleracea, Amphipyra tragopogònis, Catocala sponsa, Melanthia fluctuata, etc.

b) *Agriculture :* + *Céréales.* — Agrotis segetum, etc.

+ *Fourrages.* — Hypogymna morio, Charæas graminis, Agrotis, Euclidia glyphica, Strenia clathrata, Eubolia bipunctaria, etc.

+ *Plantes industrielles.* — Hepialus humuli (houblon), Agrotis peltigera (tabac), etc.

c) *Arbres fruitiers, forestiers et plantations.* — Aporia cratægi, Vanessa polychloros (orme), Cossus cossus, Sesia apiformis, Dasychira pudibunda, Leucoma salicis, les Lasiocampa, Porthesia et Thaumatopœa, Panolis griseo-

variegata, Cheimatobia brumata, Fidonia piniaria, etc.

A cette trop courte liste, on pourrait ajouter d'autres noms ; mais la plupart des chenilles ne sont pas à redouter. Cependant, en raison de la grande facilité de reproduction et de l'abondance des œufs pondus par les papillons, le nombre des larves nuisibles ou indifférentes pourrait, au bout d'un certain temps, devenir encombrant. Heureusement la multiplication est réduite par des agents destructeurs, parmi lesquels on peut compter les rigueurs de la mauvaise saison, la continuité des pluies provoquant des inondations, les maladies épidémiques et surtout les attaques de certains animaux. Les oiseaux (rossignol, fauvette, mésange, grimpereau, pinson, bergeronnette, moineau [1], etc.), les lézards, les grenouilles en font une grande consommation pour eux et leurs petits, et Dahl a compté dans une tanière de taupe jusqu'à 67 chenilles *d'Hepialus lupulinus* (Zool. Anz. 1891, p. 10). Mais ce sont les insectes qui en sont particulièrement friands, les Coléoptères, comme le Calosome sycophante, les Hémiptères, tels que la Punaise des bois, et surtout les Hyménoptères (Sphex, Ammophila, Ichneumon, Cynips, etc.) et les Diptères.

Est-ce à dire que la destruction va être complète ? Nullement ; et, s'il est vrai que quelques espèces tendent à disparaître ou même ne se rencontrent plus dans certaines régions, nous verrons plus loin que cela tient surtout à des causes d'un ordre bien différent. Comment l'équilibre sera t il donc maintenu ? Sans doute, les hyper-parasites (2), en s'attaquant à l'ennemi, empêcheront bien à leur tour la trop grande

---

(1) Reichert cite aussi le coucou comme ayant mangé une chenille de Deilephila euphorbiæ (Illustr. Wochenschr. f. Ent. 1897, p. 159).

(2) Les hyper-parasites sont des insectes vivant sur des espèces déjà parasites. Les principaux sont : Hemiteles fulvipes et Mesochorus aciculatus sur Microgaster glomeratus ; Mesochorus gracilentus sur Limneria vulgaris ; Mesochorus confusus sur Limneria sordida ; Mesochorus sylvarum sur Microgaster subcompletus ; Hemimachus instabilis et Pezomachus analis sur Apanteles Zygænarum. Quant à Hemiteles melanarius, il est tantôt hyper-parasite, tantôt parasite direct.

multiplication de celui-ci, mais cette lutte serait insuffisante et il faut faire intervenir ici un facteur plus puissant. La chenille va être à elle-même son propre défenseur, et ce but sera atteint grâce à certaines particularités de son organisme et à une adaptation spéciale de la couleur de ses téguments.

Le *Mimétisme* (1), dont nous voulons parler, a déjà fait l'objet des travaux de bon nombre d'auteurs. D'après Gillo of Bath (2), appliqué aux insectes surtout, il peut être représenté de huit manières différentes, un même individu pouvant à lui seul en reproduire plusieurs.

a) *Couleur protectrice*, en harmonie avec le milieu environnant. La chenille de *P. Machaon,* vivant sur les feuilles vert foncé de la carotte, a une teinte verte avec des bandes qui la cachent d'autant mieux qu'elles sont plus noires. Celles des Noctuelles, vivant sur le sol, auront plutôt une couleur sombre, terne et terreuse.

b) *Variation de coloration.* — Une même espèce change souvent de couleur, suivant les divers milieux où on la rencontre. *Amphidasys betularia L.*, par exemple, est ordinairement jaune ocreux sur le bouleau, vert jaunâtre avec une dorsale rouille sur le peuplier et les saules, jaune brun sur l'orme, gris cendré sur le chêne, brun rougeâtre sur le tilleul.

c) *Appendices,* notamment chez certaines espèces à couleur voyante, poils, épines, tentacules, etc.

d) *Mimétisme proprement dit ou imitation.* — Les insectes ressemblent aux supports sur lesquels ils sont généralement appliqués. Une grande quantité d'Hétérocères se

---

(1) Nous nous étendrons davantage sur cette question et nous y ferons rentrer certains caractères qui, à première vue, sembleraient peut-être servir à autre chose qu'à la défense, cela afin de faciliter l'intelligence des diagnoses, tout en conservant une certaine unité. Notre but, en écrivant cette petite introduction, est moins de donner des notions développées que de faciliter la lecture des descriptions. Aussi tenons-nous avant tout à laisser de côté ce qui serait superflu en pareil cas et à éviter les doubles emplois.

(2) Gillo of Bath : *British natur.*, 1891, p. 29.

confondent avec les écorces ; les chenilles de Phalènes, dans leur forme et leur attitude, imitent une branche d'arbre ou un pédoncule de feuille, etc.

e) *Mimétisme attrayant.* — Certains animaux attirent leur proie en imitant les objets que celle-ci recherche de préférence.

f) *Mimétisme agressif.* — Bon nombre d'insectes revêtent la livrée de ceux aux dépens desquels ils vivent. Parmi les Hyménoptères, certains Psithyrus en fournissent des exemples frappants, et un Diptère commun, Volucella bombylans, imite le Bourdon pour s'introduire dans son nid.

g) *Marques distinctives.* — La plupart des animaux qui vivent en colonies portent quelques signes communs à l'aide desquels ils se reconnaissent.

h) *Sélection sexuelle.* — Les femelles de certaines espèces, par exemple, recherchent de préférence les mâles les plus brillamment colorés.

Les phénomènes précités se rencontrent à des degrés plus ou moins prononcés chez les chenilles, et, limités à elles seules, la plupart de ces moyens de défense peuvent, ce semble, être ramenés à deux groupes : ceux qui font partie intégrante de l'anatomie de l'animal, tout en n'étant pas indispensables, tels les appendices, les poils, les épines, etc., et ceux qui consistent en une simple ornementation superficielle occasionnée par la répartition des couleurs, comme les points, les lignes, les chevrons, etc. Les premiers sont en quelque sorte des organes accessoires, les seconds de purs dessins.

A. — Organes accessoires.

Ils consistent en verrues, tubercules, poils, épines, tentacules, etc.

a) *Verrues et tubercules.* — Ce sont de très petites saillies, souvent surmontées de poils. Elles peuvent être disséminées sans ordre, en donnant aux téguments un

aspect granulé, ou placées avec une certaine régularité. Dans ce cas, elles affectent surtout la forme d'un trapèze ou d'un carré, et on les appelle *points verruqueux*, *points trapézoïdaux*, ou simplement *trapézoïdaux*. On les rencontre surtout chez les Noctuelles, et elles sont le plus souvent disposées sur le corps dans l'ordre suivant :

+ *Région dorsale :* 2 en ligne transversale aux anneaux 2, 3 ; 4 en trapèze, la base en arrière, à chacun des anneaux 4-10 ; 4 en carré sur le 11e.

+ *Région latérale :* 1 aux anneaux 2, 3 ; 2 à chacun des suivants, dont un au-dessus du stigmate et l'autre en arrière.

+ *Région sous-stigmatale :* 2 à chacun des anneaux 4-11.

Les verrues, généralement mieux développées sur le dos, sont souvent très réduites, parfois même presque totalement effacées, au moins sur certains segments. Si, au contraire, elles sont très grandes, arrondies ou subarrondies au sommet, elles forment ce qu'on appelle des tubercules.

b) *Bosses, pyramides et prolongements charnus.* — Chez certaines espèces, le corps présente des saillies et n'est plus rigoureusement cylindrique. Parfois même ces bosses sont tellement exagérées que l'animal semble porter de véritables petites pyramides, souvent agrémentées elles-mêmes de poils ou de courtes épines.

c) *Poils et épines.* — Les poils sont courts ou longs, sétacés ou en massues, simples ou plumeux, implantés directement sur le corps ou placés sur des tubercules, jetés sans ordre ou disposés régulièrement. Dans ce dernier cas, ils forment des rayons, des verticilles étoilés, des aigrettes, des pinceaux, des brosses ou des faisceaux. Lorsqu'ils sont épars, la chenille est subglabre (1)

(1) Dans le cours de ce travail, nous appelons chenille glabre non seulement celle qui est totalement dépourvue de poils, mais encore celle qui n'a que les poils des trapézoïdaux. Ceux-ci, en effet, sont en général si petits et si fugaces que, dans un grand nombre de cas, ils passent pour ainsi dire inaperçus, même après un examen assez sérieux.

(poils en très faible quantité et petits), pubescente (poils nombreux, serrés, mais courts, quoique visibles à l'œil nu), veloutée (poils nombreux, extrêmement faibles, bien distincts seulement à la loupe) ou drapée (poils nombreux, longs, mais la plupart couchés transversalement sur les anneaux).

Quant aux épines, elles peuvent être simples ou rameuses, glabres ou pubescentes, implantées directement sur la peau ou fixées sur des mamelons et prolongements charnus.

d) *Prolongements divers.* — Ce sont les cornes simples ou ramifiées, lisses, granulées ou rocailleuses que l'on voit sur la tête et plus souvent sur le 11e anneau ; les pointes qui terminent l'abdomen de quelques espèces, etc.

e) *Organes à sécrétions spéciales.* — Nous rangeons sous ce titre les tentacules des *Papilionidæ*, les glandes prothoraciques des *Cerura*, les vésicules dorsales et les bosses de certains *Bombycides.*

Les *Papilionidæ* portent derrière la tête un prolongement fourchu, visible seulement quand l'animal est inquiété. Cet appareil de défense sécrète un liquide âcre, rougissant fortement le papier de tournesol, qui, injecté dans les yeux, occasionne une cuisson très vive. La composition de ce produit est assez complexe, mais chez *P. Machaon* l'acide butyrique semble y dominer, comme l'attesterait l'odeur et la formation de butyrate d'éthyle sous l'influence de l'alcool et de l'acide sulfurique. On sait d'ailleurs que cet acide peut se produire dans la fermentation des glucoses et la saponification de l'essence de certaines ombellifères.

Les *Cerura* ont l'abdomen terminé par deux longs appendices en forme de fouets et destinés à chasser les Ichneumons et autres parasites qui pourraient venir déposer leurs œufs sous la peau de l'animal. Outre cet appareil de protection mécanique, il en est un autre de nature chimique qui est placé dans la région thoracique. Il consiste en une glande qui peut atteindre 8 millim. de long et 5 millim. de large chez *Cerura*

vinula adulte. Le canal excréteur se termine entre la bouche et la première paire de pattes écailleuses ; c'est par là que l'animal seringue avec force un liquide caustique qui, d'après Latter, n'est autre que l'acide formique (Latter, *Journ. micr. Lond.* 1897, p. 377).

Quelques *Bombycides* portent sur chacun des anneaux 9 et 10 une vésicule rouge (*Porthesia, etc.*) ou quelques bosses dorsales plus ou moins molles (*Thaumatopœa*). Ces vésicules et ces bosses produisent un exsudat qui, en se desséchant, forme une sorte de poussière blanche très ténue et fortement corrosive. Celle-ci, introduite sous la peau, y provoque des urtications violentes. La cause d'un accident connu depuis longtemps n'a été réellement bien expliquée que grâce aux expériences de M. Goossens. Jusqu'alors, on attribuait la douleur à la piqûre occasionnée par les poils desséchés, mais bon nombre d'autres chenilles très velues, *Arctia*, par exemple, peuvent être saisies presque impunément ; si parfois une démangeaison se produit, elle est peu violente et de courte durée. On a objecté que l'adulte de *Thaumatopœa* possédait la même propriété ; le fait est vrai, mais à condition qu'il soit nouvellement éclos, c'est-à-dire qu'il vienne de traverser les parois de la tente soyeuse imprégnée de poussière ; quelques heures de vol suffisent pour le rendre complètement inoffensif.

B. — Dessins.

Ils consistent en stries, marbrures, taches ou points, à bords nets ou fondus, avec ou sans bordures. Les uns, tels que les triangles, les losanges (1), etc., sont réguliers ; d'autres, au contraire, ne peuvent être ramenés à aucune figure géométrique (dessins hiéroglyphiques).

Certaines taches sont ocellées ou s'allongent transversalement, soit sur le premier anneau (*collier*), soit aux incisions de certains segments (*miroirs*).

(1) Chez les *Cerura*, le dos porte une immense tache en losange que l'on nomme manteau.

Les traits obliques constituent les chevrons et ceux-ci sont ouverts en avant, du côté de la tête ou en arrière, du côté du clapet anal.

Mais les dessins de beaucoup les plus importants sont ceux que l'on désigne communément sous le nom de lignes ordinaires. Ces lignes, dirigées dans le sens de la longueur du corps, forment des bandes ou des filets, suivant leur largeur. Continues ou interrompues aux incisions, pleines ou évidées dans leur milieu, elles prennent différents noms suivant la région qu'elles occupent : *vasculaire ou dorsale* (milieu du dos) ; *sous-dorsale* (chaque côté du dos, mais un peu au-dessous) ; *stigmatale* (dans la région des stigmates); *sous-stigmatale* (entre la stigmatale et la base des pattes) ; *ventrale* (entre les pattes).

Quelques-uns de ces dessins sont parfois un peu déplacés, et il peut se faire que la sous-dorsale et la stigmatale, s'avançant en quelque sorte à la rencontre l'une de l'autre, n'en forment plus qu'une que l'on nomme simplement *latérale*. Souvent aussi tous ces dessins existent ensemble et forment des bandes d'égale largeur, en sorte qu'il devient assez difficile de préciser quelle teinte est celle du fond (1) ou celle des lignes ordinaires ; la chenille est alors *rayée (Mamestra pisi, Apopestes spectrum)*.

Les couleurs sont très variées et il est souvent difficile de préciser à quel groupe elles appartiennent. De façon générale, une teinte pâle est celle qui se rapproche du blanc ou du jaune, et une teinte sombre celle qui tire sur le gris, le brun, le noir ou toute autre nuance très foncée.

3. — Mues et métamorphose.

Les téguments chitineux se prêtent difficilement à l'accroissement des organes internes et la chenille

(1) En réalité, la teinte du fond est alors celle qui accompagne la dorsale, soit immédiatement si cette ligne n'est ni bordée ni liserée, soit médiatement dans le cas contraire.

doit de temps à autre subir des mues. Ces changements de peau, généralement au nombre de quatre, sont complets et s'étendent à toutes les parties du corps. Ils sont annoncés par une sorte de dépression physique et, pendant un ou plusieurs jours, la larve, devenue peu active, cesse de manger. Si elle exécute quelques mouvements, c'est ordinairement sur place, relevant le dos, faisant osciller son corps, lentement de haut en bas ou rapidement de droite à gauche. La peau tombe bientôt, pour être remplacée par une nouvelle à teintes plus fraîches ; souvent même celle-ci diffère complètement de la précédente par perte d'organes accessoires, mamelons charnus (*Papilio machaon*), épines (*Aglia tau*), ou prolongements auriculaires (*Dicranura vinula*). Les espèces pubescentes ont les poils libres et non placés comme dans des fourreaux à l'intérieur des anciens.

Après chaque mue, la diète dure encore un jour ou deux, afin de permettre aux organes de se raffermir, et la larve continue à accumuler des substances nutritives, sorte de pulpe blanchâtre avec de nombreuses lacunes, destinées à l'élaboration des tissus de l'adulte.

La durée de la croissance varie beaucoup avec les espèces. Il en est qui parcourent tout le cycle larvaire en un ou deux mois ; d'autres, au contraire, mettent un temps plus long ; il en est même quelques-unes qui n'atteignent leur complet développement qu'au bout de deux ans.

Leur vitalité est généralement grande. Les chenilles hibernantes, en particulier, résistent à des températures très basses, et nous avons vu des *Cossus cossus*, complètement raidis par la gelée, reprendre leurs mouvements après avoir été exposés à la chaleur.

Quelque temps avant la métamorphose, les teintes s'affaiblissent, les dessins se ternissent et s'effacent. La matière verte contenue dans l'intestin n'étant plus évacuée, celui-ci se remplit de déchets azotés

qui passent en partie dans le corps, en lui communiquant une couleur lie de vin (1).

La larve cherche alors un endroit favorable et la transformation commence presque aussitôt. Parfois cependant, notamment chez les espèces qui filent un tissu ou se confectionnent une coque, elle peut être retardée de quelques jours par suite de l'intervention d'agents extérieurs, tels qu'un brusque changement dans l'état hygrométrique. Une atmosphère surchargée d'humidité contrarie, en effet, la secrétion de la soie ou tout au moins empêche celle-ci de prendre assez de consistance à sa sortie de la filière, et les cocons que l'on trouve dans le sol sont généralement beaucoup plus agglutinés que ceux que l'on rencontre en plein air.

Quelques espèces aussi (*Cochlidion*, *Euprepia*, *Cirrhœdia*) ne se chrysalident qu'après un ou plusieurs mois ; ce sont surtout les espèces hivernantes, dont la coque, confectionnée en automne, forme abri pendant la mauvaise saison. Il en est même qui sont mixtes, et la chenille de *Cossus cossus*, qui s'est métamorphosée en mai ou juin, donne le papillon en moins d'un mois, tandis que celle qui s'engourdit en automne ne se transforme qu'en juin suivant. Ce sont là des exceptions qui reconnaissent évidemment une toute autre cause que celle invoquée plus haut.

Quand le moment est venu, le corps exécute des mouvements presque invisibles ; une partie des anneaux se gonfle tandis que les autres se contractent. La peau se dessèche et il se produit sur le dos du deuxième ou du troisième segment une fente qui va en s'accentuant sous l'influence des gonflements et des contractions. Lorsque l'orifice est assez grand, la chenille y engage la tête par un mouvement de recul, peu à peu la peau se détache, tombant à terre ou restant accrochée à l'extrémité de l'abdomen et la larve est devenue une momie (Latreille), une nymphe emmaillottée (Linné), une chrysalide.

(1) L'autre partie de ces déchets, de beaucoup la plus considérable, sera rejetée par le papillon au moment de l'éclosion.

3e Stade : CHRYSALIDE

Lorsque le second stade de la vie post-embryonnaire est achevé, l'animal ne possède plus ces organes qui le mettaient en relation avec le monde extérieur. Il n'est guère qu'une masse presque inerte, constituée en apparence par un fluide laiteux et informe enveloppé dans une peau mince et tendre. Celle-ci, prenant au bout de quelques heures une certaine consistance grâce à la dessiccation du fluide visqueux qui la mouille, pourra résister plus facilement à l'action des agents destructeurs. Si on la considère alors, on aperçoit les fourreaux des antennes, des ailes et des pattes, et l'on serait tenté de conclure que ces organes sont déjà formés. Il n'en est rien et il faudra toute la durée de l'état léthargique pour accomplir ce travail.

I. — *Morphologie.*

Toute chrysalide, considérée dans son ensemble, présente trois parties ou, pour parler plus exactement, trois sortes d'étuis :

1. — Etui de la tête (*Cephalo-theca*). — Il comprend les antennes (*cera-theca*), la trompe (*glosso-theca*) et les yeux (*ophthalmo-theca*), ceux-ci entourés au côté interne d'un croissant lisse, très probablement destiné à laisser filtrer la lumière.

2. — Etui du tronc (*Cytho-theca*). — La partie supérieure ou thorax est formée d'un prothorax, d'un mésothorax et d'un métathorax soudés entre eux, tandis que la partie inférieure, poitrine ou pectus, supporte les ailes (*ptero-theca*, *ptérothèques*) et les pattes (*podo theca*), les premiers recouvrant les trois premiers segments abdominaux.

3. — Etui de l'abdomen (*Gastro-theca*). — Les anneaux, au nombre de neuf, dont six seulement visibles dans la région ventrale, sont généralement bien séparés. Tan-

tôt leur mobilité est très grande et l'animal les agite simplement au toucher ; tantôt elle est moyenne et il faut le va-et-vient du doigt pour les faire remuer ; parfois même elle est nulle et l'abdomen demeure rigide, même sous la pression.

La sculpture des téguments est peu variée. La tête est généralement lisse ou striée, les ptérothèques rugueux ou chagrinés et les anneaux ponctués, surtout à la partie antérieure et médiane. L'extrémité anale, souvent terminée par un crémaster ou une pointe par laquelle l'animal se fixe, est glabre (*Sphinx*) ou hérissée de crins droits ou recourbés, dont le nombre et la position sont très variables. Sous la pointe anale on aperçoit très souvent une sorte de fente bordée par deux bourrelets réniformes plus ou moins nets formant tubercules génitaux.

Quant à la forme, elle peut être ramenée à deux types principaux :

1. — Type anguleux. — Ce type, que l'on rencontre chez la plupart des Rhopalocères, présente quelques particularités intéressantes dans chacune des trois régions principales :

a) *Tête.* — Elle est généralement prolongée en avant ou armée de deux pointes coniques droites ou courbes, parallèles ou divergentes.

b) *Thorax.* — Il présente souvent une projection médiane en nez ou en hache, sous laquelle se trouve une dépression (*Argynnis paphia*) accompagnée d'autres petites élévations angulaires. Chez *Pieris rapæ* et quelques autres espèces, on aperçoit aussi un prolongement latéral dont la base est fortement élargie.

c) *Abdomen.* — Il porte généralement des saillies plus ou moins fortes et placées sur deux ou plusieurs rangs longitudinaux.

2. — Type cylindrico-conique. — Bien qu'on le rencontre chez un certain nombre de Rhopalocères (*Satyridæ*, *esperiidæ*), ce type est surtout caractéristique des Hété-

rocères et des Geometræ. La transition entre cette forme et la précédente semble être réalisée par les chrysalides du type *d'Euchloë cardamines*, les deux extrémités, étirées en pointe allongée, donnant au corps un aspect naviculaire ou fusiforme. On pourrait encore comparer *Cossus cossus*, avec sa tête munie de deux protubérances ou *Thaumatopœa pityocampa* avec sa partie antérieure aiguë et son extrémité abdominale obtuse.

Quelques chenilles, notamment celles qui sont endophytes, portent au bord des anneaux, à l'exception du premier et des deux derniers, des crins qui forment angle aigu avec le corps. Ces crins, généralement placés sur deux rangs et remplacés sur l'avant-dernier segment par une élévation ventrale très dentée, permettent à l'animal de progresser dans sa galerie, en lui fournissant une plus grande résistance.

Les espèces chez lesquelles la glosso theca est fortement développée et par conséquent ne peut être appliquée tout le long du corps présentent parfois des particularités très intéressantes. La trompe de *Protoparce convolvuli* et de *Sphinx ligustri* est saillante, avec l'extrémité recourbée vers l'intérieur ; celle de *Plusia gamma* et des *Cucullia* est légèrement détachée au bout, tandis que celle de *Cleophana linariæ* se trouve un peu jetée de côté.

II. — Couleur.

1. — Chrysalides anguleuses. — Les chrysalides des *Rhopalocères* présentent des couleurs assez nombreuses et assez variées. *Pieris brassicæ* est d'un vert jaunâtre avec des taches noires. *Euchloë cardamines* et *Apatura iris* d'un vert tendre uniforme, *Grapta c. album* d'un gris cendré ou d'un brun rouge avec des ombres noires chaque côté de l'abdomen.

La plupart des *Nymphalidæ* sont, en outre, ornées de taches dorées ou argentées, qui parfois s'étendent par bandes ou envahissent tout le corps, communiquant à la nymphe cet éclat qui précisément lui a valu

le nom de Chrysalide ou Aurelia. D'après Réaumur, cette particularité est due à une membrane très fine de couleur blanche ou jaune, qui se trouve sous la peau et qui devient métallique lorsqu'elle est humidifiée, ce qui se réalise quand l'animal est vivant.

2. — CHRYSALIDES CYLINDRICO-CONIQUES. — Elles sont presque toujours de couleur brun rouge ou marron foncé, virant au noir, avec les ptérothèques souvent discolores. Les exceptions sont peu nombreuses et, en dehors de *Catocala sponsa*, qui est lilas, et de quelques autres Noctuelles, on les rencontre plutôt chez les Phalènes, dont certaines espèces présentent une nuance verte ou jaune.

Et maintenant quelles peuvent bien être les causes qui amènent chez deux espèces différentes et surtout chez le même individu les variations de teinte que nous venons de signaler ? Cette question, d'un intérêt tout particulier lorsqu'il s'agit des *Rhopalocères* surtout, a tenté bon nombre de naturalistes. On sait, par exemple, que les chrysalides de *Papilio machaon* sont vertes ou grises (1). D'après Ebrard (F. d. J. N. 1877, p. 14), cette différence de couleur proviendrait probablement de la nature des objets sur lesquels s'attache la chenille au moment de la nymphose. Serait-ce alors l'effet d'une sensation résultant d'une excitation produite sur les yeux de la larve ou simplement l'action des rayons réfléchis sur la nouvelle chrysalide ? La première opinion ne semble guère admissible, et la seconde est souvent contredite par les faits ordinaires et par l'expérience. En exposant dans les mêmes conditions de lumière et de milieu des chenilles de machaon, on obtient tout aussi bien l'une et l'autre forme. Les choses n'auraient donc pas toujours lieu pour la nymphe comme elles ont lieu souvent pour le cocon. On sait, en effet, que la teinte de celui ci peut être modifiée par les milieux environnants. D'après

(1) Voir aussi à ce sujet *Ueber den Farbenunterschied der Machaon-Puppen*, dans *Entomol. Nachricht*, XVII[e] année, p. 68.

les expériences de Poulton et de Bateson (1), le cocon de *Saturnia pavonia* est d'un brun foncé quand la nymphose a lieu dans une gaze noire (Poulton) ou sur la bruyère (Bateson) ; il est au contraire d'un blanc presque pur quand il se fait à l'air libre ou dans une gaze blanche (Poulton, Young Nat. 1887, p. 232). D'après Newmann (Young Nat., ibid.), la coque d'*Eriogaster lanestris* est d'un brun noir lorsqu'elle se rencontre dans un endroit sombre, par exemple entre les feuilles, et elle est d'un blanc crème quand le voisinage offre cette dernière teinte.

Est-ce à dire que la lumière ne joue aucun rôle dans cette modification des teintes ? Nullement. Sans doute, la chrysalide semble impénétrable au bleu et au violet, et, comme nous l'avons constaté nous-même à maintes reprises, les élevages en lumière monochromatique ne sont pas très probants. D'après les recherches de Poulton (2), de Bordage (3), etc., la lumière agirait plutôt par son intensité et, comme chez le papillon, développerait surtout les couleurs optiques. En traitant différemment *Atella phalanta*, *Euplœa gondotii*, *Danais chrysippus*, *Papilio demolœus* et *disparilis*, Bordage (4) est arrivé aux conclusions suivantes :

a) Les surfaces à reflets métalliques (dorés ou argentés) ne donnent que la forme brillante, le plus grand nombre des chrysalides présentant un éclat inusité qui les fait ressembler à de splendides bijoux.

b) Les surfaces à coloration claire et surtout les surfaces blanches donnent déjà un assez grand nombre de chrysalides à reflets brillants.

(1) Bateson : *On variation in the colour of Cocoons of Eriogaster lanestris and Saturnia carpini*, dans *Transact. Soc London*, 1892, p. 45.

(2) E.-B. Poulton : *An Enquiry in to the Cause and Extent of a special Colour-Relation between certain exposed Lepidopterous Pupæ and the surfaces wich immediately surround them*. dans *Phil. Trans Roy. Soc*. 1887.

(3) Bordage : Expériences sur la relation qui existe entre la couleur du milieu et la couleur des chrysalides de certains Lépidoptères, dans *Proceedings of the fourth international Congress of Zoology. Cambridge*, 1898, p. 235.

(4) *Ibid.*, p. 236.

c) Les surfaces à coloration foncée, quelle que soit d'ailleurs leur couleur, ne donnent que des chrysalides vertes à tubercules et à pointes plus brillants.

d) Les surfaces noires très faiblement éclairées, et surtout les ténèbres complètes, donnent des chrysalides presque entièrement noires, comme il n'en existe pas dans les conditions normales. Sur ces chrysalides, les pointes ornementales ont presque complètement perdu leur éclat.

On a essayé d'alléguer d'autres raisons pour expliquer ces diverses variétés de nuances. Peut être, dit Royer (1), à propos de *P. Machaon*, la chenille dévore-t-elle quelques parcelles de la matière sur laquelle elle se trouve. Les constatations que nous avons faites maintes fois sur ce point ne nous ont pas paru favorables. D'après Honnorat (2), la diversité des couleurs proviendrait de réactions chimiques.

Cette opinion, qui semble probante dans bien des cas, ne doit cependant pas être considérée comme exclusive. Sans vouloir trop affirmer, nous croyons, au contraire, que plusieurs facteurs sont la plupart du temps nécessaires pour l'explication d'un phénomène aussi complexe : les uns externes, dépendant par exemple de la lumière, de la température, du milieu, de l'état atmosphérique, etc., les autres provenant surtout de la vitalité de la chenille et par conséquent de la plus ou moins grande somme d'énergie accumulée au moment de la nymphose, ainsi que des réactions accompagnant les phénomènes d'histolyse et d'histogénèse, phénomènes qui se manifestent de suite par la formation du système nerveux de l'adulte.

Les recherches sur cet intéressant sujet, on le voit, sont bien loin d'être closes, et il faudra de nombreuses expériences encore pour arriver à une conclusion à peu près certaine. Quoi qu'il en soit, le court résumé que nous venons de donner peut suffire pour indiquer l'intérêt et la fécondité d'une telle étude.

(1) *F. d. J. n.* 1877, p. 141.
(2) *F. d. J. n.* 1878, p 65.

III. — Durée de l'état léthargique.

La durée de l'état léthargique est variable. Certaines espèces peuvent éclore deux ou plusieurs années après la métamorphose, tandis que d'autres s'éveillent au bout de quelques jours. Rœsel cite même une *Plusia gamma* qui aurait livré son papillon le lendemain de la chrysalidation. Mais tous ces faits forment l'exception, et les espèces qui paraissent deux fois ont un sommeil court en été, plus long en hiver.

En général, la durée de l'état léthargique semble dépendre surtout de la taille de la nymphe et de la température ambiante. Elle sera plus grande, par exemple, chez les *Sphinx* que chez les petites *Noctuelles,* et, en traitant convenablement les chrysalides, on pourra avancer ou retarder les dates d'éclosion (1). Réaumur maintenait certaines espèces à une chaleur suffisante et il récoltait ainsi en janvier des papillons de mai ; d'autres étaient placées dans une glacière, et les adultes ne sortaient que l'année suivante. Les *Piérides*, en particulier, se prêtent facilement à ces sortes d'expériences ; mais il ne faut pas oublier, si l'on veut aboutir à des résultats certains, que l'humidité doit aussi intervenir de temps à autre ; cela est particulièrement vrai, surtout pour les espèces qui se métamorphosent dans la terre.

Quant au mode de suspension chez les *Rhopalocères,* il ne paraît pas jouer un rôle bien considérable, comme on pourrait le croire de prime abord, et des chrysalides d'une même espèce, attachées ou non, éclosent presque au même moment lorsqu'elles sont placées dans les mêmes conditions de température et de milieu. Les nombreuses expériences auxquelles nous nous sommes livré à ce sujet, notamment sur des *Vanessa* et des *Argynnis*, ne nous ont guère fourni qu'un écart insignifiant, et les chrysalides détachées aussitôt après leur formation donnaient le papillon

(1) Merrifield : *The Effects of Temperature in the pupal stage on the colouring of P. napi, V. atalanta, etc.*, dans *Trans. ent. Soc. London*, 1892, p. 33, 55 et XXXVI.

à peu près en même temps que leurs congénères qui étaient restées suspendues. L'écart n'a guère dépassé un jour.

Pendant le sommeil léthargique, la nymphe peut exécuter des mouvements de deux sortes. Les uns consistent en un tournoiement de l'abdomen ; ils ne se produisent que lorsque l'animal est inquiété et seulement chez les espèces à anneaux mobiles. Les autres, vrais mouvements de locomotion, permettent à l'animal de progresser dans sa galerie. Ils ne se rencontrent que chez quelques espèces endophytes, telles que *Cossus cossus, Trochilium*, etc. La chrysalide d'*Hepialus humuli* peut se mouvoir à l'intérieur de son cocon, celui-ci étant deux fois plus long qu'elle.

Il est assez difficile de prévoir quand la sortie de l'adulte va avoir lieu. Les chrysalides de la plupart des *Rhopalocères* permettent cependant de donner une approximation de quelques jours, car elles perdent leur couleur. Chez certaines *Vanesses* et les *Satyrides*, dont les ailes portent du blanc à l'extrémité, on voit le papillon à travers l'enveloppe. Quant aux *Hétérocères,* l'époque n'est indiquée par aucun signe.

A quel moment de la journée le papillon brise-t-il la membrane qui l'enveloppe et commence-t-il à voltiger ? *Pterogon œnetheræ* se montre au lever du soleil, les *Psyche* dans la matinée, *Acherontia atropos* vers le soir, *Ortholitha cervinaria* pendant la nuit, mais le plus grand nombre paraît à n'importe quelle heure de la journée.

Lorsque la chrysalide est libre, les téguments se rompent dans la région thoracique en produisant une fente longitudinale par laquelle le papillon dégagera un à un tous ses appendices. Quand la nymphe est enfermée, l'enveloppe doit aussi être perforée pour que l'insecte puisse prendre son vol. Ce résultat est facilement obtenu quand la coque est plus mince à une extrémité. Mais, quand les deux bouts sont aussi épais l'un que l'autre et également résistants, l'intervention d'un autre agent est nécessaire. L'insecte sé-

crète un liquide qui ramollit l'enveloppe (*Dicranura vinula*). Parfois c'est la chrysalide elle-même qui, à l'aide de deux pointes placées sur la tête, perfore la membrane qui l'emprisonne, tandis que certaines espèces ont soin, avant la nymphose, de se ménager un orifice (*Saturnia pavonia*) ; celui-ci généralement est en forme de nasse pour que les insectes ennemis ne puissent le franchir.

RÉPARTITION DES LÉPIDOPTÈRES
dans le Temps et dans l'Espace — Migrations

---

1. — Dans le Temps.

A quelle époque le papillon a-t-il paru pour la première fois sur la terre ? Il est bien difficile, dans l'état actuel de la science, de fournir quelque donnée sérieuse sur ce sujet. On serait tenté tout d'abord de remonter jusqu'aux premiers âges de la vie animale, surtout à l'époque carbonifère, où l'on rencontre déjà les *Névrorthoptères* à métamorphoses incomplètes. Sans doute, les nombreuses forêts de cryptogames acrogènes et de gymnospermes auraient pu nourrir certaines espèces de chenilles ; mais alors que serait-il advenu du papillon, lui qui vit le plus souvent du suc des fleurs, de la sève des plantes ou de la pulpe des fruits ? Il semble plus logique de reporter les premiers jours de son existence à l'époque crétacée, alors qu'apparaissent les arbres à feuilles caduques.

Un des spécimens les plus anciens qui aient été trouvés jusqu'à ce jour, *Cyllo sepulta*, appartient vraisemblablement aux marnes argileuses d'Aix, c'est-à-dire aux premiers étages de l'Eocène. A cette époque, la flore est variée, et les *Angiospermes* se développent partout. Si l'on admet que cet insecte ait déjà eu

lui-même des ancêtres, on peut en conclure que ceux-ci étaient contemporains des oiseaux à dents et des grands reptiles. C'est du reste vers les débuts de l'ère tertiaire que se placent les premiers Lépidoptères vraiment bien connus, tels que ceux qui ont été découverts au lac de Florissant, dans le Colorado. On en a trouvé d'autres depuis, mais tous appartiennent au *Ligurien,* à l'*Aquitanien* et au *Tortonien.*

2. — Dans l'Espace.

Les causes qui influent sur la répartition géographique des espèces sont tellement complexes qu'il est très difficile d'établir des provinces zoologiques vraiment sérieuses. Si l'on n'envisageait qu'une contrée assez restreinte et parfaitement limitée, la France, par exemple, on pourrait à la rigueur, comme le suggérait Guenée (1), aboutir à des résultats assez heureux, en la divisant en quatre ou cinq régions seulement que détermineraient la latitude, la nature du sol, la présence de la mer et des grands cours d'eau, l'existence, la direction et la hauteur des chaînes de montagnes. Mais l'on conçoit sans peine que l'application de cette méthode à la totalité des continents ne soit pas sans difficultés.

On admet généralement aujourd'hui huit provinces zoologiques :

a) *La région arctique*, qui embrasse le Nord de l'Amérique, de la Russie et la Sibérie.

b) *La région paléarctique,* qui comprend l'Europe, le Nord de l'Afrique jusqu'au Sahara, une partie de l'Asie et le nord de la Chine.

c) *La région néarctique,* formée par cette partie de l'Amérique du Nord comprise entre le Mexique et la zone polaire.

d) *La région éthiopienne,* qui s'étend sur toute l'Afrique au sud du Sahara, sur l'Ethiopie et l'Arabie.

---

(1) *Statistique scientif.*, p. 2.

e) *La région indo-malaise,* comprenant l'Hindoustan, l'Indo-Chine et les îles de l'archipel Malais.

f) *La région néo-tropicale,* formée par l'Amérique du Sud.

g) *La région australienne,* s'étendant sur l'Australie et la Nouvelle-Guinée.

h) *La région antarctique,* qui comprend le sud de la Patagonie, la terre de Feu, les Malouines et la zone polaire antarctique.

3. — MIGRATIONS.

Les chenilles, par suite de l'insuffisance de leurs membres, sont généralement stationnaires. On cite bien çà et là quelques déplacements (1) analogues à celui qui a été constaté en 1854 entre Brünn et Prague (2), où, par suite du manque de nourriture, *Thaumatopœa pityocampa* a dû se retirer ailleurs. Mais, si ces déplacements ne se produisent que rarement chez la larve, il n'en va pas toujours de même chez l'adulte.

Sans doute, les excursions des invertébrés ont en général peu d'étendue ; de plus, elles ne se succèdent pas avec la fixité et la régularité qui caractérise certains animaux supérieurs, mais elles se rapprochent plutôt des passages accidentels des oiseaux. Les papillons ne sont pas cosmopolites ; ils ne voyagent pas continuellement, habitant tour à tour les diverses contrées du globe. Cependant certains d'entre eux sont erratiques et leur présence ne coïncide pas toujours avec des circonstances atmosphériques particulières. Les espèces qui se déplaceront le plus souvent et iront le plus loin se rencontreront parmi les mieux ailées (*Rhopalocera* et *Sphingides*) et parmi celles qui volent aussi bien la nuit que le jour (*Pyrameis Cardui*). C'est ce qui explique pourquoi l'on rencontre parfois accidentellement dans notre pays des espèces exoti-

(1) Anker : Migration de la chenille de *P. Cardui,* dans *Rovart-Lapok,* 1884, p. 247.

(2) Brehm : *Lépid.* 257.

ques. *Papilio ajax* d'Amérique a été capturé à Montpellier, et *Danais chrysippus* de l'Inde est déjà remonté jusqu'en Vendée. *Chærocampa celerio*, *Daphnis nerii*, *Hyloicus pinastri* se sont implantés dans le Midi, venant soit de Sicile, soit d'Espagne. *Lithosia pulchra* a été très commune dans l'Hérault en 1840, alors que pendant dix ans on l'avait peu ou pas rencontrée. *Heliothis peltiger* d'Europe s'est installé jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, tandis qu'en 1835 *Plusia daubei* venait se fixer en Provence.

Les causes de ces migrations sont nombreuses ; mais on peut, ce semble, les ramener à quatre principales :

1. — Défaut d'aliments. — L'activité humaine modifie parfois totalement les régions naturelles d'une contrée, et si, par exemple, les forêts tombent, les espèces sylvatiques périssent ou se transportent ailleurs. C'est ainsi que *Lycæna iolas* aurait disparu des environs d'Aix (1).

2. — Plantations. — L'introduction de nouvelles cultures et le reboisement pourront avoir un contre-coup heureux pour l'entomologie, et des espèces jusqu'alors étrangères à certaines régions viendront s'y établir. Il y a quelques années, *Fidonia piniaria* était inconnue à Prauthoy (Haute-Marne), mais, depuis les nouvelles plantations de conifères, elle s'y est acclimatée, et aujourd'hui elle y est fort commune.

3. — Variations de la température. — Elle exerce aussi une très grande influence sur l'apparition de certains papillons, et les excursions de quelques *Sphingides*, *Daphnis nerii, Chærocampa celerio, Deilephila lineata*, coïncident généralement avec les étés très chauds. La chenille de *Daphnis nerii* a été fort commune à la fin d'août 1835 dans le nord de la France et en Allemagne ; on en a capturé 35 à Gisors (Eure), 200 à Evreux, 60 à Amiens et à Epernay, 26 à Saint-Germain-en-

---

(1) G. Foulquier : *Catal. Lép. Bouches-du-Rhône*, p. 10.

Laye, 20 à Vincennes, plus de 100 dans la Loire et 10 en Belgique.

4. — Causes mécaniques. — Parmi celles-ci, l'action des vents et les relations maritimes semblent les mieux définies. C'est à la première que l'on doit attribuer les apparitions de *Chærocampa celerio*, qui vient tantôt de la Sicile, tantôt de l'Espagne, et c'est aux secondes qu'il faut rapporter l'introduction en France de *Papilio ajax* et *Danais archippus*.

Explication de la Planche I.

Fig. 1-6. — Œufs de Lépidoptères grossis. — 1) *Phragmatobia fuliginosa* L. — 2) *Melitæa maturna* L. — 3) *Aporia cratægi* L. — 4) *Colias hyale* L. — 5) *Diloba cæruleocephala* L. — 6) *Caradrina exigua* Hb.

7. — Chenille à 16 pattes, cylindrique, glabre, avec tentacules rétractiles derrière la tête, bandes transversales et incisions discolores (*Papilio machaon* L.).

8. — » avec corne sur le 11e anneau et lignes obliques (chevrons) sur les côtés (*Sphinx ligustri* L.).

9. — » à 16 pattes, les deux premières paires de membraneuses peu développées (*Brephos parthenias* L.).

10. — » à 16 pattes, la première paire de membraneuses atrophiée et les anneaux bien incisés (*Bomolocha fontis* Thnb.)

11. — » à 14 pattes, les anales remplacées par des filets, le dos orné d'un dessin en manteau (*Dicranura vinula L.*).

12. — » à 14 pattes, la 1re paire de membraneuses plus courte, sans filets à l'extrémité anale (*Euclidia glyphica* L.).

13. — » à 12 pattes, atténuée antérieurement (*Plusia gamma* L.).

14. — » à 10 pattes, avec des éminences sur le corps (*Urapteryx sambucaria* L.).

15. — » à 10 pattes (*Biston zonarius* Schiff.).

16-18. — Têtes grossies deux fois et vues de face. — 16) Tête cornue (*Charaxes jasius* L.). — 17) Tête triangulaire (*Dilina tiliæ* L.). — 18) Tête carrée, à vertex fortement déprimé, avec pubescence et épines obtuses (*Vanessa polychloros* L.).

19. — Chenille globuleuse (*Nemeobius lucina* L.).

20-21. — Chenilles fortement raccourcies, en cloporte ou écusson, — 20) Région dorsale de *Zephyrus quercus* L. — 21) Région latérale de *Lycæna corydon* Poda.

22. — » raccourcies (*Lycæna lonicera* Esp.)

23. — Chenille limaciforme à tête cornue (*Apatura iris* Schiff.).

24. — » pisciforme, fortement atténuée à la partie postérieure (*Satyrus briseis* L.).

25-26. — Chenilles de formes bizarres. — 25) (*Stauropus fagi* L.) — 26) *Hoplitis milhauseri* Fab.).

1 2 3 4 5 6

7 12

10 13

8

9 15 14

19

20 21

11

16 17 18 24

22 26 27

23 25

C. Frionnet del.   P. Gelly. lith.



Explication de la Planche II.

Fig. 1. — Chenille de forme bizarre, avec saillies pyramidales sur quelques anneaux (*Notodanta ziczac* L.).

2. — » avec saillie sur le 11[e] anneau (*Lophopteryx cucullа* Esp.).

3. — » dans un fourreau (*Psyche viciella* Schiff.).

4. — » avec prolongements filiformes charnus (franges sur les côtés du ventre (*Catocala promissa* Hb.).

5. — » très atténuée antérieurement, le 11[e] anneau en brosse (*Abrostola triplasia* L.).

6. — » très atténuée antérieurement, avec taches ocellées sur le 3[e] segment (*Daphnis nerii* L.).

7. — » à 11[e] anneau surmonté d'une corne rocailleuse et deux fois recourbée (*Acherontia atropos* L.).

8. — » » relevé en bosse (*Brachionycha sphinx* Hufn.).

9. — » » surmonté d'une pyramide (*Amphipyra pyramidea* L.).

10. — » » muni d'une saillie bifide (*Endromis versicolora* L).

11. — » » avec une pyramide aiguë (*Pheosia tremula* Cl.).

12. — » » avec une petite saillie en bouton (*Pterogon proserpina* Pal.).

13. — » 4[e] anneau surmonté d'un prolongement pyramidal charnu (*Acronycta psi* L.).

14. — » couverte d'épines (*Argynnis aglaia* L.).

15. — Epines. — a) simple ; b) ramifiée.

16. — Poils détachés. — *a*) sétiforme de *Chelonia caja* L. — *b*) légèrement plumeux de *Thaumatopœa processionea* L. — *c*) en massue de *Saturnia pyri* L. — *d*) poil antennaire, fortement plumeux d'*Orgyia antiqua* L.

17. — » courts, en étoiles (*Saturnia pavonia* L.).

18. — » en verticilles (*Stilpnotia salicis* L.).

19. — » en brosses et en aigrettes (*Orgyia gonostigma* Fab.).

20. — Corps fortement velu (*Aporia cratœgi* L.).

21. — » d'aspect drapé (*Lasiocampa quercus* L.).

22. — » à pubescence épaisse, mais courte (*Libythea celtis* L.).

23. — Poils longs, isolés, en massue (*Acronycta alni* L.)

24. — » isolés (*Hipocrita jacobeæ* L.).

25. — » très courts, nombreux, donnant au corps un aspect velouté (*Colias phicomone* Esp.).

Planche II.

1 5 3

2 4

10 9 7

6 15 11

12 8

a 15 b 14

a b c d 16

18 21 20 22

25 19

17 24 23

C. Frionnet del. P. Gelly lith.



Explication de la Planche III.

Fig. 1. — Chenille d'*Agrotis* avec écusson corné sur le 1er anneau et trapézoïdaux verruqueux sur les autres segments.

2. — » rayée longitudinalement (*Mamestra pisi* L.).

3. — Chrysalide suspendue par la queue et par un lien transversal (*Papilio machaon* L.).

4. — » naviculaire (*Euchloe cardamines* L.).

5. — » arrondie, suspendue par un lien transversal (*Lampides bœticus* L.).

6. — » suspendue par la queue (*Charaxes jasius* L.).

7. — » fortement anguleuse (*Argynnis paphia* L.).

8. — » à trompe développée et à pointe anale forte (*Protoparce convolvuli* L. — *s*, trompe. — *pt*, ptérothèques. — *p*, pointe anale. — *st*, stigmates.

9. — » d'*Hétérocère* (*Cossus cossus* L.).

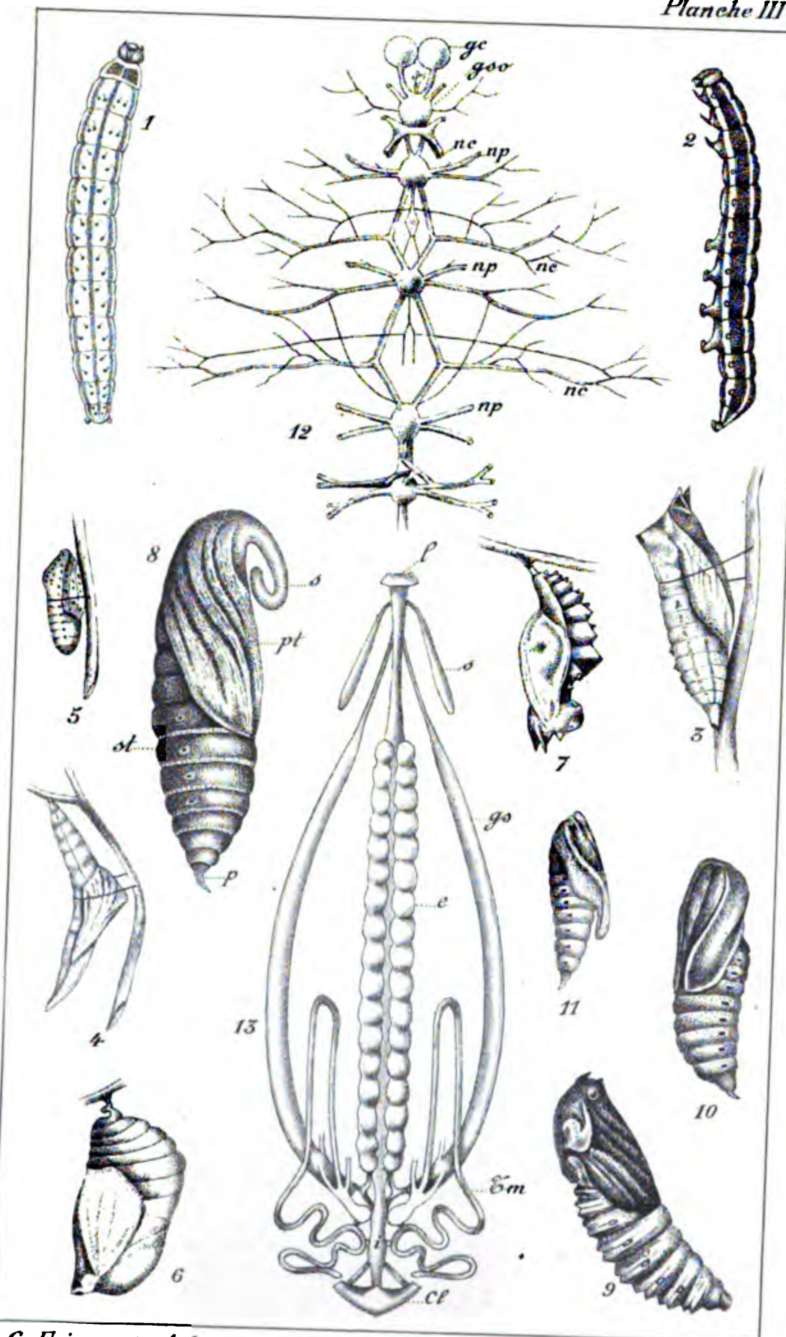
10. — » de *Calocampa exoleta* L.

11. — » de *Cucullia verbasci* L.

12. — Système nerveux d'une chenille. — *gc*, ganglions cérébroïdes. — *gso*, ganglion sous-œsophagien. — *np*, nerfs des pattes. — *nc*, nerf considérable.

13. — Appareil digestif. — *l*, labre. — *s*, glandes salivaires — *e*, estomac. — *i*, intestin. — *cl*, clapet anal. — *tm*, tubes de Malpighi. — *gs*, glandes séricigènes.

Planche III



C. Frionnet del.

P. Gelly lith.



BIBLIOGRAPHIE

I. — Ouvrages

Aigner, Pavel et Uhrgk. — Lepidoptera Hungariæ, Budapesth, 1896, in-4°, 82 p.

Albin. — Natur. history of English Insects (Lepidoptera), with notes by Derham, London, 1724, in-4°, 242 p. et 100 pl. color.

André E. — Tableaux analytiques illustrés pour la détermination des Lépid. de France, de Suisse et de Belgique, Narbonne, in-8°, avec fig. et planches n.

Austaut. — Parnassiens de la faune paléarctique, Leipzig, 1889, in-8°, 222 p. et 32 pl. color.

Berce. — Faune entomologique française, Lépidoptères, Paris, 1867-1873, 6 vol. (5 pour les Macros), 65 pl. color.

Berge (1). — Schmetterlingsbuch bearbeitet von Heinemann, Steudel und Hoffmann, Stuttgart, 1899, in-4°, 248 p. et 50 pl. color.

Bignell. — The Parasites of our Butterflies, London, 1886, in-12°, 4 p.

Boisduval. — Icones historiques des Lépidoptères nouveaux ou peu connus d'Europe, Paris, 1832-1841, 42 livr. in-8° et 84 pl. color.

Boisduval. — Monographie des Zygénides, Paris, 1829, 140 p. et 8 pl. color.

Boisduval. — Species général des Lépidoptères. Papillons diurnes, Paris, 1836, 708 p. et 24 pl.

Boisduval. — Species général des Lépidoptères. Hétérocères : Sphingidæ, Sesiidæ, Castnidæ, Paris, 1874, 576 p. et 10 pl.

Boisduval, Rambur et Graslin. — Collection iconographique et historique des chenilles d'Europe, Paris, 1832-1837, in-8°, 237 p. et 126 pl. color.

Borkhausen. — Naturgeschichte der europaischen Schmetterlinge, Frankfurt, 1788-1794, 5 vol. in-8° et 2 pl. color.

(1) Une édition française en a été donnée par J. de Joannis, Paris, Baillière, 1901 in-4°, avec 50 pl. color.

Brahm. — Insektenkalender für Sammler und Œkonomen, Mainz, 1790-1791.

Bramson. — Die Tagfalter Europas und des Kaukasus, Kiew, 1890, in-8°, 150 p.

Brehm. — Les Lépidoptères, Paris, in-8°, 219 p., 346 fig. et 10 pl. noires.

Bruand. — Monographie des Psychides, Besançon, 1852, in-8°, 130 p. et 3 pl. dont 2 color.

Bückler and Porritt. — The larvæ of the british Butterflies and Moths, London, 1886-1901, 9 vol. et 166 pl. color.

Calberla. — Die Macrolepidopt. Fauna der romischen campagna und der angrenzenden Provinzen, dans Dresd. Iris, 1887-1890, 141 p.

Caradja. — Die Groszschmetterlinge des Konigreichs Rumanien, dans Dresd. Iris, 1895-1896, 214 p.

Chapman. — Review of the Genus Erebia, London, 1898, in-8°, 32 p. et 12 pl.

Chapman. — The Genus Acronycta und its Allies, London, 1893, in-8°, 20 p. et 9 pl. dont 6 color.

Christoph. — Neue Lepidopteren des Europ. Faunengebietes, Petersburg, 1871, in-8°, 38 p. et 2 pl. color.

Clerk. — Icones Insectorum rariorum cum nominibus eorum trivialibus, Holmiæ, 1764, in-8°.

Constant. — Sur quelques Lépid. nouveaux, 3 part., Paris (Soc. entomol.), 1883-1885, in-8°, 40 p. et 3 pl. color.

Costa. — Fauna del regno di Napoli, etc., Napoli, 1832-1836.

Curo. — Saggio di un Catalogo dei Lepidotteri d'Italia, Firenze, 1874-1889, in-8, 542 p.

Curtis. — British Entomology, London, 1825-1840, in-8°.

Dale (C.-W.). — The history of our British Butterflies, dans The Young Naturalist (pagination à part), London, 1887, in-8°.

Denis und Schiffermüller. — Systematisches Verzeichnisz der Schmetterl. der Wiener Gegend, Wien, 1776, in-4°, 322 p. et 3 pl.

Dobeneck. — Die Raupen der Tagfalter, Schwarmer und Spinner der mittel-europ. Faunen Gebietes, Stuttgart, 1889, in-8°. 272 p. et 96 fig.

Donovan. — Natural history of british Insects, London, 1792-1816.

Doubleday. — List of the specim. of Lepidopt. in the brit. Museum, London, 1844-1847, in-8°, 208 p.

Doubleday, Westvood and Hevitson. — Genera of diurnal Lepidoptera, London 1846-1852, in-fol. 534 p. et 86 pl. color.

Duponchel et Guenée. — Hist. nat. des Lépidoptères, etc. (Continuation de l'ouvrage de Godard), Paris, 1838, VI-XI, avec Supplément I-IV, 1842.

Duponchel et Guenée. — Iconographie et Hist. nat. des Chenilles, Paris, 1849, 2 vol. in-8°, 92 pl. color.

Ernst et Engramelle. — Papillons d'Europe (peints par Ernst et décrits par Engramelle). Paris, 1779-1793, 8 vol. in-4 et 350 pl. color.

Esper. — Die Schmetterlinge in Abbildungen nach der Natur, Erlangen, 1777-1794.

Esper. — Die europ. Schmetterlinge, Erlangen, 1829-1839, in-4 et 441 pl. color.

Eversmann. — Fauna lepidopterologica Volgo-Uralensis, Casani, 1844.

Eversmann. — Les Noctuélites de la Russie, Moscou, 1855-1859, in-8°, 606 p. et 3 pl. color.

Engramelle. — Vd. Ernst.

Fabricius. — Entomologia systematica emendata et aucta, Hafniæ, 1793--1798.

Favre et Wullschlegel. — Faune des Macrolépid. du Valais et des régions limitrophes, Berne, 1900, in-8°, 320 p.

Fischer Edler von Kœslerstamm. — Abbildungen zur Berichtigung und Erganzung der Schmetterlingskunde, Leipzig, 1838.

Fleck. — Die Macrolepidopteren Rumaniens, Bukharest, 1901, in-8, 200 p.

Forster. — Novæ Species Insectorum, Londini, 1771, in-8.

Frey. — Die Lepidopteren der Schweiz, mit 4 Nachtragen, Leipzig und Schaffhausen, 1880-1886, in-8°, 535 p.

Freyer. — Beitrage zur Geschichte europ. Schmetterlinge, Nüremberg, 1828-1831, in-8, 144 pl. color.

Freyer. — Neuere Beitrage zur Schmetterlingskunde, 1831-1859, 7 vol. in-4°, 700 pl. color.

Frionnet (C.). Tableaux analytiques illustrés pour la détermination des principales chenilles de Macrolépid. de la Haute-Marne, dans F. d. J. N., 1901-1902, in-8°, 47 p. et 2 pl. noires.

Frionnet (C.). — Chenilles de Macrolépidoptères français : Geometræ (Phalènes), Saint-Dizier, 1904, in-8°, XVI - 332 p.

Garbowski. — Materialien zu einer Lepidopteren fauna Galiziens, nebst sytemat. und biolog. Beitragen, Wien, 1892, in-8.

Gartner. — Die ersten Stande einiger Lepidopteren, dans Stet. Ent. Zeit., 1865.

Gaschet. — Sur les migrations des Sphingides, Paris, 1876, in-8.

Geoffroy. — Histoire abrégée des Insectes, Paris. 1799, in-4.

Gerhard. — Monogr. der europaischen Lycœniden, Hamburg, 1853, in-4, 21 p. et 30 pl. color.

Germar. — Magazin der Entomologie, Hall, 1813-1821.

Germar. — Fauna insectorum Europæ, Halæ, 1824-1844.

Girard (M.). — Traité élément. d'Entomologie, Les Insectes, Paris, 1873-1885, 3 vol. in-8, avec atlas de 118 pl. noires.

Giraud (J.-E.). — Liste des éclosions d'Insectes, recueillie et annotée par A. Laboulbène, dans An. Soc. Fr. 1877, p. 397 et suiv.

Godart et Duponchel. — Histoire nat. des Lépid. de France, Paris, 1821-1842, 15 vol. (dont 4 supplém.) in-8 et 546 pl. color. Les tomes I-V ont été publiés par Godart.

Goossens (T.). — Douze mémoires sur les Chenilles, Paris, 1876-1887, in-8, avec 4 pl. color.

Goossens (T.). — Les œufs des Lépidoptères, Paris, 1884, in-8, 17 p. et 1 pl. color. (1).

Goossens (T.). — Iconographie des Chenilles (2).

Griffith (W.-J.). — Sur quelques-uns de nos Lépidoptères nuisibles, dans Bul. Soc. polymathique du Morbihan, 1879, 37 p.

Guenée. — Species général des Lépid. Noctuélites, Deltoïdes, Pyralites, etc. Paris, 1852-1857, 6 vol. in-8, avec atlas de 58 pl.

Guenée. — Notice monographique sur les Bombyx européens, Paris, 1858, in-8, 24 p. et 1 pl. coloriée.

Guenée. — Collection de 8 Mémoires sur les Œnochromides, Colias, Setina, Papilio, Lycœna, etc. Paris, 1864-1877, in-8, avec pl. color.

Guenée. — Le Bombyx quercûs et ses analogues, Paris, 1868, in-8.

Habich (O.). — Lepidopt. Beitrage, über d. Raupe von Eupithecia und Cidaria, Stettin, 1891-1893, in-8.

Harcourt-Bath (W.). — On the vertical distribution and derivation of the Rhopalocera in the Pyrénées, dans The Entomologist, London, 1896, p. 320-325.

---

(1) Ce travail se trouve dans les An. Soc. ent. Fr., 1884, p. 129-146, pl. V.

(2) Cette œuvre posthume est en cours de publication dans *Ann. Association des Naturalistes de Levallois-Perret.*

Harcourt-Bath (W.). — Contributions to the geographical and vertical distribution of the Rhopal. in the Htes-Pyrénées, dans The Entomologist, London, 1897, p. 206-212.

Harpe (De la). — Faune suisse : Lépidop. nocturnes (Phalénides avec 3 suppl.), Zürich, 1853-1864, 5 part., in-4, et 2 pl. color.

Haworth. — Lepidoptera britannica, Londini, 1803-1829, in-4.

Heinemann. — Die Schmetterlinge Deutschlands und der Schweiz, systemat. bearbeitet, Braunschweig, 1859-1876, 2 vol. in-8. Le 1er vol., 992 p. et 20 fig., est consacré aux Macros.

Herr. — Anleitung die Schmetterl. und Raupen zu bestimmen, Frankfurt, 1833, 2 vol. in-8, 838 p. avec pl. color.

Herrich-Schœffer. — Systemat. Bearbeitung der Schmetterl. von Europa, Regensburg, 1843-1856, 7 vol. in-4, 36 pl. noires et 636 pl. color.

Herrich-Schœffer. — Neue Schmetterl. aus Europa und den angrenzenden Landern, Regensburg, 1856-1861, 3 livr. in-4, 32 p. avec 26 pl. color.

Heylœrts. — Vingt mémoires Lépidoptérol., spécialement sur les Psychides, Bruxelles, 1882-1887, in-8.

Heylœrts. — Les Macrolépid. des environs de Bréda, La Haye, 1870-1883, in-8, 37 p. et 2 pl. color.

Heylœrts. — Description de chenilles de Psychides, dans Tijdschr. v. Nederl. entom. Vereen, 1894, p. LXII et suiv.

Hofmann (E.). — Die Raupen der Schmetterlinge Europas, Sttutgart, 1893, in-4, 342 p. et 50 pl. color.

Hofmann (E.). — Die Grosz Schmetterlinge Europas, Stuttgart, 1894, 2e édit., in-4, 281 p. et 71 pl. color.

Hofmann (E.). — Vd. Spuler.

Hormuzaki. — Aufzahlung der Rhopaloc. Rumaniens, dans Berliner Entomol. Zeit., 1893, in-8, 24 p.

Hormuzaki. — Die Schmetterlinge der Bukovina, Wien, 1897-1899, in-8 de 244 pl. et carte color.

Hornig (J.). — Uber die ersten Stande einiger Lepidopteren, Wien, 1855-1856, in-8.

Horsfield and Moore. — Catalog. of the Lepid. in the Museum of the East-India Company, London, 1857-1859, 2 vol. in-8, 482 p. et 36 pl. color.

Hüber. — Die Lepidop. Fauna von Petersburg, Petersburg 1868-1869, 3 Mémoires in-8.

Hübner. — Beitrage zur Geschichte der Schmetterlinge, Augsburg, 1786-1790, in-8, 256 p. et 32 pl. color.

Hübner et Geyer. — Sammlung europaischer Schmetterlinge (forgesetzt von Geyer), Augsburg, 1796-1841, in-4°, avec 790 pl. color.

Ihle und Lange. — Grosz-Schmetterlinge Deutschlands, deren Eier, Raupen, Puppen sowie Nahrungspflanzen, Gotha, 1897-1903, 7 cahiers in-4, avec 21 pl. color. Les cahiers I-IV s'occupent surtout des espèces de Thüringe.

Illiger. — Magazin für Insektenkunde, Braunschweig, 1801-1807, in-4.

Jordan. — Die Schmetterlings-Fauna, Nordwest-Deutschlands, Iéna, 1886, in-8, 182 p.

Kayser. — Deutschlands Schmetterlinge mit Berücksichtigung sammtl. europ. Arten, Leipzig, 1859, in-8, 608 p., atlas de 1 pl. noire et 152 pl. color.

Keferstein. — Ueber die Schmetterlingsfauna von Reichenhall und Gastein, Stettin, 1862, in-8.

Keferstein. — Ueber die Gattung Colias, Wien, 1882, in-8.

Kirby. — Synonymic Catalogue of diurnal Lepidopt. with Suppl., London, 1871-1877, 2 vol. in-8, 883 p.

Kirby. — Synonymic Catalogue of Lepidopt. Heterocera (Sphinges and Bombyces), London, 1892, in-8, 952 p.

Kirby. — Butterflies and Moths of Europe, London, 1903, in-4, 504 p. et 54 pl. color.

Knoch. — Beitrage zur Insektengeschichte, Leipzig, 1781-1783, in-4.

Koch. — Die Schmetterlinge des Südwestl. Deutschlands, insbesondere der Umgebung von Frankfurt, Nassau und der hessisch. Staaten, Cassel. 1856, in-8, 512 p. et 2 pl. color.

Kollar (V.). — Die Quecken-Eule, Noctua (Apamea) basilinea, Wien, 1855, in-8.

Künckel-d'Herculais et Clément. — Métamorph. et mœurs de Deiopeia cribraria, Paris, 1880, in-8, avec pl. color.

Laboulbène. — Vd. Giraud.

Lambillion (L.-J.-L.) (1). — Hist. nat. et mœurs de tous les Papillons de Belgique (Rhopalocères), Jambes, 1902. in-8, 329 p.

Lambillion (L.-J.-L.). — Catalogue des Lépidoptères de Belgique, Namur, 1903, in-8.

Lang. — Rhopalocera Europeæ. The Butterflies of Europe, London, 1884, 2 vol. in-8 et 82 pl. color.

(1) Les Hétérocères paraîtront ultérieurement.

Lederer. — Die europaischen Spanner (Geometræ), dans Abh. Zool. Ver. Wien., Wien, 1853, in-8, 105 p. (p. 165-270) et 2 pl. n.

Lederer. — Die Noctuinen Europas, des asiat. Ruszlands, Kleinasiens, etc., Wien, 1857, in-8, 267 p. et 4 pl.

Lucas (H.). — Hist. nat. des Lépid. d'Europe, Paris, 1868, in-8, 292 p. et 83 pl. color.

Lunel. — Iconogr. des Papillons (Rhopalocères) de l'Europe centrale et particulièrement de la Suisse et des Alpes, Genève, 1878, 2 livr. in-4 parues, 16 p. et 12 pl. color.

Mader. — Raupenkalender von Kleemann, Nüremberg, 1785, in-8, 120 p.

Meigen. — Systemat. Beschreibung der europaischen Schmetterlinge, Aachen und Leipzig, 1829-1832, 3 vol. in-4 et 125 pl. color.

Meyer-Dür. — Verzeichnisz der Tagfalter der Schweiz, Zürich, 1852, in-4, 239 p. avec pl. color.

Millière (P.). — Iconographie et description de Chenilles et Lépidoptères inédits, Paris, 1858-1878, 3 vol. in-4 et 154 pl. color.

Millière (P.). — Lépidoptérologie, Cannes, 1881-1882, 8 fascic. in-8 et 14 pl. color.

Morris (F.-O.). — History of british Butterflies, London, 1895, in-8 avec 79 pl. color.

Neustadt, Kornatzki und Assmann. — Abbild. und Beschreibung der Schmetterl. Schlesiens (Papiliones, Sphinges, Bombyces), Breslau, 1842-1851, in-8, 146 p. et 76 pl. color.

Newman (E.). — Illustr. natural History of british Butterflies and Moths, London, 1897, in-8, 688 p., 900 fig.

Nickerl. — Nachtr. zur Synopsis der bohm. Lepidopteren, Prague, 1861, in-8.

Oberthür (Ch.). — Etudes d'Entomologie. Livr. IV. Papilionidæ; livr. VII et VIII, Lépidopt. des Pyrénées; livr. XIV, Lépidopt. du G. Parnassius, Rennes, 1876-1902, in-4, avec nombreuses pl. coloriées.

Ochsenheimer und Treitschke. — Die Schmetterlinge von Europa, Leipzig, 1807-1835, 10 vol. in-8.

Pabst. — Die Grosz Schuppenflügler (Macrolepidoptera) der Umgegend von Chemnitz und ihre Entwicklungsgeschichte, Chemnitz, 1889, in-8.

Pabst. — Die Notodontidæ B. der Umgegend von Chemnitz und ihre Entwicklungsgeschichte, dans Ent. Jahrb. Krancher, 1896, p. 147-168.

Pabst. — Die Bombycidæ B. und Endromidæ der Umgegend von Chemnitz, ibid. 1897, p. 170-188.

Panzer. — Lepidoptera Germaniæ (1), Norimberg, in-12, avec 184 pl. color.

Poulton. — Notes upon Lepidopt. larvæ and pupæ, London, 1886-1888, in-8 et 4 pl. color.

Praun. — Abbildung und Beschreibung europaisch. Schmetterlinge, Nürnberg, 1857-1870, in-4 avec 171 pl. color., dont 139 pour les Macros.

Praun. — Abbildung und Beschreibung europaisch. Schmetterlings-Raupen, von Hoffmann, Nürnberg und Münich, 1874-1876, in-4, avec 36 pl. color., dont 25 pour les Macros.

Prittwitz (O.). — Generat. und Winterformen der schles. Heterocera, Stettin, in-8, 1862.

Prittwitz (O.). — Lepidopterologisches, Stettin, 1867-1871, in-8, avec 3 pl.

Prunner. — Lepidoptera pedemontana, Turin, 1798, in-8, 176 p.

Ramann (G.). — Die Schmetterlinge Deutschlands und der angrenz. Lander, Arnstadt, 1870-1876, in-folio avec 72 pl. col.

Reutti-Spuler. — Uebersicht der Lepid. Fauna des Groszherzogthums Baden und der anstossenden Lander, 2 Ausg. bearbeit. von Mees und Spuler, Berlin, 1898, in-8, 373 p.

Rœsel von Rosenhof. — Der monatlich herausgegeben Insekten Belustigung et Kleemann's Beitrage, Nürnberg, 1746-1793, 6 vol. in-4, avec 433 pl. color.

Rœssler. — Verzeichnisz der Schmetterl. des Herzogthums, Nassau, Wiesbaden, 1866, in-8, 352 p.

Rœssler. — Die Schuppenflügler der Regbz. Wiesbaden und ihre Entwicklungsgesch., Wiesbaden, 1881, in-8, 392 p.

Rogenhofer. — Lepidopt. des Gebietes von Herstein, Wien, 1885, in-4, 79 p.

Rouast. — Les Chenilles connues des Psychides, Paris, 1876-1877, 12 p. in-8 et 1 pl. color.

Rouast. — Catalogue des Chenilles européennes connues, Lyon, 1883, in 8, 196 p.

Rühl, Heyne und Bartel. — Die palæarkt. Grosz Schmetterlinge und ihre Naturgeschichte, Leipzig, 1895-1902, 23 livrai-

---

(1) Ce travail fait partie de l'ouvrage « Fauna insectorum Germanicæ initia », qui a été commencé par Panzer et continué successivement par Geyer, Herrich-Schæffer et Koch. Nürnberg und Regensburg, 1793-1844, 190 livr. in-12, avec 4.572 pl. color. par Sturm.

sons in-8, savoir : Livr. I-XVI (Tagfalter), 858 p. ; livr. XVII-XXIII (Nachtfalter, fortges. von Bartels), 338 p.

Schiffermüller und Denis. — Systematisches Verzeichnisz der Schmetterlinge der Wiener Gegend, Wien, 1775.

Schmid. — Raupenkalender, herausgeg. von Naturwissensch. Verein in Regensburg, Regensburg, 1899, in-8, 281 p.

Schmid. — Notizen über die Lebensweise ein. schles. Sesiidenraupen, dans Soc. Entomologica, 1889.

Schmidt. — Uebersicht der in Mecklenburg beobach. Macrolepidopt., 1880, in-8, 198 p.

Schott. — Schmetterlings und Raupenkalender, Frankfurt, 1830, in-8, 13 pl. color.

Schreiber. — Raupen-Kalender, nach den Futterpflanzen geordnet für d. Mittel-Europ. Faunengebiet, Dresden, 1901, in 8, 114 p.

Schütze. — Die Grosz-Schmetterlinge der Sachsischen Oberlausitz, Dresden, 1895-1898, in-8, 101 p.

Sepp. — Nederlandsche Inseckten (Lepidoptera), Amsterdam, 1762-1860, 8 vol. in-4 et 400 pl. color.

Sepp. — Nederlandsche Insekten mit Fortsetzung : Snellen von Vollenhoven, Amsterdam, 1860-1900, 4 vol. in-4 et 200 pl. color.

Speiser. — Die Schmetterlingsfauna der Prov. Ost-und West-Preussen, Konigsberg, 1903, in-4, 148 p.

Spèyer (Ad.). — Die geograph. Verbreitung der Schmetterlinge Deutschlands und der Schweiz, Leipzig, 1858-1862, in-8, 822 p.

Speyer (Ad.). — Tagfalter, Schwarmer und Spinner, Leipzig, 1858, in-8, 494 p.

Speyer (Ad.). — Deutsche Schmetterlingskunde für Anfanger, Leipzig, 1879, in-8, 248 p. et 16 pl. color.

Spuler (Dr A.). — Die Schmetterlinge Europas, 3e édit. d'Hofmann, Stuttgart, 1903-1905, in-4.

Spuler (Dr A.). — Die Raupen der Schmetterl. Europas, 2e édit. d'Hofmann, Stuttgart, 1903-1905, in-4, 60 pl. color. représentant plus de 1.400 chenilles de Macros et une centaine de Micros.

Stainton. — Insecta britannica Lepidoptera, London, 1854-1860.

Stainton. — A Manual of British Butterflies and Moths, London, 1857 (Tome I) et 1859 (Tome (II), 2 vol. in-8, 842 p. avec fig.

Stainton. — British Butterflies and Moths, London, 1867, in-8, 304 p. et 16 pl. color.

Standfusz. — Handbuch der palœarkt. Grosz-Schmetterlinge, für Forscher und Sammler, Iéna, 1896, in-8, 392 p. et 8 pl. coloriées.

Stange. — Die Lepidopt. der Umgeg. von Friedland in Mecklemburg, Friedland, 1899-1901, in-8, 203 p.

Staudinger. — De Sesiis agri berolinensis dissertatio inauguralis, Berolini, 1854, in-8, avec 2 pl.

Staudinger und Rebel. — Catal. der Lepidopt. des palœarctischen Faunengebiets, Berlin, 1901, in-8, 815 p.

Stefanelli. — Catalogo illustrativo di Lepidotteri toscani, Firenze, 1869-1876, in-8 et suppl.

Steinert. — Die Macrolepidopt. d. Dresdener Gegend, Dresden, 1891-1895, in-8, 123 p.

Stephens. — Illustrations of british Entomology, London, 1827-1846, 4 vol. in-8 et pl. color.

Stephens. — A Systematic Catalogue of british Insects, London, 1829, in-8, 840 p.

Strand. — Beitrag zur Schmetterlings-Fauna Norwegens, Christiania, 1901-1902, in-8, 106 p.

Sulzer. — Geschichte der Insekten, Winterthür, 1776, in-4, 348 p. et 32 pl. color.

Thünberg.— Dissertationes entomologicæ, Upsaliæ, 1784-1794.

Treitschke. — Die Schmetterlinge von Europa (continuation d'Ochsenheimer, tomes V-X), Leipzig, 1825-1835, in-8.

Tutt. — A natural history of the british Lepidoptera, London, 1899-1902, 3 vol. in 8. et 8 pl.

Vogel (C.-F.). — Chronologischer Raupen-Kalender, Berlin, 1852, in-8, 160 p. et 41 pl. color.

Wilde. — Lepidopterol. Botanik. System. Beschreibung der Pflanzen Deutschlands und ihrer Raupen, Berlin, 1860-1861, 2 vol. in 8, 1860-1861, avec 10 pl.

Wocke. — Verzeichnisz der Falter Schlesiens, Breslau, 1872-1876, in-8, 205 p.

Wocke. — Ueberwinternde schlesische Schmetterlinge, dans Zeitschr. für Entomol. Breslau, cahier 14, p. 11-16.

Wood. — Index entomologicus. Catalogue of the Lepidopt. of Great Britain, with supplem. by Westwood, London, 1854, in-8, avec 59 pl. color.

Zetterstedt. — Insecta lapponica, Lipsiæ, 1840, in-8.

II. — Revues et périodiques (1)

Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, Bordeaux, 1836, in-8.

Annalen der Kais-Kon. naturhistorischen Hofmuseums, von Franz Ritter von Hauer, Wien, 1886, in-8.

Annales de la Société entomolog. de France, Paris, 1832, in-8.

— linnéenne de Lyon, Lyon, 1853, in-8.

Annales de l'Associat. des Naturalistes de Levallois-Perret, Levallois-Perret, 1895, in-8.

Atti della Societa Toscana di Scienze naturali, Pise, 1878, in-8.

Berliner entomologische Zeitschrift, Berlin, 1875, in-8.

British Naturalist (The), London, 1891, in-8, continuation de Young Naturalist. Vd. ce mot.

Bulletin de la Soc. d'Hist. nat. de Colmar, Colmar, 1859, in-8.

Bulletino della Societa entomolog. italiana, Firenze, 1868, in-8.

Deutsche entomolog. Zeitschrift, Berlin, 1880, continuation de Entomolog. Zeitschrift.

Entomological Magazine, edit. by Newmann, Haliday, Walker, etc., London, 1833.

Entomologische Monats Blatter, herausgeg. von Kraatz, Berlin, 1876.

Entomologische Nachrichten, herausgeg. von Katter und Karsch, 1875.

Entomologische Zeitschrift, Berlin, 1857-1874; continuée sous le titre de Berliner ent. Zeit., de 1875-1880, puis sous celui de Deutsche ent. Zeit.

Entomologische Zeitschrift, redig. von Euchler, Redlich, etc., Guben, 1888, in-4.

Entomologisches Jahrbuch, herausgeg. von Krancher, 1892, in-8, avec pl.

Entomologisk Tidskrift. Journal Soc. ent. Stockholm, rédigé par Ch. Aurivillius, Stockholm, 1880, in-8, nombr. pl. color. et noires.

Entomologist (The), edit. by Newman, Carrington and South, London, 1840, in-8.

Entomologist's monthly Magazine, conduct. by Barrett, Saunders, etc., London, 1864, in-8.

---

(1) La plupart de ces Revues et Périodiques paraissant encore actuellement, nous ne donnons qu'une date, celle de la fondation.

Entomologist's Record and Journal of Variation (The). Edit. by Tutt, London, 1890.

Feuille des Jeunes Naturalistes (La), fondée à Mulhouse en 1870, Paris, in-8.

Horæ societatis entomologicæ Rossicæ, Saint-Pétersbourg, 1863, in-8.

Iris oder deutsche entomolog. Zeitschrift Lepidopterol., Dresden, 1884, avec nombr. pl. color. et noires.

Isis (Oken) oder encyclopæd. Zeitschrift für Naturgeschichte, von Oken, Leipzig, 1817-1848, in-4, avec nombr. pl.

Jahrbücher des Nassauischen Vereins für Naturkunde, herausgeg. von Pagenstecher, Wiesbaden, in-8, 1847.

Jahresbericht der Wiener entomologischen (Lepidopt.), Wien, 1891, in-8, avec pl. color.

Mémoires de la Soc. des Sciences nat. de Cannes, Cannes, 1870, in-8.

Miscellanea entomologica, publié par Barthe, Narbonne, 1890, in-8.

Mittheilungen der Münchener entomol. Vereins, Münich, 1877.

Mittheilungen der schweizerischen entomologischen Gesellschaft, Schaffhausen, 1865.

Naturalista siciliano (Il), Palerme, 1881, in-4.

Naturaliste (Le), Paris, 1878, in-4.

Science-An illustrat. Journal, Cambridge, 1883, in-8, avec pl.

Neubrandenburg-Archiv. des Vereins der Freunde d. Naturgeschichte in Mecklenburg, Neubr. 1847, in-8.

Rovartani Lapok (1) Ungar. Entomolog. Zeitschrift, herausgeg. von Horvath, Budapesth, 1884, in-8, avec pl.

Societas entomologica, gegründet von Fritz Rühl, Zurich-Hottingen, 1886, in-4.

Société entomologique de Belgique, Bruxelles, 1868, in-8.

Stettiner entomologische Zeitung, Stettin, 1840.

Tijdschrift voor Entomologie. Soc. ent. des Pays-Bas, Haag., 1858, in-8, nombr. pl. color. et noires.

Transactions of the entomological society of London, London, 1834, in-8, nombr. pl. color. et noires.

Verhandlungen der Kais. Kon. Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien, Wien, 1851, in-8.

---

(1) Cette Revue n'a pas paru de 1887-1896.

Vortrage des Vereins zur Verbreitung naturwissenschaftlicher Kenntnisse in Wien, Wien, 1860, in-8.

Wiener entomologische Monatschrift, redig. von Lederer und Miller, Wien, 1857, 8 vol. in-8, 62 pl.

Wiener entomologische Zeitung, herausg. von Reitter, Wachtl, etc., Wien, 1882, in-8.

Young Naturalist (The), direct. J.-T. Robson, London, 1879, in 8, devenu depuis 1891 le « The British Naturalist. »

Zeitschrift für Entomologie (Illustrierte), herausgeg. von Verein für schlesische Insektenkunde zu Breslau, Breslau, 1847, in-8.

Zoologischer Anzeiger, herausgeg. von Prof. J.-V. Carus, Leipzig, 1877, in-8.

III. — Catalogues locaux se rapportant à la France et rangés par noms d'auteurs

André (**E.**). — Catalogue analyt. et raisonné des Lépidoptères de Saône et-Loire, Autun : Rhopalocères, 1902, in-8, 82 p. et 7 pl. n. ; Sphinges et Bombyces, 1905, in-8, 90 p. et 5 pl. n.

Aubuisson (**D^r^**). — Catal. des Lépidopt. de la Haute-Garonne, dans Bul. Soc. Hist. Nat. Toulouse, 2e année, II, p. 205-216.

Aubuisson (**D^r^**). — Suppl. au Catal. des Lépid. de la Haute-Garonne (eodem loco), 1885, 11 p.

Bellier de la Chavignerie. — Liste des Lépid. capturés dans les Pyrénées-Orientales, dans Bul. Soc. ent. France, 1857.

Bézier (**T.**) — Catal. raisonné des Lépid. observés en Bretagne jusqu'en 1882. Vd. Griffith.

Bonjour (**Dr Sam.**) — Faune lépidoptérol. de la Loire-Inférieure, dans Bul. Soc. sc. nat. Ouest, Nantes, 1897, VII, p. 161-263.

Bruand. — Catal. systém. et synon. des Lépid. du Doubs, Besançon, 1845, in-4.

Buckmaster. — Spring Lepidoptera at Hyères in 1897, dans Ent. Record, 1897, p. 303-304.

Cantener. — Catal. des Lépid. du dép. du Var, Paris, 1833, in-8, 28 p.

Cantener. — Hist. nat. des Rhopalocères du Haut et Bas-Rhin, Moselle, Meurthe et Vosges, Paris, 1834, in-8, 166 p. et 38 pl. color.

Caradja. — Beitrag zur Kenntn. der Grosz-Schmetterl. des dép. Haute-Garonne, dans Deutsche Ent. Zeit. 1893, 85 p.

Carpentier. — Contributions à la faune locale (Amiens), Lépidoptères, dans Bul. Soc. linnéenne du nord de la France, Amiens, 1892, n° 238, p. 54-60.

Cheux (A.). — Liste des Lépid. Rhopal. de Maine-et-Loire, dans Bul. Soc. sc. nat. Ouest, Nantes, 1895, p. 213-215.

Chevillon. — Liste des Lépid. récoltés aux environs de Blois, dans Bul. Soc. hist. nat. Loir-et-Cher, 1884, p. 24-35 et 1885, p. 54-64.

Chopard. — Capture de Lépid. aux environs de Paris, dans An. Levallois, 1903, p. 25-26.

Cnockaert. — Catal. des Lépid. du Mans et des environs (Rhopalocères), dans Bul. Soc. agricult., sc. et arts Sarthe, 1885, p. 85-108.

Constant. — Catal. des Lépid. du dép. de Saône-et-Loire, Autun, 1866, in-8, 368 p., dont 248 pour les Macros.

Dehermann-Roy. — Catal. raisonné des Lépid. du département de la Loire-Inférieure, Nantes, 1887, in-8, 95 p.

Dujardin. — Catal. des Lépid. des environs d'Amiens, dans Soc. linnéenne Nord France, Abbeville, 1840, p. 85-106.

Dupont (L.). — Catal. des Lépid. des environs de Pont-de-l'Arche (Eure), Rouen, 1903, in-8, 127 p. dont 99 pour les Macros.

Elwes. — Butterflies of the french Pyrénées, dans Transactions of the entomological Society of London, 1887.

Fauvel. — Les Lépid. du Calvados, Paris, 1863, in-4.

Foucart (Alf.). — Catal. méthod. et raison. des Lépid. des environs de Douai, dans Mém. Soc. agricult. sc. et arts Douai, 1875, p. 499-567.

Foulquier (G.). — Catal. raisonné des Lépid. (Rhopalocères) des Bouches-du Rhône, Marseille, 1899, in-12, 16 p.

Frionnet (C.). — Chenilles de Macrolépid. de la Haute-Marne, dans F. d. J. N., 1901-1902, 47 p.

Graslin (de). — Lépid. des Pyrénées-Orientales, dans An. Soc. ent. France, 1863, p. 297-364.

Griffith (W.). — Catal. raisonné des Lépid. observés en Bretagne jusqu'en 1882, Rennes, 1902, in-8.

Guenée (Ach.). — Statistique scientifique d'Eure-et-Loir (Lépidoptères), Chartres, 1867, in-8, 298 p. dont 245 pour les Macros.

Guillemot. — Catal. des Lépid. du dép. du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 1854, in-8.

Guillemot. — Vingt-cinq jours de chasse aux Lépid. à Barcelonnette et à Larche, Clermont-Ferrand, 1856, in-8, 44 p.

Harcourt-Bath. — Among the spring Butterflies in the Ardennes, dans the Entomol., 1896, p. 226-229.

Hette. — Observations sur le Catalogue des Lép. du dép. du Nord, dans Bul. scient. hist. et lit. du dép. du Nord, Lille, 1875, p. 127-133.

Hinclhiff (Miss K. M.). — Spring collecting at Biarritz, dans The Brit. Natur., 1882, p. 188-192.

Jourdheuille (C.). — Catal. des Lépid. du dép. de l'Aube, Troyes, 1883, in-8, 228 p., dont 124 pour les Macros.

Jourdheuille (C.). — Suppl. au catal. des Lépid. de l'Aube, Troyes, 1889, in-8, 61 p.

Larralde (Martin). — Catal. des Lépid. des Basses-Pyrénées, Bayonne, 1895, in-8.

Lauzanne (H. de). — Catal. des Lépid. des environs de Morlaix, dans Bul. soc. ét. scient. Finistère, Morlaix, 1885, p. 62-66.

Lhotte. — Addenda à la faune des Lép. de la Seine Inférieure, dans Bul. Soc. des Amis des Sc. nat. de Rouen, Rouen 1877, p. 107-133.

Lhotte. — 1er Supplément, ibid. 1879, p. 117-132.
— 2e Supplément, ibid. 1881, p. 17-24.
— 6e Supplément, ibid, 1890, p. 65-70.
— Lépid. nouveaux pour la faune de la Seine-Inférieure, ibid, 1883, p. 247-250 et 1886, p. 137-138.

Mabille. — Lépid. de la Corse, Paris, 1866-1869, in-8, 72 p. et 2 pl. color.

Macker et Fettig. — Suppl. au Catal. des Lépid. d'Alsace, dans Bul. Soc. H. nat. Colmar : 1er Suppl., 1883-1885 ; 2e Suppl., 1889-1890 ; 3e Suppl., 1891-1894 ; 4e Suppl., 1901-1902.

Mann (Jos.). — Die Lepidopteren gesammelt... in Corsika im Jahre 1855, Wien 1858, in-8, 42 p. dont 18 pour les Macros.

Martin (Ern.). — Catal. des Lépid. trouvés dans les Pyrénées-Orientales par les membres faisant partie de l'excursion de 1862, dans Bul. soc. ent. France, 1862.

Martin (R.). — Les Lépidoptères du dép. de l'Indre, dans Revue d'Entomol., 1888, p. 26-56.

Millière (P.). — Catal. raison. des Lépid. des Alpes-Maritimes, 3 part., Paris, 1871-1875, in-8, 415 p. et 2 pl. color.

Moutier (Fr.). — Contribution à l'étude des Lépid. du Calvados, dans Bul. soc. lin. Normandie, 1902, 5e série, tome VI, p. 222-356.

Neuschild. — Frühlingsfalter des Provence, Leipzig, 1900, in-8.

Nicollet. — Liste des Lép. trouvés aux environs de Cherbourg, dans Mém. Soc. nationale de Sc. naturelles et mathém. de Cherbourg. Cherbourg, 1897, p. 241-256.

Norguet (A. de). — Catal. méthod. et raisonné des Lép. des environs de Douai par M. Foucart, dans Bul. scient., hist. et lit. du dép. du Nord, Lille, 1875, p. 235-238.

Oberthür (Ch.). — Catal. des Lépid. du dép. d'Ille-et-Vilaine (1re p. Diurnes), dans Mém. sc. phys. et nat., Ille-et-Vilaine, 1865, I, 2e livr.

Oberthür (Ch.). — Résultat des chasses dans les Pyrénées-Orientales, dans Bul. Soc. ent. fr., 1882, p. CL et suiv.

Oberthür (Ch.). — Résultat des chasses d'été dans les Pyrénées-Orientales et les Hautes Pyrénées (loco cit.), 1890, page CLXXXVI et suiv.

Paux (P.) — Les Lépid. du dép. du Nord, dans Bul. scient. Fr. et Belg., 1901, in-8, 263 p. dont 170 pour les Macros.

Peyerimhoff (de). — Catal. des Lépid. d'Alsace, 2e édit., revue et coordonnée par le Dr Macker, tome I (Macros), Colmar 1880, in-8, 168 p.

Pierret. — Observations faites pendant les mois de Juillet et Août 1848 sur les Lépid. qui se trouvent aux environs de Gavarnie, dans Bul. Soc. ent. Fr., 1848.

Pinard (1). — Les papillons de l'Oise, Beauvais 1847, in-4.

Rambur. — Catal. des Lépid. de Corse, 2 part., Paris, 1832, in-8, 106 p. et 5 pl. color.

Régnier. — Catal. des Lépid. de Provence, Aix, 1899, in-12, 77 p., dont 41 pour les Macros.

---

(1). — Un certain nombre d'espèces nommées dans ce catalogue sont accompagnées d'un ? ; ce sont celles que Pinard n'a pas rencontrées dans l'Oise, mais dont il y soupçonnait l'existence. Nous ne les avons pas mentionnées dans notre travail.

Roger. — Lépid. des environs de Bordeaux, dans Actes Soc. lin. Bordeaux, 1838, p. 223-238.

Roi (Le). — Catal. des Lépid. du dép. du Nord, Lille, 1874, in-8.

Rondou (P.). — Catal. des Lépid. des Pyrénées, dans Actes Soc. lin. Bordeaux, 1902, in-8.

Rowland-Brown. — A trip to Corsica and the Alpes-Maritimes, dans Ent. Record, 1903, p. 277.

Sand (M.). — Catal. raison. des Lépid. du Berry et de l'Auvergne, Paris, 1879, in-8, 207 p., dont 115 pour les Macros.

Selys-Longchamps (de). — Liste des Lépid. capturés dans les Pyrénées en 1857, dans Bul. Soc. ent. France, 1858.

Sheldon. — Lepidoptera at Pont-du-Gard and Digne, dans Ent. Record, 1903, p. 193-196.

Siepi (Dr P.). — Catal. raisonné des Lépid. du dép. des Bouches-du-Rhône, Marseille, 1905, in-4, 136 p.

Struve (Oscar). — Drei Sommer in den Pyrenœen, dans Stet. Ent. Zeit., Stettin, 1882, p. 393 et 410.

Trimoulet. — Catal. des Lépid. du dép. de la Gironde, dans Soc. lin. Bordeaux, 1858, XXII, p. 15-71.

Tutt (J.-W.). — A Day's Entomologizing in the Paris Environs (Bagneux), dans Ent. Record, 1893, p. 238-240.

Tutt (J.-W.). — Above Lake Bourget, ibid., 1895, p. 169-172.

Tutt (J.-W.). — Contributions to the Fauna of the Dauphiné Alps, ibid., 1896, p. 253 et suiv.

Tutt (J.-W.). — The Rhopalocera found in the Basses-Alpes (Digne), in April, ibid., 1897, p. 221-226.

Tutt (J.-W.). — Lepidoptera in Haute-Savoie, ibid., 1902, p. 226-229 (Annecy, Chavoire), et p. 253-257 (Mégève).

Tutt (J.-W.). Lepidoptera of Provence, ibid., 1903, p. 139 142 (Hyères), et p. 205-210 (Grasse, Morrans-Sartoux, Pegomas, Auribeau). .

Tutt (J.-W.). — The Lepidoptera of Chamonix-Lavaucher, Montauvert, moraines of the Mer de Glace, ibid., 1904, p. 34-37.

Viret (G.). — Les Lépid. du dép. de la Seine-Inférieure, dans Soc. Amis sc. nat. Rouen, 1874, p. 31-64, et 1876, p. 35-124.

CATALOGUES CLASSÉS PAR DÉPARTEMENTS

Allier.......	De Peyerimhoff.
Alpes (H. et B.)	Guillemot, Tutt.
Alpes-Marit..	Millière.
Alsace......	De Peyerimhoff, Macker et Fettig.
Ardennes...	Harcourt-Bath.
Aube.......	Jourdheuille.
Auvergne...	Sand.
Bouches du-R.	Foulquier.
Bretagne....	Griffith, Bézier, Oberthür.
Calvados....	Fauvel, Moutier.
Cantal......	Sand.
Cher........	Sand.
Corse.......	Rambur, Mabille, Mann, Rowland-Brown.
Creuse......	Sand.
Doubs......	Bruand.
Eure........	Dupont.
Eure-et-Loir.	Guenée.
Finistère....	Lausanne.
Garonne (Hte)	D'Aubuisson, Caradja.
Gironde.....	Roger, Trimoulet.
Ille-et-Vil...	Griffith, Oberthür, Breignet.
Indre.......	Sand, R. Martin.
Isère.......	Tutt.
Loire-Infére..	Dehermann-Roy, Bonjour.
Loir-et-Cher	Chevillon.

Lot.........	Tarel.
Maine-et-L..	Cheux.
Manche.....	Nicollet.
Marne (Hte)..	Frionnet.
Meurthe....	Cantener.
Morbihan...	Griffith.
Moselle.....	Cantener.
Nord.......	Hette, Norguet, Le Roi, Foucart, Paux.
Oise........	Pinard.
Provence....	Régnier, Guillemot, Neuschild.
Puy-de-Dôme	Guillemot, Sand.

Pyrénées (Hles et Bses et Pyr.-Or.): Bellier de la Chavignerie, de Graslin, Oberthür, Selys-Longchamps, E. Martin, Pierret, Rondou, Struve, Elwes, Hinchliff.

Saône-et-L..	Constant, André.
Sarthe......	Cnockaert.
Savoie......	Tutt.
Seine.......	Chopard, Tutt.
Seine-Inférre.	Viret, Lhotte.
Somme.....	Carpentier, Dujardin
Var.........	Cantener, Buckmaster, Tutt.
Vosges......	Cantener.

ABRÉVIATIONS DES NOMS D'AUTEURS

Acerb. ..	Acerbi.
Alb.	Albin.
Alph....	Alpheraki.
And	André.
Assm ...	Assmann.
Asz......	Aszmusz.
Aud.....	Audrain.
Auriv...	Aurivillius.
Aust	Austant.
B.	Boisduval.
Bar......	Barrett.
Bart.....	Bartel.
Bdv.....	Boisduval.
Bell.....	Bellier de la Chavignerie.
Ber......	Berce.
Berg.....	Bergstrœsser.
Bert.....	Bertley.
Bgstr....	Bergstrœsser.
B. H. ...	Berge et Heinemann.
Bieb	Bieberstein.
Big......	Bignell.
Bkh.....	Borkhausen.
Blanch ..	Blanchard.
Boh.....	Bohemann.
Bon.....	Ch. Bonaparte.
Bonel ...	Bonelli.
Bork. ...	Borkhausen.
Bot	Bottin-Desilles.
Br	Bremer.
Brd.....	Bruand.
Brahm...	Brahm.
Brants...	Brants.
Brehm...	Brehm.
Brem....	Bremer.
Brgstr...	Bergstrœsser.
Brom ...	Bromilow.
Bück....	Bückler.
Butl.....	Butler.
Calb	Calberla.
Cap.....	Capieux.
Chrét ...	Chrétien.
Chr.....	Christoph.
Christ...	Christoph.
Clk.	Clerck.
Const. ..	Constant.
Cos.	Costa.
Cosm ...	Cosmovici.
Cr......	Cramer.
Curo....	Curo.
Curt. ...	Curtis.
Cyr.....	Cyrillo.
Dalm....	Dalmann.
Dan.....	Dannhel.
Dard....	Dardouin.
Daub....	Daub.
Dbd.....	Doubleday.
Depr....	Deprunner.
Dev.....	Devilliers.
Dgl.	Douglas.
Don.....	Donovan.
Donz....	Donzel.
Dorf....	Dorfmeister.
Dr	Drury.
Drap. ...	Draparnaud.
Dum....	Duméril.
Dup.....	Duponchel.
Edw.....	Edwards.
Eib.	Eibisch.
Engr. ...	Engramelle.
Esp.	Esper.
Ev......	Eversmann.
Fab.	Fabricius.
Fal	Fallou.
Feisth. ..	Feisthamel.
Fisch....	Fischer.
Fleisch..	Fleischmann.
Flet.....	Fletcher.
Forst....	Forstero.
Fr.	Frey.
F. R....	Fischer de Rœslerstam
Frey	Freyer.
Frl......	Frionnet.
Frisch...	Frisch.
Friw....	Friwaldszky.
Frr.	Freyer.
Frœl....	Frœlich.
Fuchs. ..	Fuchs.
Fues. ...	Fuessly.
F. W...	Fischer de Waldheim.
G.	Graslin.
Gart.....	Gartner.
Gauck. ..	Gauckler.
Ge......	Gené.
Geof. ...	Geoffroy.
Germ....	Germar.
Gern....	Gerner.
Gernig. .	Gernig.
Gil......	Gillmer.
Gior	Giorna.
Gleisz. ..	Gleiszner.

Gn......	Guenée.
God.....	Godard.
Gœze....	Gœze.
Goos....	Goossens.
Goss....	Goss.
Gra.....	Graells.
Grasl....	Graslin (de).
Grieb...	Griebel.
Grif.....	Griffith.
Grosz...	Grosz-Steyr.
Grusz...	Grusz.
Gss.....	Goossens.
Gue.....	Guenée.
Haase....	Haase.
Hab.....	Habich.
Har.....	Harris.
Hatch...	Hatchett.
Haw.....	Haworth.
Hawes...	Hawes.
Hb......	Hübner.
Hbst....	Herbst.
Heeg....	Heeger.
Hein....	Heinemann.
Hel.....	Hellins.
Her.....	Hering.
Herbst...	Herbst.
Hey.....	Heyne.
Heyd....	Heyden.
Hew.....	Hewitson.
H.-G....	Hübner et Geyer.
Himmig.	Himmighofen.
Hof.....	Hofner.
Hofm...	Hofmann.
Hofmsg..	Hoffmanseg.
Hoh.....	Hohenwarth.
Holm....	Holmgren.
Horm....	Hormuzaki.
Horn....	Hornig.
H.-S....	Herrich-Schæffer.
Hufn....	Hufnagel.
Hum....	Hummel.
Humph..	Humphrey.
Hw.....	Haworth.
Il.......	Illiger.
Jet.....	Jetter.
Joan....	Joannis (de).
K.......	Kirby.
Kef.....	Keferstein.
Kind....	Kindermann.
Kir......	Kirby.
Klee.....	Kleemann.
Klug....	Klug.
Kn......	Knoch.
Kol.....	Kollar.

Kollm...	Kollmorgen.
Kret.....	Kretschmar.
Krod....	Krodel.
Kühl....	Kühlwein.
L.......	Linné.
Lah.....	Laharpe.
Lambil..	Lambillion.
Lang....	Lang.
Lasp.....	Laspeyres.
Lat......	Latreille.
Ld......	Lederer.
Led.....	Lederer.
Lef......	Lefebvre.
Lepech..	Lepechin.
Lew.....	Lewin.
Lieb....	Liebmann.
Lj......	Ljung.
Luc.....	Lucas.
Mab.....	Mabille.
Mail.....	Maillard.
Marsh....	Marsham.
Mart....	Martorell.
M.-D....	Meyer-Dürr.
Meig....	Meigen.
Mieg....	Mieger.
Mén.....	Ménetries.
Mer.....	Merrin.
Metz....	Metzner.
Mil......	Millière.
Mn......	Mann.
Morr....	Morrisson.
Mory....	Mory.
Müll.....	Müller.
Müs.....	Müssehl.
Nat......	Naturfescher.
New.....	Newmann.
Nick.....	Nickerl.
Nolck....	Nolcken.
Nord....	Nordmann.
Now.....	Nowicki.
O.......	Ochsenheimer.
Ob......	Oberthür.
Ochs....	Ochsenheimer.
Osb.....	Osbeck.
Pabst....	Pabst.
Pack.....	Packard.
Pal......	Pallas.
Panz....	Panzer.
Par.....	Parreyss.
Pas.....	Passerini.
Payk....	Paykul.
Pet......	Petagna.
Peyer....	Peyerimhoff (De).
Pier.....	Pierret.

Pil...... Piller.
Poda.... Poda.
Por..... Porritt.
Pouj.... Poujade.
Poul.... Poulton.
Praun... Praun.
Pritt.... Prittwitz.
Prun.... Prunner.
Püng.... Püngeler.
Quœd.... Quœdvlieg.
Quens... Quensel.
R....... Rambur.
Rag..... Ragonot.
Ramb... Rambur.
Ratz..... Ratzeburg.
Rbr..... Rambur.
Reb..... Rebel.
Retz..... Retzius.
Reut.... Reuti.
R.-H.... Rühl-Heyne.
Rœs..... Rœsel.
Rœssl... Rœssler.
Ros..... Rossi.
Rott..... Rottemburg.
Roug.... Rougemont.
Rst...... Rouast.
Sand.... Sandberg.
Sch..... Schilde.
Schiff.... Schiffermüller.
Schl..... Schlœger.
Schlum.. Schlumberger.
Schmid.. Schmid.
Schn.... Schneider.
Schœf... Schœffer.
Schoy... Schoyen.
Schrk... Schrank.
Schw.... Schwartz.
Scop.... Scopoli.
Scrib.... Scriba.
Scud.... Scudder.
Seeb.... Seebold.
Sel...... Sellon.
Sél...... Sélys (de).
Sepp.... Sepp.
Sich..... Sichel.
Sieg.... Siegel.
Siep..... Siepi.
Sig...... Sigmund.
Silb..... Silbermann.
Slev..... Slevogt.
Sod..... Sodof.
Som..... Sommer.
Sp...... Spuler.
Spang... Spangberg.
Spey.... Speyer.
Staud... Staudinger.
Stdgr.... Staudinger.
Stdfsz... Standfusz.
Stef..... Stefanelli.
Steph... Stephens.
Steud... Steudel.
Stgr..... Staudinger.
Strœm.. Strœm.
Sulz..... Sulzer.
S. V.... Systematisches Verzeichnisz (Schiffermüller).
Sw...... Swinton.
Tausch.. Tauscher.
Tengst... Tengstrœm.
Tgst..... Tengstrœm.
Thnb.... Thunberg.
Thur.... Thurau.
Tr...... Treitschke.
Trim.... Trimen.
Urb..... Urban (d').
View.... Vieweg.
Vil...... Villers.
Vog..... Vogel.
Voll..... Voll.
W...... Wilde.
Wag.... Wagner.
Wal..... Wallengreen.
Walck... Walckenaer.
Wag.... Wagner.
Wck.... Wocke.
Wern... Werner.
Wernb.. Wernb.
West.... Westwood.
Wild.... Wilde.
Wilk.... Wilkinson.
W.-V... Wiener Verzeichnisz (Schiffermuller et Denis).
Zck..... Zincken.
Zel...... Zeller.
Zet...... Zetterstedt.
Zim..... Zimmermann.
Zinck.... Zincken.
Zn...... Zincken.

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

Ab.........	Aberration.
Accid.......	Accidentel.
An.........	Année.
Aut........	Automnal.
Bibl........	Bibliographie.
Col. ou color.	Colorié.
Ec.........	Ecailleuse (patte).
Est.........	Estival.
Ex.........	Exemplaire.
Fig.........	Figure.
H..........	Haute.
Ibid........	Ibidem (au même endroit, dans le même ouvrage ou la même revue).
Invis.......	Invisible à l'œil nu.
Loc. cit.....	Loco citato à l'endroit cité plus haut dans la description ou plus bas dans la Bibliographie
Membr......	Membraneuse. Patte.
N..........	Noir.
Œst........	Estival.
P. et p.....	Page.
Par.........	Parasite.
Pl..........	Planche.
P. p........	Pro parte (en partie).
Sup........	Supplément.
T...........	Tome.
Var.........	Variété.
Vd.........	Voyez.
Ver........	Vernal.
Vol.........	Volume.

AC.........	Assez commun.
C..........	Commun.
TC.........	Très commun.
AR........	Assez rare.
R..........	Rare.
TR.........	Très rare.

E..........	Est.
N..........	Nord.
W.........	Ouest.
S..........	Sud.
!...........	Très probable.
?...........	Très douteux ou inconnu.
*...........	Visible à la loupe (1)
—..........	à.

NOTA. — Les dimensions (longueur et largeur) sont évaluées en centimètres.

(1) Dans les diagnoses et la description des espèces, nous avons écarté à dessein les instruments donnant un trop fort grossissement. On se contentera donc, lorsqu'il en sera besoin, d'une loupe ordinaire ou d'un simple compte-fils

TABLEAU GÉNÉRAL

NOTA. — Certaines larves de *Tenthredinidæ* ou *fausses chenilles* (Hyménoptères) ressemblent à s'y méprendre à celles des Lépidoptères. On les reconnaîtra par les caractères suivants : la tête de ces larves ne porte qu'un œil chaque côté et les pattes membraneuses, qui peuvent être au nombre de 0, 2, 12, 14 ou 16, ne sont jamais terminées à leur extrémité par une couronne de crochets.

1. — Chenille à 16 pattes 2

— Chenille à 14 pattes — *Bombyces ; Noctuæ ; 1 Geometræ* (Rumia). XVIIIe Groupe — **Cuspidatæ.**

— Chenille à 12 pattes — *Noctuæ ; Geometræ* (Metrocampa et Ellopia). XXe Groupe — **Minores.**

— Chenille à 10 pattes (1) — *Geometræ.* XXe Groupe — **Minores.**

2. — Pattes membraneuses également développées 3

— Pattes membraneuses inégalement développées, mais une ou plusieurs paires visiblement plus petites. . 16

3. — Chenille à corps allongé, cylindrique (comme on se la figure d'ordinaire). 4

— Chenille très raccourcie ou allongée, mais dans ce cas de forme assez singulière. 14

---

(1) On serait tenté, à première vue, de mettre dans ce groupe une Noctuelle, Thalpochares scitula R., qui a les pattes anales réduites à leur couronne ; mais, en réalité, elle fait partie des espèces à 12 pattes. Du reste, voici, à l'usage des débutants qui pourraient parfois s'en rapporter seulement aux apparences, un petit tableau capable de lever toute incertitude :

1. — Chenille n'ayant que 6 pattes bien apparentes, les membraneuses étant fort peu développées 2

— Chenille sans pattes bien apparentes, ramassées en cloportes. — Vd. Ve Groupe : Onisciformes-Bombyces (Cochlidion et Heterogenea).

2. — Chenille dans un fourreau. — Vd. XVe Groupe : Saccophoræ.

— Chenille libre, ramassée en cloporte. Vd. Ve Groupe : Onisciformes-Bombyces (Cochlidion et Heterogenea).

4. — Corps ni vermiforme ni décoloré 5

— Corps vermiforme, décoloré, presque toujours avec un écusson sur le premier anneau et des trapézoïdaux bien visibles. Chenilles vivant le plus souvent à l'intérieur des tiges ou dans les racines — *Sphinges ; rares Bombyces ; Noctuæ.* XII[e] GROUPE — **Vermiformes.**

5. — Des tentacules rétractiles derrière la tête (1) ou une corne sur le 11[e] anneau (2) 6

— Ni tentacules derrière la tête, ni corne sur le 11[e] anneau 7

6. — Des tentacules rétractiles derrière la tête — *Rhopalocera.* I[er] GROUPE — **Tentaculatæ.**

— Une corne sur le 11[e] anneau — *Sphinges.* XI[e] GROUPE — **Carunculatæ.**

7. — Corps avec un ou plusieurs prolongements charnus, pyramides, bosses, saillies ou boutons — *Rhopalocera ; Sphinges* (Chœrocampa porcellus et Pterogon proserpina); *Bombyces; Noctuæ.* XVII[e] GROUPE — **Erectæ.**

— Corps sans prolongements ni saillies quelconques . 8

8. — Corps couvert d'épines ou de poils, mais ceux-ci généralement épais et longs, groupés régulièrement en étoiles, verticilles, etc., ou non 9

— Corps simplement pubescent (c'est-à-dire à nombreux poils très courts, ou à poils assez longs, mais isolés, généralement sur des points verruqueux) ou glabre 11

9. — Des épines qui sont directement implantées sur la peau, presque toujours rameuses — *Rhopalocera*, *1 Bombyces* (Aglia tau, jeune); *1 Noctuæ* (Cucullia artemisiæ Hufn.). VIII[e] GROUPE — **Spinosæ.**

— Pas d'épines, mais simplement des poils 10

10. - Poils groupés régulièrement en verticilles (*Verticillatæ*) ou en étoiles (*Stellatæ*) — Rares *Sphingides ; Bombyces ; Noctuæ.* XVI[e] GROUPE — **Verticillatæ**

---

(1) Ce caractère n'est généralement visible que lorsque l'animal est inquiété.

(2) Il ne faut pas confondre la corne avec une pyramide très pointue ou avec une épine.

— Poils groupés irrégulièrement, donnant généralement au corps un aspect drapé (parfois, comme chez Acronycta aceris, ils sont placés sur des verrues et semblent à première vue verticillés) — *1 Rhopalocera* (Aporia cratœgi L.) ; *Bombyces* ; rares *Noctuæ*.
IIe Groupe — **Pannosæ.**

11. — Corps visiblement pubescent, à poils nombreux, mais courts — *Rhopalocera ; 2 Bombyces* (Bryophila muralis et Endrosa aurita) ; *1 Noctuæ* (Cucullia santolinæ R.). IIIe Groupe — **Granulosæ.**

— Corps non visiblement pubescent ou avec des poils, mais ceux-ci isolés sur les points trapézoïdaux et généralement courts 12

12. — Un écusson corné sur le 1er anneau ou des points trapézoïdaux sur le corps, généralement les deux à la fois. 13

— Ni écusson, ni trapézoïdaux bien visibles.
IVe Groupe — **Nudæ.**

13. — Un écusson corné sur le 1er anneau (1). *Sphinges* ; quelques *Bombyces* ; *Noctuæ*. XIIIe Groupe — **Scutatæ.**

— Ecusson nul ou très effacé, mais trapézoïdaux bien visibles — Rares *Sphinges* ; quelques *Bombyces* ; *Noctuæ*. XIVe Groupe — **Verrucosæ.**

14. — Corps en forme de limace ou de poisson, c'est-à-dire fortement atténué à la partie postérieure, le plus souvent avec deux pointes caudales. 15

— Corps fortement raccourci et aplati en forme de cloporte ou d'écusson — *Rhopalocera* ; *Bombyces* (Cochlidion et Heterogenea). Ve Groupe — **Onisciformes.**

— Corps renflé au milieu, en forme de fuseau, généralement à premier anneau étranglé en forme de cou — *Rhopalocera* ; *Bombyces* (Lithosia et Lophopteryx).
Xe Groupe — **Tortriciformes.**

— Corps raccourci, ordinairement atténué aux deux extrémités, mais cylindrique et non aplati en cloporte — *1 Rhopalocera* (Nemeobius lucina L.) ; *Sphinges*.
VIe Groupe — **Globulosæ.**

---

(1) Pour les espèces à corps vermiforme et décoloré. Vd. XIIe Groupe : Vermiformes.

— Corps très singulier, ne pouvant rentrer dans aucun de ces quatre groupes — Quelques *Bombyces*.
IXe Groupe — **Furculæ.**

15. — Tête surmontée de 2-4 grandes cornes d'au moins 3 m/m de longueur — *Rhopalocera*.
VIIe Groupe — **Cornutæ.**

— Tête sans cornes. IXe Groupe — **Furculæ.**

16. — Chenille vivant dans un fourreau. Presque toujours un écusson corné bien visible sur chacun des anneaux 1-3. Taille petite, atteignant rarement 2 centimètres. — *Psychidæ*. XVe Groupe — **Saccophoræ.**

— Chenille libre, sans fourreau. Très souvent des prolongements filamenteux chaque côté du ventre. Taille dépassant 2 cent. — *Bombyces* (1) (Exœreta ulmi); *Noctuæ*. XIXe Groupe — **Fimbriatæ.**

---

(1) Les chenilles de Bombyces, que l'on pourrait faire rentrer dans ce groupe, ayant généralement des formes bizarres, Vd. IXe Groupe : Furculæ.

RHOPALOCERA[1]

TABLEAU DES GROUPES

1. — Chenille régulièrement cylindrique et allongée, comme on se la figure d'ordinaire. 2

— Chenille très raccourcie ou de forme assez bizarre, en poisson, limace, fuseau, cloporte ou écusson. . . . 6

2. — Des tentacules rétractiles derrière la tête (2).
Ier Groupe — **Tentaculatæ**

— Pas de tentacules rétractiles derrière la tête. 3

3. — Corps avec des prolongements tubuleux, saillies ou bosses, le plus souvent couverts d'épines.
VIIIe Groupe — **Spinosæ**

— Corps sans prolongements tubuleux, mais parfois simplement avec des épines plus ou moins rameuses. . 4

4. — Corps couvert d'épines plus ou moins rameuses, ou de poils assez longs et épais 5

— Corps simplement pubescent, c'est-à-dire à poils courts, mais visibles. IIIe Groupe — **Granulosæ**

— Corps glabre ou simplement velouté, rayé longitudinalement ou non. IVe Groupe — **Nudæ**

5. — Le corps est couvert d'épines nombreuses et fortes, directement implantées sur la peau.
VIIIe Groupe — **Spinosæ**

---

(1) Toutes les chenilles de Rhopalocères ont 16 pattes bien développées.

(2) Ce caractère est parfois peu visible à première vue chez les *Thaïs*, car il peut être masqué par les prolongements charnus qui couvrent le corps des espèces de ce genre.

— Le corps porte des poils nombreux, de diverses longueurs et irrégulièrement groupés, ce qui lui donne un aspect un peu drapé. IIe GROUPE — **Pannosæ**

6. — Corps pisciforme ou limaciforme, c'est-à-dire fortement atténué à la partie postérieure (1) 7

— Corps fusiforme, c'est-à-dire renflé au milieu, avec le 1er anneau étranglé en forme de cou (excepté Heteropterus morpheus) et presque toujours discolore ou maculé. Xe GROUPE — **Tortriciformes**

— Corps très court, atténué aux deux extrémités, le plus souvent en cloporte ou en écusson 9

7. — Le corps est terminé par deux pointes caudales (2). Pas de tentacules rétractiles derrière la tête. . . . 8

— Le corps n'est pas terminé par deux pointes caudales. Des tentacules rétractiles derrière la tête.
Ier GROUPE — **Tentaculatæ**

8. — Tête surmontée de 2 à 4 grandes cornes.
VIIe GROUPE — **Cornutæ**

— Tête non cornue. IXe GROUPE — **Furculæ**

9. — Corps en cloporte ou en écusson, c'est-à-dire aplati, très court et très large, à dos anguleux ou convexe.
Ve GROUPE — **Onisciformes**

— Corps court, mais cylindrique.
VIe GROUPE — **Globulosæ**

---

(1) Chez *Cœnonympha tiphon Rott.*, le corps ressemble plutôt à une larve de *Tenthrède*.

(2) Chez certaines espèces, ces pointes sont parfois très rétrécies, mais le corps n'atteint pas 7 millimètres de largeur au niveau du 7e anneau. Au contraire, *P. podalirius*, qui appartient à la diagnose suivante, mesure dans cette région au moins 9 millim. lorsqu'elle a atteint toute sa taille.

TABLEAU DES GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS

Ier Groupe — TENTACULATÆ

1. — Corps sans éminences ni prolongements charnus (1) 2

— Corps avec des saillies, éminences ou prolongements tubuleux plus ou moins poilus ou épineux (2) . . 6

2. — Corps fortement atténué postérieurement, limaciforme, finement pubescent, les côtés généralement marqués de lignes obliques. 1. — *Papilio podalirius* L.

— Corps allongé, peu ou pas atténué postérieurement, toujours sans lignes latérales obliques 3

3. — Corps glabre, de teinte verte ou jaune verdâtre, portant sur chaque anneau une bande transversale noire marquée de taches rouges ou orangées. . . 4

— Corps finement pubescent, au moins sur les côtés, d'un beau noir ; des taches latérales orangées placées en lignes longitudinales 5

4. — Tête verte, à 4 traits noirs ; 2e anneau généralement à 6 taches orangées, dont 4 sur la bande noire, les deux autres en dehors et contiguës ou non à une tache noire. 3. — *Papilio machaon* L.

— Tête noire avec le Λ vert ou jaune et une tache ou un trait jaune sur chaque lobe ; 2e anneau n'ayant généralement que 4 taches orangées.
2. — *Papilio alexanor* Esp.

---

(1) *P. hospiton* porte des saillies jaunes aiguës, mais peu nettes, au moins avant la 3e mue ; cependant celles qui sont sur le dos des anneaux 2 et surtout 11 sont plus distinctes.

(2) La chenille de *P. machaon*, lorsqu'elle est jeune, possède des tubercules, mais elle est noire avec des épines rouges et une large tache pâle sur les anneaux 6 et 7 ou cendré bleuâtre avec des bandes transverses noires marquées de points rouges.

5. — Anneaux 3 à 11 marqués chaque côté de 3 taches orange placées longitudinalement, celle du milieu plus petite ; anneaux 1 et 12 n'ayant ordinairement que 2 taches chaque côté. 8. — *Parnassius delius* Esp.

— Anneaux 3 à 11 marqués seulement de 2 taches, le 1er n'en portant qu'une. 9. — *Parnassius mnemosyne* L.

6. — Le corps porte des prolongements tubuleux poilus. Robe jaunâtre, rougeâtre ou incarnat pâle. . . . 7

— Le corps ne porte pas de prolongements tubuleux, mais seulement des saillies arrondies ou aiguës . 10

7. — Dorsale faite d'une bande jaune ou de 2 rangs de traits noirs longitudinaux. Prolongements jaunes ou jaune rougeâtre à poils noirs 8

— Dorsale nulle ou faite d'une bande brune. Prolongements ordinairement noirs, au moins au bout, rarement en entier rougeâtres 9

8. — Le dos porte une large bande jaune bordée chaque côté par un rang de traits longitudinaux noirs. Tête jaune marquée de noir. 6. — *Thaïs rumina* L.

— Le dos ne porte pas de large bande jaune bordée par des traits noirs. Tête noire et gris verdâtre.
6. — *Thaïs var. medesicastes* H.

9. — Prolongements tubuleux à poils jaunâtres. Lignes ordinaires nulles. 5. — *Thaïs polyxena* Ochs.

— Prolongements tubuleux à poils noirs. Une bande dorsale brune et un rang latéral de taches noires.
5. — *Thaïs var. cassandra* Hb.

10. — Robe noir velours, à saillies bleu d'acier. Des taches jaune rouge disposées en lignes longitudinales.
7. — *Parnassius apollo* L.

— Robe vert clair à lignes noires interrompues, à très petites saillies jaunâtres. Des taches jaune orange ou rouges disposées sur un rang sous dorsal et sur un stigmatal. 4. — *Papilio hospiton* Gené.

IIe Groupe — PANNOSÆ

Une seule espèce : *Aporia cratægi* L. — Vd. IIIe Groupe — **Granulosæ**

IIIe Groupe — GRANULOSÆ

1. — Corps ramassé, assez court, à un rang sous-dorsal de verrues jaune rouge et un rang de traits dorsaux noirs ; poils bien visibles. 86. — *Nemeobius lucina* L.

— Corps allongé, sans rang sous dorsal de verrues jaune rouge, mais parfois à une bande sous-dorsale fauve 2

2. — Corps fortement poilu, comme drapé, à une large bande sous-dorsale fauve. 10. — *Aporia cratægi* L.

— Corps simplement pubescent, velouté ou subglabre, de couleur pâle, sans large bande sous-dorsale fauve 3

3. — Corps n'ayant comme ligne que la stigmatale (1) qui est, dans quelques espèces, surélevée, et il est en général très finement granulé, chagriné ou atomé de noir 4

— Corps ayant dorsale ou sous dorsale (ou les deux à la fois), avec ou sans stigmatale, et presque toujours à taches noires bien visibles 13

4. — Stigmatale surmontée d'une ligne rouge vif ou bordée inférieurement de noir 5

— Stigmatale sans ces caractères 6

5. — Stigmatale surmontée d'une ligne rouge vif. 20. — *Euchloe tagis* Hb.

— Stigmatale nettement bordée de noir à la partie inférieure. 23. — *Colias palæno* L.

6. — Stigmatale continue, ou à peine interrompue aux incisions 7

— Stigmatale faite d'une tache jaune sur chaque anneau. Corps vert bleu mat, à stigmates brun clair bordés de noir. 13. — *Pieris ergane* H.-G.

7. — Stigmatale jaune. 8

— Stigmatale blanche ou vert très pâle 9

---

(1) Parfois elle n'est faite que de taches ou fortement interrompue.

8. — Corps granulé de blanc et atomé de noir, à incisions en général bien nettes. 14. — *Pieris napi* L.

— Corps très peu ou pas granulé de blanc, mais simplement atomé de noir. 30. — *Leptidia sinapis* L.

9. — Corps visiblement pubescent, très finement pointillé de noir (peu parfois chez *phicomone*) 10

— Corps peu visiblement pubescent, très finement chagriné de noir. Stigmates vert sombre 12

10. — Corps ayant au moins 5 mil. de largeur 11

— Corps n'ayant guère au plus que 4 mil. 5 de largeur. Stigmatale continue, blanche, fondue à la partie supérieure. 21. — *Euchloe cardamines* L.

11. — Stigmates noirs placés sur une tache jaune. 24. — *Colias phicomone* Esp.

— Stigmates blancs, finement cerclés de noir. 27. — *Colias myrmidone* Esp.

12. — Sommet de la tête avec un amas de granulations. Stigmatale blanche, ordinairement bien nette. Corps vert, plutôt bleuâtre sur le dos. 29. — *Gonepteryx cleopatra* L.

— Sommet de la tête sans amas de granulations. Stigmatale blanche ou vert très pâle, au moins antérieurement. Corps simplement vert. 28. — *Gonepteryx rhamni* L.

13. — Au moins une dorsale. 14

— Dorsale nulle 22

14. — Dorsale blanche ou jaune. 15

— Dorsale vert sombre. Corps atomé de noir. 21

— Dorsale rouge, bleue ou violette. Stigmatale blanche ou rouge, souvent bleue à la partie supérieure. 18. — *Euchloe belia* Cr.

15. — Corps avec de grosses taches noires, au moins dans une des régions dorsale ou sous-dorsale. 16

— Corps simplement atomé de noir, rarement avec quelques atomes un peu grands 19

16. — Stigmates blancs ou blanc bleuâtre. Taches noires, généralement de grosseur différente et placées plus ou moins irrégulièrement, non réparties sur un rang sous-dorsal. 17

— Stigmates noirs ou bruns. Taches noires régulières et placées 2 par anneau en formant sous-dorsale.
87. — *Libythea celtis* Fab.

17. — Dorsale unique, jaune. Tête verdâtre ou bleuâtre, pointillée ou granulée de noir 18

— Dorsale double, blanche, parfois tachée de jaune. Tête gris bleuâtre bordée de jaune ou à une tache jaune sur les côtés. 15. — *Pieris callidice* Esp.

18. — Dorsale large, occupant toute la région du dos. Stigmatale faite de 2 taches noires par anneau, ces taches quelquefois confluentes. Tête assez luisante. Taille 2-6. 22. — *Euchloe euphenoides* Stdgr.

— Dorsale assez étroite. Stigmatale jaune, continue. Tête généralement mate. Taille 3-4, 5.
11. — *Pieris brassicæ* L.

19. — Dorsale continue, assez fine, jaune ou blanc jaunâtre. 20

— Dorsale ordinairement nette seulement sur les 4 ou 5 premiers anneaux, blanche. Stigmatale continue, fondue au bord supérieur.
21. — *Euchloe cardamines* L.

20. — Stigmates blancs cerclés de noir. Stigmatale plus ou moins continue ou faite de taches. Long. 2-3.
12. — *Pieris rapæ* L.

— Stigmates jaune rouge. Stigmatale coupée de points rouges ou ponctuée de bleuâtre. Long. 3, 5-4.
26. — *Colias edusa* Fab.

21. — Stigmatale jaune, le plus souvent marquée d'une tache rougeâtre sur chaque anneau.
30. — *Leptidia sinapis* L.

— Stigmatale blanche. 27. — *Colias myrmidone* Esp.

22. — Sous-dorsale blanche surmontée d'une ligne bleue ou rouge vif. 23

— Sous-dorsale non surmontée d'une ligne bleue ou rouge. 24

23. — Stigmatale jaune, sous-dorsale surmontée d'une ligne bleue. Entre les deux lignes se trouve un rang de points noirs. 22. — *Euchloe euphenoides* L.

— Stigmatale nulle. Sous dorsale surmontée d'une ligne rouge vif. 20. — *Euchloe tagis* Hb.

24. — Tête largement marquée de jaune 25

— Tête vert sombre, non marquée de jaune, mais simplement granulée ou atomée de noir. 25. — *Colias hyale* L.

25. — Stigmates blanc bleuâtre. Tête gris bleuâtre entourée de jaune ou à une tache latérale jaune. Sous dorsale ordinairement blanche, parfois marquée de jaune antérieurement. 15. — *Pieris callidice* Esp.

— Stigmates noirs. Tête vert clair, avec 1-2 traits jaunes sur les côtés. Sous-dorsale jaune. 16. — *Pieris daplidice* L.

IVe Groupe. — NUDÆ

1. — Le corps ne porte comme ligne que la stigmatale, qui est parfois surélevée 2

— Le corps porte une dorsale ou une sous-dorsale, souvent les deux à la fois, avec ou sans stigmatale, cette dernière ordinairement marquée de taches ou points aurore 7

2. — Stigmatale non bordée de noir à la partie inférieure. 3

— Stigmatale bordée de noir à la partie inférieure. 23. — *Colias palæno* L.

3. — Stigmatale jaune, continue 4

— Stigmatale blanche ou vert pâle. 5

4. — Corps granulé de blanc et atomé de noir, à incisions ordinairement bien nettes. 14. — *Pieris napi* L.

— Corps peu ou pas granulé de blanc, simplement atomé de noir. 30. — *Leptidia sinapis* L.

5. — Stigmates noirs, placés sur une tache jaune. Corps très finement pointillé de noir. 24. — *Colias phicomone* Esp.

— Stigmates vert sombre. Corps finement chagriné de noirâtre 6

6. — Sommet de la tête avec un amas de granulations.
29. — *Gonepteryx cleopatra* L.

— Sommet de la tête sans amas de granulations.
28. — *Gonepteryx rhamni* L.

7. — Dorsale vert sombre. 30. — *Leptidia sinapis* L.

— Dorsale pâle, le plus souvent jaune.
26. — *Colias edusa* Fab.

Ve Groupe — ONISCIFORMES

1. — Côtés du corps, surtout région sous-dorsale, marqués de lignes obliques 2

— Côtés du corps sans lignes obliques. 34

2. — La couleur dominante du corps est le vert ou un de ses tons rompus 3

— La couleur du corps est tout autre, jaune, blanc jaune, rouge fauve, etc. (1) 23

3. — Dorsale, unique ou non, mais continue ou à peine interrompue aux incisions. 4

— Dorsale fortement interrompue, faite de taches ou nulle. 19

4. — Les anneaux 5 à 8 ne sont pas marqués chaque côté de la dorsale de taches rouge plus ou moins sombre 5

— Chacun des anneaux 5 à 8 porte chaque côté de la dorsale une tache rouge. Tête jaune à deux points noirs.
36. — *Thecla pruni* L.

5. — Corps à pubescence bien nette. 6

— Corps d'aspect plutôt velouté 17

6. — Dorsale double, jaune 7

— Dorsale unique, jamais jaune 8

(1) Parfois, mais très rarement, il y a un peu de vert, mais cette teinte n'est répartie que sur de petits espaces plus ou moins isolés.

7. — Dorsales élevées, saillantes, faisant une tache triangulaire sur le premier anneau. Stigmatale nulle, parfois remplacée par des lignes obliques.
39. — *Zephyrus betulæ* L.

— Dorsales ordinairement non saillantes, très écartées, ne faisant pas de tache triangulaire sur le premier anneau. 35. — *Thecla acaciæ* Fab.

8. — Dorsale rouge vineux ou brun pourpre 9

— Dorsale d'autre couleur, verte ou brune, ces teintes souvent très obscures, noires 11

9. — Stigmatale rouge pourpre, continue, faisant souvent tout le tour du corps. Dorsale brun pourpre, le plus souvent marquée de taches noires.
60. — *Lycæna astrarche* Brgstr.

— Stigmatale nulle ou rouge vineux, brun rouge ou jaune, mais alors ne faisant jamais tout le tour du corps 10

10. — Chevrons sombres, vert foncé ou brun noir. Corps crêté sur le dos. 48. — *Chrysophanus dorilis* Hufn.

— Chevrons clairs, blanchâtres ou vert jaunâtre. Corps ordinairement arrondi.
53. — *Lycæna argyrognomon* Brgstr.

11. — Stigmatale blanche ou jaune, continue 12

— Stigmatale rouge vineux, brun rouge ou nulle . . . 16

12. — Un point rosé au milieu de chaque anneau (parfois effacé). Dorsale vert brun, bordée de blanchâtre, la stigmatale bordée de rosé à la partie supérieure.
58. — *Lycæna orbitulus* Prun.

— Pas de point rosé au milieu de chaque anneau . . . 13

13. — Dorsale ne coupant pas de taches triangulaires jaunes ou claires 14

— Dorsale vert foncé, coupant des taches triangulaires jaunâtres. Stigmatale jaunâtre.
43. — *Chrysophanus thersamon* Esp.

14. — Chevrons plus pâles que le fond, blancs ou verdâtres. Dorsale vert sombre bordée de clair.
64. — *Lycæna icarus* Rott.

— Chevrons plus sombres que le fond, brun, gris ou vert obscur. Dorsale ordinairement non bordée. . 15

15. — Sous-dorsale fine continue, verte. Stigmatale large, continue, blanche. 80. — *Lycæna melanops* B.

— Sous-dorsale nulle. Stigmatale jaune.
48. — *Chrysophanus dorilis* Hufn.

16. — Stigmatale rouge vineux ou nulle.
48. — *Chrysophanus dorilis* Hufn.

— Stigmatale brun rouge, continue. Dorsale brun noir coupant des taches triangulaires.
53. — *Lycæna argyrognomon* Brgstr.

17. — Dorsale jaune ou vert jaunâtre. 18

— Dorsale vert sombre ou brun rouge, fine. Un rang sous-dorsal de taches rouges. 77. — *Lycæna minima* Fues.

18. — Stigmatale jaune blanchâtre, continue. Sous-dorsale jaune, séparée de la dorsale par des trapézoïdaux jaunâtres ou rougeâtres. 32. — *Thecla spini* Schiff.

— Stigmatale vert clair. Sous-dorsale nulle ; pas de trapézoïdaux jaunes ou rougeâtres.
49. — *Lampides bæticus* L.

19. — Dos sans rangées de fines saillies blanches 20

— Dos avec deux rangs de fines saillies blanches.
33. — *Thecla W. album* Knoch.

20. — Stigmatale continue ou faite de taches 21

— Stigmatale faite d'un rang de lignes obliques, très effacée ou nulle 22

21. — Corps à pubescence bien visible, le dos marqué d'un rang de taches triangulaires. Stigmatale continue, fine, vert sombre. 79. — *Lycæna cyllarus* Rott.

— Corps à pubescence très courte, peu ou pas visible. Ordinairement pas de taches triangulaires sur le dos. Stigmatale interrompue, large. 74. — *Lycæna iolas* Ochs.

22. — Dorsale rouge violacé ou noire, coupant des taches triangulaires. Corps à pubescence bien visible. Deux boutons jaunes sur le 11e anneau. 52. — *Lycæna argus* L.

— Dorsale faite d'un rang de taches jaunes ou vertes, ou nulle. Corps à pubescence très courte, ordinairement peu visible. 34. — *Thecla ilicis* Esp.

23. — Dorsale continue ou subcontinue (parfois aussi chez une var. de *cyllarus*) 24

— Dorsale interrompue ou faite de taches, très rarement nulle. 32

24. — Pubescence généralement bien visible (1) 25

— Pubescence extrêmement courte, donnant au corps un aspect plutôt velouté. 31

25. — Dorsale bleuâtre bordée de rose chaque côté, puis suivie de brun rouge ou de violet pourpre.
41. — *Thestor ballus* Fab.

— Dorsale sans ces caractères 26

26. — Robe rouge pourpre, carné, fauve, rouge brun ou violacé 27

— Robe gris sale ou gris bleuâtre 29

27. — Dorsale noire coupant des taches en triangle, la tache du premier anneau blanc jaunâtre. Chevrons noirs ou roux sombre. 38. — *Zephyrus quercus* L.

— Dorsale rouge vineux ; dos sans taches triangulaires. 28

28. — Robe rouge pourpre ou jaune rouge, à dorsale et stigmatale concolores, mais tranchant généralement peu sur le fond. 50. — *Lampides telicanus* Lang.

— Robe rouge brun ou violacé, la dorsale au moins bien nette. 48. — *Chrysophanus dorilis* Hufn.

29. — Des taches triangulaires pâles coupées par une dorsale brun noir ou rouge vineux. Stigmatale continue brun rouge. 53. — *Lycæna argyrognomon* Brgstr.

— Pas de taches triangulaires blanchâtres sur le dos. 30

30. — Dorsale rouge vineux plus ou moins sombre. Stigmatale rouge vineux, jaune ou nulle.
48. — *Chrysophanus dorilis* Hufn.

---

(1) Ce caractère, quoique assez constant, n'est pas toujours satisfaisant ; dans le doute, on essaiera la coupe suivante.

— Dorsale verte, assez large. Stigmatale large, continue, blanche. 80. — *Lycœna melanops* B.

31. — Dorsale large, rouge. Stigmatale gris brun, cette teinte souvent violacée ou rougeâtre.
49. — *Lampides bœticus* L.

— Dorsale fine, brun rouge sombre, stigmatale sombre, bordée de blanc. 77. — *Lycœna minima* Fues.

32. — Pubescence bien visible. Dorsale presque toujours rougeâtre ou violacée 33

— Pubescence très courte ; corps d'aspect velouté. Dorsale noire. 74. — *Lycœna iolas* Ochs.

33. — Stigmatale continue. Chevrons jaunâtres, en général bien nets. Dorsale fine, rougeâtre.
79. — *Lycœna cyllarus* Rott. *Var.*

— Stigmatale nulle. Chevrons ordinairement très effacés ou subnuls. Dorsale faite de taches en triangle. Deux boutons jaunes sur le 11e anneau.
52. — *Lycœna argus* L.

34. — Corps à teinte dominante verte. 35

— Corps sans teinte verte, le plus souvent incarnat, brun rouge ou jaune brun 62

35. — Corps avec deux rangs dorsaux de gros bourgeons jaunes, ou marqué de nombreuses taches blanches. 36

— Corps sans ces caractères 37

36. — Deux rangs dorsaux de gros bourgeons jaunes.
42. — *Chrysophanus virgaureæ* L.

— De nombreuses taches blanches sur fond vert brillant.
44. — *Chrysophanus dispar*. Haw.

37. — Un rang sous dorsal de belles taches jaunes. . . . 38

— Pas de rang sous-dorsal de belles taches jaunes. . 39

38. — Corps vert sombre plus ou moins mêlé de brun, à dorsale gris noir et stigmatale blanche ou jaune.
66. — *Lycœna hylas* Esp.

— Corps vert à dorsale vert sombre ou nulle et stigmatale continue, jaune. 70. — *Lycœna corydon* Poda.

39. — Dorsale continue ou subcontinue. 40
— Dorsale très interrompue, faite de taches ou nulle. 57

40. — Deux dorsales. 41
— Une seule dorsale 42

41. — Les deux dorsales sont jaunes, très écartées. Sous-dorsale nulle. Stigmatale jaune.
35. — *Thecla acaciæ* Fab.
— Les deux dorsales sont brunes ou vert foncé. Sous-dorsale et stigmatale brunes ou vert sombre.
46. — *Chrysophanus alciphron* Rott.

42. — Corps à pubescence assez longue, bien visible (parfois veloutée par aberration). 43
— Corps à pubescence très courte, d'aspect velouté . . 53

43. — Stigmatale nulle 44
— Stigmatale non nulle 45

44. — Dorsale et sous-dorsale vert souvent sombre.
51. — *Lycæna argiades* Pal.
— Dorsale rouille. Sous-dorsale nulle.
83. — *Lycæna arion* L.

45. — Région sous-dorsale avec des dessins (lignes, taches ou points), parfois seulement plus pâle que le reste du corps, mais ce pâle bien tranché (quelquefois aussi chez *damon* et *arcas*) 46
— Région sous-dorsale absolument sans dessins . . . 49

46. — Dorsale d'un vert plus ou moins sombre. 47
— Dorsale de toute autre couleur, rouge, brun rouge, jaune, etc. Stigmates blancs ou jaunâtres 48

47. — Un rang sous-dorsal de taches triangulaires jaune rouge. Dorsale étroite. Stigmatale jaune, bordée de noir inférieurement. 69. — *Lycæna bellargus* Rott.
— Pas de rang sous-dorsal de taches jaune rouge, mais seulement la région plus pâle (rarement une sous-dorsale continue, vert sombre). Dorsale large (1).
73. — *Lycæna damon* Schiff. et 84, *arcas* Rott.

(1) La morphologie de ces deux espèces est très uniforme et il n'existe guère de caractère assez constant qui permette de les différencier facilement.

48. — Dorsale bordée de sombre. Des points sous-dorsaux rouges ou des taches en triangle blanches ou vert clair.
37. — *Callophrys rubi* L.

— Dorsale bordée de blanc. Sous-dorsale plus ou moins effacée, brun rouge 65. — *Lycæna amanda* Schr.

49. — Dorsale rouge, brun rouge ou jaune 50

— Dorsale vert plus ou moins foncé, brune ou noire . 51

50. — Stigmatale rouge ou jaune.
47. — *Chrysophanus phlœas* L.

— Stigmatale blanchâtre. Dorsale bordée de blanc.
65. — *Lycæna amanda* Schr.

51. — Stigmatale blanche ou jaune. 52

— Stigmatale sombre, les stigmates brun noir.
78. — *Lycæna semi-argus* Rott.

52. — Le dos porte des taches triangulaires jaunes, ces taches coupées par la dorsale. Ordinairement des bourgeons jaunâtres. 43. — *Chrysophanus thersamon* Esp.

— Le dos ne porte pas de taches triangulaires jaunes. Corps à incisions blanchâtres.
45. — *Chrysophanus hippothoe* L.

53. — Des taches dorsales triangulaires coupées par la dorsale, celle-çi rouge, violet ou carmin 54

— Pas de taches dorsales triangulaires coupées par la dorsale, qui est vert sombre ou noirâtre. 56

54. - Les taches dorsales triangulaires sont rouges . . . 55

— Les taches dorsales triangulaires sont blanches. Stigmatale blanche, liserée de vert en haut et de noir en bas.
85. — *Cyaniris argiolus* L. *var.*

55. — Sous-dorsale faite d'un rang de taches rouge pourpre. Stigmates noirs. Stigmatale rouge pourpre, continue.
57. — *Lycæna orion* Pal.

— Sous dorsale nulle. Stigmates blancs. Stigmatale blanche ou brun rouge, bordée de vert, interrompue.
56. — *Lycæna baton var. panoptes* Hb.

56. — Un rang sous-dorsal de taches triangulaires.
69. — *Lycæna bellargus* Rott.
— Un rang sous-dorsal de taches plutôt arrondies.
70. — *Lycæna corydon* Poda.

57. — Dorsale non nulle, très interrompue ou faite de taches. 58
— Dorsale nulle. Stigmates blancs 60

58. — Dorsale carmin, rouge violacé ou noirâtre. 59
— Dorsale vert foncé. Stigmatale blanchâtre, bordée de noir en haut. Stigmates blancs.
54. — *Lycæna optilete* Knoch.

59. — Pubescence longue. Stigmatale nulle. Deux boutons jaunes sur le 11e anneau. 52. — *Lycæna argus* L.
— Pubescence courte. Stigmatale blanche ou brun rouge, bordée de vert. 56. — *Lycæna baton var. panoptes* Hb.

60. — Sous-dorsale non nulle, continue, interrompue ou faite de taches. 61
— Sous-dorsale nulle. Stigmatale continue, blanchâtre, bordée de noir en haut. 54. — *Lycæna optilete* Knoch.

61. — Pubescence assez longue. Sous-dorsale continue.
44. — *Chrysophanus dispar var. rutilus* Wernb.
— Pubescence subnulle. Sous-dorsale faite d'un rang de taches jaunes plus ou moins contiguës.
70. — *Lycæna corydon* Poda.

62. — Dos du 1er anneau muni d'un organe glanduleux. Corps brun pourpre à trapézoïdaux visibles.
82. — *Lycæna euphemus* Hb.
— Dos du 1er anneau sans organe glanduleux 63

63. — Un rang sous-dorsal de belles taches jaunes ou jaune rouge 64
— Pas de rang sous-dorsal de belles taches jaunes ou jaune rouge 65

64. — Taches sous-dorsales d'un beau jaune. Dorsale gris plus ou moins foncé. 66. — *Lycæna hylas* Esp.
— Taches sous-dorsales jaune rouge. Dorsale vert sombre.
69. — *Lycæna bellargus* Rott.

65. — Un rang dorsal de taches en triangle, ces taches bien nettes et ordinairement coupées par une fine dorsale 66

— Pas de rang dorsal de taches en triangle 67

66. — Stigmatale continue, blanche, liserée de noir en haut. 85. — *Cyaniris argiolus* L.

— Stigmatale nulle. Deux boutons jaunes sur le 11e anneau. 52. *Lycæna argus* L.

67. — Dorsale rouille, continue, rarement un peu interrompue. Corps brun rouge. 83. — *Lycæna arion* L.

— Dorsale noire, interrompue. Corps jaune brun. 40. — *Leosopis roboris* Esp.

VIe Groupe — GLOBULOSÆ

Une seule espèce : *Nemeobius lucina* L. - Vd. IIIe Groupe - **Granulosæ**

VIIe Groupe — CORNUTÆ

1. — Au moins 4 cornes sur la tête, les 2 médianes plus longues. 2 taches dorsales ocellées, l'une sur le 6e anneau, l'autre sur le 8e. Corps sans lignes obliques sur les côtés. 88. — *Charaxes Jasius* L.

— 2 cornes seulement. Pas de taches ocellées. Généralement des lignes obliques sur les côtés. 2

2. — 4 à 6 points bleus sur le 7e anneau. Cornes de 3 à 4 mill. de longueur (1), à extrémité obtuse. Tête plutôt bleuâtre. 89. — *Apatura iris* L.

— Pas de points bleus sur le 7e anneau. Cornes de 5 à 8 mill., à extrémité bifide (au moins chez *ilia*). Tête verte. 90. — *Apatura ilia* Schiff. et 91, *Apatura metis* Frr.

---

(1) La morphologie de ces deux espèces est assez uniforme. Les différences dans la longueur et la forme des cornes ne sont pas toujours concluantes ; le caractère tiré de la présence ou de l'absence des taches bleues, quoique d'ordre inférieur, est plus constant.

VIIIe Groupe — SPINOSÆ

1. — Corps avec de fortes épines directement implantées sur la peau, mais sans mamelons ou prolongements tubuleux (1) 2

— Corps avec des mamelons ou prolongements tubuleux, le plus souvent garnis d'épines 26

2. — 1er anneau sans épines, quoique plus ou moins poilu 3

— 1er anneau avec des épines ou de forts tubercules épineux. 13

3. — Tête surmontée de deux longues épines ou 2 forts tubercules épineux 4

— Tête sans épines ou forts tubercules épineux, mais souvent à granulations surmontées ou non d'un poil raide 6

4. — Epines de la tête fort longues, rameuses, celles du corps noires ou rousses à bout noir, avec des poils blancs. Corps généralement noir velours pointillé de blanc, sans dessins.

106. — *Arachnia levana* L.

— Tête sans longues épines rameuses, mais simplement à forts tubercules épineux. Corps avec des dessins 5

5. — Une large bande dorsale blanche ; à partir du 6e anneau elle porte des épines blanches, les autres étant jaune ferrugineux. Corps rougeâtre, brun ou chair.

102. — *Polygonia C. album* L.

— Les anneaux 6 à 12 sans large bande dorsale blanche. Toutes les épines jaunâtres à bout noir. Corps gris bleu ou noir mat. 103. — *Polygonia egea* Cr.

6. — Epines entièrement noires (quelquefois aussi par aberration chez *urticæ* et *cardui*) 7

— Epines, au moins en partie, pâles 10

---

(1) Chez quelques *Melitæa*, *Limenitis sibylla* et *Neptis aceris*, les mamelons sont parfois tellement rétrécis de la base au sommet qu'ils ressemblent plutôt à des épines, mais, pour les deux derniers, la tête cordiforme ou arrondie, à vertex très fortement incisé, et surtout la présence de deux épines seulement sur chaque anneau permettront de lever l'incertitude.

7. — Corps noir velours, sans dessins, mais simplement à granulations blanches placées en lignes transversales plus ou moins régulières. Tête noir luisant à poils noirs. 98. — *Vanessa io* L.

— Corps avec des dessins 8

8. — Une tache dorsale rouge sombre par anneau. Sous-dorsale et stigmatale nulles. Corps noir à pubescence blanche ou grisâtre bien visible.
97. — *Vanessa antiopa* L.

— Pas de tache dorsale rouge 9

9. — Dorsale double, jaune blanchâtre. Corps noir ou bleuâtre, pointillé de jaune blanchâtre.
101. — *Vanessa xanthomelas* Esp.

— Dorsale nulle. Stigmatale faite de taches jaunes en croissant. 104. — *Pyrameis atalanta* L.

10. — Dorsale double (partagée par 1 ligne noire) jaune ou fauve, quelquefois tirant sur le verdâtre . . . 11

— Dorsale nulle. Epines jaunes ou jaune et noir. Corps noir mat, brun rouge ou vert jaunâtre, granulé de blanc. 104. — *Pyrameis atalanta* L.

11. — Dorsales jaunes. Corps jaune ou noir varié de jaune. 12

— Dorsales fauves. Corps noir, bleu noir, gris brun ou brun roux. Epines jaune testacé à bout noir.
100. — *Vanessa polychloros* L.

12. — Epines jaunâtres ou blanc jaune, à bout souvent noir.
99. — *Vanessa urticæ* L.

— Epines le plus souvent tricolores (rose, blanc et noir), quelquefois jaunâtres ou noirâtres.
105. — *Pyrameis cardui* L.

13. — Cou (derrière de la tête) muni de 2 épines beaucoup plus grandes que celles des autres anneaux . . . 14

— Cou à épines normales (quelquefois cependant un peu plus grandes chez *euphrosyne* et *lathonia*) . . 18

14. — Tête brun jaune. Dorsale blanche, continue, bordée de noir, 1 tache triangulaire blanche sur les côtés.
128. — *Argynnis niobe* L.

— Tête noire ou brun noir, au moins en majeure partie. 15

15. — Dorsale jaune, blanche ou brunâtre, partagée en 2 dans le sens de la longueur, par une fine ligne noire, ce qui la fait paraître double (1). Pattes écailleuses noir luisant 16

— Dorsale simple, blanche ou noire. 17

16. — Les 2 lignes dorsales sont jaunes. Epines jaune sombre ou jaune fauve, non placées sur 1 tache blanche. 131. — *Argynnis paphia* L.

— Les 2 lignes dorsales sont blanches ou brunâtres. Epines brun clair ou jaune ocreux à bout noir, placées sur des taches blanches. 119. — *Brenthis selene* Schiff.

17. — Dorsale noire, interrompue. Epines jaunâtres ou jaune rougeâtre. 123. — *Brenthis amathusia* Esp.

— Dorsale blanche. Epines brun rouge ou rouge brun. 129. — *Argynnis adippe* L.

18. — Un rang stigmatal de grosses taches rouges, à partir du 4e anneau, ou stigmatale rouille, double . . . 19

— Pas de taches rouges. Stigmatale nulle ou non couleur rouille 20

19. — Une grosse tache stigmatale rouge sur chacun des anneaux, à partir du 4e. Epines noires. Dorsale blanche, jaunâtre ou rouge fauve. 130. — *Argynnis aglaia* L.

— Stigmatale rouille, double. Epines jaunes à bout blanchâtre. 122. — *Brenthis dia* L.

20. — Tête d'un noir brillant 21

— Tête de toute autre couleur, brune, jaunâtre ou rougeâtre 22

21. — Le dos de chaque anneau porte 1 tache noir velouté qui est marquée de 2 traits clairs formant dorsale double et ininterrompue. Corps brun pourpre à épines jaune gris. 132. — *Argynnis pandora* Schiff.

— Le dos porte des points blanc bleuâtre. Corps brun noir à épines de deux couleurs, les dorsales jaune soufre, les autres noires. 120. — *Brenthis euphrosyne* L.

(1) Ce caractère se trouve parfois aussi chez *adippe*, mais la dorsale de cette espèce est généralement interrompue, et les côtés portent des traits obliques noirs.

22. — Tête cordiforme, brune à 2 taches noires bien nettes. Corps jaune blanc ou gris jaune à épines jaunâtres et 2 dorsales jaune blanc. 125. — *Argynnis ino* Rott.

— Tête ordinairement non cordiforme, sans taches noires bien nettes (car elle peut parfois être plus ou moins lavée de sombre) 23

23. — Dorsale visible (quelquefois pourtant assez effacée chez *pales*) 24

— Dorsale nulle. Corps pointillé de blanc, à épines blanchâtres ou couleur chair.
118. — *Brenthis aphirape* Hb.

24. — Dorsale blanche ou blanc jaune, généralement partagée par une fine ligne noire. Tête brun jaune. . 25

— Dorsale brune, bordée chaque côté de taches jaune blanc sur lesquelles sont implantées les épines, celles-ci jaune chair. Tête brun noir.
121. — *Brenthis pales* Schiff.

25. — Epines jaune sombre. Stigmatale large, blanche ou jaune. Robe brun noir rayée de jaune et de blanchâtre. 124. — *Argynnis daphne* Schiff.

— Epines rouge testacé. Stigmatale double, jaune brun. Robe gris noir. 127. — *Argynnis lathonia* L.

26. — Les prolongements épineux sont sur 2 rangs longitudinaux (soit 2 prolongements transversaux sur chaque anneau) 27

— Plus de 2 rangs longitudinaux de prolongements tubuleux 31

27. — Des prolongements sur le 10ᵉ anneau. Corps vert ou vert jaunâtre. 28

— Pas de prolongements sur le 10ᵉ anneau. Corps rouge brun ou brun jaune. 30

28. — Prolongements plutôt épineux, brun rouge ou pourpré, sur tous les anneaux, de 2 à 11. Stigmatale jaune.
94. — *Limenitis sybilla* L.

— Prolongements nettement charnus et généralement pas sur tous les anneaux, ou alors ceux de 6 à 9 très petits. 29

29. — Prolongements du 2e anneau beaucoup plus grands.
93. — *Limenitis populi* L.

— Prolongements du 2e anneau pas plus grands que les autres. 92. — *Limenitis Camilla* Schiff.

30. — Des chevrons latéraux, ouverts en avant. Prolongements à bouts ordinairement obtus ou arrondis. Dorsale nulle ou rouge brun. 95. — *Neptis lucilla* Fab.

— Pas de chevrons. Prolongements plutôt aigus, souvent en épines rameuses. Dorsale blanchâtre.
96. — *Neptis aceris* Lepech.

31. — Tête noire (brun clair chez *didyma* jeune), parfois avec des taches ou un pointillé blanc ou légèrement bleuâtre 33

— Tête au moins en majeure partie colorée (carmin, rouille, orange, brun rouge ou jaune brunâtre). . 32

32. — Tête et pattes membraneuses carmin ou rouge sang (virant au brun rouge sombre avant la nymphose). Corps noir mat, sans dessin, sinon un pointillé blanchâtre. Prolongements tubuleux gris cendré à peine jaunâtre. 110. — *Melitœa cinxia* L.

— Tête orange, rouille, brun roux ou jaune brunâtre. Corps pâle, grisâtre ou gris bleuâtre clair. Prolongements sous-dorsaux et parfois une tache à la base des stigmataux, rouille; les autres blancs ou blanc jaunâtre. 112. — *Melitœa didyma* Ochs.

33. — Prolongements tubuleux, au moins en majeure partie, noirs 34

— Prolongements pâles (blanc, jaune, rouge ou rouge brun) 38

34. — Corps noir à incisions jaunes ou largement maculées de jaune, parfois plus ou moins fauves dans la région dorsale 35

— Corps à incisions jamais jaunes; dos non maculé de taches jaunes 36

35. — Incisions jaunes, accompagnées devant d'un rang unique de pointillé jaune ou blanc. Stigmates noirs.
108. — *Melitœa cynthia* Hb.

— Dos largement maculé de jaune soufre, ces macules faites aux dépens d'une large bande qui est partagée longitudinalement par une dorsale noire et transversalement par 2 à 3 traits noirs sur chaque anneau. Stigmates noirs, ordinairement non cerclés.
107. — *Melitœa maturna* L.

36. — Un rang sous-dorsal de taches pâles. Tête souvent à 2 taches blanches. 115. — *Melitœa aurelia* Nick.

— Pas de rang sous-dorsal de taches jaunâtres. Tête sans taches blanches, à chaperon généralement blanchâtre 37

37. — Chaque anneau est fortement pointillé de blanc, surtout sur le dos et vers les stigmates, ce qui forme dans ces deux régions une large bande longitudinale bien nette. 109. — *Melitœa aurinia* Rott.

— Les anneaux sont généralement très peu pointillés ou ne le sont qu'aux incisions, en sorte qu'il n'y a pas de bande dorsale et stigmatale bien distincte.
109. — *Melitœa aurinia var. provincialis* B.

38. — Tête noire, à 2 taches blanches ou blanc bleuâtre, ou pointillée de blanc. Stigmatale nulle 39

— Tête noire en entier (parfois aussi chez *dictynna*, mais la stigmatale est nulle), à peine parfois pointillée d'un peu plus pâle à la base des poils. Stigmatale faite d'une ligne, parfois de pointillé serré, nulle cependant chez *athalia*. 42

39. — Dorsale et sous dorsale noires. Prolongements rouille ou jaune soufre. 117. — *Melitœa dictynna* Esp.

— Dorsale et sous dorsale ordinairement d'autre couleur ou nulles 40

40. — Prolongements rouge brun, à bout blanc et à épines rouge brun. 116. — *Melitœa parthenie* Bork.

- Prolongements blancs, blanc jaune sale ou brun clair, à épines noires 41

41. — Robe violacée, ou blanche à réticulations violacées. Prolongements blancs ou brun clair. Pattes écailleuses blanches.
115. — *Melitœa aurelia var. britomartis* Assm.

— Robe café sombre. Prolongements blanc jaune sale.
113. — *Melitœa deione* H.-G.

42. — Stigmatale blanchâtre ou jaunâtre. Prolongements dorsaux jaune roux, les latéraux blanchâtres, à épines ordinairement concolores. Pointillé blanc de la robe disséminé sur chaque anneau.
111. — *Melitœa phœbe* Knoch.

— Stigmatale nulle. Prolongements brun clair ou jaune d'ocre, à bout blanchâtre, ceux des côtés parfois de cette dernière teinte. Pointillé des segments sur deux rangs transversaux. 114. — *Melitœa athalia* Rott.

IXe Groupe — FURCULÆ

1. — Tête portant sur chaque lobe, indépendamment du Λ, 2-3 traits longitudinaux brun foncé ou noirâtres (1) (parfois aussi *Ep. ida* Esp.). Corps presque toujours glabre à l'œil nu 2

— Tête ayant au plus un trait noir bien marqué sur chaque lobe. Corps presque toujours visiblement pubescent 14

2. — Corps glabre à l'œil nu, jamais vert (excepté parfois *arethusa*). Tête presque toujours globuleuse . . . 3

— Corps visiblement pubescent (la pubescence très courte chez *tithonius*). Tête subcordiforme. . . . 13

3. — Corps jaune d'œuf ou ocracé lavé de verdâtre, au moins sur les côtés. Dorsale grise bordée de blanc ou de jaune 4

— Corps argileux, gris jaune, incarnat ou gris rouge . 5

4. — Lignes ordinaires séparées par un filet carminé.
167. — *Satyrus arethusa* Esp.

— Lignes non séparées par un filet carminé. Stigmates rouge brique. 169. — *Satyrus statilinus* Hufn.

5. — Ventre roussâtre carné, jaspé de taches blanc nacré. Stigmatale jaune nankin, large, continue, droite.
170. — *Satyrus fidia* L.

— Ventre non jaspé de blanc nacré. Stigmatale blanche ou brune, parfois ocracée 6

---

(1) Ces traits sont parfois assez effacés chez *S. briseis* L.

6. — Dorsale en entier interrompue, ou ne devenant guère continue qu'à partir du 4e ou 5e anneau (1) . . . 7

— Dorsale ordinairement continue, souvent plus foncée au bord antérieur ou postérieur des anneaux. . . 8

7. — Sous-dorsale pâle, chargée d'une tache noire sur chacun des anneaux 4 ou 5 à 11.
164. — *Satyrus alcyone* Schiff.

— Sous-dorsale nulle ou à peine visible, parfois indiquée seulement par une tache noire sur les anneaux 7 ou 8 à 11. 163. — *Satyrus hermione* L.

8. — Dorsale nettement longée chaque côté par une ligne assez large, en bordure pâle (parfois aussi *semele*). Taille 3-4, 5. 9

— Dorsale non longée ou à peine liserée. Taille 2,5-3 . 12

9. — Après la bordure pâle de la dorsale se trouve une large bande rougeâtre ou faite de fines stries placées sur 3-4 rangs longitudinaux. Pointes caudales blanches dessus, brunes sur les côtés. 162. — *Satyrus circe* Fab.

— Après la bordure de la dorsale, il n'y a pas de bande rougeâtre ou faite de stries placées sur 3 à 4 rangs. 10

10. — Sous-dorsale gris brun ou brun noir, plus foncée que le fond. Stigmates noirs ordinairement bien visibles 11

— Sous dorsale plus pâle que le fond, blanchâtre ou jaunâtre. Stigmates très petits, peu visibles.
169. — *Satyrus statilinus var. allionia* Fab.

11. — Sous-dorsale bordée de noir à la partie inférieure. Stigmatale faible, brune, surmontée d'une ligne pâle, puis d'une foncée. 172. — *Satyrus dryas* Scop.

— Sous-dorsale bordée de blanc, surtout à la partie inférieure. Stigmatale blanche, bordée à la partie supérieure par une ligne brun noir.
171. — *Satyrus actœa var. cordula* Fab.

12. — Tête brune à raies bien marquées. Pointes caudales ordinairement sombres sur les côtés.
166. — *Satyrus semele* L.

(1) Dans ce cas, elle est faite d'une tache sur les 3 ou 4 premiers anneaux, rarement nulle dans cette partie du corps.

— **Tête rougeâtre, à raies souvent assez effacées. Pointes caudales ordinairement unicolores.**
165. — *Satyrus briseis* **L.**

13. — Corps le plus souvent vert brillant (1), à dorsale sombre, aiguë aux deux extrémités.
176. — *Epinephele tithonius* L.

— Corps jaune, gris ou brun, parfois gris verdâtre, chagriné, à dorsale brun noir ou violacé, interrompue, atténuée en avant, souvent invisible sur les anneaux 1-7.
173. — *Aphantopus hyperanthus* L.

14. — Corps paraissant glabre ou subglabre à l'œil nu . . 15

— Corps visiblement pubescent. 25

15. — Corps nettement vert (parfois aussi un peu verdâtre chez *Maniola manto* et *neoridas*) 16

— Corps d'autre couleur, le plus souvent jaunâtre, rougeâtre ou grisâtre 20

16. — Corps vert brillant, à trapézoïdaux jaunâtres, ressemblant à celui d'une larve de *Tenthrède*. Dorsale vert bleuâtre sombre, bordée de jaune citron pâle.
186. — *Cœnonympha tiphon* Rott.

— Corps sans trapézoïdaux jaunâtres, ou simplement avec des granulations. 17

17. — Tête verte à deux éminences d'où part un trait longitudinal rose bordé de blanc. Pointes caudales jaunes, à extrémité rouge.
175. — *Epinephele lycaon* Rott.

— Tête sans trait rose bordé de blanc. 18

18. — Corps fortement granulé, ordinairement vert mat, comme plissé. Une boutonnière et quelques points foncés sur le 1er segment. Pointes caudales vertes, blanches sur les côtés.
180. — *Cœnonympha hero* L.

— Corps ordinairement lisse, luisant ou subluisant. Pas de boutonnière sur le 1er segment. Pointes caudales rougeâtres, au moins au bout. 19

(1) Il est parfois roux ou brun.

19. — **Tête arrondie, vert bleuâtre, à bouche rouge. Corps très nettement rayé longitudinalement.**
182. — *Cœnonympha arcania* L.

— **Tête échancrée, verte. Corps peu ou pas rayé.**
185. — *Cœnonympha pamphilus* L.

20. — **Tête et pattes jaune miel. Corps jaune d'ocre verdâtre avec deux rangs de traits noirs.**
141. — *Maniola manto* Esp.

— **Tête et pattes grisâtres, rougeâtres, etc., mais jamais jaune miel** 21

21. — **Trapézoïdaux grands, noir brillant. Stigmates blanchâtres limités par une ligne noire. Vaisseau dorsal visible.** 155. — *Maniola neoridas* B.

— **Trapézoïdaux nuls ou très petits. Stigmates ordinairement noirs** 22

22. — **Tête avec 1-3 raies noires (quelquefois la raie est pâle chez *pasiphae*)** 23

— **Tête brun plus ou moins foncé, sans raies noires.** . 24

23. — **Une large sous stigmatale noire. Tête à une raie noirâtre ou pâle. Sous dorsale ondulée, gris rougeâtre, mieux marquée sur les premiers anneaux.**
178. — *Epinephele pasiphae* Esp.

— **Pas de sous stigmatale noire. Stigmatale blanche. Tête échancrée au sommet, à 3 raies noires et 2 blanches. Sous-dorsale blanchâtre.** 177. — *Epinephele ida* Esp.

24. — **Sous dorsale faite de traits nombreux. Stigmatale brune. Taille 4-5.** 147. — *Maniola melas var. Lefebvrei* Dup.

— **Sous-dorsale et stigmatale jaunes. Taille 3.**
157. — *Maniola euryale* Esp.

25. — **Robe verte** 26

— **Robe de toute autre couleur** 46

26. — **Corps surmonté de nombreux et grands trapézoïdaux d'un noir brillant, ou bien 1er anneau avec une boutonnière** 27

— **Corps sans ces caractères** 28

27. — Trapézoïdaux noir brillant. Lignes nulles ou très effacées. Tête brune. 155. — *Maniola neoridas* B.

— Une boutonnière sur le 1er anneau. Lignes bien visibles. Tête verte. 180. — *Cœnonympha hero* L.

28. — Tête marquée sur chaque lobe d'un trait rosé bordé de blanc ou de deux raies noires 29

— Tête le plus souvent sans taches ou à taches non ainsi disposées 30

29. — Tête verte à deux éminences, d'où partent deux traits rosés bordés de blanc. Pointes caudales jaunes à extrémité rouge. 175. — *Epinephele lycaon* Rott.

— Tête brune ou testacé rougeâtre avec 2-4 raies et des points bruns. Pointes caudales jaunâtres ou gris blanchâtre. 173. — *Aphantopus hyperanthus* L. *var.*

30. — Corps vert sale mat, le 1er anneau plus clair, en collier. Stigmates et pointes caudales jaune rouge. 181. — *Cœnonympha iphis* Schiff.

— Corps vert mat ou luisant, mais le 1er anneau non en collier 31

31. — Bouche rouge ou brun rouge 32

— Bouche concolore ou non avec la tête, mais sans teinte rouge 33

32. — Tête vert bleuâtre à bouche rouge. Sous-dorsale et stigmatale jaunes. 182. — *Cœnonympha arcania* L.

— Tête gris jaune rougeâtre. Sous-dorsale vert clair. Stigmatale interrompue, brun noir, ordinairement nulle sur les 4-5 premiers anneaux. 142. — *Maniola ceto* Hb.

33. — Stigmatale nulle 34

— Stigmatale bien visible 36

34. — Tête brune, vert ou vert bleuâtre, sans traits blancs. Dorsale vert sombre 35

— Tête jaune ou fauve, à deux traits blancs. Un rang sous-dorsal de taches noires. Stigmates noirs. . . . . . . 159. — *Maniola lappona* Esp.

35. — Dorsale nette, continue. Stigmates jaunâtres.
190. — *Pararga mœra* L.

— Dorsale visible seulement sur les derniers anneaux et plus ou moins interrompue.
189. — *Pararga hiera* Mab.

36. — Pointes caudales rouges ou carmin, au moins dans la moitié postérieure 37

— Pointes caudales sans teinte rouge 39

37. — Tête grisâtre ou jaune brun. Stigmatale blanche ou jaune. Lignes ordinaires généralement bien nettes. 38

— Tête verte. Stigmatale rose, rarement jaunâtre. Corps non très nettement rayé.
185. — *Cœnonympha pamphilus* L.

38. — Stigmates blancs ou jaunâtres. Dorsale commençant sur le 1er anneau. 134. — *Melanargia galathea* L.

— Stigmates noirs. Dorsale commençant sur le 2e anneau.
135. — *Melanargia japygia* Cyr.

39. — Sous-dorsale nulle 40

— Sous-dorsale visible, blanche, jaune ou verte . . . 43

40. — Tête verte, vert jaunâtre ou jaune 41

— Tête brunâtre, sans tache. Stigmatale blanc jaune.
179. — *Cœnonympha œdipus* Fab.

41. — Tête fortement ponctuée de blanc. Stigmatale blanche, bordée de sombre à la partie inférieure.
191. — *Pararga achine* Scop.

— Tête peu ou pas ponctuée de blanc. Stigmatale plutôt jaunâtre 42

42. — Stigmatale double. 187. — *Pararga egeria* L.

— Stigmatale simple. 174. — *Epinephele jurtina* L.

43. — Pointes caudales vertes entourées de jaune pâle. Stigmates jaunâtres. 188. — *Pararga megæra* L.

— Pointes caudales ordinairement non entourées de jaune pâle. 44

44. — Dorsale assez étroite 45

— Dorsale large, vert sombre, bordée de blanc verdâtre. Stigmatale continue, blanche, bordée de sombre à la partie inférieure.
143. — *Maniola medusa* S. V.

45. — Stigmatale blanchâtre ou jaunâtre.
184. — *Cœnonympha corinna* Dup.

— Stigmatale vert clair. Stigmates jaune orange.
138. — *Maniola melampus* Fues.

46. — Corps non couvert de grands points verruqueux d'un noir brillant. 47

— Corps couvert de nombreux points verruqueux d'un noir brillant. Tête brune à deux taches noires.
155. — *Maniola neoridas* B.

47. — Tête d'un jaune citron, jaune d'œuf ou jaune miel (parfois subbrunâtre dans la var. *cleanthe* B.) . . 48

— Tête de toute autre couleur 50

48. — Corps jaune d'œuf ou jaune d'ocre verdâtre 49

— Corps jaune citron, à stigmates noirs un peu cerclés de rouge. 135. — *Melanargia var. cleanthe* B.

49. — Tête et pattes jaune miel. Des traits noirs sur deux rangs. 141. — *Maniola manto* Esp.

— Tête et pattes jaune d'œuf. Lignes ordinaires continues ou interrompues, mais bien marquées.
138. — *Maniola melampus* Fues.

50. — Tête nettement verte ou verdâtre, au moins sur le front (1). Sous-dorsale large, pâle, bordée de noirâtre. 136. — *Melanargia syllius* B.

— Tête non d'un vert plus ou moins foncé 51

51. — Tête marquée de 3-4 raies brunes ou noires 52

— Tête sans raies brunes ou noires 53

---

(1) Même chez les exemplaires à tête brunâtre, on remarque la teinte verdâtre sur une étendue plus ou moins grande. Tous les exemplaires que nous avons pu examiner à l'état vivant nous ont montré cette couleur caractéristique.

52. — Tête détachée, à 4 raies et des points bruns. Corps très pubescent, à dorsale nulle ou faite de taches sur les anneaux 1-6-7. 173. — *Aphantopus hyperanthus* L.

— Tête à 3 raies noires et 2 blanches. Corps peu pubescent, à dorsale noirâtre, continue.
177. — *Epinephele ida* Esp.

53. — Corps jaune d'œuf, au moins sur les côtés, avec des lignes transverses de points bruns sur les anneaux 4-11. Stigmatale large, chocolat sombre.
144. — *Maniola æme var. spodia* Stgr.

— Corps sans ces caractères 54

54. — Sous-dorsale faite de nombreux traits obliques fins. Stigmatale blanc rougeâtre, finement bordée de sombre à la partie supérieure et limitée en bas par une large bande interrompue sur les anneaux 1-3.
142. — *Maniola ceto* Hb.

— Chenille sans ces caractères 55

55. — Tête grise ou fauve à deux traits blanchâtres Corps fortement rayé, à dorsale continue, brun noir bordée de pâle. 158. — *Maniola ligea* L.

— Tête sans traits blanchâtres 56

56. — Sous-dorsale continue 57

— Sous-dorsale interrompue, faite de taches, de traits ou nulle. 59

57. — Corps peu pubescent. Dorsale noire bordée de blanc 58

— Corps très pubescent. Dorsale brun rouge. Pointes caudales rouges. 133. — *Melanargia lachesis* Hb.

58. — Stigmates noirs. Stigmatale jaunâtre, continue.
157. — *Maniola euryale* Esp.

— Stigmates ordinairement pâles. Stigmatale blanche, fine, ombrée à la partie supérieure et parfois aussi à la partie inférieure. 134. — *Melanargia galathea* L.

59. — Stigmates noirs. Tête gris roussâtre, brune ou noirâtre 60

— Stigmates ordinairement pâles. Tête jaune ou grise.
134. — *Melanargia galathea* L.

60. — Sous-dorsale faite d'un rang de taches brunes . . . 61
— Sous-dorsale faite de nombreux traits ou de deux rangs de taches brun noir 62

61. — Sous-dorsale double sur le 1er anneau. Tête gris roux clair. 156. — *Maniola æthiops* Esp.
— Sous-dorsale simple ou nulle sur le 1er anneau. Tête brun sale. 150. — *Maniola pronoe* Esp.

62. — Pattes écailleuses annelées de noir Deux sous-dorsales faites de traits noirs. 160. — *Maniola tyndarus* Esp.
— Pattes écailleuses non annelées. Une sous-dorsale interrompue, faite de nombreux traits.
147. — *Maniola melas var. Lefebvrei* Dup.

Xe Groupe — TORTRICIFORMES

1. — Corps très visiblement pubescent. 2
— Corps subglabre, non très visiblement pubescent. . 10

2. — Robe verte 3
— Robe de toute autre couleur, brune, grise, gris jaune, roussâtre, bleuâtre ou noire 5

3. — 1er anneau à un collier jaune ou rouge. Stigmatale n'émettant pas de prolongements transversaux . . 4
— Pas de collier discolore sur le 1er anneau. Stigmatale émettant sur chaque anneau deux taches transversales pointues. 208. — *Scelothrix ! alveus var. carlinæ* R.

4. — Anneau 11 marqué sur les côtés d'une tache blanche (1). Premier anneau rosé ou rougeâtre à cou jaune.
212. — *Scelothryx malvæ* L.
— Anneau 11 sans taches blanches. Cou rouge.
193. — *Pamphila palæmon* Pal.

5. — 3-4 taches jaunes ou jaune rouge sur le 1er anneau. Stigmates orangés. 201. — *Carcharodus alceæ* Esp.
— Pas de taches jaunes sur le 1er anneau, ou moins de trois 6

(1) Ces taches sont faites des poils qui sont blancs et se trouvent vers la région ventrale.

6\. — Cou à une plaque noire marquée d'une tache médiane claire ou de deux taches brun rouge. Corps noir, fortement chagriné, à dorsale et sous-dorsale nulles.
203\. — *Pyrgus proto* Esp.

— Cou sans ces caractères, mais collier jaune, blanc jaune ou rouge, ou à une ligne médiane jaunâtre. 7

7\. — Collier rouge, parfois jaune, mais dans ce dernier cas deux taches blanches au 11e anneau 8

— Collier jaune ou blanc jaune. Pas de tache blanche au 11e anneau 9

8\. — Collier jaune. Deux taches blanches au 11e anneau. Des points blancs latéraux.
212\. — *Scelothryx malvæ* L.

— Collier rouge. Pas de taches blanches au 11e anneau.
193\. — *Pamphila palæmon* Pal.

9\. — Premier anneau brunâtre à collier jaune. Stigmates bruns. 200. — *Carcharodus lavateræ* Esp.

— Premier anneau blanc jaune à deux taches noires coupées par une fine ligne jaune. Stigmates orangés.
202\. — *Carcharodus altheæ* Esp.

— Premier anneau à une ligne médiane jaune. Stigmates bordés de noir. 205. — *Pyrgus sao* Hb.

10\. — Robe verte 11

— Robe gris noir mêlé de rouille. Collier noir ou cou blanc. Une tache blanche chaque côté du 11e anneau. Stigmates noirs. 197. — *Augiades comma* L.

11\. — Collier blanc, jaune ou d'un beau noir. Une tache blanche chaque côté du 11e anneau. 12

— Premier anneau non nettement discolore 13

12\. — Stigmates jaune d'ocre. Premier anneau rosé, à collier jaune. 212. — *Scelothryx malvæ* L.

— Stigmates noir brillant. Premier anneau noir velours, ou brun noir à collier blanc.
197\. — *Augiades comma* L.

13\. — Une tache ou ligne blanche aux côtés du 11e anneau. 14

— Pas de tache ni de ligne blanche aux côtés du 11e anneau 16

14. — Clapet en visière, comme entouré d'un bourrelet. Tête brunâtre, plus foncée sur les côtés.
198. — *Augiades sylvanus* Esp.

— Clapet en visière ou non, ordinairement sans bourrelet 15

15. — Une large dorsale vert sombre ou brune, bordée de blanc ou de jaune. Tête vert rosé ou brun clair. Stigmates chair pâle. 196. — *Adopœa actœon* Esp.

— Une à deux dorsales pâles. Tête jaune gris verdâtre à une ligne médiane et deux latérales brunes.
194. — *Adopœa lineola* Ochs.

16. — Dorsale fine, noire ou grise, marquée seulement sur les anneaux 1-4. Tête brunâtre à une bande pâle sur les ocelles, ou jaune à un trait médian brun. Clapet pointu. Pas de cou.
192. — *Heteropterus morpheus* Pal.

— Dorsale verte ou jaunâtre, ordinairement continue. Un cou 17

17. — Tête vert mat sans ligne sombre, rugueuse et un peu aplatie antérieurement.
193. — *Adopœa thaumas* Hufn.

— Tête brune ou brun pourpre, plus ou moins marbrée de jaunâtre, fortement échancrée.
213. — *Thanaos tages* L.

DESCRIPTIONS

des Espèces et principales Variétés [1]

1re Fam. : PAPILIONIDÆ

(Equitidæ)

— Chenilles à 16 pattes, cylindriques et régulièrement allongées, rarement limaciformes ; glabres ou pubescentes, les poils directement implantés sur le corps, sur des saillies ou des mamelons tubuleux. Elles portent derrière la tête un tentacule rétractile en forme de Y ; ce tentacule, visible seulement quand l'animal est inquiété, laisse échapper une liqueur acide, rougissant vivement le papier bleu de tournesol.

— Chrysalides plus ou moins anguleuses, souvent avec deux pointes devant la tête. Elles sont suspendues par la queue et par un lien transversal (Papilio), par la queue et par la tête (Thaïs), ou placées dans un léger réseau sur terre ou entre les feuilles (Parnassius).

1er G. : PAPILIO L.

1. — Papilio podalirius L.

— *Chenille* : Très renflée antérieurement, fortement atténuée postérieurement, limaciforme ; corps lisse sans éminence, couvert d'une fine pubescence assez

---

(1) La faune française compte 213 espèces de Rhopalocera, dont 165 environ ont leurs premiers états bien connus. Parmi ces dernières, 15 hivernent à l'état d'œuf, soit 9 0/0 ; 106 hivernent à l'état de chenille, soit 64 0/0 ; 34 hivernent à l'état de chrysalide, soit 20 0/0 ; 10 hivernent à l'état de papillon, soit 7 0/0.

clairsemée et mieux visible dans la région stigmatale. Tête petite, arrondie ; derrière elle, les tentacules rétractiles, qui sont rougeâtres.

Robe verte, avec une dorsale jaune clair. Sous-dorsale nulle ; cette région est occupée par des traits obliques jaune clair et 3-4 points rouges sur chaque anneau, entre lesquels s'en trouvent parfois d'autres ferrugineux en nombre variable, tous ces points souvent oblitérés. Stigmatale jaune clair. Cette espèce vire ordinairement au roussâtre avant la nymphose.

— *Var. a.* — Robe jaunâtre ou roussâtre, plus ou moins pointillée de noir, à fine pubescence noire*, celle des côtés plutôt blonde. Dorsale continue, jaune clair, souvent très pâle, mais nette. Côtés marqués de traits obliques ; chaque anneau porte, en outre, dans cette région 3 4 points jaune orange placés sur un rang, et 1-2 noirs sur 2 rangs longitudinaux, ces traits et ces taches parfois absorbés par la couleur du fond. Stigmatale généralement assez vague, faite de taches noirâtres plus ou moins obliques, mieux visibles aux anneaux médians. Stigmates* en ellipse allongée, jaunâtres ou jaune blanchâtre, très finement cerclés de noir. Ventre concolore. Pattes jaune roussâtre, les écailleuses luisantes, les membraneuses noirâtres au bout. Tête concolore, parfois un peu lavée de verdâtre ; elle est marquée de petits points noirs placés assez régulièrement et surmontés* chacun d'un petit poil noirâtre ; Λ n'arrivant guère qu'au milieu de la face ; ocelles cerclés de plus foncé ; chaperon et épistone souvent maculés de noirâtre. Long. 3-4 ; larg. 0,9 ; de la tête 0,42.

— *Epoques* : Juin à Août ; puis Septembre à Octobre.

— *Plantes* : Surtout rosacées arborescentes, prunus spinosa, domestica, cerasus et padus ; amygdalus communis et persica ; pyrus malus ; cratœgus oxyacantha ; sorbus aucuparia et autres ; berberis vulgaris ; quercus robur (Kirby); aromia rotundifolia,

et ? petroselinum sativum. — En Espagne, la var. *feisthamelii*, de Février à Mars, sur prunus spinosa (Martorell).

— *Chrysalide* : Renflée au milieu, un peu arquée, à tête légèrement bifide en avant, avec une petite saillie chaque côté et prolongée en arrière en un bec d'où partent obliquement deux carènes bien prononcées qui aboutissent à mi-corps sur les flancs et limitent les ailes. pointe anale obtuse, large, aplatie, subexcavée dans la région ventrale et terminée par de nombreux petits crins recourbés. Elle est ordinairement grise, celle de la génération d'été plutôt verte (Berl. ent. Zeit. 1888, p. 223), vert jaunâtre ou roussâtre mat ; nervulation alaire généralement bien visible. Stigmates très petits, placés au-dessus d'une ombre brun noir qui s'étend en ligne longitudinale. Long. 2,5 ; des ptérothèques 1,3 ; larg. prise sur la carène qui limite les ailes 1 ; larg. entre les deux pointes de la tête et le bec saillant 0,9. (Sp. 1, fig. 1 b).

— *Eclosion* : Avril à Juin, puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Arrondi, lisse, de couleur brunâtre.

— *Dispersion* : Toute l'Europe centrale et la région méditerranéenne ; Allemagne ; Belgique.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône : *Marseille*, et la var. æstiv. *Zanclœus* Z. (Siepi, F. d. J. N., Sept. 1904, p. 248) ; Puy-de-Dôme ; Creuse ; Cantal ; Pyr.-Orientales ; H. et B.-Pyrénées ; H.-Garonne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine : *Rennes* ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Orne ; Mayenne ; Calvados : *Condé*, *Harcourt*, etc. ; Eure : *Pont-Audemer* ; Seine-Inférieure ; Somme ; ! Nord : *forêt de Mormal* (Le Roi) ; Oise : *Compiègne* ; Aisne ; Seine ; Seine-et-Oise ; Ardennes : *Beaumont-en-Argonne* ; Marne ; Aube ; Meuse : *Montmédy* (Bruneau) ; Meurthe ; Vosges ; Alsace ; Belfort ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres*, *St-Dizier*, *Hortes*, *Montigny*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés ou par deux au revers des feuilles ; ils éclosent environ quinze jours après la ponte et les jeunes chenilles, qui sont d'abord épineuses, mettent à peu près huit semaines pour atteindre leur complet développement ; la chrysalide hiverne ; elle est attachée

par la queue et par un lien transversal, généralement à une branche de la plante nourricière.

— *Bibl.* : Dup. 40, pl. 1, fig. 1. — Brehm. 252. — Goos., An. Leval, 1896, p. 52. — Lambil. 4. — An. Soc. Fr. 1848, p. 407 (var. *feisthamelii* Dup.) — F. d. J. N. 1903, p. 163. — Esp. pl. 1, fig. 2. — Hb. 41. — O. 1. 118. — Frr. 6. 131. — Wild. 57. — Rœs. 1. 9. — Pr. pl. 3, fig. 2. — Sp. 2, pl. 1, fig. 1 a. — Dale. 6. — Müller, Illustr. Wochenschr. f. Ent. 1897, p. 479. — Abafi-Aigner, Rovart. Lapok. 1896, p. 82 et VIII, x et CII (Biologie). — Schultz, Il. Zeit. f. Ent. 1899, p. 235.

2. — Papilio alexanor Esp.

— *Chenille* : Cylindrique, à anneaux bien séparés, un peu atténuée antérieurement, glabre. Tête globuleuse, granulée.

Robe verte ou jaune verdâtre, à incisions noires, le 1er anneau noir postérieurement, le 2e avec 4 taches orangées. Lignes ordinaires nulles. Chaque anneau porte une bande transversale noire marquée de taches jaune orange qui la coupent en majeure partie, ne la laissant guère continue qu'en avant. Ventre concolore. Pattes concolores, les écailleuses généralement assombries à l'extrémité. Tête noire, le Λ vert ou jaune, et ordinairement une tache ou un trait jaune sur chaque lobe. Tentacules rouges. Long. 4-4,5.

— *Epoque* : Juillet à septembre.

— *Plantes* : Ombellifères diverses, surtout seseli dioicum et montanum (Curo).

— *Chrysalide* : Gris plus ou moins sombre, la partie supérieure plus foncée (Dup. pl. 1, fig. 3 b.).

— *Eclosion* : Mai à juillet.

— *Dispersion* : Tout le littoral méditerranéen ; Andalousie, Italie, Dalmatie et Grèce.

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Saint-Martin-Lantosque* ; Var ; Basses-Alpes : *Digne* ; Creuse : *montagne de Sermur* ; B.-Pyrénées : *Bayonne* ; Charente : *Angoulême*.

— *Mœurs* : La chrysalide hiverne, généralement fixée aux rochers ; l'éclosion a lieu l'été suivant, parfois même deux ou trois ans après.

— *Bibl.* : B. R. G. pl. 1, fig. 3. — Dup. 42, pl. 1, fig. 3. — Goos., An. Leval. 1896, p. 52. — Hb 42. — Tr. 10.20. — Pr. pl. 3, fig. 3. — Sp. 2, pl. 6, fig. 1. — Powell, Ent. Record, 1904, p. 68.

3. — Papilio machaon L.

— *Chenille* : Cylindrique, à anneaux bien séparés, un peu atténuée postérieurement à partir du troisième, glabre. Tête petite, subaplatie devant, subrétrécie vers le haut de la face.

Robe d'un beau vert tendre, mate, à incisions noires. Lignes ordinaires nulles, la stigmatale remplacée sur chaque anneau par un point rouge minium placé entre deux traits noirs obliques, descendant d'arrière en avant, le trait supérieur n'étant que le prolongement d'une large bande transversale noire qui passe par le milieu de chaque anneau, cette bande marquée de taches rouges ordinairement au nombre de quatre. Dernier segment avec deux points noirs placés entre deux traits allongés obliques noirs ; clapet bordé de noir. Ventre vert avec une tache médiane noire entre les pattes membraneuses. Pattes vertes : les écailleuses à dernier article sombre, leur base marquée de 1-2 points noirs ; les membraneuses à 1-2 points noirs à leur base et une tache médiane noire au côté externe. Tête verte, fortement hérissée d'une courte pubescence noirâtre, à 4 traits noirs longitudinaux, un peu obliques, deux sur chaque lobe ; de plus une tache noire à l'intérieur du Λ ; ocelles noirs, placés sur un trait noir. Tentacules rouges ; devant eux, sur le 1er anneau, se trouvent trois taches noires. Long. 4-4,5 ; larg. du 3e anneau, 1 ; de la tête, 0,4.

— *Var. a.* : Les traits noirs obliques de la région stigmatale manquent et la tache rouge est isolée ou par-

fois un peu cerclée de noir. Bande transversale noire terminée brusquement et fermée par la tache rouge sous-dorsale, en sorte qu'entre cette région et la région stigmatale se trouve un espace nettement de la couleur du fond, c'est-à-dire vert. Dernier segment le plus souvent sans taches ou traits noirs.

— *Var. b. nigricans* : La bande transversale qui passe par le milieu de chaque anneau et celles des incisions sont tellement élargies que la teinte du fond disparaît presque entièrement. Les pattes écailleuses sont marquées de noir au côté externe surtout au premier article ; quant au dernier, il est entièrement noir. Cette var. mélanienne est assez commune, surtout fin Septembre ou commencement d'Octobre.

— *Ab. sphyrus* Hb. — D'après Damry (cité par Goos.), la chenille aurait les taches orangées de forme différente.

— *Epoques* : Mai à Juillet, puis Août à Octobre.

— *Plantes* : Ombellifères surtout : daucus carota ; anethum fœniculum et graveolens ; angelica sylvestris ; peucedanum palustre ; seseli ; ferula ; carum ; pimpinella anisum et saxifraga ; pastinaca sylvestris et sativa ; petroselinum sativum ; meum, etc. ; ruta graveolens ; dictámnus albus (Lambil.) ; fragaria et lysimachia nemorum (Kirby) ; brassica (Castin) ; en Algérie, aussi deverra scoparia Coss. (Eaton, Ent. M. Mag. 1894, p. 162).

— *Chrysalide* : Assez anguleuse, la base de l'abdomen fortement bombée dans la région ventrale, la tête prolongée chaque côté par une saillie forte, mais courte, ce qui la fait paraître bifide ; le thorax a trois proéminences, deux latérales et une dorsale, celle ci plus grosse. Dos de l'abdomen ayant généralement chaque côté un rang de fines saillies qui ne sont autres que les pattes membraneuses. Elle est verdâtre, gris noir ou gris rougeâtre marbrée de noirâtre. Stigmates jaunâtres, puis concolores et sombres. Chaque côté du ventre présente en outre un rang de taches pâles qui disparaissent à mesure que la chrysalide vieillit.

Extrémité abdominale coupée carrément et terminée par de nombreux crochets très petits, noirâtres ou marrons. Long. 2,3-3 ; larg. 0,9-1 ; long. des ptérothèques 2-2,5. Elle est suspendue par la queue et par un lien transversal.(Brehm. fig. 1261. — Dale. p. 2.)

— *Parasite* : Dinotomus lapidator Fab. ; Pteromalus ! eminens Forst. (Lucas, An. Soc. Fr., 1885, p. CLXXX).

— *Eclosion* : D'avril à août, rarement septembre, en deux générations.

— *Œuf* : Arrondi, un peu en massue, en apparence lisse, d'un jaune verdâtre virant rapidement au vert, puis au brun violacé pourpre avant l'éclosion (Sepp. II, 3 — Bück. 1, p. 5, pl. 1, fig. 1 a à f).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique, excepté les contrées circumpolaires et les sommets des montagnes.

FRANCE. — Corse ; Alpes Maritimes ; Var ; Basses-Alpes ; Bouches du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Haute-Garonne ; Cantal ; Gironde ; Loire-Inférieure ; Indre ; Cher ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine : *Rennes* ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Maine-et-Loire ; Calvados, avec l'ab. *sphyrus* dans les vallons de la *Folie*, *près Caen* ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Seine ; Oise ; Aube ; Saône-et Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *St-Dizier*, *Hortes*, *Montigny*, *Prauthoy*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : L'œuf est isolé sur la nervure des feuilles (Sp. pl. 50, fig. 1) ; pondu de mai à juillet, il éclot environ 15 jours après et la chenille atteint son complet développement en 5-6 semaines. La chrysalide donne le papillon en août et celui-ci fait une nouvelle ponte au bout de 10-12 jours. Les jeunes larves sont noires ou brun rougeâtre avec des prolongements charnus et une large tache blanche sur les anneaux 6 et 7, puis d'un cendré bleuâtre avec des tubercules épineux et des bandes transversales noires marquées de points rouges. Elles sont faciles à élever. Leurs tentacules rétractiles laissent échapper un liquide dont nous avons parlé précédemment (p. XXIII). Certains individus répandent parfois une odeur de musc (F. d. J. N. 1903, p. 38).

Les chenilles se rencontrent en Haute-Marne

jusqu'à l'arrière-saison ; nous en avons pris à leur deuxième mue du 15 au 17 octobre. Les chrysalides tardives de cette génération éclosent généralement en mai ou juin ; mais on en rencontre qui ne livrent le papillon qu'en juillet, parfois même accidentellement commencement d'août (1) ; dans ce cas, il n'y a qu'une génération.

M. M. Sand, dans son catalogue des Lépid. du Berry et de l'Auvergne, dit (p. 1) : « Une partie des chrysalides d'automne éclot quinze jours après. L'autre partie (chrysalides grises) hiverne pour éclore au printemps ». Cette dernière phrase semblerait indiquer que les chrysalides vertes seraient celles qui écloraient les premières. En ce cas, la constatation du célèbre lépidoptériste ne serait plus rigoureuse pour notre région, comme nous avons pu maintes fois le vérifier nous même. Onze chenilles capturées à toute leur taille en septembre et octobre 1903 et métamorphosées quelques jours après dans la même boîte ont fourni cinq chrysalides vertes et six grises (2). Voici les dates exactes d'éclosion en 1904 :

Chrysalides vertes : 7, 9, 11, 13, 15 juin.
Chrysalides grises : 29 mai, 4, 6, 8, 10, 21 juin.

— *Bibl.* : Dup., 41, pl. 1, fig. 2. — Brehm, 251, fig. 1260. — Lambil. 6. — An. soc. Fr., 1867, p. LXVII et 1887, pl. 7, fig. 1 (patte éc. par Goos.). — Goos., An. Leval, 1896, p. 53. — Austant, Le Nat., 1892, p. 13, 23 et 31. — Hb. 41. — O. 1, 2, 121. — Rœs. 1, 3, pl. 1, fig. 1. — Pr., pl. 3, fig. 1. — Sp. 2, pl. 1, fig. 2a b et pl. 48, fig. 1. — Schultz, Il. Zeit. f. Ent., 1899, p. 235, 331, 360 et 1900, p. 90. — Sepp. 1, 2, pl. 3. — Dale, 2. — Chapman, Ent. M. Mag. 1893, p. 139. — Slater, Sciences, 1893, p. 546. — Bacot, Ent. Record, 1896, p. 240.

---

(1) Cette éclosion de juillet est assez commune, celle d'août beaucoup plus rare. En exposant de temps à autre aux vapeurs ammoniacales des chrysalides de Machaon, nous avons remarqué que le papillon sortait beaucoup plus tard. L'éclosion d'août ne s'expliquerait-elle pas d'une façon analogue et l'état atmosphérique ne jouerait-il pas un rôle prépondérant dans cette quasi-anomalie ? Le fait signalé par M. de Rocquigny-Adanson (F. d. J. N. 1903, p. 205), d'un Machaon chrysalidé le 11 octobre et éclos le 4 juillet suivant, est donc loin d'être un phénomène rare, au moins dans notre région. On cite même des chrysalides qui n'auraient livré le papillon qu'au bout de deux ans. (Kathariner, *Insek.-Borse*, 1901, p. 212).

(2) Voir au sujet de la coloration grise : Merrifield, *Gradual formation of Pigment on the dark Pupa of P. Machaon*, dans *Ent. Record*, 1899, p. 262.

4. — **Papilio hospiton** Gené.

— *Chenille* : Cylindrique, avec de très légères éminences aiguës et jaunes, ces éminences mieux visibles sur les anneaux 2 et 11 ; pubescente*. Tête arrondie, un peu aplatie devant, légèrement poilue.

Robe vert clair mat, à incisions noires. Dorsale nulle, ou, si l'on veut, faite d'un trait noir sur chaque incision. Sous-dorsale remplacée par un trait orange largement entouré de noir, les cercles noirs presque reliés au bord postérieur de chaque anneau par un linéament noirâtre ; sous elle, un autre trait longitudinal noir. Stigmatale faite d'un rang de taches orange plus ou moins contiguës et limitées à la partie inférieure par un fin trait noir en croissant, la convexité tournée vers le bas ; au-dessus d'elle,* les stigmates qui sont bien visibles, subelliptiques, noirs à centre* pâle, cerclés de la couleur du fond, puis de noir. Ventre verdâtre avec une tache noire entre les pattes membraneuses. Pattes : les écailleuses verdâtres, à extrémité noir luisant ; les membraneuses verdâtres marquées extérieurement au milieu d'un point noir. Tête verte, à deux traits latéraux obliques noirs ; entre ces traits s'en trouve un autre sur lequel sont placés les ocelles ; Λ lavé de jaune orangé dans son intervalle, avec un trait longitudinal noir ; pièces buccales pâles. Clapet à 2 taches noires accolées.

— *Epoque* : Juin à Août.

— *Plantes* : Ruta corsica ; peucedanum paniculatum ; ferula vulgaris et nodiflora (Revelière).

— *Chrysalide* : Semblable à celle de *machaon*, de couleur cendrée, souvent un peu lavée de verdâtre pâle. Long. 2,5 ; des ptérothèques 1,8.

— *Parasites* : Trogus lutorius Grav., Dinotomus violaceus Mocs.

— *Eclosion* : Mai.

— *Dispersion :* Corse et Sardaigne.
FRANCE. — Corse : *Ajaccio, Vivario, pente du Rotondo, Bastelica*, etc.

— *Mœurs* : La chrysalide hiverne. L'adulte est comme une forme insulaire du précédent, et M. Standfusz a pu obtenir l'*hospiton* presque pur en traitant par une chaleur convenable des chrysalides de *machaon*. (Culot, Interméd. Bombyc. et Entomol., 1904, p. 343.) Le papillon mâle répand une agréable odeur, celle-ci surtout bien sensible pendant les premières heures qui suivent l'éclosion (Fri.).

— *Bibl.* : Goos, An. Leval, 1896, p. 54. — An. Soc. Fr. 1866, p. 552. — Stet. ent. Zeit., 1881, p. 145. — Sp. 2, pl. 6, fig. 2. — Curo, 20. — Mém. Ac. Turin, 1839, p. 83. — Damry, Ent. Zeitsch. 1898, p. 11.

2me G. : THAIS Fab.

5. — **Thaïs polyxena** Schiff. = Hypsipyle Fab. = Hypermnesta Scop.

— *Chenille* : Cylindrique, les prolongements tubuleux brun rouge à bout noir, leurs poils jaunes. Robe incarnat pâle, jaune rougeâtre ou un peu ardoisée, à quelques petits points noirs. Lignes ordinaires nulles ; parfois cependant, au moins chez certains échantillons exotiques, on remarque une raie sous-dorsale plus obscure.

— *Var. Cassandra* Hb. : Robe plus sombre, parfois jaune citron, les prolongements tubuleux fauve rouge, brun noir ou noir, à poils noirs. Une bande dorsale brune et une série latérale de points noirs disposés en triangle.

— *Epoque* : Avril à Août ; la rechercher seulement de Juillet à Août.

— *Plantes* : Aristolochia pistolochia, rotunda et clematitis ; c'est sur cette dernière surtout que vit la var. *cassandra* Hb.

— *Chrysalide de var. cassandra* Hb. : Allongée, cylindrico-conique, rigide, lisse, les étuis des antennes et de la trompe seuls légèrement saillants, chagrinée assez grossièrement et peu profondément. Couleur gris jaunâtre, gris terreux ou cendré chaud avec quatre bandes longitudinales noires plus ou moins régulièrement délimitées chaque côté. Long. 2-2,3 ; des ptérothèques, 1,3-1,5 ; larg. de tête, 0,6-0,7.

— *Eclosion* : Mars à Mai, parfois 2-3 ans après.

— *Œuf* : Moyen, en forme de pain, la partie supérieure élevée, la base aplatie, le sommet à méridiens cannelés. Brunâtre clair, mais paraissant rougeâtre, car le sommet porte en son milieu un point et les côtés un anneau, l'un et l'autre rougeâtres (Zdobnicky).

— *Dispersion* : Littoral méditerranéen et sud de l'Europe jusqu'à Vienne.
FRANCE. — *Var. Cassandra* Hb. ; Alpes-Maritimes ; Var : *Hyères*, *Cannes* ; Bouches-du-Rhône : *Aix*, au *Tholouet* (Boyer).

— *Mœurs* : Les œufs, ordinairement pondus par groupes de 60 environ, sont déposés à la partie inférieure, rarement aussi à la partie supérieure des feuilles d'Aristolochia clematitis. A l'éclosion, la chenille est arrondie, d'un gris noir, avec deux rangs de taches dorsales sombres ; tête et plaque du cou noir luisant ; pubescence éparse. Après la 1re mue, chaque anneau porte 4 prolongements tuberculeux (le premier n'en porte pas sur le dos et le dernier n'en possède aucun sur les côtés), ceux-ci vermillon à pointe gris sombre ; dorsale claire ; pubescence noire. A la 2e mue, la robe devient blanchâtre, avec 8 rangs de taches noires, les dorsales plus grosses. Tête et plaque du cou brun rouge. Ventre gris. Tentacules jaunes. Elle aime le plein soleil. En société lorsqu'elles sont jeunes, elles mangent les feuilles tendres du sommet de la plante. Après la 2e mue, elles se dispersent et vivent isolées. La chrysalide hiverne et l'état léthargique peut durer de 9 mois à 3 ans.

— *Bibl.* : Dup. 44, pl. 2, fig. 1 — Mil. Lép. 6e fasc. p. 2. pl. x, fig. 2 à 5. — Goos., An. Leval., 1896, p. 54. — Hb., 44. — O., 1, 2, 124. — Tr., 10, 83. — Frr., 1, 13, 7. — Esp., 53. — Wild., 58. —

Pr., pl. 3, fig. 4. — Stet. ent. Zeit. 1851, p. 145, et 1852, p. 177. — Sp., 3, pl. I fig. 3 a b. — Jander, Zeit. für Entomologie, 1901, p. 26. — Dollman, Ent. Record, 1902, p. 245. — Zdobnicky, Soc. ent. 1903, p. 36.

6. — Thaïs rumina L.

— *Chenille* : Robe orange ou jaune rougeâtre, parfois gris un peu obscur avec une légère teinte rousse. Prolongements charnus rouges, jaune rouge ou grisâtres avec l'extrémité plus ou moins rougeâtre, les poils noirâtres. Chaque anneau porte dans sa moitié antérieure des petits traits noirs longitudinaux et parallèles. Ventre plus pâle. Tête jaunâtre, marquée de noir.

— *Var. medesicaste* H. : Robe jaune ocreux, incarnat pâle, ou brun rougeâtre, avec la région dorsale souvent un peu ardoisée ou violacée. Prolongements charnus jaunâtres, ceux des anneaux 1-2 plutôt rougeâtres, ceux de la région dorsale paraissant verdâtres à la base. Poils noirs. Dorsale double, noire, faite de traits largement séparés, placés entre les prolongements charnus. Sous-dorsale double, comme la dorsale. Stigmatale faite d'une rangée de petits traits noirs très resserrés, également placés entre deux prolongements. Ventre verdâtre, sans ligne. Pattes : les écailleuses plus ou moins noirâtres ; les membraneuses tirant sur le verdâtre, avec le dernier article obscur. Tête en partie noire et gris verdâtre. Tentacules jaune rougeâtre. Long. 2-2,5.

— *Epoques* : Mai à Août.

— *Plantes* : Aristolochia pistolochia, clematitis, sipho, bœtica (Ramb.) et autres.

— *Chrysalide* de var. *medesicaste* H. : Allongée, cylindrico-conique, arrondie vers la tête, grisâtre ou cendré obscur, avec 4 bandes et des traits noirs, généralement moins nettes que chez var.

Cassandra Hb., parfois même effacées et indistinctes. Long. 1, 8 ; larg. 0,5, de la tête 0,5.

— *Parasite* : Anomalon tenuicorne Grav.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Dispersion* : Midi de la France et Espagne.
FRANCE.—Alpes-Maritimes ; B.-Alpes : *Digne* (jusqu'à 620 mètres d'altitude) ; Var ; Bouches-du-Rhône, çà et là ; ! accidentel à *Aix* ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; Languedoc.

— *Mœurs* : Cette espèce paraît environ un mois après var. *Cassandra* Hb. L'éclosion a lieu parfois 2-3 ans après la chrysalidation.

— *Bibl.* : B. R. G., pl. 2, fig. 4 à 6. — Dup. 220, pl. 33, fig. 94. — Mil. Lép. 7e fasc. 1, pl. x, fig. 1. — Goos., An. Leval, 1896, p. 55. — Sp. 3, pl. 6, fig. 3.

3me G. : PARNASSIUS

7. — Parnassius Apollo L.

— *Chenille* : Cylindrique, épaisse, à anneaux distincts, avec des éminences ou verrues sur deux rangs dorsaux et des poils. Tête arrondie, petite. Robe d'un noir velours, les éminences bleu d'acier. Dorsale et stigmatale remplacées par un rang de taches jaune rouge, dont deux sur chaque anneau, une à l'avant, l'autre à l'arrière ; elles sont au nombre d'environ 25-27. Stigmates jaune rougeâtre, entourés de plusieurs points bleu d'acier. Ventre noir plus clair. Pattes et tête noires, cette dernière mate et souvent marquée sur chaque lobe d'une tache bleuâtre. Long. 4,5-5.

— *Epoque* : Avril à Juin.

— *Plantes* : Saxifragées et Crassulacées : saxifraga ; sedum album et telephium ; sempervivum tectorum (Goos.).

— *Chrysalide* : Cylindrico-conique, gris rougeâtre saupoudré de bleuâtre (Sp. pl. 1, fig. 4 b).

— *Eclosion* : Avril à août.

— *Œuf* : Mi-sphérique, côtelé dans le sens de la longueur et dans le sens transversal, les côtes formant ainsi des éminences régulières, ce qui lui donne l'aspect d'une mûre ou d'un oursin (An. Soc. Fr. 1884, p. 143, pl. 5, fig. 30. — Sp. pl. 50, fig. 2).

— *Dispersion* : Régions montagneuses de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre et des régions circumpolaires. Entre Trêves et Spa (F. d. J. N., 1887, p. 59) et également entre Trêves et Coblence, vers Lochem (Dutreux, dans F. d. J. N., 1881, p. 91).

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; Hautes et Basses-Alpes ; Isère ; Lozère ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Cévennes ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Vosges ; Alsace ; Haut-Rhin ; Jura ; Saône-et-Loire : 1 exemplaire à *Saint-Jean-de-Vaux*.

— *Mœurs* : La chenille, toute formée dans l'œuf avant l'hiver, ne rompt sa coque qu'en avril suivant ; elle vit solitaire et aime à manger par la grande chaleur ; on ne la rencontre guère qu'à partir de 600 mèt. d'altitude. La chrysalidation a lieu dans un léger réseau, entre les feuilles ou sur terre. Le papillon, tout en fréquentant de préférence les grands sommets, descend souvent jusque dans les plaines et les prairies.

— *Bibl.* : B. R. G., 2, 1. — Dup. 46, pl. 2, fig. 4. — Goos., An. Leval, 1896, p. 56. — Esp. 1, pl. 2, fig. 1. — Hb. 45. — O. 1, 133. — Frr. pl. 601. — Wild. 58. — Rœs. pl. 4. — Sp. 4, pl. 1, fig. 4a. — Aust. pl. 1, fig. 1 à 3. — Hagen, Stet. Ent. Zeit. 1882, p. 407. — Frings, Soc. ent. 1897, p. 190 (Ein Tonapparat). — Selmons, Soc. ent. 1894, p. 50. — Krodel, Ent. Zeitschr. 1898, p. 50. — Chapman, The Ent. 1900, p. 282. — Bul. sc. Colmar, 1876, p. 165. — Warburg, Ent. Record. 1893, p. 50.

8. — **Parnassius delius** Esp. = phœbus God.

— *Chenille* : Allongée, cylindrique, pubescente, sans saillies, un peu atténuée aux deux extrémités. Tête arrondie, petite. Robe noir velours. Un rang sous-dorsal de taches orangées, dont deux chaque côté

du 1er et du 12e anneau et parfois aussi du 2e et même du 3e, et trois, la médiane plus petite, sur chacun des autres. Long. 4-5.

— *Epoque* : Juillet à août.
— *Plantes* : Saxifraga aizoides (Frey) ; sempervivum montanum (Curo).
— *Eclosion* : Juin à juillet.
— *Dispersion* : Russie et sommets élevés des Alpes.
FRANCE. — Savoie ; Hautes et Basses-Alpes.
— *Bibl.* : Stet. ent. Zeit. 1877, p. 219. — Sp. 4, pl. 48, fig. 2. — Curo, 21. — Sellon, The Entomol., 1892, p. 234. — Selmons, Soc. ent. 1895, p. 34.

9. — Parnassius mnemosyne L.

— *Chenille* : Cylindrique, un peu atténuée, surtout antérieurement, finement pubescente, sans saillies. Robe noir velours ou grise avec les incisions noires. Dorsale et stigmatale remplacées par des taches ovales jaunes ou orangées, 1 sur le 1er anneau, 4 sur les deux suivants, 2 sur chacun des autres, l'antérieure plus grande. Ventre et pattes noires. Tête noire, la partie postéro-supérieure à une tache médiane jaunâtre. Long. 3,5-4.

— *Epoque* : Avril à juin.
— *Plantes* : Sedum et saxifraga (Mart.) ; Corydalis cava et halleri (Schœf.), bulbosa et solida (Goos.).
— *Chrysalide* : Epaisse, obtuse, jaune d'œuf tachetée de blanchâtre.
— *Eclosion* : Mai à juillet.
— *Œuf* : Cylindrico-conique, allongé, assez semblable à un cône de pin dont on aurait coupé la pointe (Goos. An. Soc. Fr. 1884, p. 143).
— *Dispersion* : Prairies des hautes montagnes de l'Europe, jusqu'en Norvège, à une altitude de 800-2500 mètres.
FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Saint-Dalmas, Fenestra* ; Hautes et Basses-Alpes ; Var : *la Ste-Baume* (Powell et Siepi, F. d. J. N., 1904,

p. 247) ; Auvergne : *Mont-Dore* ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées.

— *Mœurs* : La chenille se cache le jour près de la terre et elle se transforme en chrysalide dans un réseau assez épais placé entre les feuilles.

— *Bibl.* : Oberth., Papilion, 20. — Goos., An. Leval, 1896, p. 57. — Frr. III, 37, pl. 217. — Sp. 4, pl. 1, fig. 5. — Spangberg, Ent. Tidsk., 1882, p. 152. — Tomala, Soc. ent. 1892, p. 142. — Aigner-Abafi, Rovart. Lapok, 1901, p. 141.

II[e] Fam. : PIERIDÆ

— Chenilles allongées, cylindriques, bi-atténuées, granuleuses et couvertes d'une pubescence qui est parfois peu visible. Tête arrondie, subglobuleuse. Corps généralement vert, presque toujours avec des atomes ou des taches noires. Quelques espèces (*P. brassicæ* et *rapæ*, *E. cardamines*) portent sur leur corps, outre les poils ordinaires, des poils tubulaires qui laissent suinter comme une fine gouttelette d'un fluide transparent (Lambil. 24). Certaines *Euchloe* portent des ganglions analogues aux tentacules des *Thaïs* ; ces ganglions, très petits, ne sont guère visibles quand la chenille est vivante. De plus, entre la tête et la première paire de pattes, on remarque deux glandes très grandes et séparées en mamelles, destinées à sécréter un liquide qui semble nécessaire à la trituration des aliments. Ces glandes se trouvent aussi chez quelques *Pieris*, *Zegris eupheme* et d'autres espèces (Goossens).

— Chrysalides fortement anguleuses ou parfois effilées aux deux extrémités et partant naviculaires (*Euchloe*), souvent arquées, avec les anneaux libres ou soudés ; elles sont suspendues par la queue et par un lien transversal.

1er G. : APORIA Hb.

10. — Aporia cratœgi L. = Nigrovenosus Retz.

— *Chenille* : Assez allongée, cylindrique, densément et assez longuement poilue, les poils isolés * sur de petites granulations. Tête petite, arrondie.

Robe d'un noir très luisant, la région stigmatale ordinairement plus pâle, ardoisée ou cendré bleuâtre. Poils : les dorsaux noirs ; les sous-dorsaux fauves et formant deux larges bandes caractéristiques, continues ou subcontinues (ces poils fauves manquent ordinairement sur les anneaux 1 et 12) ; les stigmataux blanchâtres ou grisâtres. Stigmates subronds, noirs. Ventre noir luisant. Pattes : les écailleuses noir luisant, les membraneuses noires, grises ou ardoisées. Tête noire assez peu luisante, avec des poils blanchâtres. Long. 3-3,5.

— *Var. a.* — Région stigmatale ardoisé pâle, les stigmates seuls formant une tache noire bien distincte. Chaque côté de la bande sous-dorsale fauve, qui est moins large, se trouvent des litures obliques pâles.

— *Epoque* : Juillet à mai.

— *Plantes* : Cratœgus oxyacantha, prunus spinosa, pyrus malus et communis, cerasus mahaleb et tous arbres à noyaux ; quercus robur.

— *Chrysalide* : Allongée, jaune verdâtre, à nombreuses taches noires placées en lignes longitudinales ; nervures des ailes visibles en noir ; souvent aussi des traits jaune foncé (Brehm, fig. 1276. — Wilde, 53, pl. 1, fig. 8. — Sp. pl. 1, fig. 6 b).

— *Parasites* : Ichneumon culpator Schr., oscillator Wesm. ; Amblyteles mesocastanus Grav. ; Pimpla instigator Gr., varicornis Gr. ; Microgaster cratœgi Ratz.

— *Eclosion* : Mai à juillet.

— *Œuf* : Cylindrique, renflé au milieu, arrondi à la base, côtelé longitudinalement, surtout vers le

sommet, ce qui le fait ressembler au « calice d'une fleur qui aurait 7-8 sépales ». Jaune brillant virant au blanc argent 15 jours après la ponte ; il paraît alors plus fortement côtelé et comme couvert de granulations aux deux extrémités (An. Soc. Fr. 1884, pl. 5, fig. 32. — Sp. pl. 50, fig. 3. — Dale, 8).

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Alpes-Mar. ; H. et B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; H. et B.-Pyrénées (jusqu'à 2.000 mèt.) ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Morbihan ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados : manque au pays d'Auge (Moutier) ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *St-Dizier*, *Langres*, *Hortes*, *Montigny*, *Latrecey*, etc.

— *Mœurs* : Les accouplements ont lieu en Hte-Marne vers le 16 juin et les œufs, pondus à la fin du même mois, sont placés à découvert sur une feuille au nombre de 12 à plus de 100. L'éclosion se fait en général 15-20 jours après, c'est-à-dire en juillet, comme nous avons pu nous-même le constater à plusieurs reprises (1). Les jeunes larves filent une toile légère et fermée ; elles ménagent toutefois un orifice par lequel elles passent matin et soir pour manger. Avant l'hiver, elles en construisent une autre plus forte et elles demeurent ainsi jusqu'en mars ou avril, époque à laquelle elles se séparent, d'abord en s'éloignant sur les différentes branches du végétal, puis en se transportant sur d'autres arbustes. Elles mesurent en ce moment de 1-1,5 cent., et dès lors la croissance se fait rapidement, au moins pour quelques-unes, car il en est qui n'atteignent toute leur taille que fin mai. La chrysalide, suspendue par la queue et par un lien transversal sous les chaperons des murs ou après la plante, éclot au bout de 15-20 jours et donne parfois des adultes à ailes entièrement transparentes (Sajo, Illustr. Wochenschr. für Ent. 1896, p. 354).

(1) M. de Rocquigny-Adanson a également remarqué ce fait (F. d. J. N., 1900, p. 26). En Angleterre, l'éclosion semble aussi avoir lieu vers la même époque (Dale, 8).

— *Bibl.* : B. pl. 4. — Dup. 48, pl. 2. fig. 6. — Brehm, 259, fig. 1275. — Goos., An. Leval., 1896, p. 58. — Lambil., 10. — Hb., 46. — O., 1, 142. — Rœss., 1.15, pl. 3. — Pr. pl. 3, fig. 7. — Sp., 5, pl. 1, fig., 6 a et pl. 6, fig. 4. — Illustr. Wochenschr. für entom. 1896, p. 101, 113 et 275. — Sepp. III. 37, pl. 10. — Bück., pl. 2, fig. 1 a à d. — Dale, 8. — Merrifield, Ent. Mag. XXVIII, p. 163. — Hodge, The Ent. 1896, p. 356. — Sajo, Il. Zeit, f. Ent. 1899, p. 218. — Battley, The Ent. 1903, p. 249.

2e G. : PIERIS Schrk.

11. — Pieris brassicæ L.

— *Chenille* : Allongée, cylindrique, plissée transversalement, atténuée antérieurement à partir du 6e anneau, à poils assez épais, isolés et bien visibles. Tête arrondie, subglobuleuse.

Robe verdâtre ou jaune verdâtre, tirant parfois sur l'ardoisé pâle, avec de grosses taches noires qui portent presque toujours* un petit tubercule saillant surmonté d'un assez long poil blanchâtre et sont ainsi disposées sur chaque anneau : une chaque côté de la dorsale, à l'avant du segment (au moins à partir du 4e); deux entre la dorsale et la stigmatale, celles-ci placées obliquement, l'antérieure plus rapprochée de la stigmatale ; sur les anneaux 1-5-6, ces taches sont ordinairement fondues en une seule à contours très irréguliers. D'autres petites taches noires très nombreuses semées irrégulièrement et ordinairement surmontées d'un petit poil noir. Dorsale continue de 1-12, jaune. Sous-dorsale nulle. Stigmatale continue, large, jaune, le bord inférieur souvent fondu. Stigmates ronds, peu visibles, blanchâtres*, finement cerclés de noir. Ventre verdâtre, luisant, fortement pointillé de noir, au moins à la base des pattes. Pattes* testacées ou jaunâtres. Tête de la

couleur du fond ou légèrement bleuâtre, au moins sur les côtés, avec de nombreuses granulations noires surmontées chacune d'un poil blanc ou noir ; le Λ et la base des mandibules ordinairement sombres, l'intervalle du Λ jaunâtre. Long. 3-4 ; larg. 0,4-0,5.

— *Epoques* : Tout l'été, à partir de Mai ou Juin, surtout d'Août à Octobre ; parfois, mais exceptionnellement, en Novembre (Rouledge, The Entomol., 1894, p. 106).

— *Plantes* : Crucifères surtout : brassica oleracea, nasturtium officinale ; cochlearia armoracia ; tropœolum majus et minus.

— *Chrysalide* : Anguleuse, avec prolongement frontal jaune terminé en pointe mousse ; corps caréné, le 2e segment abdominal présentant chaque côté une pointe noire ; prolongement anal aplati, ayant à la base un relief en fer à cheval et au côté opposé une tache bifurquée, noire. Elle est jaune verdâtre avec de nombreux points noirs assez gros et* un épais pointillé également noir. Carène jaune, la partie la plus anguleuse noire ; pointe terminant les ptérothèques libre, noire. Long. 2,3-2,5 ; des ptérothèques, 1,7 ; larg. 0,5 ; des deux pointes du 2e seg., 0,6 (Brehm, fig. 1267).

— *Parasites* : Microgaster reconditus Nees., glomeratus L. avec ses hyper-parasites : Hemiteles fulvipes, areator Pz., vicinus Grav. et Mesochorus aciculatus (Bignell). — Pteromalus puparum L.; Exetastes illusor Grav. ; Pimpla varicornis Grav. ; Doria concinnata Meig. ; Exorista vulgaris Meig.; Limneria ebenina Grav. ; Apanteles rubripes Halid. (Cameron) ; on peut encore ajouter comme destructeur la Formica rufa (Bernède), et comme parasite des œufs Cosmocoma ovulorum Hal.

— *Eclosion* : Toute la bonne saison, à partir de Mai ; très rarement Mars ; surtout d'Août à Octobre.

— *Œuf* : Conique, d'un jaune plus ou moins brillant.

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; H. et B. Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orient.; H.-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Creuse ; Puy-

de-Dôme ; Cantal ; Gironde : Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Morbihan ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Saône ; Haute-Marne : *partout*.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus sous les feuilles, tantôt disséminés, tantôt par groupes de 30 à plus de 100. L'éclosion a lieu une dizaine de jours après, et les jeunes chenilles semblent rechercher les feuilles superficielles ; parfois elles dévorent les œufs non encore éclos (Lambil.) La nymphose s'opère, soit sur la plante nourricière ou tout autre arbuste, soit mieux, principalement à l'arrière-saison, sous les chaperons des murs environnants. La chrysalide est suspendue par la queue et par un lien transversal. C'est en cet état que l'insecte passe la mauvaise saison. L'adulte se laisserait parfois attirer par les fleurs artificielles (Bedford, The Ent. 1897, p. 197).

— *Bibl.* : B. R. G. pl. 4. — Dup. 50, pl. 2, fig. 7. — Brehm. 255, fig. 1266. — Goos., An. Leval. 1896, p. 59. — Lambil. 13. — Lucas, An. Soc. Fr. 1884, p. CLIII. — Barthe, Miscel, ent. 1892, p. 19. — Esp. 3. — Hb. 46. — O. 1, 144. — Wild. 54. — Pr. pl. 3, fig. 8. — Sp. 6, pl. 1, fig. 7. — Bück. 148, pl. 2, fig. 2 a b. — Dale, 11. — Grover, The Ent. 1896, p. 365. — Dohrn, Stet. E. Zeit. 1876, p. 108. — Auel, Allg. Zeit. f. ent., 1902, p. 117, 139 et 184.

12. — Pieris rapæ L.

— *Chenille* : Cylindrique, un peu atténuée aux deux extrémités, subplissée transversalement, à poils nombreux, très courts, blanchâtres.

Robe d'un vert plutôt sombre, atomée de noir. Dorsale assez fine, continue, jaune, sous-dorsale nulle. Stigmatale jaune, souvent faite de 1 ou 2 taches par anneau, ces taches séparées ou contiguës ; au-dessus d'elles les stigmates, qui sont très petits, elliptiques, blancs, finement cerclés de noir. Ventre vert, parfois lavé de cendré bleuâtre ou de bleu ciel pâle, sans tache ni ligne. Pattes vertes. Tête verte, avec

des poussières noires surmontées de petits poils, ceux-ci plus nombreux vers le sommet ; ocelles noirs. Long. 2,3-3.

— *Epoques* : Juin à Octobre, parfois même, mais rarement, en Novembre et Décembre.

— *Plantes* : Crucifères surtout : Brassica oleracea, rapa et var. esculenta ; tropœolum majus ; reseda (Stainton). En captivité, goyavier du Congo (Lambil. 10).

— *Chrysalide* : Très anguleuse sur les côtés, la tête prolongée en forte pointe, avec l'abdomen densément ponctué. Prolongement anal assez court, bilobé, fendu jusqu'à sa rencontre avec la carène ventrale ; il est marqué à sa base d'une sorte de fer à cheval. Couleur cendrée, brunâtre, jaunâtre ou gris verdâtre, avec de nombreux points noirs, ceux des ptérothèques dessinant les nervures des ailes. Stigmates marqués, au moins chez les chrysalides fraîches, par un trait transversal jaune. Long. 2. (Brehm. fig. 1270).

— *Parasites* : Microgaster glomeratus L. et ses hyperparasites : Hemiteles fulvipes et Mesocorus aciculatus — Doria concinnata Meig ; Phryxe pieridis R. D. ; Pteromalus puparum L. ; Exorista vulgaris L. (Bignell.) ; Apanteles rubecula Marsh. ; Formica rufa (Bernède).

— *Eclosion* : Toute l'année, depuis fin Février, parfois Janvier (Kirkaldy, The Ent. 1899, p. 73) jusqu'à Novembre, en 2-3 générations (1).

— *Œuf* : Pyriforme, côtelé longitudinalement, les côtes atteignant le sommet ; il est, en outre, finement réticulé. Jaune verdâtre virant au vert. (Sepp. 1, 2, pl. 4).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et Loire ; Loire-Infér. ; Finistère ; Morbihan ; Loir-et-Cher ; Eure et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ;

(1) Dans les boîtes à élevage, on en obtient facilement dès la seconde moitié de Janvier.

Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *partout.*

— *Mœurs* : Les œufs sont généralement isolés sur les feuilles ; la chenille mange les feuilles superficielles de la plante, mais pénètre aussi jusqu'au cœur. La dernière génération opère sa nymphose pour l'hiver et la chrysalide est suspendue par la queue et par un lien transversal.

— *Bibl.* : B. pl. 4. — Dup. 52, pl. 3, fig. 8. — Brehm. 258, fig. 1269. — Goos., An. Leval 1896, p. 59. — Lambil. 15. — F. d. J. N. 1901, p. 191. — Esp. 1, pl. 3, fig. 2. — Hb. 47. — O. 1, 146. — Wild. 54. — Rœs. pl. 5. — Pr. pl. 3, fig. 10. — Sp. 6, pl. 1, fig. 8. — Sepp. 2, pl. 4. — Bück. 19 et 152, pl. 2, fig. 3. — Dale, 15. — Schwarz, dans Proc. entomol. soc. Washington I, p. 250. — Soule, Psyche, 1888.

13. — Pieris ergane H.-G.

— *Chenille* : D'après Griebel, elle est pubescente, d'un vert bleuâtre mat, avec de nombreux petits points noirs surmontés de courts poils blanchâtres. Dorsale et sous-dorsale nulles. Stigmatale faite d'une tache jaune sur chaque anneau. Stigmates brun clair bordés de sombre. Pattes : les écailleuses vert bleuâtre, à extrémité brun clair ; les membraneuses avec la couronne brun clair. Tête pubescente, vert brunâtre, pointillée de noir, les pièces buccales brun clair. Long. 3.

— *Epoque* : Avril.

— *Plantes* : Crucifères (Griebel).

— *Eclosion* : Avril ; Juin-Juillet. Deux générations.

— *Dispersion* : Dalmatie, Carinthie et Balkans.
FRANCE. — Cette espèce aurait été prise dans la Meuse (?).

— *Bibl.* : Sp. 6, pl. Sup. 1, fig. 3.

14. — Pieris napi L.

— *Chenille* : Cylindrique, à trapézoïdaux noirs surmontés chacun d'un très petit poil et à granulations blan-

ches placées, les unes irrégulièrement, d'autres assez régulièrement en lignes longitudinales.

Robe vert tendre, avec les incisions plus ou moins jaunâtres. Dorsale et sous-dorsale nulles, mais semblant* faites de granulations blanches. Stigmatale large, continue, jaune ; à sa partie supérieure les stigmates, qui sont elliptiques, blanc cerclé de noir, rarement jaunâtre cerclé de rouge, ceux des anneaux 1 et 11 plus gros. Ventre vert, sans tache ni ligne. Pattes vertes. Tête d'un vert plus pâle, luisante, avec quelques poils courts.

Assez semblable à *rapæ*, dont elle diffère surtout par sa teinte vert clair, par l'absence de ligne jaune sur le dos et de pointillé noir dans la région sous-stigmatale.

— *Epoque* : Juin à Septembre.

— *Plantes* : Crucifères surtout : Brassica rapa et oleracea ; tropæolum majus ; medicago (Goos.) ; reseda lutea et luteola — Arum maculatum. (Sibille, Revue soc. ent. Namur, 1905, p. 46.)

— *Chrysalide* : De couleur variable : jaune verdâtre, vert clair, brun cuir ou brun noir, avec des lignes et des taches noires et des points jaunâtres. Bords des ptérothèques jaunes (Brehm, fig. 1273). On en rencontre assez souvent une var. vert brillant avec des bordures jaune clair. (Brit. Nat. 1892, p. 260.)

— *Parasite* : Hoplismenus nigripes Gir.

— *Eclosion* : Presque toute l'année, mais surtout de Mars à Juillet, généralement en 2 générations ; dans le Midi dès Février. En maintenant les chrysalides à douce température pendant l'hiver, nous avons obtenu des papillons depuis le 5 Janvier.

— *Œuf* : Pyriforme, côtelé longitudinalement et réticulé transversalement. Vert pâle virant à l'argenté avant l'éclosion. (An. soc. Fr. 1884, pl. 5, fig. 31).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Mar. ; H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Creuse ; Puy-

de-Dôme ; Cantal ; Pyrénées Orientales ; Haute-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Finistère ; Morbihan ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Hte Saône ; Doubs ; Jura ; Allier ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *partout*.

— *Mœurs* : Les œufs sont généralement isolés sur les feuilles ; l'éclosion a lieu quelques jours après la ponte et les jeunes chenilles atteignent leur complet développement en un mois environ. Celles d'Avril et surtout celles de Septembre donnent généralement la variété estivale *napeæ* Esp. ; celles de Juin, Juillet fournissent plutôt la var. *bryoniæ* Ochs. La dernière génération hiverne à l'état de chrysalide, celle-ci suspendue par la queue et par un lien transversal. Parfois l'éclosion n'a lieu que 12 mois après la chrysalidation (Sladen, The Ent. 1902, p. 242). Le papillon mâle répand généralement une odeur très agréable, analogue, d'après Sélys-Longchamps, à celle du thym (Mém. soc. sc. Liège, 1844, tome II) ou mieux, d'après Perkins, à celle de la verveine (Ent. month. Mag., 1887, p. 11 et 40).

— *Bibl.* : B. pl. 5. — Dup. 53, pl. 3, fig. 9. — Brehm 258, fig. 1272. — Goos., Ann. Leval. 1896, p. 60. Lambil. 17. — Esp. 3. — Hb. 47. — O. 1, 149. Wild. 55. — Pr. pl. 3, fig. 9. — Sp. 6, pl. 1, fig. 9. — Sepp. pl. 1. — Bück. 20 et 156, pl. 2, fig. 4. Dale. 18. — Brit. nat. 1892, p. 260.

15. — **Pieris callidice** Esp.

— *Chenille* : Gris bleuâtre, pointillée de noir, souvent jaunâtre dans la région dorsale. Chaque côté du dos une ligne blanche ; stigmatale également blanche ; toutes ces lignes tachées de jaune à la partie antérieure de chaque anneau. Stigmates blanc bleuâtre. Ventre brunâtre. Pattes écailleuses noires. Tête gris bleuâtre, entourée de jaune ou avec une tache jaune sur les côtés, chargée de points saillants noirs, surmontés chacun d'un petit poil.

— *Époque* : Août à Juin suivant.

— *Plantes* : Crucifères croissant au sommet des hautes montagnes, dans le voisinage des neiges éternelles : arabis alpina ; nasturtium alpinum ; cardamine sylvatica ; sempervivum arachnoideum et montanum (Curo).

— *Chrysalide* : Verdâtre, jaune verdâtre ou grisâtre, finement pointillée de noir, avec le dos marqué d'une ligne jaune.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Sommets des hautes montagnes, à partir de 1.500 mètres. Pyrénées, Alpes et Caucase.

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Berthemont* ; H. et B.-Alpes ; Pyrénées-Orientales ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Haute-Garonne.

— *Obs.* : La chenille hiverne. D'après Bdv., la chrysalide passerait aussi la mauvaise saison appliquée contre les rochers.

— *Bibl.* : B, pl. 6. — Wilde, 55. — Sp. 7, pl. 1, fig. 10. — Curo, p. 22. — Goos., An. Leval. 1896, p. 61.

16. — Pieris daplidice L.

— *Chenille* : Cylindrique, pubescente, à tête arrondie, assez petite, très détachée. Robe gris bleuâtre, à nombreuses granulations ou points verruqueux noirs. Sous-dorsale assez large, continue, jaune ou blanc jaunâtre. Stigmatale à peu près de même largeur que la sous-dorsale, continue, jaune ou blanc jaunâtre. Ventre et pattes blanchâtres, verdâtres ou cendré bleuâtre, ces dernières généralement marquées chacune d'une tache jaune. Tête vert clair ou vert jaunâtre, ponctuée de noir et souvent marquée de 1-2 traits jaunes sur les côtés. Long. 3.

— *Var.* : Robe cendré bleuâtre ou verdâtre. Sous-dorsale et stigmatale, quand elles sont d'un jaune pâle, presque toujours marquées d'une tache jaune foncé à la partie antérieure de chaque anneau.

— *Epoques* : Juin à Juillet ; puis Septembre à Octobre.

— *Plantes* : Crucifères et résédacées : Sisymbrium erucastrum et sophia ; thlaspi arvense ; brassica ; cheiranthus ; erysimum cheirantoides et repandum (Rogenhofer) ; turritis glabra ; berteroa incana ; reseda lutea, luteola et odorata ; sinapis ; alyssum.

— *Chrysalide* : Gris sombre, gris brunâtre ou verdâtre, avec de nombreuses taches noires et quelques raies roussâtres. Abdomen marqué sur les côtés de traits blanc jaunâtre.

— *Parasite* : Anomalon xanthopus Schr. (Mathew).

— *Eclosion* : Avril à Juin ; puis Août à Octobre. Dans le Midi, la var. *bellidice* Ochs. paraît dès Février ou Mars. Dans le Nord, il n'y a qu'une génération.

— *Œuf* : Mi-sphérique, en forme de cupule, d'un rosé brillant (Dale).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique, excepté les contrées polaires.

FRANCE. — Corse ; B. Alpes ; Var ; Hérault ; Pyrénées-Or. ; Haute-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres, Hortes.*

— *Mœurs* : La jeune chenille est d'abord rougeâtre, avec la tête noire ; puis elle devient d'un vert bleuâtre pâle, à dorsale jaunâtre et tête vert pâle. Jusqu'à la 2e ou 3e mue, elle semble préférer les fleurs de la plante nourricière. Cette espèce hiverne à l'état de chrysalide. L'adulte, quoique n'étant pas très commun en Haute-Marne, s'y rencontre le plus abondamment sur la fin de Juillet et dans le courant d'Août. Il aime à voltiger dans les champs de trèfle et de luzerne. L'espèce a été TC en 1885, et on pouvait alors trouver très facilement à la fois la chenille et le papillon (Goos).

— *Bibl.* : B. R. G. Pap. pl. 6. — Dup. 55, pl. 4, fig. 11. — Goos., An. Leval. 1896, p. 61. — Lambil. 20. — Hb. 48. — O. 1. 156. — Wild. 55. — Pr. pl. 3, fig. 11. — Sp. 7, pl. 1, fig. 11 et pl. 6,

fig. 5. — Bück. 21 pl., 3 fig., 1 a à c. — Dale. 19. — Merrifield. Trans. Ent. Soc. Lond. 1897, p. XVIII.

3me G. — EUCHLOE Hb.

17. — Euchloe belemia Esp.

— *Chenille* : Semblable à celle de *tagis** Hb., mais avec une dorsale rouge (Goos.).

— *Eclosion* : Avril à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Dispersion* : Espagne et Portugal.

FRANCE.— Prise à *Morlaix*, par M. de Guernisac (Bellier, F. d. J. N. 1883, p. 114.), et signalée par M. Sand (Catal. lépid. Berry, p. 2) comme ayant été capturée à *Murat* (Ségny), et dans la *vallée de l'Alagnon* (Barretier). La var. œst. *Glauce* Hb. aurait été également rencontrée en Mai et Juin dans le Cantal, à *Murat* (F. d. J. N. 1883, p. 126).

— *Bibl.* : Goos., An. Leval. 1897, p. 24.

18. — Euchloe bella Cr.

— *Chenille* : Celle du type est assez semblable à *cardamines* L. Elle est cylindrique, assez allongée, un peu atténuée antérieurement, à anneaux distincts, visiblement pubescents. Stigmatale blanche. Tête assez petite, arrondie, plutôt lenticulaire, détachée.

Robe verte ou jaunâtre, fortement pointillée de noir (ces points ordinairement sur trois rangs transversaux), et parfois de rougeâtre dans la région dorsale. Dorsale continue, assez étroite, blanchâtre ou légèrement cendré bleuâtre. Stigmatale continue, étroite, blanche ou gris verdâtre, ordinairement marquée de petits points peu visibles. Stigmates elliptiques, blancs, finement cerclés de noir. Ventre et pattes concolores, le plus souvent verdâtres, le clapet de la couleur des bandes. Tête verdâtre, fine-

ment et fortement pointillée de noir, parfois un peu marquée de jaunâtre, pubescente. Long. 3-3,5.

— *Var. a.* — Robe verte, avec la région dorsale jaune, cette région tachetée de jaune ou d'aurore ; tout le corps pointillé de noir.

— *Var. b.* — Corps en entier jaune, avec des lignes rouges ou marquées de rouge.

— *Var. æst. ausonia* Hb. — Robe jaune ponctuée de noir. Dorsale bleue ou violette. Stigmatale blanche, verte ou bleue au bord supérieur. Des taches noires et rouges, généralement en nombre assez considérable.

— *Epoques* : Avril à Juillet ; puis Août à Octobre.

— *Plantes* : Crucifères, dont elle ronge surtout les siliques : sisymbrium erucastrum, sinapis incana, barbarea vulgaris (Const.), biscutella didyma, lœvigata et autres, raphanus raphanistrum, diplotaxis tenuifolia ; cheirantus cheiri, au moins en captivité (Breignet, An. Soc. Fr. 1887, p. cxx).

— *Chrysalide* : Fortement aiguë aux deux extrémités. Celle du type est ordinairement brune avec des points noirs, celle de la var. *ausonia* plutôt verte, avec la partie antérieure d'un pourpre violet.

— *Eclosion* : Mars à Mai ; puis Juin à Juillet. La var. *ausonia* Hb. paraît à partir de Mai.

— *Œuf* : En forme de poire ou mieux de bouteille, à méridiens cannelés. Jaune brunâtre, virant au gris plombé, avec la dépression ombrée (An. Soc. Fr. 1881, pl. 5, fig. 33 — Sp., pl. 50, fig. 4).

— *Dispersion* : Midi de l'Europe.

FRANCE. — Corse (Var. *ausonia*) ; B.-Alpes ; Var ; Bouches du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; H. et B. Pyrénées ; H.-Garonne ; Auvergne ; Gironde ; Charente ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure : *le Pouliguen* ; Indre ; Indre-et-Loire (Lelièvre) ; Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Aube ; R. : *Bar-sur-Seine* ; Seine-et-Oise ; Seine-et-Marne ; Saône-et-Loire.

— *Mœurs* : Le papillon pond ses œufs en Septembre ou au commencement d'Octobre, et les larves,

grossissant très vite, donnent la chrysalide avant l'hiver. C'est en cet état que l'insecte passe la mauvaise saison. La chenille diffère de celle de *daplidice* par sa forme plus étroite et par les bandes qui sont moins larges.

L'éclosion a lieu au printemps ou pendant l'été qui suit, souvent aussi deux ans après. L'adulte, surtout la var. *ausonia*, remonte jusque dans le centre de la France, aux environs de Paris et de Fontainebleau. Il recherche de préférence les champs de luzerne et les prairies humides. Dans les pays montagneux, on le rencontre jusqu'à 2.000 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Dup., 232, pl. 35, fig. 98. - An. Soc. Fr., 1853, p. xc ; 1874, p. I et VIII. — Goos., An. Leval., 1896, p. 63. — Giard, Revue Scient. Bourbonnais, 1898, p. 159 (Géonémie). — Sp., 7. pl. 6, fig. 6.

19. — Euchloe simplonia Frr.

— *Chenille* : Faiblement pubescente, d'un jaune pâle, pointillé de noir, avec trois bandes d'un vert un peu bleuâtre. Stigmatale remplacée par la teinte du fond et marquée de petits points noirs.

— *Epoque* : Juillet à Septembre.

— *Plantes* : Crucifères des montagnes.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Alpes du centre et de l'ouest. Pyrénées (Rühl-Heyne).

FRANCE. — H. et B. Alpes ; Savoie ; sommets des Pyrénées (R-H.)

— *Obs.* : Les chenilles, qui, d'après Bellier, se rencontrent par groupes, ressemblent beaucoup à celles de la var. *ausonia* Hb. ; mais elles n'ont pas, comme cette dernière, la stigmatale blanche.

— *Bibl.* : Goos., An. Soc. Fr., 1884, p. 143, et An. Leval. 1897, p. 23. — Sp., 8.

20. — Euchloe tagis Hb.

— *Chenille* : Cylindrique, un peu atténuée, à anneaux

bien marqués, à pubescence assez nettement visible. Tête assez petite, arrondie, sublenticulaire.

Robe d'un vert plus ou moins sombre, avec un pointillé noir très fin. Dorsale et sous-dorsale nulles. Stigmatale continue, blanche, bordée à la partie supérieure par une large bande d'un rouge profond ou d'un violet lie de vin. Ventre et pattes concolores. Tête verte ou brunâtre, finement pointillée, l'épistome et les pièces buccales ordinairement rouges. Long. 3-3,5.

— *Epoque* : Février à Juin.

— *Plantes* : Iberis pinnata, biscutella ambigua.

— *Chrysalide* : Anguleuse, incarnat pâle ou brun rosé avec une ligne dorsale et le pourtour des ptérothèques brun. Abdomen souvent d'un rose violacé.

— *Eclosion* : Février à Mai.

— *Dispersion* : Espagne, Portugal, Sardaigne. FRANCE. — Corse (var. *insularis* Stgr.) ; Var ; B.-du-Rhône : *Aix*, *les Camoins*, *la Treille* ; Pyrénées-Orientales ! ; Indre et Cher (Sand).

— *Mœurs* : Cette espèce, qui reste environ dix mois en chrysalide, passe la mauvaise saison dans cet état.

— *Bibl.* : B. Papil., pl. 5, fig. 1. — Dup. 229, pl. 35, fig. 98. — Goos., An. Leval 1897, p. 24. — Tr. X. 90. — Sp., 8. pl. 6, fig. 7.

21. — Euchloe cardamines L.

— *Chenille* : Allongée, cylindrique, peu atténuée, assez peu pubescente. Tête arrondie sur les côtés, sublenticulaire, grosse, assez détachée. Robe vert d'herbe ou vert bleuâtre, très finement pointillée de noir. Dorsale blanche, ordinairement marquée seulement sur les anneaux 1-4-5, rarement nulle. Stigmatale continue, blanchâtre, fondue au bord supérieur avec la teinte du fond parfois ombrée de rouge car-

miné. Ventre vert sale. Pattes vertes. Tête vert sombre ou brune, pointillée de noir. Long. 3,5-4.

— *Epoque* : Juin à Août.

— *Plantes* : Crucifères : cardamina pratensis, impatiens et autres, turritis glabra, sisymbrium alliaria, barbarea vulgaris, brassica campestris, arabis.

— *Chrysalide* : Naviculaire, très arquée, fortement renflée au milieu, étirée en pointes allongées aux deux extrémités, lisse, l'enveloppe alaire à peine striée. Verte, virant au gris jaunâtre ou brunâtre, avec des stries plus claires, rougeâtres, des traits latéraux blancs, la pointe anale rose et la tête aurore ou orangée (Wilde, 56, pl. 8, fig. 14. — Sp. pl. 1, fig. 12 b).

— *Eclosion* : Mars à Juin, parfois même dans le Nord commencement de Juillet (F. d. J. N. 1901, p. 143).

— *Œuf* : D'après Bromilow, il est d'un blanc jaunâtre, virant au verdâtre au bout de quelques jours (The Entomol. xxv, p. 142). D'après Lambillion (p. 25), il est d'un vert jaunâtre passant bientôt au jaune orange foncé.

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Corse ; H. et B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; Hte-Garonne ; Htes et Basses-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*, *Montigny*, *Saint-Dizier*.

— *Mœurs* : L'œuf, isolé sur les feuilles ou à la base des fleurs, est pondu en mai ou juin ; il éclôt une quinzaine de jours après ; la jeune chenille est verte avec une stigmatale blanche ; à la 4e mue, elle vire au vert bleuâtre avec des poils sombres. La chrysalide hiverne et donne le papillon au printemps suivant, l'éclosion du mâle précédant généralement d'environ huit jours celle de la femelle. L'espèce a deux générations dans le Midi, une seule dans le Nord.

— *Bibl.* : B. Papil., pl. 5. — Dup. 54, pl. 4, fig. 10.

— Goos., An. Leval. 1897, p. 25. — Brehm. 261. — Lambil. 23. — Esp. 4. — Hb. I, 48. — O. 2, 165. — Frr. vi, 121, pl. 559. — Pr. pl. 3, fig. 13. — Sp. 8, pl. I, fig. 12a. — Sepp. vi, 9. — Bück. i. 159, pl. 3, fig. 2. — Dale, 21. — Himsl. Soc. ent. 1896, p. 102. — Gillmer, Ent. Zeit. f. Ent. 1899, p. 280. — Chapman, Ent. M. Mag. 1888, n° 287. — Dupont, Ent. Record, 1897, p. 329. — Bretschneider, Ent. Zeit. Gub. 1904, p. 85, 90.

22. — Euchloe euphenoides Stgr.

— *Chenille* : Cylindrique, un peu atténuée postérieurement, visiblement pubescente. Tête un peu plus large que le premier anneau, subaplatie devant.

Robe blanc bleuâtre pâle ou verdâtre, mate. Poils blanchâtres, ceux de la région dorsale, au moins les plus gros, noirs. Dorsale large, jaune soufre, marquée de taches noires, dont deux généralement plus grandes au bord antérieur de chacun des anneaux médians. Elle est bordée chaque côté d'autres grandes taches noires, qui tiennent lieu de sous-dorsale. Un rang sous-stigmatal de taches noires, deux par anneau, ces taches parfois soudées ou contiguës ; elles sont limitées inférieurement par une ligne jaune soufre plus ou moins interrompue, qui s'avance jusque sur les pattes. Stigmates * subelliptiques, blancs. Ventre blanchâtre. Pattes blanchâtres ; les écailleuses luisantes, souvent verdâtres et marquées de jaune à la base et de sombre à l'extrémité. Tête luisante, verdâtre ou cendré bleuâtre, le vertex plus ou moins lavé de jaune ; elle porte de nombreuses granulations d'un noir luisant, de chacune desquelles part un petit poil blanchâtre. Long. 2, 6-3 ; larg. 0,3-0,4 ; larg. de la tête 0,25-0,3.

— *Epoques* : Mai à Juillet ; Septembre à Octobre.

— *Plantes* : Biscutella didyma, lœvigata et autres.

— *Chrysalide* : Très arquée, naviculaire, renflée au

milieu, très effilée aux deux extrémités. Verte ou brun clair (Sp. pl. 6, fig. 8 b. — Bromilow, The Ent. 1893, p. 137).

— *Eclosion* : Mars à Juillet.

— *Dispersion* : Sud-ouest de l'Europe.
FRANCE. — Corse ; Alpes Mar. ; B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Lozère ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ! ; Hautes-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Languedoc.

— *Mœurs* : Cette chenille est facile à élever ; elle mange de préférence les parties fructifères de la plante. En captivité, d'après Bellier et Graslin, elle dévore ses congénères, surtout celles qui sont sur le point de se chrysalider (An. Soc. Fr. 1863, p. 331). Elle hiverne à l'état de nymphe.

— *Bibl.* : B. R. G., pl. 2, fig. 6. — Dup. 235, pl. 36, fig. 99. — Goos., An. Leval. 1897, p. 25. — Sp. 8, pl. 6, fig. 8 a. — Nicholl, Ent. Record, 1897, p. 329.

4me G. : COLIAS Fab.

23. — Colias palœno L.

— *Chenille* : Assez allongée, subcylindrique, à pubescence très courte, noirâtre. Tête petite, arrondie.

D'après Standfusz, la robe est d'un vert bleuâtre velouté, finement pointillée de noir. Dorsale et sous-dorsale nulles. Stigmatale continue, d'un jaune profond bordé de noir inférieurement, au moins par places ; sous elle, les stigmates qui sont blancs cerclés de noir. Ventre vert mat. Pattes : les écailleuses jaunâtres ; les membraneuses vert mat. Tête verte. Long. 3,5-4.

— *Epoque* : Octobre à Mai.

— *Plantes* : Vaccinium uliginosum ; hydrocotyle vulgaris.

— *Chrysalide* : Jaune verdâtre, le dos du thorax très proéminent (Rühl).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Europe centrale, Russie et Scandinavie, Belgique.

FRANCE. — Hautes montagnes ; Alpes-Maritimes ; Hautes et Basses Alpes ; Hautes-Pyrénées : *Argelès* ; ailleurs dans les Pyrénées ! ; Jura ; Vosges ; Alsace : *lac de Lispach* ; Oise (?).

— *Mœurs* : La chrysalide est suspendue aux tiges de la plante nourricière ou à celles des plantes avoisinantes.

— *Bibl.* : An. Soc. Fr. 1867, p. 679. — Frr. VI, p. 97, pl. 541. — Wild. 52. — Sp. 9, pl. 1, fig. 14. — Et cités par Sp. : Naake, Jahresh. Schlesien, 1875, p. 154 ; et Entomol. M. III, p. 38. – Goos., An. Leval. 1897, p. 27.

24. — Colias phicomone Esp.

— *Chenille* : Cylindrique, épaisse, à anneaux bien distincts, un peu atténuée postérieurement, pubescente, les poils noirs. Tête petite, arrondie, finement pubescente.

Robe d'un vert sombre, veloutée, fortement et finement ponctuée de noir, avec les incisions parfois plus claires. Dorsale et sous-dorsale nulles. Stigmatale continue, assez étroite, blanche ; elle porte au milieu de chaque anneau une tache jaunâtre sur laquelle sont placés les stigmates, ceux-ci de couleur noire. Ventre et pattes vertes. Tête plus pâle que le corps, vert jaunâtre. Long. 3,5-4.

— *Epoque* : Octobre à Juin.

— *Plantes* : Diverses vicia.

— *Chrysalide* : Terminée en pointe aux deux extrémités, avec l'abdomen arrondi dans la région dorsale. Elle est vert sombre, avec un trait jaunâtre sur les côtés.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Hauts sommets des Pyrénées, des Alpes et des montagnes de Hongrie.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Hautes et Basses-Alpes ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; Freyer la représente sur une vicia. Le papillon voltige généralement au-dessus de 1.500 mèt. d'altitude.

— *Bibl.* : Frr. VII, 105, pl. 661. — Sp., 9, pl. 1, fig. 15.

25. — **Colias hyale** L. = palœno Esp. = croceus var. Fourcr.

— *Chenille* : Cylindrique, assez épaisse, couverte d'une fine pubescence noire. Tête arrondie.

Robe vert terne ou vert bleuâtre, veloutée, marquée de taches noires, celles de la région dorsale assez régulièrement placées sur deux rangs et coupées par deux fines lignes contiguës jaunes, qui forment sous-dorsale. Stigmatale assez étroite, continue, de couleur variable, blanche, jaune, rougeâtre ou aurore. Ventre et pattes vertes. Tête vert sombre. Long. 3,5-4.

— *Epoques* : Juin à Juillet ; puis Septembre à Avril.

— *Plantes* : Légumineuses herbacées, vicia, trifolium, medicago, hippocrepis, coronilla varia, etc.

— *Chrysalide* : Semblable à celle d'*edusa*. Elle est verte, avec une ligne longitudinale jaune sur les côtés ; ptérothèques marqués de 7 points noirs, un sur le disque, les autres en bordure.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Octobre.

— *Œuf* : Ovoïde, légèrement fusiforme, assez analogue à un grain d'orange ; lisse à première vue, il est* côtelé, de couleur jaune serin, pâle ou blanchâtre, avec des traits plus foncés, brun jaunâtre. (An. Soc. Fr., 1884, pl. v, fig. 34 — Sp., pl. 50, fig. 5).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les régions circumpolaires.

FRANCE. — Var ; B.-du Rhône : R. *à Marseille*, C. *à la Ste-Beaume*, etc. ; H. Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire; Loire-Inférieure ; Finistère ; Morbihan ; Loir-et-Cher ; Indre ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Cher ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-

Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *St-Dizier*, *Hortes*, *Montigny*, *Prauthoy*, *Latrecey*, etc.

— *Mœurs* : D'après Goossens, les chenilles, à peine écloses, mangent les autres œufs placés à leur portée ; mais, à l'état libre, la femelle divise sa ponte.

Les chenilles aiment à reposer sur le milieu des feuilles et elles se laissent emprisonner par celles-ci lorsqu'elles se ferment à la nuit tombante. On les rencontre à deux reprises dans nos régions ; celles d'automne hivernent, chacune dans une petite toile filée sur le milieu d'une feuille, et, d'après Rühl-Heyne (p. 725), les taches noires dorsales n'apparaissent qu'au printemps. Le papillon recherche de préférence les prairies artificielles, champs de trèfle, luzerne et sainfoin.

— *Bibl.* : Dup., 58, pl. 4, fig. 13. — Goos., An. Leval. 1897, p. 28. — Lambil., 30. — Hb., 50. — O., 1, 181. — Frr., VI, 105. — Wild., 52. — Sp., 9, pl. 1, fig. 16, et pl. 6, fig. 9. — Stet. Ent. Zeit., 1843, 4, et 1877, 283. — Dale, Brit. But., 33. — Frohawk, The Entomol., 1892, p. 271, 1893, p. 5, 60 et 145, et 1896, p. 163. — Williams, ibid., 1893, p. 7. — Hawes, Ent. M. Mag., 1893, p. 12. — Pickett, Ent. Record, 1900, p. 294. — Theobald, The Ent., 1893, p. 81 et 1901, p. 130, 167 et 204.

26. — Colias edusa Fab. = hyale Scop. = electra Lew. = Helena H. S.

— *Chenille* : Cylindrique, un peu atténuée antérieurement, à pubescence très fine et donnant au corps un aspect velouté. Tête petite, arrondie. Clapet arrondi, avancé.

Robe d'un vert généralement foncé et uniforme ou finement ponctué de noir. Sur-stigmatale (latérale) assez fine, continue, blanche ou jaune rougeâtre ; elle est marquée de points plus foncés ou rouges, placés ordinairement un sur le milieu et un aux bords antérieur et postérieur de chaque anneau ; en outre, elle est souvent ponctuée de bleuâtre. Stig-

mates jaune rouge. Ventre et pattes vertes. Tête vert bleuâtre. Long. 3,5-4.

— *Époques* : Juin à Juillet ; Août à Septembre ; puis Octobre à Février.

— *Plantes* : Légumineuses herbacées : trifolium, surtout repens, medicago sativa et lupulina, onobrychis sativa, hippocrepis comosa (surtout l'ab. *helice* Hb.), sarothamnus scoparius, cytisus capitatus, etc.

— *Chrysalide* : Verte, avec un trait jaune sur les côtés et souvent quelques points jaunâtres ou ferrugineux ; ptérothèques rayés ou ponctués de noir.

— *Eclosion* : Avril à Juin ; Juillet à Août ; puis Septembre à Octobre.

— *Œuf* : Fortement fusiforme, à méridiens cannelés ; jaune clair virant au rouge corail vif.

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les régions circumpolaires. Le papillon a été particulièrement abondant en Angleterre en 1877.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Mar. : *Cannes, pins de la Présentation* ; Hautes et Basses-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Creuse ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres, Hortes, Montigny, Latrecey, Saint-Dizier, etc.*

— *Mœurs* : L'espèce a trois générations, au moins dans le Midi. Les chenilles d'automne hivernent pour donner le papillon au printemps. Mais une certaine quantité pourrait bien (!) parfois passer la mauvaise saison en chrysalide, au moins dans certaines régions. Bignell avait recueilli soixante œufs d'*edusa* pondus en septembre ; les chenilles sortaient peu après ; mais, comme la température était défavorable, cinquante-sept périrent de froid ; les trois survivantes se métamorphosèrent le 26 novembre, mais périrent en chrysalide. (The Brit. Nat. 1893, p. 78) ; en 1899, à Budapesth, Uhl a constaté l'apparition du papillon le 9 Janvier (Rovart. Lapok., 1899, p. 21).

Le papillon voltige de préférence dans les prairies artificielles. On le rencontre parfois en Février (Bignell, Ent. Mag., 1896, p. 64 ; Christy, The Ent. 1893, p. 60), et, dans le Midi, en Décembre (Bromilow, Ent. M. Mag., 1896, p. 17) ; il a été également signalé dans ce dernier mois par Shepheard (The Ent. 1898, p. 221).

— *Bibl.* : B. G. Papil. 3. — Dup., 59, pl. 4. fig. 14. — Mil. Lép. 5e fasc. 12, pl. 6, fig. 7 à 9. — Lambil., 34. — Hb., 50. — O., I, 173. — Wilde, 53. — Pr. pl. 3, fig. 14. — Wien. ent. Monat, II, pl. 2, fig. 2. — Sp., 10, pl. 1, fig. 17. — Bück, 9, pl. 1, fig. 3. — Frohawk, The Entomol., 1892, p. 201, 1893, p. 184, et 1895, p. 263. — Rocquigny-Adanson, Revue Scient. Bourb., 1895, p. 191. — Goos., An. Leval., 1897, p. 28. — Ent. M. Mag., 1877, p. 89. — Harrison, Ent. Record, 1904, p. 172.

27. — Colias myrmidone Esp.

— *Chenille* : Assez allongée, cylindrique, à anneaux bien nets, pubescente. Tête arrondie, sublenticulaire, courtement poilue.

Robe verte, granulée et pointillée de noir. Dorsale sombre, parfois plus ou moins nette. Stigmatale assez large, continue, blanche ou vert clair. Stigmates blancs finement cerclés de noir. Ventre vert. Pattes : les écailleuses verdâtre testacé à bout ordinairement sombre : les membraneuses vertes. Tête verte, pointillée de noir, à pubescence blonde. Long. 3,5-4.

— *Epoques* : Mai ; puis Automne.

— *Plantes* : Cytisus biflorus, capitatus, nigricans et ratisbonensis.

— *Eclosion* : Juin à Juillet ; puis Septembre à Octobre.

— *Œuf* : D'après Gartner, il est allongé, fusiforme (Sp. p. 10).

— *Dispersion* : Prusse, Silésie, Autriche-Hongrie, Sud-Ouest de la Russie.

FRANCE. — Creuse : *Blessac* ; Indre : *Gargilesse*.

— *Mœurs* : Comme on le voit par les localités citées, cette espèce aurait été trouvée en France par M. Sand. Il serait bien à souhaiter que de nouvelles captures vinssent s'ajouter à celles-ci, car, en dehors du célèbre lépidoptériste, aucun auteur, à notre connaissance, n'en fait mention. D'après Gartner, les jeunes chenilles dévorent les feuilles et, lorsqu'elles ont atteint une certaine taille, elles s'attaquent aux nervures.

— *Bibl.* : Schmid., 7. — Sp., 10. pl., suppl. 1, fig. 6. — Wien. ent. Monat., 1861, p. 306. — Stet. ent. Zeit., 1862, p. 146.

5me G. : GONEPTERYX Leach.

28. — Gonepteryx rhamni L. = canicularis Retz.

— *Chenille* : Allongée, cylindrique, atténuée aux deux extrémités, à anneaux bien nets, très finement chagrinée de noirâtre et faiblement pubescente. Tête arrondie, sublenticulaire.

Robe vert mat foncé, les côtés généralement plus clairs, parfois atomée de noir. Dorsale et sous-dorsale nulles. Stigmatale continue, blanc terne ou vert très pâle, souvent verte sur les 4-5-6 premiers anneaux et blanche sur les autres, généralement fondue à la partie supérieure avec la teinte du fond. Stigmates petits, vert sombre. Ventre et pattes vertes. Tête verte, hérissée de poils courts. Long. 4-5.

— *Epoque* : Mai à Septembre.

— *Plantes* : Rhamnus frangula, cathartica et alaternus ; rosa canina ; pyrus et mespilus germanica (Goos).

— *Chrysalide* : Aiguë aux deux extrémités, anguleuse, le thorax avec une épaisse proéminence arrondie, l'enveloppe alaire fortement développée. Verte, vert bleuâtre ou vert jaunâtre, les côtés marqués chacun d'un trait jaune clair. Stigmates bien nets, ordinairement ferrugineux. Ptérothèques plus foncés, avec les nervures bien

marquées. Tête jaunâtre à l'extrémité (Sp., pl. 2, fig 1 b).

— *Parasites* : Limneria vulgaris L. ; Mesochorus gracilentus (Bignell).

— *Eclosion* : Juillet à Septembre ; mais on en rencontre toute l'année.

— *Œuf* : Un peu en forme de bouteille, avec quatre grosses côtes, de couleur vert argent. (An. Soc. Fr., 1884, p. 144).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les régions circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Marit. ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orient. ; H.-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Auvergne ; Creuse ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Bretagne ; Loir-et-Cher : Eure-et-Loir ; Sarthe ; Indre ; Cher ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Haute-Saône ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Montigny*, *Saint-Dizier*, *Latrecey*, *etc.*

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés, généralement à la face inférieure et sur la nervure médiane des feuilles. Pondus au nombre d'une douzaine environ sur chaque arbuste, en avril ou mai, plus rarement fin mars, ils éclosent 15-20 jours après. Les chenilles se tiennent au repos, allongées au côté inférieur et sur la nervure médiane des feuilles ; elles atteignent toute leur taille en juillet. D'après Lélièvre (F. d. J. N. 1878, p. 75, et 1884, p. 144), l'espèce n'aurait qu'une génération. Ce fait ne nous paraît pas suffisamment prouvé, car, si à la rigueur on peut encore considérer comme ayant hiverné des papillons pris en mai dans toute leur fraîcheur, renvoyant ainsi la véritable éclosion en août, il n'en va plus de même si l'on considère la chenille, car, en certaines années au moins, on rencontre celles-ci à toute leur taille en juillet et en septembre. Nous devons ajouter cependant que leur croissance est très irrégulière, certaines d'entre elles atteignant vite leur taille, tandis que d'autres semblent demeurer stationnaires. La chrysalide est suspendue par la queue et par un lien transversal. L'adulte hiverne pour reparaître au printemps, parfois dès le mois de février.

— *Bibl.* : B.R.G. Papil., pl. 3. — Dup. 60, pl. 4, fig. 15. — Brehm. 262. — Jourdheuille, Lép. Aube, 15. — An. Soc. Fr. 1884, 144. — Goos., An. Leval. 1897, p. 29. — Lambil. 37. — Hb. 52. — O. 1. 186. — Rœs. 4. 178, pl. 4, fig. 26. — Pr. pl. 3, fig. 16. — Sp. 11, pl. 2, fig. 1 a. — Haferkorn, Ent. Jahr. Kranch. 1896, p. 194. — Sepp. 4. 125. pl. 37. — Bück. 145, pl. 1, fig. 2. — Dale : Brit. But. 24. — Turner, The Ent. 1900, p. 177. — Warren, Ent. Record, 1891, p. 201 (action du chlorure de potassium).

29. — Gonepteryx cleopatra L.

— *Chenille* : Semblable à celle de rhamni, mais robe d'un vert plutôt bleu dans la région dorsale, stigmatale blanche plus décidée, et, d'après Goossens, sommet de la tête avec un amas de glandes * ressemblant à un petit tentacule.

— *Epoque* : Juin à Août.

— *Plantes* : Rhamnus alaternus et alpina (Curo).

— *Chrysalide* : Analogue comme forme à celle de *rhamni*. Vert sale, avec un trait latéral jaune, celui-ci pointillé ou moucheté de rouge chaque côté.

— *Eclosion* : ? Février à Avril ; puis Juin à Août — ou ! Juin à Avril.

— *Dispersion* : Région méditerranéenne.

FRANCE. — Ne dépasse probablement pas le 46° parallèle (F. d. J. N. 1902-1903, p. 33) ; Corse ; Alpes-Mar. ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Marseille*, avec la génér. œst. et aussi vern. *italica* Gerh. = *massiliensis Foulquier* (Siepi, F. d. J. N. 1904, p. 248) ; Gard : *Nîmes* ; Pyrénées Orientales : *Vernet* ; Haute-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées : *Rocamadour* ; Cantal ; Gironde : 1 adulte mâle pris le 6 novembre près de Bordeaux, par M. Brascassat (F. d. J. N. 1902-1903, p. 64 et 84) ; Charente : *Angoulême*, surtout au Sud ; Loire : *Mont-Pilat*, *Saint Etienne*, ! *au bois Noir* (An. Soc. Fr. 1885, p. LXXXIV).

— *Mœurs* : La plupart des auteurs donnent deux générations à cette espèce. Spuler (p. 11) indique

Février à Mars, puis Juin à Août comme date de l'éclosion de l'adulte. D'après Dupuy (F. d. J. N. 1902-1903, p. 9), le papillon éclorait fin Juin ou Juillet et hivernerait pour reparaître en Avril. La capture faite par M. Brascassat semble apporter une preuve à cette assertion. De plus il aurait été également rencontré en Janvier. L'espèce, comme *rhamni*, passerait donc la mauvaise saison à l'état adulte (Bromilow, Ent. M. Mag. xxix, p. 64). Dans les Bouches du-Rhône, l'adulte se rencontre d'abord en Mars-Avril, puis en Juillet-Août, et, lorsque l'arrière-saison est chaude, en Septembre-Octobre. « N'ayant jamais trouvé de chenilles de G. *cleopatra* en dehors des mois de Mai et Juin, et ayant eu dans nos élevages des chrysalides qui ont éclos en Juillet tandis que d'autres ont hiverné pour n'éclore qu'au printemps suivant, nous avons été conduit à penser que ce papillon pouvait n'avoir qu'une génération à éclosions partielles ». (Siepi, Cat. Lép. Bouches-du-Rhône, p. 24).

— *Bibl.* : Dup. 237, pl. 36, fig. 100. — An. Soc. Fr. 1876, p. 511. — Goos., An. Leval. 1897, p. 29. — Dupont, Entom. Record, 1898, p. 48. — Hb. 52. — O. I. 189. — Sp., 11. pl. 2, fig. 2. — Curo, 26. — Nicholl, Ent. Record, 1897, p. 329.

6me G. : LEPTIDIA Billb.

30. — **Leptidia sinapis** L. = umbratica Trim. = candidus Retz.

— *Chenille* : Cylindrique, assez fortement atténuée aux deux extrémités, effilée et pubescente. Tête arrondie, un peu aplatie devant.

Robe vert tendre atomée de noir. Dorsale continue, vert sombre. Sous-dorsale nulle. Stigmatale assez large, continue, d'un jaune profond, ordinairement bordée de noir à la partie inférieure. Ventre et pattes vertes. Tête verte. Long. 3.

— *Epoques* : Juin à Juillet ; puis Août à Septembre.

— *Plantes* : Légumineuses herbacées surtout, vicia cracca, lotus corniculatus, orobus et lathyrus, surtout pratensis; vaccinium uliginosum; arabis; ! sinapis.

— *Chrysalide* : Elancée, fortement pointue vers la tête. Elle est vert jaune, jaune d'ocre ou gris blanchâtre, avec un trait latéral rougeâtre, ce trait portant les stigmates qui sont blancs ; ptérothèques marqués de traits roux ou ferrugineux. Elle peut être aussi verte, avec un trait jaune sur les côtés. (Sp. pl. 1, fig. 13 b.).

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Très allongé, en forme de concombre, côtelé longitudinalement, d'un blanc jaunâtre brillant (Bück, p. 25).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les régions circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Lozère ; Pyr.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; P.-de-Dôme ; Creuse ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire Inférieure ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Bretagne ; *çà et là* ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados : *Mézidon*, *Toufréville*, etc. ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Haute-Saône ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *St-Dizier*, *Hortes*, *Montigny*, *Latrecey*, etc.

— *Mœurs* : L'espèce hiverne à l'état de chrysalide. La gen. ver. *lathyri* Hb. se rencontre surtout dans le midi et le sud-ouest. L'ab. *erysimi* se trouve à peu près partout.

— *Bibl.* ; Dup., 56, pl. 4, fig. 12. — Goos., An. Leval., 1897, p. 26. — Lambil., 26. — Hb., 48. — O., 1, 169. — Wild., 56. — Pr., pl. 3, fig. 12. — Sp., 11, pl. 1, fig. 13 a. — Bück., 1, 25, pl. 3, fig. 3. Dale 23.

31. — Leptidia duponchelii Stdgr.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Mai à Juin.

— *Dispersion* : Italie et Roumélie. — France ; Alpes-Maritimes : *la Turbie*, *collines boisées de Monaco* ; Lozère.

III[e] Fam. : LYCŒNIDÆ

— Chenilles très courtes, ovalaires, aplaties dessous, avec le dos arrondi, anguleux ou convexe, en forme de cloportes. Stigmatale presque toujours placée sur un bourrelet saillant. Stigmates invisibles ou à peine visibles à l'œil nu, subdorsaux, le dernier toujours au-dessus de la stigmatale et hors de l'alignement des autres (1). Segments 10 et 11, la plupart du temps caractérisés * comme il suit : le 10[e] est muni à son sommet et dans la région dorsale d'une ouverture transversale par laquelle l'animal inquiété peut faire sortir une vésicule ; le 11[e] porte, un peu derrière et dessous le stigmate, une paire de spiracules arrondis qui peuvent laisser passer également un petit tentacule (2). Les appareils glanduleux dont elles sont munies les font souvent rechercher (Zeller) par les fourmis (chenilles myrmécophiles). Tête petite, rétractile, cachée au repos.

— Chrysalides courtes, obèses, placées sur le sol ou attachées à la plante nourricière. L'hivernage a lieu à l'état d'œuf (Zephyrus, Thecla, Leosopis, quelques Lycœna) de chenille (Chrysophanus, Lampides, Lycœna) ou de chrysalide (Callophrys et quelques Lycœna).

1[er] G. : THECLA Fab.

32. Thecla spini Schiff. = Lynceus Esp.

— *Chenille* : Crêtée dorsalement, carénée sur les côtés, subglabre.

---

(1) Ce caractère est également propre aux genres Cochlidion et Heterogenea.

(2) Chez presque toutes les espèces vivantes qu'il nous a été donné d'étudier, nous avons constaté * ces deux particularités signalées déjà par Guenée à propos de Lampides bœticus (An. Soc. Fr. 1867, p. 665, pl. 13, fig. 9 à 12) et par Hagen à propos de Lycœna corydon.

Robe verte, virant au brun rougeâtre avant la nymphose. Dos à 3 lignes jaunâtres et à trapézoïdaux jaunes ou rougeâtres. Sous-dorsale claire ou nulle ; des chevrons jaune blanchâtre. Stigmatale jaune blanchâtre. Tête noire. Long. 2- 2,5.

— *Epoque* : Mai à Juillet.

— *Plantes* : Cratœgus oxyacantha ; prunus spinosa et domestica ; rosa canina ; rhamnus catharticus ; pyrus communis (Lambil.).

— *Chrysalide* : Obtuse, un peu velue, gris ou brun marbré (Sp., pl. 2, fig. 4 b).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : En forme de casque ou de dé à coudre, de couleur blanc d'os (Peyer., p. 20).

— *Dispersion* : Europe méridionale et moyenne, excepté l'Angleterre.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Cher ; Aube : *Clairvaux* : Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire, TR ; Côte-d'Or : *Dijon* ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*.

— *Mœurs* : L'hivernage a lieu à l'état d'œuf, celui-ci isolé sur une branche ou un bourgeon. La chrysalide est attachée à une branche de la plante nourricière par un fil en ceinture. L'éclosion a lieu au bout d'une quinzaine de jours. Le papillon s'accouple parfois avec *ilicis* (Bromilow, The Entomol., 1892, p. 50, 193 et 291).

— *Bibl.* : B. G. Lycœn., pl. 1. — Dup., 79, pl. 8, fig. 29. — Goos., An. Leval., 1897, p. 30. — Lambil., 185. — Hb., 39. — O., 1, 103. — Frr., 6.69, pl. 523. — Wilde, 49. — Pr., pl. 2, fig. 23. Sp., 52, pl. 2, fig. 4 a.

33. — Thecla W. album Knoch.

— *Chenille* : Crêtée dorsalement, carénée sur les côtés, pubescente. Tête petite, rétractile.

Robe vert généralement pâle, vert pomme, virant au brun avant la nymphose. Dos avec deux rangées de fines éminences blanchâtres. Côtés avec des traits obliques bruns ou rougeâtres, ces traits souvent

réduits à des taches. Stigmatale nulle ou jaune clair. Sous-stigmatale faite de taches ou de traits pâles ou rouge sombre. Ventre finement pubescent, vert clair, avec trois taches rouge sombre. Tête brun jaune ou brun noir, la bouche noire. Long. 2-2,5.

— *Epoque* : Avril à Juin.

— *Plantes* : Ulmus campestris, cratœgus oxyacantha, tilia, quercus, alnus — Rosa canina (de Lafitole).

— *Chrysalide* : Petite, renflée, arrondie, un peu pubescente, de couleur ferrugineuse ou brun grisâtre, à trois rangs dorsaux de traits bruns, les ptérothèques plus sombres.

— *Parasite* : Perilitus scutellator Nees. (Perkins), Microgaster triangulator Wesm. (Giraud).

— *Eclosion* : Mai à Juillet, et même Août dans le Nord.

— *Œuf* : Semblable à une orange, mais à sommet plus déprimé, de couleur blanchâtre (Dale, 41).

— *Dispersion* : Europe, à l'exception des régions circumpolaires.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Aix*, *Septèmes*, *Gémenos* ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe TR ; Calvados ; *Caen*, *forêt de Cerisy* ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire, TR : 1 exemplaire ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus en Juillet et Août sur les branches ou les bourgeons : ils hivernent et l'éclosion a lieu au printemps suivant. La chenille a été abondante dans certaines localités en 1900 (Lucas, The Ent. 1900, p. 202). La chrysalide, fixée à une feuille, donne le papillon après 12-15 jours. L'adulte, généralement localisé et toujours R, voltige de préférence dans les endroits plantés d'ormes.

— *Bibl.* : B. G. Lycœn, pl. 1. — Dup., 78, pl. 8, fig. 28. — Goos., An. Leval., 1897, p. 31. Lambil., 187. — O., 1, 109. — Sp., 53, pl, 2, fig. 5.

— Stet. ent. Zeit., 1855, p. 108. — Bück., pl. 13, fig. 1. — Dale, 41.

34. — Thecla ilicis Esp. = lynceus Fab.

— *Chenille* : Carénée sur les côtés, subaplatie sur le dos, à pubescence courte, un peu rougeâtre. Tête très petite, rétractile, mais moins que chez les autres espèces.

Robe d'un beau vert, virant au rouge clair sale avant la nymphose. Dorsale faite d'un rang de taches. Sous-dorsale remplacée par des traits obliques. Stigmatale continue ou subcontinue, tous ces dessins d'un jaune mat. Ventre et pattes concolores, les écailleuses noires. Tête brune ou noire, luisante. Long. 2-2,5. Avant la nymphose, elle vire au rougeâtre et les lignes s'effacent.

— *Var. a.* — Vert pâle ou vert assez foncé, mais sans tache ni ligne bien visibles.

— *Epoque* : Avril à Juin.

— *Plantes* : Ulmus campestris, robinia pseudo-accacia ; quercus robur, ilex et coccifera, etc. ; œsculus hippocastanum.

— *Chrysalide* : Courte, arrondie, assez renflée, avec une fine pubescence blonde ou rougeâtre ; elle est d'un gris jaunâtre virant au brun rougeâtre ou au brun sombre, l'abdomen marqué de trois rangs de points plus foncés (Wilde, 50, pl. 8, fig. 4).

— *Parasite* : Ichneumon brevis Tisch.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Œuf* : En forme d'artichaut, d'un blanc argenté (An. Soc. Fr. 1884, p. 144).

— *Dispersion* : Une grande partie de l'Europe, jusqu'en Suède et en Finlande.

FRANCE. — Alpes-Mar. ; Var ; B.-du-Rhône, où le type semble remplacé par la var. *œsculi* Hb. et l'ab. *cerris* Hb. ; Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Maine-et-Loire ; Loire-Infér. ; Bretagne ; Indre ;

Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute Marne : *Langres*, *Saint-Dizier*, *Valcourt*, *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : L'hivernage a lieu à l'état d'œuf et non à l'état de chrysalide, comme le présupposait Millière. La chenille est carnassière (Standfusz). La chrysalide, d'après Rühl, se tient à terre, au pied de la plante nourricière. Le papillon fréquente les buissons et bosquets ; on le rencontre dans les pays montagneux jusqu'à une altitude de 1.200 mèt., rarement plus haut. Il s'accouple parfois avec *spini* (Bromilow, The Entomol. 1892, p. 193 et 291).

— *Bibl.* : Dup., 81, pl. 8, fig. 31. — Lambil. 190. — Goos., An. Leval. 1897, p. 31. — Hb. 45. — O. I. 105. — Frr. 6. 79, pl. 178, fig. 589. — Sp. 53, pl. 2, fig. 6. — Sepp. pl. 2, fig. 1. — Et cité par Sp., Pabst, Kranch. entom. Jahrb. 1900, p. 2.

35. — Thecla acaciæ Fab.

Chenille : Crêtée dorsalement, carénée sur les côtés, à fine pubescence blanche. Tête petite, cachée au repos.

Robe vert jaunâtre. Dorsale double, écartée, continue, jaunâtre, ne formant pas un triangle sur le premier anneau, ce qui la distingue de Zephyrus betulæ, à laquelle elle ressemble beaucoup. Sous-dorsale faite d'un rang de traits obliques jaunâtres. Stigmatale jaune. Ventre et pattes concolores, les écailleuses souvent brun sombre ou noir luisant. Tête noire ou brun sombre.

— *Epoque* : Mai à Juin.

— *Plantes* : Prunus spinosa, quercus robur et autres.

— *Chrysalide* : Courte, pubescente (Goos.).

— *Eclosion* : Fin mai à Juillet.

— *Dispersion* : Europe centrale et méridionale.
FRANCE. — Alpes-Mar. ; Var ; Bouches-du-Rhône : *bois de la Ste-Baume* ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Basses Pyrénées ; Auver

gne ; Gironde, 1 ex. (Trimoulet) ; Loire-Inférieure ; Ille-et-Vilaine : *Mesneuf* (1 ex.) ; Indre ; Cher ; Eure-et-Loir ; Aube : *forêt de Clairvaux* ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres, Hortes.*

— *Mœurs* : Espèce très localisée et toujours R, hivernant à l'état d'œuf. La chenille, très difficile à trouver, est par contre facile à élever.

— *Bibl.* : Goos., An. Leval. 1897, p. 32. — Sp., 53. pl. sup. 1, fig. 22.

36. — Thecla pruni L.

— *Chenille* : Crêtée dorsalement, carénée sur les côtés, brusquement aplatie aux deux extrémités, granuleuse, subglabre.

Robe verte ou brunâtre, la région stigmatale ordinairement plus pâle. Dorsale continue, vert sombre, souvent bordée de plus pâle, rarement effacée. Chaque côté, sur les anneaux 4 ou 5 à 7-8, une petite éminence charnue rougeâtre ou finement ponctuée de rouge ou de brun rouge. Sous-dorsale faite de traits obliques jaunâtres, ces traits plus ou moins bordés inférieurement de sombre et souvent accompagnés de taches noirâtres. Pattes claires. Tête jaunâtre à deux taches noires. Long. 2-2,5.

— *Epoque* : Mai à Juin.

— *Plantes* : Prunus spinosa, domestica, padus, etc. ; rhamnus (Scudder) ; berberis vulgaris ; corylus avellana ; quercus robur ; betula alba (Dup.).

— *Chrysalide* : Obèse, à abdomen fortement courbé et séparé du thorax dans la région dorsale par une profonde dépression en forme de selle, cette selle de couleur blanchâtre. Elle est brune ou brun rougeâtre, avec des taches claires et des tubercules noirâtres sur 4 rangs, la tête marquée de deux taches jaunes, le thorax souvent blanchâtre. Extrémité anale terminée par des petits crins (Wilde, 50. pl. 8, fig. 1.— Sp., pl. 2, fig. 7 b).

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Œuf* : Vert clair avec des traits latéraux jaunâtres (Young Nat. 1887, p. 36). D'après Rühl (p. 183), il est vert blanchâtre.

— *Dispersion* : Presque toute l'Europe, excepté l'extrême sud et les régions polaires.

FRANCE. — B.-Pyrén. ; P.-de-Dôme ; Gironde ; Morbihan ; Cher ; Seine-Infér. ; Somme ; Oise ; Seine ; Aube : *Ervy* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*.

— *Mœurs* : L'œuf, pondu sur la branche de la plante nourricière, n'éclôt qu'au printemps suivant. Le papillon est assez localisé et semble peu commun.

— *Bibl.* : Dup., 26, pl. 7, fig. 26. — Lambil.. 192. — Goos., An. Leval. 1897, p. 32. — Hb. 40. — O. 1, 111. — Esp. 19. — Frr. 6, 89, fig. 535. — Rœs. I, 41, pl. 7. — Pr., pl. 3, fig. 23. — Sp., 53, pl. 2, fig. 7 a. — Bück., pl. 12, fig. 5. — Dale., 42. — Russel, Ent. Record, 1896, p. 104. — Tutt, ibid., 1897, p, 73.

S.-G. : Callophrys Billb.

37. — Callophrys rubi L.

— *Chenille* : Un peu crêtée sur le dos, carénée sur les côtés, à pubescence roussâtre.

Robe veloutée, vert jaunâtre ou vert d'herbe. Dorsale continue, verdâtre, jaunâtre ou rougeâtre, bordée de sombre chaque côté. Sous-dorsale faite de traits obliques, taches triangulaires ou points, de couleur blanchâtre ou vert clair. Stigmatale blanc jaunâtre. Ventre et pattes vertes. Tête brune. Long. 1,5-2.

— *Epoques* : Juin à Octobre.

— *Plantes* : Rubus cœsius et fructicosus ; genista scoparia et tinctoria ; ulex ; onobrychis sativa, trifolium, cytisus ; veronica ; cornus sanguinea (Schmid) ; sedum palustre (Plotz) ; rhamnus (Scudder). En Angleterre, aussi betula alba et vaccinium vitis idœa.

— *Chrysalide* : Courte, obèse, obtuse, couverte de petits poils brun sombre. Elle est de couleur

terne, brun pourpre ou brun sombre, avec les stigmates plus clairs. (Dale. 44).

— *Eclosion* : Février à Mars ; Juin à Juillet ; et souvent aussi Août à Septembre.

— *Œuf* : Arrondi, à sommet déprimé, d'un vert réticulé de blanchâtre, le micropyle de teinte à peu près uniforme (Hellins. — Grice, Ent. Record,, 1896, p. 83).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Mar. ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*, *Montigny*, *St-Dizier*, *Chancenay*, etc.

— *Mœurs* : D'après Rogenhofer (Sp.. p. 54), la chenille est carnassière. La métamorphose a lieu en terre, à une très faible profondeur, sur le sol ou dans les mousses, auprès des genêts. La chrysalide, comme celle de *Z. Quercus* et de quelques autres Lycœnidæ, fait entendre, quand on la touche, un crépitement (Kleemann, Fri.) qui serait produit, d'après Schilde (Stet. ent. Zeit., 1878, p. 86), par la sortie de l'air des stigmates. Ce crépitement disparaît lorsqu'on mouille les téguments. L'éclosion a lieu l'année suivante, parfois même deux ans après. Le papillon a 2-3 générations, au moins dans le Midi, la troisième ayant lieu en septembre.

— *Bibl.* : Dup., 68, pl. 5, fig. 19. — Goos., An. Leval. 1897, p. 33. — Lambil., 194. — Kleemann, 123. — Hb., 38. — O., I, 91. — Stet. ent. Zeit., 1854, p. 332. — Sp., 54, pl. 2, fig. 9. — Bück., 89, pl. 13, fig. 3. — Ent. month. Mag., 1877, p 112, 1878, p. 210, 1886, p. 197, 1888, p. 15 et 1891, p. 249. — Dale, 44.

2me G. : ZEPHYRUS Dalm.

38. — Zephyrus quercus L.

— *Chenille* : Dos anguleux, crêté, à anneaux débordants

en carène, à pubescence rousse. Tête très petite, cachée.

Robe roux fauve mat, le premier anneau à une tache triangulaire pâle, ordinairement blanc jaunâtre et tranchant bien sur le fond, cette tache coupée par la partie antérieure de la dorsale, qui est blanchâtre en cet endroit et se trouve chaque côté bordée de noir et souvent accompagnée * de 2-4 points noirs. Dorsale continue, plus ou moins écartée aux incisions, noire ou brun sombre. Sous-dorsale faite de traits obliques noirs, ces traits surtout visibles sur les anneaux 2-10. Stigmatale nulle ; stigmates invisibles. Clapet sali de brun noir ou brun rouge plus foncé. Ventre blanchâtre. Pattes : les écailleuses généralement noirâtres extérieurement, luisantes ; les membraneuses blanchâtres. Tête d'un brun rouge très luisant, le Λ et le chaperon blanchâtres. Long. 1-1,5.

— *Epoque* : Mai à Juin.

— *Plantes* : Quercus robur et pedunculata. Fraxinus excelsior (Rondou).

— *Chrysalide* : Courte, un peu renflée au milieu, légèrement pubescente * dans la région dorsale. Région ventrale un peu aplatie, l'extrémité anale fortement arrondie, sans pointes ni prolongements. Elle est d'un brun fauve un peu luisant, chargé de taches et de points brun noir, surtout sur le dos et l'abdomen. Long. 0,9 ; des ptérothèques, 0,7 ; larg. 0,42. (Wilde, 49, pl. 8, fig. 5).

— *Parasite* : Eumesius crassicornis Grav. (Giraud).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : En forme d'oursin, à contours arrondis, avec une dépression au centre de la partie supérieure, irrégulièrement réticulé *. Il est d'un brun très pâle, les réticulations blanches (Dale, 40).

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Alpes-Mar. ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Infér. ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Finistère ;

Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; **Indre** ; Cher ; Sarthe ; Calvados : *la Souleuvre*, *Balleroy* ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres*, *St-Dizier*, *Hortes*, *Montigny*, *Praslay*.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus en Août sur les branches, autour desquelles ils sont fortement collés, et ils n'éclosent qu'au printemps suivant. Les chenilles, carnassières en captivité, sont faciles à élever. La nymphose s'opère en Haute-Marne surtout dans la seconde moitié de mai ; elle se fait en terre, sur le sol ou dans une feuille pliée. La chrysalide, comme l'avait déjà remarqué M. Constans et comme nous avons pu nous en rendre compte nous-même à plusieurs reprises, fait entendre, quand on la saisit, un crépitement, espèce de tin-ti-ti, lequel persiste encore quelque temps après qu'on l'a replacée dans la boîte. L'adulte éclôt au bout de 20 jours et recherche de préférence le bord des forêts et les ronciers le long des routes boisées.

— *Bibl.* : Dup., 80. pl. 8, fig. 30. — Brehm. 263. — Goos., An. Leval. 1897, p. 33. — Lambil. 197. — Hb. 38. — O. 195. — Rœs. I. 52, pl. 9. — Pr., pl. 3, fig. 21. — Sp., 54. pl. 2, fig. 8. — Sepp. 3. 131, pl. 45. — Bück. 185, pl. 13, fig. 2. — Ent. month. Mag. 1877, p. 112, et 1887, p. 9. — Edelsten, Ent. Record. 1900, p. 191.

39. — Zephyrus betulæ L.

— *Chenille* : Crêtée dorsalement, carénée sur les côtés, pubescente. Tête petite, cachée sous le 1er anneau.

Robe vert pâle passant au vert pomme, vert bleuâtre ou vert jaune. Dorsale élevée, double, jaune, écartée sur les premiers anneaux, où elle circonscrit une tache triangulaire concolore au fond (ce qui la distingue de *Th. accaciæ*). Côtés avec des chevrons jaune serin ou jaune pâle, ordinairement très nets. Stigmatale jaune. Tête brune. Long. 2,5. Elle vire au brun rouge avant la nymphose.

— *Epoque* : Avril à Juillet.

— *Plantes* : Betula alba, prunus spinosa et domestica.

— *Chrysalide* : Petite, obèse, lisse, un peu velue, avec l'extrémité anale arrondie. Brun rouge, striée et ombrée de jaunâtre clair et de brun sombre.

— *Parasite* : Agrypon flaveolatum Gr. (Bignell) ; Campoplex pugillator Grav., eurynotus (Eedle).

— *Eclosion* : Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Assez semblable à celui de *quercus* ; cylindrique, à sommet déprimé, hérissé de dents de scie sur 5-6 rangs transversaux, d'un blanc assez pur ou légèrement verdâtre (An. Soc. Fr. 1884, pl. 5, fig. 35. — Sp. pl. 50, fig. 6. — Wood, Ent. Record, 1896. p. 186).

— *Dispersion* : Presque toute l'Europe, à l'exception des régions circumpolaires.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; Hte-Garonne ; Htes et Bses-Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Belfort ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : Les œufs sont déposés sur les branches. Pondus en automne, ils éclosent au printemps suivant. La chenille, que l'on rencontre plus facilement à la fin de Juin, est facile à élever. La métamorphose a lieu sur terre et l'adulte, qui éclôt 15 à 20 jours après la chrysalidation, voltige surtout autour des haies et le long des routes au bord des bois.

— *Bibl.* : Dup. 77, pl. 7, fig. 27. — Goos., An. Leval. 1897, p. 30. — Lambil. 200. — Hb. 40. — O. 1. 113. — Rœs. 1. 37, pl. 6. — Wilde, 51. — Pr. pl. 2, fig. 22. — Sp. 54, pl. 2, fig. 3. — Sepp. 3. 45. — Buck. 184, pl. 12, fig. 4. — Dale, 38. — Turner, Ent. Record, 1896, p. 268.

3me G. : LEOSOPIS R.

40. — Leosopis roboris Esp. = evippus Hb.

— *Chenille* : Subcrétée dorsalement, carénée sur les cô-

tés, couverte de petites aspérités surmontées de poils de diverses grandeurs, les plus grands noirs, les autres blonds. Deuxième anneau à une glande élevée, lisse, très visible, le 10e muni d'une petite ouverture comme chez *bœtica.*

Robe grise ou jaune brunâtre, mouchetée de brun roux, les mouchetures formant une dorsale géminée et, sur les côtés, des chevrons, des sous-dorsales et la stigmatale. Stigmates noirs. Clapet gris foncé, à poils ras. Pattes : les écailleuses annelées de gris verdâtre et de noir intérieurement, cerclées de noir à la base, les articles 1,2 noirs, 3 roux ; les membraneuses comme le ventre, qui est clair. Tête noir brillant ; écusson gris foncé, couvert de petits poils noirs et séparé en deux par une ligne claire. Long. 2 ; larg. 0,6-0,7.

— *Epoque* : Avril à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Fraxinus excelsior Donz. ; ligustrum vulgare et syringa vulgaris (Chrét.).

— *Chrysalide* : Brun café maculée de brun sépia ; elle a la forme habituelle de celles des Lycénides (Chrét.).

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Œuf* : Arrondi, à sommet en mamelon sillonné de rides autour du micropyle ; il est couvert de rugosités en forme de pointes mutiques, dont les plus grandes sont à la périphérie, ce qui le fait ressembler à un petit oursin. Brun rougeâtre, le mamelon plus clair (Chrét., le Nat., 1890, p. 103, fig. A).

— *Dispersion* : Espagne et Midi de la France. — FRANCE. — Alpes-Marit. ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; Auvergne ; Cantal.

— *Mœurs* : L'œuf, pondu en Juillet, éclot en Avril suivant, bien que la chenille soit formée avant l'hiver. La jeune larve mange d'abord la coque, au moins en partie, puis s'attaque aux bourgeons de frêne. Elle est d'abord grise, avec une bande latérale brune et deux tubercules blanchâtres

sur le dos des segments 2 à 9. Elle atteint toute sa taille au bout d'un mois, et c'est fin Mai ou commencement de Juin qu'elle se métamorphose après s'être passé un fil autour du corps. L'éclosion a lieu une quinzaine de jours après la chrysalalidation.

— *Bibl.* : Chrétien, le Nat., 1890, p. 102, fig. B. — Goos., An. Leval., 1897, p. 32. — Sp., 55. — Nicholson, Ent. Record, 1896, p. 186.

4me G. : THESTOR Hb.

41. — Thestor ballus Fab.

— *Chenille* : Carénée sur les côtés, à pubescence bien visible ; deux rangées de crêtes brunes surmontées de poils blancs, courts et raides. Deux tubercules blancs, pyramidaux, plus grands que les crêtes sur le 11e anneau, Clapet arrondi, entouré de poils blancs. Tête cachée.

Robe jaune, blanc jaunâtre ou brun clair. Dorsale continue, bleuâtre, bordée de rose, cette teinte limitée à son tour à la partie extérieure par une ligne brun rouge ou pourpre violacé. Côtés à 1-2 rangs de traits obliques brun rougeâtre, plus ou moins bordés de blanc au côté interne. Stigmatale brun rouge. Pattes écailleuses d'un noir luisant. Tête brune ou noire. Long. 1,5-2.

— *Epoque* : Mai à Juin.

— *Plantes* : Légumineuses herbacées, surtout capsules de lotus hispidus.

— *Chrysalide* : Raccourcie, obtuse, d'un brun marron.

— *Eclosion* : Mars à Avril.

— *Dispersion* : Espagne et Midi de la France.
FRANCE. — Alpes-Marit. ; Var : *Hyères* ; Bouches-du-Rhône : *Gémenos* ; Pyrénées-Orientales : *Perpignan*.

— *Mœurs* : Chenilles carnassières.

— *Bibl.* : Dup., 223, pl. 23, fig. 95. — Goos., An. Leval., 1897, p. 34. — Sp., 55, pl. 2, fig. 10. — Bromilow, The Entomol., 1893, p. 238, et Soc. ent., 1893, p. 99 et 106. — Tutt, Ent. Record, 1903, p. 119.

5ᵉ G. : CHRYSOPHANUS Hb.

42. — Chrysophanus virgaureæ L.

— *Chenille* : Un peu plus allongée que ses congénères, à pubescence très courte et rougeâtre, avec deux rangs dorsaux de bourrelets jaunes, ces bourrelets nuls sur le premier anneau.

Robe vert sombre. Dorsale jaunâtre ou verdâtre. Sous-dorsale continue, ordinairement d'un vert plus foncé que le fond. Stigmatale continue, vert jaunâtre. Stigmates noirs. Pattes écailleuses brun noir. Tête noire. Long. 2,5.

— *Var. a.* — Sous-dorsale nulle.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Rumex acutus, acetosa, acetosella et crispus. D'après Spuler (p. 56), elle ne vivrait pas sur solidago virgaurea, comme le dit Millière.

— *Chrysalide* : Obtuse, brunâtre, les ptérothèques plus sombres.

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Œuf* : D'après Gillmer, il est arrondi, en cylindre court, c'est-à-dire plus large que haut, couvert d'excavations hexagonales réticulées assez grandes, les six qui environnent le micropyle plus petites. Base réticulée, vert clair, à bord blanchâtre (Gub. ent. Zeit. xiv, n° 11).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'Angleterre, la Hollande et la Russie méridionale.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Pyrénées-Orientales ; Haute Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Auvergne ; Cantal ; Seine-Inférieure : 1 ex. trouvé par M. Mocquerys (!) ; Oise ; Vosges ; Alsace ; Jura ; Haute-Marne, TR.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus isolément ou par deux sur la tige. La chenille hiverne et se chrysalide après la plante. Le papillon fréquente surtout les endroits montagneux et se rencontre jusqu'à 1.600 mètres d'altitude.

— *Bibl.* ; Dup., 67, pl. 5, fig. 18. — Brehm., 264. — Goos., An. Lev., 1897, p. 34. — Lambil., 203. — O., 1, 85. — Frr. 2, 33, pl. 115. — Wild., 48. — Pr., pl. 2, fig. 11. — Sp., 56, pl. 2, fig. 11.

43. — Chrysophanus thersamon Esp.

— *Chenille* : D'après Spuler, elle est verte, le dos, à partir du 2e ou 3e anneau, avec des bourrelets généralement jaunâtres, ces bourrelets imitant des triangles et partagés longitudinalement par une fine ligne d'un vert plus ou moins foncé. Côtés avec des traits obliques vert sombre, souvent bordés de jaunâtre en arrière à partir de leur milieu. Stigmatale fine, continue, jaunâtre. Stigmates noirs, placés bien au-dessus de la stigmatale. Tête et pattes écailleuses brun rouge. Long. 2-2,5.

— *Epoque* : Mai, Juin.

— *Plantes* : Sarothamnus scoparius — Rumex (Rogenhofer).

— *Chrysalide* : Arrondie, brun sombre.

— *Eclosion* : Juillet, Août.

— *Dispersion* : Sud-Est de l'Europe, Italie moyenne, Saxe et Bohême.
FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Lantosque*.

— *Mœurs* : Chrysalide attachée à la plante nourricière. Cette espèce aurait été capturée en Belgique, à Hastière, par M. Haverkampf (Rev. soc. ent. Namuroise, 1906, p. 1.)

— *Bibl.* : B. G., Lycœn., pl. 2, fig. 6-7 et pl. 3, fig. 5-8. — Dup., 82, pl. 9, fig. 32. — Wild. 48. — Sp., 57. pl. 2, fig. 12.

44. — Chrysophanus dispar Haw.

— *Chenille* : Type un peu plus allongé que ses congénè-

res, à dos plutôt un peu aplati, à pubescence courte, mieux visible sur les côtés. Tête très petite, cachée au repos.

Robe d'un vert brillant, avec de nombreuses taches blanches généralement placées en lignes longitudinales. Tête noire.

— *Var. rutilus* Wernb. — Robe vert sombre velouté, à pubescence sombre. Dorsale nulle ou très effacée. Sous-dorsale blanchâtre ou vert pâle, continue ou subcontinue, parfois très effacée. Stigmatale jaune blanchâtre. Stigmates grands, saillants, elliptiques, blanchâtres, cerclés de brun jaunâtre pâle. Ventre et clapet verts. Pattes : les écailleuses brun pâle, les membraneuses vertes. Tête brun jaunâtre ou noirâtre, les pièces buccales noires. Long. 1,6 (Spuler).

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Rumex acetosa, acetosella, aquaticus et hydrolapathum ; iris pseudo-acorus ; polygonum bistorta (Knoterich) — ? Inula dysenterica.

— *Chrysalide* : Vert virant au cendré, à une dorsale sombre et une ligne latérale interrompue. Elle peut être aussi brun foncé (Dale. 46) ou brun clair à dessins foncés (Goos).

— *Eclosion* : Juin ; puis Août.

— *Dispersion* : Sud-Est de l'Europe, excepté en Grèce, Allemagne, Bukovine, Italie moyenne, etc.

FRANCE. — Gironde ; Ouest ; Aisne : *St-Quentin* ; Alsace : *Colmar*, *Strasbourg*, *Metz* ; Aube : *Villechétif*, *Lusigny* ; Hte-Marne : *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : L'œuf, pondu en Août, éclot sur la fin du même mois ou en Septembre. La chenille hiverne, se transforme en Mai ou Juin et livre le papillon fin Juin, Juillet ou commencement d'Août. Dans le Midi et le Centre, l'évolution est plus rapide, et l'espèce a deux générations. La chrysalidation a lieu sur terre ou après la plante nourricière. Le papillon, toujours très localisé, se rencontre

surtout dans les endroits un peu marécageux de l'Ouest et de l'Est.

— *Bibl.* : Frr., 127. — Sp., 57, pl. 48, fig. 3 (var. *rutilus*). — Dale, 45. — Goos., An. Leval., 1897, p. 34.

45. — Chrysophanus hippothoe L. = Chryseis Bork. = Eurydice Rott.

— *Chenille* : Anneaux bien nets, surtout dans la région dorsale, à fine pubescence blanchâtre ou blonde.

Robe d'un vert sombre velouté, avec les incisions généralement blanchâtres. Dorsale continue, sombre. Stigmatale blanchâtre. Tête et pattes écailleuses brunes ou brun rougeâtre. Long. 2,5.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Rumex acetosa, acetosella et hydrolapathum ; polygonum bistorta.

— *Chrysalide* : Ramassée, arrondie postérieurement, jaune, avec les yeux, le bord des ptérothèques et deux points au bout du fourreau des antennes noirs. Abdomen pointillé de noir (Rühl. 211. — Sp., pl. 2, fig. 13 b).

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Dispersion* : Europe septentrionale et moyenne, jusqu'aux Pyrénées et dans les Abruzzes.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Isère ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Somme ; Aisne ; Oise : *Compiègne* ; Seine ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire : *Couches-les-Mines* ; Ain ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*.

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés sur les plantes et ils éclosent en Août. La chenille hiverne et la chrysalidation a lieu sur terre. Le papillon fréquente de préférence les prairies sèches et se rencontre jusqu'à 1.500 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Lambil. 205. — Goos., An. Leval. 1897, p. 35. — Hb. 34. — Tr. 10. 74. — Frr. 2. 55, pl. 127 et 6. 188, pl. 596. — Wild. 47. — Pr. pl. 3, fig. 15. — Sp., 57. pl. 2, fig. 13 a. — Stet. ent. Zeit. 1854, p. 331.

46. — Chrysophanus alciphron Rott. = Hiere Fab. = Hipponoe Ochs. = Lampetie Hb.

— *Chenille* : Découverte par Musselıl. D'après Spuler (p. 58), elle est vert mat, avec deux lignes brunes sur le dos. Stigmatale brun noir. Stigmates noirs. Tête brune. Long. 2,5-2,7. Sur la figure qu'en donne l'auteur allemand, la pubescence est bien visible et les anneaux, bien séparés, sont nettement arrondis dans le sens transversal. — D'après Goossens, elle est d'un vert clair, avec les côtés vert pur ; dorsale foncée et crêtes ombrées de noir. Stigmates très visibles.

— *Epoque* : Avril à Juin.

— *Plante* : Rumex acetosa.

— *Chrysalide* : Trapue, comprimée vers le thorax, d'un gris marqué de vert avec de nombreux points bruns (Sp. p. 58).

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Œuf* : D'après Aszmus, il est pyriforme, de couleur jaune verdâtre (Stet. ent. Zeit. 1863, p. 399).

— *Dispersion* : Une grande partie de l'Europe, à l'exception des contrées les plus occidentales.

FRANCE. — Alpes Maritimes : *St Martin Lantosque, vallée de Thorenc* ; Var ; H. et B.-Alpes ; Isère ; Bouches-du-Rhône, où le type semble remplacé par la var. *gordius* Sulzer ; Pyrénées-Orientales ; Ariège ; H.-Garonne ; H.-Pyrénées ; ? B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Indre ; Alsace : *Colmar* ; Saône-et-Loire ; Allier.

— *Mœurs* : Les œufs, pondus la plupart du temps par groupes, hivernent sur la plante nourricière (Aszmus, *loc. cit.*). La chrysalide est suspendue (Goos.) ou se trouve sur terre, parfois dans une toile légère. Le papillon, généralement localisé, se rencontre surtout dans les prairies des pays montagneux.

— *Bibl.* : Goos., An. Leval. 1897, p. 35. — Tr. 10. 73. — Frr. 2. 13, pl. 103. — Wilde, 47. — Pr. pl. 3, fig. 12. — Sp., 57. pl. 2, fig. 14. — Stet. ent. Zeit. 1863, p. 399. — Bromilow, The Entomol. 1892, p. 288 (var. *gordius* Stgr.).

47. — Chrysophanus phlœas L.

— *Chenille* : Vert foncé ou vert jaunâtre, le 1er anneau généralement rouge vineux, à pubescence visible, brunâtre ou blonde. Dorsale continue, fine, rouge carminé, parfois assez effacée. Sous-dorsale nulle, remplacée par des linéaments rouges. Stigmatale continue, bien marquée, large, rouge. Tête cachée, brune ou brun rouge. Long. 1,8.

— *Var. a.* — Robe virant plutôt au jaunâtre ou au vert pâle, la dorsale, les linéaments et la stigmatale plutôt jaunes.

— *Epoques* : Septembre à Mai, puis Juillet à Août.

— *Plantes* : Polygonées, surtout rumex acetosella (Rambur), acetosa, scutatus, crispus et obtusifolius ; polygonum aviculare et bistorta. Goossens indique aussi Hedera helix ?, et Bromilow a trouvé des œufs sur Trifolium filiforme (Soc. ent. 1894, p. 178).

— *Chrysalide* : Analogue à celle des Lycœna, courte, arrondie, épaisse, trapue, d'un brun clair avec une dorsale noirâtre. Abdomen marqué de trois rangs de points sombres ; stigmates blanc rosé.

— *Eclosion* : Avril à octobre.

— *Œuf* : En forme de panier, c'est-à-dire circulaire avec la partie supérieure aplatie, grossièrement réticulé et creusé d'alvéoles, de couleur crème clair ou vert grisâtre (Tutt, Brit. Butt. 154. — Dale, 49. — Young Nat. 1887, p. 89. — Gillmer, Ent. Zeit. Gub. XIV, n° 11).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Finistère ; Bretagne ; Maine et-Loire ; Loire-Inférieure ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : Les œufs sont déposés isolément ou par

paires dans le creux des feuilles. Pondus en Août, ils éclosent environ trois semaines après. Les jeunes larves dévorent la partie inférieure des feuilles ; elles grossissent assez rapidement, mais ne font leur dernière mue qu'au printemps, rarement avant l'hiver, et la chrysalidation a lieu en terre. Difficiles à trouver, elles sont faciles à élever. L'espèce a deux générations. excepté dans l'extrême Nord, et des adultes peuvent être accidentellement trouvés en Décembre (Bachmetjew, Soc. ent., 1897, p. 182).

— *Bibl.* : Dup., 65, pl. 5, fig. 16. — Lambil., 207. — Goos., An. Leval., 1897, p. 36. — Hb., 36. — O., 1, 87. — Tr., 10, 76. — Frr., 2, 97, pl. 151. — Pr., pl. 3, fig. 14. — Sp., 58, pl. 2, fig. 16. — Sepp., 8, 133. — Bück., 91. pl. 13, fig. 4. — Dale, 49. — Bromilow, The Ent., 1892, p. 319. — Frohawk., ibid., 1899, p. 234. — Sabine, The Ent., 1902, p. 114.

48. — Chrysophanus dorilis Hufn. = Circe Ochs. = Xanthe Fab. = Phocas Esp. = Hypoxanthe K.

— *Chenille* : Robe d'un vert généralement clair et un peu lavé de violet par endroits, très finement ponctuée de blanc, de rougeâtre ou de brun jaune, visiblement pubescente. Dorsale un peu en creux, continue, vert sombre ou brun pourpre, souvent peu visible. Stigmatale jaune ou brun pourpre. Tête cachée, jaune, l'épistone verdâtre. Long. 2.

— *Var. a.* — Robe en entier ou au moins en majeure partie vert violacé.

— *Var. b.* — Dorsale et stigmatale effacées.

— *Epoques* : Septembre à Avril ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Rumex acetosa (Fab.) ; genista scoparia (Dup.) et autres papilionacées (Berce).

— *Chrysalide* : Courte, arrondie aux extrémités, subétranglée à la base de l'abdomen. Verte ou brun roux, avec des taches noires et des petits poils concolores (Sp., pl. 2, fig. 15 c).

— *Parasite* : Ichneumon extensorius L.

— *Eclosion* : Avril à Mai ; Juillet à Août ; Septembre à Octobre.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale, excepté l'Angleterre, le sud de l'Espagne et la Sicile.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Aix*, *le Tholouet* ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Aube ; Seine ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : Cette espèce, que l'on rencontre dans les Pyrénées jusqu'à 1.600 mètres d'altitude, ne paraîtrait qu'une fois dans ces pays montagneux (Rondou). Dans le Midi, au contraire, et aussi dans les autres localités de la France quand l'arrière-saison est chaude, elle peut avoir jusqu'à trois générations, les chenilles de la dernière passant l'hiver pour se métamorphoser au printemps. La chrysalide, d'après Goos., est suspendue par la queue et par un lien transversal, mais on en trouve aussi sur le sol. Le papillon aime à voltiger dans les prairies et les clairières humides, à travers les bois et les hautes herbes.

— *Bibl.* : Dup., 32. — Goos., An. Leval., 1897, p. 36. — Lambil., 210. — Wild., 47. — Rühl , 215. — Sp., 58, pl. 2, fig. 15 a. — Stet. ent. Zeit., 1877, p. 287. — Sepp., pl. 5. — Gillmer, Ent. Zeit. Gub., 1904, p. 42.

6e G. : LYCŒNA Fab.

1^r S.-G. : Lampides Hb.

49. — Lampides bœticus L. = Pisorum Fourcr. = Coluteæ Rossi.

— *Chenille* : Ovalaire, suballongée, convexe dans la région dorsale, aplatie dans la région ventrale, glabre ou subglabre. Tête petite, cachée.

Robe vert clair ou vert olivâtre. Dorsale large, continue, brunâtre ou sombre. Sous-dorsale nulle, mais des traits obliques, sublosangés, vert plus foncé, parfois lavés de rougeâtre. Stigmatale continue, droite, vert clair. Stigmates jaunâtres. Ventre vert clair à une ligne longitudinale blanchâtre. Pattes : les écailleuses brunes ; les membraneuses concolores. Tête noire.

— *Var. a.* — Robe rougeâtre ou brune, à chevrons noirâtres ou brun violacé.

— *Epoques* : Juillet à Septembre ; puis Octobre à Mai.

— *Plantes* : Gousses de colutea arborescens (Mil.) ; lupinus mutabilis (Ber.) ; beaucoup de légumineuses (Ramb.). — En Espagne, et aussi dans le Morbihan, genista, ulex europæus (Griffith). — ! Medicago sativa, pisum sativum, sarothamnus scoparius. — En captivité, pois verts.

— *Chrysalide* : Trapue, arrondie aux deux extrémités ; rouge sombre ou jaune testacé, avec des taches brunes et les stigmates noirs ; thorax et ptérothèques plus sombres (Sp., pl. 2, fig. 18 c).

— *Eclosion* : Juin ; puis Octobre.

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine : *Rennes* ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe : Calvados : *Caen* ; Nord : accid., 1 ex. ; Oise ; Seine ; Aube : *les Riceys*, *Ervy*, *Bar-sur-Seine* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Hortes*, *St-Dizier*.

— *Mœurs* : Les chenilles d'Octobre hivernent pour se métamorphoser au printemps. La chrysalidation a lieu dans les gousses (Rühl.), après la tige, à l'aide d'un fil de soie posé transversalement (Bromilow). Le papillon, très localisé, est toujours fort rare, ne se rencontrant souvent que de loin en loin ; il s'élève jusqu'à 1800 mètres d'altitude (Rondou).

— *Bibl.* : Mil. Ico. I., pl. 4, fig. 1 à 5. — Griffith., Lép. nuisibles, 6. — Goos., An. Leval., 1897,

p. 37. — Lambil., 216. — An. Soc. fr. 1847, p. xciv, et (pour les particularités du 10e et 11e segment signalées par Guénée) 1867, p. 665, pl. 13, fig. 9 à 12 (1). — Lelièvre, F. d. J. N., 1894, p. 61. — Rühl., 225. — Sp., 59, pl. 2, fig. 18 ab. — Sepp., V. 31, IX. — Dale, 51.

50. — Lampides telicanus Lang.

— *Chenille* : Ovalaire, convexe dessus, fortement carénée sur les côtés, avec les anneaux distincts, le dos des 4, 5. 6, 7 à un renflement dorsal, pubescente. Tête globuleuse, rétractile.

Robe rouge, pourpre ou brun rougeâtre, veloutée. Dorsale large, continue, de couleur sombre, vineuse sur les anneaux 3-4, 9-11. Sous-dorsale nulle, remplacée par des chevrons à peine indiqués. Stigmatale nulle ou un peu marquée en carmin. Pattes : les écailleuses petites, brunes ; les membraneuses très courtes, concolores. Tête noire ou brune. Long. 1,5-1,8.

— *Var. a.* — Robe vineuse, à chevrons sous-dorsaux bien marqués en carmin obscur.

— *Var. b.* — Robe blanc carné, à chevrons sous-dorsaux brunâtres.

— *Var. c.* — Robe jaune paille.

— *Epoques* : Juillet à Août ; puis Octobre à Mars ou Avril.

— *Plantes* : Fleurs de lythrum salicaria ; calluna vulgaris (Mil.) ; dorycnium suffruticosum ; ? genista tinctoria (Trimoulet). — A Trieste, melilotus albus (Gartner).

— *Chrysalide* : Ramassée, globuleuse, obtuse aux deux extrémités, à segments courts et immobiles. Jaune d'ocre ou argileuse, couverte de poils fins très courts et finement tachée de brun.

(1) Pour ces particularités, voyez à la page 83 les principaux caractères des chenilles de la Fam. des Lycœnidæ.

— *Eclosion* : Mars à Mai ; puis Juin à Octobre.

— *Dispersion* : Silésie, nord de la Suisse et région méditerranéenne.

FRANCE. — Corse : *Corte* ; Alpes-Maritimes ; Bouches-du-Rhône ; Hérault : *Montpellier* ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Htes-Pyrénées ; Loir-et-Cher : *place St-Vincent* (2 ex.) ; Ain : *Bagé-le-Châtel* (1 ex.).

— *Mœurs* : Les chenilles, qui sont carnassières, se trouvent souvent par groupes nombreux sur la plante nourricière. Il y a deux apparitions (Spuler, 60) ; Millière semble n'en indiquer qu'une. Celles de la dernière génération hivernent. La chrysalide est fixée, la tête en haut, après les tiges du végétal sur lequel s'est passée la fin de l'existence.

— *Bibl.* : Mil. Ico., pl. 108, fig. 10 à 12. — Goos., An. Leval., 1897, p. 37. — Frr., I, 110, pl. 56. — Wild., 46. — Sp., 60, pl. 2, fig. 19.

2me S.-G. : Lycœna Fab.

51. — Lycœna argiades Pal. = Amyntas Ochs. = Tiresias Rot.

— *Chenille* : Arrondie dorsalement, aplatie dessous, à courte pubescence, surtout sur les côtés.

Robe vert pâle. Dorsale continue, assez étroite, vert sombre ou noirâtre, ordinairement bordée chaque côté de plus foncé. Sous-dorsale comme la dorsale, rarement effacée. Tête noire. Long. 1,8.

— *Var. a.* — Robe avec des taches brunes et blanches.

— *Var. b.* — Robe verte un peu marquée de rougeâtre.

— *Epoques* : Septembre à Juin ; puis Juillet à Août.

— *Plantes* : Légumineuses herbacées, onobrychis sativa, lotus corniculatus, trifolium pratense et arvense, coronilla, pisum sativum, anthyllis vulneraria, medicago lupulina et falcata ; genista ; rhamnus frangula et catharticus.

— *Chrysalide* : Courte, brun jaunâtre ponctué de noirâtre ou de brun, à dorsale sombre.

— *Eclosion* : Avril à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale.
FRANCE. — Corse ; Isère ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille et-Vilaine ; Bretagne (! entière) ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Seine-Inférieure : *cavée de Dieppedalle* (Frontin) et *çà et là* ; Orne ; Oise ; Seine ; Seine-et-Marne ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus sur les fleurs ; ils éclosent au bout de 10-12 jours et les chenilles de Septembre hivernent. Il y a ordinairement deux générations, la première fournissant la génér. vern. *polysperchon* Bergstr., espèce généralement rare et toujours localisée.

— *Bibl.* : Lambil. 219. — Wild. 45. — Sp., 60, pl. suppl. 1, fig. 24. — Stet. ent. Zeit. 1850, p. 177. — Aigner, Illustr. Zeit. f. Ent. 1898, p. 328. — Dale. 53.

52. — **Lycæna argus** L. = Argyrotoxus Bergstr. = Œgon Schiff. et L. = Alsus Esp.

— *Chenille* : En cloporte un peu allongé, plate dessous, le dos arrondi, excepté les segments 1,9-12, qui sont plats, assez visiblement pubescente ; dos du 11e anneau à 2 boutons d'un jaune pâle, ces boutons entourés de petites verrues noires et poilues.

Robe d'un vert généralement peu foncé, couverte de nombreuses granulations blanchâtres. Dorsale faite de triangles rouge violacé, violet ou sombre, la pointe en avant, ces triangles contigus ou non, souvent bordée de blanchâtre et généralement plus large sur les premiers anneaux. Sous-dorsale nulle ou faite de traits longitudinaux rougeâtres plus ou moins contigus et parfois surmontée de chevrons sombres, bruns ou noirâtres. Stigmatale ordinaire-

ment vert sombre, souvent longée à la partie inférieure par une ligne blanchâtre. Stigmates blancs. Ventre concolore. Pattes verdâtres. Tête noire Long. 1,5-2.

— *Var. a.* — Robe vert foncé, marquée de brun rouge aux deux extrémités.

— *Var. b.* — Robe jaune citron, plus ou moins marquée de brun rouge sur les premiers et derniers anneaux.

— *Var. c.* — Robe brun rouge, les côtés souvent marqués de chevrons noirâtres.

— *Epoques* : Avril à Juin ; puis Août.

— *Plantes*: Légumineuses,onobrychis sativa (Dutreux); melilotus officinalis et alba ; trifolium montanum (Rühl) ; ononis ; lotus corniculatus ; colutea arborescens ; erica (Zeller). — La chenille var. *b* sur Genista, surtout germanica et tinctoria (Rühl). — La var. *corsica* Bell. sur astragalus (Curo).

— *Chrysalide* : Courte, arrondie, de couleur verte, avec les ptérothèques clairs et l'abdomen plus sombre. Une dorsale carmin terminée sur le 7e segment par une tache noire. Stigmates brun jaune (Sp. 61).

— *Eclosion* : Mai à Juin ; Juillet à Août.

— *Œuf* : En massue, côtelé et comme chargé de granulations qui deviennent plus petites vers le sommet. Il est de couleur blanche (Sp. 61).

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Corse, remplacé par la forme locale *corsica* Bel. ; Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Berre*, *bords de l'Arc* ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Bretagne ; Loir-et-Cher : *Russy* ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*, *St-Dizier*.

— *Mœurs* : L'œuf hiverne pour éclore en Février ou Mars. La chrysalide est suspendue par la queue et par un lien transversal. L'espèce n'a qu'une génération dans le Nord et sur les hautes mon-

tagnes, deux dans le Midi. Le papillon, qui fréquente les bois, les talus et le bord des routes, se rencontre jusqu'à 1.500 mètres d'altitude (Rondou) ; on le trouve à peu près partout et, sans être rare, il est souvent fort localisé.

— *Bibl.* : Dup. 72, pl. 6, fig. 23. — Lambil. 221. — Goos., An. Leval. 1897, p. 30. — Hb. 32. — •O. 1, 57. — Tr. 10, 72. -- Frr. 2, 129, pl. 175. — Wild. 41. — Sp. 60, pl. 2, fig. 20 ab — Sepp. 7, 17. - Bück. 112, pl. 15, fig. 3. — Curo, 110. — Frohawk, The Entomol., xxvi, p. 285. — Landquart : Schmetterlinge ùnd Ameisen Beobachtüngen ueber eine Symbiose zwischen... (Formica cinerea Mayr.), 1901, in-8, 40 p.

53. — Lycœna argyrognomon Brgstr. = Œgon Schiff.

— *Chenille* : Un peu allongée, à pubescence fine, avec des tubercules dorsaux blancs.

Robe d'un vert jaune brillant. Dorsale brun rouge ou brun pourpre, bordée de blanchâtre ; elle est continue ou faite de taches triangulaires contiguës ou subcontiguës. Sous-dorsale faite de traits obliques vert jaunâtre. Stigmatale brun rouge. Stigmates blancs. Ventre vert mat. Pattes : les écailleuses brun noir ; les membraneuses vert mat. Tête noire ou brun noir. Long. 1,6

— *Var. a.* — Chevrons sous-dorsaux blancs.

— *Var. b.* — Robe gris sale, à dorsale sombre, les autres dessins plus ou moins effacés.

— *Epoques* : Mai à Juin ; puis Août à Septembre.

— *Plantes* : Légumineuses, colutea arborescens ; genista scoparia, tinctoria et fleurs (Schmid) de germanica ; cytisus, melilotus officinalis, trifolium, lotus corniculatus et siliquosus, ononis spinosa et repens, medicago sativa, ulex europæus, ornithopus perpusillus ; calluna vulgaris (Zeller). La var. *prostata* Bréb. sur ononis maritima.

— *Chrysalide* : Vert terne virant au brunâtre, avec les

yeux et les incisions des anneaux brun rouge. Ptérothèques très longs.

— *Eclosion* : Mai à Juillet ; puis Août à Septembre.

— *Œuf* : Circulaire, déprimé au centre sur les deux extrémités, couvert de petits boutons saillants, côtelé dans le sens de la longueur, les côtes n'atteignant pas les pôles. Couleur blanche (Dale, 79).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les Pays-Bas. FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Landes ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Infér. ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados : *Léaupartie*, *Troarn*, *Bavent* ; Seine Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Haute-Saône ; Saône-et Loire : Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *Hortes*.

— *Mœurs* : L'œuf hiverne et éclôt fin Février ou Mars. La chenille est myrmécophile ; Freyer en a souvent trouvé qui avaient jusqu'à dix fourmis autour de leur corps, et Dannehl (Sp. p. 61) ne l'a jamais rencontrée sans la voir porter quelques-uns de ces Hyménoptères. La chrysalide a été rencontrée également dans les fourmilières ; elle éclot environ au bout de trois semaines et l'espèce a une ou deux générations. Le papillon, qui se rencontre à peu près partout, aime à voltiger dans les bois secs.

— *Bibl.* : Dup., 71, pl. 6, fig. 22. — Hb., 32. — O., 1, 52. — Frr., 2, 121, pl. 169. — Wild., 41. — Pr., pl. 3, fig. 20. — Sp., 61, pl. 2, fig. 21. — Dale, 80.

54. — **Lycœna optilete** Knoch.

— *Chenille* : D'après Plotz (Sp., 62), elle est d'un vert pâle velouté, avec une courte pubescence rouge. Stigmatale blanche bordée de noir, très visible. Stigmates blancs. Pattes écailleuses brun noir. Tête petite* brun noir. — D'après Scudder, elle est très bombée, d'un vert clair sur le dos, d'un vert foncé sur

le ventre. Au-dessous de la stigmatale se trouvent de grosses taches ovales blanches.

— *Var. cyparissus* Hb. — D'après Hoffmann, elle est verte, les côtés à une ligne rouge (Stet. ent. Zeit., 1893, p. 123)-

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Vaccinium oxycoccos (Scud.), uliginosum et myrtillus (Frr, et Wocke).

— *Chrysalide* : Obtuse, vert pâle, à incisions rougeâtres, la partie antérieure avec des poils fins également rougeâtres (Sp., *loc. cit.*).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Europe moyenne et septentrionale.
FRANCE. — H. et Basses.-Alpes ; Isère et le Dauphiné.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; elle mange de préférence les fleurs de la plante nourricière. L'éclosion a lieu 15-20 jours après la chrysalidation.

— *Bibl.* : Goos., An. Leval., 1897, p. 39. — Frr., 7, 97, pl. 656. — Wild., 41. — Sp., 61. pl. 2, fig. 22.

55. — Lycœna lysimon Hb.

— *Chenille* : ?

— Le papillon parait en Juin et Juillet. L'espèce, propre à l'Espagne et au nord de l'Afrique, se rencontrerait aussi, d'après Spüler, dans le Midi de la France (Sp. p. 62).

56. — Lycœna baton Bgstr. = Hylus Fab., hylas Fab. et Hb. = Amphion Esp. = Vicrama et cashmirensis Moore.

— *Chenille* : Type ?

— *Var. panoptes* Hb. — D'après Millière, elle est courte, arrondie, convexe sur le dos, aplatie dans la région ventrale. Glabre à l'œil nu, pubescente*. Tête à moitié cachée sous le premier anneau.

Robe vert clair. Un rang dorsal de taches pyriformes rouge carmin, sur les anneaux 2-9 ; ces taches sont partagées par la dorsale qui est carmin sombre et portent chaque côté de cette ligne un à deux points blancs ; de plus, chacune d'elles est accompagnée sur les côtés d'un trait vert sombre bordé de blanc rougeâtre. Stigmatale interrompue aux incisions, blanche, bordée chaque côté de vert sombre. Stigmates blanc mat. Ventre vert sombre traversé par une ligne médiane noirâtre. Pattes : les écailleuses brunes, les membraneuses vertes. Tête noir brillant.

— *Epoque*: Avril à Juin.

— *Plantes* : Thymus vulgaris et serpyllum, melilotus arvensis ; Coronilla varia (Frey.) ; cerastium arvense.

— *Chrysalide* : Courte, ovoïde, de couleur jaune d'œuf, les ptérothèques lavés de verdâtre.

— *Eclosion* : Avril à Mai et Juillet à Août.

— *Dispersion* : Europe méridionale et moyenne.
FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes (var. *panoptes*) ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne : H. et B.-Pyrénées ; Auvergne ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Indre ; Cher ; Eure-et-Loir ; Loir-et-Cher ; Eure ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres*.

— *Mœurs* : L'œuf éclôt en Avril ou Mai et la métamorphose a lieu fin Mai ou Juin ; une partie des chrysalides éclôt en Juillet, l'autre partie passe l'hiver et donne le papillon ! en Avril de l'année suivante. L'espèce, au moins la var. *panoptes*, n'aurait donc qu'une génération. Les chenilles mangent les fleurs de préférence aux feuilles ; elles sont très carnassières, et, en captivité, elles dévorent non seulement leurs semblables, mais encore les chrysalides. La nymphose a lieu sur le sol, dans les débris de la plante nourricière.

— *Bibl.* : Mil. Ico., II, pl. 85, fig. 1 à 3. — Sp., 62, pl, sup. 1, fig. 24 a (var. *panoptes* Hb.)— Lamb., 226.

57. — Lycœna orion Pal. = Battus Hb. = Telephii Esp.

— *Chenille* : D'après Ochs., elle est légèrement pubescente, d'un vert de mer ou vert moucheté. Dorsale violet rouge ou pourpre plus large sur les derniers anneaux et plus ou moins obscure. Stigmates noirs. Tête noir brillant.

— *Epoque* : Juin à Juillet ; puis Août à Avril.

— *Plantes* : Sedum album et telephium.

— *Chrysalide* : Ramassée, assez épaisse, de couleur gris brun, brun jaunâtre ou verdâtre, ponctuée de brun noir ; ptérothèques vert sale ou brun jaunâtre.

— *Eclosion* : Avril à Mai ; puis Juillet à Août.

— *Œuf* : D'après Schmid, il est aplati et de couleur blanche.

— *Dispersion* : Presque toute l'Europe, excepté l'Angleterre.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; Puy-de-Dôme et Auvergne ; Haute-Marne : *Langres* (!)

— *Mœurs* : La chenille mange surtout la partie supérieure de la plante, mais au repos elle se tient dessous (Schmid) ; elle est myrmécophile. La chrysalidation a lieu pour l'hiver ; elle se fait sur terre, sous les pierres ou les feuilles radicales. L'espèce n'a qu'une génération dans le Nord.

— *Bibl.* : Goos., An. Leval., 1897, p. 40. — O., 64. — Wild., 40. — Schmid, 10. — Sp., 62. pl. sup. 1, fig. 24 b. — Abafi-Aigner, Rovart. Lapok., 1898, p. 143 et xix.

58. — Lycœna orbitulus Prun.

— *Chenille* : D'après Rogenhofer, elle est verte, avec une pubescence noire, les poils plus longs vers la dorsale ; celle-ci vert brunâtre bordée de blanchâtre ; un point rosé au milieu de chaque anneau. Côtés à traits obliques vert sombre. Stigmatale blanche bordée de rouge rosé à la partie supérieure. Stigmates

noirs finement cerclés de blanc. Ventre vert jaunâtre. Pattes vert jaunâtre, à extrémité noire. Tête petite, noire.

— *Epoque* : Juillet.

— *Plante* : ?

— *Chrysalide* : Brun grisâtre assez brillant, le thorax et les ptérothèques lisses, l'abdomen brun jaune, à incisions plus claires ; tout le corps porte une fine pubescence blanchâtre. Stigmates noirs.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Alpes et Pyrénées ; nord de la Scandinavie (var. *aquilina* Stgr.).

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Lantosque* ; H. et B.-Alpes ; Isère ; Savoie ; Pyr.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées.

— *Mœurs* : La chenille, qui a été découverte par Rogenhofer sous des pierres, se chrysalide dans les mêmes endroits. L'éclosion a lieu 12-13 jours après la nymphose et le papillon se trouve généralement à une altitude comprise entre 1.500 et 2.800 mètres.

— *Bibl.* : Sp. 62.

59. — **Lycœna pheretes** Hb.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion de l'adulte* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Alpes et hautes montagnes de Scandinavie.

FRANCE. — Htes et Bses-Alpes ; Dauphiné ; Savoie.

60. — **Lycœna astrarche** Bgstr. = Agestis Hb. et O. = Alexis Scop. = Medon Esp. et Hufn. = Idas Lew. = Nazira Moore.

— *Chenille* : Corps fortement incisé, pubescent, la pubescence plus grande sur le bourrelet stigmatal.

— *Type* : Robe vert clair, généralement pâle. Dorsale noire ou brun pourpre, continue de 2-11, les bords

latéraux rosés. Des traits obliques sous-dorsaux verdâtres, très pâles. Stigmatale en bourrelet, rouge pourpre. Ventre vert plus clair que le dos. Pattes jaunâtres, les écailleuses tachées de noir au côté externe. Tête noire à chaperon blanchâtre (Zeller).

— *Var. artaxerxes* Fab. — Vert clair à petites brosses de poils blancs. Dorsale large, le plus souvent interrompue aux incisions, vert noirâtre ou sombre. Bourrelet stigmatal blanc rougeâtre bordé de rose chaque côté.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juin à Août.

— *Plantes* : Erodium cicutarium (Frey.) ; trifolium (Dubois) ; melilotus officinalis et onobrychis sativa (Paux). — Helianthemum vulgare pour la var. *artaxerxes* Fab.

— *Chrysalide* de la var. *artaxerxes* : Courte, un peu obèse, à tête arrondie, avec de petites touffes de poils sur la face, le cou et l'abdomen, la plus grande étant celle de la face, celles des segments ordinairement courbées. Vert pâle ou vert jaunâtre, à dos plus sombre, à une ligne latérale rosée. Ptérothèques au moins en partie blanchâtres.

— *Eclosion* : Avril à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Circulaire, aplati, avec une dépression centrale à la partie supérieure, grossièrement réticulé, de couleur brun verdâtre (Pale. 74).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique, excepté l'extrême nord.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*.

— *Mœurs* : Les œufs sont placés isolément ou parfois plusieurs ensemble, mais alors épars, à la face inférieure des feuilles d'erodium. Pondus en mai ou en août, ils éclosent au bout d'une quinzaine

de jours. Les chenilles de la seconde génération hivernent pour se métamorphoser au printemps suivant. La chrysalide est placée à la surface du sol, avec ou sans fils autour du corps.

— *Bibl.* : Lambil. 228. — Sp., 63. pl. 2, fig. 23. — Stet. ent. Zeit. 1868, p. 401. — Ent. Mon. 1879, p. 242. — Bück. 116, pl. 16, fig. 1 a à g. — Dale, 73.

61. — Lycœna eumedon Esp. = Chiron Rott.

— *Chenille* : ?

— *Epoque* : ! Septembre à Mai.

— *Plantes* : Geranium sanguineum, cinereum (Rœssler), pratense et purpureum ; vicia.

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Dispersion* : Europe moyenne et orientale. Suède.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Basses-Alpes ; Bouches-du-Rhône : *Aix*, *St-Jean-de-Garguier* ; Pyrénées Orientales ; Haute-Garonne : Hautes et Basses-Pyrénées ; Auvergne ; Jura ; Hte-Marne : *Latrecey* (de Wildemberg) (?).

— *Mœurs* : Cette espèce, propre aux prairies des hautes montagnes, s'élève jusqu'à 2.000 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Sp., 64. — Rœssler, 30.

62. — Lycœna donzeli B.

— *Chenille* : (?)

— *Eclosion* de l'adulte : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Hautes-Alpes, Sud-Est de la Russie, Finlande et Suède.
FRANCE. — Alpes-Maritimes : *St-Martin*, *val du Borréon* ; H. et B.-Alpes ; Savoie.

63. — Lycœna eros Ochs.

— *Chenille* : (?)

— *Eclosion* de l'adulte : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Hautes montagnes des Pyrénées, des Alpes, de l'Apennin et de l'Oural.
FRANCE. — Var ; H. et B.-Alpes ; Isère ; Savoie ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal : *Murat.*

64. — **Lycœna Icarus** Rott. = Alexis Hb. = Thetis Esp.

— *Chenille* : Suballongée, crêtée, un peu arrondie, à pubescence fine. Tête petite.

Robe d'un vert plus ou moins sombre, sablé de noir. Dorsale vert sombre, bordée de clair chaque côté. Région sous-dorsale marquée de deux, rarement de un rang de traits obliques, faiblement saillants, blanchâtres ou vert pâle, parfois effacés. Stigmatale mamelonnée, blanchâtre ou jaunâtre. Ventre pâle entre les pattes. Tête noire, avec les mandibules pâles. Long. 2.

— *Epoques* : Mai à Août ; puis Septembre à Avril.

— *Plantes* : Ononis spinosa, medicago sativa, trifolium, onobrychis, astragalus glycyphillos ; fragaria vesca ; lotus corniculatus, melilotus, genista — Graminées (Kirby) — Dahlia (Ragonot).

— *Chrysalide* : Vert brillant, à dorsale sombre et stigmates jaunes.

— *Parasite* : Apanteles zygœnarum Marsh. (Fletcher).

— *Eclosion* : Avril à Septembre.

— *Œuf* : Globulaire, à pôles très aplatis, couvert de petits poils. Vert bleuâtre pâle ou rougeâtre, finement réticulé de blanc.

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique.
FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Meurthe-et Moselle : *Nancy* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Latrecey.*

— *Mœurs* : L'espèce paraît en 2-3 générations. La dernière hiverne à l'état de chenille ; cependant quelques larves plus avancées se métamorphosent parfois pour l'hiver. En captivité, elles deviennent carnassières si on les fait jeûner (Goos.). La chrysalide est en terre ou sur le sol, généralement dans une coque légère, et le papillon, qui fréquente surtout les bois, les prairies, les champs de luzerne et même les jardins, se trouve jusqu'à une altitude de 2.000 mètres ; il peut éclore en huit jours. Les chenilles ont été trouvées en nombre sur des dahlias par M. Ragonot (Goos., *loc. cit.*).

— *Bibl.* : Dup., 73, pl. 7, fig. 24. — Brehm., 264. — Goos., An. Leval., 1897, p. 41. — Lambil., 231. Hb. 33. — O., I, 38. — Tr., 10, 69. — Frr., 7, 29, pl. 616. — Wild , 42. — Pr., pl. 3, fig. 19. — Sp., 64, pl. 2, fig. 24. — Ent. Nach., 1884, p. 369. — Sepp., 2, 13. — Buck., 111, pl. 15, fig. 2. — Dale, 70.

65. — Lycœna amanda Schn.

— *Chenille* : Dos fortement proéminent, avec quelques éminences pubescentes.

D'après Gleiszner, la robe est vert sombre. Dorsale brun rouge bordée de blanc et accompagnée de deux lignes brun rouge. Stigmatale blanche. Ventre et pattes vert clair. Tête noir brillant. Long. 2-2,3.

— *Epoques* : Mai à Juin ; ! Septembre à Juin.

— *Plantes* : Vicia cracca (Gleiszner); lathyrus pratensis (Rondou).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Pyrénées, Alpes, Apennins, Russie, nord-est de l'Allemagne, Suède méridionale.

FRANCE. — Montagnes des Alpes ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées.

— *Mœurs* : L'adulte s'élève jusqu'à 1.500 mèt. d'altitude et ne descend guère au-dessous de 500.

— *Bibl.* : Sp. 65.

66. — Lycœna hylas Esp. = Thetis Esp. = Dorylas Hb. = Argester Bgstr.

— *Chenille* : Vert sombre mêlé de brun, avec des raies jaunes, très finement pubescente *. Dorsale fine, gris sombre. Sous-dorsale remplacée par un rang de taches d'un beau jaune. Stigmatale jaune clair. Stigmates noirs. Tête noire (Neustadt).

— *Epoques* : Octobre à Juin ; puis Août.

— *Plantes* : Thymus vulgaris et serpyllum, anthyllis vulneraria, trifolium ; melilotus officinalis (Frr.).

— *Eclosion* : Juin à Juillet ; puis Août à Septembre.

— *Dispersion* : Europe méridionale et moyenne, Livonie, Suède méridionale, Angleterre.
FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *St-Pons, pic de Bretagnè* ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Ille-et-Vilaine ; Aube : *les Riceys* (1 ex.), ? aussi *Montgueux* ; Alsace ; Saône-et-Loire.

— *Mœurs* : L'espèce hiverne à l'état de chenille et se montre généralement en deux générations, excepté dans le Nord.

— *Bibl.* : Tr. 10, 67. — Wild. 42. — Sp. 65. — Dale, 69. — Lambil. 233.

67. — Lycœna meleager Esp. = Daphnis Bgstr.

— *Chenille* : Verte avec des bourrelets jaunes. Stigmatale saillante, jaune. Stigmates petits, noirs.

— *Epoque* : ! Avril à Juin.

— *Plantes* : Thymus latifolius ; orobus niger (Rouast) ; astragalus et onobrychis (Dorfmeister).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Silésie, Prusse, sud-est de l'Allemagne et de l'Europe, Hongrie, Suisse.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône : *St-Zacharie* ; H. et B.-Alpes ; Lozère ; Cantal ; Puy-de-Dôme ; Hte-Loire.

— *Bibl.* : Sp. 65.

68. — Lycœna escheri Hb. = Agestor God.

— *Chenille* : ?

— *Epoques* : Mars, Avril.

— *Plantes* : Astragalus incanus (Saporta) et monspessulanus (Donz.) ; plantago (Himmig.) ; cynoglossum (Mart.).

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Dispersion* : Montagnes de l'Europe méridionale et du sud de la Suisse.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Marseille*, *Aix* ; Hérault : *Montpellier* ; Lozère ; Pyr.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Saône-et-Loire : *vallée de l'Arroux* (1 ex.).

— *Bibl.* : Sp. 65.

69. — Lycœna bellargus Rott. = Adonis Hb.

— *Chenille* : Vert pâle ou sombre, à pubescence brune ou noire, peu crêtée. Région dorsale à une ligne sombre et chaque côté deux rangées de taches jaune rouge plus ou moins triangulaires. Stigmatale jaune, ordinairement bordée de vert sombre à la partie inférieure. Stigmates noirs très visibles. Ventre vert grisâtre. Pattes : les écailleuses brun noir, les membraneuses vert grisâtre. Tête brun noir. Long. 2-2,5.

— *Var. a.* — Robe brun clair.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juillet à Août.

— *Plantes* : Hippocrepis comosa et coronilla (Wilde) ; genista sagittalis, lotus corniculatus, vicia, trifolium, et autres légumineuses ; stachys.

— *Chrysalide* : Arrondie, sans oreillons, d'un brun verdâtre avec les ptérothèques verts, elle vire bientôt au jaune ocreux. Elle porte quelques poils courts.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Arrondi, avec le sommet creusé, semblable à un nid (Bückler) ou à un dahlia blanc, à cœur verdâtre (Goossens) ; il est couvert de réticula-

tions et de boutons blanchâtres. Sa couleur est le gris pâle terne, virant au verdâtre (An. Soc. Fr., 1884, p. 144).

— *Dispersion* : Europe méridionale et moyenne.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Bses-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Calvados : *localisé, surtout plaine de Caen, rare au pays d'Auge* ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres* (et l'ab. *ceronus* Esp.), *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* ; Les œufs sont pondus en Juin. Les chenilles, assez semblables à celles de *corydon*, mais d'un vert plus profond, plus sombre, avec la pubescence noire, se cachent le jour sur terre ou sous les feuilles. Celles de la seconde génération hivernent ; elles se métamorphosent au printemps, en terre, dans une coque légère. L'éclosion a lieu environ 20-30 jours après la chrysalidation, et le papillon. qui se rencontre de préférence sur les terrains calcaires, le long des clairières, dans les lieux secs et pierreux, monte jusqu'à 1.300 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : B. Lycœn., pl. 2. — Brehm., 265. — Goos., An. Leval., 1897, p. 42. — Lambil., 235. — O., 1, 33. — Frr., 6, 13, pl. 487. — Wild., 43. — Fr., pl. 3, fig. 18. — Sp., 65, pl. 2, fig. 25. — Bück., 106, pl. 15, fig. 1 a à f. — Dale, 66.

70. — **Lycœna corydon** Poda = Semibrunnea Mill. ?

— *Chenille* : Dos fortement arrondi, à crêtes jaunes, avec de petites verrues surmontées de poils brun clair ou rougeâtre.

Robe vert foncé ou vert bleuâtre. Dorsale sombre, parfois effacée. Stigmatale en bourrelet, jaune, bordée inférieurement par un autre bourrelet plus petit et surmontant les pattes, ce bourrelet également jaune et marqué de taches jaunes. Stigmates invisibles.

Ventre vert clair. Pattes : les écailleuses vertes ou sombres ; les membraneuses plus claires. Tête noir brillant, l'épistome généralement plus clair, grisâtre. Long., 2, 5.

— *Epoques* : Mai, Juin ; puis Juillet à Août.

— *Plantes* : Hippocrepis comosa (Schmidt) ; anthyllis vulneraria, coronilla varia, trifolium, lotus, cytisus ; astragalus (Speyer) ; plantago (Mart.) ; vicia.

— *Chrysalide* : Courte, arrondie, brun verdâtre pâle, les ptérothèques blanchâtres et souvent une dorsale sombre. Yeux bien marqués, saillants.

— *Eclosion* : Mai à Juillet ; puis Août à Septembre.

— *Œuf* : Subdiscoïdal, à bords arrondis, le sommet un peu déprimé (Frohawk, the Ent. 1900, p. 300).

— *Dispersion* : Europe moyenne, Balkans et montagnes du nord de l'Espagne.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Bses-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; Hautes et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan (Taslé) ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe (ab. *syngrapha* Kefer.) ; Calvados : *Ramville*, *Sallenelles*, *etc.* ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Côte-d'Or ; Haute Marne : *Langres*, *Prauthoy, Latrecey.*

— *Mœurs* : L'espèce hiverne ? à l'état de larve comme la plupart de ses congénères ou à l'état d'œuf ; nous ne possédons aucune donnée précise à ce sujet.

La chenille est assez semblable à celle d'*adonis* ; elle en diffère par sa teinte, qui est d'un vert plus clair, et par sa pubescence brunâtre. On la rencontre souvent sous les pierres, et, quand elle est inquiétée, elle fait sortir de l'extrémité de son abdomen (1) une petite vésicule ou tentacule charnu (Hagen). La chrysalide se trouve à moitié enterrée ou sur le sol. L'éclosion a lieu au bout d'environ trois semaines, et le papillon,

---

(1) Voyez dans les caractères généraux de la famille, page 83, les particularités signalées par Guenée, à propos de Lampides bœticus.

qui du reste est très localisé, se rencontre jusqu'à 1.600 mètres d'altitude. L'espèce a deux générations dans le Midi, une seule dans le Nord, où on la rencontre de Juin à Septembre.

— *Bibl.* : B. Lycœn., pl. 2 et pl. 6, fig. 7. — Mil. Ico., I., pl. 4. — Lambil., 238. — Goos., An. Leval., 1897, p. 43. — Hb., 31. — Tr., 10, 67. — Wild., 43. — Frr.. 3, 45, pl. 223. — Fr., pl. 3, fig. 17. — Sp., 66, pl. 2, fig. 26. — Stet., ent., Zeit., 1852, p. 125. — Bück., 109, pl. 14, fig. 3 a à c. — Dale, 63.

71. — **Lycœna admetus** Esp.

— *Chenille* : ?

— *Plante* : Onobrychis saxatilis (Donz.). au moins pour la var. *ripperti* Frr.

— *Eclosion* de l'adulte : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Aragonie et Sud-Est de l'Europe, à partir de Vienne. La var. *ripperti* dans les Alpes méridionales.

FRANCE. — Cantal, un ex. de la var. *ripperti* Frr.

72. — **Lycœna dolus** Hb. = Lefebvrei God.

— *Chenille* : D'après Kühl, lorsqu'elle est jeune, elle est verte passant plus tard au violet. D'après Dup., elle a le dos élevé, caréné, la partie postérieure du corps aplatie ; poils courts et frisés ; taches jaunâtres chaque côté de la carène dorsale, séparées par des lignes d'un vert sombre. Côtés violâtres, la stigmatale jaune.

— *Epoque* : Mai.

— *Plantes* : Onobrychis sativa (Curo); trifolium (Treit.); medicago sativa.

— *Chrysalide* : De couleur variable, faiblement ponctuée de noir.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Haute et moyenne Italie.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *St-Pons*, *St-Zacharie* ; Lozère ; Puy-de-Dôme ; Cantal.

— *Bibl.* : Goos., An. Leval., 1897, p. 43. — Tr., 10, 62. — Kühl., 764. — Curo. 113.

73. — Lycœna damon Schiff. = Biton Sulz.

— *Chenille* : Dos arrondi, à anneaux saillants, avec une pubescence fine, mais visible.

Robe vert tendre ou vert jaunâtre. Dorsale continue, vert sombre. Stigmatale vert noirâtre, bordée de blanchâtre à la partie supérieure. Sous-stigmatale jaune paille ou rougeâtre, très souvent faiblement marquée ou nulle. Tête et pattes écailleuses brun jaunâtre.

— *Epoque* : Mai, Juin.

— *Plantes* : Onobrychis sativa et supina (Rühl) ; hedysarum et lupinus (Berce).

— *Chrysalide* : Un peu ramassée, obtuse, de couleur jaune d'ocre, la région dorsale parfois faiblement lavée de verdâtre. (Sp., pl. 2, fig. 27 b.)

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Isère ; Savoie ; Lozère et Cévennes ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal ; Alsace, TR. : *Turckheim* ?

— *Mœurs* : L'espèce, qui hiverne ? à l'état de chenille, est assez localisée ; on la rencontre dans les régions montagneuses à une altitude de 1.000 mètres environ.

— *Bibl.* : Dup., 69, pl. 5, fig. 20. — Lambil., 241. — Hb., 35. — O., 1, 19. — Sp., 66, pl. 2, fig. 27 a.

74. — Lycœna Iolas O. = Iolaüs Hb.

— *Chenille* : De teinte variable, blanche, verte ou rouge. Dorsale ordinairement interrompue aux incisions,

noire, bordée de noirâtre, cette teinte limitée par des traits sous-dorsaux obliques également noirs, liserés de clair à la partie supérieure. Stigmatale large, claire, ordinairement bordée chaque côté, au moins dans les espèces sombres, de traits noirâtres. Tête brune.

— *Epoques* : Juin à Juillet ; puis Août à Septembre.

— *Plante* : Capsules de colutea arborescens (Berce).

— *Chrysalide* : Brun jaunâtre ou grisâtre, les côtés ponctués de noir.

— *Parasite* : Anisobas cephalotes Kriech.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Août.

— *Dispersion* : Europe méridionale et partie Sud de l'Europe moyenne.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var : *Toulon* ; Bouches-du-Rhône : *Saint-Pons* ; semble disparu d'*Aix* (Foulquier).

— *Mœurs* : Les œufs sont placés isolément ou par paires sur les fleurs de la plante. Pondus en Juin et commencement d'Août, ils donnent des jeunes chenilles qui deviennent, en grandissant, vertes, blanches ou rouges, suivant qu'elles vivent dans les capsules vertes, blanches ou rouges. On en rencontre une, rarement deux par capsule. Bien qu'elles ne possèdent pas d'appareils glanduleux spéciaux, elles sont myrmécophiles, et, d'après Aigner (Sp., p. 67), les forficules mangent volontiers leurs crottes. La chrysalide, qui hiverne, se trouve en terre ou sur le sol, à nu ou dans une légère coque blanchâtre et elle n'éclôt parfois que deux ans après. D'après Spuler, l'espèce a deux générations.

— *Bibl.* : Tr. 10, 58. — Frr. 2, 3, pl. 97. — Wild 44. — Sp., 67. pl. 2, fig. 32.

75. — Lycœna cœlestina Ev.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion de l'adulte* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Sud-est de la Russie.

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *bords de la haute Vésubie et du Borréon.*

— *Bibl.* : Mil. Ico. III, pl. 154.

76. — Lycœna sebrus B. = Saportæ Dup.

— *Chenille* : ?

— *Plantes* : Orobus montanus (Rouast) ; onobrychis montana ; colutea arborescens.

— *Eclosion* : Avril à Mai ; puis Juillet à Août.

— *Dispersion* : Hautes montagnes, Espagne, Alpes, Karpathes, Balkans et Oural.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Savoie ; Var et îles d'Hyères ; Isère ; Bouches-du-Rhône ; Lozère ; Cantal.

— *Mœurs* : D'après Donzel, les œufs sont pondus sur les fleurs en boutons.

77. — Lycœna minima Fues. = Minimus Fues. = Alsus Fab. = Pseudolus Bork.

— *Chenille* : D'abord vert blanchâtre à tête noire, elle passe au brun rosé, chocolat, jaune brunâtre ou jaune verdâtre, à courte pubescence brun sombre placée sur de petits tubercules noirs. Dorsale étroite, rougeâtre, brun marron ou sombre. Sous-dorsale remplacée par des traits obliques brun rougeâtre, parfois effacés. Stigmatale en bourrelet, sombre, bordée de blanc à la partie inférieure, interrompue aux incisions. Ventre concolore. Pattes : les écailleuses brun noir brillant ; les membraneuses de la même couleur que le ventre. Tête petite, brun sombre brillant. Long. 1-1,5.

— *Epoques* : Août à Juin ; puis Juillet à Août.

— *Plantes* : Coronilla varia et minima, trifolium procumbens et campestre, melilotus arvensis et officinalis, onobrychis sativa, anthyllis vulneraria, astragalus, cicer ; lathyrus pratensis (Paux) ; Vicia (Russell).

— *Chrysalide* : Obèse, petite, raccourcie, finement pubescente, jaune brun ou jaune verdâtre avec 3-4 rangs de taches noires (Sp. pl. 2, fig. 29 b).

— *Parasites* : Limneria sordida L. ; Mesochorus confusus Gr. (Fletcher).

— *Eclosion* : Avril à Juin ; puis Juillet.

— *Œuf* : Arrondi, subaplati, la face supérieure à une dépression centrale, à cannelures nombreuses et serrées. Vert pâle, cette teinte n'étant guère visible que vers le micropyle ; cannelures blanches (Dale, 58).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'Espagne méridionale et les régions circumpolaires.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Maine-et-Loire ; Bretagne ; Morbihan ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe, TR ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Nord ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *Hortes*.

— *Mœurs* : L'œuf est généralement placé sur le calice des fleurs. Il éclôt en Août ou Septembre et les larves hivernent sous les feuilles de la plante nourricière, près du sol. Elles mangent d'abord le calice des fleurs, puis les graines (Tutt.). D'après Spuler, elles seraient probablement myrmécophiles. La chrysalidation a lieu sur le sol. Le papillon, qui paraît d'Avril à Juillet et même Août dans le Nord (Seth-Smith, The Ent., 1901, p. 294), en 1-2 générations, recherche les terrains arides et les bois secs.

— *Bibl.* : Dup. 1, 75, pl. 7, fig. 25. — Lambil. 243 — Hb. 30. — Wild. 45. — Sp., 67. pl. 2, fig. 29 a. — Bück. 100, pl. 14, fig. 2 a à f. — Dale, 58. — Barraud, The Ent., 1901, p. 294.

78. — **Lycœna semi-argus** Rott. = Acis Schiff. = Argiolus Esp.

— *Chenille* : D'après Spuler, elle est d'un vert jaunâtre sale, à fine pubescence de même couleur. Dorsale et stigmatale plus sombres. Stigmates brun sombre. Tête et pattes brun sombre.

— *Époques* : Avril à Juin ; puis Août à Septembre.

— *Plantes* : Anthyllis vulneraria (Aszmus) ; melilotus macrorhizus (Giard) ; arvensis et officinalis (Rühl) ; graines d'armeria vulgaris (Frr. et Zeller) ; astragalus glycyphyllos ; trifolium pratense (Brabant).

— *Chrysalide* : D'abord vert olivâtre clair, elle vire ensuite au vert sombre.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Août.

— *Œuf* : Petit, arrondi, de couleur pâle, le plus souvent blanchâtre (Rühl).

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inferieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Latrecey.*

— *Mœurs* : Les œufs sont ordinairement pondus par rangées et les chenilles mangent surtout les fleurs et les graines de la plante nourricière. Les chrysalides sont suspendues par la queue et par un lien transversal après les tiges de la plante nourricière ; celles de la seconde génération hivernent. Le papillon, que l'on rencontre jusqu'à 2.000 mètres d'altitude, fréquente surtout les prairies et les clairières des bois humides.

— *Bibl.* : Lambil. 246. — Brabant, Le Nat., 1886, p. 316, et An. soc. Fr. 1896, p. 260. — Sp. 67. — Stet. ent. Zeit. 1863, p. 397. — Adkin, The Ent. 1896, p. 342. — Grover, ibid., p. 365.

79. — Lycœna cyllarus Rott. = Damœtas Hb. = Alexis Poda.

— *Chenille* : En cloporte assez allongé, à pubescence courte, mais assez visible. Tête petite, cachée au repos.

Robe verte ou vert jaunâtre. Dorsale rougeâtre, ordinairement faite de taches triangulaires contiguës. Sous-dorsale remplacée par des traits obliques

vert foncé ou vert noirâtre. Stigmatale nulle ou marquée en brunâtre ou en vert sombre. Pattes : les écailleuses noires ; les membraneuses brun verdâtre. Tête noire. Long. 2,5.

— *Var. a.* — Robe rougeâtre ou variée de gris, de jaune et de rouge, avec la dorsale et la stigmatale rougeâtres et les chevrons sous-dorsaux pâles, rarement verts ou bruns.

— *Var. b.* — Comme la var. *a*, mais avec le dos taché de rouge et de vert.

— *Epoques* : Septembre à Juin (Ochs.) ; puis Juillet à Août.

— *Plantes* : Astragalus glycyphyllos, melilotus officinalis, cytisus capitatus, genista sagittalis ; medicago, trifolium et onobrychis (Rühl).

— *Chrysalide* : Gris brunâtre (Rühl).

— *Parasite* : Ichneumon extensorius Grav.

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'Angleterre et les régions circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine et Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Calvados : *Caen*, *Toufréville*, *Sallenelles*, *May-sur-Orne* ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord, R ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; H.-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *Hortes*.

— *Mœurs* : D'après Ochsenheimer, les œufs pondus en Juillet et Août éclosent en Septembre et les chenilles hivernent. D'après Rühl, elles atteindraient bientôt toute leur taille et se transformeraient en chrysalide avant la mauvaise saison. Elles sont difficiles à élever. Le papillon, qui paraît en deux générations seulement dans le Midi, se rencontre dans les pays montagneux jusqu'à 1.200 mèt. d'altitude et voltige de préférence dans les prairies, les bois humides, les clairières et les coteaux herbus.

— *Bibl.* : B. Lycœn., pl. 3, fig. 1 à 4. — Dup. 21. — Mil. Ico. III, pl. 108, fig. 5 à 6. — Couin., Bul. Soc. Bordeaux, 1904. — Lambil. 249. — Hb. 30. — O. 1, 12. — Wild. 44. — Frr. 3, 108, pl. 271. — Sp., 68, pl. 2, fig. 30 a b.

80. — Lycœna melanops B.

— *Chenille* : En ovale allongé, convexe dessus, plate dessous, atténuée postérieurement, les anneaux 4-7 à peine renflés, carénée sur les côtés, à poils courts, serrés et grisâtres. Tête petite, rétractile.

D'après Millière, la robe est gris bleuâtre. Dorsale et sous-dorsales assez larges, continues sur les anneaux 2-11 ou à peine interrompues aux incisions, vert glauque, tranchant peu sur le fond. Sous la sous-dorsale et sur les segments 3-9, un trait oblique gris bleuâtre qui se réunit à un autre placé dessous en formant une sorte de >. Stigmatale large, continue, ondulée, blanchâtre, finissant en pointe pour se réunir au clapet. Ventre vert bleuâtre, pâle, sans tache ni ligne. Pattes très petites, les écailleuses testacées, les membraneuses blanchâtres. Tête noire ou pourpre foncé.

— *Var. a.* — Robe vert pomme ou vert bleuâtre.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Dorycnium, surtout suffruticosum et decumbens.

— *Chrysalide* : Brun clair, avec deux rangées de petites éminences noires sur les côtés des anneaux.

— *Eclosion* : Mars à Mai.

— *Dispersion* : Espagne, surtout Ibérie et Midi de la France.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var : *Hyères* ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Charente : *Angoulême* (Dupuy).

— *Mœurs* : La chenille, qui hiverne, atteint toute sa taille fin Mai ou Juin. La chrysalide, fixée à un corps dur parmi les débris des végétaux, se tient

la tête en haut; de plus, elle est entourée par une légère toile que la larve a filée auparavant. L'éclosion se fait en Avril suivant, et même dès Mars en Provence, c'est-à-dire environ dix mois après la nymphose.

— *Bibl.* : Mil. Ico., III, 70, pl. 108, fig. 1 à 3. — Sp., 68, pl. 2, fig. 31.

81. — Lycœna alcon Fab. = Arcas Esp. = Diomedes Bork. = Euphemus God.

— *Chenille* : D'après Spuler, elle est d'un vert jaunâtre sur les côtés, d'un vert plus sombre sur le dos ; elle vire au brunâtre avant la nymphose.

— *Epoque* : Mai, Juin.

— *Plantes* : Gentiana pneumonanthe et cytisus sagittalis (Rühl) ; melilotus; trifolium — ! Genista anglica et ononis repens (Griffith., p. 21). On aurait vu également le papillon déposer plusieurs œufs sur daucus carota (Spuler, p. 68).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Europe du Sud-Est et moyenne, depuis le Nord de l'Italie jusque dans le midi de la Suède.

FRANCE. — Corse ; H. et B.-Alpes ; Hte-Garonne ; Auvergne ; Gironde ; Charente ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine : *Rennes* (Bleuse) ; Cher ; Loir-et-Cher ; Indre ; Eure-et-Loir ; Oise : *Compiègne* : Seine ; Aube ; Alsace ; Haute Marne : *Latrecey*.

— *Mœurs* : Le papillon, qui éclôt 14-16 jours après la chrysalidation (J. Breit-Düsseldorf, cité par Sp.), est très localisé et se rencontre de préférence dans les landes et les clairières des bois.

— *Bibl.* : Rühl., 768. — Sp., 68. — Lambil., 251.

82. — Lycœna euphemus Hb. = Diomedes Rott.

— *Chenille* : D'après Gillmer, elle est en ovale, les anneaux 1,2 très atténués, avec des trapézoïdaux, dont quatre dorsaux, surmontés chacun d'un petit poil

noir. Le premier anneau porte sur le dos un organe glandulaire spécial, noir.

Robe d'un beau pourpre, avec les incisions plus claires. Stigmates déprimés, noirs.

— *Epoque* : Septembre à Juin

— *Plantes* — Sanguisorba officinalis (Schmidt) ; pimpinella saxifraga ; lotus corniculatus ; trifolium.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : En cylindre très aplati, à bords arrondis, les faces faiblement côtelées, mais les côtes nombreuses, rayonnantes et ramifiées (Sp. 68).

— *Dispersion* : Europe moyenne, excepté l'Angleterre.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Isère ; Auvergne ; Cantal ; Charente : *Angoulême* ; Somme ; Oise ; Aube : *Ervy* (cité avec ? par Jourdh.) ; Alsace : *Colmar*, *Strasbourg*.

— *Mœurs* : L'œuf, analogue à celui d'*œgon*, de *corydon* et de *bellargus*, est pondu sur les feuilles ou les fleurs de la plante. Il éclôt en Septembre, et la jeune chenille, dont la croissance est très lente, mange les feuilles et l'extrémité des graines. Lorsqu'il pleut, elle se cache sous les feuilles radicales et, quand il fait beau, elle se tient sur terre. Après l'hiver, elle recommence la même vie. La chrysalidation a lieu en Juin, et elle se fait (J. Breit-Düsseldorf, cité par Sp.) sous les pierres ou les feuilles tombées.

— *Bibl.* : Soc. ent. XIV, p. 99. — Sp., 68. — Et, cité par Sp. : Gub. ent. Zeit., XIV, n° 14.

83 — Lycœna arion L.

— *Chenille* : Vert clair virant au brun rosé ou au rougeâtre. Dorsale rouge rouille. Tête pourpre foncé ou brun brillant (Newmann).

— *Epoque* : Mars à Juin.

— *Plantes* : Thymus serpyllum (Merrin et Rühl) ; gentiana cruciata (Sand) ; légumineuses (Quœd.) ; origanum (Bromilow, Soc. ent. 1893, p. 74).

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Œuf* : Sphérique, à sommet déprimé, à méridiens cannelés. Bleu verdâtre pâle, les cannelures blanches.

— *Dispersion* : Presque toute l'Europe, excepté le sud-ouest et les régions circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure : *la Bouvardière* ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine et ! toute la Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Orne ; Seine-Inférieure ; Oise ; Seine-et-Marne ; Seine-et-Oise ; Aube ; Alsace : *Colmar*, *Strasbourg* ; Belfort ; Saône-et-Loire ; H.-Marne : *Hortes*, *Latrecey*, *Montigny*.

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés ou par petits groupes de deux à six. La chenille, qui hiverne probablement comme beaucoup de ses congénères, mange de préférence les fleurs de la plante nourricière. Elle est myrmécophile (Aigner, Illustr. Zeit. f. Ent. 1899, p. 124). L'éclosion de l'adulte se fait surtout en juin, mais dans le Midi elle a souvent lieu à partir de mai. Le papillon est toujours fort localisé ; on le rencontre surtout dans les clairières des bois, en plaine et dans les pays montagneux, où il s'élève jusqu'à 1.600 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Lambil. 253. — Rühl. 307. — Sp. 69. — Wagner, Soc. ent. Zurich, 1904, p. 1. — Dale, 60. — Bromilow, Ent. M. Mag., XXVI, p. 248, et XXIX, p. 190. — Frohawk, The Ent. 1899, p. 104, et 1903, p. 57. — Gillmer, Ent. Zeit. Gub., 1903, p. 37 et 41.

84. — Lycœna arcas Rott. = Erebus Knoch.

— *Chenille* : D'après Spuler, elle est assez semblable à celle de *damon*, mais elle a le dos beaucoup plus arrondi et sa teinte est plus sombre.

— *Epoque* : Mars à Juin.

— *Plantes* : Sanguisorba officinalis (Frr.) ; trifolium (J. Breit.).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Europe moyenne et une partie de l'Europe méridionale.

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *vallée de la Vésubie* ; Cantal ; Alsace : *Colmar*, *Strasbourg* ; Côte-d'Or : *Dijon*, TR.

— *Mœurs* : Cette chenille a à peu près le même genre de vie que celle d'*euphemus* (Sp., *loc. cit.*).

— *Bibl.* : Sp. 69.

7me G. : CYANIRIS Dalm.

85. — **Cyaniris argiolus** L. = Acis Hb. = Cleobis Sulz.

— *Chenille* : Ovoïde, suballongée, convexe dessus, carénée sur les côtés, couverte de poils courts et serrés, blanchâtres ; anneaux médians relevés en pointe. Tête petite, cachée.

Robe d'un beau vert pomme. Dorsale très fine, continue de 2 11, blanc vif. Sous-dorsale blanche, les anneaux 3-10 avec un dessin festonné et liseré de vert obscur à sa partie inférieure. Stigmatale large, continue, ondulée, blanc vif, liserée inférieurement de vert foncé. Pattes : les écailleuses testacées, les membraneuses concolores. Tête jaunâtre ou noirâtre, à mandibules vineuses ; elle est noire quand la chenille est jeune. Long. 1,5-1,8 (Millière).

— *Var. a.* — Robe vert cendré, vert blanchâtre ou vert jaunâtre, avec les lignes pâles, la teinte du fond virant au rougeâtre, aux deux extrémités, avant la nymphose.

— *Var. b.* — Robe vert olive marqué de cramoisi dans la région dorsale et sur les côtés.

— *Var. c.* — Robe vert satiné ou vert mousse, à dorsale vert noirâtre.

— *Var. d.* — Robe incarnat mêlé de rouge plus clair ou plus sombre. Dorsale rouge coupant un rang de

taches triangulaires blanches. Stigmatale pâle. Tête variant du brun au noir.

— *Epoques* : Mai à Juin ; Août à Septembre.

— *Plantes* : Dorycnium ; hedera helix (Vil. et Gn.) ; rhamnus frangula (O.) et catharticus ; calluna vulgaris et erica ; ilex aquifolium, quercus ilex, prunus spinosa, robinia pseudo-accacia, pyrus communis et cydonia ; genista ; cuscuta monogyna ; cornus sanguinea.

— *Chrysalide* : Courte, obèse, lisse, pubescente, verte, jaune ocracé ou brun clair, les ptérothèques olivâtres ; une dorsale noirâtre, interrompue et des taches brunes (Rühl. 292).

— *Parasite* : Listrodromus nyctemerus Grav. ; observé quatre fois en Angleterre.

— *Eclosion* : Avril à Mai ; puis Juillet à Août.

— *Œuf* : Circulaire, aplati aux pôles, couvert, à l'exception du micropyle, de réticulations saillantes, les angles marqués d'un petit tubercule. Vert bleuâtre pâle, les réticulations blanches (Dale, 54. — Sp. pl. 50, fig. 7).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique, excepté la zone circumpolaire.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *Hortes*.

— *Mœurs* : L'œuf, assez semblable à celui d'*icarus*, est un peu plus large. Déposé isolément sur les bourgeons à fleurs (on en trouve parfois plusieurs sur le même bouquet), il éclôt 10 jours après. La chenille atteint toute sa taille en cinq semaines et la chrysalide, qui hiverne, est attachée à la plante par un lien de soie. L'éclosion a lieu, dans le Midi, dix mois après la chrysalidation. Dans le Nord, l'espèce se montre en 2-3 générations. Le papillon voltige de préférence dans les jardins et les bois, et s'élève jusqu'à 1.200 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Mil. Ico., III, pl. 108, fig. 7 à 9. — Lambil., 256. — Frr., 7, 87, pl. 651. — Wild., 45. — Sp., 69, pl. 2, fig. 28 a (var. d) et b (type). — Sepp.. 2, pl. 1. — Bück, 94. pl. 14, fig. 1 a à c. — Dale, 54. — Johnson, Ent. Rec., 1893, p. 224. — Prideaux, ibid. 1900, p. 268. — Sich., The Ent., 1902, p. 43. — Raynor, ibid. p. 44.

IVe Fam. : ERYCINIDÆ. - Sous-Fam. : *Nemeobiinæ*

1er G. : NEMEOBIUS Steph.

86. — Nemeobius lucina L.

— *Chenille* : En ovale très allongé, ou mieux cylindrique, raccourcie, atténuée brusquement aux deux extrémités, hérissée de poils fins. Pattes courtes. Tête petite, arrondie.

Robe brune, brun jaunâtre ou brun olivâtre pâle. Dorsale faite d'un rang de traits ou de taches allongées, sombres. Sous-dorsale remplacée par un rang de verrues jaune rougeâtre finement pubescentes. Stigmatale claire, le plus souvent faite de taches ou de traits. Stigmates noirs. Ventre grisâtre ou cendré blanchâtre. Tête d'un brun très clair. Long. 2,5.

— *Epoques* : Septembre à Avril ; puis Juin à Août.

— *Plantes* : Primula, surtout officinalis et acaulis ; rumex.

— *Chrysalide* : Courte, arrondie, hérissée de courts poils fins et grisâtres. Brun jaune, avec des points noirs disposés en raies longitudinales (Sp., pl. 2, fig. 33 a. — Wood, Ent. Record, 1897, p. 336).

— *Eclosion* : Avril à Août.

— *Œuf* : Arrondi, comprimé à la base, jaune verdâtre, transparent (Bückler).

— *Dispersion* : Europe centrale, du milieu de la Suède jusqu'au nord de l'Italie et de l'Angleterre, avec le centre de l'Espagne jusqu'au nord des Balkans.

FRANCE. — Bouches-du-Rhône : *bois de la Ste-Beaume* ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres, Latrecey, Hortes, Montigny.*

— *Mœurs* : L'œuf est déposé à la partie inférieure des feuilles. La jeune chenille hiverne. Pendant le jour, elle se tient cachée à la surface du sol. La chrysalide est suspendue par la queue et par un lien transversal. Le papillon, toujours localisé, fréquente les charmilles, les allées herbues des bois découverts, les routes et les hautes herbes au bord des forêts ; on le rencontre jusqu'à 1.000 mètres d'altitude. Il paraît dans le Midi en deux générations, d'Avril à Juin et de Juillet à Août ; exceptionnellement aussi dans le Nord (Pearce, The Ent. 1895, p. 338). En Belgique, la mauvaise saison se passe à l'état de chrysalide (Lambil., 183).

— *Bibl.* : B. G., 3, 3. — Lambil., 181. — Hb., 5. — Tr., 10, 76. — Frr,, 1, 145, pl. 43. — Pr., pl. 2, fig. 25. — Wild., 39. — Rühl., 313. — Sp., 52, pl. 2, fig. 33 b. — Stet. ent. Zeit., 1842, p. 50. — Bück, 85, pl. 12, fig. 3 a à c. — Ent. Month. Mag., I, p. 243. — Moss, The Ent., 1899, p. 91.

Ve Fam. : LIBYTHEINÆ

1er G. : LIBYTHEA Fab.

87. — Libythea celtis Fab.

— *Chenille* : Assez allongée, légèrement pubescente, plutôt veloutée.

Robe verte, généralement plus sombre dessus, finement pointillée de blanc. Dorsale continue, blanchâtre. Sous-dorsale faite d'un rang de points noirs, deux par anneau. Stigmatale continue, jaune pâle ou rosée, souvent liserée de blanchâtre à la partie inférieure ; sous elle, les stigmates, qui sont bruns ou noirs. Tête vert jaunâtre ou brune. Long. 3.

— *Var. a.* — Robe verte, à dos jaunâtre. Tête finement pointillée de blanc (Goossens).

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juillet (Goossens).

— *Plantes* : Celtis australis. En captivité, cerisier.

— *Chrysalide* : Vert clair, virant au sombre, marquée de points noirs, l'enveloppe alaire bordée de clair ; côtés de l'abdomen à une ligne sombre (Sp., pl. 2, fig. 34 c).

— *Eclosion* : Mars ; puis Juin à Août ; accidentellement Novembre (Siepi, F. d. J. N., 1903, p. 34).

— *Dispersion* : Région méditerranéenne.
FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var : *Draguignan* ; Bouches-du-Rhône : *Marseille, Aix, St-Pons* ; Lozère ; Pyrénées : *vallée de St-Vincent.*

— *Mœurs* : La jeune chenille est jaune ou brun rouge, à dorsale et stigmatale jaunâtres ; elle reste suspendue à un fil quand on la fait tomber (Goossens). Elle hiverne, et, dès Mars suivant, la chrysalide, qui est suspendue par la queue, livre le papillon. L'espèce a une et ! 2 générations.

— *Bibl.* : B. Lycœn., 1, 1. — Dup., 34. — Hb., 53. — O., 1, 192. — Esp., 109. — Wild., 39. — Pr., pl. 1, fig. 17. — Sp., pl. 2, fig. 34 a b. — Goos., An. Leval., 1898, p. 15. — Tutt, Ent. Record., 1899, p. 239. — Chapman, Ent. Record, 1900, p. 284. — Skinner, Ent. News, 1901, p. 119.

VIe Fam. : NYMPHALIDÆ

— Chenilles à 16 pattes, pisciformes ou limaciformes, à queue bifide et à tête cornue (Sous-Fam. *Apaturinæ*) ou cylindrique, avec des mamelons tubuleux ou des épines, le plus souvent rameuses et directement implantées sur la peau en un rang transversal par anneau. (Sous-Fam. *Nymphalidæ*). Tête carrée, cordiforme ou arrondie, à vertex souvent très échancré, à face subaplatie ou légèrement convexe, généralement couverte de granulations surmontées d'un poil rigide. Solitaires ou en société.

Chrysalides suspendues par la queue, rarement arrondies et oviformes, le plus souvent anguleuses et à taches métalliques brillantes, dorées ou argentées.

1re Sous-Fam. : APATURINÆ

1er G. : CHARAXES Ochs.

88. — Charaxes Jaslus L.

— *Chenille* : Aplatie dessous, bombée dessus, très atténuée postérieurement à partir du 7e ou du 8e anneau, d'où limaciforme et terminée en queue de poisson. Veloutée, plus ou moins plissée transversalement au repos. Tête comme recouverte d'une plaque un peu bombée, à un sillon médian longitudinal et prolongée derrière par 4 cornes égales deux à deux et granulées, les externes plus petites ; entre les deux médianes, il y en a deux autres petites, triangulaires, bi ou tridentées ; on en voit aussi deux rudimentaires entre la 1re et la 2e qui se trouvent chaque côté. Vaisseau dorsal assez visible (54 pulsations

à la minute avant la nymphose). Chacun des anneaux 6 et 8 porte sur le dos une tache ocellée bordée de noir ou de noir vert; ces taches vert jaunâtre pupillées de bleuâtre ou de violacé, celle de 6 carrée ou subcarrée, celle de 8 plutôt en forme de losange à angles arrondis, placée longitudinalement.

Robe vert d'herbe (avant la 1re mue, elle est jaune virant au gris verdâtre) densément et finement granulée* de blanc. Dorsale et sous-dorsale nulles (1). Stigmatale jaune de Naples, nette, au moins à partir du 4e anneau, assez étroite, continue, faite de rugosités; elle se continue du côté opposé en contournant les flancs des deux pointes caudales. Stigmates elliptiques, jaune verdâtre, très finement bordés de noir en arrière, visibles* et quand l'animal marche. Ventre et pattes vertes ou blanc verdâtre, sans tache ni ligne. Tête verte, finement granulée, bordée de jaunâtre. Cornes: les externes sont jaunâtres en dehors et rouge carminé en dedans; les internes (médianes) sont vertes dans la moitié basilaire, et rouge carminé à l'extrémité. Long. 5-5,6; épaisseur médiane, 1.

— *Epoques* : Juin ; puis Septembre à Mai.

— *Plantes* : Arbutus unedo et andrachne. En captivité, rosier.

— *Chrysalide* : Ramassée, trapue, ovoïde, lisse, non anguleuse, plus grosse au milieu de l'abdomen ; tête terminée par deux protubérances arrondies, très petites. Elle est d'un beau vert d'eau, l'enveloppe alaire bordée de rougeâtre. Pointe anale large, aplatie, grossièrement et densément ponctuée, terminée plutôt en massue, émettant chaque côté de sa base une grosse saillie qui est contournée en crochet obtus vers la région ventrale.

---

(1) Certains individus portent parfois sur les anneaux 5 à 9 une trace de sous-dorsale formée par deux rangs de fines granulations jaunâtres.

A la base de celles-ci, mais isolées, deux autres saillies (tubercule génital) un peu réniformes, posées parallèlement, la concavité en dedans, leurs extrémités relevées. Long. 2,4 ; des ptérothèques, 1,7 ; largeur, 1,1 (Sp., pl. 2, fig. 35 c. — F. d. J. N., 1903, pl. 4, fig. 7 à 9).

— *Eclosion* : Juin ; puis Septembre. Les adultes de Septembre proviennent de chenilles qui évoluent de Juin à Septembre ; ceux de Juin proviennent d'œufs pondus en Septembre et dont les chenilles hivernent pour se chrysalider en Mai. En Septembre, on rencontre donc l'adulte, les œufs et les chenilles.

— *Œuf* : Sphéroïdal, cannelé, à sommet déprimé, cette dépression lisse. Vert, virant au jaune safran, puis au gris avec le sommet roux (F. d. J. N., 1903, pl. 4, fig. 1 et 1 a).

— *Dispersion* : Tout le littoral méditerranéen jusqu'en Grèce.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var : *Toulon, Hyères* ; Bouches-du-Rhône : *Marseille, St-Pons, la Ciotat, St-Loup* ; Hérault : *Montpellier* ; Pyrénées, un exemplaire pris aux *Eaux-Bonnes*, ! accidentel (Rondou).

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus isolément sur un des côtés de la feuille, de préférence sur la face supérieure, vers la nervure médiane ; quelquefois pourtant on en trouve deux ou trois sur une même feuille. Ils éclosent 5 à 8 jours après. Les chenilles d'été évoluent en 6 semaines et la nymphose dure quinze jours. En tenant les jeunes chenilles en serre chauffée à 20°, M. le Dr Siepi a pu obtenir en Janvier les papillons de Juin.

— *Bibl.* — Dup., 68. — B. R. G., 3, 9. — Goos., An. Soc. Fr., 1887, pl. 7, fig. 28 (patte membr.), et An. Leval., 1898, p. 16. — Siepi, F. d. J. N., 1887, p. 18, et 1903, p. 56, pl. 4, fig. 2 à 6. — Ochs., I, 151. — Hb., 20. — Esp., 104. — Brehm., 267. — Pr., pl. 1, fig. 21. — Ent. Nach., II, 156. — Sp., 13, pl. 2, fig. 35 a b. — Dahl, Soc. ent., 1890, p. 109. — Unger, Ent. Jahrb. Kranch., 1899, p. 175. — Chapman. Ent. Record, 1897, p. 192 et 217. — Fischer, Ent. Zeit. Guben, 1904, p. 88 et 92. — Chrétien, Bul. Soc. Fr., 1904, p. 108. — Giard, ibid., p. 117.

2me G. : APATURA Ochs.

89. — Apatura Iris L.

— *Chenille* : Limaciforme, à extrémité anale prolongée par 2 pointes rougeâtres. Tête cordiforme, aplatie, surmontée de 2 cornes assez courtes, subépineuses, à extrémité ordinairement bifide. 4 à 6 points bleus sur le 7e anneau, à la partie interne du chevron.

Robe vert bleuâtre, finement granulée de jaune. Dorsale nulle. Sous-dorsale faite d'une ligne jaune d'ocre sur les anneaux 1 à 4, souvent effacée ; les autres anneaux portent des chevrons un peu saillants, jaunes, celui qui aboutit en haut du 7e segment plus long. Stigmatale jaune. Stigmates invisibles, jaunâtres. Ventre vert bleuâtre. Pattes concolores. Tête vert bleuâtre avec 2 lignes et le sommet jaune ou avec 2 points rougeâtres et 4 traits blancs ; cornes vert clair, bordées de jaune, avec la fourche rougeâtre. Long. 4,5-5.

— *Epoque* : Juin ou Juillet à Juin suivant.

— *Plantes* : Populus tremula, nigra, alba, etc. ; quercus robur, salix caprea et cinerea (Daub).

— *Chrysalide* : Large, un peu aplatie sur les côtés, le contour de l'abdomen et des ptérothèques assez droit, mais le dos formant un angle très obtus ; tête prolongée par deux pointes. Elle est verte ou bleuâtre, les côtés marqués de traits obliques jaunâtres ou blanchâtres.

— *Parasite* : Dinotomus pictus Kriech.

— *Eclosion* : Juin à Août, 12-18 jours après la chrysalidation.

— *Œuf* : Cylindrique, aussi haut que large, à sommet convexe, côtelé (12-14 côtes). Vert olive jaune, luisant, avec la base rouge pourpre ; il vire bientôt au vert pâle, le dessous passant au noirâtre (Bückler).

— *Dispersion* : Toute l'Europe centrale ; Belgique ; Danemark ; Dalmatie.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; Puy-de-Dôme ; Creuse ; Basses Pyrénées ; Hte-Garonne ; Loire-Inférieure : *Châteaubriant* (de Pontallier) ; Indre, R ; Cher, R ; Eure-et-Loir ; Calvados, R ; Eure : *Pont-Audemer*, C ; Seine-Inférieure, R ; Somme ; Nord, R ; Oise ; Seine ; Aube, C ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy*, *Lunéville* ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Montigny*, *Latrecey*, *St-Dizier*, *Bettancourt*.

— *Mœurs* : Les œufs, pondus en Juin ou Juillet, sous les feuilles, éclosent 10 ou 12 jours après. Avant la 1re mue, la chenille est noir brun ou jaune verdâtre sale avec 3 lignes un peu sombres et plus ou moins nettes ; tête grosse, brun marron tirant sur le noir, sans cornes. Au bout de quelques semaines, 1re mue ; la teinte est à peu près brune et les cornes apparaissent ; 15 à 20 jours après, 2e mue, et le corps tourne au verdâtre, tandis que les cornes présentent un trait brun ; c'est alors qu'elle tisse une petite toile auprès d'un bourgeon et se prépare à hiverner. Elle mesure à ce moment 1 cent. La teinte vire au rougeâtre, sans mue, et, d'après Daub (Sp., p. 13), elle tombe à terre avec les feuilles. En Mai, 3e mue ; le corps prend une belle teinte verte, la croissance devient très rapide ; puis 4e et dernière mue. A l'éclosion, le papillon reste sur la chrysalide, la tête en haut, cela pendant 5 à 6 heures, puis se retourne, tête en bas ; ce n'est qu'après être demeuré encore le même temps dans cette dernière position qu'il s'envole définitivement. Cette espèce n'a qu'une génération, parfois ! deux par exception (Watson, The Ent., xxvii, p. 61. — Rode, Soc. ent., 1894, p. 43).

— *Bibl.* : Brehm, 267. — Goos., An. Leval., 1898, p. 16. — Lambil., 41. — Ochs., 1, 153. — Hb , 22. — Esp., 11. — Wilde, 27, pl. 8, fig. 6. — Frr., 5, 3, pl. 385. — Rœs , 4, 213, pl. 4. — Pr., 1, fig. 20. — Sp., 13, pl. 2, fig. 36. — Caspari, Jahrb. Nassau, 46e An., p. 133. — Bück.. 42, pl. 6, fig. 2 a à i. — Dale, 119. — The Entom., 1882. — Watson, The Ent. xxvii, p. 61. — Bartel, Ent. Zeitschr., 1898, p. 157. — Ent.Zeitschr. 1898, p. 44. — Hewet, Ent. Record, 1891, p. 139. — Russell, ibid., 1900, p. 294. — Moberly, ibid., p. 350.

90. — Apatura Ilia Schiff. = Iris Esp.

— *Chenille* : Limaciforme, à fine pubescence blanchâtre, terminée par un clapet qui recouvre les pattes anales et qui est étiré en triangle allongé dont les côtés se prolongent, après le sommet, en 2 pointes mousses. Tête petite, surmontée de 2 cornes rugueuses, surtout devant, et terminées en massue bifide.

Robe vert tendre mat, granulée de blanc ou de jaunâtre. Dorsale et sous-dorsale nulles, cette dernière cependant indiquée quelquefois par un trait blanc ou jaunâtre sur les 3 ou 4 premiers anneaux. Stigmatale nulle ou marquée seulement sur les deux ou 3 derniers anneaux et le clapet. Stigmates très petits, invisibles, elliptiques*, jaunâtres et semblant cerclés de verdâtre plus foncé. Les côtés portent 5 chevrons blancs ou jaunâtres, un peu en relief, surtout le 1er, qui est ordinairement le mieux marqué et qui se termine sur le dos en épine couchée, plus ou moins mousse et quelquefois piquée de noir au sommet. Ventre vert concolore. Pattes : les écailleuses vert blanchâtre luisant ; les membraneuses vert mat, parfois tachées de noir au côté externe. Tête verte : bouche et mandibules lavées de noir ; ocelles verdâtres placés sur une ligne brune ou noire ; cornes vertes, portant en arrière une ligne jaunâtre ou blanche qui continue la sous-dorsale et marquées devant d'une ligne noire qui se prolonge jusqu'à la bouche ; leur massue est rouge marron. Long. 3,2 ; des cornes, 0,5-0,6 ; larg. du 7e anneau, 0,8 ; de la tête, 0,4.

— *Epoques* : Août à Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Populus tremula, pyramidalis, alba, nigra ; quercus robur ; salix caprea, rosmarinifolia et viminalis. Le peuplier fournirait la var. *Clytie* Schiff (Scudder).

— *Chrysalide* : Vert pâle ou vert blanchâtre, les 2 pointes de la tête, la carène dorsale et le bord des ptérothèques blanc ou jaunâtre (Wilde, pl. 8, fig. 11. — Sp., pl. 2, fig. 37 b).

— *Eclosion* : Juin à Septembre, en 2 générations.

— *Dispersion* : Europe orientale et centrale, avec l'Italie ; Belgique.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône, AR ; Puy-de-Dôme ; Creuse ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure (semble disparaître !) ; Bretagne ; Indre, R ; Cher, AC : *Bourges* ; Loir-et-Cher, TR : *forêt de Blois* ; Eure-et-Loir ; Calvados, TR : *forêt de Cerisy* ; Eure (irrégulier) : *Pont-de-l'Arche*, *Pacy-sur-Eure*, *Acquigny* ; Seine-Inférieure, R ; Somme ; Nord, R ; Oise ; Seine ; Aube, TC ; Alsace ; Vosges ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres, Hortes, Montigny, Latrecey, Saint-Dizier, Bettancourt.*

— *Mœurs* : Les chenilles de la 1re génération semblent rechercher le haut des arbres, tandis que celles d'Août et de Septembre se rencontrent plutôt sur les branches basses ; ces dernières hivernent. Le papillon vole dans les saulaies, les prairies et le long des bois un peu humides.

— *Bibl.* : Dup., 70. — Brehm., 267. — Goos., An. Leval., 1898, p. 17. — Lambil., 44. — Wilde, 27. — Ochs., I, 160. — Hb., 21 (var. *Clytie*). — Sp., 14, pl. 2, fig. 37 a. — Niepelt, Ent. Zeitschr., 1898, p. 65. — Harrison, Ent. Record, 1897, p. 335.

91. — **Apatura metis** Frr.

— *Chenille* : Semblable à celle d'*A. ilia* Schiff., vivant sur les peupliers et les saules. Le papillon se montre en Juin et Juillet.

Espèce propre à la Hongrie, la Bukovine et l'Europe orientale. Se rencontre en France sur le littoral méditerranéen, principalement dans les Alpes-Maritimes et le Var. Elle avait été considérée jusqu'à ce jour comme une var. d'*ilia* Schiff.

IIe Sous-Fam. : NYMPHALINÆ

1er G. : LIMENITIS Fab.

— Chenilles cylindriques, de couleur verte, avec des prolongements tubuleux sur 2 rangs longitudinaux, ces prolongements épineux parfois remplacés par des sortes d'épines rameuses. Arboricoles et passant l'hiver généralement dans une feuille roulée.

— Chrysalide suspendue par la queue, anguleuse, à dos saillant ; elle est marquée de taches métalliques brillantes.

92. — Limenitis camilla Schiff.

— *Chenille* : Cylindrique, chacun des anneaux 2, 3, 5, 10-11 surmontés de 2 tubercules charnus, épineux, les anneaux 6 à 9 et 12 n'en ayant généralement que de très petits. Tête cordiforme, hérissée de poils.

Robe à région dorsale d'un vert plus ou moins lavé de brun sur quelques parties des segments, la région ventrale plutôt brune. Tubercules rouge cerise, quelquefois bruns. Sous-stigmatale blanche. Stigmates rouge cerise. Ventre rouge sombre virant au brun. Pattes : les écailleuses ordinairement noirâtres ; les membraneuses rouge plus ou moins sombre. Tête brun clair, généralement ponctuée de blanc, avec le Λ brun et deux autres raies de même couleur sur lesquelles se trouvent les ocelles. Long. 4-4,5.

— *Epoques* : Juin ou Juillet à Avril ou Mai dans le Nord. De Septembre à Mai, puis de Juin à Août dans le Midi.

— *Plantes* : Lonicera periclymenum, xylosteum et caprifolium ; symphoricarpus racemosus.

— *Chrysalide* : Anguleuse, à tête bifide, auriculée ;

proéminence dorsale très saillante. Gris brun plus ou moins foncé, avec quelques taches métalliques (Sp., pl. 3, fig. 2 b).

— *Parasites* : Ichneumon variegatorius Holm. ; Amblyteles chalybeatus Grav.

— *Eclosion* : Mai à Septembre, en deux générations dans le Midi.

— *Dispersion* : Europe occidentale, centrale et méridionale.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône, C ; Pyrén.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Lozère ; Auvergne ; Creuse ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Ille-et-Vilaine ; Finistère, AC ; Indre, C ; Cher ; Loir-et-Cher, AC ; Eure-et-Loir ; Sarthe, AR ; Eure : *Evreux* ; Seine-Inférieure, R ; Seine ; Seine-et-Oise : *Versailles*, *Fontainebleau* ; Aube, TC ; Belgique ; Meurthe-et-Mos. : *Nancy* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Montigny*, *Latrecey*, *Saint-Dizier*.

— *Mœurs* : « L'œuf est déposé par la femelle à l'extrémité de la nervure médiane ; la jeune chenille tapisse celle-ci de soie et descend peu à peu en rongeant le parenchyme, mais en respectant cette nervure sur laquelle elle se tient au repos. Une partie des jeunes chenilles écloses en Juin grossissent rapidement et donnent leur papillon en Juillet ; les autres restent à peu près stationnaires, passent l'hiver sur leur nervure, après avoir eu soin de fixer avec de la soie le pétiole de la feuille au corps de l'arbuste. Elles se réveillent au printemps, grossissent rapidement et se chrysalident en se suspendant aux jeunes tiges de la plante qui les a nourries » (Jourdheuille, Lép., Aube, p. 21). Lorsque l'été n'est pas favorable, la chrysalidation se fait tardivement et, l'éclosion ne pouvant avoir lieu, l'insecte hiverne aussi à l'état de nymphe.

— *Bibl.* : B. Nymphal, pl. 5. — Goos., An. Leval, 1898, p. 18. — Ochs. 1, 142. — Hb. 18. — Wilde, 26. — Sp. 15, pl. 3, fig. 2 a.

93. — Limenitis populi L.

— *Chenille* : Elle porte 2 tubercules tubuleux, verts à

sommet brun, sur chacun des anneaux 2, 3, 5 et quelquefois 7, 9, ceux du 2e plus grands ; 11e anneau avec 2 petits appendices rejetés en arrière ; tous ces tubercules et appendices garnis de poils en massue. Tête à 2 lobes bien séparés et surmontés de pointes obtuses, noires.

Robe vert pâle, la région dorsale ordinairement marquée de brun, cette teinte envahissant souvent en entier les anneaux 4, 6, 8, 9, la région latérale violacée. Dorsale et sous-dorsale nulles, cette dernière presque toujours remplacée sur les anneaux 5 et 7 par une tache verte, brillante, ponctuée de blanc. Stigmatale généralement blanche. Ventre brun violacé ; clapet brun, relevé en pointe bifurquée. Pattes brunes, les anales très courtes. Tête brune, généralement noire sur les côtés. Long. 4,5-5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Populus, surtout tremula, nigra et alba ; salix.

— *Chrysalide* : Ovoïde, obtuse, avec la tête et la poitrine proéminentes ; dos prolongé en hache, ce prolongement jaune brun. Pointe abdominale présentant un épaississement en bosse chaque côté de sa base. Elle est jaunâtre, plus ou moins ombrée de brun et parsemée de points noirs (Wilde, 8, fig. 10. — Sp., pl. 6, fig. 10).

— *Parasite* : Ichneumon variegatorius Holm.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Œuf* : Cylindrique, arrondi au sommet, avec des côtes assez nombreuses, d'un vert mat (Lambil.).

— *Dispersion* : Une grande partie de l'Europe, surtout le centre, Belgique, Danemark, Livonie, etc., excepté Angleterre et Hollande.

FRANCE. — Puy-de-Dôme, R ; Allier ; Maine-et-Loire ; Ille-et-Vilaine ; Finistère ; Cher, R ; Eure-et-Loir, R ; Calvados, TR : *forêt de Cerisy* ; Eure : *Acquigny* ; Seine-Inférieure, TR ; Somme ; Nord (semble disparu) ; Oise ; Seine : *Paris* ; Seine-et-Oise : *Fontainebleau* ; Aube, TC ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy*, *Lunéville* ; Vosges : *Epi-*

nal ; Alsace ; Saône-et-Loire, R ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Praslay*, *Montigny*, *Chancenay*, *Saint-Dizier*.

— *Mœurs* : L'œuf pondu en Juillet éclôt peu après et la jeune chenille, qui est brune avec les segments 5-7 plus foncés, se tient sur la nervure principale de la feuille, qu'elle ronge jusqu'aux bords. Pour hiverner, elle roule une feuille en cornet dans le sens de la longueur ; sa taille est alors très petite, mais au printemps la croissance devient rapide et le papillon éclôt environ 15 jours après la chrysalidation.

— *Bibl.* : Dup. 64. — B. R. G., 3, 8. — Brehm. 268. — Goos., An. Leval. 1898, p. 18. — Lambil., 47. — Ochs. 1, 145. — Hb. 19. — Esp. 12, 106. — Wilde, 26. — Rœs., 4, 209, pl. 4. — Pr. 1, fig. 18. — Frr. 1, 93, pl. 343. — Sp., 15, pl. 3, fig. 1. — Schreiber, Korr.-Bl. Entom. Ver. Halle, 1888, p. 5.

94. — Limenitis sibylla L.

— *Chenille* : Elle porte 2 prolongements charnus ou épineux, brun rouge ou rouge pourpre, sur chacun des anneaux 2 à 11, ceux de 2, 3, 5, 10, 11 plus longs. Tête cordiforme, à vertex fortement incisé.

Robe vert pâle, fortement pointillée de blanc ou de jaunâtre, la teinte générale devenant plus pâle dans la région des stigmates. Dorsale et sous-dorsale nulles. Stigmatale blanche ou blanc jaunâtre, accompagnée d'une large raie pourpre et surmontée sous chaque stigmate d'une tache d'un jaune brillant. Stigmates blancs, cerclés de noir, placés au-dessus de la stigmatale. Ventre brun rouge. Clapet ombré de pâle, avec la pointe souvent lavée de rose. Pattes vert brun sombre. Tête rose, granulée de blanc, marquée de brun, parfois avec deux traits blancs. Long. 4,2.

— *Epoque* : Août à Mai.

— *Plantes* : Lonicera, surtout periclymenum et xylosteum. — Spirœa salicifolia (Frey.).

— *Chrysalide* : Anguleuse, avec une protubérance comprimée et tranchante dans la région dorsale. Tête prolongée en 2 pointes brun sombre courbées vers le bas. D'abord blanc verdâtre, elle s'assombrit au bout de quelques jours ; le thorax et les ptérothèques deviennent vert olivâtre, tandis que le dos et l'abdomen passent au vert pomme brillant, celui-ci brun sombre à l'extrémité. Elle porte en outre des taches métalliques argentées.

— *Eclosion* : Juin à Juillet ; parfois Août et Septembre.

— *Œuf* : Arrondi, hexagonal, ressemblant à une orange aplatie dessous ou mieux à un œil d'insecte, car il est comme marqué d'alvéoles nombreuses qui portent en leur centre un petit tubercule, lequel est lui-même surmonté d'un poil très fin. Couleur verdâtre clair. (An., Soc. Fr. 1884, pl. 5, fig. 36. — Sp., pl. 50, fig. 8).

— *Dispersion* : L'Europe presque entière.

FRANCE. — Puy-de-Dôme ; Creuse ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Gironde ; Maine-et-Loir ; Loire Infér. ; Bretagne ; Ille-et-Vilaine (M. Bleüse) ; Finistère, AR ; Indre, C ; Cher, C ; Loir-et-Cher, R ; Eure-et-Loir ; Sarthe, AR ; Calvados, AC ; Eure : *Pont de-l'Arche* ; Seine-Inférieure, AR ; Somme ; Nord, TC ; Oise ; Seine ; Aube, C ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Montigny*, *Prauthoy*, *Latrecey*, *Saint-Dizier*, *Louvemont*, *Voillecomte*, *Chancenay*.

— *Mœurs* : L'œuf est isolé à la surface supérieure d'une feuille ; il éclôt 14 jours environ après la ponte. La jeune chenille mange le parenchyme entier et ne laisse que les nervures. En Octobre, elle hiverne dans un léger réseau à l'intérieur d'une feuille roulée (Bück., pl. 7, fig. 1 c). La chrysalidation a lieu fin Avril ou courant de Mai et le papillon sort 15 jours plus tard. A certaines années, il y a une éclosion en Août et Septembre ; c'est ainsi que, le 18 Août 1902, nous avons vu éclore à Prauthoy trois chrysalides qui étaient suspendues à un symphoricarpus. La fraîcheur de celles-ci quelques jours auparavant et d'au-

tres raisons spéciales nous porteraient à croire que, comme pour *sybilla*, une partie des chenilles grossirait rapidement pour évoluer sur la fin de l'été, les autres restant à peu près stationnaires et passant l'hiver comme il a été dit plus haut. En 1904, nous avons également rencontré des adultes très frais les 22 et 28 Août, et le 3 Septembre 1905, nous en capturions plusieurs sur les bords méridionaux du bois de la Ferrière, territoire d'Hortes (Hte-Marne).

— *Bibl.* : Dup., 67. — Bdv., Nymphal., pl. 5. — Goos., An. Leval., 1898, p. 19. — Lambil., 51. — O., 1, 139. — Hb., 18. — Esp., 115. — Wilde, 25. — Roes., 3, 417, pl. 70, fig. 1, 2. — Frr., I, 39, pl. 13. — Stet. ent. Zeit., 1854, 306. — Sp., 15, pl. 3, fig. 3. — Bück., 36, pl. 7, fig. 1 a à d. — Dale, 128. — Dupont, Ent. Record, 1900, p. 347.

2me G. : NEPTIS Fab.

95. — Neptis lucilla Fab.

— *Chenille* : Allongée, cylindrique, à anneaux distincts, les 2, 3, 5 et 11 portant chacun deux prolongements charnus. Tête aplatie devant, à vertex excavé.

Robe brun rouge. Dorsale assez étroite, plus ou moins interrompue aux incisions, plus claire que le fond. Prolongements charnus brunâtres à fine ponctuation jaune. Sous-dorsale remplacée, de 4 ou 5-11, par des traits obliques brun sombre éclairés ou bordés de pâle. Stigmatale continue, jaunâtre, souvent liserée de sombre chaque côté. Ventre brun rougeâtre pâle finement ponctué de jaune. Pattes : les écailleuses brun rougeâtre ou sombre ; les membraneuses concolores. Tête brun noir à ponctuation jaune. Long. 4.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plantes* : Spirœa ulmifolia, salicifolia et (Treit.) flexuosa.

— *Chrysalide* : Courte, épineuse, avec deux pointes à la tête ; elle est d'un brun généralement clair.

— *Parasite* : Pimpla varicornis Grav.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Dispersion* : Hongrie, Alpes méridionales, Autriche et Sud de la Russie.

FRANCE : ?

— *Mœurs* : La chenille hiverne. Le papillon nous a été signalé comme ayant déjà été capturé dans le Midi de la France. Néanmoins, c'est avec doute que nous le mentionnons ici, n'ayant pu jusqu'alors trouver de localités précises. L'avenir nous dira peut-être si cette espèce de Hongrie vient parfois dans notre pays et doit être comptée comme faisant partie, au moins accidentellement, de notre faune.

— *Bibl.* : Frr., 4, 3 pl. 289. — Wild., 25. — Pr., pl. 1, fig. 19. — Sp., 16, pl. 3, fig. 4.

96. — **Neptis aceris** Lepech.

— *Chenille* : Cylindrique, à anneaux distincts, les anneaux 2, 3, 5, 11 portant chacun deux mamelons poilus, ces mamelons parfois subrétrécis en épines, ceux du 3e segment plus forts. Tête aplatie devant, à vertex fortement incisé.

Robe jaunâtre, brun jaune ou brun rougeâtre. Dorsale étroite, plus ou moins interrompue aux incisions, pâle, ordinairement blanche. Sous-dorsale nulle ou remplacée par des traits obliques sombres. Stigmatale faite d'une ligne sinueuse, commençant en pointe sur le 3e segment, s'élargissant à partir du 6e ou 7e et se continuant sur le 11e par la partie latérale et inférieure des prolongements qui sont fortement divergents et très inclinés en arrière. Tête brune.

— *Epoques* : Septembre à Avril ; puis Juillet.

— *Plante* : Orobus vernus.

— *Chrysalide* : D'après Gartner, elle a la tête prolongée par deux épines, les ptérothèques larges et proéminents, l'abdomen court et effilé. Couleur jaune fauve, à nervures sombres ; celle de la génération d'été avec dessin jaune mat, celles de printemps avec 4-5 taches métalliques brillantes dans la région dorsale (Stet. ent. Zeit., 1860, p. 291).

— *Eclosion* ; Mai à Juin : puis Juillet à Août.

— *Œuf* : Hexagonal, garni de piquants ; ver mat avec le centre brillant.

— *Dispersion* : Sud-Est de l'Europe.

FRANCE. — Midi !

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés, et les chenilles, qui éclosent 8-10 jours après la ponte, mangent les feuilles d'orobus en commençant par le sommet. La majeure partie hiverne, et, pour celles-ci, la nymphose se fait au printemps ; le papillon sort une quinzaine de jours après la chrysalidation. L'espèce, propre à la Hongrie, a été, paraît-il, déjà rencontrée plusieurs fois dans le Midi de la France, mais aucune localité précise ne nous a encore été signalée.

— *Bibl.* : Wild., 24. — Sp., 16, pl. 48, fig. 4, et pl. sup. 1, fig. 7.

3me G. : VANESSA Fab.

97. — Vanessa antiopa L.

— *Chenille* : Noire, avec une pubescence blanchâtre ou grisâtre, assez dense et bien visible, chacun des anneaux 2-11 à un rang transversal d'épines noires garnies de poils blonds ou jaunâtres, celles des anneaux 10-11 parfois légèrement rameuses. Dorsale remplacée sur chacun des anneaux 3-10 par une grosse tache rouge sombre. Sous-dorsale et stigmatale nulles. Ventre noir. Pattes : les écailleuses noires, les membraneuses rougeâtres. Tête noir mat, à saillies tuberculeuses noires portant chacune un poil blond ou noirâtre.

— *Epoque* : Mai à Août.

— *Plantes* : Salix, surtout caprœa, albá et viminalis ; populus, betula, ulmus et alnus.

— *Chrysalide* : Anguleuse, avec deux épines aiguës au bout de la tête, ces épines plus longues que chez *polychloros*, et plusieurs rangs d'autres plus petits sur le dos. Grise, brunâtre ou noir sombre, tachée de bleuâtre et de fauve (Sp., pl. 6, fig. 14).

— *Parasites* : Hoplismenus terrificus Wesm. ; Amblyteles fossorius Mül. et camelinus Wesm ; Pteromalus puparum L. ; Doria concinnata Meig.

— *Eclosion* : Juin à Juillet ; Septembre à Octobre.

— *Œuf* : Elliptique, côtelé longitudinalement, de couleur verte.

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'Andalousie.
FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Indre ; H. et B.-Pyrénées ; P.-de-Dôme ; Creuse ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados : *Caen, Mondeville, Beuzeval* ; Orne : *forêt d'Andaine* ; Eure ; Seine-Inférieure, TR ; Somme ; Nord, R ; Oise ; Seine ; Aube ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Latrecey, Montigny, Praslay.*

— *Mœurs* : Les chenilles vivent en société. Les adultes hivernent pour reparaître de mi-Février à mi-Avril, suivant la rigueur de l'hiver (F. d. J. N., 1900, p. 132) ; on les rencontre au bord des routes, le long des bois, souvent même jusque dans les villages, isolément ou par groupes de deux à trois, et en plus ou moins grande quantité suivant les années. C'est ainsi qu'en 1872 ils ont été particulièrement abondants en Angleterre. L'adulte fait entendre une légère stridulation (Ent. M. Mag., 1877, p. 208, et Insect Life, 1889). L'espèce, d'après la plupart des auteurs, n'aurait qu'une génération : Lelièvre lui en donne deux (F. d. J. N., 1879, p. 91). Nous partageons cette dernière opinion, mais en la restreignant dans la région de l'Est aux années exceptionnellement chaudes. Speiser a déjà rencontré un papillon qui avait la tête de la che-

nille (Illustr. Zeit. f. Ent., 1899, p. 155). D'après Rothke (Insek.-Borse, 1902. p. 314), les chenilles seraient sensibles à la musique.

— *Bibl.* : Dup., 95. pl. 12, fig. 35. — Brehm., 276. — Lamb., 69. — Goos., An. Leval., 1899, p. 5. — Esp., 14. — Hb., 12. — O., 1, 110. — Wild., 22. — Rœs., 1, 1, pl. 1. — Pr., pl. 1, fig. 14. — Sp., 17, pl. 3, fig. 11. — Scudder, Psyche, V, p. 330 à 332. — Sepp, V, 65, p. 18. — Bück., 53, pl. 8, fig. 4. — Dale, 157. — Jones, The Entomol., xxii, p. 211. — Frohawk, The Ent., 1902, p. 297, et 1903, p. 2. — Field, Ent. News, 1904, p. 6.

98. — Vanessa Io L.

— *Chenille* : Allongée, cylindrique, subglabre, chaque anneau portant à partir du 2e, à sa partie antéro-médiane, un rang transversal d'épines noires garnies de poils noirs.

Robe entièrement noir velours, à lignes transversales de points blancs. Dorsale, sous-dorsale et stigmatale nulles. Stigmates noirs. Ventre noir. Pattes : les écailleuses noires, les membraneuses rougeâtres ou brun rouge. Tête aplatie devant, d'un noir luisant, avec des saillies tuberculeuses noires portant chacune un petit poil noir. Long. 4 4,5.

— *Epoques* : Mai à Juin ; puis Août à Octobre.

— *Plantes* : Urtica, surtout dioica ; humulus lupulus ; clematis vitalba (Goossens).

— *Chrysalide* : Anguleuse, allongée, la tête terminée par deux cornes triangulaires divergentes, le thorax à une forte pointe dorsale. Jaune verdâtre pâle ou jaune grisâtre tachée de sombre, avec des taches métalliques ou entièrement lustrée de métallique (Wild., pl. 8, fig. 9. — Sp., pl. 6, fig. 13).

— *Parasites* : Amblyteles camelinus Wesm., castigator Fab. ; Banchus falcator Fab. (Fri.). — Doria concinnata Meig. ; Beraldia vanessæ R.-D. ; Phryxe vanessæ Meig. : Sturmia vanessæ L., et ! Pteromalus puparum L. (Albin).

— *Eclosion* : Avril à Mai ; puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Oblong, avec des stries longitudinales au nombre de huit environ. Couleur vert d'herbe à sommet nuancé de noir.

— *Dispersion* : Europe, excepté la partie méridionale (Andalousie) et les régions circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Marseille et dans la banlieue, entre Camoins-les-Bains et le hameau de la Treille, bords de l'Huveaume, entre la Penne et St-Menet* (Siepi, F. d. J. N. 1904, p. 248), *Aix, St Pons, la Ste Beaume* ; Pyrénées-Orient. ; H.-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Puy-de-D. ; Cantal ; Creuse ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; H.-Marne : *Langres, St-Dizier, Hortes, Latrecey, Montigny*, etc.

— *Mœurs* : L'adulte hiverne, reparaît au printemps et pond ses œufs en Mai. Ceux-ci sont déposés par groupes de 30 à 80. Les chenilles vivent en société sur les orties et se transforment après les différents corps qu'elles rencontrent dans le voisinage de la plante nourricière, chaperons de murs, palissades, etc., souvent aussi sur les tiges et même les feuilles des orties (Holt., Science Gossip. I., p. 43). L'espèce a deux générations, souvent trois dans les années un peu chaudes. Le papillon voltige partout, le long des bois et dans les jardins, en pleine campagne et au milieu des villages. Il fait entendre un léger bruit lorsqu'il est dérangé (Bleuze). Il a été très abondant en Angleterre en 1899 (Ransom, The Ent. 1900, p. 13).

— *Bibl.* : B. G., Nymph., pl. I. — Dup., 97, pl. 10, fig. 36. — Brehm. 270. — Goos., An., Leval. 1898, p. 99. — Lambil., 61. — Esp. 5. — Hb. 12. O. 1, 107. — Rœs. 1, 13, pl. 3. — Wild. 22. — Pr., pl. 1, fig. 15. — Sepp. 1, 7. — Bück. 176, pl. 8, fig. 3. — Dale, 154. — Ude, Ent. Nachr. Karsch. 1899, p. 366.

99. — Vanessa urticæ L.

— *Chenille* : Assez allongée, avec une pubescence blan-

châtre, moins épaisse que chez *cardui*, et un rang transversal d'épines rameuses sur chaque anneau, ces épines jaunâtres ou blanc jaunâtre, à bout noir, celles des premiers anneaux souvent noirâtres dans la région basilaire. Tête assez large, subaplatie et subrugueuse.

Robe d'un noir plus ou moins velouté, variée de jaune, ce jaune fait * de nombreux points d'inégale grosseur. Dorsale géminée, jaune. Sous-dorsale nulle. Stigmatale géminée, jaune, la ligne supérieure généralement à bords nets. Stigmates elliptiques, bien visibles, noirs, placés sur une tache arrondie et jaunâtre entre deux épines et les deux stigmatales. Ventre gris noirâtre, très densément ponctué de jaunâtre, ce qui le fait parfois tirer sur cette dernière teinte ou sur le gris verdâtre; il est marqué d'une ligne médiane noirâtre plus ou moins vague. Pattes : les écailleuses noires, les membraneuses verdâtres ou jaune verdâtre, parfois teintées de noir. Tête d'un noir assez luisant, fortement hérissée de poils noirs et de quelques blancs, ces poils placés sur des tubercules d'un jaune plus ou moins foncé. Long. 3,5-4; au repos elle ne mesure guère que 3.

— *Var. ichnusa* Bon. : Robe noire, à fine ponctuation blanche. Dorsale nulle ou jaune rouge, limitée vers le dessous par une ligne sinueuse brune. Stigmatale plutôt rougeâtre, parfois nulle. Stigmates elliptiques, noirs, cerclés de teinte plus claire.

— *Epoque* : Avril à Septembre.

— *Plantes* : Urtica dioica et urens. — La var. *ichnusa* sur urtica membranacea, dioica, pilulifera et aussi, au moins en captivité (Rambur), sur urtica hispida.

— *Chrysalide* : Bossue et très anguleuse, la tête munie de deux pointes très saillantes, l'abdomen avec le prolongement anal aplati. Brun rougeâtre plus ou moins foncé avec des saillies et deux rangs

abdominaux de taches métalliques dorées. Long. 2,1-2,3 ; larg. 0,6-0,7.

— *Parasites* : Ichneumon discriminator Wesm., extensorius L., luctatorius Grav.; Hoplismenus terrificus Wesm. ; Amblyteles camelinus Wesm., hœreticus Wesm. ; Apanteles spurius Wesm. (Bignell), rubripes Halid. (Harding) ; Phryxe vanessæ R. D. ; Exorista vulgaris Meig. ; Pteromalus puparum L. (Sotheby) ; Limneria unicincta Gr. ; Cryptus leucostilus Gir. ; Hemiteles luteolator Grav.

— *Eclosion* : Mai à Octobre.

— *Œuf* : Oviforme, à sommet tronqué, à base arrondie et lisse, avec 7-9 stries longitudinales. Vert jaunâtre pâle ou vert sombre, les côtes plus claires (Hellins, Ent. Month. Mag. VIII, p. 53).

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Corse : la var. *ichnusa* à *Corte, Monte-Rotundo* ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Marseille, Aix* ; Pyr.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Auvergne ; Creuse ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres, Latrecey, St-Dizier, Hortes, Montigny*, etc.

— *Mœurs* : L'adulte hiverne, reparaît au printemps et dépose ses œufs sur les feuilles à la fin de Mars ou au commencement d'Avril. Les chenilles ressemblent à certaines variétés de *cardui*, mais on pourra toujours les en distinguer, car leurs épines ne sont jamais rougeâtres ou rosées à la base, les poils sont moins nombreux, la ligne qui forme la stigmatale supérieure est généralement bien décidée ; de plus elles vivent en société, au moins dans le jeune âge, tandis que celles de *cardui* sont toujours isolées et cachées dans une ou plusieurs feuilles en cornet. Cependant, à la 2e ou 3e mue, elles se disséminent successivement par groupes de 5, 4, 3, 2 et, enfin, on n'en retrouve guère, à la dernière mue, qu'une seule sur chaque feuille. Les chrysalides sont parfois entièrement dorées ou métalliques ; cet état coïncide parfois avec la présence de para-

sites. Le papillon que l'on rencontre partout, dans les villages et en pleine campagne, paraît en 2-3 générations.

— *Bibl. : Type* : B. G., Nymph., pl. 1. — Dup. 99, pl. 11, fig. 37. — Brehm. 277. — Goos., An. Leval. 1898, p. 98. — Lambil., 63. — Esp. 13. — Hb. 15. — O. 1, 120. — Rœs. 1, 17, pl. 4. — Wild. 22. — Sp. 17, pl. 3, fig. 9 a b. — Iris, 1888, p. 209. — Sepp. 1, 2. — Bück., 55 et 181, pl. 9, fig. 2 a à c. — Dale, 162.

Var. *ichnusa* Bon. : B. G., Nymphal., pl. 3, fig. 1 à 2. — Rambur, An. Soc. Fr. 1832, p. 260. — Tr. 10, 21.

100. — Vanessa polychloros L.

— *Chenille* : Allongée, pubescente, les poils assez courts, blanchâtres et placés chacun sur un petit tubercule blanc ; chaque anneau porte un rang transversal d'épines rameuses jaune testacé ou rouille, l'extrémité des pointes noire. Tête présentant vers les bords du chaperon de nombreux tubercules allongés ou épines simples et tronquées.

Robe noire, à nombreux petits tubercules * blancs. Deux dorsales continues, larges, de 2-10, fauves. Un rang sous-dorsal de traits longitudinaux fauve foncé, un par anneau ; chacun de ces traits porte une épine rameuse. Sous-stigmatale continue, fauve foncé ; au-dessus d'elle, les stigmates, qui sont d'un noir velours, cerclés de blanc jaunâtre. Ventre noir, à une ligne médiane plus foncée. Pattes : les écailleuses noires, les membraneuses fauve foncé, marquées de noir au milieu. Tête d'un noir assez luisant, à poils blancs.

— *Epoques* : Mai à Juillet ; puis Août à Septembre.

— *Plantes* : Salix, surtout capræa ; ulmus campestris ; prunus cerasus, pyrus malus et communis (Rühl) ; cratægus torminalis ; quercus ; populus. — Celtis australis (Rambur).

— *Chrysalide* : Fortement anguleuse. Tête prolongée par deux pointes aiguës et écartées. Brun plus ou moins foncé, parfois teintée de rougeâtre, avec des taches dorsales métalliques.

— *Parasites* : Ichneumon cessator Grav., extensorius L., discriminator Wesm. ; Amblyteles camelinus Wesm. ; Tachina larvarum L. ; Pteromalus puparum L.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Octobre.

— *Œuf* : En forme de tonneau, à méridiens cannelés au nombre de 8-9, d'un brun rougeâtre.

— *Dispersion* : Europe, excepté les régions circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Cantal ; Creuse ; Gironde ; Maine et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône et-Loire ; Allier ; H.-Marne : *Langres*, *St-Dizier*, *Hortes*, *Montigny*, *Latrecey*, *Humbécourt*, *Valcourt*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus sur les branches, surtout aux extrémités et par groupes serrés de 150 à 200. Jusqu'à la dernière mue, les chenilles vivent en société dans une faible toile et les papillons éclosent 2-3 semaines après la chrysalidation. Ceux de la deuxième génération hivernent pour reparaître en Mars. On en rencontre parfois en Décembre (Buxton, The Zool., 1901, p. 32). Ils fréquentent de préférence les routes, les promenades et le bord des bois.

— *Bibl.* : B. G., Nymphal., pl. 6. — Dup., 161, pl. 11, fig. 38. — Brehm, 277. — Goos., An. Leval., 1898, p. 97. Lambil., 67. — Esp. 13. — Hb. 10. — O., I, 114. — Rœs, I, 9, pl. 2. — Frr., 2, 75, pl. 139 (var. *pyromelas* Frr.). — Wild., 21. — Sp., 18, pl. 3, fig. 7, et cité par Sp., Ratz., 2, 70. — Sepp, 1, 8. — Bück., 54, pl. 9, fig. 1 a à d. — Dale, 165.

101. — Vanessa xanthomelas Esp.

— *Chenille* : Noire, à points blanc jaunâtre nombreux,

surtout sur le dos. Epines noires, rarement jaune d'ocre sale. Dorsale double, un peu interrompue aux incisions, blanc jaunâtre. Sous-dorsale nulle. Stigmatale blanc jaunâtre, faite* de nombreux points serrés. Une tache brune sous-stigmatale à partir du 4e anneau, cette tache portant une épine. Ventre noir. Pattes : les écailleuses noires ; les membraneuses jaune d'ocre sombre. Tête noire, assez brillante, à peine échancrée au sommet. Long. 4,5-5.

— *Epoque* : Mai à Juillet.

— *Plantes* : Salix caprœa, vitellina et glauca.

— *Chrysalide* : Brun rougeâtre lavé de bleuâtre, avec des pointes longues et aiguës, sans taches métalliques.

— *Parasite* : Amblyteles camelinus Wesm.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Russie, Hongrie et Alpes orientales. FRANCE. — Alsace : *Strasbourg* (douteux pour de Peyer, p. 28).

— *Mœurs* : Les chenilles vivent en société, et le papillon hiverne ! comme ses congénères.

— *Bibl.* : Goos., An. Leval., 1898, p. 97. — O., 1. 117. — Wild., 21. — Sp., 18, pl. 6, fig. 12, et, cité par Sp., Tischer, encykl. Taschenbuch, p. 65, pl. 1.

4me G. : POLYGONIA Hb. = Grapta Kirby

102. — Polygonia C. Album L.

— *Chenille* : Brune, rougeâtre ou carnée, avec des épines rameuses, celles des anneaux 1-5 jaune fauve*, séparées par du noir et par 2-3 lignes transversales jaunes, celles de 6-12 blanches dans la région dorsale, leurs intervalles également blancs, ce qui forme une large bande dorsale blanche de 6-12. Sous-dorsale et stigmatale généralement nulles ou assez mal limitées, faites de taches rouge fauve plus

ou moins visibles entre lesquelles se trouvent les stigmates, qui sont noirs cerclés de blanc. Ventre grisâtre. Pattes : les écailleuses plus ou moins noires, avec le dernier article jaune testacé ; les membraneuses grisâtres, souvent marquées d'une tache gris roussâtre plus ou moins nette. Tête submate, d'un noir marbré de gris jaunâtre sale, avec de nombreux petits poils blonds ou blanchâtres ; chaque côté du vertex se trouve un tubercule épineux noir muni de 3-6 pointes, à extrémité testacée. Premier anneau noir avec 3 lignes longitudinales sur le dos, ces lignes jaunâtres et mal délimitées, celle du milieu plus pâle et aboutissant dans la dépression du vertex à une tache jaune sale ; il porte de plus quelques petits tubercules jaunes surmontés chacun d'un poil blanchâtre. Long. 2,7-3,5.

— *Epoques* : Mars à Avril ; puis Juin à Septembre.

— *Plantes* : Ulmus campestris, ribes rubrum et uva crispa, corylus avellana, lonicera xylosteum, prunus spinosa, humulus lupulus, urtica dioica et urens ; salix ; ? rubus (Rühl) ; prunus armeniaca.

— *Chrysalide* : Anguleuse, à abdomen fortement arqué ; dos du thorax avec un fort prolongement en bec comprimé latéralement ; pointes céphaliques aplaties, tronquées, émettant une petite pointe secondaire sur les côtés. Abdomen à deux rangs de saillies et terminé par un prolongement aplati, long et assez large, garni à l'extrémité d'une multitude de petits crins recourbés. Elle est rougeâtre ou brunâtre, avec une ombre triangulaire noir velouté chaque côté de l'abdomen et une autre plus pâle chaque côté de la trompe dans sa région médiane. Abdomen à une dorsale claire et 3-4 taches basilaires métalliques dorées ou argentées (Wild., pl. 8, fig. 12. — Sp. pl. sup. 1, fig. 8).

— *Parasites* : Hoplismenus terrificus Wesm. ; Pimpla flavonotata Gr. et Pteromalus puparum L. (Harwood).

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Août à Septembre.

— *Œuf* : Elliptique, à sommet aplati, côtelé, les côtes au nombre de dix, d'un vert bleuâtre (Bück., 57).

— *Dispersion* : Toute la région paléarctique, excepté les zones circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrénées ; Auvergne ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Marne ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres, Hortes, Saint-Dizier, Latrecey, Montigny,* etc.

— *Mœurs* : La chenille se rencontre dans l'Est jusqu'en Septembre (11-15 Sept.). L'adulte voltige jusqu'à la mi-Octobre (éclosions 4-8 Octobre) et hiverne pour reparaître en Mars (F. d. J. N. 1901-1902, p. 135).

— *Bibl.* : B. G., Nymphal., pl. 6. — Dup., 102, pl. 10, fig. 39. — Brehm, 278. — Goos., An. Leval., 1898, p. 96. — Lambil., 72. — Esp., 13. — Hb., 16. — O., 1, 125. — Rœs., 1, 25, pl. 5. — Wild., 20. — Sp., 19, pl. 3, fig. 6. — Sepp, 10, 9. — Bück., 182, pl. 6, fig. 3 a à c. — Dale., 169. — Frohawk, The Ent., 1894, p. 257 et 287. — Cox, The Ent., 1895, p. 57.

103. — Polygonia egea Cr. = Triangulum Fab. = L. album Hb., non Esp.

— *Chenille* : Gris bleuâtre, brun rougeâtre, brun jaunâtre sale ou noir mat, avec des stries transversales jaunes et sombres, ces stries ordinairement mieux marquées sur les quatre premiers anneaux. Pubescence courte, fine, assez épaisse, blanchâtre. Chacun des segments 4-11 porte chaque côté du dos, devant les épines, deux grosses taches d'un bleu noir brillant. Epines tricolores, jaunâtres à la base, vert noir au milieu, noires au sommet, les petites du premier anneau en entier jaunâtres. Sous-dorsale et stigmatale nulles, la stigmatale parfois marquée en jaune

orangé. Stigmates noirs cerclés de blanc jaunâtre pâle. Ventre jaune verdâtre. Pattes : les écailleuses brun marron brillant ; les membraneuses jaune verdâtre. Tête subcordiforme, rugueuse, surtout à la partie supérieure, avec chaque côté deux éminences courtes en forme d'oreilles ; elle est jaune brun, avec les pièces buccales noires. Long. 3,5 (Rogenhofer).

— *Epoques* : Avril ; puis Juillet.

— *Plantes* : Parietaría diffusa, non officinalis (Sp. 19) ; extraordinairement, ulmus campestris, ribes rubrum, urtica dioica, corylus avellana, lonicera; salix helix et hippophae rhamnoïdes (Goos.).

— *Chrysalide* : Trois rangs d'épines dorsales, celles du rang médian plus grandes. Brun rouge ou jaune rouge, sans taches métalliques.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Août à Septembre.

— *Dispersion* : Europe méridionale et orientale.

FRANCE : Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Marseille, Aix* ; Hérault : *Montpellier* ; Pyrénées-Orientales ; Loir-et-Cher, indiqué comme AC par Chevillon (??).

— *Mœurs* : Les œufs hivernent pour éclore en Mars. L'espèce a 2-3 générations et le papillon voltige de préférence le long des haies et dans les jardins.

— *Bibl.* : Dup. 226, pl. 34, fig. 96. — Goos., An. Leval. 1898, p. 94. — Sp. 19, pl. 6, fig. 11 ab et sup. 1, fig. 9. — Stett. ent. Zeit. 1862, p. 144. — Et cité par Sp., Rogenhofer, Verh. zool. bot. V. Wien. 1860, p. 67. — Stefanelli, Bul. Soc. Ital. 1895, p. 2, et 1896, p. XXIV. — Bacot, Ent. Record, 1897, p. 178.

5me G. : PYRAMEIS Hb.

104. — Pyrameis atalanta L.

— *Chenille* : Cylindrique, comprimée, assez peu allongée, avec quelques petits poils blanchâtres. Epines rameuses, de teinte assez variable, le plus souvent

jaunes, au moins à partir du 2e âge, très rarement presque noires ; parfois la tige de celles du dos a l'extrémité noire, tandis que celles des côtés sont jaunes.

Robe noir mat ou cendré, granulée ou pointillée de blanchâtre, surtout sur le dos. Dorsale et sous-dorsale nulles, la dorsale parfois légèrement marquée en noir. Stigmatale bien nette, au moins à partir du 5e anneau ; elle est faite de belles taches jaunes en croissant, à concavité tournée vers le ventre, ces taches à cheval sur deux anneaux consécutifs, c'est-à-dire que leur plus grande épaisseur se trouve sur l'incision. Stigmates elliptiques, noirs, placés au-dessus et entre deux taches, sous une épine. Ventre noir. Pattes : les écailleuses noir luisant ; les membraneuses noir mat à extrémité rougeâtre. Tête d'un noir plus ou moins luisant, fortement pointillée de blanc, ce qui la fait souvent paraître de cette dernière teinte ; elle porte des tubercules noirs surmontés chacun d'un poil blanc. Long. 4-4,5.

Var. a. — Robe brun rouge, incarnat.

Var. b. — Robe vert jaunâtre.

— *Epoques* : Mai à Juillet ; puis Août à Septembre.

— *Plantes* : Urtica dioïca et urens ; parietaria diffusa (Mart.) et officinalis (dans les Pyrénées-Orientales, Graslin) ; parfois cynara scolymus.

— *Chrysalide* : Ramassée, trapue, très anguleuse, à deux pointes latérales et deux devant la tête, ces dernières obtuses, le prolongement anal large, tronqué à l'extrémité. Brune, cendrée, grisâtre ou vert rougeâtre, délicatement réticulée et marbrée de noir ; abdomen marqué de taches dorées, deux rangs à sa base et un au milieu. Long. 2,3 ; des ptérothèques 1,7 ; larg. au niveau de la deuxième pointe latérale 0,85.

— *Parasites* : Hoplismenus pica Wesm. ; Amblyteles camelinus Wesm., castigator Fab., armatorius

Forst. ; Hemiteles fulvipes (Bridgman) ; Limneria cursitans Gr. (Norgate) et majalis Gr. (Bignell) ; Mesochorus sylvarum L. et Apanteles fulvipes Hal. (Bignell) ; Microgaster subcompletus Nees. (Hellins) ; Pteromalus puparum L. (Albin) ; Doria concinnata Meig. ; Sturmia vanessæ R.-D. ; Voria ruralis Fab.

— *Eclosion* : Eté et automne, à partir de Juin, rarement plus tôt (Dale, Ent. Mont. Mag., IV, p. 261).

— *Œuf* : Ovale, à six côtes saillantes, aiguës, à sommet lisse. Vert sombre, les côtés pellucides.

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les régions circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; Hte Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Morbihan ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Hte-Saône ; Doubs ; Jura ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres, Hortes, St-Dizier, Latrecey, Montigny,* etc.

— *Mœurs* : L'œuf est isolé sur la feuille ; il éclôt fin Avril ou commencement de Mai, et la chenille, qui varie beaucoup (Ent. M. Mag., 1877, p. 209), vit solitaire dans une feuille roulée. L'éclosion du papillon a lieu tout l'été et tout l'automne, en deux générations ; mais c'est en Août qu'elle se fait en plus grande quantité. L'espèce hiverne à l'état adulte, parfois aussi à l'état de chrysalide. L'adulte a été très abondant en Angleterre en 1899 (Laddiman, The Ent., 1900, p. 13. — Ransom, ibid., p. 13). Il se laisse parfois attirer par la sève des arbres, notamment par celle de l'orme (Cansdale, loc. cit. infra).

— *Bibl.* : B. G., Nymphal., pl. 1. — Dup., 105, pl. 12, fig. 41. — Brehm, 270. — Goos., An. Leval., 1899, p. 5. — Lambil., 54. — Esp., 14. — Hb., 12. — O., 1, 104. — Rœs., 1, 33, pl. 6. — Wild., 23. — Sp., 20, pl. 3, fig. 12 a à d. — Sepp, 1, 1. Bück, 176, pl. 2, fig. 2 a à d. — Dale, 148. — Edwards, Canad. Ent., 1885, p. 179. — Frings, Soc. Ent., 1900, p. 188. — Bishop, The Ent., 1900, p. 268. — Cansdale, Ent. Record, 1891,

p. 19. — Merrifield, ibid., 1896, p. 169. — Beadle, ibid., p. 270.

105. — Pyrameis cardui L.

— *Chenille* : Assez allongée, cylindrique, à pubescence blanche assez épaisse, surtout à la partie antérieure du corps et sur les pattes. Epines rameuses, blanches, la tige à base plus ou moins rosée, l'extrémité des rameaux noire. Tête large, subaplatie devant, fortement hérissée de poils blanchâtres.

Robe noire variée de jaune avec des lignes transversales fines, noires, dont deux généralement plus nettes sur chaque anneau ou faites de mouchetures jaunes, rougeâtres et noires (souvent le jaune domine avant la nymphose). Dorsale géminée, continue, jaune, assez bien limitée intérieurement, généralement vague au côté externe. Sous-dorsale nulle. Stigmatale bien visible, continue, ondulée, jaune clair; elle est parfois comme géminée, mais alors la ligne supérieure est plutôt formée de taches. Stigmates placés entre deux épines ; ils sont plus ou moins visibles, elliptiques, noirs cerclés de jaunâtre, avec le centre ordinairement plus pâle. Ventre gris ou noirâtre fortement pointillé de blanchâtre, avec une pubescence blanche et parfois une ligne médiane noire plus ou moins vague et généralement interrompue. Pattes : les écailleuses noires, rarement un peu roussâtres ; les membraneuses rougeâtres ou noirâtres. Tête d'un noir assez brillant. Long. 3,5-4.

— *Var. a.* — Robe noire, un peu tachée de jaune sur le dos. Epines des anneaux 1-3 noires, les autres jaune pâle à ramifications noires. Dorsale noir velouté, bordée de jaune soufre, interrompue par les épines. Stigmatale large, jaune; au-dessus d'elle

les stigmates, qui sont noirs bordés de jaune. Pattes brun rougeâtre (Hellins).

— *Var. b.* — Robe brun gris terne. Epines rosées, à sommet blanc. Dorsale concolore, bordée de jaune chaque côté (Hellins).

— *Var. c.* — Corps densément pubescent, cette pubescence gris pâle, presque aussi longue que les épines, qui sont toutes jaune verdâtre. Stigmates gris verdâtre à centre noir. Tête noire à poils gris. Dans sa jeunesse, elle est noire sur le dos, brun olive sur les côtés, avec les épines noires, celles des anneaux 5, 7, 9 rose pâle. Dorsale double, jaune pâle. Stigmatale jaune pâle. Cette var., décrite par Bückler (Dale, 139), a été prise par E. Horton le 25 Septembre et s'est chrysalidée le 13 Octobre.

— *Epoque* : Mai à Septembre.

— *Plantes* : Carduus, surtout nutans et crispus ; cirsium lanceolatum et arvense ; eryngium campestre ; urtica dioïca ; malva nicœensis, parviflora et sylvestris ; echium vulgare ; achillæa millefolium ; helichrysum arenarium ; lavatera arborea ; onopordon acanthium, lappa minor, artemisia vulgaris ; cynara scolymus ; dahlias (Ebrard) ; filago arvensis, nonnea pulla et silybum marianum (Lambil.) ; gnaphalium tomentosum (Busse, Soc. Ent., 1897, p. 108), dioïcum (Tiedemann, ibid., p. 125) et margaritaceum.

— *Chrysalide* : Grise ou brune, avec deux prolongements céphaliques obtus et d'autres jaune brillant. Elle présente deux variétés : *a*) sombre, à dos atomé de brun pâle et finement taché de noir ; vers le milieu un trait coupé de gris rosâtre ; base de l'abdomen à taches dorées, accompagnées extérieurement par un trait gris rougeâtre. Ptérothèques brunâtres, parfois tachetés de brun rosé ; *b*) verdâtre pâle avec les mêmes taches que dans la première variété, mais ces taches moins étendues ; en plus, un reflet général doré. Long. 2,3-2,5.

— *Parasites* : Amblyteles camelinus Wesm., castigator Fab. ; Limneria exareolata Gr. (Bignell) ;

Pimpla diluta Gr. (Barrett); Bracon variator Nees. et Apanteles emarginatus Nees. (Pierce).

— *Eclosion* : Mai à Septembre.

— *Œuf* : En forme de baril, à sommet déprimé en nid, à fortes stries longitudinales au nombre de 16 environ, réticulé transversalement. Vert sombre, avec les côtés plus pâles, translucides (Bück. 175).

— *Dispersion* : Toute la faune paléarctique, excepté les régions circumpolaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Morbihan ; Sarthe ; Calvados, *R au pays d'Auge* ; Eure : *Pont-de-l'Arche*, *Vascœuil* ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Hte-Saône ; Doubs ; Jura ; Côte-d'Or ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*, *Montigny*, *Praslay*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus isolément. Les chenilles vivent solitaires dans une légère tente soyeuse placée sur les feuilles roulées ; on en rencontre parfois jusqu'à trois, rarement plus, sur chaque pied. L'éclosion a lieu environ 14 jours après la chrysalidation ; mais, pour la dernière génération, elle peut être retardée jusqu'après l'hiver et même dans le courant de l'été suivant (Dale, 140), en sorte que l'hivernage se fait à l'état de papillon et aussi de chrysalide. L'espèce peut avoir 2-3 générations, mais son apparition est variable et incertaine ; si donc, à certaines années, elle est excessivement C, à d'autres elle semble manquer totalement. Un des passages les plus intéressants est celui qui eut lieu au mois de juin 1879, surtout du 10 au 16, en Suisse, en France et en Angleterre. D'après les constatations faites dans le Var, entre *Saint-Raphaël* et *Agay*, par M. Crozet-Noyer, il y avait deux courants bien dessinés, l'un vers l'Ouest par l'Espagne, l'autre vers le Sud par la Sardaigne et la Corse. Les papillons remontèrent alors en France, puis en Angleterre, et le fait fut constaté dans la Drôme (direction E.-O.), la Sa-

voie, par M. Chaboz (*St-Franc*) ; la Charente, par M. Condamy (*Angoulême*, direction E.-O.) ; le Puy-de-Dôme, par M. Plumadon (*Clermont*, *Royat*, direct. N.-S.) ; la Saône-et-Loire, par M. Ragonot (*Autun*) ; la Côte-d'Or, la Meurthe-et-Moselle (*Nancy*, direct. E.-O.) ; les environs de Paris, par M. d'Apreval (*Armainvilliers*, direct. N.-S.), et MM. Girard et Poujade (*Champigny*, *Varenne*, *St-Maur*, direct. N.-E.) ; le Maine-et-Loire, par M. Decharme (*Angers*, direct. E.-O.) ; l'Eure, par M. Regimbart (*Evreux*, direct. S.-N.) ; la Seine-Inférieure, par M. Toussaint (*Bolbec*, direct. O. 1/4 N.-O.) ; l'Ille-et-Vilaine, par M. Oberthür (*Rennes*, direct. S.-N., puis E.-O.), etc. A la même date, un passage fut également constaté en Suisse, au St-Gothard, à 2.150 mètres d'altitude, par le Dr Fatio (Brehm, 271 et suiv. — F. d. J. N., 1879, p. 124 et 153). En temps ordinaire, le papillon fréquente surtout les plaines, mais on le rencontre aussi sur les montagnes jusqu'à 1800 mètres. Il voltige volontiers après le coucher du soleil, et sort parfois dans les belles journées d'hiver.

— *Bibl.* : Dup., 107, pl. 12, fig. 42. — Brehm, 271. — Goos., An. Leval. 1899, p. 5. — Lambil., 57. — An. Soc. Fr., 1869, p. XIV et 1877, p. CLXIII. — F. d. J. N., 1879, p. 143. — Esp.. 10. — Hb., 12. — O., 1, 104. — Rœs., 1, 57, pl. 10. — Wild., 23. — Sp., 20, pl. 3, fig. 13 et pl. 6, fig. 15 a b. — Sepp., 4, 1. — Bück., 49 et 147, pl. 8, fig. 1. — Dale, 137. — Dei, Bul. Soc. ent. Ital., XXI, p. 277. — Cockerell, Psyche, 1897, p. 154. — Eaton, Ent.. M. Mag., 1899, p. 42. — Jenkinson, ibid., p. 91. — Mary, Soc. ent. 1897, p. 141 — Tutt, Ent. Record. 1895, p. 110, et 1899, p. 77.

6me G. : ARACHNIA Hb. (pro Araschnia)

106. — Arachnia levana L.

— *Chenille* : Cylindrique à fine pubescence blanchâtre, les poils implantés sur un point blanc ou blanc roussâtre. Epines rameuses, toutes ou presque toutes rousses à extrémité noire (dans le jeune âge, elles

sont noires avec la base roussâtre ou testacée). Tête munie de deux longues épines rameuses, formant deux espèces de cornes très caractéristiques.

Robe noir velours. Lignes ordinaires nulles ; parfois cependant on remarque une sorte de dorsale noire qui, du reste, ne ressort que par suite de la présence dans son voisinage de nombreux points blancs. Stigmates invisibles. Ventre noir. Pattes : les écailleuses noires ; les membraneuses rouges ou testacées, presque toujours de la couleur des épines. Tête noir luisant, avec des poils placés sur des points blancs. Long. 2-3.

— *Var. levana* L. — Robe plutôt roussâtre, mais parfois aussi noire, avec une dorsale généralement mieux visible.

— *Epoque* : Juin, puis Septembre.

— *Plante* : Urtica dioïca.

— *Chrysalide* : Petite, très anguleuse, à deux prolongements latéraux, la gaîne des antennes très saillante et d'un noir luisant dessous, les pointes céphaliques obtuses. Brune ou variée de brun rougeâtre et de jaune plus ou moins sale, cette dernière teinte répartie surtout sur la tête et le thorax, avec les ptérothèques plus sombres. Des taches métalliques. Stigmates visibles* et placés entre deux taches saillantes, noires. Pattes membraneuses très saillantes. Long. 1,3 ; larg. des épaules 0,46 (Sp., pl. 3, fig. 5 c).

— *Parasites* : Amblyteles camelinus Wesm. ; Sturmia vanessæ L ; Phryxe vanessæ R.-D. et puella L. ; Doria concinnata Meig. ; Phorocera vernalis L. Les trois premiers s'attaquent surtout à *prorsa*.

— *Eclosion* : Avril à Mai ; puis Juillet à Août ; souvent encore Septembre à Octobre.

— *Œuf* : Oviforme, à sommet tronqué, à côtes longitudinales, analogue au calice d'un Lychnis, de couleur verdâtre (An. Soc. Fr., 1884, pl. 5, fig. 37. — Sp., pl. 50, fig. 9).

— *Dispersion* : Europe centrale et orientale, Piémont, Dalmatie. Livonie.

FRANCE. — Cher ; Somme ; Nord ; Oise : *Compiègne* ; Aisne : *Soissons* ; Aube : *Bar-sur-Seine* ; Alsace : *Colmar, Strasbourg* ; Hte-Marne : *Hortes, au val de Presles.*

— *Mœurs* : Les œufs sont déposés par colonnes de 5-12, le dernier pondu, c'est à dire celui qui se trouve à la partie supérieure, éclosant le premier. Les chenilles recherchent les orties qui croissent sur le bord des eaux, des ruisseaux surtout : elles vivent en société, mais se répartissent d'abord 5, puis 3, 2 et enfin 1 sur chaque feuille. La chrysalidation se fait pour l'hiver, et le papillon éclôt au printemps suivant, parfois même deux ans après. L'espèce a généralement deux générations, *levana* L. au printemps et *prorsa* L. en été ; mais parfois, dans les années chaudes, il peut y en avoir une troisième donnant l'ab. *porima* O. ou reproduisant *prorsa* (Peyerim., 28) ; cependant nous devons ajouter que cette dernière fournit souvent aussi à la fois *levana* et *prorsa.*

— *Bibl* : B. G., Nymphal., pl. 3. — Goos., An. Leval, 1898, p. 94. — Lambil., 75. — Esp., 15. — Hb., 17. — O., 1, 129 et 132. — Treit., 10, 23. — Rœss., 1, 49, pl. 8 et 51, pl. 9. — Wild., 3. — Sp., 20, pl. 3, fig. 5 ab. — Ent. Nach., 10. 26. — Bagge, Zool. Garten., xxxe année, n° 10, p. 315. — Ruhmer, Ent. Nach. Karsch., 1898, p. 37 et 354.

7e G. : MELITŒA Fab.

107. — Melitœa maturna L. = Cynthia Esp. = Mysia Hb.

— *Chenille* : Noire ou brun noir, les prolongements et leurs épines noirs, très velus, ceux qui se trouvent à la base des pattes membraneuses gris jaune. Dorsale faite d'une large bande jaune soufre partagée longitudinalement par une ligne noire et coupée transversalement sur chaque anneau par deux à trois traits noirs. Stigmatale faite de taches jaune soufre ; elle porte les stigmates, qui sont noirs. Ven-

tre gris jaune, plus foncé aux trois premiers anneaux. Pattes : les écailleuses noires ; les membraneuses gris jaunâtre terne. Tête cordiforme, noire, couverte d'une fine pubescence noire. Long. 3.

— *Epoque* : Août à Mai.

— *Plantes* : Fraxinus excelsior ; scabiosa succisa ; salvia pratensis ; clematis vitalba ; plantago lanceolata et autres ; populus alba et tremula ; salix caprea ; fagus sylvatica ; viburnum, melampyrum nemorosum et veronica (Lambil.).

— *Chrysalide* : Tronquée à la partie antérieure, de couleur variable, ordinairement verdâtre, parfois jaunâtre ou grisâtre, avec des saillies jaunes sur l'abdomen et des taches noires sur les ptérothèques (Wild., pl. 8, fig. 2. — Sp., pl. 6, fig. 16. — Newnham, Ent. Record, 1894, p. 12).

— *Parasite* : Amblyteles culpatorius Grav.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Œuf* : Pyriforme ovalaire, cannelé vers le sommet, de couleur jaunâtre (An. Soc. Fr., 1884, pl. 5, fig. 38. — Sp., pl. 50, fig. 10).

— *Dispersion* : Europe centrale et septentrionale, à l'exception de l'Angleterre et du Danemark.

FRANCE. — Cher ; Loiret ; environs de Paris : *Montmorency, forêts de Clamart, de Bondy* ; Nord : *bois de Phalempin* (1 ex.) ; Marne : *Epernay* ; Aube : *Eroy, Villery* ; Alsace ; Haute-Marne, R : *Auberive*.

— *Mœurs* : La chenille hiverne après la seconde mue, en société, sous une toile ; après la troisième mue, qui a lieu en mai, on ne la trouve plus qu'isolément ; elle se chrysalide aux arbustes et le papillon recherche de préférence les bois touffus. En temps d'orage, il descend des buissons sur lesquels il aime à voltiger et vient marcher sur le sol où il est facile à capturer avec la main (Goos.).

— *Bibl.* : Dup., 136, pl. 20, fig. 50. — Lambil., 80. — Goos., An. Leval., 1899, p. 6. — Hb., 2. — O., 1, 18. — Frr., 4, 31, pl. 107. — Wild., 11. — Pr., pl. 1, fig. 1. — Sp., 21, pl. 3, fig. 15. — Stet. Ent. Zeit., 1859, p. 381.

108. — Melitœa cynthia Hb. = Mysia Hb.

— *Chenille* : Noire ou brune, avec les incisions jaunes dans la région dorsale ou marquées d'un trait arqué jaune et ordinairement un rang transversal de points également jaunes à la partie postérieure de chaque anneau. Prolongements épineux noirs. Lignes ordinaires nulles, mais sur les côtés un rang de traits obliques et des points jaunes, la dorsale parfois indiquée sur les anneaux 1-3. Stigmates noirs bordés de jaune. Ventre gris noirâtre. Pattes : les écailleuses noires ; les membraneuses ordinairement rougeâtres. Tête cordiforme, noire. Long. 3,5.

— *Var. a.* — Les taches jaunes sont très développées, confluentes et descendent jusque sur les pattes.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Alchemilla vulgaris (Rühl) ; plantago lanceolata (Bromilow) ; viola (Heinemann) ; pedicularis (Hofmann) — ? polyphage (Frey.).

— *Chrysalide* : D'après Spuler (p. 21), elle est obtuse, gris blanchâtre, tachée et pointillée de jaune et noir.

— *Parasites* : Ichneumon cynthiæ Kr., gracilicornis Grav.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Œuf* : Subpyriforme, finement côtelé, de couleur blanc jaunâtre (Rühl., 375).

— *Dispersion* : Montagnes alpines, au-dessus de 800 mètres.

FRANCE. — Montagnes des Alpes et du Dauphiné, depuis les Basses-Alpes jusqu'en Savoie.

— *Mœurs* : Les œufs sont déposés isolément, mais l'on en trouve plusieurs sur chaque plante. Les jeunes chenilles hivernent en société sous une tente soyeuse, et le papillon voltige dans les pays montagneux. L'espèce aurait été rencontrée en Haute-Marne, à *Langres*. Malgré l'autorité du lépidoptériste qui nous a communiqué ce fait, nous doutons et nous croyons à une erreur oc-

casionnée par suite d'échanges. Rühl aurait rencontré une femelle de *cynthia* accouplée avec un mâle d'*Erebia lappona* (Sp., 21).

— *Bibl.* : Goos., An. Leval., 1899, p. 6. — Hb., 2, (*mysia*). — O., 1, 21. — Frr., 3, 77, pl. 247. — Wild., 11. — Pr., pl. 1, fig. 2. — R.-H., 375. — Sp., 21, pl. 3, fig. 14. — Stet. Ent. Zeit., 1853, p. 302. — Chapman, Ent. Record., 1899, p. 247.

109. — **Melitœa aurinia** Rott. = Artemis Hb. = Maturna Sp. = Lye Bgstr.

— *Chenille* : Cylindrique, peu allongée, à courte pubescence noirâtre. Prolongements épineux noirs ; le premier segment n'en a pas dans la région dorsale, mais il porte chaque côté un petit mamelon poilu. Tête cordiforme.

Robe noir velours mat ou brun sombre. Dorsale en bande très large, faite d'innombrables points blancs très serrés et d'inégale grosseur. Sous-dorsale nulle. Stigmatale comme la dorsale. Stigmates gros, subelliptiques, noirs, placés sur une tache blanche, ce qui les fait paraître entourés d'une bordure à contour irrégulier. Ventre blanchâtre, au moins à partir des anneaux 4 ou 5, avec une ligne médiane brun marron, continue et assez fine, au moins entre les pattes membraneuses ; il est bordé chaque côté de marron, cette teinte formant sous la stigmatale une belle et large bande tranchant sur le noir du fond. Pattes : les écailleuses noir luisant en entier ou en partie (dans ce cas, le reste testacé) ; lorsque l'animal marche, leur partie basilaire semble blanchâtre ; les membraneuses testacé luisant, à base plus ou moins blanche, la paire anale ordinairement marquée d'une tache noire au côté externe. Tête noir luisant, avec de nombreux poils raides ; chaperon blanchâtre. Long. 3-3,5.

— *Var. merope* Prun. : Semblable au type, mais le pointillé blanc est peu prononcé.

— *Var. provincialis* B. : Robe presque toute noire, par suite de l'oblitération plus ou moins grande des points blancs qui forment dorsale et stigmatale chez le type. Ventre plus terne, la partie blanchâtre moins étendue et plus souillée, sa bordure sous-stigmatale noire et non brun marron. Pattes écailleuses ordinairement en entier d'un testacé luisant.

— *Epoque* : Juillet à Mai.

— *Plantes* : Scabiosa, surtout succisa ; plantago lanceolata et autres ; lonicera caprifolium et periclymenum ; hieracium. — Veronica agrestis, digitalis purpurea et teucrium scorodonia (Griffith) ; à Zürich, geranium pratense. — Var. *merope* Prun., en Juin, sur primula viscosa. En captivité, lactuca sativa et valerianella olitoria (Paux).

— *Chrysalide* : Obtuse, courte, ramassée, blanchâtre ou très légèrement verdâtre, avec des taches et des raies transversales noires. Thorax à deux croissants noirs, opposés par le côté convexe, la concavité tournée en dehors. Ptérothèques marqués d'un grand trait longitudinal et deux à quatre taches plus grandes, noires. Abdomen avec de petits boutons jaunâtres (Sp., pl. 6, fig. 17. — Tutt., Ent. Record, 1896, p. 89).

— *Parasites* : Apanteles bignellii et spurius (Bignell).

— *Eclosion* : Avril à Août.

— *Œuf* : Pyriforme, à sommet aplati, côtelé sur les côtés, de couleur brun clair brillant (Bück., 84).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'extrême nord.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; H. et B.-Alpes ; Isère ; Savoie ; B.-du-Rhône ; Durance ; Vaucluse ; Pyrénées-Or. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Creuse ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados : *Léaupartie*, *Bacent*, *Cordebugle* ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ;

Oise ; Aube ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte Marne : *Langres*, *Hortes*, *Montigny*, *Saint-Dizier*, *Valcourt*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus par groupes nombreux, d'une centaine environ, à la face supérieure des feuilles. Les jeunes chenilles hivernent en société sous une toile soyeuse. C'est en Avril et Mai qu'on les rencontre le plus facilement. Elles aiment le plein soleil et se reposent volontiers sur les feuilles, dans les après-midi chaudes, surtout de 2 à 4 heures. Leur éducation est facile. En Haute-Marne, elles vivent sur scabiosa, et, en captivité, elles ont toujours refusé le plantain et la véronique. L'espèce doit avoir deux générations dans le Sud. La var. *merope* Prun. se rencontre dans les Alpes, tandis que la var. *provincialis* B est surtout propre à la Provence.

— *Bibl.* : B. G., Nymphal., pl. 5. — Dup., 146, pl. 21, fig. 62. — Lambil , 82. — Goos., An. Leval., 1899, p. 7. — Hb., 2. — O., 1, 24. — Frr., 1, 25, pl. 7. — Wild., 11. — Sp., 21, pl. 3, fig. 16. — Stet. ent. Zeit., 1853, p. 303. — Sepp, VII, 20. — Bück., 84, pl. 12, fig. 2. — Birkenhead, Ent. Record, 1893, p. 156. — Day, ibid., 1896, p. 89.

110. — Melitœa cinxia L. = Delia Hb. = Pilosellæ Esp.

— *Chenille* : Cylindrique, peu allongée, à prolongements gris cendré, leurs épines noires. Tête petite, arrondie, à lobes bien marqués.

Robe noir mat ou brun sombre, avec un pointillé blanc vers les incisions au bord postérieur des anneaux, ce pointillé placé sur 2-3 rangs transversaux plus ou moins réguliers et fait de points de différentes tailles, les plus gros dans la région stigmatale, ce qui fait paraître cette place plus claire. Lignes ordinaires nulles. Stigmates elliptiques, noirs, plus ou moins cerclés irrégulièrement de blanchâtre ou de grisâtre. Ventre noir. Pattes : les écailleuses noir luisant ; les membraneuses rouge carmin ; les anales

fortement poilues à la base. Tête rouge carmin luisant, avec une assez forte pubescence noire ; les lobes sont généralement marqués de noir, cette teinte répartie surtout à l'endroit des ocelles. La teinte carmin de la tête et des pattes membraneuses, caractéristique de cette espèce, vire au brun noir avant la nymphose. Long. 3-3,5.

— *Epoque* : Mai à Juin, puis Août à Mai.

— *Plantes* : Plantago, surtout lanceolata et major ; centaurea jacea, veronica chamœdrys et agrestis, hieracium pilosella, cichorium intybus.

— *Chrysalide* : Ramassée, obtuse, fortement courbée en angle subdroit à partir du 5e segment abdominal, sublisse, à anneaux mobiles. Tubercules génitaux saillants, éloignés, à extrémités arrondies. Pointe anale forte, obtuse, terminée par une brosse courte, marquée sur le dos et à la base de la région ventrale d'un sillon assez profond. Gris blanc, l'enveloppe alaire * densément striée de noir, ce qui la fait paraître sombre, parfois tachée de ferrugineux à la base et au bord interne, avec deux rangs terminaux de petits points blanchâtres. Tête plus ou moins ferrugineuse. Antennes à articles visiblement noirs et blancs. Abdomen un peu bleuâtre *, marqué de noir, avec 5-8 rangs longitudinaux de taches saillantes orangées, les trois médians plus nets ; entre les deux extrêmes, les stigmates, qui sont peu visibles, elliptiques, noirs bordés de rouge sombre. Long., jusqu'à la courbure, 1,4 ; des ptérothèques 1 ; larg. 0.55.

— *Parasites* : Ichneumon pulvinatus Kr., balteatus Wesm., cinxiæ Kr.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Œuf* : Ovoïde, à sommet un peu tronqué et cannelé, de couleur brun sombre.

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'Espagne méridionale et les régions polaires.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Or. ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Infér. ;

Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier : *Moulins, Aubigny* ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Latrecey, Montigny.*

— *Mœurs* : Les œufs sont déposés sur les feuilles par groupes nombreux de 30 à plus de 100. Les chenilles éclosent en Août, hivernent sous une tente et se dispersent au printemps. L'espèce a deux générations dans le Sud, une seule dans le Nord.

— *Bibl.* : B. G., Nymphal., pl. 5. — Dup., 129, pl. 21, fig. 60. — Goos., An. Leval., 1900, p. 7. — Lambil., 85. — Hb., 3. — O., 1, 27. — Rœs., 4, 201, pl. 4, fig. 29 a. — Frr., 3, 29, pl. 103. — Wild., 13. — Pr., pl. 1, fig. 3. — Sp., 22, pl. 3, fig. 17. — Sepp., 4, 73, pl. 22. — Bück., pl. 11, fig. 3. — Dale, 193.

111. — Melitæa phœbe Knoch.

— *Chenille :* Région dorsale et latérale d'un gris noir, finement ponctuée de blanc ou de blanc jaunâtre ; région ventrale brun clair, avec un pointillé plus effacé. Epines, les dorsales jaune rougeâtre, les latérales blanchâtres. Dorsale et sous-dorsale noirâtres, continues ou subcontinues. Stigmatale blanchâtre, ordinairement accompagnée d'une ligne noire à la partie supérieure. Pattes écailleuses noires. Tête noirâtre. Long. 3-3,5.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plante* : Centaurea scabiosa (Zimmermann), aspera (Mart.), paniculata (Rouast), jacea et calcitrapa ; erythrœa centaurium ; cirsium acaule — Plantago (Wilde).

— *Chrysalide* : D'après Spuler, elle est d'un gris jaunâtre tacheté et pointillé de noir et de rouge.

— *Eclosion* : Juin à Juillet dans le Nord. — Dans le Sud, Avril à Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Europe moyenne, orientale et méridionale.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Var : *Hyères* ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Dordogne ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine et Bretagne ; Manche : *St-Lô* ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Eure : *Bonport* (1 ex.) ; Oise ; Seine ; Seine-et-Marne ; Aube : *les Riceys*, *Bar-sur-Seine*, *Ervy* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier : *Moulins*, *Aubigny* ; Haute-Marne : *Langres*.

— *Mœurs* : Les chenilles sortent de l'œuf en Septembre et hivernent en société. Quand elles sont jeunes, elles ne diffèrent de celles de *didyma* que parce qu'elles ont la tête noire et non brun clair. L'espèce a deux générations dans le Sud et le papillon voltige surtout dans les champs arides et les prairies des montagnes.

— *Bibl.* : B. G., Nymphal., pl. 5. — Dup., 134, pl. 19, fig. 56. — Goos., An. Leval., 1900, p. 8. — Hb., 4. — O., 1, 39. — Wild., 13. — Frr., 4, 39, pl. 325 et 7, 63, pl. 626. — Sp., 22, pl. 3, fig. 18.

112. — Melitæa didyma Ochs.

— *Chenille* : Cylindrique, peu allongée, les prolongements de deux sortes, savoir : un rang dorsal et deux stigmataux blancs, ceux-ci marqués de jaune orange dessous et un rang sous-dorsal plus gros, orangé ou jaune rouille ; toutes leurs épines noires. Dernier anneau muni seulement de deux prolongements, entre lesquels se trouve une tache noire. Tête fortement échancrée au sommet, subaplatie devant, à deux lobes très arrondis.

Robe noire, fortement marquée et pointillée de blanc ou de blanc bleuâtre, les prolongements entourés de noir à la base. Dorsale et sous-dorsale fines, noires, faites de traits qui relient les prolongements. Stigmatale large, blanchâtre, parfois peu nette, plus ou moins bordée de noir à la partie supérieure. Stigmates subarrondis, noirs. Ventre blanc

grisâtre ou cendré bleuâtre, à une ligne médiane noire. Pattes : les écailleuses noir luisant ; les membraneuses concolores au ventre et généralement maculées de sombre. Tête un peu luisante, jaune fauve ou rousse, marquée de points plus pâles d'où partent des poils assez longs, noirs ; Λ, intervalle compris entre les deux branches et place des ocelles, noirs ; cette teinte partage du reste la tête en deux régions, car elle se prolonge dans la dépression du vertex, jusque vers le cou. Long. 2,2-2,8 ; larg. de tête 0,3.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Plantago, surtout lanceolata ; veronica chamœdrys et autres ; linaria vulgaris, scabiosa et euphorbia ; trifolium montanum (Hormuzaki) ; verbascum nigrum (Griffith) ; à Zurich, melampyrum nemorosum et artemisia campestris.

— *Chrysalide* : Ramassée, obtuse, verdâtre ou blanc grisâtre, avec des taches noires et plusieurs rangs de saillies orangées.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Août.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale.
FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Or. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-L. ; Loire-Inf. ; Morbihan (Taslé) ; Ille-et-Vilaine ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir (irrégulier) ; Sarthe ; Oise ; Seine ; Seine-et-Marne ; Aube ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier : *Moulins*, *Panloup*, *Cusset* ; Haute-Marne : *Langres, Hortes, Montigny*, *Latrecey*, *St-Dizier*, etc.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; on la rencontre en Hte-Marne, surtout fin Avril et commencement de Mai, dévorant les feuilles de plantain lancéolé. L'éclosion a lieu de 15-20 jours après la chrysalidation, et l'espèce a généralement deux générations, rarement une.

— *Bibl.* : Dup., 146, pl. 22, fig. 63. — Goos., An. Leval., 1900, p. 8. — Esp., 16. — Hb., 3 (*cyn-*

thia). — O., 1, 30. — Rœs., 4, 103, pl. 4, fig. 13. — Frr., 2, 117. — Wild., 12. — Pr., pl. 1, fig. 5. — Sp., 23, pl. 3, fig. 20.

113. — Melitæa deione H.-G.

— *Chenille* : D'après Rühl., elle est brun café sombre, avec quatre rangs de petites taches blanc jaunâtre sur chaque anneau. Prolongements blanc jaunâtre sale, les épines noires. Tête noire, ordinairement marquée de pâle chaque côté du vertex.

— *Epoque* : ! Septembre à Mai.

— *Plantes* : Antirrhinum sempervirens ; linaria monspeliensis (Bellier), vulgaris (Ramb.) et stricta.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Dispersion* : Espagne et France méridionale.
FRANCE. — Bouches-du-Rhône : *Aix*, *Saint-Pons* ; Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; H. et B.-Pyrénées.

— *Mœurs* : La chenille, dont on connaît peu les mœurs, doit hiverner comme ses congénères. Le papillon recherche surtout les prairies chaudes et ensoleillées.

— *Bibl.* : R.-H., 403. — Sp., 24, pl. sup. 1, fig. 10.

114. — Melitæa athalia Rott. = Maturna Hb. = Leucipe Schn. = Aphœa Hb.

— *Chenille* : Cylindrique, assez raccourcie. Prolongements fauves, orangés ou jaune d'ocre, à extrémité plus pâle, blanchâtre, au moins pour ceux du dos ; les latéraux sont souvent en entier blanchâtres ou blanc jaunâtre.

Robe noire ou brun noir, souvent avec les côtés d'un brun olivâtre ; elle porte deux rangs transversaux de petits points blancs sur chaque anneau et trois rangs de taches irrégulières *. Lignes ordinaires nulles ou très effacées. Stigmates noirs. Ventre gris brun clair. Pattes : les écailleuses noires, avec

les ongles brun foncé ; les membraneuses blanchâtres ou couleur d'os et souvent entourées de taches. Tête noire. Long. 2,5-3.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juin à Août.

— *Plantes* : Plantago, surtout lanceolata et major, melampyrum pratense et sylvaticum, centaurea nigra, hieracium pilosella, valeriana dioica et officinalis ; chrysanthemum corymbosum, digitalis ochroleuca, teucrium scorodonia, veronica chamœdrys et pedicularis sylvatica (Griffith).

— *Chrysalide* : Ramassée, arrondie, avec une légère dépression à la base de l'abdomen. Elle est d'un blanc crème nuancé de violet et marqué de jolis dessins noirs et orangés ; ptérothèques tachés de noir ; abdomen avec sept rangées de saillies jaune rouge et une fine ligne transverse de même couleur sur chaque segment (Wild., 13, pl. 8, fig. 15).

— *Parasites* : Ichneumon culpator Schr. ; Phryxe vulgaris Meig.

— *Eclosion* : Mai à Septembre.

— *Dispersion* : Toute l'Europe.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône : C à *St-Pons* ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Gironde ; Dordogne ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; environs de Paris ; Oise ; Aube ; Meurthe-et-Moselle ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Montigny*.

— *Mœurs* : Les œufs éclosent environ quinze jours après la ponte, et les jeunes chenilles hivernent. L'espèce a deux générations dans les années chaudes. Le papillon, que l'on rencontre jusqu'à 2.000 mètres d'altitude, fréquente surtout les bruyères, les prairies des bois et des montagnes. On constate parfois des accouplements d'*athalia* femelle avec *dictynna* mâle et d'*athalia* mâle avec *parthenie* femelle.

— *Bibl.* : B. G., Nymphal., pl. 5. — Dup., 144, pl. 21, fig. 61. — Lambil., 87. — Goos., An. Leval., 1900, p. 9. — Hb., 4 (*maturna*). — O., 1, 44. —

Frr., 2, 3, 49. — Sp., 24, pl. 3, fig. 22. — Ver. zool. bot. Wien., 1854, p. 138. — Ent. Nachr., XI, 55. — Bück., pl. 12, fig. 1. — Dale, 199.

115. — Melitæa aurelia Nick. = Parthenie Hbst.

— *Chenille* : Noire, finement ponctuée de blanc, les prolongements noirs. Côtés avec un rang de petites taches jaunâtres.

— *Ab. britomartis* Assm. — D'après Assmus, elle est blanc perle, finement striée de gris violet, avec trois rangs de taches ovales. Prolongements placés sur une assez grande tache jaune rouille ; ils sont d'un blanc pur avec les épines noires. Stigmates noirs. Pattes : les écailleuses noires ; les membraneuses blanches. Tête noire, avec des points blancs dont deux plus gros chaque côté du vertex et une courte pubescence noire.

— *Var. a* : Epines rousses avec l'extrémité seule blanche.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Melampyrum, plantago lanceolata (Frey). — Ab. *britomartis* sur veronica chamœdrys, melampyrum pratense, digitalis et chrysanthemum.

— *Chrysalide* : Grisâtre, pointillée et tachée de brun noir, les ptérothèques bordés de clair et marqués de deux taches claires. Abdomen avec des saillies jaune orange (Sp., pl. 6, fig. 16).

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Œuf* : Pyriforme, côtelé.

— *Dispersion* : Europe moyenne et orientale.
FRANCE. — Indre ; Cher ; Sarthe ; ab. *britomartis* dans le Nord (F. d. J. N., 1903, p. 45) ; environs de Paris : *Lardy* ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *Montigny*.

— *Bibl.* : Goos., An. Leval., 1900, p. 9. — Sp., 24 pl., sup. 1, fig. 11. — Stet. Ent. Zeit., 1861, p. 194. — Ver. Zool. bot. Wien., III, p. 136. — Zeit für Ent. Schles., 1880, p. 39. — Ent. Nach., XI. p. 57.

116. — Melitæa parthenie Bork. = Parthenoïdes Kef.

— *Chenille* : D'après Prittwitz, elle est noire, avec une fine ponctuation blanc bleuâtre placée en lignes transversales, et un rang de taches irrégulières. Prolongements grisâtres ou rouge brun à extrémités blanchâtres. Ceux des côtés plus clairs ; leurs épines rouge brun. Pattes : les écailleuses noires, au moins en partie, avec les ongles noirs ; les membraneuses couleur d'os. Tête pointillée de blanc, cette teinte formant chaque côté du vertex une tache assez grande.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juillet à Août.

— *Plantes* : Plantago lanceolata (O.), major et media ; melampyrum pratense ; scabiosa (Frey.).

— *Chrysalide* : Assez semblable à celle d'*athalia*, mais saillies abdominales blanches et incisions plutôt rouge rouille.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Pyriforme, non côtelé.

— *Dispersion* : Presque toute l'Europe.
FRANCE. — Alpes-Marit. (Var. *varia* Mey-Dür) ; H. et B.-Alpes ; Var ; Lozère ; Hte-Garonne ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Loire-Infér. : *Nantes* ; Ille-et-Vilaine : *Rennes*, et Bretagne : *çà et là* ; Maine-et-Loire ; Manche : *St-Lô*, *Cherbourg* ; Seine-Inférieure : *Rouen* ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ? ; Eure ; Nord ; Paris et environs ; Aube : *les Riceys* ; Alsace ; Saône-et-Loire ! ; Allier : *Moulins*, *Aubigny*, *Cusset* ; Haute-Marne : *Langres*, *Montigny*.

— *Mœurs* : L'espèce a deux, parfois trois générations. Les chenilles de Septembre hivernent et donnent le papillon en Mai. La femelle de *parthenie* s'accouple parfois avec le mâle d'*athalia*. L'adulte se rencontre jusqu'à 2.000 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Rühl., 412. — Sp., 25, pl. sup. 1, fig. 4. — Stet. ent. Zeit., 1861, p. 199. — Goos., An. Leval., 1900, p. 10.

117. — Melitæa dictynna Esp. = Corythalia Hb.

— *Chenille* : Elle est d'un gris noir, à dos plus foncé et à ponctuation blanchâtre ou bleu clair. Prolongements courts, jaune rouille ou soufre. Dorsale et sous-dorsale noires. Pattes : les écailleuses brun rougeâtre ; les membraneuses jaunâtres. Tête noire avec deux taches pâles, bleuâtres, le sommet tuberculeux. Long. 3-3,5.

— *Epoque* : Août à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Veronica agrestis et chamœdrys ; melampyrum pratense, sylvaticum, cristatum et nemorosum ; plantago major, lanceolata et media (Dubois) ; valeriana officinalis ; artemisia vulgaris (Paux).

— *Chrysalide* : Ramassée, assez arrondie, gris cendré ou argenté, parfois légèrement lavé de bleuâtre, avec des points et des taches noires, surtout sur les ptérothèques ; saillies abdominales rougeâtres (Sp., pl. 3, fig. 21 b).

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Dispersion* : Europe centrale et septentrionale.
FRANCE. — Basses-Alpes ; Pyrénées-Orient.; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Creuse ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Loire-Inférieure : *Orrault* ; Ille-et-Vilaine ; Morbihan ! ; Cher ; Loir-et-Cher, TR ; Eure-et-Loir : Seine-Inférieure : *Mont-Saint-Aignan* ; Somme ; Nord, R ; *bois de Faumont* ; Oise ; environs de Paris : *Bondy, Ozouet* ; Aube ; Meurthe et-Moselle : *Nancy* ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier, TR : *bois de Chavagnac*.

— *Mœurs* : Les chenilles hivernent sous une tente soyeuse et se dispersent au printemps. Le papillon mâle s'accouple parfois avec *athalia* femelle.

— *Bibl.* : Lambil., 90. — Goos., An. Leval., 1900, p. 9. — Hb., 4 (*corythalia*). — O., 1, 42. — Frr., 4, 49, pl. 319. — Wild., 14. — Sp., 25, pl. 3, fig. 21 a. — Stet. ent. Zeit., 1854, p. 302.

8me G. : ARGYNNIS Fab.

1r S.-G. : Brenthis Hb.

118. — **Brenthis aphirape** Hb. = Eunomia Esp. = Tomarys Hbst.

— *Chenille* : Raccourcie, épaisse, atténuée antérieurement, le 11e segment assez brusquement déclive en arrière. Epines courtes, blanchâtres ou incarnat pâle. Tête petite.

Robe gris blanchâtre ou cendrée, finement ponctuée de blanc dans la région dorsale. Dorsale nulle ; sous-dorsale continue, plus claire que le fond, ordinairement liserée de sombre chaque côté et souvent surmontée, sur chacun des anneaux 2-11, d'un trait un peu oblique, subvirgulaire, noir. Stigmatale continue, blanchâtre, généralement liserée de noir à la partie supérieure. Ventre concolore, mais plus foncé, brun noir sur les anneaux 4-8. Tête jaune brun ou légèrement fauve. Long. 3,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Polygonum bistorta (Dubois) ; viola, surtout palustris et odorata (Scud.).

— *Chrysalide* : Anguleuse, grisâtre, avec des traits sombres et d'autres plus clairs ; dos de l'abdomen marqué de taches argentées.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Europe septentrionale, Russie centrale, Livonie, Finlande, Belgique, etc.
FRANCE. — Isère ? ? ; Vosges.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; elle se cache le jour sur terre ou sous les feuilles et ne mange que la nuit. Le papillon, toujours très localisé, fréquente surtout les prairies marécageuses, les grands bois et les plateaux humides.

— *Bibl.* : Dup., 128, pl. 16, fig. 52. — Lambil., 93. — Goos., An. Leval., 1900, p. 11. — O., 1, 52.

— Tr., 10, 8. — Frr., 2, 41. — Wild., 15. — Sp., 26, pl. 4, fig. 1. — Stet., ent. Zeit., 1873, p. 301.

119. — Brenthis selene Schiff. = Thalia Esp. = Euphrosyne Bgstr. = Euphrasia Lew. = Selenia Frr.

— *Chenille* : Cylindrique, peu allongée. Epines assez courtes, celles du 1er anneau très longues, toutes jaune ocreux, généralement à sommet noir, leur pubescence noire ; celles de la région sous-dorsale surtout reposent sur une tache d'un noir velouté délicatement bordé de blanc, et derrière on voit une raie noirâtre.

Robe noirâtre ou brune, parfois très légèrement lavée de rougeâtre, à fine ponctuation claire. Dorsale claire partagée par une fine ligne noire. Sous-dorsale et stigmatale nulles ou faites de traits sombres. Stigmates noirs. Ventre concolore un peu rosé. Pattes : les écailleuses noir luisant, les membraneuses plus claires que le corps, généralement rose pâle, à pointe brun noirâtre. Tête noire ou noir mordoré, finement pubescente. Long. 3.

— *Var. a.* — Robe rose sombre velouté. Dorsale brun noir, dilatée et resserrée sur chaque anneau.

— *Epoques* : Juillet à Mars ou Avril ; puis Mai à Juillet.

— *Plantes* : Vaccinium myrtillus (Slevogt) ; viola, surtout canina (Griebel) ; plantago major ; fragaria.

— *Chrysalide* : Epaisse, obtuse, à abdomen fortement courbé, peu anguleuse. Brun jaune taché de noir ou brun sombre à * fines réticulations noirâtres, avec des taches métalliques. Ptérothèques un peu ocracés. Saillies abdominales noires. Stigmates noirs (Sp., pl. 4, fig. 2 b).

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Août à Septembre.

— *Œuf* : En pain de sucre, c'est-à-dire élargi à la base, subaigu au sommet, profondément côtelé,

les côtes au nombre d'environ dix-huit, réticulé transversalement. Il est jaune pâle, puis vert clair ou vert jaunâtre, virant au brun.

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'extrême Sud.
FRANCE. — Pyrénées-Orientales ; Haute-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Calvados : *Bavent*, *Troarn*, *Léopartie* ; Eure ; Seine-Infér. ; Pas-de-Calais ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy*, *Lunéville* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Montigny*.

— *Mœurs* : Dans le Nord et dans les pays montagneux, l'espèce n'a qu'une génération ; dans le Midi, au contraire, et dans les régions tempérées, elle en a deux. D'après Pabst (Sp., 26), les chenilles de la première génération ne se chrysalident pas toutes la même année, mais quelques-unes d'entre elles hivernent sous les feuilles sèches avec celles de la seconde génération, en sorte que, en Mars ou Avril, on en rencontre qui proviennent d'œufs pondus en Juin et en Septembre. Merrin donne, lui aussi, comme date Juillet à Mars. Au printemps, les larves mangent la première verdure qui se rencontre, airelle, violette ou autre, et y restent généralement fidèles (Slevogt) ; il en est de même de la plupart des *Argynnis* dont on a pu jusqu'alors étudier sérieusement les mœurs. Au repos, elles se tiennent sous les feuilles ou les tiges, car elles n'aiment pas le soleil (Bückler). Le papillon éclôt 12-15 jours après la chrysalidation.

— *Bibl.* : Lambil., 95. — Goos., An. Leval., 1900, p. 11. — Hb., 6 (mauvaise). — O., I, 55. — Tr., 10, 1, 9. — Wild., 15. — Rühl., 418. — Sp., 26, pl. 4, fig. 2 a. — Ent. Nach., XI, 99. — Slevogt., Soc. ent., Zurich, 1904, p. 161. — Bück., pl. 11, fig. 1. — Dale, 190.

120. — Brenthis euphrosyne L. = Argenticollis Retz.

— *Chenille* : Cylindrique, assez peu allongée. Epines, les deux rangées dorsales jaune soufre à extrémité

noire, toutes les autres noires, celles du 1er anneau seulement un peu plus grandes que les autres.

Robe noire ou brun noir, avec des traits et des taches dorsales blanc bleuâtre. Dorsale et sous-dorsale nulles. Stigmatale assez large, plus ou moins mal délimitée, blanchâtre ou blanc bleuâtre pâle. Stigmates noirs finement cerclés de blanc. Ventre concolore; clapet sombre. Pattes noires. Tête d'un noir brillant, à courte pubescence pâle. Long. 3-3, 5.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juin à Août.

— *Plantes* : Viola, surtout tricolor ; vaccinium myrtillus (Slevogt) ; fragaria (Frey.).

— *Chrysalide* : Gris brun, un peu tachée de pâle, les ptérothèques longs et teintés de brun terne, le dos de l'abdomen jaunâtre avec des taches métalliques brillantes. Extrémité anale en bourrelet recouvert de nombreux crins.

— *Eclosion* : Avril à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : D'après Bückler, il est largement conique, aplati à la base, arrondi au sommet, côtelé sur les côtés, ces côtes au nombre d'environ 24. Jaune verdâtre terne virant au brun.

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'Espagne, la Corse et la Sardaigne.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Hte Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Puy-de Dôme ; Cantal ; Charente : *Angoulême, bois de la Poudrerie* ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Infér. ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure et-Loir ; Sarthe ; Calvados, R ; Eure ; Seine-Infér. ; Somme ; Pas-de-Calais ; Nord : *bois de Flines et de Faumont* ; Oise ; Seine ; Aube ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Latrecey, Montigny*.

— *Mœurs* : L'espèce a deux générations, au moins dans les régions tempérées, et les œufs éclosent fin Juin ou commencement Juillet, puis en Septembre. Comme pour *selene*, d'après Vandover, quelques chenilles entrent en léthargie fin Juin ; les unes se réveillent en Août pour donner le

papillon en Septembre, les autres restent jusqu'au printemps suivant, hivernant avec celles de la deuxième génération. Voilà ce qui explique pourquoi, en certaines années, les papillons sont si communs, surtout en Mai et Juin. Au mois d'avril, les chenilles sortent de leur torpeur et s'attaquent à la première verdure qu'elles trouvent et s'en nourrissent jusqu'à leur complet développement (Slevogt). Contrairement à celles de l'espèce précédente, elles recherchent le soleil ; aussi les rencontre-t-on pendant la journée étendues sur les feuilles mortes, dans le voisinage de la plante nourricière. L'adulte voltige dans les bois et parfois dans les jardins.

— *Bibl.* : Vandover, An. Soc. lin. Paris, 1827. — Lambil., 98. — Esp., 18. — Hb., 6. — O., 1, 59. — Tr. 10, 10. — Frr., 3, 145. — Wild., 16. — Sp., 26, pl. 4, fig. 3. — Isis (Oken), 1846, p. 21. — Ent. Nach., 1886, p. 100. — Slevogt., Soc. ent. Zurich, 1904, p. 161. — Bück. pl., 11, fig. 2. — Dale., 188.

121. — Brenthis pales Schiff.

— *Chenille* : Cylindrique, peu allongée. Epines jaunes ou légèrement incarnat, celles des 3 premiers anneaux noires en partie. Tête anguleuse.

Robe brun noir ou incarnat sombre, atomée ou marbrée de noirâtre et de pâle, avec des petits tubercules rouge rouille. Dorsale fine, brunâtre, bordée chaque côté par un rang de taches blanches, puis de traits noirs. Stigmatale effacée ou blanchâtre et liserée de noir à la partie supérieure, parfois large et rougeâtre. Ventre concolore. Pattes : les écailleuses noires, les membraneuses brun rougeâtre avec la couronne noire. Tête noirâtre ou brun sombre. Long. 2,5-3.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Viola, surtout montana.

— *Chrysalide* : Gris brun cendré ou gris rougeâtre, avec des ponctuations et des stries noirâtres.

— *Parasite* : Ichneumon obliteratus Wesm.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Hautes montagnes des Pyrénées, des Alpes, des Carpathes, de Laponie, etc.
FRANCE. — H. et B.-Alpes (ab. *isis* Hb.) ; Savoie ; Pyrénées-Or. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Vosges ! *à Orbey*, la var. *arsilache* Esp. ; sommités tourbeuses de la 4[e] zone (Krœner).

— *Mœurs* : Les chenilles éclosent en Juillet et Août ; elles hivernent très petites parmi les feuilles sèches et au printemps, elles font trois ou quatre mues. Cette espèce, propre aux hautes montagnes, se rencontre le plus souvent entre 1.500 et 2.500 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Lambil., 101. — Goos., An. Leval., 1901, p. 20. — Tr., 10, 11. — Fr., 7, 115, pl. 666. — Wild., 17. — Sp., 27, pl. 4, fig. 4.

122. — Brenthis dia L.

— *Chenille* : Cylindrique, assez courte, trapue. Epines jaunes à sommet blanchâtre ou fauves à extrémité jaunâtre et à base généralement noire, placées sur des boutons jaune orange ou rouille ; celles des anneaux 1 et 11 sont souvent noires en entier.

Robe gris noirâtre ou cendré bleuâtre. Dorsale continue ou un peu interrompue aux incisions, blanchâtre, partagée par une fine ligne noire, ce qui la fait paraitre double et accompagnée chaque côté d'un rang de grosses taches noires avec des traits sagittés blanchâtres ou jaunes, ces traits remplaçant la sous-dorsale. Stigmatale continue, rouge rouille ou jaune orangé, parfois géminée. Ventre grisâtre ou cendré. Pattes : les écailleuses noires ; les membraneuses grises. Tête brun rouge, avec les angles du vertex noirs, cette teinte plus ou moins envahissante, et une fine pubescence brunâtre. Long. 2,5-3.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Viola ; rubus ; prunus spinosa.

— *Chrysalide* : Brune, les côtés du dos avec des saillies noires.

— *Eclosion* : Avril à Mai ; puis Juillet à Août ; parfois aussi Septembre à Octobre.

— *Dispersion* : Depuis les Pyrénées jusqu'en Livonie, dans le Centre, l'Est et le Sud-Est de l'Europe.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; Bouch.-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Hautes et Basses-Pyrén. ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Ille-et-Vilaine et Bretagne ; Manche ! ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; R ; *Argence*, *Forêt de Cinglais*, etc. ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; M.-et-Moselle : *Nancy* ; Vosges ; Alsace ; Hte-Saône ; Doubs ; Jura ; Saône-et-Loire ; Allier ; Haute-Marne : *Langres*, *Rortes*, *Latrecey*, *Montigny*, *St-Dizier*, etc.

— *Mœurs* : Une partie des chenilles de Juin éclôt en Septembre ; l'autre partie hiverne avec celles de la dernière génération (Vandover). Le papillon recherche les bruyères, les clairières des bois, les coteaux arides, et ne s'élève guère au-delà de 700 mètres d'altitude. L'espèce a généralement deux générations, mais, à certaines années, il peut y en avoir jusqu'à trois.

— *Bibl.* : Dup., 17, pl. 58. — Gooss., An. Leval, 1901, p. 20. — Lambil., 104. — Hb., 8. — O., 1, 61. — Frr., 3, 29, pl. 211. — Wild., 17. — Pr., pl. 1, fig. 8. — Sp., 28, pl. 4, fig. 5.

123. — **Brenthis amathusia** Esp.

— *Chenilles* : Cylindriques, allongées. Epines jaunes ou légèrement rougeâtres, celles du cou beaucoup plus longues que les autres ; elles sont généralement placées sur une tache noire, et leurs poils sont noirs.

Robe gris cendré ou gris noirâtre. Dorsale, sous-dorsale et stigmatale faites de traits noirs, souvent peu visibles. Ventre concolore. Pattes noires ou sombres. Tête noire. Long. 3, 5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Viola, surtout mirabilis (Zeller); polygonum bistorta (Dubois).

— *Chrysalide* : Anguleuse, le dos du thorax avec un fort prolongement comprimé. Gris brun ou ocracé sale avec des taches noires, les plus grosses sur les ptérothèques; abdomen à incisions un peu rougeâtres, les anneaux marqués d'un rang transversal de points sombres; saillies noirâtres; parfois les côtés sont marqués d'un trait blanchâtre. Stigmates placés sur une sorte de bande blanche (Sp., pl. 4, fig. 6 b.).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Alpes, surtout centrales et orientales.
FRANCE. — Alpes-Maritimes; Basses-Alpes; Isère : *Grande Chartreuse*.

— *Mœurs* : La chenille hiverne, et le papillon voltige dans les prairies humides, sur les sommets élevés.

— *Bibl.* : Dup., 16, pl. 50. — Goos., An. Leval., 1901, p. 20. — Hb., 5 (*diana*) et 7. — O., 1, 75. — Tr., 10, 1, 15. — Fr., 1, 11, pl. 1. — Wild., 16. Sp., 28, pl. 4, fig. 6 a.

2e S.-G. : **Argynnis** Fab.

124. — **Argynnis daphne** Schiff.

— *Chenille* : Cylindrique, assez allongée. Epines d'un jaune plus ou moins sombre, au moins à l'extrémité, avec les poils noirs. Tète un peu carrée, subaplatie devant, avec une petite épine chaque côté du vertex.

Robe rougeâtre, brun fauve, noirâtre ou gris-cendré roussâtre. Dorsale continue, jaunâtre ou blanchâtre, partagée par une ligne longitudinale noire plus ou moins interrompue aux incisions. Sous-dorsale nulle. Stigmatale blanche ou jaunâtre, droite, assez large, ordinairement liserée de sombre à la partie supérieure. Ventre concolore. Pattes : les écailleuses généralement sombres, les membra-

neuses brun rougeâtre. Tête brun jaune, à ponctuation plus sombre, le Λ noirâtre, l'épistome brunâtre, jaune d'ocre ou rougeâtre, le sommet de chaque lobe orné d'une éminence tuberculeuse couverte d'épines noires. Long. 3, 5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Rubus idœus et fruticosus (Berce) ; viola (Scudder).

— *Chrysalide* : Anguleuse, à dos fortement courbé, les ptérothèques proéminents. Gris jaunâtre ou brunâtre, l'abdomen marqué de saillies dorées ou rouge métallique.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale, à l'exception de l'Angleterre, de l'extrême-sud de l'Italie et de l'Espagne.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Isère ; Var ; Lozère ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Dordogne : *Ste-Foy-des-Vignes, vallon de l'orandal* ; signalé à faux par Viret dans la Seine-Inférieure ; Vosges ; Alsace.

— *Mœurs* : La chenille hiverne. Le papillon, toujours fort localisé, fréquente surtout les prairies montagneuses du Midi et de l'Est de la France.

— *Bibl.* : Dup., 18, pl. 55. — Goos., An. Leval. 1901, p. 21. — Hb. 9. — O. 1, 72. — Wild. 18. — Sp. 28, pl. 4, fig. 7.

125. — **Argynnis Ino** Esp. = Dictynna Hb.

— *Chenille* : Cylindrique, assez allongée. Epines jaunâtres ou brun clair, les poils noirs. Tête cordiforme.

Robe blanc jaunâtre, brun rougeâtre ou gris chaud. Dorsale blanche ou légèrement jaunâtre, ordinairement partagée dans le sens de la longueur par une fine ligne noire ou brune interrompue et bordée chaque côté par une bande sombre. Sous-dorsale nulle ou faite de stries indécises imitant deux fines lignes jaunes. Stigmatale assez large,

nette, blanche ou jaunâtre, longée à la partie supérieure par une bande brun rougeâtre ou sombre. Ventre brunâtre. Pattes : les écailleuses sombres au moins en partie, avec les ongles noirs ; les membraneuses grisâtres. Tête brune ou jaune fauve, le Λ et une tache chaque côté du front noirs ; ocelles bruns ; sommet de chaque lobe terminé par une petite éminence couverte de poils. Long. 3-3,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Sanguisorba officinalis ; spirœa aruncus (Dubois) et ulmaria ; rubus idœus (Donz.) et ? chamœmorus ; urtica (Berce et Scud.).

— *Chrysalide* : Plutôt arrondie, à peine anguleuse, d'un brun jaune strié et marqué par endroits de noirâtre, avec des saillies jaune métallique (Sp., pl. 4, fig. 8 b).

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Une grande partie de l'Europe, à l'exception de l'extrême Sud, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Italie, de l'Espagne et des régions polaires.

FRANCE. — H. et B.-Alpes ; Pyrénées-Or. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Nord, R : *forêt de Mormal* ; Oise : *Compiègne* ; environs de Paris : *Montmorency* ; Meurthe-et-Moselle ; Vosges : *Epinal* ; Alsace.

— *Mœurs* : La chenille hiverne dans les touffes d'herbe ; elle vit solitaire et se cache pendant le jour dans les herbes qui avoisinent la plante nourricière. Le papillon éclôt 15-20 jours après la chrysalidation ; il voltige au milieu des forêts dans les prairies, surtout du Nord et de l'Est, et s'élève jusqu'à 1.500 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Dup., 18, pl. 54. — Lambil., 106. — Goos., An. Leval. 1901, p. 21. — Hb., 9. — O., 1, 69. — Tr., 10, 14. — Frr., 5, 45, pl. 409. — Wild., 17. — Sp., 29, pl. 4, fig. 8 a. — Stet. ent. Zeit., 1863, p. 404.

126. — Argynnis hecate Esp.

— *Chenille* : ?

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plante* : Dorycnium ?.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Sud de la France et du Tyrol ; Italie, Dalmatie, Hongrie et Turquie d'Europe.
FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Vence* ; Var : *Toulon* ; Bouches-du-Rhône : *Ste-Beaume* ; Hte-Garonne.

— *Mœurs* : La chenille vivrait de Septembre à Mai. Le papillon se rencontre surtout dans les prairies des hautes montagnes.

127. — Argynnis latonia L. = Lathonia L.

— *Chenille* : Cylindrique, assez raccourcie. Epines jaune orange ou rouge testacé, placées sur des boutons de même couleur et généralement entourés de noir. Tête cordiforme.

Robe noire et rousse, brun rougeâtre ou gris noir, plus ou moins pointillée ou striée de plus pâle, avec les incisions brun jaunâtre. Dorsale blanchâtre, comme faite de petits chevrons, le plus souvent partagée par une fine ligne longitudinale noire. Deux lignes latérales jaune brun, l'une formant stigmatale, l'autre placée au-dessous de la région sous-dorsale. Ventre noirâtre. Pattes gris noirâtre. Tête brun jaune, avec la face sombre, ordinairement noire. Long. 3,5.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Mai à Septembre.

— *Plantes* : Viola, surtout tricolor et canina ; borrago officinalis ; cynoglossum officinale ; anchusa italica ; onobrychis sativa ; trifolium pratense ; ! rubus cæsius et ? plantago.

— *Chrysalide* : Brun doré ou vert bronzé, avec une dorsale jaune ; extrémité des ptérothèques et base de l'abdomen marqués de blanc ; des taches saillantes métalliques dorées et argentées.

— *Eclosion* : Mars à Avril ; Mai à Juillet ; puis Août à Septembre.

— *Œuf* : Oblong, irrégulièrement côtelé et cannelé, de couleur gris blanchâtre sale (Sp., pl. 50, fig. 11).

— *Dispersion* : Toutes les régions paléarctiques, excepté les zones polaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Orne ; Seine ; Mayenne ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres*, *St-Dizier*, *Hortes*, *Latrecey*, *Montigny*, *etc.*

— *Mœurs* : Les œufs, d'après Tutt, sont pondus isolément et seulement quand le soleil donne ; ils éclosent de 8-15 jours après la ponte. Les chenilles hivernent dans les touffes de gazon ou parmi les feuilles sèches. L'espèce a généralement deux à trois générations chaque année. Le papillon se rencontre dans les bois et le long des chemins qui avoisinent les forêts. L'hivernage a lieu à l'état larvaire, mais il se fait parfois aussi à l'état de chrysalide (Bdv.) et même de papillon.

— *Bibl.* : Dup., 16, pl. 49. — Lambil., 108. — Goos., An. Leval., 1901, p. 22. — Hb., 8. — O., 1, 80. — Frr., 1, 79, pl. 25, et 7, 125, pl. 671. — Wild., 18. — Rœs., 3, 64 sup. pl. 10. — Pr., pl. 1, fig. 11. — Sp., 29, pl. 4, fig. 9. — Sepp, 2, 1. — Dale, 184. — Breit., Soc. ent. 1902, p. 41.

127bis. — Argynnis elisa God.

— *Chenille* : Brun noir, chaque segment portant une tache triangulaire noire dont la base est sur l'incision.

— *Plante* : Viola tricolor.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Corse et Sardaigne.

FRANCE. — Corse (Bellier).

— *Bibl.* : Goos., An. Leval., 1901, p. 22.

128. — Argynnis niobe L.

— *Chenille* : Cylindrique, allongée. Epines blanchâtres ou incarnat pâle, les poils noirâtres, celles du cou plus longues.

Robe gris rougeâtre ou brun marron, avec les incisions souvent plus pâles. Dorsale continue ou subcontinue, blanche ou jaunâtre, largement bordée de noir chaque côté. Sous-dorsale nulle ou remplacée par des taches triangulaires blanches, dont une sur chaque anneau. Stigmatale noire ou brun sombre, généralement longée à la partie supérieure par une ligne brun rougeâtre ou marron. Ventre, pattes et tête brun jaune, cette dernière avec une assez courte pubescence. Long, 4,5.

— *Var. a.* — Dorsale blanche ou jaune pâle longée chaque côté par une bande rouge brun. Sous-dorsale continue, fauve. Stigmatale nulle ou marquée en plus clair et liserée de sombre chaque côté.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Viola odorata, tricolor var. sabulosa et canina var. montana ; plantago.

— *Chrysalide* : Brun rouge, parfois lavée de verdâtre, avec des stries plus sombres et des taches métalliques brillantes.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : D'après Pabst (Sp., 30), il est oviforme, à méridiens cannelés, ceux-ci au nombre de seize, dont huit plus petits. Jaune, jaune rougeâtre ou rouge brique.

— *Dispersion* : Zones septentrionales et moyennes de la région paléarctique, à l'exception de l'Angleterre.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Htes-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Gironde : *Cestas* (1 ex. de l'ab. *Charlota*) ; Dordogne : *asile de Porenty* (1 ex.) ; Cher ; Pas-de-Calais ; Nord : *Dunkerque* ; Vosges ; Alsace.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus isolément sur la plante nourricière. La chenille hiverne. Le papillon se rencontre surtout dans les montagnes de l'Est et du Midi, où il s'élève jusqu'à 2.500 mètres.

— *Bibl.* : Dup.. 14, pl. 48 (défectueuse). — Mil. Lép. 5e fasc., 10, pl. 6, fig. 3 et 4. — Goos., An. Leval., 1901, p. 23. — Lambil., 113. — Hb., 11. — O., 1, 83. — Frr., 3, 11, pl. 199, et 4, 81, pl. 337. — Wild., 18. — Pr., pl. 1, fig. 9. — Sp., 29, pl. 4, fig. 11 a b. — Stet. ent. Zeit., 1863, p. 398.

129. — Argynnis adippe L.

— *Chenille* : Cylindrique, allongée. Epines brun rougeâtre ou jaune rouille, celles du cou généralement plus longues ; elles sont placées sur des saillies de même couleur.

Robe gris noir ou brun sombre dans la région dorsale, plutôt roussâtre sur les côtés. Dorsale subinterrompue aux incisions, blanche ou jaune, bordée chaque côté de noirâtre, cette teinte souvent confondue avec celle du fond. Sous-dorsale et stigmatale nulles, mais dans ces régions on remarque 3-5 lignes fines plus ou moins vagues faites de traits longitudinaux. Ventre et pattes gris jaunâtre ou roussâtre. Tête cordiforme, brune ou noirâtre, le Λ plus foncé, avec une courte pubescence. Long. 4,5.

— *Var. a.* — Région dorsale brun bleuâtre ou ardoisé, avec le bord postérieur des anneaux pointillé de jaunâtre. Dorsale et sous-dorsale remplacées sur chaque anneau par un petit trait blanchâtre. Stigmatale rouge brique ou rouille, bordée inférieurement de macules noires plus ou moins contiguës ; elle est parfois marquée de fines stries sombres qui la font paraître géminée.

— *Epoque* : Mars à Juin.

— *Plantes* : Viola tricolor, canina, odorata, arvensis, hirta (Dubois).

— *Chrysalide* : Brunâtre ou gris verdâtre avec des taches bleuâtres ou argentées au thorax et à la base des épines.

— *Parasite* : Hoplismenus terrificus Wesm.

— *Eclosion* : Juin à Août ; exceptionnellement automne.

— *Œuf* : Conique, cannelé et réticulé, d'un gris verdâtre virant au roux (Bück. 65).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les régions polaires.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône : *Marseille*, *Aix* ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Loiret ; Eure-et-Loir ; Sarthe, TR ; Calvados : *Léaupartie*, *Gouvix* ; Orne : *forêt d'Andaine* ; Eure ; Seine Inférieure ; Somme ; Nord : *forêts de Mormal*, *de Raismes*, etc. ; Oise ; Seine ; Aube ; Meurthe-et-Moselle : *Nancy* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Saône et-Loire ; Allier : *Moulins*, *Champrallier* ; Hte-Marne : *Montigny* (Bresson).

— *Mœurs* : L'œuf est pondu en Juillet et il n'éclôt qu'en Mars suivant, mais la chenille est déjà formée avant l'hiver ; peut-être même dans le Nord (?) sort elle avant la mauvaise saison. Elle est difficile à trouver, et c'est surtout sous les écorces tombées à la lisière des jeunes coupes qu'il faut la chercher. La nymphose a lieu en Juin et la chrysalide se rencontre sous les pierres, dans une cavité tapissée de fils (Graslin). Le papillon, qui est généralement localisé, voltige dans les clairières des bois et les allées des parcs.

— *Bibl.* : Dup., 14, pl. 47. — Graslin, An. Soc. Fr., 1863, p. 333. — Goos., An. Leval., 1901, p. 23. — Lambil., 115. — Hb., 10. — O., 1, 88. — Frr., 1, 5, pl. 1 et 3, 53, pl. 229. — Wild., 19. — Sp. 30, pl. 4, fig. 12 a b. — Bück., 65, pl. 10, fig. 2. — Frohawk, the Entomol. xxvi, p. 359.

130. — Argynnis aglaia L.

— *Chenille* : Cylindrique, assez allongée. Epines noir luisant, les poils noirs. Tête plus large que le premier anneau, aplatie devant, fortement incisée et à lobes très arrondis.

Robe d'un noir velours mat profond, tachetée de blanc ou de jaune fauve, avec la région stigmatale souvent plus pâle. Dorsale paraissant continue, mais en réalité faite d'une série de taches régulières et symétriques ; elle est jaune, fauve ou roussâtre, partagée dans le sens de la longueur par une fine ligne noire, ce qui la fait paraître double. Sous-dorsale nulle. Stigmatale remplacée sur chaque anneau, à partir du 4e, par une belle tache caractéristique rouge vermillon ou carmin, ces taches au nombre de 8 placées à la base et au côté postérieur d'une épine (quand la chenille est jeune, ces taches sont contiguës et forment une stigmatale continue) ; au-dessus et en avant de chacune de ces taches se trouvent les stigmates, qui sont gros, elliptiques, d'un noir paraissant, à une certaine incidence de la lumière, cerclé de plus pâle. Ventre gris rougeâtre sale. Pattes : les écailleuses noir luisant ; les membraneuses gris rougeâtre sale, mat et plus ou moins marquées de noir au côté externe. Long. 3,5-4,5.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Viola canina, odorata, tricolor, palustris et sylvestris (Dubois).

— *Chrysalide* : Anguleuse, à abdomen fortement arqué. Elle est sombre, brune ou noirâtre, striée de plus foncé, avec des saillies obtuses, sans taches métalliques.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : Pyriforme, cannelé longitudinalement, ces cannelures au nombre d'environ 18 et réunies par trois vers le haut, rayé transversalement. Il est d'un jaune brillant virant au rougeâtre.

— *Dispersion* : Toutes les régions paléarctiques, excepté l'extrême Sud et les contrées polaires.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône : *Ste-Baume ;* Pyrénées-Or. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Creuse ; Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Latrecey, Montigny, St Dizier.*

— *Mœurs* : La chenille hiverne et c'est en Mai et Juin qu'on la trouve le plus facilement. Elle est très vive et, quand on l'inquiète, elle agite avec rapidité la partie antérieure ou postérieure de son corps, faisant parfois saillir légèrement une petite glande placée sous le prothorax. Tutt semble être le premier qui ait parlé de cet organe accessoire. Le papillon voltige dans les clairières et les allées des bois.

— *Bibl.* : Dup., 14, pl. 46. — Brehm., 279. — Goos., An. Leval., 1901, p. 22. — Lambil., 110. — Esp., 17. - Hb., 10. — O., 1, 91. — Frr., 3, 69, pl. 241 et 205. — Wild., 18. — Pr., pl.1, fig. 10. — Rœs., 4, 173, pl. 4. — Sp., 30, pl. 4, fig. 10. — Sepp., 6, 47. — Bück., 71, pl. 10. fig. 3.

131. — Argynnis paphia L.

— *Chenille* : Cylindrique, allongée, à segments bien séparés. Epines rameuses, de teinte jaune sombre ou jaune fauve, avec les ramifications plus ou moins noires ; le premier anneau n'en porte que deux qui sont plus longues, avancées en avant, mobiles, arrondies à l'extrémité, noires au moins au sommet, moins rameuses que les autres. Tête aplatie devant.

Robe brun rougeâtre ou brun noir mat, la région sous-dorsale striée longitudinalement de noir, ces stries ordinairement bordées de pâle. Dorsale continue, partagée par une fine ligne noire, ce qui la rend double, jaune, bordée chaque côté par une ligne noire qui parfois n'atteint pas le bord posté-

rieur de chaque anneau, mais qui est presque toujours élargie en une tache noire à la partie antérieure. Sous-dorsale et stigmatale nulles. Stigmates assez visibles, elliptiques, noirs, généralement placés sur une éclaircie claire ou jaune qui leur fait une bordure à contours plus ou moins réguliers. Ventre brun ou brun rougeâtre livide, mat, souvent avec une tache pâle entre les pattes membraneuses. Pattes : les écailleuses noir luisant, les membraneuses brun noir livide et mat, avec une tache d'un brun fuligineux luisant au côté externe. Tête noir luisant, le vertex plus pâle, ordinairement d'un blanc sale ou ponctué de brun clair. Long. 3,8-4,5 ; des épines du 1er anneau, 0,6-0,7 ; des épines du 7e, 0,42-0,5 ; larg. de la tête, 0,35-0,4.

— *Epoque* : Août à Juin.

— *Plantes* : Viola odorata, canina ; rubus idœus ; cheiranthus tristis — Cratœgus oxyacantha ; hesperis matronalis ; dentaria bulbifera (Dubois) ; quelquefois urtica (Rœsel).

— *Chrysalide* : Très anguleuse, ramassée, l'abdomen fortement arqué ; elle est cendré jaunâtre, gris rougeâtre ou gris brun, avec des taches métalliques dorées. Long. 2,4 ; des ptérothèques 1,8 ; larg. du thorax 0,95 (Brehm, fig. 1.305. — Wild., 19, pl. 18, fig. 16. — Sp., pl. 4, fig. 13 c).

— *Parasites* : Amblyteles castigator Fab. et homocerus Wesm. (Bignell) ; Hemiteles melanarius Grav. (Lemann) — Sturmia vanessæ R.-D.

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Œuf* : En cône tronqué, côtelé, de couleur gris jaunâtre (Bückler).

— *Dispersion* : Europe, excepté les régions polaires. FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches du-Rhône : *Ste-Baume, vallée de Saint-Pons*, avec la *var. immaculata Bel. et surtout l'ab. valesina Esp.* (Siepi, F. d. J. N., Sept. 1904, p. 248), *dont la chenille est la même que celle du type* ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy de-Dôme ; Cantal ; Creuse ;

Dordogne ; Gironde ; Charente ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire ; Loire-Infér. ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; environs de Paris ; Seine-et-Marne : *Fontainebleau* ; Aube ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Saint-Dizier, Montigny, Latrecey*, etc.

— *Mœurs* : La chenille hiverne et atteint toute sa taille fin Mai (30 Mai) ou commencement de Juin (7 Juin) ; elle est nocturne, et pendant le jour elle se cache généralement très loin de la plante nourricière. On la dit carnassière en captivité ; nous n'avons pas encore constaté ce fait. L'éclosion du papillon a lieu 14-18 jours après la chrysalidation, et celui-ci voltige le long des bois, dans les bruyères et les ronciers.

— *Bibl.* : Dup., 1, pl. 14, fig. 45. — Brehm, 279, fig. 1304. — Goos., An. Leval., 1901, p. 23. — Lambil., 118. — Esp., 17. — Hb., 11. — O., 1, 96. — Frr., 1, 77, pl. 25, et 6.188, pl. 595. — Pr., pl. 1, fig. 12. — Rœs., 1, 41, pl. 7. — Sp., 30. pl. 4, fig. 13 a b. — Bück , 58, pl. 10, fig. 1. — Weir, Trans. Entom. Soc. London, 1889. Proceed, p. XLIV. — Dale, Ent. M. Mag., IV, p. 261. — Frohawk, The Ent. 1895, p. 305. — Kollmorgen, Ent. Zeitsch., 1898, p. 159. — E. M. Mag., XIV, 252.

132. — Argynnis pandora Schiff. = Cynara Fab. = Maja Cram.

— *Chenille* : Cylindrique, assez épaisse, atténuée surtout antérieurement. Epines jaune grisâtre ou ocracé sale, avec les poils bruns. Tête anguleuse.

Robe brun pourpre ou brun jaune clair, la région dorsale marquée sur chaque anneau, au moins de 4-10, d'une tache noir velours, cette tache incurvée, la concavité tournée vers la tête, les extrémités aboutissant à l'incision dans la région sous-dorsale, l'intervalle compris marqué de 2-4 traits bleuâtres ; dans la moitié postérieure de chaque segment, cette tache est ombrée de noir, l'ombre limitée oblique-

ment chaque côté par un trait fauve ou ocracé sale qui remplace la sous dorsale. Dorsale indiquée par deux traits clairs dans la moitié postérieure de chaque anneau. Stigmatale ordinairement faite d'une ligne pâle, rarement nulle. Stigmates noir velouté cerclés de clair. Pattes : les écailleuses noir brillant ; les membraneuses très petites, brunâtres. Tête noir brillant.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Viola, surtout tricolor (Frr.).

— *Chrysalide* : ?

— *Parasite* : Dinotomus lapidator Fab.

— *Eclosion* : Juin à Août et même Septembre.

— *Dispersion* : Europe méridionale et partie Sud de l'Europe moyenne.

FRANCE. — Corse ; Alpes Maritimes, R ; Var ; B.-du-Rhône : *Aix, St-Pons, la Ste-Baume* ; Pyrénées Orientales ; Hte-Garonne ; Cantal, R : *Ytrac, Maurs* ; Dordogne : ! *Clairat* ; Gironde ; Charente, R : *Angoulême* ; Deux-Sèvres ; Maine-et-Loire : *Baugé, Durtal* ; Loire-Inf. : *Nantes, le Croisic, St-Nazaire*, C *au Pouliguen* ; Morbihan : *sur le littoral* ; Ille-et-Vilaine : *Mesneuf, à 14 kilomètres de Rennes* ; Manche : *Cherbourg* ; Yonne : *Auxerre* (Goossens).

— *Mœurs* : La chenille hiverne. Elle a été décrite par Freyer, et, d'après Spuler, elle aurait été trouvée pour la première fois à Pest, par Wagner. Le papillon voltige dans le voisinage des bois et s'éloigne assez peu des rivages du Sud et de l'Ouest. Goossens (loc. cit., p. 24) dit l'avoir pris en nombre à Auxerre (?).

— *Bibl.* : F. d. J. N., 1903, p. 169. — Goos., An. Leval., 1901, p. 24. — Frr., 6, 62, pl. 517. — Wild., 20. — Sp., 31, pl. 4, fig. 14. — Stet. ent. Zeit., 1854, p. 304.

VII[e] Fam. : SATYRINÆ

— Chenilles pisciformes, c'est-à-dire renflées au milieu, atténuées en avant, plus atténuées encore en arrière, avec l'extrémité anale terminée par deux pointes caudales, ces pointes courtes chez les *Maniola* et quelques autres espèces. Corps lisse, granulé ou chagriné, glabre ou velouté, souvent pubescent. Tête généralement arrondie, parfois à vertex excavé, ponctuée, granuleuse ou chagrinée, glabre ou pubescente ; elle porte chez bon nombre d'espèces deux cornes antennaires. Dessins peu variés, consistant principalement en lignes ou bandes presque toujours formées* de stries longitudinales très serrées, de la couleur du fond, mais plus pâles ou plus foncées, ce qui donne à la robe un aspect rayé.

Chenilles nocturnes, vivant surtout de graminées, au pied desquelles elles se cachent pendant le jour. La plupart hivernent. Encore peu connues.

Chrysalides cylindrico-coniques, à milieu renflé, sur le sol, parmi les gazons ou en terre ; dans ce dernier cas, libres ou cachées dans une toile légère. Il en est quelques-unes cependant, telles que les *Pararga*, qui sont suspendues par la queue ; leur forme rappelle celle des autres Rhopalocères, mais elles sont très peu ou pas anguleuses et ne portent jamais de taches métalliques.

1[er] G. : MELANARGIA Meig. = ARGE Fab.

133. — Melanargia lachesis Hb.

— *Chenille* : Assez semblable à celle de *galathea*. Pubescence bien visible. Pointes caudales très petites, ordinairement d'un rougeâtre plus foncé que le corps. Tête globuleuse. Robe gris jaune tirant parfois sur le rougeâtre. Dorsale et sous-dorsale continues, bru-

nes. Stigmatale brunâtre ou plus pâle que le fond, parfois faite de traits ou assez effacée. Entre toutes ces lignes il y a des traits transversaux fins et brunâtres. Ventre pâle, sans ligne. Pattes : les écailleuses brun sombre, les membraneuses de la couleur du corps ou jaunâtres. Tête concolore ou jaunâtre, avec de nombreux poils roussâtres.

— *Epoque* : Octobre à Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout Lamarckia aurea.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Dispersion* : Partie de l'Espagne et Midi de la France.

FRANCE. — Bouches-du-Rhône : *Tarascon* ; Gard : *Nîmes* ; Hérault : *Montpellier* ; Pyrénées-Orientales ; Sud-Ouest.

— *Bibl.* : Mil. Ico., II, 92, pl. 62. fig. 4. — Sp., 32, pl. 4, fig. 17.

134. — Melanargia galathea L.

— *Chenille* : Pisciforme, les deux pointes anales rouges. Tête arrondie, un peu cordiforme, plus large que le premier anneau, légèrement pubescente.

Robe gris jaunâtre, roussâtre ou légèrement carnée, ordinairement sablée ou atomée. Dorsale plus ou moins continue, assez étroite, de couleur foncée, brune ou noire ; assez largement bordée de blanchâtre ou de jaunâtre chaque côté. Sous-dorsale effacée ou marquée en plus clair, avec une bande plus sombre à sa partie inférieure. Stigmatale fine, blanche, ombrée de noir en haut et parfois aussi dessous. Stigmates blanchâtres. Ventre clair. Pattes : les écailleuses rousses, parfois lavées de sombre ; les membraneuses concolores au ventre. Tête jaunâtre ou gris rougeâtre. Long. 2,5-3.

— *Var. a.* — Robe verdâtre, comme striée transversalement de pâle, parfois lavée de jaunâtre, en tous cas

virant à cette dernière teinte avant la nymphose. Dorsale sombre bordée de blanc ou de jaunâtre chaque côté. Sous-dorsale et stigmatale blanches ou jaunes, généralement bordées de vert un peu plus foncé que le fond.

— *Epoque* : Août à Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout phleum pratense, holcus mollis et lanatus, brachypodium pinnatum, triticum repens.

— *Chrysalide* : Courte, ramassée, arrondie, oviforme, un peu renflée dans la moitié postérieure. Enveloppe alaire très longue, lisse ou sublisse et un peu translucide. Abdomen rugosule, la pointe anale courte, rugueuse, aplatie et très large à la base, aiguë à l'extrémité où elle porte * quelques crins très courts. Elle est de couleur jaune rouge mat à peine luisant, avec l'abdomen marqué d'une ligne longitudinale brun rougeâtre. Yeux saillants et bien marqués en noir. Stigmates très petits. Long. 1,5 ; des ptérothèques 1,2 ; larg. 0,6 ; écartement des yeux 0,4 (Sp., pl. 4, fig. 16c).

— *Eclosion* : Juin à Août, parfois fin Mai.

— *Œuf* : En ovale un peu aplati aux deux extrémités, la moitié supérieure ornée de 30-35 cannelures peu marquées. Il est d'un blanc de porcelaine, parfois légèrement jaunâtre.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale, excepté l'Espagne.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Ardèche ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Finistère et Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Infér. ; Somme ; Nord ; Oise ; environs de Paris : *Lardy*, *Bondy* ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Hte-Saône ; Jura ; Côte-d'Or ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Montigny*, etc.

— *Mœurs* : L'œuf est pondu à la surface du sol, plus rarement sur la plante et encore, dans ce dernier cas, tombe-t-il souvent à terre. Les jeunes chenilles éclosent à partir de Juillet et hivernent aux pieds des graminées ; elles sont noc-

turnes et on les rencontre assez difficilement. Leur vitalité est très grande, et Lelièvre en a eu (ab. *leucomelas*) qui sont restées 4 mois sans prendre de nourriture (F. d. J. N., 1895, p. 61). La var. *a* (robe verte) semble donner surtout des papillons femelles. La chrysalidation se fait librement sur terre, ou à la base des graminées, et l'éclosion a lieu de 15 à 20 jours après la nymphose. L'adulte voltige surtout dans les bois humides et herbus, le long des friches et des prés qui avoisinent les forêts. On le rencontre dans presque toute la France. En Provence, il est remplacé par la var. *procida* Herbst.

— *Bibl.* : B. G., Satyr., 2, 3. — Dup., I, 29, 82. — Lambil., 123. — Goos., An. Soc. Fr., 1887, pl. 7, fig. 3 (patte éc.). — Hb., 26. — Frr., 4, 157, pl. 379, et (var. *leucomelas*) 5, 87, pl. 433. — Pr., pl. 2, fig. 6. — Sp., 32, pl. 4, fig. 16 a b. — Stet. ent. Zeit., 1846, p. 23. — Bück., 160, pl. 3, fig. 4.

135. — Melanargia japygia Cyr. = Clotho Hb.

— *Chenille* : Pisciforme, couverte d'une pubescence serrée, de teinte claire. Tête arrondie, avec quelques poils courts.

— *Type*. — Robe vert clair. Dorsale foncée, d'un brun plus ou moins sombre, souvent évidée en partie, bordée de clair chaque côté. Sous-dorsale et stigmatale peu visibles ou faites d'une ligne pâle, parfois un peu ombrée de plus foncé à leur partie supérieure. Pointes anales à extrémité carminée. Ventre et pattes clairs. Tête brun clair ou jaunâtre.

— *Var. Cleanthe* B. — Robe jaune citron. Lignes ordinaires jaunâtres, généralement peu marquées, la dorsale plus nette et liserée de blanchâtre. Stigmates noirs, cerclés de rouge pâle.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout lamarkia aurea ; cynosurus ; poa ; briza media.

— *Chrysalide* : Epaisse, comprimée, subconique, de couleur brun jaune, le plus souvent striée de rougeâtre.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Italie méridionale et Sicile.

FRANCE. — B.-Alpes : *Digne* ; Lozère : *Florac* ; Cantal.

— *Mœurs* : La chenille ressemble à celle de *galathea*. Elle hiverne pour se métamorphoser en Mai ou Juin, et le papillon éclôt 15 à 16 jours après la chrysalidation.

— *Bibl.* : Mil. Ico., 2, 91, pl. 62, fig. 1 à 2. — Sp., 33, pl. 4, fig. 18.

136. — Melanargia syllius Hbst. = Psyche Hb. = Occitanica Esp.

— *Chenille* : Pisciforme, fortement pubescente, les poils courts, mais bien visibles, roussâtres, un grand nombre d'entre eux ayant* l'extrémité sombre, brunâtre. Tête globuleuse, poilue, avec le front* surmonté à l'angle du Λ de deux cornes antennaires, ces cornes courtes (visibles à l'œil nu seulement sous une certaine incidence), mais fortes et contiguës à la base.

Robe gris rougeâtre ou carné jaunâtre, mate. Dorsale continue, bien nette, noire ou brun noir, aiguë aux deux extrémités et bordée chaque côté de blanchâtre ou de blanc jaunâtre. Sous-dorsale continue, blanchâtre ou blanc jaunâtre, bordée à la partie supérieure par une ligne brune et à la partie intérieure par une autre noirâtre sous laquelle se trouve une bande brunâtre éclairée elle-même de pâle dessous, ces deux dernières se prolongeant sur les pointes anales. Stigmatale continue, assez étroite, placée sur un petit bourrelet blanc jaunâtre ; au-dessus d'elle, et bien en dehors, les stigmates qui sont petits, visibles, arrondis, noirs. Une

fine ligne brunâtre à la base et en dehors des pattes. Ventre tirant sur le rougeâtre. Pattes carné rougeâtre. Tête submate, verte ou brun verdâtre, le front vert, le dessus de la bouche brun rougeâtre, densément pointillée de noirâtre ; cornes antennaires concolores*, à extrémité* noire; bouche noire, bordée latéralement de deux traits longitudinaux blanchâtres. Long. 2,5-3 ; larg. de la tête 0,33 ; du 7e anneau 0,6.

— *Epoque* : Août à Avril ou Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout brachypodium pinnatum ; poa.

— *Chrysalide* : Ovalaire, de couleur brun clair avec de fins dessins noirâtres.

— *Eclosion* : Mai à Juin.

— *Œuf* : Cylindrique, aplati dessous, avec de profondes impressions sur les côtés (Mil. Ico., pl. 133, fig. 4).

— *Dispersion* : Alpes du Sud-Ouest, Midi de la France et Espagne.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var : *Hyères* ; Bouches-du-Rhône : *Marseille, Aix etc.* ; Hérault : *Montpellier* ; Pyrénées-Orientales.

— *Mœurs* : D'après Goossens, le fond de la chenille serait vert. Celles que nous avons examinées vivantes, de même que celles que nous avons élevées, avaient la robe rougeâtre ou jaunâtre. Seule, la tête était d'un vert plus ou moins foncé, signe caractéristique de cette espèce. Millière dit que les stigmates sont blancs cerclés de noir ; avec une loupe ordinaire, nous les avons toujours vus noirs. La larve, qui hiverne, mange très facilement en captivité les diverses graminées qu'on lui présente, notamment le poa annua. Elle se chrysalide généralement en terre ou sur le sol, et l'éclosion a lieu une quinzaine de jours après la nymphose. Le papillon se rencontre principalement dans les garrigues et sur les collines sèches.

— *Bibl.* : Mil. Ico., 3, 275, pl. 133, fig. 1 à 4. — Sp., 33, pl. sup. 1, fig. 14.

2e G. : MANIOLA Schrank

137. — Maniola epiphron Kn.

— *Chenille* : Pisciforme, les pointes caudales assez courtes, un peu brunâtres. Tête globuleuse.

Robe vert d'herbe, la région sous-dorsale ordinairement plus pâle ; elle est marquée de nombreuses et fines lignes longitudinales vert sombre. Dorsale nulle ou légèrement indiquée en vert noirâtre. Sous-dorsale souvent faite d'une large bande blanche ou jaunâtre. Stigmatale blanche ou jaune verdâtre. Stigmates bruns. Tête et pattes de la couleur du corps.

— *Epoque* : Septembre à Avril.

— *Plantes* : Graminées, surtout aira prœcox et cœspitosa ; nardus stricta.

— *Chrysalide* : Assez épaisse, semblable à celle de *medusa*, plus trapue que celle de *medea*. Elle est gris clair ou brun pâle, le dos du thorax et les ptérothèques vert clair tirant sur le glauque.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Œuf* de la var. *Cassiope* Fab. : D'après Hellins, il est elliptique ou cylindrique, deux fois plus long que large, un peu déprimé au milieu, avec des côtes longitudinales, ces côtes finement réticulées, de couleur vert jaunâtre ou jaune brillant virant au sombre, avec des points d'un brun très pâle (Bück., 33).

— *Dispersion* : Vosges, Alpes, Pyrénées, Ecosse, Carpathes, Abruzzes.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Pyrénées Or. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal et Auvergne ; Vosges ; Alsace.

— *Mœurs* : Lorsque les chenilles sont jeunes, elles sont vertes ou couleur chair avec la tête d'un ocracé rougeâtre. L'espèce est propre aux hautes montagnes, à partir de 1.000 mètres ; elle est remplacée en France par la var. *cassiope* Fab.

— *Bibl.* : Sp., 34, pl. 4, fig. 19. — Bück., 1, 33 et 171, pl. 6, fig. 2. — Dale, 110.

138. — Maniola melampus Fues.

— *Chenille* : Pisciforme, granulée, finement pubescente, avec un bourrelet stigmatal. Pointes caudales courtes. Tête granulée.

D'après Liebmann, la robe est vert d'herbe. Dorsale vert sombre, bordée de clair. Sous-dorsale vert très pâle, limitée chaque côté par une ligne sombre. Stigmatale vert clair (toutes ces lignes généralement effacées, avec les bords fondus). Stigmates très petits, orangés. Tête verte, la bouche et les yeux brun rougeâtre. Long. 1,6-1,7.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plante* : Poa annua, au moins en captivité (Liebmann).

— *Chrysalide* : Courte, épaisse, d'un jaune pâle marqué de brun sombre (Liebmann). D'après Rühl, elle est d'un gris tendre, avec des stries transversales fines et nombreuses. Arrière du thorax et dos des segments abdominaux 1 et 2 arrondis. Devant du thorax marqué de quatre taches brunes, les externes allongées et plus grandes que les internes. (Rühl., Ent. zeit. Guben. 1899, p. 476).

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Œuf* : En ovale allongé, côtelé longitudinalement, d'un jaune soufre pâle passant au bout de quelques jours au rouge pâle avec de petits points brun rougeâtre, puis virant avant l'éclosion au gris rouge uniforme (Liebmann).

— *Dispersion* : Hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, de Hongrie, etc.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Var ; Hte-Savoie.

— *Mœurs* : D'après Liebmann, quand la chenille n'a pas encore fait sa dernière mue, elle est de teinte jaune d'œuf virant souvent au verdâtre, avec une dorsale sombre bordée de clair, une sous-dorsale blanchâtre liserée de sombre et une stigmatale blanc rougeâtre bordée de rouge. La tête est de la couleur du corps. Sa taille atteint alors

à peine un centimètre. Elle hiverne pour se métamorphoser en Mai. La chrysalide est libre sur le sol, sous les gazons.

— *Bibl.* : Liebmann, Ent. Zeit. Guben, 1897, p. 45, et 1899. — Sp., 34.

139. — Maniola mnestra Esp.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juillet.

— *Dispersion* : Hautes prairies des Alpes.

FRANCE. — H. et B.-Alpes ; Isère ; Savoie ; Mont-Blanc ; Var.

140. — Maniola pharte Hb.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juillet.

— *Dispersion* : Hauts sommets des Alpes et des Vosges.

FRANCE. — H. et B.-Alpes ; Isère ; Alpes de Savoie ; Var ; Alsace : *Hoheneck* !

141. — Maniola manto Esp. = Pyrrha Fab.

— *Chenille* : D'après Spuler, elle est d'un jaune d'ocre verdâtre, avec de petits traits noirs arqués sur deux rangs. Tête et pattes jaune miel.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Gazons des montagnes.

— *Chrysalide* : Jaune, les ptérothèques marqués de dessins noirs.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées et des Vosges, Oberland bernois, Hongrie et Bukovine.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Isère et Dauphiné ; Savoie ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; Htes-Pyrénées ; Auvergne ; Vosges ; Alsace.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; la métamorphose a

lieu à la surface du sol, sous les gazons, et le papillon éclôt une vingtaine de jours après la chrysalidation. On le rencontre surtout vers 2.000 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Sp., 35. — Stet. ent. Zeit., 1868, p. 385.

142. — Maniola ceto Hb.

— *Chenille* : D'après Liebmann, elle est pisciforme, pubescente, de couleur verte, avec une fine dorsale vert sombre longée par deux lignes blanchâtres plus ou moins effacées. Sous-dorsale vert clair, finement bordée de vert sombre chaque côté. Sous-stigmatale faite, à partir du 4e anneau, d'une fine ligne brun noir élargie en tache sur chaque incision, ces lignes souvent effacées et peu visibles. Tête jaune rougeâtre un peu brunâtre, avec les pièces buccales rouge brun. Long. 2,9.

— *Epoque* : Août à Avril.

— *Plante* : Poa annua, au moins en captivité (Liebmann).

— *Chrysalide* : Brune, avec les yeux noirs et les ptérothèques jaune pâle (Liebmann).

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Œuf* : Ovale, finement côtelé, dans le sens de la longueur, d'un jaune pâle virant au rougeâtre sale.

— *Dispersion* : Alpes orientales et centrales, Abruzzes et Sud des Carpathes.

FRANCE. — H. et B.-Alpes ; Isère et Dauphiné ; Savoie ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal.

— *Mœurs* : La chenille sort de l'œuf à la fin d'Août ; elle est alors d'un gris rougeâtre, avec une fine dorsale et une latérale, ces lignes gris rougeâtre et à peine visibles. Aux mues suivantes, elle conserve sa teinte fondamentale, avec parfois une certaine tendance au verdâtre ; la dorsale est brun noir bordé de blanc, la sous-dorsale blanche finement lisérée de noir et la stigmatale blanc rougeâtre bordée à la partie supérieure par

une fine ligne sombre et à la partie inférieure par une sous-stigmatale qui est d'un brun noir, interrompue sur les anneaux 1-3, continue et élargie sur les autres. Tête incarnat pâle, avec la bouche brun rouge. La croissance, très rapide au début, devient ensuite fort lente. La chrysalidation a lieu sur le sol, entre les gazons.

— *Bibl.* : Sp., 35, pl. sup. 1, fig. 17. — Ent. Zeit. Gub., VIII, n° 6.

143. — Maniola medusa Fab. = Ligea Esp. = Medea Bork. = Epiphron God.

— *Chenille* : Pisciforme, pubescente, les deux pointes caudales vertes.

Robe vert clair. Dorsale vert foncé, liserée chaque côté de blanc verdâtre. Sous-dorsale vert clair. Stigmatale et sous-stigmatale vertes, cette dernière généralement moins foncée, parfois blanchâtre ou verdâtre très pâle. Ventre et pattes concolores. Tête vert clair ou brunâtre. Long. 3,5-4.

— *Epoque* : Septembre à Avril ou Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout milium effusum et digitaria sanguinalis.

— *Chrysalide* : Un peu ramassée, assez épaisse, de couleur gris clair (Rühl.).

— *Eclosion* : Mai à Juin ou Juillet.

— *Œuf* : Jaunâtre, moucheté de taches brunes (Demaison).

— *Dispersion* : Europe du Centre et du Sud-Est, Laponie, monts Ourals, etc.

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Saint-Martin*, *Berthemont* ; B.-Alpes ; Hte-Garonne ? ; Cher, R ; Nord : *forêt de Mormal* (Smiths), *forêt de Raismes* (Hett), dans l'une et l'autre ! accidentel (F. d. J. N., 1900, p. 72 et 111) ; Aisne ; Ardennes ; Seine-et-Marne : *Fontainebleau* (Chrétien) ; Marne ; Aube ; Vosges ; Meurthe-et-Mos : *Nancy* ; Alsace ; Jura ; Saône-et-Loire, AC ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*.

— *Mœurs* : La chenille hiverne sous les touffes de

gazon, et la métamorphose se fait sur terre dans une petite cavité creusée au pied des gazons. L'éclosion a lieu 15-20 jours après la chrysalidation. Le papillon voltige dans les prairies et le long des bois qui se trouvent sur les montagnes, d'où il descend parfois jusque dans les plaines.

— *Bibl.* : Dup., 1, 29, 85. — Lambil., 127. — Demaison, Bul. Soc. ent. Fr., 1889, p. cxx, 1896, p. 186, et Giard, ibid, p. 187 (distribution géographique). — Le Nat. 1892, p. 212, fig. 7. — Hb., 27. — O., I, 275. — Frr., I. 81, pl. 43. — Wild., 29. — Pr., pl. 2, fig. 7. — Sp., 36, pl. 4, fig. 20. — Stgr., Ent. Zeit., 1861 (var. *polaris* Stgr.).

144. Maniola œme Hb.

— *Chenille* : Type ?

— *Var. spodia* Stgr. = *Psodea* Frr. : D'après Rogenhofer (Sp. 36), elle est de couleur jaune d'œuf, avec la dorsale et la sous-dorsale brunâtres ; entre ces lignes et sur chacun des anneaux 2-11 se trouvent quatre rangs transversaux de points bruns surmontés de poils blanc jaunâtre. Stigmatale large, brun chocolat. Ventre et pattes jaune d'œuf. Tête brun jaune, densément ponctuée de plus sombre, avec une courte pubescence.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout luzula (Grosz-Steyer) ; juncus.

— *Chrysalide* : Jaune pâle, avec les yeux, la trompe et le bord des ptérothèques brunâtres. Extrémité anale épaissie, brun corné (Rogenhofer).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* de la var. *spodia* Stgr. : Arrondi, lisse, d'un blanc brillant (Rog.).

— *Dispersion* : Hauts sommets des Alpes, des Pyrénées et des Balkans ; Bavière.

FRANCE. — Alpes de Savoie ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Auvergne.

— *Mœurs* ; La chenille hiverne ; elle se nourrit de graminées, comme ses congénères, mais elle semble rechercher de préférence les espèces dures. Le papillon ne se rencontre guère au-dessous de 1.000 mètres.

145. — Maniola stygne Ochs. = Pyrene Hb.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Du Thüringer Wald jusqu'aux Pyrénées ; Abruzzes, Bukovine et sommets élevés de l'Europe centrale.

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *St-Dalmas, col de Fenestra*, etc. ; H. et B.-Alpes ; Alpes de Savoie ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Creuse ; Seine-Inférieure : 1 ex. (Mocquerys) ; Vosges ; Alsace ; Hte-Marne : *Langres, Latrecey*.

— *Mœurs* : La chenille nous est inconnue ; nous savons seulement qu'elle a déjà été trouvée sous des pierres. Elle doit hiverner, comme ses congénères, et les auteurs s'accordent à dire qu'elle parvient à toute sa taille d'Avril à Juin, suivant les altitudes. La chrysalide est libre, à terre ou sous les pierres (Grasl.).

— *Bibl.* : An. Soc. Fr., 1863, p. 334. — Sp., 36.

146. — Maniola evias God.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Espagne, Pyrénées, Alpes occidentales et centrales, Tyrol.

FRANCE. — B.-Alpes ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Vosges ?

— *Mœurs* : Cette espèce, dont les premiers états ne semblent pas connus, se rencontre sur les hautes montagnes, surtout vers 2.500 mètres d'altitude.

147. — Maniola melas Hbst.

— *Chenille* : *Type*. — Pisciforme, à fine pubescence noire.

Pointes caudales très courtes, mutiques. Tête fortement granulée, couverte de nombreux petits poils bruns. D'un gris argileux, légèrement teinté de vineux, avec le dos garni de mouchetures brunes ; région latérale un peu carénée, jaunâtre. Dorsale bien marquée, large, d'un brun noirâtre. Sous-dorsales doubles, plus fines, interrompues aux incisions, un peu obliques sur chaque segment. Une autre ligne brune souligne la carène latérale. Stigmates petits et noirs. Tête brune, hérissée de nombreux poils courts, raides, d'un brun roux (Chrétien).

— *Var. lefebvrei* Dup. — Robe jaune grisâtre, parfois avec une légère teinte incarnat ou rougeâtre, le dos pointillé de brun, les côtés tirant plutôt sur le jaune. Dorsale large, brun noir. Sous-dorsales doubles, fines, brunes, interrompues aux incisions, ces traits continués sur les côtés et formant, dans la région stigmatale, une ligne brune. Stigmates petits, noirs. Tête brune (Rühl.).

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Gazon, au moins en captivité (Chrétien).

— *Chrysalide* : Ovale, avec l'extrémité élargie, coupée carrément et nue. Premier stigmate à peine marqué. Verte, avec l'abdomen marqué de rougeâtre aux extrémités. Plus tard les ptérothèques virent au blanchâtre, au blanc laiteux, puis au noirâtre avec des taches fauves transparentes (Chr. et Rühl).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : Subconique, la base arrondie, le sommet tronqué et marqué de dépressions irrégulières, les côtés avec 30 à 32 cannelures longitudinales, ces cannelures séparées* par des ellipses. Côtes à peine saillantes. Couleur blanc jaunâtre, devenant d'un ocracé pâle, puis d'un brun violet (Chrétien).

— *Dispersion* : Grèce, Roumanie, Asturies, Pyrénées.
FRANCE. — Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; Ariège ; H. et B.-Pyrénées : *Gavarnie*.

— *Mœurs* : Les œufs, semés dans les touffes de gazon, éclosent au bout de 18 à 20 jours, vers le 19 Août. La jeune chenille est alors d'un gris sombre un peu ardoisé violet, avec la tête moins sombre et les lignes ordinaires plus foncées. Trapézoïdaux noirs avec petits poils blonds. Tête très granuleuse, sans points noirs ; quatre poils raides, mutiques à l'anus et deux placés latéralement. Elle mange beaucoup, surtout le soir. Elle ne fait probablement que trois mues, dont une ou deux avant la mauvaise saison (au moins en captivité), et elle pourrait bien hiverner deux fois. La chrysalidation a eu lieu chez M. Chrétien le 24 Juin ; elle s'est faite à la surface du sol, au pied des graminées ou parmi les touffes, dans une sorte de coque confectionnée avec des grains de terre retenus par quelques fils de soie. Le papillon éclôt 10 à 15 jours après la nymphose, et il se rencontre surtout à partir de 1.500 mètres d'altitude. D'après Rondou (An. Soc. Bord., 1902, p. 205), les adultes des Pyrénées sont d'autant plus foncés qu'on s'avance de la Méditerranée vers l'Océan.

— *Bibl.* : Chrétien, le Nat., 1892, p. 211. — Rühl., 491, — Sp., 37.

148. — Maniola scipio B.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juillet.

— *Dispersion* : Alpes du Midi de la France.
FRANCE. — H. et B.-Alpes ; Var.

149. — Maniola glacialis Esp. (1).

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Hauts sommets des Alpes, Abruzzes, Apennin central.
FRANCE. — B.-Alpes !

150. — Maniola pronoe Esp. = Arachne Fab.

— *Chenille* : D'après Grosz-Steyer, elle est pisciforme, chagrinée par suite de la présence de nombreuses

(1) Voir dans les Addenda la description de l'œuf d'après Gillmer.

petites verrues qui portent chacune un petit poil jaunâtre à extrémité noirâtre. Pointes caudales très petites. Tête arrondie, à courte pubescence jaunâtre.

Robe d'un jaune rougeâtre sale. Dorsale noire, moins bien marquée antérieurement. Sous-dorsale faite de traits dont le milieu est élargi en triangle, ces traits parfois réduits à des points. Stigmatale un peu en bourrelet, plus claire que le fond. Stigmates petits, noirs. Ventre concolore, mais plus pâle, un peu pubescent par places et faiblement éclairé de verdâtre. Pattes concolores. Tête brun sale, densément et profondément ponctuée de sombre. Long. 2-2,5.

— *Epoque* : Octobre à Juillet ou Août.

— *Plantes* : Gazons, surtout poa.

— *Chrysalide* : Brun cannelle, avec le thorax et les ptérothèques incarnat pâle, les incisions de l'abdomen, une ligne dorsale. deux latérales et les stigmates brun sombre. Extrémité anale large, obtuse, noire (Grosz-Steyer).

— *Eclosion* : Juillet à Septembre.

— *Œuf* : En forme de tonneau, à raies longitudinales, de couleur blanche.

— *Dispersion* : Alpes Orientales, Suisse, Italie, Carpathes.

FRANCE. — H. et B.-Alpes ; Isère et Dauphiné ; Alpes de Savoie ; Hte-Garonne ; Cantal ; Puy-de Dôme.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; elle ne sort que la nuit pour manger. Pour se transformer, elle entre en terre, soit parmi les racines de graminées, soit à côté ; elle se tient droite et il n'y a guère que la tête de la chrysalide que l'on puisse apercevoir.

— *Bibl.* : Sp., 37. — Stet. ent. Zeit., 1891, p. 352.

151. **Maniola epistygne** Hb.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Mars à Avril.

— *Dispersion* : Alpes du Sud de la France ; province d'Aragon.
FRANCE. — Alpes-Marit. : H. et B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Aix*.

— *Mœurs* : Quelques auteurs indiquent aussi Juillet comme date d'éclosion de l'adulte (!). D'après Foulquier (Lép. B.-du-Rh., p. 14), le papillon, au repos, se penche toujours à gauche, jamais à droite.

152. — Maniola goante Esp.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Alpes, Carpathes, mont Tatra.
FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Notre-Dame de Fenestra* ; H. et B.-Alpes.

153. — Maniola gorgone B.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Hauts sommets des Pyrénées.
FRANCE. — Pyrénées-Or. ; Hte-Garonne.

— *Mœurs* : Le papillon voltige dans les pelouses herbues des montagnes, le long des pentes inclinées des hauts vallons, vers 2.000 mètres d'altitude.

154. — Maniola gorge Esp.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Montagnes du Nord de l'Espagne, Pyrénées, Alpes, Haute Engadine, Abruzzes, Carpathes, Rhodope.
FRANCE. — H. et B.-Alpes ; Isère ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées.

— *Mœurs* : L'adulte vole à une altitude de 1.500 à 3 000 mètres.

155. — Maniola neoridas B.

— *Chenille* : D'après Guenée, elle est pisciforme, épaisse, avec des verrues d'un noirâtre brillant.

Robe jaune verdâtre sale, laissant apercevoir le vaisseau dorsal qui forme une ligne plus foncée. Sous-dorsale blanc sale. Stigmatale noirâtre. Stigmates très petits, blanchâtres. Ventre concolore. Pattes brunes. Tête brune, à deux taches noires.

— *Epoque* : Septembre à Avril.

— *Plantes* : Gazons, surtout poa annua et digitaria sanguinalis.

— *Eclosion* : Juin à Septembre.

— *Œuf* : Un peu aplati au sommet et à la base, celle-ci plus large, côtelé longitudinalement, de teinte blanc mat, virant au gris avec les côtes noirâtres.

— *Dispersion* : Hauts sommets du Midi de la France et des Pyrénées-Orientales.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; H. et B.-Alpes ; Isère et Dauphiné ; Var ; Lozère ; Pyrénées-Or. ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal.

— *Bibl.* : Gn., 1, 368. — F. d. J. N., 1896, p. 110. — Oberthür : Etudes d'Entomol., xx[e] Livr., p. 37. — Sp., 38.

156. — Maniola æthiops Esp. = Medea S. V. = Blandina Fab. = Medusa Bork. = Neoridas Dalm. = Ocellatus Gœze.

— *Chenille* : Pisciforme, courte, épaisse, ridée-granulée, un peu pubescente. Pointes caudales courtes, de teinte plus claire sur les côtés. Tête détachée, arrondie, granuleuse, hérissée de poils courts.

Robe gris rougeâtre ou couleur bois clair légèrement jaunâtre. Dorsale peu interrompue, brun rosé, ordinairement bordée de blanchâtre. Sous-dorsale double sur le premier anneau, faite de taches sur les autres. Stigmatale interrompue, vague, parfois effacée. Stigmates noirs. Ventre et pattes concolores. Tête gris rougeâtre clair. Long. 2,5-3.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Gazons, surtout poa annua, dactylis glomerata, aira prœcox, agrostis canina.

— *Chrysalide* : Courte, épaisse, obtuse, de couleur jaune brunâtre ou pierre pâle virant au brun avant l'éclosion, avec les ptérothèques incarnat pâle ; elle est souvent tachée de plus sombre. Tête et une ligne dorsale brun noir.

— *Parasite* : Ichneumon medeæ Kr.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Œuf* : Subglobulaire, à côtes (30 environ) longitudinales peu saillantes, à réticulations transversales peu profondes. Jaune vert pâle virant au gris rosé avec des mouchetures brun rouge.

— *Dispersion* : Europe du Sud-Est et du Centre, jusqu'en Italie, Angleterre et Ecosse, Livonie.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Hte-Garonne ; Auvergne ; Indre ; Cher ; Morbihan (d'après Taslé ; mais très douteux pour Griffith) ; Paris : *forêt de Crécy et Villers-Cotterets* (accid.) ; Aube, C ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire, C ; Hte-Marne : *Langres, Latrecey, Hortes, Montigny.*

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés sur la tige, et ils éclosent de 10 à 11 jours après la ponte. La chenille ne mange que la nuit ; pendant le jour, elle se cache dane les touffes de gazon. Avant l'hivernage, elle mesure environ 6 m/m de longueur. La chrysalide n'est pas suspendue, mais elle est placée parmi les feuilles ou sur le sol, dans une toile lâche. L'éclosion a lieu ordinairement une vingtaine de jours après la nymphose. L'adulte voltige sur les montagnes et descend jusque dans les plaines.

— *Bibl.* : Lambil., 129. — Frr., 7, 143, pl. 681. — Wild., 30. — Rühl., 509. — Sp., 38, pl. 4, fig. 21. — Et, cité par Sp. : Ent. Zeit., VII, nº 23. — Bück., I, pl. 6, fig. 5. — Dale, 107.

157. — Maniola euryale Esp.

— *Chenille* : Pisciforme, courte, épaisse, pubescente. Tête arrondie, hérissée de petits poils.

Robe brun jaunâtre pâle tirant sur le blanchâtre,

avec les incisions plus foncées. Dorsale continue, assez fine, noire ou brun sombre, bordée de blanchâtre. Sous-dorsale et stigmatale jaunâtres. Stigmates visibles, noirs. Ventre et pattes concolores. Tête brunâtre ou brun rougeâtre. Long. 2,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Gazons.

— *Chrysalide* : Courte, assez épaisse, d'un jaune pâle strié et ponctué de brun sombre (Sp., pl. 4, fig. 23 b).

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Localisé sur certaines hautes montagnes de France. Pyrénées, Alpes Centrales et Orientales, Italie moyenne, Tyrol, Hongrie, Balkans, Silésie et Finlande.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Pyrénées-Orientales ; Ariège ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Vosges?

— *Bibl.* : Frr., 7, 151, pl. 686. — Wild., 31. — Sp., 39, pl. 4, fig. 23 a. — Et, cité par Sp. : Stfsz., 60, fig. 2. — Arbeit. Schles. G. 1849, pl. 1, fig. 1.

158. — Maniola ligea L. = Alexis Esp.

— *Chenille* : Pisciforme, courte, épaisse, visiblement pubescente. Pointes caudales assez grandes. Tête arrondie.

Robe gris jaunâtre ou ocracée. Dorsale continue, assez étroite, noire ou brun sombre, bordée chaque côté par une ligne plus pâle que le fond. Sous-dorsale, stigmatale et ordinairement sous-stigmatale blanchâtres ou jaunâtre pâle, parfois effacées. Entre ces lignes, on voit encore de fines stries longitudinales qui forment de petites lignes assez vagues. Stigmates visibles, noirs. Ventre gris brun. Pattes concolores. Tête gris jaunâtre ou légèrement rougeâtre, les côtés marqués chacun de deux traits pâles, ces traits parallèles et légèrement incurvés. Long. 2,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout millium effusum et digitaria sanguinalis.

— *Chrysalide* : Assez semblable à celle d'*euryale*, brunâtre ou gris jaunâtre, striée et ponctuée de noir.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Europe orientale et centrale, sommets des Alpes, Haute Italie, Carpathes, Bukovine, Norwège et Finlande.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Isère et Dauphiné ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Vosges : *Lamarche* ; Jura ; Haute-Marne : *Maizières* (?).

— *Mœurs* : La chenille éclôt en Août et hiverne sous les touffes de graminées ; la chrysalidation a lieu sur terre, librement et l'éclosion se fait 2-3 semaines après, L'adulte se rencontre surtout vers 1.000 mètres d'altitude, mais, comme *æthiops*, il descend jusque dans les plaines.

— *Bibl.* : Le Nat., 1892, p. 212, fig. 6 a. — Lambil. 132. — Hb., 27 ; la fig. 2 n'appartient pas à *ligea* (Treit.) ; O., 1, 283. — Tr., 10, 52. — Fr., 1, 125, pl. 67. — Wild., 30. — Sp., 39, pl. 4, fig. 22. — Zeit. für Ent. Schles. 1850, p. 15, pl. 1, fig. 1.

159. — **Maniola lappona** Esp.

— *Chenille* : D'après Sandberg (Sp. 40), elle est pisciforme, avec une fine pubescence noire.

Robe vert d'herbe. Dorsale interrompue en avant, noire. Une latérale faite de taches noires Stigmates noirâtres. Tête arrondie, noire. Long. 2,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : ! Gazons.

— *Chrysalide* : D'après Sandberg, elle est rigide, à anneaux immobiles. Thorax et ptérothèques vert sombre ; abdomen brun jaune sale fortement ponctué ; il est traversé sur le dos par une faible ligne brun rouge et marqué sur les côtés de taches de même couleur. Région céphalique

à deux traits noirs courbés en faucille ou en croissant.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Pyrénées, Alpes, Carpathes, Balkans, Finlande, Laponie, Norwège.
FRANCE. — Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne (type) ; H. et B.-Pyrénées (var. *stennyo* Grasl.) ; Auvergne.

— *Mœurs* : La chenille, lente et paresseuse, hiverne. La chrysalidation a lieu sur le sol ou en terre, librement. Le papillon, propre aux hautes montagnes, se rencontre surtout entre 1.500 et 2.500 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Sp., 39, pl. sup. 1. fig. 15. — Berl. ent. Zeit., 1885, p. 249 ; — et, cité par Sp., Sandberg, Tidsk. 1883, p. 14.

160. — Maniola tyndarus Esp. = Dromus Fab.

— *Chenille* : Pisciforme, courte, assez épaisse, pubescente. Pointes caudales assez petites. Tête un peu incisée sur le vertex, les deux lobes arrondis, hérissée de petits poils.

Robe incarnat pâle, jaune rougeâtre ou brun grisâtre. Dorsale assez étroite, interrompue aux incisions, gris sombre. Sous-dorsale, ou mieux latérale, double, faite de deux rangs longitudinaux de traits brunâtres. Stigmatale ordinairement nulle, parfois cependant indiquée par quelques taches sombres. Sous-stigmatale large, interrompue, gris noir. Stigmates visibles, noirs. Ventre et pattes de la couleur du corps, les écailleuses marquées de noir. Tête brun sombre ou marron, le Λ plus clair, les pièces buccales noirâtres. Long. 1,8.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plantes* : Gazons (Griebel).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Pyrénées, Alpes, Apennins, Carpathes, Balkans, Grèce.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Pyrénées-Orient. ; Ariège ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Auvergne.

— *Mœurs* : Le papillon voltige sur les sommets élevés entre 1.000 et 3.000 mètres.

— *Bibl.* : Sp., 40 pl. sup. 1, fig. 16.

3me G. : ŒNEIS Hb.

161. — Œneis œllo Hb.

— *Chenille* : D'après Scudder, lorsqu'elle est jeune, elle a le corps fusiforme, avec plusieurs rangées de verrues poilues, la tête grosse et arrondie. Sa couleur est alors le gris rougeâtre et elle est marquée de traits dorsaux fins et d'une ligne latérale, tous ces dessins bruns.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Gazons.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Œuf* : Subsphérique ; au début, il porte de petites rugosités ; peu à peu celles-ci s'accentuent et forment des côtes de perles blanches, tandis que la teinte du fond devient plus foncée.

— *Dispersion* : Alpes orientales et centrales.
FRANCE. — Alpes-Maritimes : *entre Notre-Dame et le col de Fenestra* ; H. et B.-Alpes ; Savoie : *le Brezon* ; Ain : *Thoiry, au crêt de la neige, à 1.723 mètres* (F. d. J. N., 1878, p. 76).

— *Mœurs* : L'œuf éclôt 19 jours après la ponte. La chenille adulte ne semble pas encore connue, l'élevage que Scudder avait commencé n'ayant malheureusement pas réussi. Peut-être hiverne-t-elle deux fois comme sa congénère *Œ. bore* Schn. Celle-ci étant la seule du genre dont les premiers états aient été parfaitement étudiés par Sandberg, nous avons cru bon de donner (1),

---

(1) **Œneis bore** Schn. — *Chenille* : Couverte d'une fine pubescence. Tête arrondie, petite par rapport au corps. Robe jaune brunâtre clair. Dorsale interrompue, sombre, faiblement marquée. Côtés à une large ligne noirâtre. Stigmates de la couleur du corps. Tête jaune verdâ-

d'après l'auteur, la description de cette espèce qui est propre à la Scandinavie. Le papillon d'*œllo* voltige sur les hauts sommets, vers 2.000 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Scudder, Psyche, VI, n° 182., p. 99. — An. Soc. Belg. 1873.

4me G. : SATYRUS Fab.

162. — Satyrus circe Fab. — Proserpina Schiff.

— *Chenille* : Pisciforme, un peu plissée transversalement, glabre à l'œil nu, très finement pubescente * et un peu granulée *. Pointes anales moyennes. Tête et ventre fortement granulés, la première arrondie.

Robe gris chaud, jaune terreux ou ocracé avec une pointe d'incarnat pâle, mate. Dorsale continue, assez large, terminée au milieu du 11e anneau, noire, bordée de cendré grisâtre. Après elle, une large bande faite de stries rougeâtres ; quand ces stries sont bien marquées, il y en a généralement sur cinq rangs parallèles sur chacun des anneaux médians. Puis vient un espace plus clair, suivi, lui aussi, d'une autre bande faite de stries. Stigmatale continue, brun rougeâtre, bordée à la partie supé-

---

tre, marquée chaque côté de trois traits longitudinaux ; yeux noirs. Long. 3,5.

— *Epoque* : Août à Mai (deux années).

— *Plantes* : Gazons.

— *Chrysalide* : Courte, épaisse, à anneaux rigides, les ptérothèques longs et larges, ceux-ci et le thorax vert clair. Abdomen jaune rouge clair à une dorsale vert clair et une latérale sombre ; entre ces lignes, sur chaque segment, des points sombres placés par paires. Tête marquée chaque côté d'un trait noir brillant en croissant.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Œuf* : Cylindrique, d'un blanc de marbre.

— *Mœurs* : Cette chenille est lente et paresseuse ; elle hiverne deux fois et se métamorphose en Mai, entre les racines de graminées, un peu sous le sol. L'éclosion a lieu de 3-6 semaines après la chrysalidation.

— *Bibl.* : Sandberg, Tidsk., 1883, p. 11. — Sp., 41. — Berl. ent. Zeit., 1885, p. 247 à 249.

rieure d'un assez fin liseré jaunâtre, et à la partie inférieure d'une belle bande jaunâtre, large et continue sous laquelle s'en trouve une autre de couleur brune. Stigmates petits, arrondis, noirs et roussâtres *, bien visibles à l'œil nu en un point noir ; ils sont placés dans la stigmatale, à son bord supérieur. Ventre testacé noirâtre, ordinairement à une raie médiane plus foncée et presque toujours interrompue. Pointes caudales blanchâtres dessus, brunes sur les côtés par suite du prolongement de la stigmatale. Pattes concolores : les écailleuses souvent à extrémité, rarement en entier, noires. Tête brun rougeâtre ou de la couleur du corps, mate, avec 3-4 lignes longitudinales noires sur chaque lobe, le sommet du Λ atteignant à peine le milieu de la face. Long. 4 5 ; larg. du 7e anneau 0,8, de la tête 0,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout bromus, lolium perenne, et anthoxanthum odoratum.

— *Chrysalide* : Assez courte, trapue, obtuse en avant, épaisse au milieu, l'abdomen conique et terminé par deux petits mamelons arrondis. Elle est rougeâtre ou brun châtain, mate, sublisse souvent, avant l'éclosion, avec un rang de taches jaunes sur les ptérothèques. Long. 1,8-2 ; des ptérothèques 1,35-1,45 ; larg. 0,7-0,8 (Sp., pl. 5, fig. 2 b).

— *Eclosion* : Juin à Août, mais surtout Juillet.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale, excepté la Sicile.

FRANCE. — Corse : *Vivario* ; Alpes-Marit. ; Var ; B.-du-Rhône ; Hérault ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal ; Gironde ; Morbihan (Taslé, ? pour Griffits) ; Oise ; Aube, R : *Ervy* ; Vosges ; Alsace ; Hte-Marne, R : *Hortes*, *Auberive*.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; elle se cache le jour au pied des graminées ou sous les pierres. Contrairement à la plupart des autres espèces, elle ne mange pas en ramenant la tête vers son corps, c'est-à-dire de haut en bas, mais bien de bas en

haut (Chrétien, An. Soc. Fr., 1886, p. CLVIII). La chrysalidation se fait en terre, librement; l'éclosion a lieu 15-20 jours après, surtout le matin, comme nous avons pu le constater à plusieurs reprises.

— *Bibl.* : Dup., 79. — Chrétien : Le Nat., 1892, p. 211, fig. 2. — Esp., 26. — Hb., 23. — O., 1, 167. — Wild., 31. — Pr., pl. 2, fig. 1. — Sp., 41, pl. 5, fig. 2 a — et, cité par Sp. : Wien. Ver., pl. 1, fig. 9. — Soc. ent., II, 16.

163. — Satyrus hermione L. = Fagi Scop.

— *Chenille* : Pisciforme, glabre, très finement pubescente*. Pointes caudales assez longues. Tête arrondie, fortement granulée, les creux parfois noirâtres.

Robe gris rougeâtre mat. Dorsale noire, la plupart du temps effacée sur les anneaux 1-4-5, mieux marquée à partir de 5 jusqu'à la fin, où elle se termine en pointe ; elle est généralement continue, mais souvent plus pâle aux incisions des segments médians et comme évidée (1). Sous-dorsale plus claire, assez peu distincte. Stigmatale plus ou moins nette ; elle est brun rougeâtre, surmontée d'une large bande noirâtre, celle-ci presque toujours bordée à la partie supérieure et sur chaque anneau d'un trait noir foncé. Stigmates placés sur et à la partie inférieure de la stigmatale ; ils sont* subarrondis, noirs et rougeâtres, visibles à l'œil nu en un point noir. Ventre et pattes concolores ou gris sombre. Tête rougeâtre mat, chaque lobe marqué de trois raies longitudinales brun rougeâtre plus foncé ou légèrement noirâtre ; sommet du Λ atteignant le milieu de la face ; ocelles noirs. Long. 3,5-4 ; larg. du 7e anneau 0,8 ; de la tête 0,5.

(1) C'est peut-être ce dernier caractère qui a fait dire à Duponchel qu'*hermione* avait deux dorsales interrompues ; pour notre part, nous n'en avons jamais vu qu'une.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout holcus mollis et lanatus (Frr.), anthoxanthum odoratum, lolium perenne.

— *Chrysalide* : Ramassée, épaisse, obtuse en avant, à abdomen conique, de couleur brun sombre, avec les ptérothèques plus clairs.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : Ovoïde, à sommet déprimé, à côtes saillantes, au nombre de 24, de couleur blanche (Goos., An. Soc. Fr., 1884, pl. 5, fig. 39).

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Hte-Garonne ; B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-L. ; Morbihan (Taslé) ; Loir-et-Cher ; Indre ; Loire-Inférieure, TR ; Oise ; environs de Paris ; Seine-et-Marne ; Seine-et-Oise ; Aube, AR : *bois de Fiel* ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Côte-d'Or : *Grancey* ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Auberive*.

— *Mœurs* : La chenille éclôt en Août, et pendant le jour elle se cache sous les pierres ou au pied des graminées. Elle hiverne, et la chrysalidation se fait en terre ou sur le sol, librement.

— *Bibl.* : Dup., 28, 80. — Lambil., 135. — Chrétien, Le Nat., 1892, p. 211, fig. 3. — Hb., 23. — O., 1, 173. — Wild., 32. — Pr., pl. 2, fig. 2. — Sp., 42, pl. 4, fig. 24. — Chapman, Ent. Record, 1899, p. 341.

164. — **Satyrus alcyone** Schiff.

— *Chenille* : Pisciforme, épaisse, glabre. Pointes caudales bien développées. Tête arrondie, forte, granulée.

Robe incarnat pâle ou blanchâtre argileux. Dorsale noire, maculaire ou effacée sur les anneaux 1-3-4, continue sur les autres, quoique parfois plus pâle aux incisions, terminée en pointe à l'extrémité postérieure. Elle est bordée chaque côté par une bande de la couleur du corps, après laquelle s'en trouve une autre un peu plus foncée, grise ou bru-

nâtre, longée elle-même inférieurement par une plus pâle. Sous-dorsale grisâtre, marquée au centre de chacun des anneaux médians d'un trait rectangulaire noir ; après elle, 1-3 lignes pâles assez vagues. Stigmatale de la couleur du corps, ombrée chaque côté de plus foncé ; elle porte les stigmates qui sont subarrondis, gris ou noirâtres. Ventre et pattes concolores. Tête brun clair, avec une légère teinte jaunâtre, chaque lobe marqué de 2-3 traits longitudinaux noirs. Long. 3,5-4.

— *Epoque* : Septembre ou Octobre à Mai.

— *Plantes* : Brachypodium pinnatum (Mil.) et ramosum (Rondou) ; holcus mollis (Rondou).

— *Eclosion* : Juillet à Août et même Septembre.

— *Œuf* : Subarrondi, lisse, blanchâtre (Mil. Ico., fig. 7).

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale.
FRANCE. — Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Dauphiné ; Savoie ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Puy-de Dôme ; Alsace.

— *Mœurs* : La chenille hiverne, et la chrysalidation a lieu sous les pierres ou parmi les gazons.

— *Bibl.* : Mil. Ico., III, pl. 133, fig. 5. — Sp., 42, pl. 5, fig. 1.

165. — **Satyrus briseis** L. = Dœdale Bgstr. = Janthe Pal.

— *Chenille* : Pisciforme, assez courte, épaisse, un peu chagrinée, glabre. Pointes caudales bien développées. Tête petite, arrondie.

Robe gris jaunâtre ou brun argileux. Dorsale sombre, continue ou subinterrompue, ordinairement bien marquée et un peu évidée au bord postérieur de chaque segment. Sous-dorsale comme la dorsale, mais généralement un peu moins nette. Stigmatale gris clair, bordée de blanc chaque côté, et marquée en son milieu de traits longitudinaux som-

bres, un par anneau. Stigmates petits, noirs. Ventre et pattes gris clair, parfois un peu lavés d'une légère teinte verdâtre. Tête gris rougeâtre, chaque lobe marqué de trois traits bruns, ces traits souvent très effacés, subnuls. Long. 2,5-3.

— *Epoque* : Septembre à Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout sesleria cœrulea.

— *Chrysalide* : Epaisse, obtuse en avant, de couleur brunâtre, l'abdomen marqué dorsalement d'une ligne sombre.

— *Eclosion* : Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Sphérique, avec des tubercules d'un blanc perle placés longitudinalement suivant les méridiens, excepté vers le sommet, où quelques rangs sont concentriques par rapport au pôle (Goos., An. Soc. Fr., 1884, pl. 5, fig. 40). Il est orné de 16 côtes (Chrétien).

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale.
FRANCE. — Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Hérault ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Morbihan : *Ste-Anne d'Auray* ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Eure : *route de Vaudreuil* (1 ex.) ; Seine-Inférieure, R ; Somme ; Oise ; environs de Paris : *Creil, Lardy* ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*, *Auberive*, etc.

— *Mœurs* : La chenille hiverne et se nourrit surtout de racines de graminées qu'elle ne mange que la nuit ; pendant le jour, elle se cache sous les pierres. L'éclosion a lieu 2-3 semaines après la chrysalidation. Espèce propre aux lieux arides et pierreux, aux terrains calcaires.

— *Bibl.* : An. Soc. Fr., 1838, p. 267. — Lambil., 137. — Frr., 6, 3, pl. 481. — Wild., 32. — Sp., 42, pl. 5, fig. 3.

166. — Satyrus semele L. = Danae Hufn.

— *Chenille* : Pisciforme, ridée transversalement, glabre, avec le clapet fortement prolongé et terminé par

deux pointes caudales assez fortes. Tête arrondie, un peu plus grosse que le cou.

Robe brun jaune, gris roux ou chair livide, parfois variée de petites taches sombres. Dorsale brun noir ou brun olive, bordée chaque côté de blanc brunâtre; elle est parfois tellement évidée qu'elle semble faite de deux filets seulement un peu comblés au bord antérieur de chaque anneau. Sous-dorsale comme la dorsale, souvent nulle ou réduite à 4-5 taches noires. Stigmatale brun ocracé pâle, bordé de blanc brunâtre. Stigmates petits, arrondis, noirs. Ventre et pattes gris ou bruns, mais généralement plus clairs que le fond. Tête brune, chaque lobe marqué de 3-4 raies sombres, ces raies souvent réduites à deux, et encore celles-ci sont-elles parfois peu distinctes par suite de la couleur du fond ; ocelles foncés. Long. 2,5-3.

— *Epoque* : Septembre à Avril ou Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout aira cœspitosa, prœcox et montana ; weingœrtneria (canephorus) canescens, triticum repens, anthoxanthum odoratum, lolium perenne.

— *Chrysalide* : Cylindrico-conique, épaisse, un peu renflée, de couleur brun grisâtre ou rouge sombre (Buck., pl. 4, fig. 3 d).

— *Eclosion* : Juin à Septembre.

— *Œuf* : Ovoïde, à sommet déprimé, à côtes longitudinales au nombre de 26 à 28, d'un blanc jaunâtre (Sp., pl. 50, fig. 12).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les régions polaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Or. ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine et-Loire ; Loire-Infér. ; Finistère et Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados, TC ; Eure ; Seine-Inférieure, AR ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres*, *Saint-Dizier*, *Hortes*, *Latrecey*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés ; généralement pondus en Août, ils éclosent au bout de quelques jours. Les jeunes chenilles sont de teinte ocracée, avec une dorsale interrompue, noire. Elles se tiennent pendant le jour sur le sol, au pied des graminées. Après l'hiver, elles se chrysalident en terre, vers la surface, dans une coque légère, et l'éclosion a lieu 2-3 semaines après. L'adulte se rencontre surtout dans les bois secs, les bruyères, les carrières abandonnées, dans les terrains calcaires, sur les collines et les montagnes, où il s'élève parfois à de grandes hauteurs.

— *Bibl.* : B. G., Satyr., pl. 1 et 4. — Dup., 28, 78. — Brehm., 283. — An. Soc. Fr., 1838, p. 267, pl. 78. — Le Nat., 1892, p. 211, fig. 1. — An. Leval., 1903, p. 10. — Lambil., 140. — Wild., 32. — Sp., 43, pl. 5, fig. 4. — Sepp. VIII, 23. — Bück., 1, 28, pl. 4, fig. 3 a b c. — Dale, 90.

167. — **Satyrus arethusa** Esp.

— *Chenille* : Pisciforme, à pubescence fine et courte, la région stigmatale en bourrelet. Tête arrondie, granuleuse.

Robe d'un jaune ocracé lavé de verdâtre, surtout en-dessous, les côtés plutôt rougeâtres. Dorsale grise, sépia ou noire, bordée de blanc ou de jaunâtre. Sous-dorsale comme la dorsale, mais plus large, parfois indiquée seulement par la trace de ses côtés. Entre la dorsale et la sous-dorsale, une autre bande d'un ocracé plus foncé que le fond ; toutes ces bandes bordées de filets carminés. Région stigmatale plus claire, soulignée de carminé. Stigmates noirs, les deux premiers et le dernier plus gros. Pattes concolores. Tête un peu plus foncée que le corps, marquée sur chaque lobe de 2-3 raies noires ou gris foncé ; ocelles noirs, bien visibles.

— *Epoque* : Septembre à Mai, et même jusqu'en Juillet.

— *Plante* : Sommités desséchées de festuca (Dorfmeister).

— *Chrysalide* : Courte, ramassée, brun cannelle, la partie antérieure plus claire. Abdomen conique, l'extrémité bifide et recourbée, d'un noir brillant. Sa surface est finement chagrinée ou ridée. Stigmates bruns, entourés d'un cercle lisse, un peu en dépression. Un amas de granulations fines se trouve de chaque côté au-dessus du stigmate, sur le deuxième segment. Côté externe des ptérothèques liseré de noir. Epaulettes en croissant, d'un brun roux velouté, plus saillantes que chez les autres espèces (Chrétien, loc. cit.).

— *Eclosion* : Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Conique, à sommet arrondi, à côtes nulles ou à peine indiquées, lisse et brillant, de teinte jaunâtre passant au roussâtre.

— *Dispersion* : Europe du Sud et partie méridionale de l'Europe moyenne.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; H.-Garonne ; B.-Pyrénées ; Creuse ; Gironde ; Charente-Inférieure : *Royan* ; Maine-et-Loire ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Eure : *Amfreville-sous-les-Monts* ; Seine-Infér. ; Oise ; Seine ; Seine-et-Marne ; Seine-et-Oise ; Aube ; Marne : *Reims* (Demaison) ; Alsace ; Côte-d'Or ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : D'après Chrétien, les œufs ne sont pas déposés sur les feuilles des graminées, mais semés, pour ainsi dire, au hasard pendant le vol. Ils éclosent au bout de 30-35 jours, dans la seconde quinzaine de Septembre. La jeune chenille est grise avec l'extrémité anale plus foncée et la région stigmatale blanchâtre. Les lignes ordinaires sont d'un brun roux, les pattes de la couleur du fond, la tête rousse, avec le sommet marqué de quelques points noirâtres. Sa première mue a lieu en Octobre et les autres au printemps, à 30-40 jours d'intervalle. Elle hiverne à la base des graminées et se réveille de temps à autre si la température est assez douce. Dans nos pays, elle n'atteint son complet développement qu'en Juillet. La chrysalidation a lieu à une faible profondeur dans la terre, si toutefois celle-ci n'est pas trop dure, ou simplement sur le sol dans le cas contraire. Le papillon, toujours localisé, voltige surtout dans les terrains calcaires.

— *Bibl.* : Chrétien, An. Soc. Fr., 1885, p. 134. — Goossens, An. Leval., 1903, p. 11. — Sp., 43.

168. — Satyrus neomeris God.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Juillet.

— *Dispersion* : Corse, Sardaigne, île d'Elbe. FRANCE. — Corse.

169. — Satyrus statilinus Hufn. = Fauna Hb. et Sulz. = Arachne Esp.

— *Chenille* : *Type*. — D'après Brandts (Sp. 43), elle est jaune d'œuf avec cinq lignes sombres d'égale largeur qui ressortent mieux chez les individus déjà âgés. Stigmates rouge brique. Tête assez grosse, brunâtre. Pattes de la couleur du corps. Long. 3.

— *Var. allionia* Fab. — Pisciforme, grande, épaisse, à très courte pubescence. Pointes caudales bien développées. Tête arrondie.

Robe gris jaunâtre ou légèrement incarnat. Dorsale brun rougeâtre ou gris noirâtre, continue, bordée de blanc. Sous-dorsale fine, blanche, souvent peu marquée. Stigmatale large, brune, bordée de blanc. Ventre et pattes plus claires que le corps. Tête gris jaunâtre, chaque lobe marqué de trois traits bruns.

— *Epoque* : Août à Mai.

— *Plantes* : Graminées (Griebel), surtout bromus sterilis. Le type sur poa annua, festuca ovina, weingœrtneria (= Corynephorus) canescens.

— *Chrysalide* : Celle du type est lisse, courte, trapue, avec les ptérothèques très longs et le thorax un peu bombé, de couleur brune plus ou moins foncée.

— *Eclosion* : Juin à Septembre.

— *Œuf* : Arrondi, côtelé, les côtes écartées, au nombre de 20.

— *Dispersion* : Europe méridionale et moyenne, excepté l'Angleterre.

FRANCE. — Alpes Maritimes : *Cannes* ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; B.-Pyrénées ; Auvergne ; Maine-et-Loire ; Loire-Inf. ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine et ! Bretagne ; Indre ; Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Oise ; Seine-et-Oise ; Seine-et-Marne ; Aube, R : *Ervy* ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Latrecey*.

— *Mœurs* : La chenille, d'après certains auteurs, serait assez semblable à celle d'*arethusa*, mais les bandes grises seraient mieux longées par des lignes blanches et il n'y aurait pas de filets carminés. D'après Spuler (p. 44), toutes les bordures blanches des lignes ordinaires sont, chez la var. *allionia*, finement liserées de rouge. La chrysalidation a lieu après hivernage, et le papillon, qui éclôt dès la mi-Juin, voltige sur les collines boisées, dans les lieux secs et pierreux. La var. *allionia* est propre aux régions méditerranéennes.

— *Bibl.* : Goossens, An. Leval, 1903, p. 11. — Lambil., 142. — Sp., 43 pl. sup. 1, fig. 18 (var. *allionia* Fab.).

170. — Satyrus fidia L.

— *Chenille* : Pisciforme, allongée, plissée transversalement, glabre, à l'exception des derniers anneaux qui ont quelques poils courts et fins. Pointes caudales fortement serrées l'une contre l'autre. Tête grosse, globuleuse, hérissée de petits poils.

Robe d'un roussâtre carné. Dorsale continue, s'élargissant sur les anneaux 5 à 10, liserée de clair. Sous-dorsale continue, fine, un peu plus large sur les derniers segments, noire, liserée de jaune de Naples. Stigmatale large, droite, continue, jaune nankin, longée inférieurement par un filet brun. Outre ces lignes ordinaires, on en voit deux autres qui sont doubles, la première entre la dorsale et la sous-dorsale, la seconde entre la sous-dorsale et la

stigmatale. Stigmates placés au-dessus et en dehors de la stigmatale ; ils sont circulaires, noirs. Ventre de la couleur du corps, jaspé de taches d'un blanc nacré. Pattes carnées, la couronne des membraneuses brune. Tête roussâtre, chaque lobe marqué de 3-4 lignes longitudinales noires ; ocelles en partie noirs. Long. 3,5-4.

— *Epoque* : Juillet à Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout piptatherum multiflorum (Millière).

— *Chrysalide* : Obtuse, à thorax subcaréné, à stigmates saillants, de couleur brunâtre, avec les ptérothèques plus sombres.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Midi de la France et Espagne.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Isère : *Grenoble* ; Var ; B.-du-Rhône ; Hérault ; Pyrénées-Orientales ; Loire-Inférieure, R : *la Chapelle-sur-Erdre*.

— *Mœurs* : La chenille se cache pendant le jour sous les pierres ou au pied des graminées. Elle ne se métamorphose qu'après l'hiver et la chrysalide est à nu sur le sol ou sous les cailloux.

— *Bibl.* : Mil. Ico., II, p. 411, pl. 93, fig. 1 à 4. — An. Soc. Fr., 1838, p. 267. — An. Soc. Lyon., XVII. — Sp., 44.

171. — **Satyrus actæa** Esp.

— *Chenille* : Type ?

— *Var. cordula* Fab. — Pisciforme, allongée, épaisse, glabre. Pointes caudales rapprochées. Tête arrondie, assez grosse.

Robe brun rougeâtre ou gris incarnat. Dorsale continue, terminée en pointe aux deux extrémités, brun noir, bordée de blanchâtre. Sous-dorsale comme la dorsale, mais moins bien marquée. Stigmatale large, continue, d'un brun plus ou moins foncé. Stigmates bien visibles, arrondis, noirs. Sous-stig-

matale large, blanchâtre, bordée de brun noir inférieurement. Ventre et pattes plus claires que le corps. Tête brun jaunâtre ou ocracée avec une légère teinte incarnat, chaque lobe marqué de trois traits brun noir, le Λ noir. Long. 3,5-4.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Graminées.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Œuf* : Ovale, côtelé longitudinalement.

— *Dispersion* : Espagne, Italie moyenne, Sud de la Russie.

FRANCE. — Alpes-Maritimes (var. *cordula*) ; B.-Alpes ; Isère ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; B.-Pyrénées ; Auvergne ; Oise (??)

— *Bibl.* : Sp., 44, pl. sup. 1, fig. 19 (var. *cordula* Fab.).

172. —Satyrus dryas Scop. =Phœdra L.

— *Chenille* : Pisciforme, allongée, assez épaisse, glabre. Tête grosse, arrondie.

Robe gris jaunâtre, gris roussâtre ou chair. Dorsale ordinairement interrompue ou moins marquée aux incisions, parfois évidée en grande partie, plus ou moins nette sur les anneaux 1-3-4 ; elle est bordée par une ligne blanchâtre ou légèrement bleuâtre. Sous-dorsale grisâtre, assez faiblement marquée. Stigmatale gris rougeâtre ou gris brun, bordée à sa partie supérieure par une ligne blanchâtre ou blanc bleuâtre, surmontée elle-même d'une autre un peu sombre, surtout dans sa moitié postérieure. Stigmates visibles, arrondis, noirs. Ventre gris clair. Pattes : les écailleuses brunes, les membraneuses grisâtres, de la couleur du ventre. Tête roussâtre, mate, chaque lobe marqué de trois traits noirs. Long. 3-3,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Avena elatior, sterilis ; ! autres graminées (Donz.).

— *Chrysalide* : Epaisse, arrondie, fauve clair virant au brun, les ptérothèques plus sombres, l'abdomen terminé par une touffe de petits crins.

— *Eclosion* : Juin à Septembre.

— *Œuf* : D'après Krodel et Gillmer (Sp., 44), il est en forme d'obus, c'est-à-dire cylindrique, à sommet arrondi avec le pôle légèrement aplati en surface polygonale, à base creusée en cratère ; très faibles méridiens cannelés au nombre de 35, ceux-ci mieux indiqués à la base, de couleur jaune, passant plus tard au brun clair. Avant l'éclosion, il devient gris, translucide (Krodel, Ent. Zeit. Gub., x, n° 19. — Gillmer, ibid., xiv, n° 11).

— *Dispersion* : Europe centrale et du Sud-Est ; manque en Angleterre, Belgique, Hollande et Danemark.

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *St-Martin-Lantosque, route de Fenestra* ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inf., TR : *bois du Cellier* ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Seine-Inf., AR ; Oise ; Seine-et-Marne ; Seine-et-Oise ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Côte-d'Or, TC ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Latrecey, Auberive, Hortes.*

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; la chrysalidation a lieu à la surface du sol.

— *Bibl.* : Dup., 1, 28. — Hb., 23, pl. 3. — O., 1, 186. Frr., 4, 147, pl. 373. — Wild., 33. — Pr., pl. 2, fig. 3. — Sp., 44, pl. 5, fig. 5. — Stet. ent. Zeit. 1846, p. 22, et 1854, p. 308. — Chrét. Le Nat., 1892, p. 211, fig. 4.

5e G. : APHANTOPUS Wallgr.

173. — Aphantopus hyperanthus L. = Polymeda Hb. et Scop. = Tristan Retz.

— *Chenille* : Pisciforme, très visiblement pubescente à l'œil nu, les poils jaune roussâtre*, surtout à l'extré-

mité, et placés sur des granulations jaunâtres. Tête arrondie, hérissée de nombreux poils courts.

Robe jaune ocreux, jaune paille, gris brun ou gris blanchâtre, un peu lavé de rougeâtre et parfois marbré de plus sombre, mate. Dorsale noire ou brun violacé, continue, au moins sur les derniers anneaux, souvent maculaire ou effacée sur les premiers, de 1-5-6-7. Sous-dorsale pâle, ordinairement jaune d'ocre et quelquefois finement liserée de sombre à la partie inférieure, continue, plus ou moins effacée. Stigmatale en bourrelet, continue, pâle ; à sa partie supérieure et en dehors, les stigmates, qui sont très petits, subarrondis, noirs, le dernier généralement plus gros. Sous-stigmatale noirâtre. Pointes caudales jaunâtres, sans tache ou simplement un peu ombrées de brunâtre à leur partie supérieure. Ventre concolore, sans tache ni ligne ; parfois cependant on distingue une ligne rougeâtre. Pattes concolores, mates, les écailleuses un peu plus rougeâtres ou lavées de gris. Tête brun clair ou testacé roussâtre, mate, fortement ponctuée de noir, chaque lobe marqué d'une ligne plus pâle ; le Λ marqué de même. Long. 2,5 ; larg. 0,6 ; de la tête 0,4.

— *Var. a.* — Robe verdâtre.

— *Var. b.* — Robe rougeâtre, avec les côtés lavés de vert.

— *Epoques* : Août à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Graminées et quelques cypéracées, surtout milium effusum, poa annua et pratensis, triticum repens, calamagrostis epigeios, baldingera arundinacea ; carex sylvatica et cœspitosa.

— *Chrysalide* : Courte, obèse, arrondie en avant, les ptérothèques très longs, l'abdomen court et terminé par de petits crins. Elle est brun pâle avec des ombres et des traits plus sombres (Wild., 37, pl. 8, fig. 13. — Tutt, Ent. Record., 1896, p. 213).

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Œuf* : Conique, à sommet arrondi, faiblement réticulé *, d'un jaune blanc virant au brun clair (Sepp, 1, 4. — Bück, 1, 171. — Dale, 98. — Tutt, Ent. Record., 1896, p. 258).

— *Dispersion* : Presque toute l'Europe, excepté les régions polaires.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; H.-Garonne ; Basses-Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inf. (*très localisé ; pris en 1863 et 1894, pas entre ces deux dates, dans les bois du Cellier*) ; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Indre ; Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine : *Paris* ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Allier ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, St-Dizier, Latrecey, Montigny*, etc.

— *Mœurs* : L'œuf est isolé sur la tige ; il éclôt 14 jours après la ponte, en Août ou Septembre. La chenille hiverne, et la métamorphose a lieu sur la plante nourricière. La chrysalide est généralement suspendue par la queue, mais elle tombe très souvent sur le sol. Le papillon voltige dans les bois et les sentiers couverts ; on ne le rencontre guère au-delà de 700 mètres.

— *Bibl.* : B. G., Satyr., pl. 3. — Dup., 1, 27, 75. — Brehm., 284. — Lambil., 157. — Hb., 25. — O., 1, 225. — Frr., 4, 4, pl. 290. — Pr., pl. 2, fig. 4. Sp., 45, pl. 5, fig. 14 a b. — Bück., 5, 3. — Dale, 98. — Winkworth, The Ent. XXII, p. 257. — Tutt, Ent. Record., 1896, p. 164. — Bacot, ibid., p. 307.

6me G. : EPINEPHELE Hb.

174. — **Epinephele jurtina** L. = Janira L. = Juturna Hb. = Pamphilus Hufn. = Myrtillus Fourcr. = Lemur Schr.

— *Chenille* : Pisciforme, assez allongée, peu épaisse, visiblement pubescente, les poils blancs. Pointes caudales assez courtes, blanchâtres ou légèrement jaune rougeâtre. Tête aplatie, un peu échancrée sur le front.

Robe vert pomme, plus ou moins granulée de

rougeâtre. Dorsale vert sombre, continue ou subcontinue, parfois effacée ou maculaire sur les premiers anneaux. Sous-dorsale nulle. Stigmatale vert blanchâtre ou vert jaunâtre. Ventre vert grisâtre. Pattes concolores : les écailleuses ordinairement testacées, les membraneuses parfois marquées de sombre au côté externe. Tête vert jaunâtre ou brun rougeâtre pâle. Long. 3.

— *Epoques* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout poa pratensis, annua et trivialis.

— *Chrysalide* : Robuste, la tête munie de deux cornes, l'abdomen terminé par une large pointe anale garnie de petits crins. Elle est verte ou vert jaunâtre, avec des taches et des lignes noirâtres sur le thorax et les ptérothèques, et des petits boutons bruns sur l'abdomen. (Tutt, Ent. Record., 1896, p. 238).

— *Parasites* : Ichneumon extensorius L., raptorius Grav.; Apanteles tetricus Reinh. et nothus Reinh. (Bignell).

— *Eclosion* : Mai à Août ; dans le Nord, souvent aussi mi-Septembre et même parfois exceptionnelle-jusqu'à fin Octobre.

— *Œuf* : Globulaire, la moitié supérieure comme dentelée, ou mieux imbriquée, écailleuse, les côtés à lignes méridiennes, de couleur blanc jaunâtre marquée de brun (Sepp, I, 5. — Sp., pl. 50, fig. 14 a b. — Dale, 95. — Tutt, Ent. Record., 1896, p. 213. — Wolfe, ibid., p. 258).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté les régions polaires.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Infér. ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inf. ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *St-Dizier*, *Hortes*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés sur la plante, et ils

éclosent environ 15 jours après la ponte. Les chenilles hivernent et ne sortent guère que fin Avril ou Mai, pour se métamorphoser un mois plus tard. La chrysalide est suspendue par la queue à une tige de la plante nourricière ; mais elle est si peu attachée qu'elle tombe souvent à terre, entraînant avec elle la peau desséchée de la larve. L'éclosion a lieu au bout de 3-4 semaines, et le papillon voltige surtout dans les champs de graminées, le long des bois herbus. L'espèce peut parfois avoir deux générations (Adkin, The Ent., 1901, p. 310. — Lucas, ibid., p. 287).

— *Bibl.* : B. G., Satyr., pl. 2. — Dup., I, 26, 76. — Brehm., 284. — Lambil., 161. — Esp., 10, 25. — Hb., pl. 23, fig. 2. — O., 1, 218. — Wild., 36. — Sp., 45, pl. 5, fig. 11. — Bück., 5,1. — Dale, 93. — Frohawk, The Ent., 1894, p. 66. Chapman, The Ent., 1894, p. 102. — Bacot, Ent. Record, 1897, p. 37.

175. — Epinephele lycaon Rott. = Eudora Esp.

— *Chenille* : Pisciforme, peu pubescente. Tête munie de deux éminences tronquées à l'extrémité.

Robe d'un vert velouté, généralement assez foncé. Dorsale et sous-dorsale fines, pâles, blanches ou jaunâtres et plus ou moins teintées de verdâtre. Stigmatale jaune, rosée à la partie supérieure, cette teinte parfois assez envahissante, en sorte que la ligne devient rosée et n'est plus qu'ombrée de jaune ou de blanchâtre. Pointes caudales jaunes, à extrémité rouge. Ventre et pattes concolores. Tête verte, chaque lobe marqué, à partir de la base du prolongement antennaire, d'un trait rouge bordé de blanc. Long. 2,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout poa.

— *Chrysalide* : Courte, arrondie, tantôt verte avec le bord des ptérothèques jaune, tantôt rouge brun sombre avec des lignes longitudinales blanches (Sp., pl. 5, fig. 10 b c).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : D'après Gillmer, il est oviforme, à côtes longitudinales faibles au nombre de 19, les méridiens assez larges et cannelés, de couleur jaunâtre ou rose pâle (Ent. Zeit. Gub. 1902, n° 11).

— *Dispersion* : Europe méridionale, orientale et centrale.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; H. et B.-Alpes ; Isère et Dauphiné ; Var ; B.-du-Rhône : *çà et là* ; Lozère ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Auvergne ; Cantal.

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés sur les tiges de graminées. La chenille hiverne et la chrysalide est suspendue par la queue à la plante nourricière. Le papillon, d'après Rondou, se rencontre dans les Pyrénées jusqu'à 600 mètres, rarement plus haut. Certains auteurs donnent à l'espèce deux générations (!).

— *Bibl.* : Hb., 24. — Tr., 10, 35. — Wild., 35. — Sp., 46, pl. 5, fig. 10 a.

176. — Epinephele tithonius L. = Pilosellæ Fab. = Phœdra Esp. = Herse Hb. = Amaryllis Bork.

— *Chenille* : Pisciforme, courte, densément et finement pubescente, les poils bifides* à l'extrémité, blanchâtres ou roussâtres. Clapet ovale, terminé par deux pointes caudales moyennes. Tête un peu cordiforme, aplatie, rugueuse.

Robe vert brillant. Dorsale élargie au milieu des anneaux, atténuée aux deux extrémités, vert sombre. Sous-dorsale interrompue sur chaque segment, blanchâtre ou verdâtre pâle. Stigmatale jaune ou blanc verdâtre, souvent bordée de brun à la partie supérieure, fondue avec le fond à la partie inférieure. Ventre et pattes concolores. Tête gris brun, chaque lobe marqué de 3 lignes brunes plus ou moins nettes. Long. 2,5-3.

— *Var. a.* — Robe rousse ou brun chaud. Dorsale rouge sombre ou noirâtre. Sous-dorsale blanchâtre, liserée

de sombre à la partie supérieure. Stigmatale jaune ou blanchâtre.

— *Epoques* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout poa annua et trivialis, dactylis glomeratus, milium effusum.

— *Chrysalide* : Courte, épaisse, ventrue. Tête coupée carrément ; vus de dessous, les angles imitent deux petites cornes, ce qui fait paraître les épaules finement anguleuses (Hellins). Elle est d'un vert très pâle, gris verdâtre ou brune, avec des lignes et des taches noires ; parfois aussi on voit des taches rouges sur l'abdomen (Sp., pl. 5, fig. 13 c).

— *Parasites* : Rhogas tristis Wesm. (Bignell) ; Apanteles nothus Reinh.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Œuf* : Cylindrique, à sommet aplati, avec 16-18 côtes séparées par de larges sillons et des traits transversaux, de couleur jaune pâle virant, avant l'éclosion, au pourpre, avec des taches sombres (Sepp, 1, 3. — Bück, 1, 167).

— *Dispersion* : Europe méridionale et centrale.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône : *Aix, bords de l'Huveaume* ; Pyrénées-Orientales ; Creuse ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Infér. ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; *environs de Paris* ; Aube ; Alsace ; Doubs ; Saône-et Loire ; Haute-Marne : *Langres, St-Dizier, Hortes, Latrecey, Montigny*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs, déposés en Juillet ou Août sur les tiges des graminées, éclosent 15 jours après la ponte. La chenille hiverne dans les feuilles, lorsqu'elle a fait sa seconde mue. La chrysalide est suspendue par la queue à un brin d'herbe, et l'éclosion a lieu 3-5 semaines après la nymphose. Le papillon voltige dans les bois, le long des haies et au bord des chemins. Il peut ! avoir parfois une deuxième génération (Lucas, The Ent., 1901, p. 287).

— *Bibl.* : B. G., Satyr., pl. 4. — Dup., 1, 26, 74. — Lambil., 164. — Hb., 23. — O., 1, 210. — Sp., 46, pl. 5, fig. 13 a b. — Bück., 5, 2. — Dale, 96.

177. — Epinephele Ida Esp.

— *Chenille* : Pisciforme, courte, pubescente, les poils à extrémité bifide, blanc roussâtre avec le bout noir. Tête subcarrée, aplatie, à sommet échancré.

Robe blanc roussâtre, avec de petits linéaments roux sombre ou noirâtres, ce qui la fait parfois paraitre légèrement grisâtre. Dorsale continue, noire. Sous-dorsale blanche, partagée en deux par un rang de petites taches sombres. Stigmatale blanche, double, les deux lignes séparées simplement par un petit filet gris rougeâtre. Ventre et pattes concolores. Tête grisâtre, avec trois raies noires et deux blanchâtres. Long. 2,5-3.

— *Epoque* : Septembre à Avril ou Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout aira cœspitosa.

— *Chrysalide* : Courte, épaisse, de couleur grise variée de brun, à ponctuation noire ; ptérothèques gris jaune.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Europe méridionale.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône ; Hérault : *Montpellier* ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Creuse : *Blessac.*

— *Mœurs* : La chenille hiverne : le papillon voltige dans les garrigues et les vallons.

— *Bibl.* : B. G., Satyr., pl. 1. — Tr., 10, 33. — Sp., 46, pl. 5, fig. 12.

178. — Epinephele pasiphaë Esp.

— *Chenille* : Pisciforme, pubescente, les poils très nombreux et extrêmement courts (1), ce qui la fait paraitre rugosule. Pointes caudales rugosules. Tête fortement rugoso-pubescente.

Robe brun rougeâtre ou gris chaud, marbrée de

(1) C'est à peine si on les remarque à la loupe ; on ne les voit guère qu'à cause de leur grand nombre.

noirâtre, plus foncée aux premiers anneaux, mate. Dorsale continue, noirâtre, très sombre à partir des segments 7 ou 8, et terminée en pointe fine. Sous-dorsale continue, ondulée, de teinte plus pâle que le fond, liserée de brun à la partie supérieure, mieux visible aux premiers anneaux, dont la couleur est plus chargée de noirâtre ; elle se prolonge sur la tête. Stigmatale continue, concolore au fond, ordinairement un peu bordée de noir en haut ; au-dessus d'elle, mais bien en dehors, les stigmates, qui sont petits, arrondis, noirs, souvent placés sur une tache claire, le dernier beaucoup plus gros que les autres. Sous-stigmatale large, noire, plus foncée dans la moitié postérieure. Pointes caudales blanc jaunâtre dessous et au côté externe, noirâtres dessus, cette teinte formant généralement une ligne longitudinale bien visible. Ventre concolore. Pattes fortement pubescentes, concolores, mates, les membraneuses portant à la base et extérieurement un trait longitudinal noirâtre. Tête gris chaud, mate, rayée longitudinalement de noirâtre, cette teinte bien visible chaque côté du vertex, où elle forme une tache latérale sous laquelle s'engage le prolongement de la sous-dorsale. Long. 2-2,5 ; larg. du 7ᵉ anneau 0,5-0,6 ; de la tête 0,3-0,4.

— *Epoque* : Septembre à fin Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout brachypodium ; en captivité au moins, poa annua.

— *Chrysalide* : Ramassée, assez grosse, arrondie en avant, de teinte brun rouge, avec les ptérothèques et les incisions de l'abdomen plus clairs.

— *Eclosion* : Mai à Juin.

— *Dispersion* : Espagne et Midi de la France.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var : *Hyères* ; B.-du-Rhône : *Marseille* ; Isère et Dauphiné ; Hérault : *Montpellier* ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne.

— *Mœurs* : La chenille hiverne. A première vue, elle ressemble beaucoup à celle d'*Aphantopus hyperanthus* L., mais ses poils sont extrêmement courts, non visibles à l'œil nu ; sa sous-stigmatale est bien plus sombre et sa sous-dorsale est ondulée. L'éclosion a lieu 2-4 semaines après la chrysalidation ; le papillon ne se rencontre guère au-dessus de 500 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Mil. Ico. (ou 27e Livr.), 3, 184, pl. 119, fig. 4-5. — Sp., 46, pl. sup. 1, fig. 20.

7me G. : CŒNONYMPHA Hb.

179. — Cœnonympha œdippus Fab. = Gelicus Esp. = Œdipus O. = Pylarge Hb. = Iphigenus Hbst.

— *Chenille* : D'après Aszmus, elle est pisciforme, assez comprimée, de teinte vert clair. Dorsale sombre. Stigmatale blanc jaunâtre. Pattes vert olive. Tête non globuleuse comme chez les autres espèces du genre, mais aplatie en avant, avec les lobes proéminents au sommet, vert olivâtre. Long. 2.

— *Epoque* : Juillet à Mai.

— *Plantes* : Graminées et cypéracées, surtout poa, lolium perenne et toutes espèces de carex ; iris pseudo-acorus.

— *Chrysalide* : Courte, assez ramassée, avec deux petites pointes céphaliques brunes. Elle est vert olive, avec les ptérothèques jaunâtres, leur bord virant au blanc avant l'éclosion.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Œuf* : Très petit, arrondi, subcylindrique, un peu atténué au sommet ; à la loupe, il semble carré et muni d'un pédoncule ; micropyle un peu mamelonné et entouré de petites dépressions arrondies ; irrégulièrement cannelé, les cannelures au nombre de 30 environ. Il est d'un beau vert, virant au jaunâtre avant l'éclosion (Chrétien).

— *Dispersion* : Europe du Sud, Midi de la Suisse et de la Russie, Autriche.
FRANCE. — Pyrénées-Or. ; Hte-Garonne ;

B.-Pyrénées ; Landes : *Dax* (Lafaury) ; Gironde ; Sologne.

— *Mœurs* : Les œufs sont déposés en Juillet à terre, librement et non collés. Les chenilles en sortent 12 jours après la ponte ; elles sont d'un jaunâtre sale, avec les lignes ordinaires rousses, la tête grosse, aplatie en avant, anguleuse au sommet, teintée de roux ; elles recherchent de préférence les poas et les carex, mais souvent, après l'hiver, elles les délaissent pour manger les parties vertes de l'iris pseudo-acorus. Le papillon se rencontre surtout dans les landes et les prairies marécageuses.

— *Bibl.* : Chrétien, Bul. Soc. ent. Fr., 1886, p. CLVII. Lambil., 167. — Sp., 47. — Stet. ent. Zeit., 1863, p. 396. — Habich, Verh. Zool. bot. Wien., 1899, p. 390.

180. — Cœnonympha hero L. = Sabœus Fab.

— *Chenille* : D'après Goossens, elle est vert d'herbe ; des bandes de granulations blanchâtres la font paraître plissée. La vasculaire foncée, assez large, est longée de chaque côté par une ligne blanche continue ; la sous-dorsale blanche, ombrée supérieurement de vert un peu plus foncé, se poursuit jusqu'à l'extrémité des pointes caudales ; la stigmatale, un peu plus large et un peu plus jaune, commence sur le premier anneau, tandis que les autres lignes ne partent que du second ; cette stigmatale est, elle aussi, largement ombrée de vert plus foncé. Tête grosse, ronde, granuleuse, à ocelles blancs ombrés de brun et de quelques taches foncées ; bouche presque noire. Ventre et pattes vertes. Il existe une boutonnière, accompagnée de quelques points foncés, sur le premier anneau.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout elymus europæus (Frey.) et arenarius (Rühl) ; ! nardus stricta (Giard).

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Œuf* : En tonneau, c'est-à-dire cylindrique, avec le milieu des côtés renflé, ceux-ci côtelés longitudinalement, les côtes serrées, au nombre d'environ 40, les extrémités un peu convexes, la supérieure lisse et portant en son milieu une sorte de petit tubercule. Il est de couleur verdâtre (An. Soc. Fr. 1884, pl. 5, fig. 41. — Sp., pl. 50, fig. 15).

— *Dispersion* : Europe centrale, Livonie, Finlande, partie méridionale des pays Scandinaves, Belgique.

FRANCE — Cher ; Eure-et-Loir, R : *bois de Marchenoir* ; Seine-Inférieure, R : *Rouen* ; Nord : *Lille* (Paux), *Valenciennes* ; Aisne : *St-Quentin* (Dubus) ; Oise ; Seine et environs de Paris : *forêts de Bondy et de Meudon* ; Seine-et Marne : *Fontainebleau* ; Aube : *Larivour*, *bois de Bailly* ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Belfort ; Doubs ; Saône-et-Loire, R ; H.-Marne : *Langres* (*à l'ouest*), *Hortes*.

— *Mœurs* : Nous avons obtenu quelques œufs à deux reprises il y a plusieurs années ; malheureusement nous n'avons pu les mener à bien. D'après Goossens, la chenille est très lente. Elle hiverne probablement comme ses congénères. Le papillon, toujours très localisé et assez irrégulier dans ses apparitions, fréquente surtout les clairières des bois secs.

— *Bibl.* : Goossens, An. Leval., 1904, p. 18.

181. — Cœnonympha Iphis Schiff.

— *Chenille* : Pisciforme, à pubescence assez longue. Pointes caudales courtes. Tête arrondie.

Robe vert sale mat, parfois un peu lavé de jaunâtre, avec les incisions généralement plus sombres, le premier anneau ordinairement clair, faisant une sorte de collier. Dorsale étroite, vert sombre, quelquefois nulle. Stigmatale fine, blanchâtre, souvent nulle. Stigmates jaune rougeâtre. Pointes caudales rougeâtres. Ventre et pattes vertes. Tête bleuâtre ou vert sombre. Long. 2.

— *Epoque* : Septembre à Avril ou Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout melica ciliata et brachypodium sylvaticum.

— *Chrysalide* : Assez courte, ramassée, le dos du thorax fortement convexe, la tête avec deux petites pointes, les ptérothèques longs. Elle est verte, avec l'enveloppe alaire bordée de sombre et l'abdomen marqué de deux rangées faites de six taches blanches (Sp., pl. 5, fig. 15 b).

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Dispersion* : Alpes méridionales, Nord des Balkans, Russie et Europe moyenne, excepté la Belgique, la Hollande et l'Angleterre.

FRANCE. — Basses-Alpes ; Isère ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; Cantal ; Cher ; Aube (partie méridionale) ; Vosges : *Epinal* ; Alsace ; Jura ; Doubs ; Saône-et-Loire : *bois de Canada* ; Haute-Marne : *Langres, Latrecey.*

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; la chrysalide est suspendue par la queue aux tiges des graminées. Le papillon, très localisé, voltige dans les clairières herbues des montagnes et les prairies marécageuses des forêts.

— *Bibl.* : Dup., 1, 30, pl. 88. — Hb., 28. — O., 1, 310. — Tr., 10, 56. — Frr., 7, 13, pl. 606. — Wild., 37. — Sp., 47, pl. 5, fig. 15 a.

182. — **Cœnonympha arcania** L. = Arcanius L.

— *Chenille* : Pisciforme, raccourcie, assez épaisse, glabre. Tête arrondie, un peu déprimée sur le vertex.

Robe d'un vert un peu luisant. Dorsale fine, continue, vert sombre, bordée chaque côté de blanchâtre ou de jaunâtre. Sous-dorsale étroite, jaune, plus ou moins effacée. Stigmatale assez large, jaune. Pointes caudales concolores, rougeâtres à l'extrémité. Ventre et pattes concolores. Tête vert bleuâtre, avec l'épistome et la bouche rougeâtres. Long. 2,5-3.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout melica ciliata et nutans.

— *Chrysalide* : Courte, ramassée, obtuse. Elle est verte, pointillée, la tête et la pointe anale marquées de sombre ; ptérothèques blanchâtres, bordés de rougeâtre, rayés de noir, abdomen rougeâtre.

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Œuf* : Analogue à celui d'*œdippus*, mais à sommet plus arrondi, plus conique, côtelé longitudinalement, les côtes au nombre de 20 environ.

— *Dispersion* : Europe méridionale, excepté le Sud de l'Espagne ; Europe moyenne et partie de l'Europe septentrionale, excepté l'Angleterre.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du Rhône ; Pyrénées Or. ; Hte-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire Inf. ; Bretagne ; Calvados, TR : *forêt de Cinglais* ; Eure : *Pont-Audemer* ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure et-Loir ; Eure ; Seine-Infér. ; Somme ; Oise ; Seine ; Aube ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *St-Dizier*, *Hortes*, *Latrecey*, etc.

— *Mœurs* : La chenille hiverne. La chrysalide, d'après Duponchel, serait suspendue par la queue ; en captivité, Goossens a constaté que la nymphose avait lieu à terre. Le papillon s'élève parfois jusqu'à 1.600 mètres d'altitude. L'espèce, dit Goossens, volant en compagnie d'*hero*, produirait probablement des hybrides ; chez les uns, le dessus appartient à *hero* et le dessous à *arcania* ; chez d'autres, c'est un *arcania* avec les taches ocellées d'*hero* ; parfois enfin la bande blanche est rétrécie, quoique l'ensemble du papillon indique un *arcania*.

— *Bibl.* : B. G., Satyr., pl. 3 et 4. — Dup., 1, 30, pl. 87. — Goossens, An. Leval., 1904, p. 19. — Lambil., 172. — Hb., 28. — O., 1, 317. — Wild., 38. — Sp., 48, pl. 5, fig. 16. — South, The Ent., XXIII, p. 137.

183. — Cœnonympha dorus Esp.

— *Chenille* : ?

— *Plante* : ! Agrostis (Rühl).

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Italie, Espagne et Midi de la France.

FRANCE. — Alpes-Marit. ; B.-Alpes ; Var ; B.-du.Rhône ; Lozère ; Hérault ; Pyrénées-Or. ; Cantal.

184. — Cœnonympha corinna Hb.

— *Chenille* : D'après Bdv., elle est verte. Dorsale sombre, liserée de blanc verdâtre pâle. Sous-dorsale jaunâtre, bordée de vert foncé à la partie supérieure. Stigmatale jaunâtre. Pointes caudales vertes. Pattes écailleuses un peu roussâtres. Tête vert obscur.

— *Epoques* : Avril, Mai ; puis Juillet à Août.

— *Plantes* : Graminées, surtout triticum cœspitosum et carex gynomane.

— *Chrysalide* : Courte, assez petite, de teinte gris rougeâtre, avec des places blanchâtres.

— *Eclosion* : Juin ; puis Août.

— *Dispersion* : Iles de la Méditerranée, Corse, Sicile et Sardaigne.

FRANCE. - Corse.

— *Mœurs* : Les auteurs donnent à l'espèce deux générations ; il est probable que les chenilles de la dernière hivernent comme celles des autres *cœnonympha*. La chrysalide est suspendue par la queue.

— *Bibl.* : B. R. G., Satyr., 1, pl. 1. — Tr., 10, 57. — Sp., 48.

185. — Cœnonympha pamphilus L. = Nephele Hb. = Menalcas Poda.

— *Chenille* : Pisciforme, assez courte, peu épaisse. Pointes caudales médiocres. Tête granuleuse, aplatie à la base, échancrée au sommet.

Robe vert brillant, unie. Dorsale fine, sombre, longée chaque côté par une large lande blanchâtre ou légèrement verdâtre. Sous-dorsale nulle. Stigmatale large, blanchâtre, vert clair ou quelquefois un

peu lavée de rose. Pointes caudales souvent roses. Ventre et pattes d'un vert clair uni. Tête verte, ordinairement avec deux bandes roses, bordées de blanc, qui descendent sur les ocelles. Long. 2-2,5.

— *Epoques* : Septembre à Mars ; puis Avril à Août.

— *Plantes* : Graminées, surtout cynosurus cristatus, anthoxanthum odoratum, nardus stricta ; poa.

— *Chrysalide* : Courte, épaisse, subcarrée, verte, plus ou moins striée et pointillée de noirâtre ; nervures des ailes vert foncé ; abdomen à faible dorsale brune (Tutt, Ent. Record., 1896, p. 161).

— *Eclosion* : Mars à Octobre ; soit Mars-Mai ; Mai-Juin ; puis Août-Septembre.

— *Œuf* : D'après Hellins, il est en forme de seau, c'est-à-dire à base plus large et aplatie, à sommet un peu creusé, en forme de dé ; il porte environ 50 côtes serrées, irrégulières et est en outre finement réticulé transversalement. Vert pâle, virant après 1-2 jours au blanchâtre, avec des taches et des cercles brun jaune pâle (Sepp, 4, pl. 26. — Bück, I, 173).

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Eure-et-Loir ; Finistère et Bretagne ; Manche ; Calvados ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe : Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Vosges ; Meurthe-et-Moselle ; H. et B.-Rhin et Alsace ; Hte-Saône ; Doubs ; Jura ; Allier ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres, St-Dizier*, *Hortes*, *Latrecey*, *Montigny*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus à partir d'Avril ou Mai, et l'espèce a 2-3 générations (F. d. J. N., 1900, p. 49) dans les pays méridionaux et les zones tempérées, une seule dans l'extrême Nord. Les chenilles d'Octobre hivernent à toutes tailles et se métamorphosent de Mars à Mai. La chrysalide est suspendue par la queue à une tige de graminées. Par un orage violent, Goossens a vu éclore un papillon dont les ailes étaient entière-

ment blanches. L'état atmosphérique aurait-il été cause de cet albinisme ? (Goos., loc. cit.).

— *Bibl.* : Dup., I, 30, 86. — Goossens, An. Leval., 1904, p. 20. — Lambil., 174. — Hb., 28. — O., 1, 305. — Sp., 48, pl. 5, fig. 17 a b. — Bück, 6, 4. — Dale, 105. — Russel, Ent. Record., 1896, p. 107. — Wolfe, ibid., p. 188, et 1897, p. 207.

186. — Cœnonympha tiphon Rott. = Davus Fab. = Philoxemus Esp. = Tiphon Haw. = Tullia Hb. = Polydama Haw. = Polymeda Germ.

— *Chenille* : Pisciforme, raccourcie, assez peu épaisse, ressemblant assez à une larve de *tenthrède*, glabre, pointes caudales médiocres. Tête globulaire.

Robe vert clair brillant, granulée de jaunâtre, ce qui la fait paraître souvent lavée de cette dernière teinte. Dorsale vert bleuâtre sombre, bordée chaque côté de blanchâtre ou de citron pâle. Sous-dorsale jaune, liserée de sombre à la partie supérieure, généralement peu marquée. Stigmatale un peu plus large que la sous-dorsale, jaune pâle, finement liserée de vert foncé. Stigmates bruns. Pointes caudales jaune pâle, avec le sommet, rarement en entier, marquées de rose. Ventre et pattes concolores, plus ou moins lavées de jaunâtre. Tête vert clair, à granulations jaunâtres ; bouche jaune. Long. 2,5.

— *Epoque* : Août à Mai.

— *Plantes* : Rhynchospora alba ; festuca elatior (Frr.), arundinacea et autres ; eriophorum latifolium et angustifolium ; carex.

— *Chrysalide* : Vert brillant virant au brun sombre avant l'éclosion ; ptérothèques marqués de fines lignes sombres.

— *Eclosion* : Juin à Septembre.

— *Œuf* : En tonneau, avec les côtés délicatement côtelés, de couleur jaune paille pâle, un peu tachée du brunâtre (Bück, 36. — Dale, 101. — Gillmer, Il. Zeit. f. Ent., 1900, p. 384).

— *Dispersion* : Europe moyenne.

FRANCE. — Creuse ; Cher ; Loire-Inférieure : *en Doulon* (1 ex. pris en 1889) ; Seine-Inf., AR : *forêt Verte* ; Nord ; Vosges : *Epinal*, *Retournemer* ; Alsace (4e zone) ; Jura ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Ain.

— *Mœurs* ; Les œufs sont généralement déposés en Juillet et les chenilles éclosent une quinzaine de jours après la ponte. Elles mangent le jour, et, contrairement à leurs congénères, elles sont actives, voyageuses, changeant volontiers de plante (Bück). La métamorphose a lieu après hivernage. La chrysalide est suspendue par de petits crochets à un léger tissu soyeux fait sur la tige de la plante nourricière. L'éclosion a lieu au bout de 15-20 jours. Le papillon, toujours localisé, voltige surtout dans les prairies des montagnes humides.

— *Bibl.* : Sp., 48, pl. 48, fig. 6. — Lambil. 178. — Jahrb. Nassau, 1881, p. 27. — Bück, 1, pl. 6, fig. 3. — Dale, 101.

8me G. : PARARGA Hb.

187. — Pararga egeria L. = Meone Hb.

— *Chenille* : Pisciforme, assez raccourcie, peu épaisse, visiblement hérissée de courts poils noirâtres ou vert sombre. Pointes caudales moyennes. Tête arrondie, un peu en écusson.

Robe vert tendre mat. Dorsale aiguë aux deux extrémités, continue, vert foncé, longée chaque côté par une ligne presque blanche ou légèrement jaunâtre. Sous-dorsale un peu abaissée, continue, géminée, jaune citron pâle, parfois lavée de blanchâtre ou de verdâtre pâle. Stigmatale jaunâtre ou nulle. Stigmates jaune pâle. Pointes caudales verdâtres, souvent un peu marquées de jaune. Ventre et pattes concolores. Tête vert d'herbe mat, avec les ocelles bruns. Long. 2,5-3.

— *Epoques* : Septembre à Avril ou Mai (Merrin) ; puis Juin à Novembre.

— *Plantes* : Graminées, surtout triticum repens, brachypodium sylvaticum, poa trivialis et nemoralis.

— *Chrysalide* : Courte, légèrement anguleuse, d'un vert plus ou moins foncé ; avant l'éclosion, elle vire au brunâtre, avec les ptérothèques bordés de blanchâtre.

— *Eclosion* : Mars à Mai ; puis Juin à Août.

— *Œuf* : Arrondi, couvert d'alvéoles polygonales, de couleur blanchâtre ou gris verdâtre (Sepp, pl. 1, fig. 6).

— *Dispersion* : Partie de l'Europe moyenne et occidentale.

FRANCE. -- Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches du-Rhône ; Lozère ; B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Lot ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère et Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe, TC ; Calvados ; Eure ; Seine-Inf. ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube, TC ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire (type nul) ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*, *Saint-Dizier*, etc.

— *Mœurs* : D'après Guenée, la chrysalide hivernerait. Ce fait peut parfois être vrai, mais telle n'est pas la règle générale. La chenille éclôt en Septembre ou Octobre, et, pendant le jour, elle se cache au pied des graminées. C'est là que, parvenue à moitié de sa grosseur, elle demeure pour passer la mauvaise saison. La chrysalide est suspendue par la queue aux tiges de la plante nourricière, et l'éclosion a lieu 10-15 jours après la métamorphose. Le papillon, qui paraît en 2-4 générations, voltige le long des bosquets, dans les chemins ombragés et les allées des bois.

-- *Bibl.* : Dup., 127, 77. — Lambil., 145. — Esp., pl. 7, fig. 25. — Hb., 26, pl. 1. — O., 1, 238. — Frr., 5, 33, pl. 403. — Wild., 35. — Sp., 49, pl. 5, fig. 8. — Bück, 27 et 163, pl. 4, fig. 1. — Merrifield, Ent. Record, 1896, p. 168. — Williams, ibid., p. 181. — Tutt, Ent. Record, 1898, p. 47.

188. — Pararga megœra L. = Xiphia B. = Mœra Poda.

— *Chenille* : Pisciforme, assez allongée, couverte de granulations surmontées de petits poils assez visibles.

Pointes caudales assez développées. Tête arrondie, chagrinée, avec de petits poils sombres.

Robe vert pâle, terne. Dorsale continue, vert sombre, bordée de blanc, de verdâtre pâle, parfois de jaunâtre. Sous-dorsale fine, blanchâtre, liserée de jaune, de rougeâtre ou de vert foncé à la partie supérieure. Stigmatale claire, jaunâtre ou vert d'herbe clair, généralement marquée seulement depuis le 4e anneau, souvent effacée. Stigmates jaune pâle. Pointes caudales vertes, entourées de jaunâtre. Ventre et pattes concolores, les écailleuses parfois roussâtres. Tête vert brunâtre. Long. 2,5-3.

— *Epoques* : Septembre à Mars, Avril ou Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Graminées, surtout triticun repens, poa annua et autres; hordeum; festuca ; viola (Rühl).

— *Chrysalide* : Semblable à celle de *mœra*, mais avec une éminence obtuse sur le dos du thorax, de couleur verte ou gris sombre (Wild., 31, pl. 8, fig. 3).

— *Eclosion* : Mars à Mai ; puis Juin à Septembre et même Octobre.

— *Œuf* : En cône tronqué, à sommet arrondi, d'où elliptique, cannelé, les cannelures au nombre d'environ 35. Il est d'abord d'un vert pâle ; mais il vire bientôt au blanc, puis au blanc verdâtre, avec l'extrémité supérieure marquée de quelques taches pourpre sombre (Sepp, II, 1. — Dale, 89. Sp., pl. 50, fig. 13 a b).

— *Dispersion* : Europe, excepté les contrées polaires. FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; Hte Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inf. ; Finistère et Bretagne ; Indre ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Seine ; Aube ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-L. ; Hte-Marne : *Langres, St-Dizier, Hortes, Latrecey, Montigny,* etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont isolés sur les tiges de graminées et les chenilles hivernantes proviennent de ceux qui ont été pondus d'Août à Octobre.

Celles-ci se métamorphosent fin Mars à mi-Avril dans nos régions. On les rencontre surtout au pied des murs et le long des haies ; elles sont faciles à élever. La chrysalide est suspendue par la queue, soit après les rameaux des plantes, soit sous les chaperons des murailles. L'éclosion a lieu de 15-30 jours après la chrysalidation. Le papillon, qui est commun, paraît en 2-3 générations et voltige partout, dans les champs, les jardins, les bois, etc., s'élevant à plus de 1.200 mètres dans les Pyrénées. Dans le Nord, on le rencontre jusqu'à la fin d'Octobre (Johnson, Ent. M. Mag., v, p. 10).

Bibl. : B. G., Satyr., pl. 2. — Dup., I, 26, 72. — Brehm, 285. — Rambur, An. Soc. Fr., 1832, p. 263 (var. *tigelius* Bon) — Esp., pl. 6, fig. 94. Hb., 25. — O., 1, 235. — Sp., 50, pl. 5, fig. 7. Mann., Verh. Zool. bot. Ges. Wien., 1852, p. 551. — Bück., 165, pl. 4, fig. 2. — Dale, 89. — Webb, The Entomol.. xxii, p. 289. — Hawes, ibid., xxiv, p. 195. — Breit, Soc. ent. 1899, p. 126 (élevage ab ovo).

189. — **Pararga hiera** Fab.

— *Chenille* : D'après Dorfmeister (Sp., 50), elle est verte, avec une dorsale plus sombre, mieux marquée à la partie postérieure du corps.

— *Epoque* : ! Septembre à Avril.

— *Plantes* : Festuca (Dorf.) ; holcus divers.

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Dispersion* : Alpes, Abruzzes, Carpathes, Balkans, Sud de la Forêt Noire, Livonie, Finlande et pays Scandinaves.
FRANCE. — B.-Alpes ; Isère et Dauphiné ; Htes-Pyrénées.

Mœurs : Cette espèce, dont les premiers états semblent peu connus, paraît dans les plaines en deux générations, dans les montagnes en une seule. On rencontre l'adulte dans les Pyrénées (Rondou) entre 900 et 1.200 mètres.

— *Bibl.* : Sp., 50.

190. — Pararga mœra L. = Adrasta Dup. = Hyglæa Mab.

— *Chenille* : Pisciforme, assez épaisse, à petites granulations couvertes de poils courts. Pointes caudales moyennes. Tête grande, arrondie, hérissée de petits poils.

Robe vert clair, tirant parfois sur le bleuâtre pâle. Dorsale vert sombre ou brun noir, bordée chaque côté par une ligne blanche. Sous-dorsale blanche, parfois peu indiquée ou effacée ; quand elle existe, elle est généralement grisâtre à sa partie inférieure. Stigmatale pâle, ordinairement très faiblement marquée. Stigmates jaunâtres. Pointes caudales concolores. Ventre et pattes vert pâle. Tête vert brun, souvent lavée de bleuâtre. Long. 2,5-3.

— *Epoques* : Septembre à Avril ou Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Graminées, surtout poa annua, hordeum murinum, glyceria fluitans, festuca ovina.

— *Chrysalide* : Assez trapue, ramassée, le thorax arrondi, la tête terminée par deux courtes pointes, larges à la base et obtuses au sommet. Elle est d'un beau vert quand elle est fraîche ou grisâtre, les ptérothèques un peu chagrinés, les anneaux très finement granulés* de blanc ou de blanc verdâtre, l'abdomen marqué de deux rangs de points saillants d'un blanc de lait virant au jaunâtre et même au brun, les 3 ou 4 antérieurs plus gros, les autres souvent peu visibles. Pointe anale allongée, un peu évidée dessous et termi née par de petits crins. Long. 1,6 ; des ptérothèques 1,1 ; larg. 0,5 (Sp., pl. 5, fig. 6 b).

— *Parasites* : Hoplismenus cornix Kr., perniciosus Grav.

— *Eclosion* : Mars à Mai ; puis Juillet à Août.

— *Œuf* : Ovale, à sommet rugosule, d'un blanc réticulé de verdâtre.

— *Dispersion* : Europe, excepté Angleterre, Hollande, Danemark et Russie méridionale.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; B.-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orient. ;

H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Gironde ; Maine et-Loire ; Loire-Inf.; Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Infér. ; Somme ; Nord (*non mentionné par Paux*) ; Seine ; Oise ; Aube ; Alsace ; Doubs ; Saône et-Loire ; Hte-Marne (*avec la gen. æst. adrasta Hb) : Langres, Saint-Dizier, Hortes, Montigny, Latrecey*, etc.

— *Mœurs* : L'œuf est collé à la feuille ; il éclôt une quinzaine de jours après la ponte. La chenille hiverne et la chrysalide est suspendue aux murailles. D'après Spuler (p. 50), celles qui sont d'un vert jaune pâle donnent des mâles, celles qui sont d'un vert sombre ou brunes fournissent des femelles. Nous avons remarqué que ces dernières étaient beaucoup plus souvent larvées que les autres, et nous avons pu nous convaincre à bien des reprises que la remarque du célèbre entomologiste allemand était loin d'être absolue. L'éclosion a lieu de 15-30 jours après la métamorphose. Le papillon paraît généralement en deux générations ; il voltige le long des dunes, dans les gorges des coteaux, parmi les lieux secs et arides, et se rencontre jusqu'à 1.700 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Dup., I, 26, 73. — Lambil., 151. — Rocquigny-Adanson, Rev. Sc. Bourbon., 1899, p. 154, et Bul. Soc. Fr., 1899, p. 178. — Hb., 125. — O., I, 231. — Tr., 10, 36. — Wild., 34. — Pr., pl. 2, fig. 5. — Sp., 50, pl. 5, fig. 6 a. — Stet. ent. Zeit., 1873, p. 102. — Ent. Nach., XI, 137. — Busch, Il. Zeit. f. Ent. 1900, p. 265.

191. — Pararga achine Scop. = Dejanira L.

— *Chenille* : Pisciforme, assez allongée, un peu épaisse, visiblement pubescente. Pointes caudales assez courtes. Tête grosse, arrondie, hérissée de poils.

Robe vert d'herbe, avec de fines granulations jaunâtres. Dorsale continue, sombre, bordée de blanchâtre, puis de vert foncé. Sous-dorsale nulle. Stigmatale blanche ou verdâtre pâle, longée inférieurement par une ligne d'un vert sombre. Pointes caudales blanches ou vert très pâle. Ventre vert sombre.

Pattes : les écailleuses jaunâtres, les membraneuses vertes. Tête vert jaunâtre ou brune, à fine ponctuation blanche. Long. 3.

— *Epoque* : Août à Mai.

— *Plantes* : Graminées, surtout lolium perenne et temulentum ; carex ; poa annua (Rog.) ; triticum caninum (Assmus).

— *Chrysalide* : Epaisse, raccourcie, verte, les ptérothèques marqués de blanc ; abdomen avec deux rangs de boutons blanchâtres, dont 4 au moins bien visibles.

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Europe moyenne et septentrionale, avec le Midi de la Russie ; Belgique.

FRANCE. — H.-Garonne ; P.-de-Dôme ; Maine-et-Loire ; Loire-Inf., R : *Nantes*, *Iseron*, *forêt du Gavre* ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Eure : *forêt de Bord* ; Oise ; Seine ; Aube, AC ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-L. ; Allier ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : La chenille hiverne. Le papillon, localisé, voltige dans les allées des bois.

— *Bibl*, : Dup., 1, 29. — Lambil., 154. — Le Nat., 1892, p. 212, fig. 5. — Hb. 25. — O., 1, 229. — Frr., 5, 15, pl. 391. — Wild., 35. — Sp., 50, pl. 5, fig. 9. — Stet. ent. Zeit., 1854, p. 331, et 1863, p. 405.

VIIIe Fam. : HESPERIIDÆ

— Chenilles fusiformes, c'est-à-dire atténuées aux deux extrémités, assez courtes, pubescentes ou subglabres. Tête grosse, séparée par un cou (excepté ***Heteropterus morpheus***) formé aux dépens du premier anneau, celui-ci généralement discolore. Segments 10 et 11 présentant souvent sur les côtés et dans la région stigmatale 1-2 taches floconneuses, mais fugaces, faites de poils blancs. Taille 2-3 centimètres. Elles vivent presque toujours

entre des feuilles roulées ; c'est là, dans une toile légère, que se fait ordinairement la chrysalidation.

1er G. : HETEROPTERUS Dum.

192. — Heteropterus morpheus Pal. = Aracynthus Fab. = Steropes Schiff. = Speculum Rott. et Schr. = Speculifer Fourcr.

— *Chenille* : D'après Goossens, elle est comme plissée dorsalement, ce qui est produit par des lignes de petits tubercules noirâtres d'où partent des poils courts, serrés, blonds, peu visibles. Clapet en pointe, assez velu. Tête peu échancrée, plate à la bouche (sans cou bien prononcé comme chez les autres genres), aussi large que le premier anneau. Collier nul.

Robe d'un vert presque blanc. Dorsale foncée, fine et bordée de pâle, marquée seulement sur les 3 ou 4 premiers anneaux. Sous-dorsale et stigmatale continues, nettes, blanches. Stigmates très petits, jaune brun pâle. Ventre et pattes concolores. Tête brun très clair ou jaune, les lobes séparés par une large bande brune ; une autre bande plus pâle et plus étroite passe sur les ocelles. Long. 1,8-2.

— *Epoque* : Septembre à Mai ou Juin.

— *Plantes* : Graminées des bois.

— *Chrysalide* : Effilée, la tête prolongée en pointe, jaunâtre ou rougeâtre, les ptérothèques très courts, n'atteignant guère que le tiers du corps. Elle est d'un vert mat, avec quelques raies longitudinales plus sombres (Sp., pl. 5, fig. 26 b).

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Œuf* : En forme de biscuit de Savoie, c'est-à-dire mi-sphérique avec des côtes longitudinales (An. Soc. Fr., 1884, pl. 5, fig. 42).

— *Dispersion* : Russie, Autriche-Hongrie, Italie moyenne et supérieure.

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Estérel*, *Ber-*

themont, route du mont Vinaigre; H. et B.-Pyrénées ; Haute-Garonne ; Creuse ; Puy-de-Dôme (Guillemot) ; Gironde ; Ille-et-Vilaine (Bleuse) ; Morbihan et ! Bretagne ; Indre ; Cher ; Maine-et-Loire ; Loire-Inf., R : *forêts de Touvois, de Touffon, du Cellier, marais de Mazerolles* ; Seine ; Oise ; Aube, R : *Ervy*.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; la chysalide est fixée par la queue et par un lien transversal, dans un léger réseau. Le papillon, très localisé, voltige dans les prairies marécageuses, les allées des bois humides, et ne dépasse guère 600 mètres d'altitude. La description de la chenille donnée par Spuler (p. 70) a été faite d'après une préparation faite par Gleiszner, à Berlin.

Bibl. : B. G., Hesper., pl. 1. — Goos., An. Leval., 1904, p. 25. — Lambil., 260. — Wild., 60. — Sp., 70, pl. 5, fig. 26 a, et pl. 48, fig. 8.

2e G. : PAMPHILA Fab.

193. — Pamphila palœmon Pal. = Paniscus Fab. = Brontes Hb. = Mandan Edw.

— *Chenille* : Peu allongée, peu atténuée aux extrémités, pubescente. Tête arrondie.

Robe verte, à incisions plus ou moins jaunâtres, au moins sur les premiers anneaux ; sa teinte est généralement plus claire sur les côtés, plus foncée sur le dos, où elle passe parfois jusqu'au brunâtre. Elle est alternativement rayée de clair et de sombre dans le sens de la longueur, ces raies plus ou moins effacées. Stigmatale ordinairement plus nette, large, jaunâtre. Ventre et pattes vert pâle. Tête brune ou vert bleuâtre, à une ligne médiane noire. Collier rougeâtre. Long. 2,5.

— *Epoque* : Juin ou Juillet à Avril.

— *Plantes* : Cynosurus cristatus ; brachypodium ; bromus ; plantago major et lanceolata.

— *Chrysalide* : Assez allongée, la tête prolongée en pointe, de couleur gris jaunâtre pâle, les ptéro-thèques marbrés de brun rougeâtre. Dorsale et sous-dorsales sombres et rougeâtres (Frr. pl. 526).

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Œuf* : Conique, à base un peu concave, à sommet légèrement déprimé et finement ponctué, les côtés un peu rayés dans la moitié inférieure et légèrement granulés au sommet. Il est d'un blanc jaunâtre. D'après Tutt (p. 141), le micropyle est caractéristique, la dépression centrale ayant les bords relevés en entonnoir.

— *Dispersion* : Europe moyenne, Haute Italie, Russie (excepté la partie septentrionale).

FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Val de Lantosque* ; Hte-Garonne ; Htes-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Maine-et-Loire ; Ille-et-Vilaine ; Morbihan ; Indre ; Cher ; Seine-Infér. ; Nord, AR ; Oise ; Seine ; Seine-et-Marne ; Aube, C ; Alsace ; Belfort ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres, Latrecey, Hortes, Prauthoy*.

— *Mœurs* : Dans certaines régions, les œufs éclosent dès le mois de Juin, environ 10 jours après la ponte, et les chenilles vivent dans les feuilles roulées et attachées ensemble. Quand elles sont jeunes, elles ont le corps d'un blanc jaunâtre, avec la tête et le cou noirs. A la seconde mue, elles deviennent d'un vert velouté, sans dessin bien net ; ce n'est guère qu'au troisième âge que l'on aperçoit quelques lignes sombres. La méta-morphose a lieu après l'hiver, et la chrysalide est suspendue par la queue et par un lien transversal, au milieu de quelques brins d'herbe retenus par un fil de soie. L'éclosion a lieu environ 15 jours après, et le papillon, généralement localisé, voltige de préférence dans les endroits où croît l'ajuga reptans, ne s'élevant guère au-delà de 600 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Goossens, An. Levallois, 1904, p. 25. — Lambil., 263. — Sp., 71, pl. 5, fig. 27. — Pabst., Ent. Zeit. Guben, 1895. — Bück., 129 et 194, pl. 17, fig. 1. — Frohawk, the Entom. 1892, p. 225 et 254. — La fig. de Hb. et les descriptions d'O., de Frr. et de Wild., données sous les noms de *palæmon* ou de *paniscus*, ne peuvent pas se rapporter à cette espèce.

3e G. : ADOPŒA Billb.

194. — Adopœa lineola O. = Virgula Hb.

— *Chenille* : Assez allongée, glabre. Tête grosse, arrondie. Robe vert jaunâtre. Dorsale continue, vert sombre bordée chaque côté de blanc ou de jaunâtre. Sous-dorsale et stigmatales assez étroites, continues ou un peu interrompues aux incisions, jaunâtres, plus ou moins lavées de verdâtre. Anneaux 10, 11 ayant chaque côté, dans la région latéro-ventrale, une tache blanche, floconneuse. Ventre vert sombre. Tête jaune grisâtre ou légèrement rougeâtre avec une pointe de verdâtre. Long. 2,5.

— *Epoque* : Avril à Juin.

— *Plantes* : Graminées, surtout triticum repens, avena elatior (= arrhenatherum elatius).

— *Chrysalide* : Effilée, avec une pointe céphalique courte, mais aiguë et la trompe très allongée, sombre. Elle est d'un vert clair tirant sur le jaunâtre par suite de la présence de lignes de cette couleur (Sp., pl. 5, fig. 22 b).

— *Eclosion* : Mai à Septembre.

— *Œuf* : D'après Hawes, il est cylindrique, un peu comprimé. Sa couleur est le jaune paille, mais il passe bientôt au jaune foncé ; au bout de quatre semaines, il devient d'un gris plombé sombre.

— *Dispersion* : Toutes les régions paléarctiques, excepté l'extrême Nord.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; B.-Alpes ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et Basses-Pyr. ; Cantal et Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Infér. ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine et ! toute la Bretagne ; Loir-et-Cher : *forêt de Russy* (1 ex.) ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe, R ; Calvados, R ; Seine-Infér. ; Nord, C ; Seine ; Seine-et-Marne ; Aube, AR ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire, C ; Hte-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *Hortes*.

— *Mœurs* : Les œufs sont déposés par groupes de 30-40 sur les gaînes des feuilles. Pondus à partir de Juin, ils n'éclosent qu'après l'hiver, en Avril suivant, bien que la larve soit déjà formée avant la mauvaise saison. La jeune chenille est d'un jaune pâle, avec la tête noire (Hawes). Elle se chrysalide au pied de la plante, dans des feuilles réunies par quelques fils de soie. Le papillon éclôt pendant toute la belle saison et voltige sur les pelouses sèches, dans les lieux arides et calcaires. Dans les Alpes-Maritimes, Millière l'a rencontré jusqu'à 2.000 mètres.

— *Bibl.* : Wild. 61. — Sp. 72, pl. 5, fig. 22 a. — Isis (Oken), 1840, p. 136. — Stet. ent. Zeit. 1863, p. 405. — Hawes, The Entomol. 1890, p. 3, et 1892, p. 177. — White, ibid. 1890, p. 65. — South, ibid. 1890, p. 98. — Lambil., 267.

195. — Adopœa thaumas Hufn. = Linea Fab. et Schiff. = Flava Brün. = Venula Hb.

— *Chenille* : Allongée, atténuée, glabre. Plaque anale en visière prolongée. Tête arrondie, rugueuse, un peu aplatie antérieurement. Cou moins prononcé que chez les autres espèces.

Robe d'un vert plus ou moins foncé, à granulations noirâtres. Dorsale vert obscur, bordée de blanc jaunâtre chaque côté. Sous-dorsale et stigmatale blanc jaunâtre. Stigmates rosés. Ventre vert sombre. Tête vert mat.

— *Epoques* : ! Septembre à Mai ; Juin à Juillet.

— *Plantes* : Graminées, surtout aira montana, phleum pratense.

— *Chrysalide* : Allongée, droite, avec une petite pointe céphalique, d'un vert plus ou moins jaunâtre, avec des lignes longitudinales pâles plus ou moins visibles.

— *Eclosion* : Mai à Octobre.

— *Œuf* : En ovale allongé, finement réticulé, d'un blanc passant au jaunâtre, translucide (Bückler).

— *Dispersion* : Europe, excepté l'extrême nord.

FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var; Bouches-du-Rhône : *Aix*, *St-Pons*; *la Ste-Beaume* ; Pyrénées-Orient. ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*, etc.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus à partir de Juin. D'après Hawes, ils passeraient la mauvaise saison. D'après Hellins, au contraire, ils écloraient en Août et la chenille hivernerait comme ses congénères. L'espèce, d'après certains auteurs, paraîtrait en deux générations. La chrysalide est attachée par la queue dans des feuilles réunies par quelques fils de soie. Le papillon se rencontre dans les bois secs, les bruyères, au bord des chemins, sur les terrains calcaires. Il voltige volontiers autour des echium vulgare.

— *Bibl.* : B. G. Hesper., pl. I. — Dup. 1, 31, 89. — Goossens, An. Leval. 1904, p. 23. — Lambil. 270. — Hb. 56. — Pr., pl. 3, fig. 22. — Sp. 72, pl. 5, fig. 21. — Bück. 196, pl. 17, fig. 3. — South, The Ent. XXIII, p. 98. — Bück., Ent. Mont. Mag. 1883, p. 244.

196. — Adopœa actœon Esp.

— *Chenille* : Cylindrique, atténuée aux deux extrémités. Clapet en visière. Tête détachée, droite à la base.

Robe vert grisâtre pâle. Dorsale large, un peu plus sombre que le fond, bordée de blanc ou de jaune lavé ou non de verdâtre. Sous-dorsale fine, blanche ou jaune, ombrée de vert foncé à la partie inférieure. Segments 10 et 11 avec une tache blanche dans la région stigmatale. Stigmates chair pâle. Ventre vert clair. Pattes vertes. Tête vert rosé ou brunâtre, avec deux lignes au bas de la face.

— *Epoques* : Mai, Juin ; ! Juillet à Septembre.

— *Plantes* : Graminées, surtout calamagrostis epigeios (Mer.), triticum repens (Rondou), brachypodium sylvaticum.

— *Chrysalide* : Grêle, à tête prolongée par une pointe triangulaire, aplatie et de couleur rosée ; yeux proéminents ; thorax avec deux lignes cintrées ; ptérothèques, antennes et trompe saillante ; abdomen terminé par des crins recourbés. Elle est d'un vert jaunâtre très pâle, parfois presque blanchâtre quand elle est fraîche ; mais elle vire bientôt au noir pourpre.

— *Eclosion* : Mai à Août, quelquefois Septembre.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyr.-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal et Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine et ! toute la Bretagne ; Loir-et-Cher, TR ; Eure et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Orne : *Condé sur-Huisne* ; Eure, R ; Seine-Inférieure, R ; Seine et *environs de Paris* ; Seine-et-Oise ; Seine-et-Marne ; Aube ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Montigny*.

— *Mœurs* : D'après Dale, l'œuf serait pondu de Juin à Août et la jeune chenille, qui est vert blanchâtre avec une dorsale sombre et la tête brune ou noire (Bückler), atteindrait toute sa taille en peu de temps et se métamorphoserait avant l'hiver. L'éclosion aurait lieu au printemps ; de nouvelles chenilles apparaîtraient en Mai et seraient à leur grosseur fin Juin ; l'adulte se montrerait 15 jours après. L'espèce aurait donc deux générations, et la mauvaise saison se passerait à l'état de chrysalide. Les chenilles se rencontrent sous les touffes de graminées, parfois plusieurs ensemble ; elles vivent entre les feuilles liées par quelques fils de soie. Le papillon, très localisé, voltige sur les coteaux arides, dans les terrains calcaires.

— *Bibl.* : Goossens, An. Leval., 1904, p. 24. — Lambil., 272. — Sp., 72, pl. 5, fig. 23. — Bück., 136, pl. 17, fig. 2. — Dale, 217. — Bankes, Ent. Month. Mag., XXIX, p. 214. — Ent. M. Mag., 1877, p. 89.

4ᵉ G. : AUGIADES Hb.

197. — Augiades comma L.

— *Chenille* : Très fusiforme, à corps fortement renflé au

milieu, assez courte. Tête grosse, un peu cordiforme. Cou peu large.

Robe gris noir mêlé de rouge rouille. Dorsale sombre. Sous-dorsale nulle ou faite d'un rang de points noirs, un par anneau. Stigmatale double, fine, sombre. Stigmates noir brillant. Segments 10 et 11 à une tache blanche dans la région latérale. Ventre grisâtre. Pattes noires, les écailleuses brillantes. Tête noir brillant, le Λ très clair. Cou blanchâtre ou jaunâtre, avec un anneau noir. Long. 2,5.

Var. a. — Robe vert foncé ou vert jaunâtre. Lignes ordinaires nulles ou indistinctes. Taches latérales des segments 10 et 11 blanches. Tête brune ou brun verdâtre, le sommet des lobes éclairé. Cou blanc.

— *Epoques* : Septembre à Mai ou Mars à Mai ; Juin à Juillet.

— *Plantes* : Coronilla minima et varia (Rœssler) ; hippocrepis comosa et diverses graminées (Dubois) ; festuca ovina ; poa ; triticum ; holcus ; lotus ornithopus.

— *Chrysalide* : Effilée, à anneaux très mobiles, verte ou brun verdâtre, pruineuse, les ptérothèques striés de pâle (Barrett, Ent. Month. Mag., 1896, p. 226).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : Arrondi, à sommet un peu déprimé, rugueux*, d'un blanc d'ivoire submat légèrement teinté de bleuâtre (Bück. — Tutt, Ent. Record, 1896, p. 239).

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal et Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Finistère ; Morbihan ; Ille-et-Vil. ; Loir-et-Ch. ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Calvados, TR : *monts d'Eraines* ; Eure ; Seine-Inférieure : *roche Saint-Adrien* (Frontin) ; Oise ; Seine ; Seine-et-M. ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres, Latrecey*.

— *Mœurs* : L'espèce aurait deux générations. Dubois assigne à la chenille Mai et Juillet ; d'autres auteurs disent Juillet à Mai ou à Juillet. Ce qui semble certain, c'est que l'on rencontre des larves à toute leur taille en Mai, d'autres en Juillet. Celles de la seconde génération hiverneraient, au moins dans l'œuf (Tutt) (1), se métamorphoseraient au printemps pour livrer le papillon une première fois en Juin. Les adultes d'Août proviendraient donc d'une autre éclosion. La chrysalidation a lieu dans une toile, sur le sol. Le papillon, assez localisé, voltige le long des chemins, dans les bois secs, sur les coteaux arides et s'élève, dans les Pyrénées (Rondou), jusqu'à 1.800 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Dup., 1, 36, 90. — Brehm., 286. — Goossens, An. Leval., 1904, p. 24. — Lambil., 275. Hb., 1, 2. — O., 1, 2, fig. 224. — Frr., 7, 80, pl. 546. — Pr., pl. 3, fig. 20. — Wild., 60. — Sp., 72, pl. 5, fig. 25. — Stet. ent. Zeit., 1861, p. 357. — Hamm, Ent. Month. Mag., 1896, p. 227, et Ent. Record, 1896, p. 305. — Frohawk, The Ent., 1901, p. 325

198. — Auglades sylvanus Esp.

— *Chenille* : Assez courte, très atténuée aux extrémités, fortement plissée. Clapet en visière, paraissant entouré d'un bourrelet. Cou bien prononcé.

Robe vert sale velouté, ponctuée de noir, avec les incisions jaunâtres. Dorsale sombre. Sous-dorsale nulle. Stigmatale jaunâtre, plus ou moins lavée de verdâtre. Anneaux 10 et 11 marqués d'une petite tache blanche dans la région latéro-ventrale. Ventre et pattes vertes, plus claires que le fond. Clapet vert jaunâtre. Tête brun clair, avec du noir sur les côtés. Long. 2,5.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plantes* : Triticum repens ; holcus lanatus ; poa an-

(1) C'est-à-dire que l'œuf passerait la mauvaise saison, mais la chenille serait déjà formée complètement.

nua ; festuca et avena pubescens (Frr.) ; plantago major ; althœa rosea et malva lavatera (Scudder) ; luzula pilosa et baldingera arundinacea.

— *Chrysalide* : Effilée, avec la trompe très longue, presque égale au corps. Elle est d'un jaune verdâtre, les ptérothèques verts ; elle vire au brunâtre avant l'éclosion.

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Œuf* : Globulaire, un peu aplati à la base, granuleux, avec de fines réticulations, d'un blanc mat virant bientôt au jaunâtre (Hellins).

— *Dispersion* : Toutes les régions paléarctiques.
FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; ; Pyrénées-Orient. ; Haute-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et Loir ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres, Latrecey, Hortes, St-Dizier*, etc.

— *Mœurs* : La chenillle hiverne ; elle vit dans les feuilles roulées et retenues par quelques fils de soie ; c'est là aussi qu'a lieu la chrysalidation. L'éclosion se fait environ 3 semaines après, et le papillon voltige sur le bord des routes, dans les bois et les carrières abandonnées.

— *Bibl.* : Goos., An. Leval.. 1901, p. 24. — Lambil., 2, 77. — Frr., 7, 170, pl. 646. — Wild., 61. — Pr., pl. 3, fig. 21. — Sp , 73, pl. 5, fig. 24. — Sepp., pl. 8, fig. 1. — Bück., pl. 17, fig. 4.

5me G. : PARNARA Moore

199. — Parnara nostradamus Fab. = Pumilio Hb.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Mai à Octobre, en deux générations.

— *Dispersion* : Régions méditerranéennes, Espagne, Italie, etc.
FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes : *Cannes* (Mil.), *Nice, à Erza, golfe Juan* (Constant).

— *Bibl.* : An. Soc. Fr. 1887, p. CLXXXV.

6e G. : CARCHARODUS Hb.

200. — Carcharodus lavateræ Esp. = alceæ Fab.

— *Chenille :* Peu allongée, épaisse, renflée au milieu, les deux premiers segments bien atténués, finement, mais visiblement pubescente. Tête arrondie, hérissée de petits poils.

Robe gris bleuâtre atomée de noirâtre, ces atomes plus serrés dans la région dorsale, où ils forment comme deux sortes de lignes assez larges ; chaque anneau porte en outre deux taches pâles bordées de sombre. Stigmatale large, bien nette, jaunâtre. Ventre comme le corps, avec des atomes noirs. Pattes : les écailleuses noires, les membraneuses gris jaunâtre. Tête brun noir. Cou brun clair, avec une bordure jaune. Long. 2,5-3.

— *Epoque* : Septembre à Mai.

— *Plantes* : Stachys recta, sylvatica et alpina (Frr.) ; ! lavatera.

— *Chrysalide* : Epaisse, avec la tête pubescente et l'abdomen prolongé en une pointe terminée par des crins. Elle est d'un brun noirâtre ou d'un gris rougeâtre sombre, avec de nombreuses stries bleuâtres faites d'une fine pruination.

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Œuf* : D'après Spuler, il est ovale, rayé obliquement, de couleur jaunâtre.

— *Dispersion* : Régions méditerranéennes, Suisse, Autriche-Hongrie, Allemagne méridionale, sud de la Russie.

FRANCE. — Alpes Maritimes : *Thorenc, St-Martin, la Bollène* ; B.-Alpes ; Isère et Dauphiné ; Var ; B. du-Rhône : *St-Pons, St-Zacharie* ; Lozère ; Hérault ; Pyrénées-Or. ; Ariège ; Haute-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal ; Loir-et-Cher : *forêt de Blois* (1 ex.) ; Cher ; Côte-d'Or : *Nolay* ; Saône-et-Loire, R.

— *Mœurs* : L'œuf est isolé sur le calice de la fleur des stachys. La chenille habite sur la plante, dans les feuilles qu'elle lie avec quelques fils de soie. La métamorphose n'a lieu qu'après hivernage, soit en Mai, et le papillon éclôt 15-20 jours après. On le rencontre surtout sur les coteaux calcaires, et il s'élève jusqu'à 1.600 mèt. d'altitude.

— *Bibl.* : Wild. 63. — Sp., 73, pl. 48, fig. 7. — et, cité par Sp., Verh. z. b. Ver. Wien. IV, 541.

201. — Carcharodus alceæ Esp. = Malvæ Fab. et Hb. = Malvarum Hoffmsg.

— *Chenille* : Courte, assez densément poilue, ces poils courts, mais bien visibles, de couleur blanchâtre ou roussâtre ; ils partent de granulations blanches qui donnent à la robe un aspect rugosule ; ils sont d'inégale longueur. Tête grosse, beaucoup plus large que le premier segment, fortement rugosule et pubescente. Cou bien prononcé, le premier anneau d'un noir profond, avec 3, rarement 4 grosses taches d'un jaune ou jaune rougeâtre profond.

Robe brune ou brun rougeâtre, mate, cette teinte du fond souvent peu visible à cause des nombreuses granulations et passant avant l'hivernage au brun verdâtre. Lignes ordinaires nulles ou peu marquées ; parfois une dorsale plus sombre et une stigmatale plus claire. Stigmates arrondis, à peine visibles, orangés, avec le centre plus foncé. Ventre gris plus ou moins rougeâtre. Pattes concolores. Tête subluisante, testacé rougeâtre passant au noir. Long. 2,5.

— *Epoques* : Août à fin Avril ; puis Juin.

— *Plantes* : Malva sylvestris, officinalis et moschata ; althœa rosea ; lavatera olbia et arborea ; plantago lanceolata ; fragaria et rubus (Goossens) ; hibiscus roseus ou ketmie (Lambil.).

— *Chrysalide* : Cylindrico-conique, avec une légère dépression dorsale à la base de l'abdomen, les

anneaux très mobiles, à peine ponctués et une pointe anale assez grosse, obtuse, terminée par de nombreux petits crins recourbés et d'un jaune fauve. Elle est d'un brun assez luisant, les yeux très saillants et noir brillant, les ptérothèques noirs, l'abdomen plutôt rougeâtre et marbré de plus foncé, surtout dans la région dorsale. Stigmates bien nets, noirs. Tout le corps, à l'exception des yeux, est recouvert d'une pruination blanc bleuâtre qui est très forte, surtout à partir du quatrième jour de la métamorphose. Long. 1,4 ; des ptérothèques 1 ; largeur 0,45 (Sp. pl. 5, fig. 18 b).

— *Eclosion* : Mai ; puis Juillet à Août.

— *Œuf* : D'après Siegel, il est en godet, à base plus large, à sommet aplati avec une dépression centrale, rayé tout autour, de couleur jaunâtre virant au gris (Ent. Zeit. Guben, X).

— *Dispersion* : Europe méridionale et moyenne.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Auvergne ; Loire-Inférieure ; Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Sarthe, Calvados, R ; Eure ; Seine-Inf. ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Aube ; Vosges ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *Hortes*, *Montigny*, *etc.*

— *Mœurs* : La chenille hiverne ; elle vit entre les feuilles de mauve, qu'elle lie avec quelques fils de soie. Très facile à élever, elle passe tout aussi facilement la mauvaise saison. En Haute-Marne, elle se métamorphose au printemps (24, 26 avril) ; la chrysalide est attachée par la queue dans une coque légère faite entre deux feuilles roulées et l'éclosion a lieu fin Mai (22, 24 Mai), environ quatre semaines après la nymphose. Le papillon voltige au bord des chemins, dans les landes, les dunes, les bois humides et se rencontre jusqu'à 1.300 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Dup. 1, 32, 92. — Lelièvre, F. d. J. N., XXI, p. 57. — Lambil. 280. — Hb. 54. — O. 1, 2, 195. — Rœs., pl. 10. — Pr. pl. 3, fig. 17. — Wild. 62. — Sp., 74, pl. 5, fig. 18 a. — Eckstein, Zeitschr. für Pflanzenkrkh., 1896, p. 17.

202. — Carcharodus altheæ Hb. = Gemina Led.

— *Chenille* : Courte, à granulations blanchâtres assez régulièrement placées en rangées transversales, ces granulations surmontées de poils pâles. Tête hérissée de poils noirs et pâles. Cou blanc jaunâtre avec deux taches noires.

Robe gris violacé, les incisions sombres. Dorsale gris noirâtre, continue ou subcontinue sur les anneaux 1-3, maculaire sur les autres ; elle est bordée chaque côté, au moins sur les segments médians, d'une éclaircie blanchâtre assez mal délimitée. Sous-dorsale claire. Stigmatale nulle. Stigmates orangés. Ventre gris sombre ponctué de pâle. Pattes : les écailleuses noires, les membraneuses brunes. Tête noire. Long. 2-2,5.

— *Epoques* : Septembre à Avril ; puis Juin.

— *Plantes* : Marrubium vulgare (Mart.), peregrinum et hispanicum (Ramb.) ; betonica officinalis (Griebel) ; stachys germanica et recta (Mab.) ; malva et althœa rosea (Rühl).

— *Chrysalide* : Semblable à celle d'*alceæ*, de teinte brun sombre, avec une forte pruination bleuâtre.

— *Eclosion* : Mai ; puis Juillet à Août.

— *Dispersion* : Europe méridionale, Suisse, Autriche-Hongrie, Allemagne.

FRANCE. — Corse ; B.-Alpes ; Var ; Bouches-du-Rhône : *Aix, St-Pons* ; Pyrénées-Orientales ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Auvergne ; Indre ; Cher ; Eure-et-Loir ; Eure ; Seine ; Aube, R : *Larirour* ; Saône-et-Loire ; Haute-Marne : *Langres*.

— *Mœurs* : La chenille de la seconde génération hiverne. La chrysalidation se fait dans les feuilles roulées retenues par quelques fils de soie et l'éclosion a lieu environ 20 jours après. Le papillon s'élève dans les Pyrénées jusqu'à 1.200 mètres.

— *Bibl.* : Sp., 74, pl. sup. 1, fig. 25. — Grosz, Stet. Ent. Zeit., 1894, p. 77.

7me G. : HESPERIA Fab.

1er S.-G. : Pyrgus Hb.

203. — Pyrgus proto Esp.

— *Chenille* : Epaisse, à clapet anal arrondi. Tête détachée, cordiforme, chagrinée et pubescente.

D'après Goossens, elle est grise, la dorsale et la sous-dorsale nulles. Stigmatale grisâtre. Pattes claires. Tête noire. Plaque du cou noire, avec une seule tache claire au milieu.

D'après Rambur, elle est gris jaune, avec une courte pubescence blanche. Plaque du cou marquée de deux taches brun rouge. Stigmates arrondis, bordés de sombre. Pattes jaunâtres. Tête noire.

D'après Staudinger, la robe est d'un rougeâtre plus ou moins lavé de vert, les incisions vertes.

— *Epoque* : ! Septembre à Juin.

— *Plantes* : Phlomis lychnitis (Donz.) et fruticosa (Rouast).

— *Eclosion* : Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Europe méridionale.
FRANCE. — Bouches-du-Rhône ; Hérault : *Montpellier* ; Haute-Garonne.

— *Mœurs* : La chenille hiverne ! comme ses congénères ; petite en Avril, elle atteint tout son développement en Juin. Elle vit dans les feuilles liées des extrémités de Phlomis et c'est dans cet abri qu'a lieu la métamorphose. Le papillon, qui se rencontre dans les garrigues, sur les coteaux arides, parmi les terrains calcaires, a deux générations, au moins dans l'extrême sud.

— *Bibl.* : Goos., An. Levallois, 1904, p. 21. — Rühl, 829. — Sp., 75.

204. — Pyrgus orbifer Hb.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Avril ; puis Juin à Juillet.

— *Dispersion* : Europe méridionale et Sud-Est ; Hongrie.
FRANCE. — Var.

205. — Pyrgus sao Hb. = Sertorius Ochs. et Hoffmsg. = Eucrate Dup.

— *Chenille* : Corps court, ridé, rugueux, granulé, avec des poils de deux sortes, les plus nombreux courts, les autres longs et épars. Ecusson du premier anneau corné, jaune noir et rougeâtre, luisant. Tête grossièrement cordiforme, à peine échancrée au milieu.

Robe brun noirâtre sur le dos, brun rougeâtre ou pourpré sur les côtés, ces deux teintes séparées par une ligne latérale (stigmatale) d'un beau jaune, faite de taches contiguës de formes et de grandeurs diverses. Elle porte, en outre, des mouchetures et des points jaunâtres. Dorsale et sous-dorsale nulles. Stigmates peu visibles, un peu plus clairs que le fond et ordinairement bordés de noir. La région stigmatale porte une sorte de bourrelet sous lequel se trouve une série de petits losanges d'un brun rougeâtre foncé, un sur chaque incision. Ventre brun jaune. Pattes : les écailleuses brun rougeâtre foncé ; les membraneuses concolores, à couronne peu développée. Tête noir mat sablé de jaunâtre, densément pubescente, les poils longs, ceux du sommet bruns ; bouche brun rougeâtre ; ocelles à éclat métallique cuivreux. Long. 2-2,5 (Chrétien).

— *Epoques* : Juin à Mars dans le Nord ; Septembre à Avril, puis Juin dans le Midi.

— *Plantes* : Poterium sanguisorba et rubus idœus.

— *Chrysalide* : Brun rougeâtre clair ou jaune brunâtre, entièrement recouverte d'une pruination blanc bleuâtre. Le corps, à l'exception des ptérothèques, des pattes et de la trompe, porte des

poils qui* partent de petites pointes brunes. Stigmates visibles, d'un brun noir, ceux des premiers segments un peu en saillie.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Août.

— *Œuf* : En cône tronqué, la base et le sommet arrondis, ce dernier à petites granulations d'où partent de fines côtes peu saillantes qui se dédoublent à la périphérie, où elles sont au nombre de 18-20. Il est de couleur vert pâle (Chrétien).

— *Dispersion* : Europe du Sud et du Sud-Ouest ; partie de l'Europe moyenne ; Sardaigne.

FRANCE. — Corse (var. *therapne* R.) ; Alpes-Maritimes ; Basses-Alpes ; Var ; B.-du-Rhône ; Pyrénées-Orientales ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-L. ; Loire-Inf. ; Finistère ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Calvados, TR : *Blainville* ; Eure ; Seine-Inf. ; Somme ; Nord, TR (2 ex.) ; Seine ; Seine-et-Marne ; Aube, AR : *Larivour, les Riceys* ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres, Hortes, Latrecey*.

— *Mœurs* : D'après Chrétien, les œufs pondus en Juin sur les capitules de poterium sanguisorba, sous les sépales ou à la base du calice, éclosent au bout d'environ 6 jours. La jeune chenille est velue, de couleur grisâtre, avec une dorsale géminée et quelques lignes sombres. Sa tête est grosse, noire, poilue et le cou est bien prononcé. Elle mange les fleurs et la mue se fait dans un sépale lié à l'aide de quelques fils. Dix à quinze jours après sa sortie de l'œuf, elle descend vers les feuilles radicales et se cache dans une foliole roulée qu'en général elle ne mange pas. En Octobre, alors qu'elle a accompli sa 3e ou 4e mue, elle hiverne, le plus souvent dans une feuille sèche roulée et fermée par des soies. Le réveil a lieu en Mars, époque à laquelle elle se métamorphose, après avoir subi encore 1-2 mues. La chrysalidation a lieu dans une toile légère et bien fermée, ? sous une pierre en saillie. Le papillon éclôt en Juin, au bout de 20 jours, soit 377 jours après la sortie de l'œuf. Il recherche les terrains calcaires, les landes et autres lieux arides. Dans les Pyrénées, on le rencontre jusqu'à 2.200 mètres d'altitude (Rondou).

— *Bibl.* — Dup., I, pl. 31 (*Steropes paniscus*). — Chrétien, le Nat., 1889, p. 35. — Lambil., 286. — Frr., 7, 361, pl. 626. — Sp., 75, — et, cité par Sp., Rogenhofer, Verh. zool. bot. Ver. Wien., 1875, p. 797.

2me S.-G. : Scelothrix R.

206. — Scelothrix sidæ Esp.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Mai à Juillet.

— *Dispersion* : Italie, Hongrie méridionale et Europe orientale.
FRANCE. — Alpes-Maritimes ; Isère : *Grande-Chartreuse* ; Var : *Hyères* ; Bouches-du-Rhône ; Gard : *Nîmes* ; Loir-et-Cher : *forêt de Blois* (1 ex.).

207. — Scelothrix carthami Hb. = Malvæ Esp. = Tessellum O.

— *Chenille* : ?

— *Epoques* : Septembre à Avril ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Althœa officinalis (Eibisch) ; malva sylvestris (Rühl) ; lavatera arborea (Mab.) ; polygala, potentilla et fragaria.

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Dispersion* : Europe moyenne et méridionale, excepté la Grèce ; Sud-Est de la Russie ; Haute Italie ; Belgique.
FRANCE. — Corse : *Corte* ; B.-du-Rhône : *St-Pons*, *Septêmes* ; Pyrénées-Or. ; Hte Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Seine-Inf. ; Seine ; Seine-et-M. ; Aube, C ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire, AC.

— *Mœurs* : L'espèce a deux générations dans le Midi, une seule dans le Nord. Le papillon, toujours localisé, voltige dans les prairies sèches, les en-

droits sablonneux, sur les coteaux arides, et s'élève jusqu'à plus de 2.000 mètres

— *Bibl.* : Lambil., 284.

208. — Scelothrix alveus Hb. = Fritillum Ochs. et Tr. = ? Carthami Hb.

— *Chenille* : Type ?

— ? *ab. carlinæ* Ramb. — Lourde (aspect de *malvarum*), vert pomme. Dorsale brun rosé, interrompue. Sous-dorsale brun rosé, visible seulement sur quelques anneaux. Stigmatale assez nette ; il s'en échappe deux pointes semblant descendre sur chaque segment. Ventre jaune uni. Tête ronde, brune, détachée, subpubescente. Corps hérissé de poils raides, mais courts (Goossens, loc. cit.).

— *Epoques* : Mars à Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Polygala chamœbuxus (Kirby et Hornig); potentilla incana et cinerea (Zeller) ; rubus idœus (Ramb.) ; dipsacus et carduus (Rühl) ; graminées et malvacées (Mart.) ; aira montana.

— *Chrysalide* : Cylindrico-conique, assez courte, rugueuse, d'un brun clair avec de nombreuses taches sombres. Ptérothèques et derniers segments abdominaux noirâtres, tout le corps couvert d'une pruination bleuâtre (Rühl).

— *Eclosion* : Mai à Juin ; puis Juillet à Août.

— *Dispersion* : Europe méridionale et moyenne, excepté l'Angleterre et ? la Hollande.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Marit. ; Monaco ; B. Alpes ; Var ; B.-du-Rhône : *Marseille*, *Aix* ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Auvergne ; Gironde ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Morbihan ; Ille-et-Vilaine et ! Bretagne ; Calvados, TR : *Léaupartie* ; Orne ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Oise ; Seine ; Seine-et-Marne ; Aube, AR ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*.

— *Mœurs* : La description de l'*ab. carlinæ* R. est celle

de M. Goossens ; nous la donnons avec les réserves faites par l'illustre lépidoptérologiste, et parce que les renseignements sur les premiers états des *Hesperiidæ* sont rares. M. Goossens l'a faite d'après un échantillon trouvé en Août à Wasenhorn, par M. Fallou. Ce dernier, n'ayant vu que l'*ab. carlinæ* pendant tout son séjour, a pensé que la larve trouvée par lui pouvait bien se rapporter à cette espèce. L'œuf d'*alceus* hiverne ; la chrysalidation a lieu dans des feuilles reliées entre elles par quelques fils de soie. L'espèce a deux générations dans le Midi, une seule dans le Nord. Le papillon voltige dans les bois secs, au bord des chemins et sur les coteaux arides.

— *Bibl.* : Goossens, An. Leval., 1904, p. 22 (*ab. carlinæ* ?). — Lambil , 289. — Sp., 76.

209. — Scelothrix serratulæ Ramb.

— *Chenille* : ?

— *Epoque* : Mai, Juin, Juillet.

— *Plantes* : Potentilla incana (Zeller ; aira montana (Rühl).

— *Eclosion* : Juin à Août.

— *Dispersion* : Europe méridionale et moyenne, jusqu'en Suède.
FRANCE. — B.-Alpes ; Pyrénées-Orient. ; Hte-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Cantal et Auvergne ; Gironde ; Indre ; Eure et-Loir ; Seine-et-Marne : *Fontainebleau* ; Alsace ; Belfort.

— *Mœurs* : La chenille, dont les premiers états ne semblent pas avoir encore été décrits, se rencontre, paraît-il, en Mai et Juin. Le papillon voltige dans les jardins, les clairières et les prairies sèches ; il s'élève dans les Pyrénées jusqu'à 1.800 mètres d'altitude (Rondou).

210. — Scelothrix cacaliæ Ramb.

— *Chenille* : ?

— *Plante* : Tussilago farfara.

— *Eclosion* : Juillet à Août.

— *Dispersion* : Pyrénées, Alpes et Apennins.
FRANCE. — Alpes-Maritimes : *Thorenc* ; B.-Alpes ; Hte-Garonne ; Pyrénées : *pâturages d'Allanz* ; Cantal et Auvergne.

— *Mœurs* : Cette espèce est propre aux sommets élevés et le papillon se rencontre généralement entre 1.800 et 2.400 mètres.

211. — Scelothrix andromedæ Wallgr.

— *Chenille* : ?

— *Eclosion* : Mai à Août.

— *Dispersion* : Alpes, Finlande, Laponie et Scandinavie.
FRANCE. — Alpes-Mar. : *la Turbie* (Coulon).

— *Mœurs* : Comme la précédente, cette espèce est propre aux hautes montagnes et se rencontre de 1.200 à 2.600 mètres.

212. — Scelothrix malvæ L. = Alveolus Hb. = Fritillum Hb.

— *Chenille* : Courte, granulée, pubescente. Tête globulaire, cornée, s'enfonçant en bosse dans le premier segment, hérissée de poils courts.

Robe verdâtre, le dos un peu plus clair, les côtés et les incisions foncés ; premier anneau rosé, marqué de lignes un peu plus sombres, avec le collier jaune. Lignes ordinaires bien nettes, mais interrompues (Sepp), la dorsale noire, les autres sombres. Stigmates petits, jaune d'ocre, cerclés de jaune pâle. Une petite tache pubescente, blanche sur les anneaux 10 et 11. Tête noire ou brun noir. Long. 2,5.

— *Var. a.* — Robe gris jaune sale, le thorax un peu mêlé de verdâtre, les incisions plus sombres.

— *Epoques* : Septembre à Mars ; puis Mai à Juillet.

— *Plantes* : Comarum palustre (Zeller) ; fragaria vesca (Sepp) ; rubus fruticosus et idæus (Hb. et Merrin) ; potentilla fragariastrum (Harwood) et rep-

tans ; dipsacus sylvestris ; coronilla et agrimonia eupatoria (Rühl) ; malva (Grasl.) ; althœa rosea (Griffith) ; plantago lanceolata.

— *Chrysalide* : Obtuse, assez trapue, raboteuse, avec des poils raides d'un brun clair, surtout devant la tête et sur les segments de l'abdomen ; yeux proéminents ; ptérothèques bien développés. Elle est d'un gris rougeâtre avec des taches noires, les plus grandes portant les stigmates qui paraissent ainsi cerclés. Corps couvert d'une pruination bleuâtre (Sp., pl. 5, fig. 19 c).

— *Eclosion* : Avril à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Petit, hémisphérique, à sommet surbaissé, à base subaplatie, marqué d'environ 18 côtes, celles-ci plutôt irrégulières, réticulé transversalement, d'un beau vert pâle (Hellins).

— *Dispersion* : Toute l'Europe.

FRANCE. — Corse ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées Orientales ; H.-Garonne ; H. et B. Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Maine-et-Loire ; Morbihan ; Finistère et Bretagne ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ; Indre ; Cher ; Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inf. ; Somme ; Nord ; Oise ; Seine ; Doubs ; Aube, TC ; Alsace ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Latrecey*, *Hortes*.

— *Mœurs* : L'œuf est déposé isolément sur les feuilles ou les tiges du végétal. La jeune chenille est d'un gris virant au verdâtre, avec la tête et l'écusson noir brillant. Plus tard, elle est pubescente et non glabre, comme le dit Sepp. Elle vit dans les feuilles roulées et maintenues par quelques fils de soie jaune pâle. C'est dans cet abri que se fait la métamorphose, soit au commencement de l'hiver pour les régions septentrionales au moins, soit dans le Midi après la mauvaise saison, c'est-à-dire en Mars. Dans ce dernier cas, le papillon éclôt 12-16 jours après, en Avril. Il voltige au milieu des bruyères, des clairières, des jardins et s'élève dans les pays montagneux à une grande hauteur, jusqu'à 1.500 mètres dans les Pyrénées (Rondou). L'espèce a deux générations par an.

— *Bibl.* : Hb. 60. — Tr. 10, 1, 95. — Frr. 4, 126, pl. 361. — Rühl. 677. — Sp., 77, pl. 5, fig. 19 a b. — Isis (Ocken), 1846, p. 182. — Stet. ent. Zeit. 1877, p. 310. — Sepp., pl. 6, fig. 41. — Bück.,

pl. 16, fig. 2. — Dale, 222. — Lambil., 292. — Theobald, The Ent., 1898, p. 142. — Goos., An. Soc. Fr. 1887, pl. 7, fig. 4 (patte éc.).

8me G. : THANAOS B.

213. — Thanaos tages L.

— *Chenille* : Assez courte, ramassée, plus grosse au milieu, à granulations pâles. Tête large, détachée, mais pouvant s'enfoncer en bosse dans le premier segment.

Robe d'un vert parfois plus ou moins jaune. Dorsale nulle ou indiquée en vert un peu plus sombre. Sous dorsale jaunâtre, assez faiblement indiquée. Stigmatale jaune ; au-dessus d'elle et en dehors les stigmates, qui sont petits, bruns, noirs, ordinairement à centre rouge. Ventre concolore. Pattes : les écailleuses brunes ; les membraneuses vertes. Tête brune ou brun pourpre, plus ou moins marbrée de jaunâtre. Long. 2,5.

— *Epoques* : Septembre à Mai ; puis Juin à Juillet.

— *Plantes* : Eryngium campestre, lotus corniculatus, coronilla varia ; iberis pinnata (Scudder) ; teesdalia nudicaulis.

— *Chrysalide* : Assez allongée, le ventre arrondi et renflé, l'abdomen en cône pointu, les anneaux mobiles, les yeux saillants. Elle est d'un vert sombre plus ou moins lavé de rose, surtout sur les segments (Sp. pl. 5, fig. 20 b).

— *Eclosion* : Avril à Juin ; puis Juillet à Septembre.

— *Œuf* : Elliptique, d'un vert pâle translucide (Buckler).

— *Dispersion* : Toute l'Europe, excepté l'extrême nord.

FRANCE. — Corse ; Alpes-Maritimes ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées-Orient. ; H.-Garonne ; H. et B.-Pyrénées ; Creuse ; Auvergne ; Gironde ; Maine-et-Loire ; Loire-Inféf. ; Bretagne ; Indre ; Cher ; Loir-et-Cher ; Eure-et-Loir ;

Sarthe ; Calvados ; Eure ; Seine-Inférieure ; Somme ; Nord ; Oise ; Aube ; Alsace ; Doubs ; Saône-et-Loire ; Hte-Marne : *Langres*, *Hortes*, *Latrecey*, *etc*.

— *Mœurs* : Les œufs sont pondus isolément et ils éclosent en Août et Septembre. La chenille hiverne ; elle vit dans des feuilles roulées et, quand le moment de la nymphose est arrivé, elle descend généralement au pied de la plante ; c'est là qu'elle se transforme, après s'être confectionné un abri avec des débris de feuilles retenus par quelques fils de soie. L'éclosion a lieu une quinzaine de jours après la chrysalidation. Le papillon, qui paraît en deux générations, voltige au bord des bois, dans les bruyères et les prairies ; il s'élève jusqu'à 2.000 mètres d'altitude.

— *Bibl.* : Dup. 1, 32, 93. — Goos., An. Leval. 1904, p. 23. — Lambil. 295. — Hb. 54. — O. 1, 2, 214. — Wild. 64. — Sp. 77, pl. 5, fig. 20 a. — Bück. 127, pl. 16, fig. 3. — Dale, 226. — Frohawk, The Ent. 1899, p. 186.

PRINCIPAUX PARASITES

des Chenilles de Rhopalocera

Agrypon

— *flaveolatum* Grav. — Par. de Zephyrus betulæ L.

Amblyteles

— *armatorius* Forst. — Par. de Pyrameis atalanta L.

— *camelinus* Wesm. — Par. de Vanessa antiopa L. ; Io L. ; Urticæ L. ; Polychloros L. ; Xanthomelas Esp. ; Pyrameis atalanta L. ; Cardui L. ; Arachnia levana L.

— *castigator* Fab. — Par. de Vanessa io L. ; Pyrameis atalanta L. ; Cardui L. ; Argynnis paphia L.

— *chalybeatus* Grav. — Par. de Limenitis camilla Schiff.

— *culpatorius* Grav. — Par. de Melitœa maturna L.

— *fossorius* Mül. — Par. de Vanessa antiopa L.

— *hœreticus* Wesm. — Par. de Vanessa urticæ L.

— *homocerus* Wesm. — Par. de Argynnis paphia L.

— *mesocastanus* Grav. — Par. de Aporia cratægi L.

Anisobas

— *cephalotes* Kriech. — Par. de Lycæna iolas O.

Anomalon

— *tenuicorne* Grav. — Par. de Thaïs medesicaste II .

— *xanthopus* Schr. — Par. de Pieris daplidice L.

Apanteles

— *bignellii* Hal. — Par. de Melitœa aurinia Rott.
— *emarginatus* Nees. — Par. de Pyrameis cardui L.
— *fulvipes* Hal. — Par. de Pyrameis atalanta L.
— *nothus* Reinh. — Par. de Epinephele jurtina L. ; Tithonius L.
— *rubecula* Marsh. — Par. de Pieris rapæ L.
— *rubripes* Hal. — Par. de Pieris brassicæ L. ; Vanessa urticæ L.
— *spurius* Wesm. — Par. de Vanessa urticæ L. ; Melitœa aurinia Rott.
— *tetricus* Reinh. — Par. de Epinephele jurtina L.
— *zygœnarum* Marsh. — Par. de Lycœna icarus Rott.

Banchus

— *falcator* Fab. — Par. de Vanessa io L.

Beraldia

— *vanessæ* R. D. — Par. de Vanessa io L.

Bracon

— *variator* Nees. — Par. de Pyrameis cardui L.

Campoplex

— *eurynotus* Gr. — Par. de Zephyrus betulæ L.
— *pugillator* Grav. — Par. de Zephyrus betulæ L.

Cosmocoma

— *ovulorum* Hal. — Par. des œufs de Pieris brassicæ L.

Cryptus

— *leucostilus* Gir. — Par. de Vanessa urticæ L.

Dinotomus

— *lapidator* Fab. — Par. de Papilio machaon L. ; Argynnis pandora Schiff.

— *pictus* Kriech. — Par. de Apatura iris L.
— *violaceus* Mocs. — Par. de Papilio hospiton Gené.

Doria

— *concinnata* Meig. — Par. de Pieris brassicæ L. ; Rapæ L. ; Vanessa antiopa L. ; Io L. ; Pyrameis atalanta L. ; Arachnia levana L.

Eumesius

— *crassicornis* Grav. — Par. de Zephyrus quercus L.

Exetastes

— *illusor* Grav. — Par. de Pieris brassicæ L.

Exorista

— *vulgaris* Meig. — Par. de Pieris brassicæ L. ; Rapæ L. ; Vanessa urticæ L.

Hemiteles

— *areator* Pz. — Par. de Pieris brassicæ L.
— *luteolator* Grav. — Par. de Vanessa urticæ L.
— *melanarius* Grav. — Par. d'Argynnis paphia L.
— *vicinus* Grav. — Par. de Pieris brassicæ L.

Hoplismenus

— *cornix* Kriech. — Par. de Pararga mœra L.
— *nigripes* Gir. — Par. de Pieris napi L.
— *perniciosus* Grav. — Par. de Pararga mœra L.
— *pica* Wesm. — Par. de Pyrameis atalanta L.
— *terrificus* Wesm. — Par. de Vanessa antiopa L. ; Urticæ L. ; Polygonia C. album L. ; Argynnis adippe L.

Ichneumon

— *balteatus* Wesm. — Par. de Melitœa cinxia L.
— *brevis* Tisch. — Par. de Thecla ilicis Esp.

— *cessator* Grav. — Par. de Vanessa polychloros L.

— *culpator* Schr. — Par. de Aporia cratœgi L. ; Melitœa athalia Rott.

— *cynthiæ* Kriech. — Par. de Melitœa cynthia Hb. ; Cinxia L.

— *discriminator* Wesm. — Par. de Vanessa urticæ L. ; Polychloros L.

— *extensorius* L. — Par. de Chrysophanus dorilis Hufn. ; Lycœna cyllarus Rott. ; Vanessa urticæ L. ; Epinephele jurtina L.

— *gracilicornis* Grav. — Par. de Melitœa cynthia Hb.

— *luctatorius* Grav. — Par. de Vanessa urticæ L.

— *medeæ* Kriech. — Par. de Maniola œthiops Esp.

— *obliteratus* Wesm. — Par. de Brenthis pales Schiff.

— *oscillator* Wesm. — Par. d'Aporia cratœgi L.

— *pulvinatus* Kriech. — Par. de Melitœa cinxia L.

— *raptorius* Grav. — Par. d'Epinephele jurtina L.

— *variegatorius* Hof. — Par. de Limenitis camilla Schiff. ; Populi L.

Limneria

— *cursitans* Grav. — Par. de Pyrameis atalanta L.

— *ebenina* Grav. — Par. de Pieris brassicæ L.

— *exareolata* Grav. — Par. de Pyrameis cardui L.

— *majalis* Grav. — Par. de Pyrameis atalanta L.

— *sordida* L. — Par. de Lycœna minima Fues.

— *unicincta* Gr. — Par. de Vanessa urticæ L.

— *vulgaris* L. — Par. de Gonepteryx rhamni L.

Listrodromus

— *nyctemerus* Grav. — Par. de Cyaniris argiolus L.

Mesochorus

— *confusus* Grav. — Par. de Lycœna minima Fues.

— *gracilentus* Wesm. — Par. de Gonepteryx rhamni L.

— *sylvarum* L. — Par. de Pyrameis atalanta L.

Microgaster

— *cratægi* Ratz. — Par. d'Aporia cratægi L.
— *glomeratus* L. — Par. de Pieris brassicæ L. ; Rapæ L.
— *reconditus* Ness. — Par. de Pieris brassicæ L.
— *subcompletus* Nees. — Par. de Pyrameis atalanta L.
— *triangulator* Wesm. — Par. de Thecla w. album Knoch.

Perilitus

— *scutellator* Nees. — Par. de Thecla w. album Knoch.

Phorocera

— *vernalis* L. — Par. d'Arachnia levana L.

Phryxe

— *pieridis* R.-D. — Par. de Pieris rapæ L.
— *puella* L. — Par. d'Arachnia levana L.
— *vanessæ* Meig. — Par. de Vanessa io L. ; Urticæ L ; Arachnia levana L.
— *vulgaris* Meig. — Par. de Melitœa athalia Rott.

Pimpla

— *diluta* Grav. — Par. de Pyrameis cardui L.
— *flavonotata* Grav. — Par. de Polygonia c. album L.
— *instigator* Gr. — Par. d'Aporia cratœgi L.
— *varicornis* Gr. — Par. d'Aporia cratœgi L. ; Neptis lucilla Fab. ; Pieris brassicæ L.

Pteromalus

— *eminens* Forst. — Par. de Papilio machaon L.
— *puparum* L. — Par. de Pieris brassicæ L. : Rapæ L. ; Vanessa antiopa L. ; Io L. ; Urticæ L. ; Polychloros L.; Polygonia c. album L. ; Pyrameis atalanta L.

Rhogas

— *tristis* Wesm. — Par. d'Epinephele tithonius L.

Sturnia

— *vanessæ* L. — Par. de Vanessa io L. ; Pyrameis atalanta L. ; Arachnia levana L. ; Argynnis paphia L.

Tachina

— *larvarum* L. — Par. de Vanessa polychloros L.

Trogus

— *lutorius* Grav. — Par. de Papilio hospiton Gené.

Voria

— *ruralis* Fab. — Par. de Pyrameis atalanta L.

PLANTES FRÉQUENTÉES

par les Chenilles de Rhopalocera

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES

AVEC L'INDICATION DES PRINCIPAUX SYNONYMES

— Les chiffres qui suivent les noms donnent les numéros auxquels il faudra se reporter pour trouver les descriptions. Ceux qui sont entre parenthèses indiquent les pages.

— Les synonymes sont en italique.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06598 5494